



HAL
open science

Les représentations du loup garou de l'Antiquité à nos jours : une étude au long cours d'un mythe qui se recharge au fil du temps

Julie Trevily

► To cite this version:

Julie Trevily. Les représentations du loup garou de l'Antiquité à nos jours : une étude au long cours d'un mythe qui se recharge au fil du temps. Histoire. Université Rennes 2, 2019. Français. NNT : 2019REN20011 . tel-02084034

HAL Id: tel-02084034

<https://theses.hal.science/tel-02084034>

Submitted on 29 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THESE DE DOCTORAT DE

L'UNIVERSITE RENNES 2
COMUE UNIVERSITE BRETAGNE LOIRE

ECOLE DOCTORALE N° 604
Sociétés, Temps, Territoires
Spécialité : *Histoire*

Par

Julie TREVILY

Les représentations du loup garou de l'Antiquité à nos jours

Une étude au long cours d'un mythe qui se recharge au fil du temps

Thèse présentée et soutenue à Rennes, le 25 janvier 2019

Unité de recherche : CREA AH UMR 6566



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Composition du Jury :

Antoine FOLLAIN

Professeur d'histoire moderne, université de Strasbourg, examinateur, président du jury

Daniel PICHOT

Professeur émérite d'histoire médiévale, université Rennes 2, examinateur

Nathalie PRINCE

Professeur de littérature générale et comparée, université du Maine, rapporteur

Claude LECOUTEUX

Professeur émérite de littérature et civilisation germaniques médiévales, université Paris Sorbonne, rapporteur

Annie ANTOINE

Professeur d'histoire moderne, université Rennes 2, directrice de la thèse



UNIVERSITÉ RENNES 2
Unité de Recherche

Ecole Doctorale – n° 604

Sociétés, Temps, Territoires

Sous le sceau de l'Université Bretagne Loire

**Les représentations du loup garou de l'Antiquité à nos jours
Une étude au long cours d'un mythe qui se recharge au fil du temps**

Thèse de Doctorat

Discipline : Histoire

Volume 1

Présentée par Julie TREVILY

Directeur de thèse : Annie ANTOINE

Soutenue le 25 janvier 2015

Jury :

M. Antoine FOLLAIN Professeur d'histoire moderne, université de Strasbourg, examinateur, président du jury

M. Daniel PICHOT Professeur émérite d'histoire médiévale, université Rennes 2, examinateur

Mme Nathalie PRINCE Professeur de littérature générale et comparée, université du Maine, rapporteur

M. Claude LECOUEUX Professeur émérite de littérature et civilisation germaniques médiévales, université Paris Sorbonne, rapporteur

Mme Annie ANTOINE Professeur d'histoire moderne, université Rennes 2, directrice de la thèse

Remerciements

Réaliser une thèse de doctorat n'est pas toujours simple, même quand on a un sujet passionnant, original et un peu ludique. Ce sont de longues heures de travail, de réflexion, de questionnements et de remise en question de soi et de sa pensée. C'est encore plus difficile quand on travaille à côté et qu'on a une vie de famille avec trois magnifiques enfants.

Merci donc, à tous ceux qui m'ont aidée dans cette période de travail intense.

A Annie Antoine, ma directrice, qui a toujours su m'encourager et qui fut source de conseils très avisés au long de ce travail de thèse. Merci beaucoup !

A ma famille, pour les sourires, les gros câlins de mes petits lapins, et les coups de main à la maison : Natan, Manon, Eléna, Romain, je vous aime.

A tous nos proches, parents et beaux-parents qui ont compris que le travail de fin de rédaction empêche parfois la vie sociale.

Merci également à tous ceux qui ont su m'encourager : sachez que j'ai beaucoup aimé faire cette recherche, j'aurais regretté de ne pas la mener à terme.

Merci encore.

Rennes le 7 octobre 2018

Table des matières

Remerciements

Table des matières

Introduction générale

Première partie : la construction du mythe dès l'Antiquité

Chapitre 1 – l'animal comme principe fondateur du loup garou

Chapitre 2 – une cohabitation impossible dans un corps humain

Deuxième partie : un déplacement de l'image du loup garou au Moyen Age

Chapitre 1 – Un statut incertain au Moyen Age

Chapitre 2 – Un changement de posture progressif

Troisième partie : de la bête à abattre au malade psychique

Chapitre 1 – la place du loup après le Moyen Age

Chapitre 2 – la science face au phénomène du lycanthrope

Quatrième partie : la nouvelle figure du loup garou

Chapitre 1 – un renouveau dans la culture populaire

Chapitre 2 – une figure mise en valeur par le cinéma

Conclusion générale

Bibliographie

Annexes

Introduction générale

Propos liminaire indispensable, ce travail se veut quelque chose de très atypique dans l'univers de la recherche en histoire. Là où habituellement le sujet est fortement borné, nous avons souhaité faire une recherche sur un sujet qui parcourt l'ensemble des périodes, séparées dans le monde académique. Cela s'explique par l'objet lui-même : le loup garou représente selon nous une image qui permet de questionner la société depuis ses débuts jusqu'à nos jours. Il nous semblait donc inintéressant dans un premier temps de nous contenter de l'observer dans une seule des périodes. En effet, nous voulons au travers de ce travail, tenter de démontrer si le mythe du loup garou est, ou non, cette figure de questionnement, et pour cela nous avons tracé sa présence dans toutes les périodes. Evidemment, si cela permet de construire l'idée que le loup garou a une valeur philosophique et sociétale qui perdure et se recharge au fil du temps, cela ne permet pas de creuser la valeur du loup garou dans le détail pour chacune des périodes. Toutefois, nous avons pris ce risque, car il nous semblait que d'un point de vue scientifique, la construction du loup garou au travers des siècles pouvait apporter un élément suffisamment intéressant par ailleurs pour nous autoriser à sortir un peu du cadre académique, communément admis. L'ouverture d'esprit des chercheurs en histoire est suffisamment évidente pour tenter l'aventure et suivre les loups et loups garous dans les textes et documents courant de l'Antiquité jusqu'à nos jours, ce qui explique la démarche des pages qui vont suivre.

Ce travail a pris ses racines dans un questionnement personnel ancien quant à la place des mythes dans la vie quotidienne, notamment suite à un constat fait sur la présence importante du loup garou dans les récits contemporains¹, prenant le pas sur d'autres formes de mythes qui avaient eu leur moment de gloire un peu plus tôt, comme les *peplums*². Nous avons constaté alors que la transformation d'un

¹ Pour s'en convaincre, il suffit de consulter la partie Filmographie et romans recensés de ce travail

² Le *peplum* au sens cinématographique désigne selon le Larousse « les films à grand spectacle reconstituant les épisodes de l'histoire ou de la mythologie antique ». Par exemple : *Quo vadis*, 1953 par Mervyn Le Roy

homme en animal (loup, chien, ours...) semble être un motif récurrent dans les livres et films qui peuplent notre société, en faisant à nos yeux un objet d'étude intéressant.

Cela nous a conduits, dans un premier temps, à recenser au maximum les récits mentionnant la métamorphose d'un homme en loup (et plus largement en d'autres animaux), en France, certes, mais plus largement en Europe lorsqu'on remonte plus avant dans l'histoire. Pour mieux rendre compte du phénomène, nous avons envisagé la lycanthropie et la métamorphose de l'homme en animal, qu'il soit ou non capable de reprendre sa forme initiale, pourvu que cette dernière relève d'un animal issu du bestiaire du diable. Pour Charles Louandre, auteur du XIX^e siècle, ces derniers demeurent clairement définis : « Parmi les plantes, la sorcellerie choisit de préférence toutes celles qui sont vénéneuses ou infectes, telles que la cigüe ou la valériane; celles qui croissent dans les ruines et sur les tombeaux, le lierre, la mauve et l'asphodèle, parmi les arbres, elle choisit le cyprès, et comme pour rendre un dernier hommage à l'idolâtrie druidique, elle prête au gui une vertu mystérieuse. Parmi les animaux, elle s'attache à ceux qui sont hideux, tristes ou malfaisants, comme le coq que l'antiquité avait consacré à la mort; le serpent qui séduisit la première femme sur les gazons du paradis terrestre, le loup, le hibou, le crapaud »³.

On constate d'ailleurs que le loup et le serpent font partie des cas les plus fréquemment cités, quant à la transformation des hommes en bêtes, comme nous le verrons par la suite, et sont aussi courants dans la mythologie ou la religion. Ainsi, Gervais de Tilbury⁴ s'appuie sur une histoire traitant de la transformation d'un femme en serpent, dont il atteste la vérité en affirmant « pour ma part, je

ou Spartacus en 1960 par Stanley Kubrick, Jason et les Argonautes en 1963 par Don Challoy, ou encore Ben Hur, en 1959 de William Wyler parmi les plus célèbres.

³ LOUANDE, Charles, *La sorcellerie*, édition originale de 1853 ; édition consultée Coulommiers, Dualpha éditions, 2009, p. 55

⁴ TILBURY, Gervais de, écrivain et politique du XII^e siècle, proche de la cour d'Henri II Plantagenêts

connais l'existence d'une histoire que m'a raconté une source fiable»⁵ pour attester de la possibilité d'une transformation d'homme en animal.

Par lycanthropie, nous entendons ici aussi bien la définition du Larousse « métamorphose d'un homme en loup garou⁶ » que celle du Centre national des Ressources textuelles et lexicales « forme de délire dans lequel le sujet se croit transformé en loup (ou par extension en un animal quelconque) et en imite le comportement » ou encore « aliénation mentale dans laquelle on voyait au Moyen Age la manifestation d'un pouvoir maléfique⁷ ». Ces deux définitions donnent d'ailleurs un aperçu des évolutions dans la perception du loup garou dans la société : tantôt créature surnaturelle, tantôt dysfonctionnement psychique de l'homme. Tout l'enjeu de ce travail réside alors dans la capacité à mettre en résonance le loup garou, les progrès de la médecine, la présence puis disparition du loup, la force du diable, des sorciers... La comparaison de l'ensemble de ces éléments nous permet alors de creuser davantage la relation subodorée entre le mythe et l'imaginaire collectif de la société en parallèle de laquelle il semble avoir une vie propre, mais également d'étudier plus avant les spécificités du loup garou à chaque période.

Au vu de la quantité de références sur le sujet apparues lors de nos recherches, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, nous avons posé l'hypothèse d'une relation marquée et marquante entre le mythe lycanthrope et la société. Les termes sont nombreux pour désigner la bête, mais petit à petit, une expression prend le dessus : « loup-garou ». On trouve ainsi plusieurs exemples auprès de différents auteurs, comme Pétrone ou Collin de Plancy⁸, dont l'iconographie

⁵ TILBURY Gervais de, *Otia imperialia*, p. 89. Citation en latin : « *scio equidem mihi pridem relatum veridiqua naratione sub se missam rescipit* »

⁶ consulté le 5 septembre 2017 <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/lycanthropie/48165>

⁷ consulté le 5 septembre 2017 <http://www.cnrtl.fr/definition/lycanthropie>

⁸ COLLIN DE PLANCY, Jean, *Dictionnaire infernal ou répertoire universel des êtres, personnages, livres, des faits et des choses qui tiennent aux apparitions, aux divinations, à la magie, au commerce de l'enfer, aux démons, aux sorciers, aux sciences occultes, aux grimoires, à la cabale, aux esprits élémentaires, au grand oeuvre, au prodige, aux erreurs et aux préjugés, aux impostures, aux arts des bohémiens, aux superstitions diverses, aux contes populaires, aux pronostics et généralement à toutes les fausses croyances, merveilleuses, surprenantes, mystérieuses ou surnaturelles*, Paris, 1818 ; édition consultée 3ème édition refondue et augmentée de 250 articles nouveaux, Paris, 1844, 730p.

permet d'associer les noms au « loup-garou ». Ainsi, les termes « loup garou » et « werewolf » viennent de l'indo-européen *wiro* qui signifie homme. Au XX^e siècle, l'homme de lettres Collin de Plancy, traduit l'expression loup-garou par « loup dont il faut se garder », soulignant le danger encouru devant la bête. Le terme traverse ensuite l'Atlantique et devient *Rougarou* en Louisiane ou *Loogaroo* aux Caraïbes. Un autre terme se retrouve rapidement dans les écrits antiques, notamment chez Pétrone, auteur du I^{er} siècle : Versipelle. Cette expression latine peut se traduire « qui retourne sa peau⁹ », en référence à la croyance de l'époque qui voulait que sous sa forme humaine, le loup-garou cache sa peau de fauve sous sa peau humaine, qui se retournerait pour la transformation. C'est ce qui poussera plus tard certains démonologues à inciser la peau des suspects pour vérifier leur condition de loup-garou : si des poils sortent de la coupure, la preuve est faite, c'est un loup garou ou versipelle, un sorcier. Dans les pays de l'est, le terme le plus courant est *vukodlak* en Serbie et Bulgarie, tandis qu'en tchèque le terme est *Vilkdlak*, et en grec *Vrykolakas*.

Cette série de mots désigne avant tout la manifestation physique de la créature, la transformation combinant le corps de l'animal et l'âme de l'homme. Au XVIII^e siècle, avec les progrès de la science, des médecins commencent à délaisser la version diabolique pour se pencher sur les symptômes psychiques des accusés pour proposer une version plus médicale du loup-garou. C'est ainsi que le mot lycanthrope fait son apparition, du grec *lykos*, loup, et *anthropos*, homme. Le terme désigne la maladie mentale identifiée par les scientifiques de l'époque, altération psychiatrique poussant l'homme à se prendre pour un loup¹⁰.

Si l'idée d'une transformation mentale fait son chemin, en revanche, les explications qui en sont proposées sont souvent peu crédibles, voire naïves, au regard des chercheurs d'aujourd'hui. Henri Boguet, démonologue et juge expérimenté, considère que le sorcier se prend pour un loup parce que « le diable

⁹ PETRONE, *Le Satyricon*, traduit par Alfred Ernout, Paris, Les belles lettres, 1950, p. 308

¹⁰ BARATTA Alexandre et WEINER Luisa, « La lycanthropie du mythe à la pathologie psychiatrique », *L'information psychiatrique*, 2009/7 (volume 85), p 675-679

lui brouille les quatre humeurs dont il est composé¹¹ », ce qui permet à l'imagination de prendre le dessus, et d'adopter la forme qui lui plaît, le plus souvent un loup, compte-tenu de la place qu'occupe l'animal dans le bestiaire du diable. Pour d'autres auteurs comme Saint Augustin, docteur en théologie et grand penseur du V^e siècle, c'est le *phantasticum* de l'homme « qui se modifie dans la veille ou dans le sommeil », et qui fait en sorte que « le *phantasticum* prend une forme corporelle sous laquelle il apparaît à d'autres personnes »¹². L'explication de la perte de contrôle varie selon les périodes pour justifier une possible transformation.

De ce fait, cette thèse s'inscrit dans une démarche diachronique et sur le long terme dans l'objectif de démontrer qu'il s'agit d'un mythe qui prend sa source dans l'Antiquité, mais qui se recharge au fil du temps. Il conserve alors certains attributs du passé et en ajoute de nouveaux, plus conformes à l'évolution de la société dans laquelle il s'inscrit, ce qui assure sa survie, voire son développement. Cette modernisation au fil des siècles en fait un mythe particulier, reflet des peurs et des attentes de la société. L'homme loup décrit dans les récits dispose des mêmes caractéristiques que tous les autres animaux : sauvagerie, instinct, résistance extrême... ce qui en fait un ennemi redoutable, idéal pour peupler les histoires positives ou négatives, de l'atout pour l'aristocratie (dans la matière arthurienne par exemple) jusqu'à la vision du super-soldat aujourd'hui. C'était déjà le cas des guerriers nordiques, associés au loup ou à l'ours, et dont les cérémonies impliquaient l'usage de substances hallucinogènes leur permettant d'atteindre l'état second qui en faisait des guerriers impitoyables. Depuis quelques années, et notamment avec l'apparition de la science-fiction et des effets spéciaux, on assiste à une recrudescence des récits et analyses mettant en scène le fauve.

¹¹ BOGUET Henri, Discours exécration des sorciers, ensemble leurs procès, faits depuis deux ans en ça, en divers endroits de la France, avec une instruction pour un juge en fait de sorcellerie, Paris, 1603 ; édition consultée BNF, Gallica, édition numérisée seconde édition, Paris.

¹² SAINT AUGUSTIN, *la cité de Dieu* : édition consultée, Gallimard, Bibliothèque La Pléiade, Paris, 2000, p. 413-426

Le loup garou serait alors à envisager comme la représentation d'une créature idéale pour remettre la société en question, interroger sur de nombreux aspects de la vie courante ou philosophique. Cela expliquerait en bonne partie les changements de valeur du loup garou selon les périodes, et sans relation directe avec *canis lupus*. D'abord figure positive, aimée ou crainte, dans l'Antiquité et le Haut Moyen Age, puis figure haïe dans le bas Moyen Age et enfin, malade psychique avec le XVIII^e siècle. Aujourd'hui, la représentation n'est plus physique, mais allégorique et sert de *catharsis* dans un monde changeant et malmené par les conflits, mais où l'information circule vite. Chaque période voit un environnement particulier se mettre en place, où la créature mi homme-mi loup et les récits qui y sont associés s'articulent autour de grands questionnements moraux et politiques, véritable analogie qui n'est pas sans rappeler l'Utopie de Thomas More¹³.

Pourtant, compte-tenu de l'avancée de la science et de la technologie actuelle, il paraît évident que ni la croyance en un démon, pas plus qu'une combinaison d'ADN, ne peut justifier la présence assez dense du loup garou dans la société actuelle. C'est en analysant l'approche de cette nouvelle forme de loup-garou que nous avons pu constater qu'il y avait d'autres peurs personnifiées par cette créature mi-homme, mi-animal. Ce sont quelques uns des éléments qui sous-tendent notre hypothèse du loup-garou comme révélateur des préoccupations de chaque génération, au fil du temps, justifiant de cette relation de proximité entre loup garou et société.

Il existe plusieurs formes de récits retraçant les aventures des loups garous dans la littérature et dans la société. Certains parmi les plus récents sont le plus souvent des éléments de réflexion sur la condition humaine, les plus anciens, d'autres sont des minutes de procès, au temps de la sorcellerie, ou de nombreux

¹³ Le chancelier anglais, sous la Renaissance anglaise, Thomas More a rédigé un essai politique et social appelé « utopia », figurant une île située nulle part, où un jeune homme échoué rencontre des habitants qui ont une autre vie. C'est l'occasion au travers des échanges de cultures diverses de faire une critique assez précise des bons et mauvais côtés de la société anglaise. Cette dimension est d'autant plus forte que Thomas More sera exécuté pour « haute trahison » lorsqu'il n'accepte pas les manœuvres d'Henri VIII pour épouser Anne Boleyn alors qu'il est déjà marié, critiquant donc de fait ce qui se passe à son époque de manière moins déguisée.

récits. Pour autant, chacun semble structuré de façon codifiée, chacun apportant des éléments divers à notre réflexion : les minutes de procès reflètent des témoignages et des aveux souvent obtenus par la torture, les écrits littéraires du Moyen-Age reposent sur la même construction narrative et les récits actuels s'appuient sur des éléments historiques, voire mythologiques, pour créer du relief dans des histoires assez classiques par ailleurs. La confrontation de ces différents exemples vise à nous permettre de mieux voir comment cette construction pourrait être une manière d'intégrer plus facilement des éléments de réflexion utopique pour mieux comprendre les failles de nos sociétés.

Un autre aspect de cette recherche porte sur la question de l'explication du choix de l'animal qui participe à cette combinaison homme-loup. De fait, nous verrons que la cohabitation, plus ou moins calme selon les époques, avec le *canis lupus* joue un rôle dans la représentation de la créature. En effet, la relation avec l'animal conditionne fortement l'imaginaire collectif qui y est associé. Malgré le manque de documentation fiable lors des périodes les plus anciennes, nous essaierons de dessiner l'évolution du loup et des conséquences que cela aura sur l'image de la lycanthropie. Une fois les sources administratives mieux installées, dès le XI^e siècle, il devient plus facile de retracer ses déplacements. La place de l'animal (*canis lupus*) est alors très variable selon les régions et les époques, mais s'achève par une surpopulation de l'animal met l'homme en péril dès le XVIII^e siècle et va précipiter sa chute. On constate toutefois que le mythe perdure même dans les périodes d'absence de l'animal, ce qui renforce, selon nous, l'intérêt de ce mythe, très loin de dépendre de la présence de l'animal qui l'aurait inspiré. En effet, le loup est absent (excepté quelques spécimens très localisés) du territoire depuis le début du XX^e siècle, sans pour autant que cela ralentisse sa représentation dans les films ou les livres.

Nous souhaitons ici démontrer que la figure du loup pour représenter cette créature redoutable ou aimée n'est pas sans écho dans l'imaginaire de la population, et que ce cheminement suit une évolution qui lui est propre, pas

toujours conforme au découpage historique classique. Néanmoins, on trouve différents paliers, changements notables qui permettront d'organiser ce travail.

La première question qui semble donc émerger est celle de savoir pourquoi le loup a ainsi pu devenir vecteur d'une telle terreur, notamment en France, un pays où il a connu des phases de présence plus ou moins importants, alors que dans d'autres pays, où il est toujours présent, il est moins craint que d'autres espèces (exemple : Europe du nord, Amérique du nord). Globalement, en effet, le loup-garou, cette créature, mi-homme, mi-loup, s'appuie sur l'image du loup commun, animal très craint, et pâtissant d'une mauvaise réputation, à tort ou à raison, mais qui en fait désormais une race en voie de disparition. Facilement associé à un animal cruel, fourbe et dangereux dans l'imaginaire collectif, on a souvent tendance à oublier qu'il s'agit avant tout d'un animal sauvage, chassant pour survivre. S'il est vrai qu'il ne respecte pas le principe de propriété lorsqu'il s'attaque aux troupeaux, il n'en a pas moins peur de l'homme, qu'en grande majorité du temps il rechigne à attaquer. Pour mieux comprendre la position ambiguë du loup, il est intéressant de se plonger dans l'étude de la présence du loup en Bretagne, comme l'a fait Laurent Durand-Vaugaron¹⁴ au XX^e ou plus largement en France comme Jean-Marc Moriceau l'a étudié plus récemment¹⁵. Plusieurs autres documents du XIX^e et du XX^e nous apprennent son évolution dans la région, notamment à travers l'existence de toponymes¹⁶ très anciens, attestant de cette existence, notamment dans les régions forestières, dont la surface varie selon les époques. Les naturalistes ont tendance à considérer le loup comme un animal craintif, facilement effrayé par le bruit et le feu, mais ils soulignent également ses nombreux atouts naturels : capacité à chasser en silence, à communiquer à distance ou encore à fonctionner en groupe social.

¹⁴ DURAND-VAUGARON, « Le loup en Bretagne pendant 100 ans (1773-1872) d'après des documents inédits », *Annales de Bretagne*, LXXI, 2, juin 1963, p. 269-313.

¹⁵ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, Paris, Fayard, 2011, 479 p.

¹⁶ Fosse aux loups, Bois-du-Loup, Loup-pendu, Pend-Loup, Bleivaro, Creac'h-ar-Bleis rien qu'en Ille et vilaine les exemples sont nombreux...

Certains auteurs mentionnent une épidémie, ayant sévit dans les chenils autour de 1764 qui aurait marqué le début de la prolifération des loups¹⁷ en décimant les chiens chargés de les chasser et les tuer¹⁸. De nombreux documents permettent alors de comprendre les mesures prises pour endiguer les ravages causés par les loups dans les troupeaux, déclenchant la colère et la peur. Au niveau national, des mesures strictes sont prises pour lutter contre ce fléau, notamment par le biais de la vénerie, mais la lutte s'avère ardue : l'animal est résistant, le territoire morcelé et les méthodes employées peu efficaces.

Au fil du temps, les écrits officiels circulent pour faciliter la destruction de l'espèce lupine jugée trop dangereuse. En 1765, paraît le « mémoire sur l'utilité et la manière de détruire les loups dans le Royaume » par le contrôleur général François de Laverdy, puis en 1771 un rapport sur l'efficacité des précédentes méthodes¹⁹ par le grand veneur Delisle de Moncel. Il annonce dans une missive la raison pour laquelle, il s'agit d'une mission importante. « Monsieur, les ravages que les loups carnassiers répandus dans plusieurs provinces ont fait depuis quelques temps sont si considérables, qu'il paraît nécessaire de s'occuper particulièrement de la destruction de ces animaux »²⁰. Plus tard, sous l'Empire, le tout nouveau grand veneur Berthier²¹ distribue un document de quelques pages à l'adresse des lieutenants louvetiers. Sous la Restauration, le Ministère de l'Intérieur Lainé confirme les instructions en direction des préfets, chargés de la disparition des loups, notamment en émettant des doutes sur certaines méthodes et en détaillant les tarifs, plus élevés pour une louve pleine que pour un loup²².

¹⁷ DURAND-VAUGARON, Laurent, Le loup en Bretagne pendant cent ans, *Annales de Bretagne*, t. 70, 1963, p. 291-339 et t. 71 p. 269-313

¹⁸ Dr J. OBERTHUR, Animaux de vénerie et de chasse aux chiens courants, Paris, 1947, 2 vol.in-4, p. 139-175

¹⁹ DELISLE DE MONCEL, François de, *Résultats d'expériences sur les moyens les plus efficaces et les moins onéreux au peuple, pour détruire dans le royaume l'espèce des bêtes voraces*, Paris, édition Gylin, 1771, p. 30

²⁰ *ibidem*

²¹ BERTHIER, Louis-Alexandre, maréchal en 1804, nommé grand veneur, avant d'obtenir le titre de prince de Neuchâtel en 1806, vice-connétable de l'empire en 1807 puis Prince de Wagram en 1809. Brillant stratège il tombe en disgrâce en refusant de faire la campagne de Russie.

²² Tarifs officiels : 18 francs par louve pleine, 13 francs par louve non pleine, 12 francs par loup et 6 francs par louveteau

Mais la vénerie va disparaître avec la Monarchie de juillet, alors que la louveterie va directement être rattachée à l'administration des forêts.

La peur du loup s'accroît terriblement à quand des épidémies de rage conduisent les loups à la sauvagerie et à l'attaque de l'homme, qu'il a tendance à éviter par ailleurs. Ces derniers utilisent autant leur ingéniosité que les armes que le hasard met à leur portée en cas d'attaque impromptue : bâton, gourdin, outils de jardinage, fusil... mais lorsque l'intention est plus flagrante, ce sont des pièges et des battues qui sont organisés, par les villageois, sous l'autorité des lieutenants louvetiers. Il s'agit de « former une ligne en toute la largeur de la forêt, assez serrée pour qu'il ne reste derrière aucuns loups, on placera les tireurs en nombre suffisant à quelques cents pas de la forêt où se fera la battue, pour bien distinguer le gibier et pour ne pas être exposé à blesser les hommes²³... ». Les primes établies par le pouvoir sont données contre preuves physiques de la mort de l'animal. Mais la fin du loup s'amorce réellement avec l'utilisation d'un poison beaucoup plus efficace que ceux utilisés jusque là. Laurent Durand Vaugaron nous apprend que jusque là, c'était la noix vomique qui était préconisée dans la guerre contre le loup. Mais dans la réalité, l'animal semble avoir une résistance particulière contre la plupart des poisons qui ne vont que « l'indisposer » ou n'auront « pas d'autre effet que de le faire vomir ». C'est ainsi que la strychnine signe la fin du loup, notamment en Bretagne autour de 1890.

Le combat qui oppose le loup à l'homme est long et morcelé. Pendant longtemps, les loups anthropophages, qui ont sévi sur l'ensemble du territoire français, renforcent la peur des hommes à son égard. Les travaux de Jean Marc Moriceau attestent qu'entre 1580 et 1842, 1165 cas de décès par loups dévorants ont eu lieu en France. Il étudie la réalité des loups anthropophages, et fait état d'une existence réelle et importante entre le XVI^e et le XVIII^e siècles sur l'ensemble de l'hexagone, excepté en Corse. Pour étudier le sujet, ce scientifique a relevé les références aux attaques de loups, ayant entraîné la mort le plus souvent, dans de nombreuses sources, notamment dans les actes de sépulture. Il

²³ DURAND-VAUGARON, Laurent, Le loup en Bretagne pendant 100 ans (1773-1872) d'après des documents inédits, *op.cit.*, p. 298

propose ainsi plusieurs hypothèses, étayées sur l'examen des documents, ainsi sélectionnés. Tout d'abord, entre 1580 et 1842, il recense 16 000 actes de décès incriminant une « bête dévorante », en écartant les animaux touchés par la rage. Ensuite, entre ces deux dates, il recense 1 165 cas de décès par les loups dévorants, et plus de 400 par des loups enragés. Par ailleurs, les attaques des loups anthropophages semblent avoir lieu plutôt l'été, suivant le calendrier agropastoral, tandis que les loups enragés ont une préférence pour l'hiver. Enfin, selon le chercheur, certaines populations sont plus touchées que les autres, c'est le cas pour les domestiques agricoles et les gardiens de troupeau, ainsi que pour les femmes, qui sont victimes à 83 contre neuf d'attaques mortelles de loups dévorants, pour la tranche des 19 à 75 ans.

Le chercheur remarque également que la géographie n'intervient que de loin, puisque, hormis la Corse, toutes les régions françaises sont touchées, attestant de la formidable capacité d'adaptation du loup à son écologie. Il existe de nombreuses bêtes anthropophages célèbres, comme la bête du Gévaudan, « la male bête²⁴ » dans le Gâtinais ou la « misérable bête²⁵ » du Limousin, qui furent associées à un ou plusieurs loups selon les enquêtes. La peur du loup en tant que telle n'est donc pas dénuée de fondements, et se trouve renforcée par la vision diabolique de la créature nocturne, qui ne supporte pas bien la lumière divine associée au soleil dans la religion catholique. Pourtant avec sa disparition du territoire français, notamment, aurait logiquement du signifier la fin de la peur qui y était associée. Toutefois, en regardant les écrits récents voire actuels, on constate que c'est loin d'être le cas et que le loup-garou est encore plus étudié et plus exploité que jamais. Sciences et imaginaire se mêlent, tournant dans tous les sens la représentation pour en faire un outil de réflexion autant que d'évasion, parfois moralisateur mais toujours à multiples interprétations possibles.

Une autre question intervient alors sur les informations dont nous disposons sur la transformation physique et mentale d'un homme en loup-garou et le rôle de

²⁴ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit. p. 13

²⁵ *ibidem*

la sorcellerie dans la crainte qu'ils inspirent aux populations. Les artifices mentionnés pour se transformer sont très variés, au même titre que les sources qui les mettent en scène : traversée d'un lac, pommade, onguent, formule, pleine lune, malédiction... ou que les méthodes de guérison théorique, souvent miroir de la transformation initiale : traversée d'un lac, pommade, intervention divine, eau bénite, lame d'argent, médecine moderne... Dans la plupart des contes et légendes, c'est le sang ou l'eau bénite qui libèrent le maudit, mais les lames sont peu à peu assimilées au moyen de guérison majeur. Pourtant dans les premiers récits, une fourche ou des aiguilles, plus que des couteaux, suffisaient amplement. Cette évolution peut s'expliquer de différentes manières : évolution religieuse, changements d'outillage et de métiers, progrès technologique... ou tout simplement la volonté de conserver du suspense. Les recours aux éléments fondateurs se retrouvent facilement dans les récits, tandis que dans la réalité des procès de sorcellerie, c'est plutôt la torture, le bûcher ou la religion qui vont tenter, de manière plus ou moins fatale, de rendre à l'homme sa véritable nature.

Toutefois, on constate rapidement que dès le retour de la sorcellerie dans l'équation, notamment durant le XVI^e, la véritable méthode utilisée par la justice est le bûcher. Le loup-garou n'est alors plus une victime qu'il faut aider en faisant couler le sang, mais un démon qui doit être renvoyé d'où il vient : en enfer. Il est intéressant dans ce cadre d'analyser l'évolution des « victimes » humaines touchées peu à peu par la maladie. Jusque là, le loup garou était plutôt un aristocrate ou un roi, pouvant profiter de sa vie moins contraignante pour passer du temps à chasser dans les bois, c'est le cas du Bisclavret²⁶ ou de Mélion chez Marie de France²⁷. Peu à peu, ce sont des paysans ou des roturiers, qui sont mis en scène dans les récits, et se trouvent en difficulté, avant d'être sauvés par une bonne âme ou un homme de Dieu.

En 1484, la bulle d'Innocent VIII, « *summis desiderantes affectibus* », amorce le virage de la lutte contre la sorcellerie, tandis qu'en 1486, l'ouvrage

²⁶ Marie de France, *Bisclavret*, voir texte en annexe p. 465

²⁷ Marie de France, *Lai de Mélion*, voir texte en annexe p. 469

« *malleus maleficarum*²⁸ » de Sprenger et Institoris entérine les choses. C'est le diable qui permettrait la transformation, et autoriserait la cohabitation de deux créatures dans le même corps, réalité impensable selon la pensée divine. Les tribunaux inquisiteurs sont mis en place et ont pour objectif, d'une part, de découvrir les loups garous, et d'autre part de mener leur procès jusqu'à les conduire au bûcher. Les démonologues ont ainsi des états de service très variables : Henri Boguet fait condamner 28 sorcières en 15 ans, dont 8 au bûcher, Nicolas Rémy condamne 2000 à 3000 sorcières en 30 ans... Hommes et femmes sont ainsi poursuivis, voire exécutés, leur procès faisant l'objet de récits détaillés, avec des aveux circonstanciés qui renforcent d'autant la croyance en cette créature diabolique. Dénonciations et détails sordides se multiplient dans tous les traités des démonologues, favorisant la peur du loup-garou, et renforçant son pouvoir au coin du feu. Avec le XVII^e siècle, la transformation en loup revient vers ses origines, et c'est une métamorphose liée à la magie, simple aberration parmi tant d'autres. Peu à peu, la Raison remet en doute à la fois la véracité du phénomène et les explications qui en sont proposées. On quitte la sorcellerie et la magie pour revenir à la médecine et la psychiatrie : la folie, passagère ou non, est remise à l'honneur. Le loup-garou ne fait plus peur, d'autant que le Parlement de Paris conseille la prudence dès 1650. Robert Mandrou évoque d'ailleurs le cas du procès de Gilles Garnier²⁹, pour montrer le décalage existant entre les différentes instances judiciaires intervenant dans le cas des lycanthropes. Il démontre ainsi que la culture et la réflexion des juges de Paris et des juges de province sont des freins parfois pour traiter le mythe, conduisant à penser que la quantité de traités sérieux émis sur le phénomène conduit à y croire, même les plus rationnels des juges.

Les écrits traitant de la figure du loup garou sont nombreux, et fait étonnant, sont principalement l'oeuvre de grands auteurs, intellectuels et grands penseurs de leur époque. Depuis l'Antiquité jusqu'au XIX^e, nombre d'écrits tentent de

²⁸ SPRENGER et INSTITORIS, *Le marteau des sorcières*, Strasbourg, 1498 ; édition en français Sprenger et Institoris, *Malleus maleficarum*, traduit par Armand Danet, 2005, Million Jérôme Eds, collection Atopia,

²⁹ MANDROU, Robert, *Possession et sorcellerie au XVII^e*, Fayard, 1979, 348 p. Le procès de ce jeune garçon fut mené à Bordeaux et sera traité plus longuement dans la troisième partie de ce travail.

raconter les merveilles liées au loup garou, ou bien d'y trouver une explication rationnelle. Des explications magiques aux explications psychiatriques, toutes sortes d'hypothèses sont envisagées, témoins de l'avancée de la connaissance dans la société toute entière. Les minutes de procès, relatant par le menu l'horreur des carnages effectués sur les enfants et les femmes³⁰ y côtoient les récits littéraires, plus galants et moralisateurs. L'utilisation et le contexte des documents varient de l'un à l'autre, parfois outil de réflexion sur les qualités d'un grand roi, comme dans les lais de Marie de France, parfois aveu d'impuissance face au surnaturel, comme dans les procès pour sorcellerie, ou bien reflet d'une société critiquable par le biais de cet acteur diabolique dans d'autres récits de fiction... Le loup garou se substitue à de nombreux fléaux (animaux, peste, hommes, rage...) prenant toute la responsabilité des dysfonctionnements des uns et des autres sur ses épaules diaboliques. Plus terrifiant que la simple enveloppe charnelle d'un individu, la description physique de l'animal et de ses armes redoutables, en fait un élément de rejet absolu : « un loup avec de grandes dents tranchantes »³¹ qui « hurlent comme de vrais loups, avec de grandes gueules, des yeux étincelants et des dents crochues »³². Ce n'est pas pour rien que le petit chaperon rouge est ainsi écrit. Dans la version contemporaine, le loup est pris au sens propre, loup mangeur d'homme, mais dans sa version originale, l'idée était toute autre. Le loup en question était une représentation choisie par Charles Perrault pour signifier aux jeunes filles et à leurs parents, que l'homme était un dangereux prédateur pour une jeune vierge souhaitant garder sa vertu, aussi bien que ses chances de réussir dans la société³³.

Une des explications à la position du loup garou dans les différentes sociétés est qu'il s'agit donc d'une figure de choix pour signifier, montrer du doigt un danger. L'homme loup est un homme imparfait, mélangé à son inférieur, l'animal, et qui plus est sauvage, indomptable, fourbe et cruel. Ce choix s'explique

³⁰Victimes préférées des attaques de loups compte-tenu de leur petite taille et de leur vulnérabilité

³¹NENNIUS, *Historia Brittonium*, début IX^e siècle édition consultée dodo Presse, 2007, 48 p.

³²COLLIN DE PLANCY, Jean, *Dictionnaire...* op. cit. p. 313

³³PERRAULT, Charles, « Le petit chaperon rouge », in *Les contes du temps passé ou contes de la mère l'oye*, Paris, 1697 ; édition consultée Perrault Charles, *les contes du temps passé*, éditions L Mame, 1836, 319 p.

sans doute, d'une part parce que le loup a toujours été considéré comme un prédateur redoutable, bien qu'inférieur à l'homme. Son organisation en meute, avec une hiérarchie sociale très marquée y participe aussi probablement. En effet, une meute se compose généralement d'un mâle Alpha, d'aînés et cadets, puis de la compagne du mâle Alpha, des autres femelles et des louveteaux. Les décisions du couple chef de meute ne sont pas discutées, et permettent de diriger les chasses par exemple, ce qui en fait des prédateurs particulièrement efficaces. Ce symbole de la sauvagerie de la société, toute hiérarchisée qu'elle soit, se retrouve facilement dans les écrits ou travaux de recherche. Elle y est souvent exprimée comme étant le moyen de survivre dans les tribus primitives. C'est d'ailleurs à cet instant de la réflexion que l'impact de la religion apparaît clairement. La religion catholique tente de lutter contre cette sauvagerie en y apportant structures et valeurs destinées à révéler l'ordre des choses, à partir d'un Dieu unique, seul capable de créer, ayant donné à l'homme tout ce qui lui était nécessaire pour vivre heureux. Mais par une seule transgression, ce dernier a démontré qu'il était imparfait, et finalement susceptible de redevenir sauvage, cet être animal, dont le loup fait figure d'archétype.

Mais si les traces traitant du loup garou se retrouvent au fil des siècles, on constate que sa perception, son image, son rôle ne sont pas les mêmes, selon les périodes plus ou moins clairement identifiables. Il y représente souvent la plus grande espérance, ou la plus grande crainte que l'on puisse avoir. Dans la première période on constate que l'absence de religion unique (catholique en particulier) met le loup et l'homme loup dans une position de force : la transformation est un don, un atout, qui permet de dépasser la condition de l'humain pour gagner en puissance. C'est le cas des guerriers berserkers dans la civilisation nordique, ou des attributs positifs attribués à plusieurs dieux de la civilisation grecque. Dans d'autres cas, il est craint pour ses attaques contre le bétail sans pour autant faire basculer dans le négatif sa perception.

Avec le Moyen Age, la transition est progressive. D'abord considéré comme une victime, le loup garou prend peu à peu la figure du diable ou d'un de ses

damnés. Pour Gervais de Tilbury, même si le seigneur est une victime de la lune, pour Marie de France, c'est un atout pour un roi bien que victime de sa femme. Avec le XV^e, la religion catholique est en crise et lutte impitoyablement contre la sorcellerie. Or, cette dernière est rapidement associée à la transformation en animal : seul Dieu peut créer et transformer, mais il ne peut vouloir associer homme et bête, ce qui en fait l'oeuvre du démon. Les dés sont jetés, les loups garous et sorciers sont traqués, jugés puis brûlés. La troisième période apporte la raison, et les explications se multiplient. Les philosophes s'étonnent de la propagation de ce mythe, autant que de sa puissance, les médecins y voient une maladie mentale et plus récemment, la société a un regain d'attrait pour l'animal à moitié homme. Il devient l'objet de recherches scientifiques, à une période où les manipulations génétiques et les affections virales se multiplient. Le loup-garou devient alors le symbole, de plus en plus romantique, de cet homme changé de l'intérieur. Ce qui est désormais à craindre, ce n'est plus le diable, mais le virus, le microbe, l'invisible. La transformation, autrefois produite par la magie, par la malédiction ou la punition divine, devient transmissible par inoculation ou par morsure. Ainsi, cela confirmerait l'hypothèse que la figure du loup garou se déplace à travers les siècles parce qu'elle représente la principale peur de l'homme, et que sa symbolique dispose d'une force suffisamment importante pour s'imposer dans toutes les sociétés, ne subissant que de minimes évolutions.

Une autre remarque s'impose à la lecture des documents contemporains traitant de cette créature. Sa couverture actuelle s'est d'autant plus accrue que la science fiction a gagné en puissance, notamment grâce aux progrès techniques liés aux effets spéciaux, permettant d'explorer le mythe, voire de le transformer pour l'enrichir encore de détails. Dans ces œuvres, le rôle du loup-garou n'est pas toujours majeur, mais il conserve généralement une belle place aux côtés de l'autre créature diabolique par excellence : le vampire. Il est nécessaire de s'y attarder un peu car on constate que dans certains pays d'Europe de l'Est, les deux créatures sont connues sous la même appellation, comme c'est le cas en Serbie avec le terme *Vulkodlak*. La question du lien qui existe entre des deux « espèces » mérite alors d'être posée, une fois l'origine du vampire déterminée.

Le mot « vampire » semble apparaître assez tardivement dans la mythologie, même si les suceurs de sang y tiennent depuis longtemps une place importante. Ainsi, dans son ouvrage, Nathalie Bilger estime qu'en Europe occidentale, le vampire n'obtient « d'existence réelle » qu'à partir de 1752, dans le dictionnaire universel français et latin.

« Vampires. s.m. et f. Voyez Stryges, c'est la même chose³⁴ ».

Mais si le terme connaît une éclosion tardive, on constate que dès l'Antiquité, la plupart des cultures possèdent des équivalents suceurs de sang, notamment en Grèce avec les « empuses » ou « lamies », en Turquie ou encore en Chine. Mais ces récits ne laissent pas supposer que des êtres humains soient à l'origine de tueries. Ce n'est qu'à partir du Moyen Age que certains témoignages vont relater la découverte de corps intacts dans leurs cercueils, après plusieurs jours ou plusieurs semaines d'inhumation, parfois ayant encore du sang frais perlant au bord des lèvres, tandis qu'à quelques centaines de mètres des meurtres atroces étaient découverts. C'est le cas au XI^e et XII^e siècles, dans des ouvrages tels que « *De Nugis Curialium*³⁵ », de Walter Map et « *Historia Regis Anglicarum*³⁶ » de William de Newburgh. Les points communs de ces documents se retrouvent dans la reconnaissance officielle des morts-vivants dans le « *Malleus maleficarum*³⁷ », approuvé par le pape Innocent VIII en 1484. Cet ouvrage s'inspire fortement des théories des docteurs en théologie les plus réputés de l'époque comme Saint Thomas ou Saint Augustin. Il propose ainsi trois parties distinctes : d'abord la définition de la sorcellerie, ensuite un manuel d'instructions pour les procès et les peines associées.

Parallèlement à la propagation du mythe du loup-garou, le vampirisme va peu à peu se développer de façon endémique en Europe de l'Est, essentiellement

³⁴ BILGER, Nathalie, *L'évolution des images de sang dans les films de vampire révélatrice des changements sociaux de facteurs d'anomie*, thèse en sociologie, Besançon, p. 27

³⁵ MAP, Gautier, *De nugis Curialium*, 1193 ; édition consultée MAP, Gautier, *Contes pour les gens de cour*, traduit et présenté par Alan Keith Bates, Turnhout, Brepols, 1993, 344 p.

³⁶ NEWBURGH, William de, *Historia regis anglicarum*, 1196, *passim*

³⁷ SPRENGER et INSTITORIS, *Malleus maleficarum*, traduit par Armand Danet, 2005, Million Jérôme Eds, collection Atopia, 600 p.

au cours des épidémies de Peste. Une des hypothèses évoquées explique cela par l'habitude prise en pleine épidémie d'enterrer les corps des pestiférés au plus vite, sans se soucier de constater la mort clinique des patients. Cela devait entraîner régulièrement des « incidents », comme des corps essayant de sortir de leur tombe ou s'agitant sous les linceuls. Ces cas étaient alors systématiquement classés dans la catégorie des morts-vivants et non dans les erreurs de diagnostic. Dans certains pays, comme la Grèce, au XIX^e siècle, on trouve mention de l'habitude détruire les cadavres des loups garous pour éviter qu'ils ne se réincarnent en vampires. Dans certaines zones de l'Allemagne ou du nord de la France, une autre croyance voudrait que les personnes mortes alors qu'elle avaient commis un péché mortel, reviennent sous forme de loup pour boire du sang frais, avant de regagner leur enveloppe charnelle aux premières lueurs de l'aube.

Souvent les récits démontrent que les points communs entre les deux créatures se poursuivent jusqu'au moyen de les tuer : armes blanches, de préférence à base d'argent et accompagnées d'une bénédiction divine pour les récits modernes, et par décapitation, blessure ou par incinération dans les versions plus anciennes. Un autre moyen, mentionné dans le « dictionnaire infernal »³⁸, est de récupérer le sang du vampire lors de son exécution et de l'utiliser pour confectionner un pain, qui, une fois consommé, protégera des attaques des suceurs de sang. De son côté, Henri de Cleusiu relève à Saint Nicolas du Pélem au XV^e siècle une formule pour chasser le garou :

an materi an tud rah JHS
pepred ar at at garu
garde hou hou tet en vet man
*divez pep on an en an maru*³⁹

³⁸ COLLIN DE PLANCY, Jean, *Dictionnaire...op. cit.* p. 314

³⁹SEBILLOT Paul-Yves, *La Bretagne et ses traditions*, Maisonneuve et Larose, 1998, p. 284

« la formule de l'homme bien portant en JC
est toujours at, at, at contre le garou
après hou, hou sortez de ce monde
deux fois chaque on an en, et il est mort »

Pour Collin de Plancy, l'étonnant dans le thème des vampires c'est la couverture géographique concernée par des récits entraînant la terreur à travers tout l'est de l'Europe, depuis la Lorraine, jusqu'à la Russie, en passant par la Bohême, la Pologne, Silésie, Autriche... en pleine époque des Lumières, c'est à dire celle de la Raison comme règle de vie. Plusieurs termes circulent comme « *upiers* » ou « *oupires* » ou « vampires » en occident, et « *broucolaques* » ou « *katakhanes* » à l'est. La présence de ces créatures est attestée dans ces régions proches de la Russie. Dès le départ, la croyance dans les vampires les place dans le rôle de monstres suceurs de sang, inhumés la plupart du temps et uniquement détruits par exhumation, suivie d'une décapitation, d'une ablation du coeur ou d'un bûcher. Ces histoires se trouvent notamment dans certains journaux du XVII^e siècle, comme le « *Mercur galant* », et propagent, avec force détails, le récit des atrocités commises par ces créatures sanglantes. Mais la forme du vampire n'est pas assez effrayante symboliquement, et finalement, il reste assez discret dans les ouvrages.

Au contraire, le mythe de loup garou continue à se propager, à travers les siècles, pour atteindre une grande couverture aujourd'hui, sans aucun doute grâce au succès des films et séries de science-fiction ces dernières années. Quoi de plus normal, quand l'ouverture du clip de Michael Jackson pour sa chanson « *Thriller* »⁴⁰, tube mondial, se fait par le hurlement d'un loup à la lune, tandis que des zombies et autres goules dansent dans un cimetière. La valeur du loup-garou aujourd'hui a considérablement évolué et s'auréole d'un certain romantisme. La lycanthropie n'est plus vue comme une malédiction transformant un être humain en créature du Diable, mais plutôt comme une maladie, incurable, certes, mais acceptable, ou encore une modification génétique imposée, sorte de retour aux sources bers le protecteur du clan incarné par les berserkers. Le loup garou est, dorénavant, systématiquement associé à la pleine lune, et ceux qui maîtrisent le changement disposent alors à la fois d'une arme terrible et d'un moyen de se situer hiérarchiquement dans la meute.

⁴⁰ Mickael Jackson, *Thriller*, paroles de Rod Temperton, Album *Thriller*, 1982. Son clip ne dure pas moins de 14 minutes et dont le réalisateur n'est autre que John Landis, qui avait dirigé « le loup garou de Londres », sorti en 1981.

Aujourd'hui, chez certains auteurs, comme Laurell K. Hamilton⁴¹, le loup-garou côtoie d'autres races (léopards-garous, rats-garous...), mais reste en général dominant, n'ayant souvent pour seul maître que le vampire. Toutefois, on constate tout de même une certaine rébellion vis-à-vis de cette figure diabolique, associée à la luxure, l'argent et la violence. Il y aurait donc à la fois une transformation de la représentation du loup garou, et un glissement vers une position hiérarchique qui se maintient auprès d'un maître puissant, mais en progression par rapport à d'autres créatures de l'ombre. Le mythe du loup-garou évolue, mais ne disparaît pas, malgré les explications scientifiques reposant sur une construction lente et enrichie de mythes issus de différentes cultures, conduisant à une figure actuelle riche et complexe.

On peut séparer les textes relatifs à la lycanthropie en différentes périodes distinctes, définissant des mouvements majeurs et une certaine filiation des textes, attestant du poids des intellectuels dans la propagation du mythe. La première est celle de l'Antiquité, on y trouve concrètement la plupart des textes fondateurs, ceux qui constituent la base des discours des philosophes et démonologues qui traiteront du sujet les siècles suivants. Nous avons choisi d'en sélectionner une dizaine, les principaux, qui sont issus de grands auteurs. Quatre sont des récits plus ou moins circonstanciés, qui mettent en scène un ou plusieurs loups garous, notamment leur transformation. Certains auteurs sont grecs ou romains comme Pline, Virgile, Ovide, Pomponius Melia ou encore Pétrone. On y trouve aussi des récits mythiques, mettant à jour l'importance du rôle du loup dans le pouvoir des dieux et leur rôle dans le renouveau de l'humanité. Deux autres sont des traités théologiques, réalisés par deux docteurs illustres que sont saint Thomas et saint Augustin. Le loup garou n'y est pas spécialement agressif, victime de la magie ou de la sorcellerie, avec l'aval de Dieu, même si les théologiens s'interrogent sur l'explication réelle de cette transformation. Enfin, Apulée propose un traité sur la transformation des hommes en animaux, avec de multiples références à la magie.

⁴¹ HAMILTON, Laurell K, la saga Anita Blake, aux éditions Milady

Le mythe du loup-garou est une construction longue, qui semble s'inspirer de nombreux éléments de mythologies et des croyances répandues au Moyen-Age, notamment à travers la religion catholique. Inspirée du loup commun, la lycanthropie s'appuie sur la peur du diable, puisant des éléments au quotidien, dans les attaques et morts sanglantes dues à des animaux. Certaines furent démenties plus tard, mais quelques unes restent inexplicables, renforçant le mythe.

La mythologie, à elle seule, n'explique pas la constance de la peur du loup-garou, et la deuxième période, qui va véritablement implanter le mythe est celle du Moyen Age. Le contexte médiéval est rempli de croyances et d'environnements propices à l'assise de cette croyance. Plus particulièrement, la religion catholique et les peurs qu'elle véhicule sur la nuit, le diable et les créatures nocturnes vont y jouer un grand rôle. De nombreux éléments vont pouvoir se greffer autour de ces superstitions pour attester de la présence du loup-garou, animal du diable et de la sorcellerie. Devenu prédateur, le loup est très craint à l'époque médiévale, et nourrit de nombreux récits et superstitions. A cette époque, le loup figure en bonne place dans le bestiaire du diable, et les récits associant les deux se multiplient. On apprend ainsi que le diable « aimait particulièrement revêtir l'aspect d'un loup pour se rendre au sabbat », et qu'il étendait cette métamorphose aux sorciers qui l'accompagnaient. Il s'agit pour la plupart de récits littéraires ou de témoignages qui vont à la fois attester de la réalité de la lycanthropie, et surtout assurer la diffusion de ce mythe dans les classes supérieures, puis par ricochet dans les classes plus humbles. Peu à peu, les veillées contribuent à répandre de façon générale cette croyance dans le loup-garou, attestée finalement par les plus grands esprits de l'époque, comme Gervais de Tilbury, Giraud de Cambrie, Guillaume d'Auvergne... Le loup garou est souvent plus victime de son état que bête féroce, avec une certaine indulgence, voire un certain respect.

Deux raisons majeures font du loup un animal très craint à cette époque : d'une part la présence de loups mangeurs d'hommes sur tout le territoire, et

d'autre part le déclenchement d'épidémies de rage, qui le touchent aussi bien que certains chiens errants, et qui le poussent à enfreindre une règle ancienne : ne pas attaquer un prédateur direct. Dès lors, le mythe du loup garou se nourrit de ces attaques, et prend de l'importance, chaque victime sanglante étant, dans le doute, attribuée à cette créature démoniaque sujette à la pleine lune, et si proche du diable. Dans le « dictionnaire du diable⁴² » de Villeneuve, on apprend ainsi que « le diable aimerait beaucoup se transformer en loup ». Ce choix s'expliquerait donc en partie par les capacités naturelles de cet animal redoutable et simulateur. Une certaine endurance, une musculature puissante, des dents féroces et un instinct de chasseur.

On constate qu'il existe des sources variées, qu'elles soient littéraires ou judiciaires. L'une des premières allusions précises au loup-garou est inscrite dans le livre XIX du « *Decretum*⁴³ » de Burchard, évêque de Worms entre 1008 et 1012. Dans son « *De universo*⁴⁴ » de Guillaume d'Auvergne, daté du XIII^e siècle, d'autres mentions y sont faites, selon les principes de la thèse augustinienne. Le loup-garou y est un être profondément endormi, que le démon habite tandis qu'il se repose, en prenant l'apparence d'un loup, renvoyant à l'idée de l'alter ego, d'une certaine manière. Les récits traitant de la lycanthropie sont souvent les mêmes, toutefois, nous pouvons distinguer deux types d'écrits majeurs. Le premier est celui du « lai », comme celui de Bisclavret, rédigé par Marie de France au XII^e siècle, ou celui de « Renard le contrefait », un récit anonyme du XV^e.

Au Moyen Age, l'approche est différente, selon les périodes et selon les auteurs. Marie de France trace une figure romantique du loup-garou, malgré lui, dans un triangle amoureux dont il est la victime. C'est le cas également pour le loup garou d'Arthur et Gorlagon⁴⁵, récit anonyme du XIII^e siècle, ou encore du Bisclavret⁴⁶ de Edouard d'Anglemont au XV^e siècle. Dans ces quatre récits, le

⁴² VILLENEUVE, Charles, *Dictionnaire du diable*, éditions Omnibus, Paris, 1998, 1084 p.

⁴³ BURCHARD de Worms, *Decretum*, 1008-1012, édition consultée BURCHARD De Worms, *Decretum libri*, édité par Kölzer Théo, Aalen, Scientia verl, 1992, 31 p.

⁴⁴ AUVERGNE, Guillaume d', *De universo*, Publisher, Georg Stuchs, 1497. Length, p.n.c.

⁴⁵ Anonyme, *Arthur et Gorlagon*, voir en annexes p 479

⁴⁶ ANGLEMONT, Edouard d', *Bisclavret*, voir en annexes de ce travail p.436

loup-garou est avant tout un homme amoureux, qui révèle sa condition à sa femme. Cette dernière décide alors de se débarrasser de son mari après révélation du noir secret de la transformation.

Ces textes font appel aux idées mêlant hommes et bêtes dans la religion, notamment catholique, de l'époque. L'idée est que, dans ce cadre, l'utilisation d'une figure cynocéphale renvoie à la frontière mince existant entre humanité et bestialité. Le loup-garou est donc la représentation parfaite pour questionner le thème. C'est d'ailleurs la raison clairement affichée par les femmes des récits mentionnés ci-dessus pour soudain haïr leur mari. Le fait de devoir coucher avec un homme qui se transforme plusieurs jours par semaine en loup déclenche une haine immédiate de celui qu'elles aimaient tendrement jusque là. Dans ces textes, il y a toujours un élément extérieur qui intervient pour déclencher le changement : habits, rameaux... L'homme s'appuie sur autre chose que sa nature propre pour devenir animal, il ôte certains de ses attributs, qui font de lui un humain pour pouvoir basculer en bête.

Dans Arthur et Gorlagon, une autre dimension intervient également, car pour réaliser la transformation, il faut ajouter une formule « sois pourvu de l'intelligence du loup » pour qu'il soit totalement homme. En l'occurrence, la femme adultère se trompe, ce qui permet à son époux de se sauver. Mais la question de la conscience reste globalement peu évoquée dans l'ensemble des écrits. Les récits des démonologues en charge de ces procès attestent des récits populaires qui circulent en cette période. De fait, là encore, il est possible d'en distinguer deux types. Le premier est celui qui transparait dans les témoignages relevés par les magistrats comme Henry Boguet ou Nicolas Rémy. Ces récits reflètent les croyances de la population associées aux aveux obtenus lors de l'enquête.

Après le XV^e siècle, on trouve également une seconde forme de récit, traitant de la « guérison » de la lycanthropie. Henri Boguet⁴⁷ étend d'ailleurs la

⁴⁷BOGUET, Henri, *Discours exécrationnel... op. cit.* chap XLVI

transformation de l'homme en animal à d'autres espèces que le loup, citant de nombreuses références antiques telles que Circée changeant les compagnons d'Ulysse en pourceaux chez Homère, ou Lucius et Apulée transformés en ânes...

Dans son « discours exécration des sorciers », Henri Boguet pose la question de la conscience. Il considère qu'il est impossible de placer un esprit, issu de Dieu, dans le crâne d'un animal diabolique, considérant qu'il est impensable d'imaginer qu'après avoir perdu son âme raisonnable l'homme ne pourra la récupérer. Il affirme que même le Diable ne peut faire subsister l'âme dans l'air. Il estime donc que la transformation est impossible, et qu'il s'agit d'une fascination orchestrée par Satan.

Pour toutes ces raisons, nous avons choisi ici de retenir divers documents écrits et images. Au Moyen Age, ce sont les théologiens qui vont diffuser le mythe au travers de nombreux écrits. Cela s'explique par le fait qu'à cette époque, « la théologie fait appel à la raison, elle devient une science »⁴⁸ La religion a permis de développer la réflexion philosophique en permettant d'une part la collecte de données, et d'autre part sa conservation à travers le temps. Désormais, de grands penseurs s'attachent à comprendre les choses de façon plus systématique. De l'initiateur de cette pensée, Guillaume d'Auvergne, à celui qui en a fait le sommet de la construction intellectuelle, Saint Thomas, ces auteurs travaillent avec acharnement sur « la raison illuminée par la foi »⁴⁹. Cette nouvelle gymnastique repose particulièrement sur une structure de réflexion, une méthodologie qui permet de pousser plus loin la recherche de sens. Elle part ainsi du commentaire de texte, ou *lectio*, qui consiste en une analyse grammaticale, pour ensuite s'attacher à la science et à la pensée à travers la *sententia*. Mais c'est surtout la discussion qui permet d'appréhender les problèmes qui y sont dissimulés. C'est la révélation de la problématique ou *questio*, qui nourrit la plupart des découvertes et des avancées de cette époque. Nous émettions précédemment l'hypothèse que c'étaient notamment par le biais des intellectuels que le mythe du loup-garou

⁴⁸LE GOFF, Jacques, *Les intellectuels au Moyen Age*, éditions du seuil, 1947, p. 100

⁴⁹ *ibidem*

s'était répandu de la sorte. Cela se comprend en partie, si on regarde l'évolution culturelle de cette période. Le clergé était alors seul détenteur du savoir, de la copie des manuscrits. Ces derniers étaient réalisés dans les ateliers copistes, d'abord installés uniquement dans des établissements religieux avant de se diffuser avec l'alphabétisation dans des échoppes d'artisans copistes.

Dans la majorité des cas, les livres ainsi patiemment recopiés et savamment illustrés n'avaient aucune ambition éducative. Ces ouvrages étaient généralement achetés par de riches aristocrates pour enrichir leur collection, d'autant que les plus célèbres théologiens s'inspirent d'auteurs anciens pour amorcer leurs travaux. Henri Boguet, quant à lui, considère que « Satan quelquefois endort le sorcier derrière un buisson et qu'il va lui seul exécuter ce que le sorcier a en volonté, se faisant voir en apparence de loup, et cependant il trouble tellement l'imagination du sorcier qu'il lui semble qu'il ait été loup et qu'il ait couru et tué des personnes et des bêtes.⁵⁰ » Henri Boguet mêle dans son ouvrage toutes les questions qui recouvrent l'animal, la bête et le diable, dans une société pleine de superstitions, mais en même temps en pleine réflexion scientifique sur de nombreux sujets. Le démonologue se place ainsi au croisement des chemins du scientifique, du juriste, et pourtant en proie au doute malgré sa croyance au diable.

La dernière période s'attache à étudier et expliquer ce phénomène, ainsi qu'à diffuser les connaissances dès la Révolution et l'avènement de la Raison pour courir jusqu'à nos jours. Les textes de Collin du Plancy prennent une autre dimension au XIX^e siècle lorsqu'on les oppose à d'autres documents. Ainsi, la place du diable se trouve fortement modifiée dans la « Sorcellerie » vue par Charles Louandre en 1853. Dans cet ouvrage, Charles Louandre accorde parfois une puissance nettement supérieure au sorcier sur le diable, puisque le premier peut ordonner au second « lui même d'entrer dans le corps de la victime et alors on voyait se produire, par l'effet du maléfice, tous les phénomènes de la

⁵⁰ BOGUET, Henri, *Discours exécrationnel*... op. cit. chap XLVI

possession.⁵¹ » À partir de cet instant, comme dans la grande majorité des écrits traitant du sujet, la description de la transformation ne fait pas baisser l'angoisse tant les détails sont effrayants « les ensorcelés qui portaient en eux un autre être, se détournaient de la société des hommes pour s'exiler dans les cimetières, et jusque dans les tombeaux. Leur figure avait la couleur du cèdre, leurs yeux rouges comme des charbons sortaient des orbites, leur langue roulée comme un cornet pendait sur leur menton et le contact et la vue des choses saintes produisaient sur eux le même effet que sur les hydrophobes. La médecine était impuissante à les guérir, et ils mouraient souvent comme suffoqués par le diable»⁵². On peut constater à cette description que l'idée fréquemment émise pendant le Moyen Age, qu'il est impossible à deux créatures de vivre dans le même corps, sans que l'humain ne décède, est devenu un fait au XIX^e siècle.

Dès lors, la position des instances administratives et religieuses sur la sorcellerie change, même si la relation loup-garou-sorcier perdure dans le folklore. Peu à peu, les récits se modifient. Au XIX^e siècle les récits continuent à mentionner dieu, diable et procédures complexes et symboliques pour décrire les métamorphoses, mais dès le XX^e, les nouvelles et récits changent notablement. Très prolifiques les deux siècles écoulés forment un réservoir de textes plus ou moins romancés. Pour ce travail, nous avons choisi d'en sélectionner une vingtaine, nous paraissant plus adaptés et plus révélateurs que les autres. Parmi eux, certains sont des compilations de données sur la lycanthropie accompagnées de critiques plus ou moins scientifiques, tandis que d'autres, les plus récents, sont des ouvrages littéraires ou des nouvelles, très romancées, explorant l'imaginaire relatif à la bête. Parmi ces derniers, les succès de librairies ou de séries télévisées mettent en scène une version souvent plus romantique de la bête diabolique évoquée jusque là dans la plupart des textes ou des images.

Si les auteurs ne se privent pas d'écrire sur la question depuis l'Antiquité, les scientifiques contemporains ont quelque peu ralenti la recherche sur la question.

⁵¹ LOUANDRE, Charles, *La sorcellerie*, op. cit. p. 29

⁵² LOUANDRE, Charles, *La sorcellerie*, *idem*. p. 69

Toutefois, certains profitent des moyens offerts par la technologie pour exploiter les données concernant le loup pour proposer de nouveaux éclaircissements.

Première partie : La construction du mythe dès l'Antiquité

L'Antiquité et le Haut Moyen Age compose la première période que nous avons délimitée. Elle s'appuie sur des textes assez similaires, dont la filiation est clairement annoncée par leurs auteurs eux-mêmes. C'est l'époque durant laquelle le loup garou n'a pas réellement de valeur propre : il se charge de positif ou de négatif selon son environnement sociétal, toutefois, on considère qu'il dispose d'une représentation globalement positive. Il est parfois difficile de dater des textes qui n'ont pas toujours été retrouvés, mais nous avons pris le parti de les positionner à leur époque d'origine. Chronologiquement, ce sont les premiers témoignages de leur existence, qui seront par la suite utilisés par les philosophes attester de leur présence. Ces textes proviennent souvent d'intellectuels et d'érudits de l'époque comme Ovide⁵³, Pline l'Ancien⁵⁴, ou Saint Augustin⁵⁵, qui disposent d'une aura qui fait davantage office de preuves de l'existence du loup-garou que du simple rapport d'un mythe par un intellectuel.

On constate cependant peu à peu que des questions théologiques ou morales sont posées pour répondre au malaise exprimé par la religion catholique, en pleine expansion, devant l'idée d'une cohabitation de deux esprits (dont un animal) dans un seul corps ou d'une transformation qui ne soit pas d'ordre divin. En effet, une telle interprétation du pouvoir créateur de Dieu s'apparente à un blasphème même si certains auteurs s'empressent alors d'en proposer des versions dans lesquelles la foi d'un homme de Dieu permet le retour de la bête vers le bien ou le rôle prépondérant de Dieu dans cette punition qui devient divine.

⁵³ OVIDE, *Les métamorphoses*, I, 209, v174.

⁵⁴ PLINE l'Ancien, *Histoire naturelle*, livre VIII, Chapitre 22, 230.

⁵⁵ SAINT AUGUSTIN, *La cité de Dieu*, op. cit., t. III, *passim*

Des explications sont alors énoncées par les docteurs en théologie (essentiellement Saint Augustin), amorçant les nouvelles approches ayant cours au Moyen Age, puis lors de la noire période des démonologues. Les récits des littéraires et théologiens du Moyen Age mentionnent fréquemment des textes de mythologies gréco-romaine ou nordique. Cette littérature apporte des éléments fondateurs au mythe, mais surtout à son positionnement sur l'échelle du bien et du mal. Selon sa provenance, elle traduit un rapport à l'animal et à la bestialité variable et susceptible d'orienter la perception du loup dans la morale, surtout religieuse d'ailleurs. C'est avant tout cette dernière qui varie avec le temps : parfois victime, parfois démon, le loup-garou et sa violence intrinsèque changent de visage selon les documents. Qu'ils l'utilisent pour en faire un protecteur du clan ou une bête destructrice, les auteurs restent rarement indifférents à cette figure monstrueuse, combinant qualités et défauts de la bête et de l'homme pour en faire la meilleure machine à tuer qui puisse être imaginée. Parfois atout de valeur dans la victoire d'une tribu, grâce aux qualités de ses guerriers, l'homme qui se perd dans la bête peut aussi se montrer sanguinaire et totalement néfaste, perdu tant physiquement que moralement. Les deux facettes sont présentes dans les récits mythologiques, et vont se décliner sur l'échelle des gris par la suite.

Chapitre 1- L'animal comme principe fondateur du loup garou

Selon notre hypothèse, la propagation du mythe dans la société aurait un rôle important dans la construction de la relation entre l'imaginaire collectif et la vision du loup dans la société. Cela expliquerait que les avis soient si souvent partagés entre ceux qui vénèrent l'animal et ceux qui voudraient le voir détruit. En fonction du rapport des uns et des autres à la nature, à la foi et à l'interprétation qui est faite des mythes, on obtient des approches très différentes qui enrichissent les récits jusqu'à nos jours. Ce qui nous importe ici, est de constater dans quelle mesure les récits associés à l'Antiquité mettent en évidence cette dualité du loup, et les conséquences que cela pourra avoir par la suite. Par ailleurs, connaître la valeur des récits de l'époque en termes de moralité, nous permettra ou non de privilégier l'idée selon laquelle le loup-garou a une valeur d'exemple, qui perdure jusqu'aujourd'hui. Concrètement, lorsqu'on regarde les récits sur les loups garous (ou non) qui ont traversé les siècles, plusieurs éléments de morale semblent apparaître. Nous nous contenterons d'examiner en détail les récits européens, mais il faut bien être conscient qu'il existe autant de mythes que de cultures. Certains utilisent plus spécifiquement la figure du loup comme c'est le cas pour les tribus de natifs américains⁵⁶ mais cela peut aussi concerner les ours⁵⁷ ou bien les ânes⁵⁸. Dans ces peuples, la nature prend une dimension marquante où l'esprit du loup a d'autant plus de valeur qu'il a une place à part dans la chaîne alimentaire.

Toutefois, malgré l'intérêt et la richesse des récits amérindiens, nous avons décidé de demeurer en Europe et de nous attarder sur les mythologies gréco-romaines et nordiques qui comportent de nombreux exemples de récits parlant de loups et loups garous. Cela s'explique notamment par la prédominance des

⁵⁶ <http://nature.ca/notebooks/français/loup.html> Site consulté le 4 mars 2015

⁵⁷ Voir les guerriers berserkers

⁵⁸ Chez Apulée par exemple

termes issus de racines occidentales, comme loup-garou, warou, wiro.. présentés dans l'introduction. Il semblerait ainsi que la culture occidentale tienne une bonne part dans la construction du mythe, notamment dans les récits actuels, comme la dernière partie tentera de le démontrer ultérieurement. Le loup dans les mythes est tour à tour craint et aimé : craint par son aspect et sa sauvagerie, aimé pour sa force et sa puissance lorsqu'elle se range au côté des hommes. Son rôle semble celui d'un exemple, de l'incarnation du mal la plupart du temps, puisque la transformation en bête sauvage arrive forcément au moment fatidique : de Lycaon à Ulysse en passant par Fenrir, ces créatures à puissance phénoménales perdent leur caractéristiques les plus mesurées pour basculer dans la férocité, avec une punition à la mesure du crime commis. Dès lors, on pourrait considérer que la transformation en animal est ce qui peut arriver de pire à l'homme, qui doit se garder de ses mauvais penchants au moins autant que de l'animal en lui-même. C'est à travers l'étude des grands mythes puis de la construction de la lycanthropie dans les écrits du début de Moyen Age que cette évolution se perçoit plus clairement.

A- La place de *canis lupus* dans les mythe originels

« Implacable, résistant, discret, méfiant »⁵⁹, le loup est un animal qui concentre un certain nombre de qualités très appréciées dans le monde de la chasse, qu'il s'agisse des hommes ou des animaux. Laurent Durand-Vaugaron vante « la puissance physique de l'animal, insistant sur la musculature du cou et des épaules, les 42 couteaux acérés, crocs ténébrans, meule broyante de la denture, virtualités illimitées de mobilité et de rapide migration [...] quelques réserves sur le chapitre du courage, ils louent sont intelligence nuancée de finesse et de prudence défiante⁶⁰ ». Ces qualités s'avèrent tout aussi efficaces lorsqu'elles sont au service du clan ou lorsqu'elles sont un vecteur de valeurs morales autant que philosophiques. L'animal n'est pas encore une créature du diable et peut se parer d'une aura aussi bien positive que négative selon les cultures. L'Antiquité propose des textes fondateurs qui vont s'éparpiller dans les autres cultures. Il nous semble intéressant de connaître les différents aspects sur lesquels les intellectuels antiques se sont arrêtés, se faisant écho des traditions et croyances de peuples qui ont pour certains aujourd'hui disparus. Ces textes, largement détaillés, enrichiront par la suite les travaux des théologiens, démonologues, auteurs des Lumières voire même des écrivains et romanciers actuels pour créer le fondement des caractéristiques attribuées au lycanthrope type.

Cette construction du mythe du loup-garou s'appuie donc sur une structure établie à partir de l'animal, du loup, commun ou non, mais auquel on attribue une véritable intervention dans la vie des sociétés humaines. Qu'il s'agisse de présages, de punition ou d'arme secrète, l'animal est ici vu comme une force de la nature, très différente de l'homme mais avec des points de contact réguliers, pour le meilleur comme pour le pire. Les auteurs les plus illustres se penchent sur la question, permettant aux générations suivantes d'accéder aux textes relatifs aux mythes et légendes de l'Antiquité, ces textes qui ont fondé nos civilisations à un moment ou à un autre. Qu'il s'agisse de la Rome ou de la Grèce Antique pour les pays méridionaux ou bien des légendes vikings pour les peuples nordiques,

⁵⁹DURAND-VAUGARON, Louis, « Le loup en Bretagne pendant 100 ans (1773-1872) d'après des documents inédits », op. cit. p 291

⁶⁰ idem, p. 292

chacune de ces traditions participe à plus ou moins grande échelle à la mémoire collective inconsciente de toute l'Europe, voir des autres continents lors de leur colonisation. Récits plus ou moins étayés, précis et revendiqués, ces textes nous permettent de mieux comprendre comment nos ancêtres envisageaient la présence de l'animal sur leur territoire et les conséquences sur la culture humaine.

Il est toutefois trop tôt pour tirer une valeur scientifique réelle des sources à notre disposition. Pour suivre le développement de l'animal, notamment en Europe, il faudra attendre afin de bénéficier des archives documentaires de l'église et des administrations françaises

1- Mythologie et auteurs antiques

Une dimension culturelle de l'Antiquité grecque, nous intéresse au premier plan ici : la mythologie. En effet, les premières mentions du loup-garou en tant que tel se font dans la mythologie, ce qui pose la question d'en connaître la valeur. Pierre Brulé s'est attaché à détailler la notion de mythe et apporte un éclairage intéressant sur le sujet qui nous intéresse ici, puisque Lycaon fait partie intégrante de la mythologie grecque. Pierre parle de « récit fabuleux, souvent d'origine populaire, qui met en scène des êtres incarnant sous une forme symbolique des forces de la nature, des aspects de la condition humaine »⁶¹ pour questionner le sujet. Il y ajoutera la dimension fondamentalement fictionnelle du récit avant de conclure que de fait, la meilleure définition serait en réalité différente, puisque les forces de la nature n'y sont pas en réalité systématiquement représentées. Sa théorie selon laquelle « la mythologie grecque n'est imaginable qu'au moyen d'une anthropomorphisation du divin et aussi de son anthropo-psychisation »⁶² va dans le sens de notre réflexion. Dès lors, l'image du loup garou a vraiment pour vocation d'offrir un cadre de pensée, une manière de matérialiser les comportements et attitudes pour en discuter sans attaquer trop agressivement l'individu. Cette prise de recul permet, au même titre que d'autres procédés littéraires, de traiter des questions morales plus complexes ou plus intimes.

⁶¹ BRULÉ, Pierre, *La cité grecque à l'époque classique*, PUR, 1994, p. 98

⁶² BRULÉ, Pierre, *La cité grecque à l'époque classique*, op. cit. p. 104

Comme nous le proposons pour le loup-garou, la mythologie permet de représenter peurs et attentes des hommes au travers d'une cohérence dramatique, fondée sur des principes littéraires autant que des préoccupations quotidiennes. Si le raisonnement de l'auteur nous conforte en un sens dans notre questionnement sur la représentation des peurs et attentes des hommes au travers de la figure du loup-garou, il nous met aussi en garde contre la difficulté d'interprétation des mythes. Pierre Brulé souligne la difficulté d'interpréter la mythologie pour laquelle nous n'avons guère de documents fondateurs. Il est seulement possible d'en situer le premier enregistrement littéraire. Cette idée nous paraît également fondamentale en ce qui concerne les loups garous, dont nous avons certes des traces datées dans certains écrits d'intellectuels antiques mais finalement aucune datation originaire. Ainsi, plusieurs auteurs nous proposent des éléments liés à la transformation en bête et apportant un éclairage sur les raisons, le fonctionnement et la signification du mythe qui constitue véritablement un fondement à toutes les représentations du loup-garou mentionnées dans ce travail. Ils mettent ainsi en exergue une créature dont le positionnement sur l'échiquier du mal varie du tout au tout selon la personne qui en parle, et selon l'époque à laquelle elle en parle.

Toutefois, comme l'écrit Pierre Brulé, « pour mieux parler du mythe, le meilleur moyen est d'en donner quelques échantillons »⁶³. Ainsi, parmi la somme de penseurs de cette première période, nous avons décidé de nous attarder sur quelques auteurs, jugés ici plus pertinents, à plusieurs titres, dans la question de l'installation du mythe du loup-garou. D'abord, ce sont les références de leur époque, ce qui nous permet de catégoriser les récits d'après une filiation directe, naturellement propagée par les auteurs. Ensuite, cette mise en visibilité se fait par l'intermédiaire des écrits liés à la théologie dans les siècles suivants, notamment chez Saint Thomas ou Saint Augustin. Dès lors, il convient d'étudier de façon plus précise le contexte de chacun d'entre eux, afin de mieux cibler la position attribuée au loup garou en fonction des racines de ces auteurs et de leur filiation

⁶³ ibidem

intellectuelle. Tribulations d'Ulysse, fondation de Rome ..., la majorité des épisodes narrés dans la mythologie en général se retrouvent dans les écrits d'auteurs célèbres de l'Antiquité diffusant par là-même les premières histoires basées sur les transformations de l'homme en loup, autant aux lettrés de l'époque qu'aux populations autour d'un feu ou des scolaires un peu plus tard.

Parmi les premiers auteurs marquants, Homère fait figure de précurseur, même s'il est difficile de savoir qui. Ce poète épique grec fut crédité au VIII^e siècle av. J.-C. par les « homériens », ses descendants spirituels, de la paternité de l'Illiade et de l'Odyssée, narrant les aventures des dieux et héros de l'Antiquité, et plus particulièrement celles d'Ulysse et de ses compagnons, dont la date approximative de rédaction du premier volume est fixée au VIII^e siècle. Les récits qui sont signés de ce nom nous apportent des éléments notables sur la transformation homme-animal qui seront repris par la suite. Toutefois, quatre auteurs semblent particulièrement intéressants dans une approche chronologique de la représentation de la lycanthropie au travers des siècles.

Virgile, né Publius Vergilius Maro le 15 octobre de l'an 70 av. J.-C. en Lombardie, a vu le jour sous le consulat de Crassus et Pompée dans une famille de la petite bourgeoisie, d'origine gauloise. Il fréquente beaucoup les poètes proches du consul après avoir fait des études approfondies en lettres, philosophie, rhétorique, droit, médecine et mathématiques à Crémone, puis Milan, Rome et Naples auprès de maîtres prestigieux comme le furent Siron⁶⁴ ou Philodème⁶⁵, deux épicuriens. Ami du poète Horace, dont il dit que c'est la moitié de son âme, il écrit de nombreux ouvrages, comme les Bucoliques ou l'Enéide. Dans ses textes, il traite souvent des caractéristiques de la société dans laquelle il vit, notamment par des critiques à mots couverts de la manière dont gouverne l'empereur. Pris au milieu des guerres civiles de l'époque, il voit ses terres confisquées. En 19 av. J.-C., il part en voyage en Grèce et en Asie, et travaille sur l'Enéide avant de se consacrer à l'étude la philosophie. Il va rencontrer Auguste à Athènes et va revenir

⁶⁴ Siron : épicurien mentionné dans les écrits de Virgile et Cicéron

⁶⁵ Philodème : épicurien dont les écrits sont repris par les pères de l'église comme Prudence de Troyes ou Grégoire de Tours.

à ses côtés en Italie. Sur son lit de mort, il aurait demandé qu'on brûle son manuscrit, toujours inachevé, mais l'empereur va refuser et décide de le faire publier. Là aussi, Virgile constitue une véritable référence pour les écrivains chrétiens qui oscillaient entre une certaine admiration pour le poète et la défiance envers son paganisme affiché. Dans certains de ses écrits, des références à la métamorphose nous offrent des apports intéressants, notamment au regard de sa valeur aux yeux des générations ultérieures. En effet, il sera une source de réflexion et d'inspiration pour de nombreux auteurs du Moyen Age, qui y voient « le plus grand poète⁶⁶ »

C'est également le cas d'Ovide, de son vrai nom Publius Ovidius Nabo, né autour du 20 mars de l'an 43 avant Jésus Christ, dans la ville de Sulmona. Ce poète latin, issu d'une famille aisée, étudie la rhétorique à Rome, avant de partir en voyage dès l'âge de 18 ans vers Athènes. Il en revient transformé, et devient rapidement l'un des auteurs favoris des débuts de l'empire, à travers ses nombreux poèmes légers ou mythologiques. Cette figure dominante de la société avant d'être exilé sous Auguste pour une raison qui reste obscure, même si certains considèrent que ce sont ses poèmes érotiques qui lui ont valu la défaveur de l'empereur ou encore une histoire d'adultère dans une société très moralisatrice contrôlée par Auguste. Il revient ensuite aux poèmes mythologiques. Il meurt autour de 17 après JC, ans la vile de Tomis⁶⁷. On sait également qu'Ovide eut une influence considérable sur les écrivains romains ultérieurs, puis par les auteurs du Moyen Age et de la Renaissance. Ses « Métamorphoses » sont une source très riche sur le changement de l'homme en animal.

Enfin, Saint Augustin nous intéresse plus spécifiquement. D'une part, parce qu'il est à la fois un intellectuel très important aux écrits ayant valeur de référence et d'autre part, par son appartenance à la religion catholique, ce qui en fait une passerelle entre le monde profane et le monde religieux selon notre hypothèse. Nous avons en effet posé l'idée que ces auteurs sont pour une bonne part

⁶⁶ LECLANT, Jean, *Dictionnaire de l'Antiquité*, Paris, puf, coll. « Quadrige, Dicos Poche », 2005, article sur Dante

⁶⁷ Tomis est une ville située dans la Roumanie actuelle

responsables du socle culturel qui fera par la suite du loup garou un mythe vivant, en diffusant, étayant et interrogeant ces histoires. Ainsi, le livre « la Cité de Dieu ⁶⁸ » de saint Augustin est particulièrement utile à notre étude car comme le dit Laurence Harf-Lancner « en insistant sur la fiabilité des sources, il affirme la véracité des récits et élabore une véritable théorie de la métamorphose ⁶⁹ ». Pourtant le loup a une image qui peut être également très effrayante et ce de manière naturelle, par son aspect efflanqué, ses crocs menaçants et sa capacité à chasser efficacement en meute, ce qui en fait un adversaire à la mesure de l'homme autant que pour sa part d'ombre, son état de créature féroce et nocturne qui se déplace sans bruit. C'est toute l'aura sombre de la nuit et de la sauvagerie qui intervient alors et renforce encore la peur de l'être qui laisse apparaître la noirceur de son âme au travers de sa forme animale. Cet aspect sera largement repris par la suite par les théologiens et démonologues lors de la traque des sorciers capable de se transformer.

Ce sont donc des auteurs qui servent de référence aux intellectuels du Moyen Age qui nous permettent de questionner les bases les plus antiques du mythe. Par la suite, ce sera une clef pour vérifier les éléments qui restent et ceux qui se renouvellent au fil des siècles.

2 - Le loup et mythologie grecque

Les origines de la lycanthropie remontent pour une bonne part à la mythologie grecque et romaine. En effet, l'une des premières références historiques les plus anciennes faites à la lycanthropie mentionne Lycaon, condamné par Zeus à errer sous la forme d'un loup ⁷⁰. Cette punition lui fut infligée par le père des dieux, pour avoir commis un crime jugé impardonnable et tout juste acceptable de la part d'une bête sauvage et féroce.

⁶⁸ SAINT AUGUSTIN, *La cité de Dieu*, op. cit. p. 9

⁶⁹ HARF-LANCNER, Laurence, *Métamorphose illusoire*, annales économie, sociétés, civilisations, n°40, n1, 1985, p. 209

⁷⁰ HOWARDSON MC, *Dictionnaire de l'Antiquité*, Robert Laffont, Paris, 1993, p. 588

La mythologie romaine va accorder au loup une place de choix, tout comme la mythologie grecque d'ailleurs, notamment en renvoyant aux valeurs fortes de la fécondité, de la protection, de la destruction, de la punition, le soleil ou en représentation de certaines divinités⁷¹. Ainsi la culture antique romaine expose plusieurs récits fondateurs, comme celui de la création de Rome par Romulus. Abandonné avec son frère à la naissance et voués à une mort certaine dans la forêt hostile, ces deux bébés furent recueillis par une louve qui avait elle-même perdu ses petits. Symbole de la dualité de la nature, l'animal montre ici à la fois sa capacité à vivre dans la nature si sauvage et son aptitude à faire le bien, à s'occuper de nouveaux nés, autant fragiles que susceptibles d'avoir la plus grande destinée. A mi-chemin entre civilisation et nature, moitié homme moitié loup, c'est une autre version de la lycanthropie qui voit le jour, quoique fortement marquée par une époque qui voit encore le loup capable du meilleur comme du pire. Ici, la louve les éleva tant et si bien que pendant un temps ils furent de véritables enfants-loups, dont le cas sera étudié en détail jusqu'à nos jours. Plus tard, un berger les adopte et les ramène dans le monde des hommes. On peut noter le paradoxe du berger qui fait entrer le loup dans la bergerie sans en éprouver aucune crainte, et qui va même en tirer profit à la fois moralement et financièrement. Les enfants-loups ne sont donc pas considérés ici comme des prédateurs mais plutôt comme des victimes du destin qu'il faut ramener dans le droit chemin, d'un genre humain tellement mauvais qui va jusqu'à abandonner sa progéniture. Par un concours de circonstances, digne des plus grandes épopées divines, les deux enfants seront en effet retrouvés par leur grand-père, qui en fait des princes dès son accession au trône, les ramenant dans la culture. Du moins, c'est ce qu'on pourrait croire, si un nouvel aléa ne ramenait pas le loup dans ce qu'il peut avoir manichéen.

La dualité du loup, nature/civilisation, est conservée dans la suite de l'histoire puisque Romulus, ayant gagné un concours d'augures contre Rémus, obtient le droit de créer sa ville dont il matérialise les remparts par un sillon. Son

⁷¹ CHEVALIER, Gheebrent, *Dictionnaire des symboles*, Robert Laffont, 1982, p. 374

frère se moque de lui et saute par-dessus le trait, s'absolvant des contraintes légales et culturelles, tel un jeune chiot testant les limites. Romulus tue alors son frère à contrecœur pour avoir violé les frontières sacrées de Rome, obligé de le faire parce qu'il est quant à lui parfaitement intégré à la culture humaine et choisit de respecter sa loi, figure positive de l'homme, là où son frère, rebelle, aura plutôt le rôle du sauvage. A nouveau, la dualité bien/mal, respect/mépris apparaît dans les textes pour servir la morale. La création de la ville ainsi marquée du sang de cet enfant élevé par les loups constitue un épisode fondateur participant au développement du mythe du loup qui est d'autant plus puissant qu'il intervient dans la création même de la civilisation humaine.

Outre les multiples récits mêlant plus ou moins directement le loup aux hommes dans le quotidien, l'animal est présent à d'autres niveaux de la civilisation puisque cette mythologie donne aussi à Apollon le loup pour emblème de ses actes justiciers. Cela s'explique facilement par d'autres récits puisque Zeus, Père des dieux, eut une aventure extra-conjugale avec Lété, qu'il protégea de la colère d'Héra en la transformant en louve, une fois de plus mère-nourricière. Elle put ainsi mettre au monde ses jumeaux Artémis et Apollon sur l'île de Délos⁷². On les appelle ainsi souvent Artémis Lycaea et Apollon lycien, du fait de la nature de leur mère à leur naissance. Le temple d'Apollon était d'ailleurs généralement gardé par un loup de bronze pour le protéger des voleurs.

Une autre explication de la mauvaise réputation du loup trouve son existence auprès de l'aspect symbolique du loup. En effet, c'est un animal nyctalope - qui voit la nuit - et de ce fait se trouve dans un premier temps associé, par définition, à la lumière, nécessaire pour distinguer quelque chose dans l'obscurité. C'est d'abord un outil qui peut être valorisé par l'homme et donc plutôt représentatif d'une valeur positive. Mais peu à peu, avec les récits traditionnels qui se diffusent, et l'avancée dans le temps, le fait qu'il soit nocturne va prendre le pas sur le reste pour le placer dans le bestiaire du Diable. Ce dernier commet souvent ses méfaits à la nuit tombée, qui le protège de la lumière du jour, symboliquement

⁷² LECLANT, Jean, op. cit. p. 44

associée à Dieu et à sa chaleur au Moyen Age. La lumière et l'obscurité jouent un rôle clef dans le processus de transformation du loup-garou à travers la dualité qui



habite cette bête sous différents axes : dualité homme-animal, lumière-nuit, conscience-non conscience... Pour ce qui est de la lumière, elle est clairement « un symbole de la divinité ou de la spiritualité, car c'est elle qui a permis à l'univers, en le révélant, de sortir du chaos originel et qui a repoussé l'obscurité dans ses dernières limites⁷³». Le loup en évoluant dans la nuit ne peut qu'être associé aux ténèbres, élément de terreur très important auprès des hommes depuis bien longtemps, et fortement ancré dans l'imaginaire collectif encore aujourd'hui⁷⁴.

Nous aurons l'occasion de creuser un peu plus tard la question de la symbolique du loup, mais il existe une autre figure emblématique de la mythologie grecque, Hadès, dieu des enfers apparaissait souvent vêtu d'une peau de loup, on le voit représenté de la sorte sur de nombreuses poteries notamment.

Ainsi, dans la mythologie grecque et romaine, le loup est avant tout une figure nourricière, symbole de création et de vie. L'animal participe à la nature, protecteur de l'enfant et garant de sa sécurité, comme peut l'être le chien de nos jours. L'animal est déjà puissant, mais auréolé d'honnêteté, de justice dans plusieurs récits.

On trouve ailleurs mention d'une autre explication quant au mythe de Romulus et Rémus. Outre l'histoire qui valorise le respect d'une règle explicite en termes de diplomatie (ici le respect de la frontière), certains auteurs proposent une hypothèse intéressante. Dans ces récits, le mythe serait avant tout un récit d'initiation à la souveraineté, à la capacité à se maîtriser lors de combats sauvages. Pour appuyer leurs propos, ces chercheurs partent de la signification

⁷³ Dictionnaire des symboles, op. cit., p. 376

⁷⁴ L'une des références majeures des peurs des enfants se révèle souvent dans les monstres de la nuit : croquemitaine, monstre du placard, ou encore dans l'expression elle-même comme le film « Freddy, les griffes de la nuit »...

du mot « lupa », renvoyant à la prostituée romaine. Or, dans plusieurs sources de l'époque, Acca Larentia, épouse du berger qui a recueilli les deux enfants-loups, aurait régulièrement été citée comme étant elle-même une prostituée, sacrée (hiérodoule) ou non. De ce fait, les Larentalia, jours de fête consacrés à la mère adoptive de Romulus et Rémus étaient associés à la mise en valeur de ces femmes de petite vertu. On se trouve dès lors confronté à une sorte de renaissance : la louve, puis la lupa (deux termes identiques dans l'absolu) prennent soin des deux frères pour leur permettre d'atteindre leur destinée et devenir princes puis rois. Avoir d'abord connu l'aspect sauvage pour dépasser les hommes, puis être retournés auprès de la civilisation, de l'éducation pour gouverner. Il s'agirait alors d'un passage obligé pour devenir un homme de pouvoir, sans que le caractère de fauve ne puisse être associé à la négativité. C'est une référence qui a une forte valeur au Moyen Age auprès de l'aristocratie et qui sera fortement reprise au XX^e siècle dans les nouveaux récits de loups garous comme chez Laurell K. Hamilton, qui s'inspire de cette théorie pour constituer la hiérarchie qui régit ces personnages.

Il convient tout de même d'apporter une explication qui interviendra un peu plus tard dans notre réflexion. Le loup étant fréquemment associé à la nuit, comme la majorité des créatures diaboliques, nous avons choisi de nous attarder sur un élément majeur en mythologie : l'alternance du jour et de la nuit. Cette opposition jour-nuit, et par extension à la lune, intervient à plusieurs reprises, aussi bien dans la mythologie grecque que nordique, comme nous le vérifierons plus tard dans ce travail. Dans la mythologie grecque, la succession jour-nuit s'effectue par des cycles réalisés grâce à deux attelages tirés par des chevaux sauvages que seuls deux enfants de Titans peuvent diriger. Hélios, dieu du soleil sur son char d'or éblouissant et Séléné, sa sœur, la déesse de la lune sur son char d'argent. Lorsqu'Hélios atteint « l'extrême ouest de l'occident », il rentre à son palais en « s'embarquant sous la Terre dans une grande coupe d'or qui flottait sur les eaux du fleuve Océan, qui entoure toutes les terres connues »⁷⁵.

⁷⁵ COMMELIN, Pierre, *Mythologie grecque et romaine*, op. cit., p. 43

Le rôle spécifique de Séléné dans la métamorphose liée à la lune sera abordé plus tard, toutefois, il convient ici d'attester de la puissance de l'attelage, qui joue un rôle important dans la mythologie nordique également, citons brièvement le fils d'Hélios, Phaéton, qui, lassé que ses camarades se moquent de lui en l'entendant dire à voix haute qu'il est le fils du soleil, va rencontrer son père en son palais. Hélios, heureux de voir le fils qu'il a eu de Clyméné, va lui promettre de lui accorder son premier vœu. Le jeune homme demande à conduire le char, et son père, désespéré, ne peut le faire changer d'idée et assiste, impuissant, à la perte de contrôle de l'attelage (qui crée la voie lactée en déchirant le ciel hors de la trajectoire habituelle, brûlant toute l'Afrique). C'est Zeus qui met fin à cette aventure en foudroyant le jeune optimiste⁷⁶.

Cette référence fait immédiatement écho à une autre mythologie assez proche, celle du nord de l'Europe, et où l'alternance jour-nuit s'effectue également par des attelages féroces dont la perte de contrôle aura elle aussi de lourdes conséquences. Les loups y ont une bonne place et passent d'une position positive à ennemi numéro un de la race humaine, notamment au vu de ses attaques sur les hommes et le bétail.

Une autre histoire mérite tout de même d'être mentionnée : celle qui lie Séléné au jeune Endymion, dont elle est tombée follement amoureuse⁷⁷. Pour pouvoir le regarder et l'embrasser tant qu'elle le veut à l'abri des regards, elle l'aurait plongé dans un sommeil éternel alors qu'il s'était endormi dans une grotte. Cette idée de sommeil associé à la déesse de la lune pose quelques questions quant à ce que nous verrons plus tard sous le nom de *phantasticum*, une forme de sommeil qui justifie au regard de certains auteurs la métamorphose, nous le vérifierons par la suite.

Enfin, Pline l'ancien (23-79) narre l'histoire de Demaenetus de Parrhasie, dont le motif sera repris fréquemment à différentes époques, comme nous le verrons dans les parties suivantes. On y apprend que l'homme fut « transformé en

⁷⁶ COMMELIN, Pierre, *Mythologie grecque et romaine*, op. cit. p.48

⁷⁷ HOWARDSON, *Dictionnaire de l'Antiquité*, op. cit. p. 357

loup après avoir goûté des entrailles d'un enfant immolé dans le sacrifice de victimes humaines que les arcadiens faisaient encore dans ce temps à Jupiter lycée ⁷⁸». Dans d'autres versions plus tardives, l'homme est renvoyé à ses instincts les plus bas et à la transgression la plus impardonnable, comme Rémus l'avait été lors de la fondation de Rome. Dans ces récits, la transformation qui en résulte dure 9 ans, pénitence qui peut être levée si l'homme transformé ne commet pas l'erreur de consommer à nouveau de la viande humaine. C'est le cas de Demænetus de Parrhasie qui parvient à reprendre forme humaine pour participer aux Jeux olympiques, où il gagne car il bénéficie de tout ce qu'il a gagné sous sa forme animale : endurance, vitesse, force. On voit que le principe de la transformation est ici celle de l'initiation qui vise à transformer un homme en quelqu'un d'encore meilleur, à condition qu'il accepte de regarder ses faiblesses et de les surmonter pour accéder à nouveau à la société. Ce motif est largement repris au Moyen Age, dans les lais, de Marie de France, Bisclavret ou encore Arthur et Gorlagon.

Dans la mythologie greco-romaine, le loup bénéficie donc d'une image plutôt positive et bénéfique en ayant souvent le rôle du protecteur, du sauveur. Pour autant, le loup n'est pas une créature systématiquement appréciée à cause, notamment, de sa tendance à empiéter sur les territoires et troupeaux.

Ces premiers récits constituent la base sur laquelle les intellectuels, notamment en Grèce, puis les théologiens vont s'appuyer pour exposer par écrit ce qu'ils considèrent comme les principes devant être diffusés dans la société pour en assurer le bon fonctionnement : règles de vie, de gouvernement, de morale... Ces écrits seront diffusés par la suite dans toutes les couches de la société à travers les siècles.

Dans la mythologie nordique, nous verrons que la position du loup est un peu plus mitigée : même si globalement la plupart des animaux cités y sont positifs, l'un d'entre eux est clairement positionné vers la crainte et le chaos. Cependant, la trace des loups est matériellement avérée dans les pays nordiques et explique

⁷⁸ PLINE l'Ancien, op.cit. p. 34

peut-être qu'il soit ponctuellement considéré comme la pire menace pouvant être incarnée.

3- Loup et mythologie nordique

La vision favorable du loup est aussi partiellement partagée par la mythologie nordique, tout du moins à ses débuts, pour se terminer par un déchaînement de violence, initié par un loup, longuement maltraité à cause de son apparence effrayante et de sa force prodigieuse, sans compter la prophétie qui lui est associée. Ce dernier, à la différence des autres loups assez classiques, tire son originalité de sa naissance. En effet, il est issu de l'union entre un dieu et une sorcière, rejoignant l'aspect maléfique reproché au lycanthrope, associé au diable et aux sorciers par la suite, faisant de ces récits mythologiques les fondements de la créature qui s'étoffera au fil de l'évolution de la société, pour perdurer jusqu'à nos jours.

Ainsi, les deux premiers loups mentionnés dans les mythes nordiques sont Geri et Freki⁷⁹, les fidèles compagnons d'Odin qui les nourrit physiquement par de multiples offrandes qui lui sont faites par les croyants. Ils ne quittent presque jamais les abords de son trône, profitant de la nourriture refusée par le dieu, qui n'a pas besoin de manger, seulement de boire, ce qui leur donne l'occasion d'être rassasiés en permanence. Malgré leur apparence effrayante, les récits s'accordent pour dire qu'ils sont plus des animaux domestiques que des fauves prêts à attaquer tout ce qui pourrait se manger. Aussi, grâce aux festins permis par Odin, il est plutôt considéré comme un bon présage de rencontrer les deux loups dans les forêts ou pâtures où ils aiment à se promener. Toutefois, si Geri le Glouton et Freki le Vorace sont moins dangereux qu'effrayants, ce n'est pas le cas des trois autres bêtes, qui entraîneront la fin de l'ère des dieux d'Asgaard.

⁷⁹ MABIRE, Jean, *Légendes de la mythologie nordique*, éditions l'ancre de marine, Saint Malo, 1999, p. 62

Skol et Hati⁸⁰ sont deux autres loups qui jouent un rôle fondamental dans l'organisation du monde, notamment à travers l'alternance du jour et de la nuit. Un homme qui s'appelait Mundilfari eut deux enfants, un garçon prénommé Mani, que l'on peut traduire par « Lune », et une fille prénommée Sol, que l'on peut traduire par « Soleil ». Mais, en promettant sa fille en mariage à un humain, l'homme provoqua le courroux des dieux, qui enchaînèrent aussitôt les deux jeunes gens dans le ciel, chacun sur un chariot. Depuis cet instant, les deux loups les y poursuivent inlassablement, rythmant la course du Soleil et de la Lune. Skol tente de dévorer Sol, qui dirige le char du Soleil tiré par les chevaux Arvak et Alsvinn, tandis que Mani et la Lune fuient Hati. Les deux bêtes sont décrites comme « des fauves, l'écume aux lèvres, la langue pendante, s'épuisant dans une course infinie »⁸¹. Leur aspect effrayant et le fait qu'ils poursuivent en permanence et dans un galop d'enfer deux enfants participent certainement à l'aura de crainte que ces loups vont déclencher, amorçant une peur réelle. Par ailleurs, Skol et Hati sont deux termes qui reviendront dans les ouvrages littéraires les plus récents, créant à nouveau de liens forts entre mythologie et société actuelle, asseyant les créatures mythologiques sur des principes fortement ancrés dans l'imaginaire collectif et la culture européenne autant qu'internationale.

Le dernier loup mentionné dans la mythologie nordique est, sans aucun doute, le plus effrayant de tous, toutes créatures confondues, puisqu'il effraie même les dieux. Fils d'un dieu, menteur et tricheur, nommé Loki, et d'une sorcière nommée Angerboda⁸², Fenrir est un fauve sanguinaire. Il est d'apparence horrible, les oreilles dressées, le poil gris de fer, hérissé comme des aiguilles, les yeux mauvais, la langue fumante et les crocs acérés. L'animal grandit à une vitesse stupéfiante et surtout acquiert une force incroyable, associée à des griffes et des crocs terriblement tranchants, dont l'impression de férocité est renforcée par des hurlements incessants qui inquiètent les dieux. Ces derniers ont, par ailleurs, connaissance d'une prophétie associée à Fenrir : il entraînera leur chute. Cela les

⁸⁰ idem p. 41

⁸¹ MABIRE, Jean, *Légendes de la mythologie nordique*, op. cit. p. 41

⁸² COLLIN DE PLANCY, Jean, décrit Angerbode comme « une femme gigantesque » qui fut mariée avec le diable dont elle eut 3 enfants : Fenrir, Jormungand et Héra. Op.cit. p 48

pousse à intervenir pour le mettre hors d'état de leur nuire. C'est le début d'une longue lutte entre les deux camps, où la ruse et la force s'affrontent à plusieurs reprises.

La première passe d'armes voit les dieux fabriquer une chaîne très résistante appelée Leding, destinée à entraver Fenrir, loin des autres dieux. Utilisant la ruse, ils s'approchent donc de lui et le mettent au défi de s'en libérer. Fenrir se laisse donc attacher, puis se libère brutalement en bandant ses muscles, rompant la chaîne sans effort.

Les dieux n'abandonnent pas l'idée et forgent une deuxième chaîne plus solide, Dromi, qu'ils présentent à nouveau à Fenrir comme un défi. Le loup constate que la résistance de la chaîne est supérieure à la première, mais il est conscient également d'avoir accru ses capacités physiques et accepte cette nouvelle confrontation, d'autant que les dieux lui promettent de reconnaître sa force s'il se défait de ses liens. Sensible aux louanges, Fenrir se laisse entraver de nouveau, avant de faire céder la chaîne grâce à la puissance de sa musculature. Il la fait voler en éclats, occasionnant par la même la frayeur et l'admiration des dieux, ce qui les persuade de se débarrasser du monstre avant qu'il ne soit trop tard.

Le troisième affrontement intervient quelques temps plus tard, lorsque les dieux réussissent à mettre au point un nouveau plan. Ils considèrent en effet, qu'il ne leur reste plus qu'une seule solution pour fabriquer une entrave suffisamment solide pour l'horrible loup : faire appel aux nains, connus pour être des forgerons hors pair. Skirnir, messenger de Frey⁸³, est envoyé au pays des alfes noirs, dans les cavernes profondes, où la chaîne Gleipnir voit le jour, dans les mains expérimentées du plus habile forgeron du monde souterrain. Elle n'est pas ordinaire, bien au contraire. Elle se compose de six éléments, indissociables, qui en font sa spécificité et sa solidité, et qui tirent leur valeur de l'impossibilité de trouver ces éléments. En effet, les composantes en sont les suivantes : la première est constituée de bruits de pas de chats. Si l'on sait que ces félins ne

⁸³ MABIRE, Jean, *Légendes de la mythologie nordique*, op. cit., p. 75. Voir Frey : Fils de Njord et soeur de Freya. Dieu de la fertilité.

font aucun bruit en se déplaçant, on comprend mieux ce que cela peut avoir d'extraordinaire. Les autres morceaux reposent sur un principe contradictoire identique, gage de la puissance de l'entrave. Le deuxième morceau est ainsi constitué de poils de barbe de femme, le troisième des racines des montagnes, le quatrième de nerfs d'ours, le cinquième d'haleines de poissons et le dernier de crachats d'oiseaux. Ces éléments, une fois assemblés, forment un lien semblable à de la soie mais infiniment plus solide, ce qui crée la stupeur et la joie auprès des dieux, qui y voient enfin le moyen d'attacher Fenrir.



Fenrir arrache la main de Tyr, manuscrit Sàm 66, 1765, Copenhague, bibliothèque royale.
Gleipnir comme un ruban de soie.

Toutefois, le plus dur reste à accomplir : il faut maintenant attacher le fils de Loki. Ils décident de se réunir à l'endroit qui leur semble le plus propice à la détention d'une telle créature, l'îlot de Lyngvi, qui se trouve sur le lac Amsvartnir, avant d'appeler le loup auprès d'eux comme peuvent le faire les dieux⁸⁴. Plus inquiet que lors des autres défis, Fenrir se montre méfiant et grogne terriblement tandis qu'Odin et les autres lui présentent

⁸⁴ Ce n'est d'ailleurs pas sans rappeler l'idée d'animal à appeler chez les vampires actuels

Mais l'instinct du loup le fait réfléchir, et il sent la manipulation des dieux qui jouent avec le ruban tout en le provoquant. Ces derniers finissent par le décider, car Fenrir craint que s'il refuse, on puisse le faire passer pour un lâche. Il accepte alors un compromis : il se laissera attacher, si l'un des dieux accepte de placer sa main dans sa gueule en gage de bonne foi. Il y a un moment de flottement, tandis que les dieux se regardent les uns les autres. Ils sont conscients que celui qui fera une telle chose perdra sa main, car s'ils réussissent à l'attacher, rien ne le fera défaire le lien. Finalement Tyr, fils d'Odin, dieu de la guerre et de la justice, accepte pour deux raisons : d'abord il a moins peur de Fenrir que les autres, pour l'avoir nourri pendant ses premières années. Ensuite parce qu'il prône l'honneur, et est prêt à se sacrifier pour sauver tous les autres dieux. Tyr place donc sa main dans la gueule du loup qui reste prisonnier malgré tous ses efforts. Se sentant pris, le fauve referme aussitôt ses mâchoires dans un claquement sec, sectionnant net l'extrémité du membre de Tyr qui ne lâche pas une plainte. Mais le sacrifice a permis d'enchaîner Fenrir, qui hurle à la mort et à la vengeance, tandis que les dieux repartent, certains d'avoir désormais échappé aux funestes présages maintenant que le fils de Loki est maîtrisé.

Malgré tous les efforts des dieux d'Asgaard, le combat final, Ragnarök⁸⁵, va tout de même se produire. Après quatre hivers particulièrement effroyables, sans été pour équilibrer les choses, le loup Skol réussit à atteindre et à dévorer Sol, entraînant la disparition de la chaleur et de la lumière, tandis qu'Hati dévore la Lune, faisant disparaître la clarté et la beauté. Les hommes souffrent et leur nombre se réduit rapidement. Les étoiles disparaissent à leur tour, comme dévorées par des fauves. Cela cause bientôt des tremblements de terre violents,



Vidar combattant Fenrir, W. G. Collingwood, 1908

qui sapent les fondations du monde : les montagnes s'écroulent, les glaciers deviennent torrents, tandis que le vent arrache arbres et chaînes. Cette violence libère aussitôt les liens de Fenrir, qui bout de colère et de vengeance, yeux étincelants et crocs avides. Les combats entre les dieux et leur descendance se multiplient. C'est ainsi que le frère de Fenrir, le serpent Jormungand affronte Thor

⁸⁵ MABIRE, Jean, *Légendes de la mythologie nordique*, op. cit., p. 215 Ragnarök : c'est le nom du combat final entre les dieux et les créatures, qui amènera le temps des hommes. Il commence avec les loups et s'achève avec Karl, l'homme et ses descendants.

et son marteau dans un duel implacable. Mjolinir le marteau divin s'abat sur les anneaux du reptile qui finit par mourir sous les impacts, crachant du venin en telle quantité que même en reculant de neuf⁸⁶ pas, Thor ne peut se mettre à l'abri. Il finit par suffoquer sous l'action du poison et s'effondre dans la plaine de Vigrid. Fenrir arrive sur ces entrefaits et dévore Odin, qui meurt sous les yeux de son fils, Vidar le silencieux, qu'il a eu avec la sorcière Rind. Ce fils surgit hors de la forêt où il demeure et se jette sur Fenrir, dont il bloque la mâchoire inférieure avec ses bottes (dont le cuir a été recueilli pendant des siècles) et fait levier avec ses mains sur la mâchoire supérieure, l'écartelant jusqu'à ce que mort s'ensuive. Fenrir paie ainsi de sa vie son apparence terrifiante, renforçant finalement l'idée que la violence, qu'il représentait, s'est concrétisée à travers la mort et la désolation. Les loups nordiques ont ainsi entraîné la fin du monde, du moins celui des dieux, conduisant à une nouvelle civilisation dans laquelle les créatures surpuissantes n'ont plus leur place. Au travers de cet affrontement violent, allant jusqu'au combat à mort avec des dieux particulièrement puissants, les loups sont créateurs, ou du moins initiateurs, d'un nouvel ordre du monde, permettant aux hommes de reprendre la main sur leur destin, autrefois gouverné par les dieux.

B- Le loup garou, figure mythologique forte et redoutée

D'un point de vue strictement physique, le loup ressemble tout de même beaucoup à un chien, et seul, il ne devrait pas avoir autant d'effet sur l'homme. Pourtant, on s'aperçoit au travers des traces écrites, que c'est moins sa corpulence qui joue que son aspect féroce, là où d'autres carnassiers effraient plutôt par leur taille (ours, tigre...). Ainsi, si l'animal en lui-même est loin d'être aussi effrayant qu'un ours, l'histoire qui l'entoure et ses qualités en font une figure très redoutée. La bave aux lèvres et les crocs menaçants sont là pour en rajouter encore et effrayer les grands comme les petits, du petit peuple aux aristocrates,

⁸⁶ Référence classique en sorcellerie au chiffre neuf

des villes aux campagnes. Mais c'est aussi pour certains la forme que doit prendre le démon, qui trahit les valeurs positives que l'homme devrait porter : un comportement sanguinaire, le meurtre d'un de ses congénères semble devoir échapper à un corps humain, doté de raison, pour prendre celui d'un animal, qui n'a pas d'âme, pas de libre-arbitre ni aucune empathie. Sa puissance en fait alors quelque chose de redoutable, mais qui ne peut guère s'élever à la même hauteur que l'homme, et ce bien avant l'arrivée de la religion catholique. Les valeurs du respect de la vie et d'un certain nombre de règles (au moins hors esclaves) sont déjà valables dans la plupart des civilisations gréco-romaines et se retrouvent également dans les textes qui proviennent des intellectuels de l'époque.

1- Lycaon, le premier loup-garou

Pour parvenir à la première représentation d'un loup-garou, d'un lycanthrope, fondateur de la créature existant aujourd'hui dans l'imaginaire collectif actuel, il est nécessaire de retracer le contexte culturel. En effet, selon notre hypothèse, le loup garou est plus qu'un mythe de base, c'est une image qui permet de critiquer la société. Ce dernier va fournir un contexte propice à la constitution d'une image forte qui servira ensuite de base aux intellectuels et qui en feront par la suite à un mythe fondateur.

Le premier cas de loup-garou remonterait à l'Antiquité grecque et romaine, en la personne du roi Lycaon, condamné pour un crime sanglant. La punition du roi Lycaon est ainsi d'autant plus intéressante qu'elle se situe aux confins du bien et du mal, tout comme le loup à cette époque. Alors que la majorité des loups disposaient en ces temps d'une image globalement positive, Lycaon incarne la dangerosité et la fourberie que d'aucuns perçoivent dans le fauve. Pour Lilliane Verhulst, cette punition est une « régression de l'humanité vers l'animalité et trouve ici une raison d'être, l'esprit sanguinaire trouve une forme corporelle qui lui

convient »⁸⁷. La forme du loup devient alors le reflet du crime commis, sanglant, fourbe et méchant. La bête grise aux poils durs est le réceptacle d'une âme que Zeus ne trouve pas digne d'investir le corps humain. On retrouve ici des éléments du loup-garou concernant la dualité homme-loup qui sous tendront les représentations et interprétations pendant des siècles, du *phantasticum* aux démonologues notamment. Cette vision sanguinaire renvoie aussi au culte des dieux-loups, dont les adorateurs, déguisés en fauves profitaient pour se livrer à l'anthropophagie, devenue rapidement obligatoire pour célébrer la sauvagerie du dieu animal. Daniel Bernard ajoute que les Lacédémoniens, les jeunes gens devaient s'éloigner de la société pendant toute une année, sans jamais se montrer pour atteindre le statut d'homme⁸⁸. Pendant toute la durée de cette initiation, ils se devaient également de vivre de rapines et de tuer des hilotes⁸⁹, comportement à vocation double : faire corps avec l'animal dont ils copient le quotidien pour survivre et développer leur instinct de tueur et ainsi devenir des hommes, et plus encore des guerriers capables de défendre leur peuple. Une fois de plus, la dualité homme-loup est à la limite du paradoxe. Ici, la couleur du loup reste positive, y compris dans sa référence au meurtre car il conditionne la survie du clan.

⁸⁷ VERHULST, Gilliane, *Répertoire mythologique dans les Métamorphoses d'Ovide*, Elysées, Paris, 2005.

⁸⁸ BERNARD Daniel, *Des loups et des hommes : histoire et traditions populaires*, Clermont-Ferrand, éd. Gérard Tisserand, 2000.

⁸⁹ Les hilotes sont des esclaves, dénués de droits civil et politique, attachés au travail de la terre. Ils ne seront libérés qu'au II^e siècle avant J.-C.

Gaël Milin considère de son côté que les Métamorphoses d'Ovide sont la concrétisation de la qualification du crime commis dans un châtimeut à sa mesure⁹⁰. Toutefois, il ajoute que cette condamnation à errer éternellement sous la forme d'une bête n'est pas la seule selon Ovide et Pausanias. En effet, « il arriverait encore que parfois un homme se transforme en loup à l'occasion des sacrifices à Zeus lycien, mais ce ne serait pas pour toute la vie. Si toutefois, lorsqu'il est loup il s'abstient de chair humaine, il redevient homme au bout de neuf ans, mais, s'il y goûte, il reste une bête pour toujours »⁹¹. Une fois de plus, la



dualité présente dans l'homme-loup se voit largement favorisée par la conscience humaine.

La métamorphose devient une punition destinée à éprouver la bonté chez le maudit qui doit impérativement démontrer que la part dominante en lui est celle de la conscience humaine mâtinée de libre-arbitre et de morale. L'âme humaine se doit de triompher des instincts de la bête pour montrer en quoi il mérite sa place parmi les autres hommes, avec une conscience bien supérieure à celle d'un simple animal. D'autres détails de cette histoire seront abordés au travers des textes d'Ovide dans la partie traitant de la métamorphose, creusant certains

aspects parfois peu évidents au premier abord.

⁹⁰ MILIN, Gaël, *les chiens de Dieu*, CBC, Brest, 1993, p.14

⁹¹ *idem* p.13

2- Les guerriers homme-animal comme protecteur du clan

Dans la mythologie nordique, on rencontre fréquemment des références aux guerriers *berserker*, des guerriers-prêtres particulièrement puissants. Si l'origine exacte du terme semble discutable, en revanche, la plupart des explications qui en sont données tendent vers la même considération. Deux d'entre elles marquent particulièrement les esprits : la première viendrait du



Statue guerrier berserk,
musée national d'Ecosse

norrois *ber sǫrk* autrement dit « chemise en ours »⁹² tandis que la seconde viendrait du norvégien *berr sǫrk* ou « poitrine nue ». Régis Boyer estime que c'est la combinaison des deux qui serait l'explication la plus probable⁹³. Considérant que ces guerriers se battaient à découvert, en l'absence d'armure, autrement de chemise, mais dotés d'une force animale (celle d'un ours) dont il porte la peau, autant par symbole que pour sa survie compte-tenu des températures glaciales.

Comme dans la majorité des tribus indiennes d'Amérique, les *berserkers* auraient eu un totem, animal protecteur leur apportant la force nécessaire pour des combats sanguinaires. Parmi les trois animaux mentionnés couramment autour de ces guerriers-prêtres, on trouve l'ours, le sanglier ou le loup. Conduits en transe

⁹² STURLUSON, Snorri, *Saga des Ynglingar*, traduit de l'islandais par Ingeborg Cavalié, éditions Porte glaive, 1991, 185 p

⁹³ BOYER, Régis, *Saga d'Egill Skallagrimsson*, op. cit.

esprit animal, *les berserkers* font partie des combattants les plus sauvages. Leurs affrontements sont décrits de façon bestiale dans les récits mythologiques de l'époque les sagas, dont quelques exemples nous sont parvenus. « Des exclamations fusèrent. Les *bersekers* hululèrent. Bjarki maintint Agnar sous son pied, un couteau à la main. Hjalti avait tiré son épée Gardedo, et de derrière la lame souriait à la dizaine d'hommes qui grouillaient et grommelaient devant lui »⁹⁴. La saga de Hrolf Kraki⁹⁵ décrit le déroulement d'une initiation d'un jeune souhaitant atteindre le grade de guerrier *berserker*. L'initié se devait de pratiquer un rite de sacrifice de l'ours avant de boire son sang, permettant alors à l'esprit de la bête de l'envahir et faire de lui un guerrier-prêtre à part entière. Ce dernier aurait ainsi obtenu un double pouvoir : d'une part une force décuplée et de l'autre le Hamrammr ou potentiel de métamorphose. Cette dernière aptitude lui permettait tout autant d'être perçu différemment de la réalité que de prendre l'apparence de son animal totem. Cependant, la prise de pouvoir de l'animal ne pouvait exister qu'en l'absence de l'esprit humain, déconnecté par le rituel souvent chargé de substances hallucinogènes.

La saga des *Ynglingar*⁹⁶ mentionne que les guerriers d'Odin allaient sans cotte de maille, « enragés comme des chiens ou des loups, mordant leurs boucliers, forts comme des ours ou des taureaux. Ils tuaient des gens, mais eux, ni feu ni fer ne les navraient⁹⁷. » Cette référence à la « fureur des *berserkers*⁹⁸ » confirme la peur tout autant que l'espoir que les peuples accordaient à ces guerriers-prêtres selon leur position lors du combat, ami ou ennemi. Le rituel avait d'autant plus d'importance qu'il devait tout comme les combats, les conduire soit à la mort, soit à la survie. Dans ce dernier cas, les jeunes gagnaient le droit d'arborer un tatouage rituel, composé d'une forme de loup, d'un serpent se mordant la queue et du symbole du clan. C'est la fureur déclenchée par l'esprit animal qui va donner aux guerriers leur capacité à combattre jusqu'à leur dernier

⁹⁴ANDERSON, Poul, *La saga de Hrolf Kraki*, traduit par Durastanti Pierre-Paul, Folio SF, collection Paris poche, 2006 p. 15

⁹⁵ idem p. 17

⁹⁶ STURLUSON, Snorri, *Saga des Ynglingar*, op. cit. p.n.c.

⁹⁷ ELEAZAR, Tau, *La magie du grand nord*, éditions Lulu, Paris, p. 104

⁹⁸ ibidem

souffle, les rendant plutôt résistants face aux blessures et à la peur. Des témoignages, comme chez Tacite « on emporte aussi au combat des totems et attributs divins dont certains sont retirés du bois sacré⁹⁹ ». En revanche, il ne souhaite pas parler d'autres créatures éventuelles, attestant que sa connaissance n'est que fragmentaire, ce qui tendrait à mettre en valeur les éléments qu'il expose, les considérant visiblement comme bien plus étayés que de simples croyances ayant trait à des monstres. « Tout le reste n'est que racontars. Les Hellusiens et Oxiones auraient des visages et des faces d'humains, des corps et des membres d'animaux. De cela je ne parle pas, étant donné que je n'en suis pas plus informé¹⁰⁰ ».

Sénèque lui-même tiendra des propos semblables sur les Germains et leur capacité à combattre. « Tous ces peuples que leur sauvagerie rend libres, sont comme des lions et des loups : ils ne peuvent servir mais tout aussi peu commander. Car leur force n'a rien d'humain, elle relève d'un naturel sauvage sur lequel on n'a pas prise. Or personne ne peut diriger s'il n'est apte à être dirigé. Ainsi, le pouvoir a pratiquement toujours été exercé par des peuples qui vivent sous des cieux plus cléments. Ceux qui sont exposés aux frimas du nord ont des natures farouches, et, comme dit le poète « semblables à tout point à leur ciel¹⁰¹ ».

⁹⁹ TACITE, *Germania*, III, p. 60

¹⁰⁰ TACITE, op.cit. p 62

¹⁰¹ SENEQUE, *Ira*, II, 15, 4-5



Figure 1 Matrice de Torslunda 1

Pour Sénèque, il y a une sorte de propension à être sauvage dans le nord, ce qui fait de ces hommes des gens très indépendants, mais de ce fait des peuples incapables de se gouverner. Les tempêtes du ciel seraient alors un reflet des échanges entre populations et tourments qui animent ces hommes à la limite de la sauvagerie, sorte de chaînon manquant entre l'homme et l'animal : ni tout à fait l'un, ni tout à fait l'autre.

Plus prosaïquement, le comportement agressif peut s'expliquer autrement puisque scientifiquement, on trouve comme explication à la fureur *des berserkers* l'ingestion de l'amanite *muscaria*. L'auteur, qui s'est beaucoup occupé de toxicologie, et particulièrement de poisons végétaux comme les champignons, reconnaît un certain nombre de symptômes au travers des narrations de ces fables sur une race légendaire de géants ayant existé avant l'introduction du christianisme. On les appelait *Berserker*, et ils étaient réputés pour être parfois sujets à des accès de fureur.

L'auteur décrit ensuite lesdits symptômes pour accentuer encore l'aspect physiologique après consommation du champignon, faisant un écho scientifique aux descriptions littéraires des guerriers-fauves en pleine fureur dont nous avons parlé précédemment.

« Le malade éprouvait d'abord un grand refroidissement ; ses membres tremblaient et ses dents claquaient avec force. Le visage se tuméfiait, changeait de couleur ; bientôt se manifestait une grande irritabilité, passant même sans excitation à une fureur complète¹⁰² ». Marqués autant physiquement que par la fureur, les hommes concernés avaient de quoi effrayer et faire penser à une métamorphose réelle, prêts à exploser de rage à la moindre contrariété. Mais ce changement physique s'accompagne d'une attitude brutale, fort utile à la survie du clan, mais renvoyant à l'aspect bestial du loup ou de l'ours. « Pendant ce

¹⁰² SENEQUE, op. cit. 4-5

paroxysme, la force de ces hommes était doublée ; ils devenaient insensibles à toute espèce de douleur physique ; tout raisonnement et tout sentiment humains étaient tellement suspendus qu'ils ressemblaient à des animaux féroces, dont ils poussaient les cris sauvages, détruisant tout ce qui se trouvait à leur portée, maison, foyer, ami, ennemi. Comme toujours, une grande prostration, pouvant durer plusieurs jours, succédant à cet accès de fureur¹⁰³ ».

Ainsi anesthésiés par la drogue et auréolés de rage animale, ces guerriers se jettent sur l'homme, l'ennemi du clan, comme un fauve sur sa proie, la bave aux lèvres, portrait d'une créature hybride paraissant même surhumaine en ne réagissant ni aux blessures, si à la peur. De tels spectacles ne pouvaient qu'impressionner leurs spectateurs et se diffuser dans les récits populaires, attestant encore de l'existence de telles créatures, diffusant le mythe pour les générations à venir, au travers de récits sur des créatures hybrides effrayantes mais tellement efficaces dans leur rôle.

L'auteur insiste par ailleurs sur le rôle du christianisme dans l'arrêt de certaines habitudes païennes conduisant à consommer des substances toxiques en raison de croyances spécifiques. « Ajoutons encore que le mal des *berserkers* disparut, vers le XI^e siècle, avec l'introduction du christianisme, époque à laquelle la morale commença à s'épurer, et où les hommes cessèrent de mâcher ce redoutable cryptogame, dont les effets doivent être assimilés à ceux de l'opium et du *haschi*.¹⁰⁴ ». L'effet de la drogue est sans conteste une des raisons de la propagation des histoires qui se renforce d'autant à travers les siècles qu'elle conserve son effet sur les hommes, voire se renforce. Ainsi, des guerriers sanguinaires sous l'influence de drogues traversent les siècles pour aller jusqu'à

¹⁰³ SENEQUE, op. cit. 4-5

¹⁰⁴ JUGLAR, Eugène, Rapport lu à la société d'agriculture, de commerce, sciences et arts de la Marne, lu lors des séances des 15 décembre 1877, 4 et 16 janvier 1878, in *Le Règne végétal de Norvège, devant servir l'histoire des plantes spontanées et cultivées du nord*, par le docteur Šhubeler, impr. T. Martin, 1878, ; édition consultée sur Gallica, version numérique de la Bibliothèque nationale de France

une époque récente, lors de laquelle des soldats nazis, dont le sobriquet renvoie aux loups ou plus fréquemment chez les assassins et autres kamikazes¹⁰⁵.

Roger Boyer note toutefois une évolution de l'image du guerrier dans les sagas nordiques. En effet, si dès l'origine la fureur et la violence des guerriers-prêtres sont mentionnées avec force détail mais avec une certaine admiration, peu à peu le ton change. Le guerrier sanguinaire devient fréquemment dépeint comme une brute sans cervelle qui sera finalement vaincue par un héros plus rusé. Rendu plus lent et affaibli intellectuellement par la drogue, le guerrier ne bénéficie plus de son avantage musculaire face à l'adversaire malin, qui peut retourner la situation, rendant à l'homme tous ses attributs valorisants. C'est à nouveau la victoire de l'homme sur la bête. Comme nous le verrons ultérieurement, Claude Lecouteux considère que la peau de l'ours ou du loup de la mythologie nordique est « une forme de ce que la religion catholique nomme âme, attributs des hommes par excellence¹⁰⁶ » même si d'autres théories considèrent que la bestialité serait plutôt un attribut des dieux et démons œuvrant sur terre.

3) La métamorphose

Nous avons vu précédemment qu'Ovide proposait des versions de transformations qui n'avaient pas vocation à être éternelles et qui pouvaient être brisées au bout de neuf ans si la bête s'abstenait de goûter la chair humaine. Il existe de multiples références à la numérologie pour ce qui concerne le loup garou. Ainsi, le chiffre neuf revient dans d'autres écrits d'intellectuels de l'Antiquité, symptôme de la direction prise vers l'explication par des rites, guérisons... qui vont devenir majeurs au Moyen Age, notamment en plein cœur de la lutte contre la sorcellerie.

¹⁰⁵ Kamikaze : En 1944-1945, pilote japonais volontaire pour écraser sur son objectif un avion chargé d'explosifs ; cet avion lui-même, dit aussi avion-suicide. (Au nombre d'un millier environ, les kamikazes causèrent de très lourdes pertes à la marine américaine.) Tournier Maurice, *Les langages du politique*, ENS de Lyo, 74/2004, p 147-149. Assassin : évolution du mot d'après l'arabe. Il s'agit du terme-racine « Assas », *Asl, Usûl*, c'est-à-dire « base, source, principes, fondements » de la foi islamique. Les *Assassiyoun* étaient des fondamentalistes religieux, les « vrais croyants » qui défendaient leur foi en attaquant les intrus jusqu'à mourir pour tuer.

¹⁰⁶ LECOUTEUX, Claude, *Fées, sorcières et loups garous au Moyen Age*, Imago, Paris, 2002, p. 130

Pline l'ancien narre une autre histoire, qui s'appuie sur les travaux d'un intellectuel grec. « Selon Evanthe, écrivain grec non sans autorité, les Arcadiens disent dans leur légende qu'un membre de la famille d'un certain Anthus est tiré au sort parmi les siens et conduit au bord d'un étang de la région, que là, après avoir suspendu ses vêtements à un chêne, il traverse l'étang à la nage et gagne les solitudes, s'y transforme en loup et vit en troupe avec ses congénères pendant neuf ans. Si durant ce temps il s'est tenu à l'écart des hommes, il retourne à son étang et après l'avoir traversé il reprend la forme humaine mais il est vieilli de neuf ans¹⁰⁷ ». On constate ici qu'un rituel permet de changer un individu pris au hasard en bête. Il ne s'agit pas ici d'un châtiment quelconque mais, semble-t-il, plutôt d'une tentation : si l'homme désigné peut y résister il est récompensé en reprenant son existence humaine. On peut tout de même pointer l'idée d'une certaine indécision car à la fois l'homme est récompensé d'avoir tenu bon et en même temps il est « puni » par la perte de neuf années qu'il aura subies, loin des siens, vivant comme une bête, sans contact humain.

Mihaela Bacou considère pour sa part qu'un texte comme celui de Pline, qui met en scène un volontaire changé en loup en traversant une rivière, et ce pour une durée de neuf ans a pour vocation de prôner des valeurs collectives. En effet, la condamnation (par tirage au sort) est limitée dans le temps et ne comporte qu'une seule interdiction : celle de manger de la chair humaine. « La finalité n'est pas de se transformer en loup, mais de retourner parmi les hommes¹⁰⁸ ». Ce rite d'initiation prend une forme étonnante mais dont l'objectif reste la maîtrise de soi, afin d'atteindre l'âge de raison, devenir un homme puis un chef accompli. Concrètement, cela ressemble plus à une malédiction : une fois le temps écoulé, passé à faire valoir la supériorité de l'homme sur le loup,

¹⁰⁷ SABBATHIER, François, in *Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques*, p. 326 « Evanthès, nom de trois savants hommes. Le premier était de Milet et Diogène Laërce en fait mention dans la vie du philosophe Thalèse. Le second était de Samos et Plutarque l'allègue en parlant de Solon. Le troisième était natif de Cizique et Saint Jérôme le nomme dans le second livre contre Jarnion. Pline parle d'un Evanthès »,

¹⁰⁸ BACOU, Mihaela, *Métamorphoses*, Cahiers de littérature orale, Edition de la maison des sciences de l'homme, Paris, n°55/2004, p. 21

en ne consommant pas de chair humaine, ce qui mettrait la créature au rang d'animal. Le maudit peut revenir parmi les siens, fier et libéré. Pour Pline et Hérodote, il y avait une certaine forme d'initiation cachée derrière l'histoire que l'on retrouve au Moyen Age, transformé en examen de passage pour tester la force de caractère et l'honnêteté de celui qui le passe sans limite d'âge, seulement de classe sociale..

Plusieurs auteurs mentionnés précédemment comme Pline citant Evanthès ou Virgile marquent la tendance amorcée vers la sorcellerie et confirment cette idée qui veut que l'on puisse recourir à la magie pour parvenir à se transformer. Ainsi, dans la huitième bucolique, on trouve mention d'herbes magiques cueillies au bord de la Mer noire et grâce auxquelles lui-même voit un personnage nommé Moeris se changer en loup et s'enfoncer dans la forêt. « *His ego saepe lupum fieri et se condere silvis* »¹⁰⁹. Comme nous l'avons vu précédemment les docteurs en théologie abordent la question de la métamorphose non en tant que telle mais en tant que manipulation de l'homme.

Comme le rappelle Laurence Harf-Lancner, c'est « un changement de nature qui remettrait en course la création divine donc inadmissible¹¹⁰ ». Il faut donc envisager une intervention des démons pour y parvenir, puisque Dieu ne pourrait se résoudre à une telle extrémité, ayant créé l'homme à son image. Les démons n'ont pour désir que de salir l'œuvre de Dieu, notamment en mêlant hommes et bêtes en une seule créature. Cet aspect reviendra en force un peu plus tard au Moyen-Age pour refuser le mythe du loup garou et relancer la chasse aux sorcières. Mais dans un premier temps, la lutte semble très sérieuse et les démons prennent davantage de place dans la société. Les récits les associant à des transformations se multiplient.

¹⁰⁹ VIRGILE, Incantations, in *les bucoliques*, VIII, v12 « J'ai vu Moeris souvent grâce à eux de changer en loup et s'enfoncer dans les bois ».

¹¹⁰ HARF-LANCNER, Laurence, *Les métamorphoses illusoires...* op. cit. p. 212

C'est à cela que le *canon episcopi* datant de l'an 900 souhaite remédier en traitant plus spécifiquement de trois types de superstitions majeures :

- les chevauchées nocturnes et aériennes des sorciers
- les métamorphoses du diable
- les métamorphoses des humains, sorcières ou de leurs victimes.

Là encore, il s'agit très logiquement d'une approche envisagée par saint Augustin dans « la cité de Dieu ». En effet, le théologien a longtemps disserté sur les différences entre humains et démons, qui n'ont finalement que quelque qualité d'écart les uns avec les autres. Lorsque saint Augustin décrit les démons, il décompose points communs et divergents : « par l'espèce ce sont des êtres animés, par l'âme ils sont sujets aux passions, par l'esprit, ils sont doués de raison, quant au corps, aériens, quant au temps, éternels. De ces cinq qualités, les trois premières leur sont communes avec nous, la quatrième leur est propre, la cinquième leur est commune avec les dieux¹¹¹ ». Saint Augustin établit dans ces pages le lien qu'il estime le plus proche entre dieux, hommes et démons, ce qui lui permet ensuite d'affiner son hypothèse sur les raisons qui poussent les démons à se conduire selon les préceptes du diable : ils sont « misérables ». Ils n'ont pas dans leur nature la faculté d'être heureux, de ressentir toutes ces choses qui font de l'homme une créature susceptible de profiter des beautés de ce monde et des petites choses de la vie. En cela, il faudrait d'ailleurs les plaindre car leurs âmes sont corrompues.

Saint Augustin considère d'ailleurs que c'est pour cette raison qu'aucun homme ne peut vouloir leur ressembler puisqu'ils ne peuvent être heureux, tout comme les bêtes d'ailleurs, ce qui expliquerait dès lors pourquoi ces dernières sont si fréquemment associées au diable dans ces basses besognes. Il insiste dans plusieurs de ses livres sur l'absolue nécessité de pas leur vouer de culte : « c'est folie, erreur pitoyable et rien d'autre, que de s'humilier par le respect devant un être auquel on ne veut pas ressembler dans sa vie et d'honorer par un

¹¹¹ SAINT AUGUSTIN, *La cité de Dieu*, op.cit. p. 239

culte celui qu'on ne veut pas imiter¹¹² ». Ainsi, il renvoie à la valeur d'exemple que doit avoir celui qui devient l'objet de la foi. Dieu a prouvé, tout comme son fils, la valeur du sacrifice et aurait alors, selon Saint Augustin, démontré des qualités suffisantes pour déclencher un culte justifié et ainsi imiter ceux qui ont fait preuve de grandeur et sacrifice. Pour autant, d'autres cultes ont vu le jour et relèvent parfois de la sorcellerie, ce qui est alors à combattre, pour Saint Augustin, pour ne pas répandre un comportement inacceptable moralement.

Pour exemple, Pétrone, auteur du I^{er} siècle ap. J.- C. raconte comment un soldat accompagne le narrateur lors d'une balade nocturne, à la clarté de la lune. Après avoir conjuré les astres, et par là même fait appel à la magie, le soldat s'agite et se transforme, à la grande surprise du narrateur.

« Puis, m'étant retourné vers mon compagnon, je le vis se dépouiller de tous ses habits, qu'il déposa sur le bord de la route. Alors, la mort sur les lèvres, je restai immobile comme un cadavre. Mais jugez de mon effroi, quand je le vis pisser tout autour de ses habits, et au même instant se transformer en loup. Ne croyez pas que je plaisante : je ne mentirais pas pour tout l'or du monde.¹¹³ »

De fait, cet extrait ne précise aucune phase de la transformation de l'homme en animal. Le seul détail affirme que le soldat se déshabille et que ses vêtements sont changés en pierre dès la transformation. Ce motif deviendra récurrent au Moyen Age, qui voit les vêtements cachés sous une pierre en de nombreux récits.

De même, le fait d'ôter ses vêtements renvoie à la nudité de l'homme qui se sépare ainsi d'un accessoire qui le différencie notablement des autres animaux. Il ne va pas ici jusqu'à s'affubler d'une peau de bêtes comme chez les *berserkers* pour ressembler à l'animal, il en prend automatiquement la forme, comme si cette dernière attendait qu'on la libère, à la première occasion. Une métaphore pourrait considérer que les habits sont ce qui transforme un homme en loup, légère transformation de l'adage « l'habit ne fait pas le moine ». Il faut alors se méfier du

¹¹² SAINT AUGUSTIN, *La cité de Dieu*, op.cit. p. 239

¹¹³ PETRONE, *Le Satyricon*, op.cit. p. 87

loup (loup garou au sens de « loup dont on doit se garder »). L'hypothèse selon laquelle cet écrit serait un avertissement dissimulé au même titre que la morale du petit chaperon rouge, afin de prévenir les populations qu'il faut se méfier des méchants hommes déguisés sous forme d'homme normal, paraît alors se justifier. Pour Raban Maur, « loups et chiens sont également assemblés pour désigner les hérétiques, les mauvais prêtres et le diable ¹¹⁴».

Ce qui est également remarquable ici, c'est que la lune est citée, pour l'une des premières fois. Même s'il n'est pas encore question de pleine lune, on constate que les deux promeneurs y voyaient « clair comme en plein midi ». On peut donc supposer, que si ça n'est pas déjà la pleine lune, ça s'en approche tout de même beaucoup.

On peut alors s'interroger sur la symbolique de la lune, pour expliquer pourquoi elle a eu un si grand rôle dans les transformations en loup-garou notamment. Ainsi, Plutarque rapporterait qu'on appelle la lune « la Mère de l'Univers cosmique et qu'elle possède une nature qui est à la fois mâle et femelle ¹¹⁵. » La lune est l'astre le plus proche de la terre, et offre à la fois un spectacle toujours identique par la régularité de son cycle, et toujours différent par la disposition des cratères et de la quantité de lumière solaire réfléchi. Diane (ou Artémis) était souvent assimilée à la déesse de la lune, en partie à cause de son statut de chasseresse, activité plutôt nocturne ¹¹⁶. Certaines histoires lui attribuent la transformation de Callisto, qui était la servante de la fille de Zeus et de Léo, victime également de la colère d'Héra qui essaya de l'empêcher d'accoucher en lui interdisant de poser le pied à terre. C'est Poséidon qui lui permettra de donner naissance à Diane et Apollon sur une île créée pour l'occasion ¹¹⁷.

Daniel Lacotte explique qu'à la fin de son cycle, la lune disparaît pendant trois nuits, c'est « la lune silencieuse » ou « morte lune », qui « marque le passage

¹¹⁴ VOISENET, Jean, *Bêtes et hommes*, op. cit. *passim*

¹¹⁵ MAUR, Raban, *De universo*, PL 111, col 223

¹¹⁶ CHEVALIER, Ghebrant, *Dictionnaire des symboles*, op. cit., article lune

¹¹⁷ HOWARDSON MC, op. cit. p. 569

de la vie à la mort »¹¹⁸. Pour l'auteur, la lune devient progressivement le symbole de la transformation, du mouvement et du voyage. On comprend dès lors que la symbolique de la lune tiennne une telle place dans le mythe du loup garou, figure type de la métamorphose d'un homme en animal. C'est d'autant plus logique que l'auteur nous apprend « qu'autrefois on soutenait que la pleine lune engendrait la folie. Certains aujourd'hui avancent qu'elle favorise l'explosion de la violence ou le développement des troubles du comportement.¹¹⁹ » Comme nous le verrons ultérieurement, la médecine et la science vont rapidement associer la lycanthropie et maladie psychique, allant du dérèglement des humeurs à la maladie psychiatrique de longue durée.

Patricia Commelin raconte pour sa part que la lune (Séléné en grec) a eu un destin tragique dans la mythologie grecque et romaine. En effet, la sœur d'Hélios (Soleil) se jeta de son palais en apprenant la noyade de son frère, ce qui poussa les dieux à la transformer en astre pour devenir pour Horace « la reine du silence¹²⁰ » et pour Pindare « l'œil de la nuit¹²¹ ». Séléné faisait l'objet de plusieurs cultes, pour certains assez mystérieux. Parmi ces derniers on trouve le culte de « Bombo » ou lune pour certains greco-romains. Il faisait référence à Hécate, au passé nébuleux et dont on ne trouve d'ailleurs aucune trace chez Homère. On apprend par ailleurs que les avis sur elle sont assez partagés. Pour Hésiode, elle est plutôt favorable aux hommes en leur apportant victoire, sagesse, bonne fortune lorsqu'elle est satisfaite des offrandes qui lui sont faites. Cette fille de Titans aurait été particulièrement remarquable, puisqu'elle fut autorisée par Jupiter à conserver ses pouvoirs pour aider Proserpine (Perséphone) femme d'Hadès, le dieu des Enfers. C'est d'ailleurs en sa qualité de servante des enfers qu'elle nous intéresse le plus. Hécate est en effet connue pour régner sur l'âme des morts, ainsi, « la nuit, elle envoyait des fantômes et des démons de par le monde et errait ça et là avec les âmes des morts, les hurlements des chiens signalant son

¹¹⁸ DELACOTTE, Daniel, *Peurs, croyances et superstitions*, Edilarge, Rennes, 2001, p 178

¹¹⁹ DELACOTTE, Daniel, *Peurs, croyances et superstitions*, Edilarge, Rennes, 2001, p 178

¹²⁰ OVIDE, *Les métamorphoses*, op. cit. p. 343

¹²¹ *ibidem*

approche »¹²². Deux autres remarques méritent d'être faites à propos d'Hécate, dont le culte a des points communs avec les références faites aux loups garous (outre la mention faite aux sorciers dont elle serait la patronne). D'abord, elle était « adorée aux carrefours, c'est-à-dire partout où une route en croisait une autre »¹²³. Le carrefour est un détail qui revient très fréquemment dans les contes et histoires du Moyen Age, nous le verrons ultérieurement. Ensuite, on dit dans certaines légendes qu'elle envoyait des mauvais songes et des fantômes aux hommes, ce qui peut également faire référence au *phantasticum*, sommeil du corps permettant à l'esprit de rêver et de vivre une vie psychique sous la forme d'un loup-garou par exemple. On constate donc que la lune, bien qu'elle ne soit pas citée directement dans la métamorphose des premiers loups garous, se forge un rôle dans la transformation du loup garou au fil du temps, pour acquérir sa place attitrée avec Gilbert de Tilbury.

Selon Origène, théologien de la période paristique, son culte aurait été entre autres invoqué comme ceci :

« Viens ô triple Bombo, déesse infernale, terrestre et céleste ; déesse des chemins et des carrefours ! Ennemie noctambule de la lumière et qui cependant nous apporte la lumière, amie et compagne de la nuit ! errante parmi les ombres et les sépulcres, tu te plais aux longs abois des chiens et à la vapeur du sang répandu. Tu désires le sang et apporte aux mortels l'épouvante. O Corgo ô Mormo ! Lune multiforme, favorise d'un rayon propice un sacrifice offert en ton honneur¹²⁴ ! »

On constate à la lecture de cette incantation qu'en effet, tous les ingrédients liés à la sorcellerie prennent part à cette invocation. Sang, peur et

¹²² HOWARDSON, *Dictionnaire de l'Antiquité*, op. cit. p 471

¹²³ HOWARDSON, *Dictionnaire de l'Antiquité*, op. cit. p 471

¹²⁴ Origène, *Philosophumena, Hippolytus and Antipope*, london society for promoting christian knowledge, 1921 « and having instructed them, on a moonless night, he declaims these verses : infernal and earthly heavenly Bombo, 5 come. Goddess of waysides, off croos-roads, lightbearer, nightwalker, Hater of the light, lover and companion of the night, who rejoicest in the baying of hounds and in purple blood ; who dost stalk among corpses and the tombs of the dead. Thirsty for blood, who bringest fear to mortals Gorgo and Mormo and Mene and many-formed one. Come thou propitious to our libations. »

sacrifices y sont savamment orchestrés, attisant la curiosité des uns et objet de combats philosophiques pour d'autres.

La manipulation est un risque majeur de ces cultes qui se poursuivront au fil des siècles, exutoire aux penchants brutaux et bestiaux de certains, et qui peuvent prendre vie sous couvert d'une pseudo-possession diabolique, qui peut trouver excuse auprès de certains religieux compatissants. Se mêlent alors les éléments susceptibles de plaire aux païens, de raisonner et de penser aux chrétiens et de comprendre comment la lune prend place dans le mythe du loup garou. En effet, la lune y apparaît comme lumière trouant la nuit mais opposée à celle du soleil, considérée comme divine par les chrétiens, et associe automatiquement les loups et autres créatures (y compris humains) préférant la nuit à des adorateurs du diable. La lumière de la lune est moins puissante, moins brillante que celle du soleil, elle est blanche là où le soleil est or. Cela change la coloration des récits et de l'impression qui nourrit l'imaginaire collectif. On la retrouve au travers des siècles mais surtout dans les récits plus récents, qui mêlent tonalités des descriptions et transformations pour en faire des tableaux impressionnants. Toutefois, ce qui nous intéresse particulièrement dans cet exemple, c'est le fait que la dimension de la lune ait été sous-jacente dans la plupart des récits pour émerger réellement au XII^e siècle.

Au début du Moyen Age, ce sont les théologiens, comme Saint Thomas ou Saint Augustin, qui vont diffuser le mythe au travers de nombreux écrits. Ces textes ont une véritable valeur aux yeux de tous car ils s'appuient sur des démonstrations prenant en compte les textes antiques et les principes théologiques de la religion catholique. Ces docteurs en théologie ont une double autorité : celle de la religion qui domine la société à cette époque, et celle du verbe, de la maîtrise de la pensée. Cette dernière est vraiment importante alors que le taux d'alphabétisation de la société reste faible. Cela s'explique par le fait qu'à cette époque « la théologie fait appel à la raison, elle devient une

science »¹²⁵. La religion a permis développer la réflexion philosophique, en permettant d'une part la collecte des données, et d'autre part d'en laisser des traces utiles d'un point de vue de l'histoire. Désormais, de grands penseurs s'attachent à comprendre les choses de façon plus systématique. De l'initiateur de cette pensée, Guillaume d'Auvergne, à celui qui en fait le summum de la construction intellectuelle, Saint Thomas, ces auteurs travaillent avec acharnement sur la « raison illuminée par la foi »¹²⁶. Cette nouvelle gymnastique repose particulièrement sur une structure de réflexion, une méthodologie qui permet de pousser plus loin la recherche de sens. Elle part aussi du commentaire de texte ou *lectio*, qui consiste en une analyse grammaticale pour ensuite s'attacher à la science et à la pensée à travers la *sententia*. Mais c'est surtout la discussion qui permet d'appréhender les problèmes qui y sont dissimulés, c'est la découverte de la problématique, ou *questio*, qui nourrit la plupart des découvertes et des avancées de cette période.

Nous émettions précédemment l'hypothèse que c'était en partie par le biais des intellectuels que le mythe du loup-garou s'est répandu. Cela se comprend en partie, si l'on regarde l'évolution culturelle de ces temps reculés. Le clergé était alors seul détenteur du savoir, de la copie des manuscrits, dans les ateliers copistes, dans un premier temps exclusivement dans les établissements religieux, puis, avec la diffusion de l'alphabétisation dans les ateliers artisanaux. Mais dans la majorité des cas, les livres ainsi recopiés et savamment illustrés n'avaient aucune ambition éducative. Ces ouvrages étaient généralement achetés par de riches aristocrates pour enrichir leur collection. Mais les plus célèbres théologiens s'inspirent des auteurs anciens pour amorcer leurs travaux. C'est ainsi qu'ils s'attachent à détailler les œuvres des grecs Hérodote ou Esope, ou des romans et poèmes comme chez Virgile, Pétrone, Pline ou Pomponius Melia...

On constate que dès l'Antiquité, de nombreux éléments justifient de l'importance de la place de l'animal autant que du loup garou dans la société. La

¹²⁵ LE GOFF, Jacques, *Les intellectuels au Moyen Age*, op. cit. p. 100

¹²⁶ *idem* dans le texte latin traduction de « Ratio Fide illustra »

symbolique attachée à *canis lupus* est forte et reste une des clefs récurrentes autour de l'aura du loup garou par la suite. Plusieurs descriptions, dont celle de Fenrir reviendront dans les récits ultérieurs, s'appuyant sur l'imaginaire collectif ainsi constitué pour se répandre autant que se renforcer comme nous le verrons dans les parties suivantes.

Chapitre 2 : Une cohabitation impossible dans un corps humain

L'existence même du mythe du loup-garou repose sur la combinaison homme et animal : parfois c'est le loup qui domine et rend la représentation négative, tandis que si le côté humain prédomine, alliant les qualités de l'animal au service de son clan, le loup-garou devient alors une arme de choix. Ce point revient fréquemment par la suite dans les récits de lycanthropie et servent à expliquer, au moins pour partie, pourquoi le loup est la référence négative prioritaire. Farouche, sauvage, résistant et puissant, il dispose d'une apparence physique particulièrement effrayante. Elle sert parfaitement son objectif de chasse permanente de gibier dans les forêts et les champs. Pourtant, le loup n'aime pas attaquer l'homme, qu'il reconnaît comme un prédateur, il faut des circonstances exceptionnelles pour le forcer à attaquer ou à consommer sa chair. Cette répugnance sera utilisée pour renforcer l'impossibilité spirituelle de faire cohabiter les deux esprits dans la même enveloppe. D'un côté la peur de l'autre, et d'un autre côté le fait que l'un des esprits doit s'effacer pour laisser la place de s'installer.

De fait, dans les récits de cette deuxième période, dans l'histoire du loup garou, on ne trouve à aucun moment un récit qui mettrait en scène les deux esprits se battant dans un même corps pour l'obtention du contrôle. C'est une question qui sera abordée bien plus tard dans les textes, puisqu'elle apparaît à la fin du XIX^e et au début du XX^e dans des séries littéraires à succès. Jusque là, les intellectuels qui produisent les récits se contentent d'en distinguer les contours, impossibilités et conditions minimum pour rendre possible cette métamorphose en cohérence avec les récits païens anciens, les principes émergents de la religion, puis les textes de théologiens vers un ensemble construit destiné à promouvoir des valeurs sociétales à diffuser de haut en bas, au travers de l'architecture sociale classique et du rôle du curé en particulier.

A- L'incompatibilité de l'âme et de l'esprit animal

Dans la pensée classique, l'esprit animal est considéré comme particulièrement épris de liberté et non contraint par des règles de cohabitation à la différence de l'homme, qui doit respecter un certain nombre de principes pour espérer vivre en bonne intelligence avec ses congénères. L'animal peut céder à ses instincts les plus primaires, question de survie pour lui qu'il s'agisse de chasser pour se nourrir ou de copuler pour étendre la race, sans crainte pour son âme puisqu'il n'en a pas. C'est ce qui fait donc globalement la différence majeure entre esprit humain et animal dans l'imaginaire collectif : l'homme ne tue pas (en théorie), il ne mange pas ses congénères, il doit avoir un comportement mesuré... D'ailleurs les 10 commandements l'annoncent d'entrée « tu ne tueras point¹²⁷ ». Sa résistance aux blessures et ses facultés de coureur sont aussi des éléments remarquables chez l'animal qui le font craindre de façon concrète. Ces aptitudes physiques expliquent les difficultés à pouvoir contrôler son nombre dans les campagnes et son aura de terreur qui grandit chaque jour, aidé par l'homme qui n'ensevelit plus ses morts. Certains récits de loups blessés, sans que les chasseurs ne parviennent à le rattraper renforcent cette peur de la bête. Mais ce qui fait du loup un animal de choix dans une combinaison avec l'homme c'est tout simplement sa capacité, contrairement à la plupart des autres espèces animales, à vivre en société hiérarchique clairement établie. Cette structure permet une organisation efficace et des chasses en meutes extrêmement meurtrières malgré les précautions mises en place par les hommes pour protéger le bétail et les leurs. C'est cette intelligence sauvage qui fait craindre aux individus que le diable ou tout autre entité puisse prendre la place dans leurs esprits, capable de commettre des atrocités normales pour un loup mais contre nature pour un homme. De ce fait, l'homme ne peut être conscient quand l'esprit animal l'habite, sinon, il ne pourrait plus prétendre à la nature humaine, dotée d'un

¹²⁷ La Bible, Exode 21:14,20,29

libre-arbitre qui doit lui permettre de choisir la meilleure voie. Cette absence, ponctuelle, est une perte de contrôle de l'homme qui ne peut lui être imputée directement, il est victime de la lycanthropie ou des démons qui le trompent d'une manière ou d'une autre, obscurcissant ou endormant son âme pour laisser de la place à l'esprit d'un animal.

1- L'impact négatif de la perception de l'animal

Avant d'être une figure négative, on trouve plusieurs éléments à mettre au crédit du loup, dans différents récits comme celui figurant dans les annales de Fulda en 850¹²⁸, qui narre les errements d'un couple et de son enfant pendant la famine. L'homme s'apprête à tuer son enfant pour se nourrir lorsqu'il aperçoit deux loups dévorant une biche, qu'il peut ainsi manger, épargnant son enfant. C'est aussi le cas du loup comme présage par Grégoire de Tours¹²⁹ : lorsqu'un loup entre dans la ville de Poitiers, annonciateur d'une grave épidémie venue par la suite frapper la population. D'ailleurs, Fabrice Guizard-Duchamp considère que la réputation du loup est bien loin de la réalité, et qu'il convient de relativiser l'image du « loup fléau des campagnes du Haut Moyen Age¹³⁰ ».

Malgré les aspects positifs évoqués précédemment, dans de nombreux récits de l'Antiquité on ne peut nier que le loup a aussi parfois très mauvaise réputation, et à raison. L'animal est en effet un prédateur particulièrement efficace, y compris pour les grands animaux. Si le loup a pour proie privilégiée les ovins et autres petites bêtes, Elien¹³¹ nous décrit par ailleurs dans « la personnalité des animaux » sa technique de prédation sur un animal aussi imposant qu'un taureau adulte¹³². Le loup fait également de gros dommages dans les rangs de son frère ennemi le chien. Le Dr Joseph Oberthür (animaux de vénerie...) cite Varron qui souligne en outre la défaite « à laquelle il s'expose face aux mulets et aux

¹²⁸ Annales de Fulda, 850

¹²⁹ Evêque de Tours, Grégoire, Histoire des francs, livre V, trad. Par Robert Latouche, 1936, p. 305

¹³⁰ GUIZARD DUCHAMP, Fabrice, *Le loup en Europe du Moyen Age à nos jours*, presses universitaires de valenciennes, p. 51

¹³¹ Elien, La personnalité des animaux, traduit par Arnaud ZUCKER, La roue à livres, Les belles lettres, 2001, Livre I à IX, p.

¹³² GUIZARD DUCHAMP, Fabrice, *Le loup en Europe du Moyen Age à nos jours*, op cité p. 11

taureaux¹³³ ». Rusé et doté d'une résistance du commun, il présente aussi un danger régulier pour les enfants chargés de garder les bêtes en pleine nature. Toutefois, c'est Aristote qui va le premier émettre une classification des loups susceptibles de s'en prendre à l'homme. En effet, « les loups qui chassent seuls dévorent plus volontiers les hommes que ceux qui chassent en bandes »¹³⁴. Selon Jean Marc Moriceau, il faut y ajouter les propos de Pline l'Ancien, Elien de Préneste ou Porphyryon qui traitent de la question dans leurs ouvrages. Gherardo Ortelli admet quant à lui que la pression de *canis lupus* était « toute relative dans la période et que la population s'en accommodait finalement très bien¹³⁵ ».

Pour Jean Trinquier, le loup à l'époque romaine était tout autant admiré que haï. L'admiration concernait plus particulièrement « sa force et ses talents de prédateurs, parfois aussi sa ruse¹³⁶ », ce qui explique en bonne partie son attribut de guerrier, fréquemment associé aux meilleurs combattants comme aux dieux les plus valeureux et les plus féroces parfois, comme ce fut le cas pour Mars, dieu romain de la guerre. Ce dernier constitue d'ailleurs un lien parfait avec une autre caractéristique lupine déjà admise pendant l'Antiquité : la nécrophagie. C'est avec beaucoup de justesse que Jean Trinquier fait la différence entre deux comportements attribués aux loups, à des périodes différentes de son histoire : l'anthropophagie et la nécrophagie. Pendant l'Antiquité, on admet généralement que le loup n'attaquait pas si fréquemment un homme vivant, ce qui aurait concerné la première catégorie. Il avait plutôt tendance à se contenter des cadavres qui n'étaient pas ensevelis. Ces deux théories s'opposent depuis plusieurs siècles, selon les auteurs, relativisant souvent le comportement anthropophage contre le nécrophage. Ce doute subsiste d'ailleurs grâce aux propos tendancieux de certains auteurs entraînant plusieurs interrogations. Ainsi,

¹³³ OBERTHUR Dr, op. cit. p.131-136

¹³⁴ ARISTOTE, Recherches sur les animaux, 7 (8), 5, 594 a 2930

¹³⁵ ORTALLI Gherardo « Entre hommes et loups en Occident : le tournant médiéval », in BODSON (Liliane), Regards croisés de l'histoire et des sciences naturelles sur le loup, la chouette, le crapaud dans la tradition occidentale, Liège : Université de Liège, 2003, p. 15-32.

¹³⁶ TRINQUIER Jean, « Les loups sont entrés dans la ville : de la peur du loup à la hantise de la cité ensauvagée », in Marie-Claude Carpentier (éd), les espaces du sauvage dans le monde antique. Approches et définitions. Actes du colloque de Besançon (mai 2000), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2004, p 13

citant un cas rapporté, Elien précise que « le paradoxe c'est que le loup, loin de tuer l'homme le sauva¹³⁷ ». Comme l'indique Trinquier, ce texte sous-tendrait qu'habituellement le loup attaque l'homme.

Ce qui nous semble particulièrement révélateur dans cette dualité s'inscrit dans les propos tenus d'une part par Jean Trinquier et d'autre part par Gherardo Ortelli. Le premier estime que la menace du loup dans l'Antiquité et le Moyen Age est « bien réelle mais assez étroitement circonscrite¹³⁸ » car le loup attaque avant tout « des hommes seuls que leur isolement en pleine nature ou des circonstances particulières rendent particulièrement vulnérables¹³⁹ ». Le loup solitaire, expression qui sera fréquemment utilisée pour des hommes également, est souvent responsable des attaques, soit poussé par la faim, soit rendu fou par la rage.

Selon Jean Trinquier, il y a une certaine disproportion entre les faits avérés et la réalité, conduisant à l'idée que les Anciens « avaient tendance non à sous-estimer le danger représenté par telle ou telle espèce mais au contraire à l'exagérer¹⁴⁰ ». Pour Gherardo Ortelli, il existe une autre explication au fait que le loup n'apparaisse que très peu comme menace directe contre l'homme, « c'est peut-être tout simplement parce qu'il allait de soit¹⁴¹ ». Le loup fait alors partie intégrante de la nature et il faut en tenir compte au même titre que du reste.

Au II^e siècle, nous avons noté qu'Apulée cite, dans ses Métamorphoses « les hordes de grands loups fort vigoureux et excessivement féroces, razzieurs et ravageurs qui infestaient la région coupaient les routes et attaquaient les passants¹⁴². » Dans ce texte, on constate que le vocabulaire utilisé renvoie aux

¹³⁷ TRINQUIER, Jean, « les loups sont entrés dans la ville : de la peur du loup à la hantise de la cité ensauvagée », in Marie-Claude Carpentier (éd), *Les espaces du sauvage dans le monde antique. Approches et définitions*, op. cit. p. 15

¹³⁸ ORTELLI, Gherardo, « Entre hommes et loups en Occident : le tournant médiéval », op. cit. p. 21

¹³⁹ *ibidem*

¹⁴⁰ TRINQUIER, Jean, « les loups sont entrés dans la ville : de la peur du loup à la hantise de la cité ensauvagée », op. cit. p. 22

¹⁴¹ ORTELLI, Gherardo, « Entre hommes et loups en Occident : le tournant médiéval », op. cit. p. 21

¹⁴² APULEE, Métamorphoses, VIII, 16, édition consultée : Métamorphoses, VIII, 1865, Paris, 261 p.

voleurs et bandits, figures anthropomorphiques faisant échos aux loups garous à venir.

Jean Marc Moriceau confirme que la bonne image du loup s'accompagne d'une force négative, impression renforcée par des monnaies gauloises frappées de loups dévorant des enfants qui circulent alors. On peut s'interroger sur le fait que, si le loup était considéré comme tellement dangereux, pourquoi si peu de chasses étaient-elles organisées pour s'en débarrasser dans les premiers siècles du Moyen Age. De fait, on sait par les traités naturels depuis l'Antiquité que les proies préférées des loups sont de loin les ovins et les caprins. Or, ces derniers étaient la plupart du temps gardés par des bergers et des enfants, plus faibles et isolés. Cela en faisait des victimes plus vulnérables alors que les chasses officielles sont très rarement mentionnées puisque la structure du pouvoir et le territoire morcelé ne donne pas la vue d'ensemble qu'aura le royaume de France plus tard. Pourtant, on trouve mention, quoique sporadiquement, de décisions pour lutter contre la prolifération des loups.

Outre les textes sous Charlemagne, Jean Trinquier mentionne ainsi « une inscription trouvée en Apulie, dans les Murges, près de la frontière qui sépare le territoire de Bitono de celui d'Altamera mentionne ainsi un luparius de condition servile¹⁴³ ». Si l'on en croit Servius, la technique la plus adaptée pour tuer les loups était alors la boulette de viande empoisonnée, même si parfois des filets parvenaient pour un temps à ralentir les fauves. Cette méthode sera reprise bien plus tard avec plus ou moins de succès. Dioscoride¹⁴⁴ propose aussi un manuel listant les différents poisons végétaux utilisés à l'époque et dont la principale toxine utilisé contre le loup était l'aconit. On apprend que parmi les espèces de cette dernière « il y a une autre espèce qu'on appelle Tue-chien ou Tue-loup. Cet aconit est divisé en trois espèces. Les chasseurs se servent de l'une mais les

¹⁴³ TRINQUIER Jean, « les loups sont entrés dans la ville : de la peur du loup à la hantise de la cité ensauvagée », op. cit. p. 35

¹⁴⁴ Dioscoride : médecin et apothicaire grec qui est considéré comme le père de la pharmacologie au Ier siècle auteur de *Materia Medica*.

médecins des deux autres¹⁴⁵ ». Cet aconit aurait comme appellation scientifique *Lycocotum* ou *Cynocotum*, car il entraîne la mort des chiens et des loups qui l'ingèrent. Une fois de plus, cette plante retrouve une seconde jeunesse dans la lutte contre les loups-garous en intégrant l'arsenal des auteurs contemporains pour lutter contre les créatures, c'est notamment le cas dans *Vampire Diaries*¹⁴⁶. Mais ce qui semble modifier de façon notable le comportement du loup, c'est le fait qu'il côtoie fréquemment les charniers et cadavres abandonnés sans sépulture sur le champ de bataille. Le côté nécrophage du loup peut alors s'exprimer sans risque, et il goûte à une chair jusqu'ici peu accessible. Ainsi, Angilbert fait état dès 841, au travers d'une plainte poétique, l'abandon des cadavres sur le champ de bataille, attirant tous les charognards à la ronde « Quelle douleur et quelle misère ! Les morts sont mis à nu, les vautours, les corbeaux et les loups dévorent avidement leur chair, leurs cadavres gisent là, rigides, sans sépulture, vainement¹⁴⁷ ». Cette situation justifie en partie l'image déplorable du loup se gavant de chair humaine, qui participe de la représentation négative de l'animal dans l'imaginaire collectif. Mais, d'autres éléments vont s'y ajouter pour créer encore de flou autour de cette créature effrayante.

2- L'âme et le lycanthrope : le *phantasticum*

Pour la religion catholique, il n'est guère possible de faire cohabiter à la fois esprit humain et esprit animal. Toutefois, on constate au fil du temps que des situations permettent, si ce n'est la cohabitation, du moins la simultanéité. L'esprit humain, l'âme laisse alors sa place pour un temps, si les conditions sont remplies, elle fera par la suite son retour.

Pour envisager la lycanthropie dans son ensemble, les premiers textes traitant de la lycanthropie sont intéressants, car ils abordent le sujet d'un point de

¹⁴⁵ RIGAUT Pierre, Les commentaires de M.P. André Matthiolius médecin sénois sur les 6 livres de Dioscoride de la matière médicinale, traduit par Antoine du Pinet, Paris, 1605, chap LXXIII, p 397

¹⁴⁶ *Vampire Diaries* est une série télévisée américaine fantastique actuelle, mettant en scène des loups garous et des vampires en pleine opposition.

¹⁴⁷ MGH, Poet II, édition Ernst DUMMLER, Berlin, 1884, p 139

vue qui n'est pas encore contraint par la religion chrétienne. Ce qui nous offre une autre manière d'interpréter le mythe. Dans ces récits, l'axe majeur est celui du double, et considère que c'est l'*alter ego* d'un homme qui va se transformer et non l'homme lui-même. Claude Lecouteux fait partie des chercheurs, qui abordent la question sous cet angle. Dans son chapitre 3, il traite longuement de la question du loup garou. Il se repose ainsi sur de nombreux textes, dont la plupart sont d'origine scandinave, pour établir la corrélation entre l'*alter ego* et le changement en animal. Il s'appuie sur une tradition germanique, qui veut que le corps abrite « au moins trois entités : la *fylgja* animale, le *daïmon* grec (ou *genius* latin), ainsi que le double physique (*hamr*) apte à la métamorphose¹⁴⁸ ». En fait, son hypothèse est intéressante par le nombre de récits qui peuvent s'y rapporter, et même expliquer certains points demeurés obscurs dans les récits médiévaux. Pour lui, les auteurs utilisent le double, l'*alter ego*, lorsque le vrai corps est dans une transe, une catalepsie, un sommeil profond. Cette « âme », cet « esprit » peut alors prendre la forme d'un loup pour commettre ses méfaits, mais en aucun cas le corps lui-même ne pourra se transformer. De cette manière, la métamorphose peut être envisagée sans remettre en question la puissance créatrice de Dieu : ce qui a été créé n'est pas transformé puisque sans âme, l'homme disparaît au profit d'un animal.

Cette interprétation des choses nous intéresse d'autant plus qu'elle est partagée par l'un des premiers et des plus grands théologiens : Saint Augustin. En effet, ce dernier lui-même penchait lui-même pour cette thèse « je crois que le *phantasticum* de l'homme, qui se modifie dans la veille ou dans le sommeil d'après l'innombrable diversité des objets, et sans être corps, prend cependant avec une rapidité étonnante les formes ressemblantes des corps, peut se présenter, quand les sens corporels de l'homme sont assoupis ou abattus, aux sens d'autres hommes sous une apparence corporelle, je ne sais de quelle manière ineffable, de sorte que les corps eux-mêmes des hommes gisent quelque part, vivants bien sûr, mais dans un engourdissement des sens plus lourd et plus profond que le

¹⁴⁸ LECOUTEUX, Claude, *Fées, sorcières et loups garous...* op. cit. p. 125

sommeil¹⁴⁹ ». Cet état serait donc la condition *sine qua non* pour l'apparition du loup garou, et ne concernerait en aucune façon une intervention de la magie ou de la sorcellerie dans une métamorphose, ne serait-ce que partielle, du corps humain. Deux points clefs nous semblent également très importants : la justification de la transformation liée aux vêtements et l'obligation de ne pas toucher aux corps pendant leur sommeil. L'immobilité, nous l'avons mentionnée plus haut, est nécessaire pour que le double puisse se démarquer et endosser son rôle de loup-garou, et de nombreux récits scandinaves y font mention, tout comme certains lais datés du Moyen-Âge.

Il existe plusieurs références dans d'autres écrits, comme la saga d'Egill Skallagrímsson¹⁵⁰ ou celle des *Völsungar*¹⁵¹. Dans la première, un homme nommé Ulf (ours) devient farouche le soir venu et se trouve pris de somnolence avant de se dédoubler. Dans la seconde, deux hommes visitent une maison isolée pour voler. Ils y découvrent deux hommes profondément endormis, deux formes de loups suspendues au-dessus d'eux. Incapables de résister, ils enfilent les peaux dont ils ne peuvent sortir, prenant ainsi définitivement l'apparence de deux loups. Ces deux-là sont d'ailleurs clairement punis pour avoir transgressé les règles de l'homme qui condamne le vol. Enfermés dans les peaux qu'ils ont volées, leur âme souillée n'ayant pas pu les protéger, leur ôtant de fait tout attribut humain, la métamorphose peut se déclencher, se transformant aussitôt en punition. Ce sommeil apparaît également dans certains récits médiévaux, notamment chez Nennius ou Marie de France.

Nous avons vu que chez Marie de France, ce sont les vêtements qui déclenchent le sommeil du chevalier, mais il semble qu'une hypothèse montre, à travers plusieurs récits, qu'ils ont également un rôle important dans la symbolique de l'alter ego, où les vêtements deviennent le substitut du corps. C'est Pétrone qui en fournit la clef, dans « *satyricon*¹⁵² » où un soldat se dévêt, puis urine en cercle

¹⁴⁹ SAINT AUGUSTIN, *La cité de Dieu*, op.cit. XVIII, 18

¹⁵⁰ BOYER, Régis, Saga d'Egill Skallagrímsson in *Saga islandaises*, La Pléiade, 1987, n°338

¹⁵¹ ibidem

¹⁵² PETRONE, *Le Satyricon*, op. cit. p. 87

autour de ses habits, la nuit, pour se transformer. Dans cette opération, on observe une pétrification des vêtements, qui, selon Lecouteux, serait à rapprocher du *kolossos* grec, ou statue de dimensions énormes¹⁵³. Ce dernier se trouve dans les tombes vides, comme un substitut du cadavre absent, et dont la « fonction est de fixer le double, la psyché, qui erre sans fin entre le monde des vivants et celui des morts, aussi longtemps que le mort n'a pas reçu de sépulture rituelle¹⁵⁴ ». Mais les théologiens creusent tout ce qui peut éclairer la pensée religieuse, et finalement, les démons tiennent, même indirectement, une place importante dans tous ces travaux.

Laurence Harf-Lancner rappelle que saint Thomas passe une bonne partie de ses réflexions à envisager « le pouvoir des démons et la portée de leurs maléfices¹⁵⁵ » car lui aussi ne peut concevoir la métamorphose d'un homme en animal. Saint Augustin admet une variation de cette transformation, plus conforme à ses propres croyances. Saint Thomas reprend alors les propos d'un autre théologien, saint Augustin, qui avait lui-même établi une distinction entre les transformations. La première concerne « *les transmutations corporalium rerum quae possunt fieri per aliquas virtutes naturales*¹⁵⁶ » et qui s'appuie sur des récits existant déjà dans la nature comme l'histoire lausique de Palladius qui voit une jeune fille transformée en jument car elle n'aime pas un homme. Le second traite des « *transmutationes corporalium rerum quae non possunt virtute naturae fieri*¹⁵⁷ ». Saint Thomas et saint Augustin peuvent donc envisager une transformation, si elle s'affiche en miroir bien contre mal. Pour exister, la créature diabolique doit s'opposer à une créature céleste. Ainsi des récits vont opposer le loup au cerf, comme dans la *vita Launomari*¹⁵⁸, où un saint défend un cerf attaqué par le fauve. Ce dernier symbolise le diable, dont il est souvent représenté comme la bête de compagnie, tandis que le religieux protège l'animal symbolisant le

¹⁵³Référence probable au Colosse de Rhodes, statue de bronze du dieu solaire grec Hélios, réalisée par Charès de Lindos, elle s'élève dans l'entrée du port, qu'elle domine de ses 35m de hauteur. Elle s'écroulera en 224 av JC suite à un tremblement de terre.

¹⁵⁴LECOUTEUX, Claude, *Fées, sorcières et loups garous...* op. cit. p. 135

¹⁵⁵HARF LANCNER, Laurence, *Les Métamorphoses...*op. cit., p. 213

¹⁵⁶SAINT AUGUSTIN, *La cité de Dieu*, op. cit. p. 243

¹⁵⁷*ibidem*

¹⁵⁸CHEVALIER, Gheebrent, *Dictionnaire des symboles*, op. cit. p375

christ¹⁵⁹. Ainsi, comme le souligne Laurence Harf-Lancner, on trouve une magie noire liée à Satan qui transforme un homme en bête et son reflet dans le serviteur de Dieu qui lui rend forme humaine. C'est très exactement ce qui se produit dans le cadre des contes ayant trait à la lycanthropie guérie par l'intervention d'un saint homme.

L'hypothèse de notre travail est donc que la longévité du mythe du loup-garou aurait pour origine sa reconnaissance par l'élite intellectuelle des premiers siècles et son utilisation pour cristalliser sous forme d'exemple les peurs et attentes envers l'homme. La transformation en loup garou est alors une métaphore de changement d'un homme vers une créature relevant, selon les cas, du bien ou du mal. Chevalier du bien, elle offre protection et soutien aux plus faibles, en étant en parfaite maîtrise d'elle. Sbire du mal, elle salit tout ce qui a été construit, détruisant l'âme de l'homme pour la remplacer par un animal mauvais et violent. Pour Laurence Harf-Lancner il existe « deux conceptions de la métamorphose¹⁶⁰ » qui regroupent deux styles de littérature. D'une part, une littérature « apologétique qui nie la réalité de la métamorphose¹⁶¹ » et qui proposerait en quelque sorte des images de ces illusions diaboliques que sont les loups garous. D'autre part, une littérature « narrative profane qui ne met pas en doute la métamorphose¹⁶² ». On voit bien ici que la religion tente d'expliquer la « non réalité » de cette transformation d'un homme en bête. Dans le cas des profanes, on constate que la transformation est acceptée comme telle, voire comme naturelle, partie des forces de la nature. Ce qui ne peut se concevoir dans la religion catholique, même si des docteurs en théologie s'attachent à étudier les phénomènes mentionnés régulièrement dans les écrits antiques, sur lesquels ils s'appuient également. Par exemple, saint Augustin prend pour référence les auteurs grecs narrants les grands mythes ou encore Apulée pour alimenter son discours sur la métamorphose dans le livre XVIII de la Cité de Dieu.

¹⁵⁹O vita Launomari , AA, OSB I, p 341-342

¹⁶⁰HARF LANCNER, Laurence, *Les métamorphoses...*, op. cit. p. 208

¹⁶¹*ibidem*

¹⁶²*ibidem*

Pour Laurence Harf-Lancner, trois types de métamorphoses sont révélateurs dans les textes que nous appelons ici fondateurs : les enchantements de Circé, la lycanthropie chez les Arcadiens, le culte du dieu Lykaios.

Laurence Harf-Lancner associe ces trois exemples associés à celui d'Apulée et considère qu'ils sont le moyen pour saint Augustin de déplacer la métamorphose sur un double registre : le diabolique et l'irréalité. Cette double approche est d'ailleurs probablement l'un des éléments fondateurs du mythe du loup-garou étudié, reconnu bien que diabolisé par les théologiens. Le débat est déplacé puisqu'il ne s'agit pas de discuter de la métamorphose en tant que telle, intrinsèquement impossible, mais sur l'illusion qui peut l'expliquer. Renvoyant au *phantasticum*, saint Augustin admet qu'il peut y avoir une dualité dans la victime sous influence du démon par le « *phantasticum hominis* » autrement dit le « double fantastique de l'homme¹⁶³ ».

Laurence Harf-Lancner décrit le *phantasticum* comme « la représentation que le rêveur a de lui-même dans son rêve et à laquelle la puissance de l'imagination imprime les formes les plus variées¹⁶⁴ ». Saint Augustin admet la transformation du *phantasticum* comme la seule possible et en mentionne même plusieurs exemples. Le premier est celui du père de Præstantius¹⁶⁵ changé en cheval après être tombé dans un profond sommeil provoqué par l'ingestion de fromage. Le second est celui du dédoublement d'un philosophe. Le sommeil est alors une condition *sine qua non* pour que le démon puisse manipuler le double de l'homme. Pendant le sommeil, l'âme se repose, offrant davantage de prise, d'autant plus que ce n'est pas un sommeil naturel, mais relevant de circonstances particulières comme la récurrence de la période. C'est d'ailleurs un des éléments qui vont traverser les siècles jusqu'à aujourd'hui avec, nous le verrons ultérieurement, des explications variées.

¹⁶³ SAINT AUGUSTIN, *La cité de Dieu*, op. cit. p. 243

¹⁶⁴ HARF LANCNER, Laurence, *Les métamorphoses...* op. cit. p. 210

¹⁶⁵ SAINT AUGUSTIN, *La cité de Dieu*, op. cit. p. 342

C'est au Moyen Age que le double va perdre son sens dans les récits de loups garous. En effet, l'église va le balayer et le remplacer par la notion d' « âme » ou « d'esprit ». Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris dès 1228, narre une histoire qui met en valeur cette idée de « perdre la raison ».

« Un homme était possédé. Certains jours, un esprit malin s'emparait de lui et lui faisait perdre la raison, au point qu'il s'imaginait être un loup : durant ses périodes de possession, un démon le jetait dans un lieu écarté et l'y abandonnait, comme mort. Pendant ce temps, le démon s'introduisait dans un loup ou revêtait lui-même l'apparence d'un loup, se montrait à tous et se livrait à des massacres terrifiants d'hommes et de bêtes : tous fuyaient à sa vue, craignant d'être dévorés. Le bruit courait que c'était cet homme qui se transformait en loup certains jours, et l'homme lui-même le croyait. Il était en outre persuadé d'être le loup responsable des massacres. Mais un saint homme, apprenant l'histoire se rendit sur les lieux et expliqua aux gens qu'ils avaient tort de croire à la métamorphose en loup de cet homme. Il les conduisit à l'endroit où il gisait, comme mort, le montra aux spectateurs, l'éveilla devant eux, le libéra de sa possession, lui montra, ainsi qu'aux autres, le loup avec lequel il croyait ne faire qu'un, ainsi qu'il le confessa publiquement¹⁶⁶ ».

Ce texte mêle donc plusieurs motifs clefs de ce type de récits : l'absence de l'âme, la punition, l'intervention d'un homme d'église capable de lutter contre le démon (là où le roi voyait au travers du mal le bon côté de son vassal). En réveillant l'homme, il lui permet de retrouver son âme et donc de reprendre le contrôle de son corps en entier. La créature diabolique qui avait pris possession de lui disparaît alors au profit de l'innocent rétabli dans ses droits.

Dès ce moment, le changement est notable dans les récits traitant de la lycanthropie, associant rapidement ce changement à de la sorcellerie. Seuls quelques textes pourraient être considérés comme intermédiaires, tels que Bisclavret¹⁶⁷ ou « Arthur et Gorlagon¹⁶⁸ ». Ces lais mêlent plusieurs éléments de

¹⁶⁶ d'Auvergne, Guillaume, op. cit. II,3,13

¹⁶⁷ Lais de Marie de France Ed.J. Rychner, Paris, 1971, voire en annexes

¹⁶⁸ Anonyme, op. cit., voir annexes p 502

morale : le rôle de la méchante femme du gentilhomme chez Marie de France, ainsi que les références au double, comme le sommeil du gentilhomme ou l'intervention du rameau dans « Arthur et Gorlagon », qui permet au roi de se transformer en bête. Claude Lecouteux en dresse un tableau récapitulatif, opposant clairement les deux conceptions, nous avons ajouté une troisième colonne pour établir plus clairement l'interprétation pouvant être faite de ces éléments au regard de notre propre hypothèse, d'après nos recherches sur le mythe depuis l'Antiquité.

Croyance initiale	Interprétation chrétienne	hypothèse
1- un homme a la faculté de se dédoubler	1- un esprit malin s'empare de l'homme	L'homme est naturellement pur et ne peut être corrompu que par une entité étrangère
2- il s'isole de la communauté pour éviter que quelqu'un ne touche à son corps léthargique	2- le démon le jette dans un lieu écarté et l'y abandonne comme mort	L'homme est donc victime
3- Sous double prend la forme d'un loup	3- le démon s'introduit dans un loup ou revêt sa forme	Le loup comme créature laide, méchante et puante, parfaite pour commettre le pire
4- l'homme sait qu'il dispose d'un double lupiforme	4- l'homme croit être un loup	La punition suprême pour les crimes est de devoir vivre comme une bête
5- le double réintègre son corps	5- le saint homme le réveille et le libère de sa possession	Le bien triomphe et la morale permet à l'homme de retrouver son âme

Ces dimensions seraient donc directement concernées par la métamorphose, puisque seuls les doubles peuvent être touchés. Le sommeil reste souvent la clef permettant au double d'accéder à cette « vie propre ». Claude Lecouteux fait un parallèle entre l'histoire du saint homme et ce qui fut raconté par Apulée. Ce dernier aurait été « pris d'une torpeur subite, signe infaillible que de doubles ennemis attaquent¹⁶⁹ ». L'âme faiblit et l'homme disparaît peu à peu au profit d'une créature maligne, qui peut prendre une autre forme, plus conforme physiquement à la noirceur de ses desseins, chez Apulée une belette, pour d'autres loups ou sangliers.

Claude Lecouteux décrit la transformation comme quelque chose de progressif, à la différence de Pétrone qui y voyait un changement brutal. « Le *phantasticum* quitte l'homme endormi ou abattu et prend une forme corporelle sous laquelle il apparaît à d'autres personnes¹⁷⁰ [...] ». On constate alors que deux phases semblent se succéder : d'abord le sommeil qui décharge la contrôle du corps et permet le changement. Ensuite, le double psychique peut prendre sa forme pour abuser les personnes alentours. Le sommeil permet alors de libérer les pouvoirs de transformation du mal. Ces motifs sont notamment repris par Marie de France, ainsi, dans le lai intitulé « Bisclavret », le héros peut reprendre forme humaine après de nombreuses aventures une fois seulement le sommeil engagé. Ainsi, l'animal est conduit à l'abri et le miracle peut se produire et le changement s'inverser :

« Laissez-le un bon moment. Nous verrons bien s'il devient un homme ».

Le roi lui-même l'accompagna en ses appartements, fermant les portes sur lui. Un peu plus tard, il y retourna, accompagné de deux barons et aperçut le chevalier endormi sur le lit royal¹⁷¹ ».

Pour Claude Lecouteux, cette démarche d'éloignement s'expliquerait par la honte de se transformer tout autant sans aucun doute que la perte de contrôle ou pire encore le recours aux sciences occultes. Par ailleurs, la transformation implique

¹⁶⁹ LECOUTEUX, Claude, *Fées, sorcières et loups garous...* op. cit. p. 122

¹⁷⁰ *idem* p 124

¹⁷¹ Marie de France, op. cit., voir en annexe p 444

aussitôt la perte d'humanité, susceptible également d'attirer la honte immédiatement.

Pourtant, l'auteur renchérit en exposant que dans les religions païennes, en plus du détachement du double psychique, valable dans la religion catholique, existe la possibilité de se transformer grâce au détachement volontaire de l'esprit. L'auteur effectue dès lors le rapprochement avec l'occulte et les nombreux moyens que l'occultisme procure pour opérer un tel détachement, autrement dit une « science d'un ordre particulier et interprète en bonne ou mauvaise part »¹⁷² pour se métamorphoser soi-même « de même qu'il est possible de changer autrui en bête¹⁷³ ». Au travers de ce propos, on constate que, désormais, la transformation peut être aussi bien le fait d'un sbire du mal qui veut profiter d'un corps sans âme que d'une volonté propre de punir quelqu'un en le maudissant.

Nennius, dans son *Historia britonum*, avait déjà travaillé pour confirmer ce don permettant de maîtriser la forme intervenant sur le double psychique, et affirmait qu'il « existe certains hommes de race celtique qui ont un pouvoir merveilleux, qu'ils tiennent de leurs ancêtres. Par une force diabolique, ils peuvent à volonté prendre la forme d'un loup [...] Quand ils sont d'humeur à se transformer, ils quittent leur corps humain ordonnant à leurs amis de ne pas le changer de position ou de le toucher, si peu que ce soit, car si cela arrivait, ils ne pourraient jamais reprendre leur apparence humaine. Si pendant qu'ils sont loups quelqu'un les blesse ou les frappe, la blessure ou la marque du coup se retrouve exactement sur leur corps¹⁷⁴ ».

Ces propos semblent résolument fournir des sortes de passerelles entre plusieurs éléments. C'est une référence aux guerriers *berserkers*, capables d'atteindre volontairement l'état second leur permettant de se changer en loups (ou en ours) pour assurer la survie de leur clan. La seule différence était en effet qu'ensuite, ils pouvaient tout de même utiliser leur corps pour se battre, ce qui

¹⁷²LECOUTEUX, Claude, *Fées, sorcières et loups garous...*, op. cit. p127

¹⁷³ ibidem

¹⁷⁴ NENNIUS, *Historia Brittonum*, op. cit. p.n.c.

semble totalement exclu ici, puisque susceptible de perturber la réincarnation après sommeil. Le mythe s'est donc modifié par endroit pour se recharger en d'autres points, et ainsi progresser avec la société. On constate, par exemple, que ce sont les prémisses de la croyance qui durera encore longtemps qu'une blessure infligée à l'animal marquera également l'humain concerné. Plus tard, cette marque sur l'animal pourra même aller jusqu'à guérir les loups garous qui pourront alors reprendre définitivement forme humaine. C'est aussi un des indices qui seront cherchés par tous les moyens lors des interrogatoires et de la question par les démonologues et inquisiteurs.

Claude Lecouteux poursuit en citant Saxo Grammaticus¹⁷⁵ qui précise qu'en Livonie « lorsque l'âme d'un loup garou était partie accomplir ses méchantes besognes, son corps restait comme mort ; si pendant ce temps le corps bougeait par accident l'âme ne pouvait plus jamais y rentrer et elle restait dans le corps d'un loup jusqu'à son trépas¹⁷⁶ ». La boucle est alors bouclée puisqu'à travers ce récit le loup-garou se retrouve condamné à la fois moralement puisqu'il reste sous forme animale, et physiquement puisqu'il perd aussi le contrôle physique de son humanité. Dès lors, l'occulte et le sorcier prennent la main sur une créature qui n'a plus de freins, de limites et retourne à l'état sauvage, sans âme pour lui permettre de se contrôler, de faire preuve d'humanité, seul bouclier contre la manipulation d'une création de l'homme par une entité diabolique. .

Il est intéressant de faire le lien entre le *kolossos* grec, statue de pierre figurant le corps absent de la tombe vide, dont « la fonction est de fixer le double, la psyché¹⁷⁷ ». Le parallèle est ainsi fait entre la mort et le sommeil sans âme, ce qui ne remet finalement pas la morale en cause. Cela permet aussi aux théologiens et intellectuels de s'interroger sur la question en cohérence avec les mythes (populaires ou non) et la place de la religion (et de ses principes). C'est d'ailleurs ce qu'Aristote souligne dans son ouvrage « *De anima et de spiritu* »

¹⁷⁵ SAXO GRAMMATICUS, historiographe danois 1140-1206,

¹⁷⁶ LECOUTEUX, Claude, *Fées, sorcières et loups garous...*, op. cit. p. 132

¹⁷⁷ LECOUTEUX, Claude, *Fées, sorcières et loups garous...*, op. cit. p. 135

puisque selon lui, les mages savaient comment libérer leur âme pour permettre de voyager dans l'au-delà. Elle quitte et réintègre le corps à volonté, le laissant parfois pour de longues années, étendu sans souffle et sans vie, dans une sorte de sommeil cataleptique. De ces courses dans l'autre monde, l'âme revient riche d'un savoir prophétique. Elle serait alors l'équivalent chrétien du double psychique jusqu'ici reconnu comme susceptible d'être transformé par manipulation démoniaque.

Même si pour certains auteurs, la transformation se fait simplement en se couvrant d'une peau de loup, il n'en reste pas moins que ce changement d'homme en bête n'est jamais considéré comme total quoique toujours possible. L'activation extérieure prend une valeur importante, surtout avec la montée en puissance du diable dans la vie quotidienne, ce qui renvoie également à tout ce qui va concerner la malédiction et qui va perdurer tardivement dans la mythologie populaire, y compris jusqu'à nos jours. L'utilisation du moi animal varie selon l'intention, et l'apparence est ainsi variable d'une personne à l'autre et d'un cas à l'autre. L'éclairage « bien versus mal » varie fortement, permettant de s'interroger philosophiquement sur de nombreux aspects de la représentation du loup garou et des valeurs qu'il véhicule.

B – Le heurt entre deux formes physiques

Qu'il s'agisse du remplacement dans l'esprit contrôlant le corps ou de la superposition de deux formes, le résultat n'est pas identique pour la créature. Dans un cas, il s'agit simplement d'une métamorphose spirituelle et métaphysique qui prend la forme d'une silhouette ou d'un ectoplasme mais pas de chair et de sang. Dans le deuxième cas au contraire, la transformation est physique et douloureuse la plupart du temps, à la fois psychiquement et dans la chair. Mais pour les théologiens, ce qui est créé par Dieu ne peut être modifié, si ce n'est par magie : c'est ce qui va enclencher un certain nombre de récits qui viendront alimenter, jusqu'à la fin du Moyen Age, les réflexions sur la métamorphose. Autant les premiers auteurs médiévaux n'en donnent guère de

description, autant ceux de l'Antiquité et de la période contemporaine s'en donnent à cœur joie. Côté Antique Ovide donne en particulier une véritable masse d'information sur les interprétations possibles de la métamorphose de l'homme en animal. Ces textes posent les principes clefs qui font de la transformation une initiation, une punition ou un destin. Ils seront repris par la suite, par le démonologue notamment, qui en feront grand usage dans leurs procès, trouvant force détails dans ces premiers textes.

Outre la métamorphose, en tant que telle, et les souffrances qu'elle peut apporter, on s'aperçoit également dans ces textes qu'il y a une morale, une conséquence pour l'humain ainsi dépossédé de sa nature propre et confronté à une vie qui n'est pas la sienne et pour laquelle il n'est pas toujours adapté. La forme et le contenu de la personne sont ainsi dissociés pour engager, comme la plupart des récits traitant du loup garou, à se méfier des apparences. La punition par la métamorphose ou la protection par la métamorphose sont autant d'excuses pour détailler les dangers d'un comportement inadapté à la société, qui se manifeste ici par une transformation de l'apparence de l'homme en bête féroce. Cette dernière est à mettre directement en relation avec sa pensée, sa capacité à se comporter comme un être civilisé, comme nous l'avons établi précédemment. Mais on voit également dans certains textes que, quelque soit la raison pour laquelle les personnages ont été métamorphosés (femme traquée par Zeus ou Héra ou bien victime de magie), les conséquences sont loin d'être mineures et qu'il vaut mieux y réfléchir à deux fois avant de provoquer le courroux d'une puissance supérieure, capable d'effectuer une telle transformation. Là encore, on peut voir que les textes mythologiques ont une forte valeur morale à destination de la société.

1- La métamorphose dans l'Antiquité

Ovide traite très largement de la question de la transformation dans son oeuvre intitulée « les métamorphoses », plus particulièrement dans deux chapitres pour ce qui concerne le loup.

Le premier exemple que nous souhaitons mettre en lumière est celui du livre I des Métamorphoses, où Ovide transcrit la légende de Lycaon, le premier loup-garou officiel, à travers les foudres de Zeus, ulcéré que le roi infanticide ait pu essayer de le tromper. Cet extrait éclaire deux aspects majeurs qui nous intéressent ici : la magie (divine dans ce cas précis) et la punition. Cette dernière offre un appui aux théories à venir sur les malédictions et autres condamnations -plus ou moins divines- qui seront légions dans les siècles suivants.

Dans le texte qui nous intéresse, Ovide exprime la puissance du Dieu à travers Zeus (Jupiter) le père de tous les dieux, qui se montre ici dans toute sa splendeur pour justifier la condamnation de l'infâme Lycaon dans une audience officielle.

« Là s'installèrent les dieux dans la salle de marbre,
Lui, plus haut, appuyé sur son sceptre d'ivoire,
Trois, quatre fois secoue ses cheveux terrifiques,
Dont s'ébranlent la mer, les astres et la terre¹⁷⁸ »

La mise en scène décrite ici démontre la position hiérarchique de Zeus. Qu'il s'agisse du marbre et de l'ivoire, des cheveux terrifiants autant que magnifiques ou du fait simplement de secouer la tête alors que cela ne peut qu'impliquer des conséquences immenses dans l'espace et sur la terre, Ovide fait état de toute la puissance de Zeus, décrit ici dans toute sa splendeur alors qu'il préside un rassemblement de toutes les créatures. Sa décision aura autant de poids qu'elle est celle d'un être supérieur, capable de juger du bien et du mal. Or, là, le texte narre à quel point Zeus est obligé de faire état de sa fureur dans une salle d'audience particulièrement imposante, pour faire de ce qu'il va condamner un exemple pour les siècles à venir.

« Puis sa fureur qui s'exhale au discours que voici :
Quand les corps monstrueux des Géants anguipèdes
De leurs cent bras tentaient d'emprisonner le ciel,

¹⁷⁸ OVIDE, *Les métamorphoses*, *op. cit.* livre I v 177

Car cette guerre là, si dur fut l'ennemi,
Trouvait sa cause unique en une race unique¹⁷⁹ ! »

La suite de la description fait un large écho aux combats de Zeus contre les Titans, puissances au-delà de l'imagination et dotées d'attributs fantastiques les rendant quasi invulnérables. Zeus les combat longtemps avant de pouvoir les enfermer et prendre le pouvoir dans l'Olympe. Zeus évoque donc une lutte entre dieux qui justifie largement une intensité élevée de combat et de violence, une sauvagerie et des dégâts importants causés sur l'ensemble de la terre. C'était un combat de dieux, ce qui est passé dans le vocabulaire courant puisqu'on parle « d'un combat de Titans¹⁸⁰ ».

« Mais c'est l'humanité par tous les continents
Que je veux voir périr. Sur les fleuves d'enfer
Baignant les bois sacrés du Styx, je vous le jure,
D'abord j'ai tout tenté. La plaie est incurable!
Il faut trancher au fer pour sauver le corps sain¹⁸¹. »

Pour autant, c'est l'attitude des hommes qui ulcère Zeus, démissionnaire face à l'étendue du mal qu'il qualifie de « plaie incurable ». Le père des Dieux, malgré sa toute-puissance est effaré de la difficulté à combattre certains comportements. Il s'engage ainsi, au travers d'une métaphore médicale, à trancher un membre gangréné, et donc à séparer le malade des hommes sains. La virulence du propos indique que Zeus ne voit même plus ce qu'il peut faire excepté une mesure nette et violente en retour qui tend à démontrer que le crime qui a été commis dépasse tous les actes acceptables, y compris comparé aux Titans.

« Si nous ne jugeons pas dignes du ciel encore
Mes faunes, mes sylvains des hauts-monts, mes satyres,
Mes puissances des champs, mes demi-dieux, mes nymphes,

¹⁷⁹ ibidem

¹⁸⁰ ibidem

¹⁸¹ OVIDE, *Les métamorphoses...*, op. cit. Livre 1 v177

Laissons-leur tout du moins une terre habitable!
Croyez-vous dieux d'En-Haut, qu'ils y soient en lieu sûr
Quand moi, porteur du foudre et votre chef et maître,
Du cruel Lycaon j'y dus subir les pièges?¹⁸² »

Zeus établit ici un classement entre les dieux, déjà résidents de l'Olympe parce qu'il considère qu'ils le méritent, et les autres créatures, hormis les hommes, qui n'ont pas encore acquis ce droit¹⁸³. Pour autant, Zeus considère presque que vivre sur Terre dans les conditions de l'époque relève carrément de la punition. Il va même jusqu'à considérer la terre comme un endroit dangereux puisque lui-même y est victime de piège, bien qu'il soit auréolé de toute sa puissance.

La foule présente dans la salle crie sa colère, que Zeus apaise d'un geste en promettant qu'il a puni le coupable de manière à en faire un exemple...

« J'entre un soir, quand la nuit succède au crépuscule,
Chez l'inhospitalier tyran de l'Arcadie.
M'annonçant pour un dieu j'y reçois les prières
Du peuple¹⁸⁴. »

Dans cette partie, Zeus narre les circonstances de l'histoire, mettant en valeur l'enquête minutieuse de Zeus pour agir en toute justice, espérant une rumeur non fondée sur la valeur de certains hommes. C'est donc incognito qu'il parcourt les pays, recensant les crimes et bienfaits commis. Un jour, il cesse sa quête et se rend en Arcadie la nuit, où, s'annonçant comme un dieu, il reçoit les prières du peuple bienveillant, et les sarcasmes de Lycaon qui le méprise.

« A sa pitié Lycaon pouffe et clame :
« Je m'en vais détecter par un signe infallible
S'il est Dieu ou mortel, sans nulle place au doute! »
Puis quand la nuit m'endort par surprise, il apprête

¹⁸² OVIDE, *Les métamorphoses...*, op. cit. Livre 17 v 177

¹⁸³ *ibidem*

¹⁸⁴ OVIDE, *Les métamorphoses...*, op. cit. livre 17 v177

Ma mort : voilà comment il prétend voir le vrai¹⁸⁵. »

Ce qui est déjà un crime aux yeux de Zeus face à cet ingrat, n'est pourtant rien à côté de celui qu'il fomente et que le père des dieux découvre grâce à sa grande clairvoyance : assassiner et cuisiner un jeune garçon pour que Zeus en mange un morceau et soit accusé devant toute l'assemblée de n'avoir pas su distinguer une telle viande et d'avoir osé manger de l'homme, crime par-dessus tout condamné au travers des siècles.

Dès lors, outre le blasphème, Lycaon a commis le pire crime qui puisse exister, le plus ignoble, et encore aggravé par le fait que ce soit un enfant. Cela déclenche la fureur de Zeus qui détruit d'un geste le palais de l'infâme Lycaon, le condamnant à la vie sauvage faute de toit. Mais Zeus ne s'arrête pas là, ce n'est que la partie la plus légère de la punition de perdre tout ce qu'il avait amassé jusqu'ici, puisque son châtement se met en place peu à peu.

« Epouvanté, il fuit, gagne un pré silencieux,
Voudrait parler et ne peut, de sa bouche ne sort
Qu'un hurlement de rage assoiffé de carnage,
Ivre et baigné de sang il s'attaque aux troupeaux,
Son habit devient poils, ses bras et jambes, pattes,
Loup sans avoir encore dépouillé le vieil homme
Même poil gris, même œil ardent, même air farouche,
De la férocité il perpétue l'image¹⁸⁶. »

Ayant eu un comportement digne d'une bête, Lycaon en devient une. Plus d'habits, ils disparaissent remplacés par des poils comme l'habituel motif relatif à la transformation. Ce qui nous intéresse ici plus spécifiquement, c'est le déroulement de la métamorphose. Nous avons vu précédemment ce qui avait motivé la condamnation par Zeus, qui avait un intérêt majeur dans l'aspect

¹⁸⁵ *ibidem*

¹⁸⁶ OVIDE, *Les métamorphoses...*, op. cit. livre 17 v177

moralisateur de ce changement : redevient bête celui qui a un comportement d'animal, indigne d'un homme. On constate que le premier effet est celui du mutisme : Lycaon n'a plus accès à la parole, bête renvoyée à l'instinct et à la rage. Il se jette immédiatement sur les troupeaux avoisinants, assoiffé de sang. La transformation en loup a beau avoir lieu, Lycaon ne semble pas totalement changé puisqu'on retrouve toujours son expression. Cette conclusion tend à laisser penser que l'auteur estime que cette apparence lui convient finalement aussi bien puisque, d'une part cela lui conserve certains traits, et que, d'autre part, « de la férocité il perpétue l'image ».

On constate en lisant ces lignes que la punition, la forme imposée à Lycaon par Jupiter se veut en cohérence avec la férocité et la barbarie dont a fait preuve le roi d'Arcadie à ses yeux. Ovide soigne particulièrement la mise en scène de ce dieu en colère pour mettre en évidence le contexte particulièrement abject du crime. Pour cela, il utilise plusieurs artifices. D'abord, le choix du champ lexical de la force et de la puissance qu'il détient. Il pose ainsi son statut de toute-puissance en rappelant qu'il gouverne l'univers depuis sa salle en marbre, symbole de richesse autant que de solidité, appuyé sur son sceptre, symbole de royauté et de pouvoir. Ensuite, il n'hésite pas à comparer les humains à l'ensemble des créatures placées sous son autorité. Certains sont décrits comme des monstres, au moins physiquement : Géant aux cent bras, faunes, satyres... mais aucune de ces espèces, fut-elle la plus laide possible à l'extérieur, ne peut égaler la laideur intérieure de l'être humain, qui rend la Terre inhabitable par la quantité de ses forfaits. Selon les propos prêtés au Dieu par Ovide, pour que la société du dieu survive, il faut l'amputer de l'homme comme on le ferait pour une mauvaise blessure craignant la gangrène. Cette gangrène, c'est la sauvagerie de l'homme, incarnée ici par Lycaon.

Ce qui est intéressant également, c'est la comparaison avec le géant aux cent bras, qui fut envoyé au fond du Tartare avec l'aide d'Hercule appelé en renfort, conformément à la prophétie. Le monstre aux cent bras et cinquante têtes

est ainsi placé en dessous de la monstruosité de l'homme dans ce comparatif du bien et du mal. Jupiter, par le biais d'Ovide, constate que l'infamie touche toute l'humanité, puisqu'à travers un périple sur tous les continents il y est confronté avant de rencontrer Lycaon. Cela nous conforte dans l'idée que le loup garou serait la créature la plus adaptée pour critiquer les défauts de l'homme. Cette première description de la transformation de Lycaon reste assez sommaire puisqu'aucun détail physique n'est abordé, seulement les poils et les pattes sont mentionnés, détails suffisants pour faire parler l'imagination du lecteur. Un loup est un loup, et ce qui fait peur n'est pas le changement en tant que tel mais bel et bien l'image de l'animal, immédiatement associée à la « rage », « assoiffé de carnage », « baigné de sang », « œil ardent », « air farouche »... La violence y est donc fort présente et très conforme à l'apparence de l'animal, dans la réalité autant que dans la littérature. Le plus important ici ne semble pas être la réalité de la transformation, mais le contexte psychologique, qui vise à la fois à établir

- un constat : l'homme est naturellement fourbe et cruel
- et une peur : si vous n'êtes pas bons, alors Dieu (ici Jupiter) peut intervenir et vous déposséder de votre humanité pour vous donner l'apparence qui sied le mieux à votre comportement. C'est d'autant plus parlant que Zeus est habitué à transformer les humains pour différentes raisons.

La colère du père des dieux et sa rage se font l'écho du crime commis, à la fois d'avoir voulu tromper Jupiter et d'avoir commis un infanticide et se retrouve ainsi dans l'apparence choisie pour punir Lycaon. En effet, les transformations sont une sentence courante pour le dieu, surtout pour dissimuler ses maîtresses, souvent humaines, aux yeux de Junon son épouse si méfiante et jalouse. Ainsi, de nombreuses jeunes femmes se sont vues transformer en créatures vivantes et animales : Io fut changée en vache, Lédée en cygne... tandis que Jupiter se transformait parfois lui-même en éléments davantage exceptionnels : en pluie d'or pour séduire Danaé ou en Satyre pour emporter les faveurs d'Antiope, fille de Nyctéus, roi de Thèbes.

La transformation par l'intervention d'un dieu est assez courante dans les textes antiques et pas nécessairement négative. C'est d'autant un moyen de punir que de sauver quelqu'un du courroux d'Héra, épouse jalouse par essence, mais très souvent de manière justifiée.. Pourtant, la progression de la métamorphose n'est pas toujours très détaillée dans les sources. C'est aussi le cas dans le Satiricon de Pétrone, où le changement est très rapidement évoqué, là encore pour se focaliser sur l'aspect philosophique qui entoure cet épisode, comme nous le verrons un peu plus loin. Selon l'objectif moralisateur ou non de l'auteur, le changement est abordé de façon plus ou moins précise. Parfois c'est la magie qui compte, parfois seulement la moralité qui y sera associée.

Dans le contexte de la magie, un second extrait de cette oeuvre concerne Circé, magicienne terrifiante qu'Ulysse va rencontrer au cours de son voyage de retour vers Itaque. Cette aventure fut narrée d'abord dans l'Odyssée d'Homère, mais va trouver un écho intéressant chez Ovide pour deux raisons fondamentales : d'une part, c'est une des premières véritables mentions écrites de changement d'homme en animaux par le biais de la sorcellerie, et d'autre part, Homère et Ovide font partie des intellectuels de l'Antiquité dont les écrits vont fournir par la suite de la matière aux auteurs et penseurs du Moyen Age jusqu'à nos jours, pour travailler sur les superstitions et autres explications de ces récits fondateurs qui constituent ce qu'on appelle « mythologie ».

Pour Patricia Commelin, traducteur et écrivain français, cette dernière est « évidemment une série de mensonges. Mais ces mensonges ont été, durant de longs siècles, des sujets de croyance. Ils ont eu dans l'esprit des grecs et des latins la valeur de dogmes et de réalités. A ce titre, ils ont inspiré les hommes, soutenu des institutions parfois très respectables, suggéré aux artistes, aux poètes, aux littérateurs l'idée de créations et même d'admirables chefs-d'oeuvre ¹⁸⁷ ». Au-delà de l'interprétation *stricto sensu* de ces récits, ils constituent également des métaphores particulièrement riches pour traiter de la morale et des attentes de l'homme au fil du temps et des époques. Cela constitue un des

¹⁸⁷ COMMELIN, Pierre, *Mythologie grecque et romaine*, op. cit. p.12

fondements de notre problématique, qui se vérifie au fur et à mesure de nos recherches.



Parmi ses confrontations avec des entités puissantes, bien qu'elles ne soient pas toujours divines, Ulysse fait face à Circé en tentant de retourner dans son royaume après avoir combattu à Troie avec ses compagnons. Lors d'une de ses nombreuses aventures, il se retrouve jeté sur les côtés de l'île d'Aea, où la magicienne Circé a fait ses preuves en transformant plusieurs personnes en animaux ou en monstres. Comme Jupiter (Zeus), elle use et abuse de la magie au gré de ses

humeurs pour gérer sa vie sentimentale et son orgueil. De nombreux humains ont ainsi fait les frais de sa puissance, comme ce fut le cas de la jeune Scylla, qui avait provoqué la jalousie de la magicienne, ou de Picus, roi d'Italie, qui fut changé en pivoine pour avoir refusé ses avances. À l'aide de ses pouvoirs, elle va faire subir le même sort aux compagnons d'Ulysse, partis en reconnaissance afin de repérer les points de ravitaillement éventuels sur l'île. Le texte est à la première personne, témoignage d'un compagnon pris au piège par la magicienne.

« Tiré au sort avec le loyal Polyète,
Euryloque, Elpénor, trop souvent pris de vin,
Et dix-huit autres, je marchais à son palais¹⁸⁸ ».

C'est donc un groupe d'hommes en armes, qui évaluent le danger en soldats habitués au combat, qui s'avance sur le territoire de la magicienne. Circé n'en tient pas compte et se présente à eux, sans aucune crainte, certaine de ses pouvoirs. Elle leur apparaît entourée d'une foule d'animaux féroces, que l'on suppose être

¹⁸⁸ OVIDE, *Les métamorphoses*..., op. cit. livre 14 v251

des hommes transformés tant leur association semble hétéroclite : loups, ours et autres lions s'y côtoient malgré la différence de leur habitat d'origine.

« Arrivés, nous tenant sur le seuil, nous voyons
Mille loups face à nous, mêlés d'ours et de lions
Rencontre terrifiante et pourtant sans danger.
Nul ne veut nous blesser, nos corps n'ont rien à craindre,
Remuant doucement leurs queues et ils nous caressent,
Accompagnent nos pas en se frottant à nous¹⁸⁹ »

Les bêtes n'ont ainsi pas cédé à leurs penchants instinctifs, naturels de chasse et de violence, condamnés à prendre une forme animale qui, visiblement ne leur convient pas vraiment. Les caresses mentionnées sont un comportement contre-nature des fauves qui pourrait s'expliquer par leur envie de reprendre leur forme initiale, plus douce, et une tentative de retourner à des comportements délicats et humains par la douceur des caresses et du contact.

« Puis, par des atriums de marbre, ses servantes
Nous mènent à Circé, trônant superbement
Dans un brillant salon, sa robe éblouissante
Enveloppée d'un grand manteau chamarré d'or.
Des nymphes dont les doigts ne filent nulle laine
Ni ne tissent nul fil, avec des néréides
Trient des plantes, classant des paniers de fleurs
En vrac mélangées d'herbe de couleurs diverses.
Circé surveille leur ouvrage, elle qui seule
Sait leurs vertus et sait doser un bon mélange
Et contrôle avec soin la pesée de chaque herbe¹⁹⁰ ».

¹⁸⁹ OVIDE, *Les métamorphoses...* op. cit. livre 14 v251

¹⁹⁰ *ibidem*

Là encore, Circé est présentée dans une atmosphère de richesse, de puissance, splendeur et pouvoir à travers les mots comme « marbre », « brillant », « éblouissants », « chamarré d'or », mais également du point de vue de la magie et de la maîtrise de la nature, puisqu'elle est la seule à pouvoir dominer la science des plantes pour faire le bon mélange. Les autres femmes présentes sont des créatures supérieures à l'homme, placées sous les ordres de Circé qui détient seule la connaissance en herboristerie. Sa magie est donc différente de celle de Jupiter. Ce dernier utilise son pouvoir divin pour maudire ou récompenser par une transformation, tandis que Circé s'appuie sur la connaissance de la magie à travers filtres et formules pour métamorphoser les êtres humains qui l'ont contrariée. Ce sont deux des moyens qui seront utilisés le plus fréquemment par la suite dans les cas de loups garous à travers les siècles. C'est ce qui donne à ce texte une véritable valeur inspirante. L'épisode avec Circé est narré dans d'autres récits tout aussi riches mais parfois plus complets quant aux descriptions des métamorphoses. Elle tiendra une place non négligeable dans les récits de sorcellerie, puisque son existence dans les récits va renforcer ceux des démonologues qui s'appuient bien volontiers sur les textes antiques pour leurs réquisitoires.

Si l'apport d'Homère est important pour dater la première référence au loup-garou dans notre hypothèse, celui de Ovide lui est supérieur dans la mesure où la description qui est faite de la magie de Circé apporte des éléments éclairants. En effet, elle est très détaillée et précise pour l'époque. Homère est un poète épique grec situé autour du VIII^e siècle av. J.-C. Les informations qui lui sont relatives sont sujettes à controverse et il est extrêmement difficile de connaître ne serait-ce que ses dates de naissance et de décès. Par ailleurs, plusieurs villes affirment qu'elles sont le berceau de cet auteur dont les œuvres mêmes laissent planer le doute quant à leur paternité. D'ailleurs, les spécialistes estiment qu'il ne s'agit pas d'un personnage réel, mais l'œuvre de plusieurs auteurs se réclamant de lui. Homère serait donc lui aussi un mythe, sorte de mise en abîme qui rejoindrait notre idée de valeur philosophique de tous ces écrits, davantage que d'un témoignage direct du passé.

La partie qui nous concerne plus spécifiquement est celle de l'Odyssée, qui narre le retour d'Ulysse vers Ithaque après le siège de Troie. Dans ce poème, Ulysse est détenu depuis sept ans par Calypso, qui reçoit l'ordre de Zeus de le libérer. Athéna a profité de l'absence de Poséidon pour obtenir du père des dieux qu'il envoie Hermès rendre sa liberté à Ulysse pour qu'il rentre chez lui. Le héros part aussitôt en radeau et subit la colère de Poséidon qui découvre son départ, mais réussit à toucher terre, où il trouve refuge chez le roi de Phéacie. Il va y demeurer quelques temps, et va raconter ses diverses aventures, notamment celle concernant Circé avant de repartir vers Ithaque, déguisé en mendiant pour reprendre son royaume et châtier les prétendants profiteurs qui tentaient de s'approprier la couronne aux dépens de Pénélope. Cette aventure traite donc autant du courage d'Ulysse et de ses compagnons que de la puissance de la sorcellerie et des dieux. Cela explique sans doute pour partie que ces textes soient réutilisés par la suite dans le plaidoyer des démonologues et théologiens qui y voient une condamnation nette de la puissance maléfique osant changer un être humain, en une bête exempte de morale. La magie est très clairement énoncée dans le passage décrivant la transformation des compagnons d'Ulysse en fauve, dans un sens puis dans l'autre, mettant en valeur l'idée de punition et de récompense.

Contrairement au passage concernant Lycaon, le choix de l'animal ne se fait pas en fonction du crime commis, mais simplement au gré de l'humeur de la magicienne. D'après Ovide, elle a ainsi transformé des hommes en loups, en ours et autres lions, tous des fauves sanguinaires, mais elle réserve un autre sort aux compagnons d'Ulysse, partis en reconnaissance sur l'île de la sorcière.

« Lorsqu'elle nous eut vus, les saluts échangés,
Sa face s'épanouit. Formant des vœux pour nous,
Vite elle fait mêler des grains d'orge grillés,
Du miel, un vin puissant, du lait caillé, et cache

Furtivement sous leur douceur des sucs magiques¹⁹¹. »

Cette composition semble donc une partie de sa connaissance en herboristerie, renforcée par un ajout de magie qui laisse l'imagination libre de penser à la suite. Derrière cet accueil chaleureux et empressé, on retrouve la duplicité qui sera reprise dans des histoires ultérieures, où des hôtes sont transformés en animaux eux aussi. Ce qui diffère c'est le déclenchement de la transformation, très théâtralisée dans l'œuvre d'Homère.

« De sa divine main nous recevons des coupes
Qu'assoiffés nous buvons. La cruelle déesse
De sa baguette alors effleure nos cheveux,¹⁹² »

Mais à elle seule, la potion ne suffit pas, et c'est d'un coup de baguette, que Circé lance la métamorphose à proprement parler. Nous retrouverons ce motif assez fréquemment dans les récits ultérieurs qu'il s'agisse de l'intermédiaire d'une bague, d'un bâton, d'un onguent ou toute autre chose, comme c'est le cas dans les lais.

« Et, j'ai honte à le dire, il me pousse des soies
Je ne peux plus parler, n'ai qu'un grognement rauque
Au lieu des mots, tête en avant me baisse à terre,
Ma bouche se durcit, se retrousse en groin,
Mon cou gonfle, se muscle, mes mains qui avaient
Pris la coupe à l'instant se transforment en pattes,
Puis, tous changés en porcs, tant sont puissants ces sucs,
On nous enferme dans la soue. (...)»¹⁹³

Dans cet extrait, le narrateur expose l'apparence divine de Circé dans cet échange protocolaire : elle joue de l'hospitalité dont elle doit faire preuve envers

¹⁹¹ OVIDE, *Les métamorphoses*, op. cit. livre 14 v251

¹⁹² OVIDE, *Les métamorphoses*, op. cit. livre 14 v251

¹⁹³ *ibidem*

ses visiteurs pour utiliser la magie et les tester avant d'en faire ce que bon lui semble. Ces hommes sont d'autant plus punis, qu'ils sont conscients de leur transformation et de la perte progressive de leur humanité. Ce changement apparaît comme une punition pour ne pas avoir su résister à l'appel de la coupe empoisonnée : seul celui qui s'est concentré sur sa mission de reconnaissance et a refusé la coupe s'en sort indemne. Epargné il peut ainsi prévenir Ulysse, qui en bon héros va se sacrifier et épouser Circé pour récupérer ses hommes sous leur forme naturelle. En cédant, il satisfait l'orgueil de Circé qui décide de le récompenser en inversant la transformation de ses compagnons. Le changement est une fois de plus motivé, mais ce sur quoi l'accent est mis est moins la magie que le comportement individuel : l'homme conscient de ne pas avoir rempli sa mission est puni et changé en bête pour avoir perdu le sens de son humanité c'est à dire le libre-arbitre, le devoir, la retenue, l'obéissance...

Comme on peut le constater, Ovide détaille beaucoup plus précisément les changements, en y glissant des nuances : ils peuvent être positifs aussi bien que négatifs. C'est l'une des rares transformations détaillées pièce par pièce, comme pour insister sur le caractère insupportable de la perte de ses attributs humains pour des éléments d'origine animale. Cela fait d'ailleurs écho à la métamorphose de Lycaon évoquée précédemment, lorsqu'il s'aperçoit qu'il ne peut plus parler.

Une autre intervention de Zeus (Jupiter), citée un peu plus loin mentionne également des conséquences et raisons de certaines transformations. Le père des dieux va ainsi réunir son fils et la mère de ce dernier, Callisto, changée en ourse par Héra (Junon), jalouse de la liaison de l'humaine avec son mari et pis encore de la naissance d'Arcas. Ici également, la transformation en fauve est avant tout un châtiment pour avoir osé être la maîtresse de Zeus, et Héra, déesse particulièrement puissante, utilise toutes les armes en sa possession, de la force physique à la magie pour punir la pécheresse.

« La femme du Tonnant, qui sachant dès longtemps;
Guettait l'instant propice à châtier sa rivale,

N'a bientôt plus motif à tarder davantage.
Un enfant vient de naître : Arcas. Junon, furieuse,
Tourne aussitôt vers lui ses regards et sa rage
Et s'exclame : Adultère, il ne te manquait plus
Que d'être enceinte et d'enfanter pour m'humilier
Et de mon Jupiter publier l'inconduite!¹⁹⁴ »

Blessure d'orgueil autant que de jalousie, Héra (Junon) est ainsi sujette à une colère qui ne peut que s'exprimer par la violence. A sa décharge, son mari est un coureur de jupon invétéré, et ne se prive pas de séduire des humaines en grand nombre, multipliant sa descendance illégitime.

« La beauté qui te charme et charme mon époux!
Puis l'empoigne aux cheveux et la jette à ses pieds ¹⁹⁵, »

La violence de la femme de Zeus n'est plus à décrire, c'est une femme jalouse, à raison par ailleurs, qui a un caractère bien trempé que son mari même craint, même s'il ne peut s'empêcher d'avoir des aventures extraconjugales. Il a beau recourir à de nombreuses transformations, Héra parvient toujours à découvrir les maîtresses de son mari pour les poursuivre de sa vengeance, qui peut rendre toutes sortes de formes. Peu lui importe les supplications des femmes que le Dieu ne prend pas toujours avec leur accord, Héra est sans pitié.

« A terre, face au sol. Suppliante, elle tend
Ses deux bras, et ses bras de poils noirs se hérissent,
Ses mains s'arquent, s'allongent, recourbées en griffes
Pour lui servir de pieds, et sa bouche naguère
Louée de Jupiter s'élargit, hideux mufle
Pour empêcher qu'elle apitoie par ses prières
Elle perd la parole et de sa gorge rauque

¹⁹⁴ OVIDE, *Les métamorphoses*, op. cit. livre 2 v466

¹⁹⁵ ibidem

Ne sort qu'un son furieux qui menace et effraie¹⁹⁶. »

Victime du séducteur volage, Callisto n'a guère moyen de résister, coincée entre deux dieux très puissants, et a pleinement conscience de perdre ses attributs humains les uns après les autres. Cette fois, la perte de parole arrive en dernier, tandis qu'Héra a effacé toute trace de sa beauté, vengeance d'une femme trompée sur la maîtresse de son mari. Le crime semble ici beaucoup moins grave que les précédents ayant eu pour châtement la transformation en animal. Pendant près de 15 ans, l'ourse rôde autour de son ancienne maison, son âme humaine toujours présente, incapable de vivre comme une bête. Cet apport est intéressant dans notre approche, car elle montre que l'âme de l'homme peut aussi rester intègre dans le corps de l'animal, et causer une grande souffrance qui ne se traduit pas automatiquement par un déferlement de violence instinctive comme ce sera le cas dans certains lais.

La punition est d'autant plus injuste qu'elle ne fait guère écho à la faute commise, surtout si l'on fait la balance entre la volonté du père des dieux et d'une humaine. Pourtant, la présence de la conscience de Callisto joue un rôle majeur ici puisque finalement, c'est ce qui lui vaudra son salut, à nouveau le motif de la rédemption. Elle qui n'a jamais vraiment commis de crime envers les hommes fait face au fils qu'elle observe tous les jours autour de la maison, mais il est devenu chasseur.

« Presque âgé de 15 ans, voici qu'arrive Arcas,
Cherchant des défilés pour y traquer des fauves
En ceignant de filets les bois de l'Eymanthe.
Il tombe sur sa mère. Elle, à sa vue, s'arrête,
Semblant le reconnaître. Il s'enfuit, terrifié
Par ces yeux qui sans fin immobile le fixent
Sans qu'il sache pourquoi¹⁹⁷ »

¹⁹⁶ OVIDE, *Les métamorphoses*, op. cit. livre 17 v466

¹⁹⁷ OVIDE, *Les métamorphoses*, op. cit. livre 17 v466

Le chasseur en lui se dispute au fils, l'attitude étonnante de cette ourse qui ne le menace pas mais qui l'observe, même lorsque sa propre vie est en danger... L'âme d'Arcas est aussi tentée, et il faiblit, preuve d'une ouverture d'esprit et d'une tendance à la pitié qui lui rendent grand service ici.

« Elle veut s'approcher,
Et comme il va percer son sein d'un trait mortel,
Le Tout-Puissant l'écarte et prévient le forfait
Les enlevant tous les deux, portés d'un vent rapide,
Au ciel où il en fait deux étoiles voisines¹⁹⁸. »

Ce qui nous intéresse le plus dans cet extrait n'est pas la transformation, même si là encore elle est plutôt détaillée, c'est la vision qui lui est attribuée. La transformation en fauve est bien sûr une punition, mais elle est bien moins importante que ce qu'elle implique. En effet, Héra lui a conservé son âme et sa conscience humaine dans un corps qui est celui d'un animal. Il y a donc une incompatibilité qui place Callisto dans une position intenable dans la nature : elle ne peut vivre ni comme un animal, ni comme un humain. Cette question de la conscience se pose très largement au fil des siècles et fait partie des éléments soulignés par les théologiens pour nier la possibilité d'une telle combinaison. Un autre point est important au regard de la transformation, la place du fils demeure chez les humains et risquant à tout instant de s'opposer au fauve et de le chasser. La tension du texte provient du poids de la punition qui repose sur les épaules de cette humaine, disproportionnée alors que le grand fautif, Zeus, passe, une fois de plus, à travers la tempête de jalousie de son épouse.

Mais alors que le changement de Callisto en fauve aurait dû empêcher Zeus d'intervenir en faveur de l'humaine précédemment séduite et disparue, le dieu des dieux n'en gardait pas moins un œil sur sa progéniture. C'est ainsi qu'il va à nouveau métamorphoser Callisto pour qu'elle puisse côtoyer son fils dans le ciel pour l'éternité. Ce passage démontre qu'en ces temps reculés, la

¹⁹⁸ OVIDE, *Les métamorphoses*, op. cit. livre 17 v466

métamorphose est d'ores et déjà autant considérée comme une punition que comme une récompense. Parfois destinée à faire se repentir un homme ou une femme, elle peut aussi être le moyen de se prémunir d'un danger lié à un pouvoir supérieur. Apanage des dieux dans un premier temps, on constate avec Pétrone qu'elle va se répandre dans la société pour permettre à d'autres de se positionner. Zeus récompense ainsi Callisto pour avoir su conserver son âme humaine et toute la douceur d'une mère en prenant soin, de loin, de son fils. Au lieu de se défendre, elle aurait laissé Arcas la tuer pour ne pas risquer de le blesser. Ce comportement est totalement contraire à celui qui avait été reproché à Lycaon, et les voit elle et son fils récompensés par Zeus qui se décide à intervenir en les transformant pour l'éternité en étoiles voisines, lumineuses et repère pour les âmes égarées des hommes. Zeus qui était lui-même à l'initiative de la transformation de Lycaon en loup.

2- Les conséquences pour le métamorphosé

La guérison n'est pas présente dans toutes les sources pour une simple et bonne raison : puisque c'est une bonne chose, il n'y a aucun intérêt à inverser la transformation. C'est le cas pour Lycaon, qui n'a pas vocation à retrouver figure humaine puisque sa nouvelle apparence correspond davantage à son comportement bestial. Pour Callisto et Arcas, la transformation en étoiles vise à les mettre hors de portée d'Héra et de sa jalousie terrible, tandis que les guerriers *berserkers* voyaient cela comme un honneur autant qu'une nécessité, pour apporter la victoire et la paix au village ou à la tribu. Comme nous l'avons mentionné précédemment, la transformation en loup (ou en ours) n'est généralement pas mal perçue à cette période, et c'est ce qui explique le peu de cas mentionnés tout autant que la valeur qu'il représente en termes de discussion de la société de l'époque.

Toutefois, il en existe quelques uns, comme chez Homère ou Ovide. La transformation avait été infligée par Circé pour punir les hommes n'ayant pas fait leur devoir. Ulysse va réussir, après un an de mariage, à obtenir le pardon de la

magicienne au nom des hommes changés en sangliers ou cochons sauvages, à qui elle accepte de redonner apparence humaine. Prévenu par Euryloque qui a refusé la coupe de Circé, Ulysse, aidé par Hermès, va réussir à approcher la magicienne pour trouver un remède et rendre à ses compères leur forme initiale.

« Il entre chez Circé, qui, perfide, offre à boire
Et veut de sa baguette effleurer ses cheveux,
La repousse, dégaine et l'écarte, effrayée.
Ils se donnent leur foi, leurs mains¹⁹⁹ ».

Une fois échouée la tentative de transformer Ulysse à son tour, la magicienne épouse le héros pour un temps, reconnaissant sa valeur, d'autant qu'il n'a cédé à aucun des mirages étalés devant lui par la magie. Il a donc une valeur morale qui mérite récompense, comme les cas précédents avant lui. La magicienne s'incline devant la pureté de l'âme d'Ulysse, prêt à se sacrifier et à respecter sa parole.

« Epousé,
Il nous demande en dot, retransformés en hommes.
Ayant versé sur nous d'inconnus sucs propices,
Retournant sa baguette elle en fouette nos têtes
Et d'un charme contraire annule l'ancien charme.
Plus elle chante, et plus nous redressant du sol,
Tombent nos soies, nos pieds fourchus perdent leur fente,
Sous nos épaules revenues et sous nos coudes
Nos avant-bras sont là. Accolant tous Ulysse,
L'étreignant longuement, nous pleurons avec lui,
Et nos tous premiers mots sont pour le remercier²⁰⁰. »

Cette partie du texte met à nouveau en valeur la magie, avec un rite sensiblement différent de celui utilisé la première fois. En effet, elle utilise directement les « sucs », qu'on peut assimiler à une décoction ou une potion, ce à

¹⁹⁹ OVIDE, *Les métamorphoses*, op. cit. livre XIV v251

²⁰⁰ *Ibidem*

quoi elle rajoute une baguette et un chant pour obtenir l'inversion progressive de la transformation. La première étape est la station debout, ensuite seulement soies et sabots s'effacent. Cela tendrait à confirmer notre hypothèse selon laquelle c'est moins l'apparence physique monstrueuse qui compte que le contexte global de la punition. Si Zeus (Jupiter) choisit la forme du loup, c'est pour coordonner le caractère et le physique de Lycaon, alors cela pourrait indiquer que celle du cochon pour les compagnons d'Ulysse serait aussi en relation avec leur caractère. Le parallèle peut se justifier si l'on compare la débauche à la fange et à la boue dans laquelle plaît à se vautrer l'animal. Ainsi, l'auteur sous-entendrait que la boisson et les excès font perdre à l'homme ses caractéristiques humaines pour le reléguer au rang d'animal. La guérison est ici en tous cas magique, et nécessite d'une part une grande puissance, et d'autre part la bonne volonté du magicien concerné. On constate en tout cas que la magie ne se pare d'aucun artifice dans cette partie du récit, puisque les « sucs » sont cette fois directement versés sur les cochons. La baguette intervient tout de même comme déclencheur à nouveau.

Mais il existe d'autres manières de guérir les créatures en fonction des auteurs. Par exemple, chez Pétrone, elle intervient de manière très différente, comme le narrateur le fait savoir.

« Ma chère Mélisse me témoigna son étonnement de me voir arriver à une heure si avancée : « si vous étiez venu plus tôt, me dit-elle, vous nous auriez été d'un grand secours; un loup a pénétré dans la bergerie, et a égorgé tous nos moutons : c'était une véritable boucherie. Mais bien qu'il se soit échappé, il n'a pas eu à s'applaudir de son expédition, car un de nos valets lui a passé sa lance à travers le cou. » A ce récit, je vous laisse à penser si j'ouvris de grands yeux et, comme le jour venait de paraître, je courus à toutes jambes vers notre maison, comme un marchand détroussé par des voleurs. Lorsque j'arrivai à l'endroit où j'avais laissé les vêtements changés en pierres, je n'y trouvais que du sang. Mais en rentrant au logis, je trouvai mon soldat étendu sur son lit : il saignait comme un bœuf, et un

médecin était occupé à lui panser le cou. Je reconnus alors que c'était un loup-garou²⁰¹ ».

Dans cet extrait, il n'y a aucun détail sur la transformation. On apprend seulement que si le passage de l'homme vers le lit passe par l'abandon des vêtements, il n'y a pas vraiment d'indication sur la procédure inverse. Deux solutions apparaissent sans que l'une ni l'autre ne soit privilégiée. La première serait que le soldat, bien que gravement blessé, soit revenu passer ses vêtements pour reprendre forme humaine et rentrer au logis, cela expliquerait l'absence des vêtements constatée par le narrateur. La seconde serait que le coup de lance qui a fait fuir la bête en faisant couler son sang aurait joué le rôle de déclencheur. Aucun élément ne permet de choisir l'une ou l'autre dans ce texte, pourtant nous verrons plus tard que faire couler le sang à l'aide d'une fourche ou d'un outil acéré est un des modes de guérison privilégié dans les sources ultérieures. De la même façon que les vêtements jouent un rôle fondamental dans plusieurs récits, attributs de la civilisation mais aussi de la dissimulation selon les cas. Ce n'est que très tardivement que la guérison pourra intervenir par l'intermédiaire de la mort ou d'une blessure grave provoquée par une lame en argent, rappelant encore le passage de la vie à la mort induit par la présence de la pleine lune. Qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre cas, peu importe car les deux serviront par la suite : le sommeil que nous avons déjà évoqué autour du *phantasticum* et les vêtements qui peupleront les récits ultérieurs chez Marie de France ou dans le folklore.

²⁰¹ PETRONE, *Le Satyricon*, op. cit. p. 89

Deuxième partie – Un déplacement de l'image du loup garou au Moyen Age

Au Moyen Age, l'approche du loup garou est différente, chez Marie de France ou Guillaume d'Auvergne, en bonne partie parce que la religion catholique s'est clairement prononcée sur la question de la position de l'homme et de l'animal. Ce dernier ne dispose pas d'une âme, ce qui le conduit naturellement vers la bestialité, vers le sang. Dès lors, la perception de la créature ne peut être la même: alors qu'auparavant le côté sauvage du loup était particulièrement adapté lors d'un combat, désormais on ne peut plus envisager la cohabitation d'une âme et d'une bête dans un seul corps. Peu à peu, les explications des transformations changent et la magie joue un rôle grandissant dans la justification d'un tel changement. Pourtant, en premier lieu, le loup garou conserve son statut de victime d'un sort, d'une malédiction. L'ensemble de la société adopte une certaine indulgence, voire une compassion vis-à-vis de l'homme ainsi privé de son état naturel d'humain, pour une bonne cause : c'est un rite d'initiation pour les nobles, destinés à prendre la tête de troupes allant au combat dans la majorité des récits héroïques. Les autres références de l'époque concernent également les ravages réalisés par les loups sur le territoire français, mais il n'est alors pas question de loup garou, seulement de *canis lupus*.

Tout d'abord, au haut Moyen Age, le loup-garou passe de créature hybride (mais plus ou moins naturelle) à une créature jugée victime des circonstances comme de l'intervention de la lune ou bien d'une descendance malheureusement vouée à la transformation, voire même victime d'un sortilège ou d'une intervention diabolique. Son influence sur la culture populaire repose en parallèle sur celle de

l'animal qui exerce une pression grandissante sur le bétail et les populations des campagnes. Entre 1580 et 1842, Jean-Marc Moriceau relève « 1165 cas de décès imputables à des loups dévorants (et plus de 400 à des loups enragés)²⁰² ». Il date l'arrivée du « méchant loup²⁰³ » au V^e siècle, avec pour preuve, la législation répressive initiée quelques siècles plus tard, par Charlemagne notamment²⁰⁴ dans la capitulaire *de Villis* en 800. L'empereur y fixe les conditions de destruction de l'animal. Le chercheur relève également les propos de l'évêque Frothaire de Toul à propos de la destruction du loup²⁰⁵. Plus tard, vers 846, c'est l'évêque Prudence de Troyes qui rapporte des incursions de loups en France. Les conditions environnementales sont propices à l'explosion des naissances dans la population lupine. La surpopulation rend l'animal plus audacieux, tandis que les épidémies de rage se répandent d'autant plus rapidement que les loups se rencontrent et s'attaquent entre eux. Elles touchent également les chiens, principaux remparts contre les loups, qui profitent largement de ce manque de protection pour piller certains cheptels, renforçant encore la terreur. L'imaginaire collectif se charge négativement de leur présence qui devient peu à peu suffocante, se substituant à la vision positive résiduelle de la période précédente.

De fait, attribut de l'aristocratie pour une longue période, la lycanthropie est très présente dans les textes traitant de la chevalerie et des combattants, amorçant la construction du mythe du loup garou que nous connaissons aujourd'hui. Le loup garou, tel le guerrier berserker antique, fait preuve de courage et n'a pas peur devant un ennemi supérieur en nombre. Mais cette fois, l'initiation n'a pas seulement trait au combat, il doit aussi faire preuve de contrôle, de retenue et surtout de garder sa conscience humaine, son âme intacte pour rester ou revenir à l'homme posé et aimé du départ. La symbolique du loup tient une place prépondérante dans ces textes qui traitent de la valeur des qualités humaines demandées à un aristocrate, protecteur de son peuple par son statut même.

²⁰² MORICEAU, Jean Marc, Mythe ou réalité ? Les loups mangeurs d'hommes, *l'histoire* n°299, juin 2005 p. 67

²⁰³ MORICEAU, Jean Marc, L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans, op. cit. p. 99

²⁰⁴ cf partie 3 sur la disparition du loup

²⁰⁵ PFISTER, Charles, L'évêque Frothaire de Toul, Lettre n°21, éditions Michel Parisse, Paris, 1998, p. 130

Chapitre 1 : Un statut incertain au Moyen Age

Pendant le Moyen Age, le loup est présent sur le territoire français, mais n'est pas encore haï et craint comme il va l'être par la suite. C'est un animal dont on connaît les aptitudes physiques et dont on sait qu'il a su imposer un régime de terreur dans certains pays aux siècles précédents. Pourtant, il n'est pas encore jugé comme une véritable menace en France, surtout dans les textes des intellectuels où seul le loup-garou fait parler de lui. Le loup n'attaque encore que très peu en ville et peu de gens se sentent concernés dans un premier temps. Dans les campagnes, les avis sont mitigés : il y a certes quelques attaques ponctuelles auprès du bétail et quelques bêtes sont prélevées, mais globalement, il reste aisé de défendre les troupeaux, et ce sont les plus jeunes qui s'y attachent. Le loup garou n'a pas non plus mauvaise réputation : il ne figure que dans quelques textes, assez confidentiels, et dont les propos visent plutôt à la métaphore de l'amélioration de l'homme plutôt qu'à une négation de sa capacité à se conduire bien. Les aptitudes physiques du loup sont alors mises au crédit de la créature hybride mi-homme mi-loup, pour en faire un personnage digne de figurer dans la société française, à la place qui est la sienne : dans l'aristocratie.

Globalement, les avis sont souvent partagés sur la bête, jugée capable des pires attaques tout en étant créditée de froussarde. En effet, en tant que fauve, c'est « une bête craintive, vite apeurée par le bruit, les lumières, les cris, les menaces et prompte à prendre la fuite ». Elle a de fait « une aversion pour le feu et pour le bruit [...] elle respecte presque toujours cette loi du silence²⁰⁶ ». Si la sauvagerie face aux animaux les plus faibles tout autant qu'aux plus forts est manifeste et acceptée, la violence envers l'homme n'est pas attestée dans les campagnes, ce qui explique que les couches les plus populaires n'ont pas la

²⁰⁶ DURAND-VAUGARON, Laurent, « Le loup en Bretagne pendant 100 ans... » op. cit. p. 270

même sensation face à l'animal. Ils le craignent pour leur bétail et non pour leur propre sécurité. Peu à peu, le loup prend pourtant de l'importance dans la vie quotidienne car il pullule avec les siècles, causant de plus en plus de dégâts dans le bétail, voire dans les fermes quand la rage sévit. Les intellectuels s'emparent de l'image du loup-garou comme métaphore, sorte de rite initiatique pour les aristocrates, qui doivent maîtriser leur côté sauvage (tout en le développant en prévision de guerres) pour devenir par la suite de bons chefs et suzerains, hommes accomplis, ayant alors dominé la bête qui sommeille en eux. Les lais vont modifier un peu cette perception, et le côté sauvage du loup va renforcer l'aspect humain visé dans les textes : le loup est naturellement sauvage, on ne peut donc nier sa violence, elle est acquise. L'homme qui est habité par un esprit de loup doit donc prouver sa supériorité sur l'animal en prenant le contrôle de ce corps de bête et en se comportant comme un homme de bien, quelles que soient les circonstances qui l'ont transformé.

Le rapport aux animaux varie selon l'environnement et la manière dont ils sont liés à la nature. Dans les sociétés amérindiennes les animaux ont une place importante dans la vie religieuse et sociale, puisque chez les indiens d'Amérique par exemple, les totems représentent l'animal symbole de la tribu. « Telle tribu se réclame du loup : pour elle le loup est son ancêtre direct ; elle porte son nom, elle marque tous ses animaux et tous ses objets de la figure d'un loup. Il en est de même pour les clans qui croient descendre de l'ours, du buffle, de la panthère²⁰⁷ ... » Lorsque l'animal est le loup par exemple, tout ce qui identifie la tribu est matérialisé par un loup. Même dans la mort l'animal accompagne la tribu, puisque chaque mort prendra ensuite la forme d'un loup. C'est pour cette raison, parce que chaque loup rencontré peut être porteur d'un esprit que l'animal vénéré est ainsi respecté et craint. Dans le cadre des civilisations européennes, la donne est toute autre mais repose elle aussi sur des mythes, croyances, histoires qui construisent l'environnement propice au développement de la peur du loup, puis du loup garou. Les textes, d'abord rédigés par des clercs sont fortement orientés vers le questionnement sur la nature de l'homme plutôt que sur celle de l'animal.

²⁰⁷ SCHWAPPACH, A., « Les animaux dans la légende, la science, l'art... » op.cit. p. 37

Si c'est le loup qui a été choisi pour constituer la meilleure combinaison avec l'homme, ce n'est pas pour rien. Il reproduit la structure organisationnelle de la société humaine avec un autre étalon, celui de la vie sauvage. Les textes de l'Antiquité ont une véritable responsabilité dans la manière dont se forme l'imaginaire collectif lié au loup, alors même que dans les campagnes, pourtant directement concernées par la zone de chasse des animaux, la question ne se pose pas du tout de la même manière. D'abord peu touchées, les populations ne craignent pas l'animal, mais avec l'avancée dans le temps et la multiplication des conflits, ainsi que des conditions d'habitat particulièrement favorable, le loup se multiplie et se répand partout, prenant goût au sang, d'abord du bétail, proie de choix car facile, puis de l'homme qui se laisse déborder avant de réagir.

1- L'imaginaire collectif lié au loup

Jusqu'au VIII^e siècle, l'Europe connaît les loups sans pour autant en être complètement envahie, c'est la guerre et les nombreux cadavres abandonnés à l'air libre qui créent le point d'origine du développement du fauve dans les forêts. On constate dans les écrits des spécialistes de l'époque antique, puis au Haut Moyen Age, que le IX^e siècle constitue une période particulièrement propice au loup, causant un effroi énorme dans la population de certaines régions. Ce fut notamment le cas dans les propos que tient Prudence de Troyes en 846 dans les Annales de saint Bertin : « des loups attaquèrent et dévorèrent avec une complète audace des habitants dans la partie occidentale de la Gaule. Et même en certains lieux d'Aquitaine, on dit qu'ils s'étaient rassemblés à la façon d'une armée jusqu'à près de 300, ils avançaient sur la route en troupe et se portaient contre ceux qui voulaient leur résister²⁰⁸ ». Plusieurs traits nous semblent intéressants une fois encore puisque ces quelques lignes semblent encore indiquer deux choses déjà relevées lors de l'Antiquité.

²⁰⁸ TROYES, Prudence de, annales de saint Bertin, p 51-52, édition consultée sur Gallica, Les annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast ; suivies de Fragments d'une chronique inédite / publ. avec des annotations et les variantes des ms pour la société de l'histoire de France par l'abbé C. Dehaisnes, XVIII-472 p.

En effet, comme nous l'avons mentionné, plusieurs auteurs soucieux d'indiquer la dangerosité du loup l'avaient fait dans ces termes. Au lieu d'utiliser « armée » Apulée avait parlé de « hordes²⁰⁹ » de « razzieurs et ravageurs²¹⁰ » faisant davantage penser à une troupe de brigands. Néanmoins, le terme d'armée nous paraît intéressant à deux points de vue. D'une part, cela compare le groupement de ces animaux à un groupe d'humains allant vers une vision anthropomorphique que le loup-garou ne fera que mettre en valeur. D'autre part, le terme de « horde » implique plutôt des éléments disparates, peu contrôlables, au contraire d'une armée disciplinée et organisée. Cela tendrait à mettre en lumière une véritable crainte devant ces animaux qui n'étaient auparavant dangereux que solitaires et qui seraient devenus aussi effrayants que des ennemis rassemblés en armée. Fabrice Guizard-Duchamp considère que c'est, peu à peu, le loup qui ressort comme « la bête la plus dangereuse du Moyen Age²¹¹ ». Mais plus encore, il souligne l'évolution très nette de représentation entre l'Antiquité et le Moyen Age, notamment au travers des travaux de Gherardo Ortalli, qui s'est longuement penché sur la question. Fabrice Guizard-Duchamp reste songeur sur ce qu'il appelle « l'invention du nouveau loup mangeur d'homme²¹² » et ne s'en cache pas : « je montrerai que, sous la plume des écrivains alors très ecclésiastiques, le loup est d'abord un animal exemplaire, le plus souvent sorti des pages de la Bible et des œuvres de l'exégèse que du bois entourant les monastères²¹³ ». Dans ces quelques lignes, il semble que notre théorie du loup-garou comme métaphore de la cruauté était déjà envisagée par des chercheurs prestigieux concernant le loup mangeur d'hommes. En effet, l'auteur souligne que les attaques sont plus narrées dans les textes que réellement constatés dans les paroisses. Dès lors, cela donne un tout autre sens à la métamorphose et à tous les récits qui vont peupler la littérature et les récits populaires jusqu'à nos jours, tournant davantage à l'incarnation d'une créature pour traiter de la morale.

²⁰⁹ APULEE, op. cit. 16-17

²¹⁰ *ibidem*

²¹¹ GUIZARD-DUCHAMP, Fabrice, Le loup en Europe..., op. cit. p. 42

²¹² *ibidem*

²¹³ *ibidem*

Le Bestiaire des clercs du V^e au XII^e siècle nous apporte d'ailleurs des éléments clefs pour mettre en lumière cette évolution dans la représentation du loup dans la société. On apprend par exemple qu'Isidore de Séville au début du VII^e classe le loup parmi les carnivores. Au sein de cette classification, la première place est réservée aux grands félins, comme le lion, le léopard et le tigre, tandis que les canidés prennent la deuxième place des *bestiae*, autrement dit les animaux carnivores qui « de la gueule ou des griffes manifestent leur rage ²¹⁴ ». Ici encore, la question de la fureur, de la rage et donc de la perte de contrôle semblent prendre une place majeure dans la description de la créature. L'animal ne chasse pas seulement pour se nourrir, il est pris d'une rage incontrôlable qui lui fait perdre toute maîtrise, entraînant des morsures et des griffures terribles. C'est un des éléments qui constituent la base de la crainte de l'animal, puis du loup-garou, au travers de récits de massacres au fil des siècles. Leur nature même les renverrait au sang et au carnage, avec un rôle à jouer dans l'équilibre des choses, tandis que l'homme est supposé se maîtriser, trouver sa nature positive et ne jamais se comporter tel un animal féroce, en toutes circonstances.

Au IX^e siècle, c'est Raban Maur²¹⁵ qui poursuit en ce sens, associant les loups aux chiens pour lesquels il considère que l'allégorie vise à distinguer « les hérétiques, les mauvais prêtres et le diable²¹⁶ ». Pourtant, l'assimilation ne va pas de soi. Comme le fait remarquer Fabrice Guizard-Duchamp, le loup apparaît trois fois moins que le chien dans les descriptions d'agression contre la chrétienté dans la vulgate²¹⁷. Cela tendrait à proposer une idée selon laquelle le loup ne serait pas directement un ennemi de la chrétienté. Pourtant, en devenant loup ravisseur (*lupus rapax*), il devient d'autant plus l'ennemi farouche qu'il chaparde dans les troupeaux de brebis, l'image de ces dernières faisant souvent référence aux fidèles du Christ. Le loup est alors considéré comme un animal néfaste dans sa grande majorité, et devient alors synonyme de créature diabolique. Dans certains récits, son apparence est une des raisons de sa place dans les bestiaires, comme

²¹⁴ SEVILLE, Isidore de, *Etymologies*, XII, p2. « Quel vel ore vel unguibus saeviunt »

²¹⁵ MAUR, Raban, *op. cit.* col 223

²¹⁶ VOISENET, Jacques, *Bêtes et hommes dans le monde médiéval...op. cit.* p. 71-72

²¹⁷ GUIZARD-DUCHAMP, *Le loup en Europe...op. cit.* p. 44

Fenrir, dont la description effrayante mentionnée dans la mythologie nordique avait participé à la création de la crainte de l'animal.

Ainsi, pour certains auteurs, « les animaux de chasse sont divisés d'une manière différente entre *douces* et *puans* dans le célèbre manuel de chasse intitulé « le livre du roy modus et de la royne Racio ». La reine Racio y dit « Parmi les dix animaux qu'on peut chasser, il y en a cinq qui sont appelés *douces* et cinq qui sont appelés *puans*²¹⁸ ». Les animaux *puans* sont donc ce qu'on appelle des nuisibles, qui sont détruits par l'homme avant qu'ils n'aient une incidence néfaste sur la vie quotidienne, mais pas forcément recherchés pour la qualité de leur chair. Leur chasse peut toutefois être considérée comme un sport pour l'aristocratie en raison du danger qu'il peut y avoir à poursuivre un sanglier par exemple. Les seconds sont des animaux comestibles, essentiellement chassés pour leur chair, régulièrement consommée à table. « Les *douces* sont : le cerf, l'élan, le daim, le chevreuil et le lièvre ; ils sont appelés *douces* pour trois raisons : d'abord parce qu'ils ne dégagent pas de mauvaise odeur, en second lieu ils ont une couleur agréable qui est blanche ou rouge, troisièmement on les nomme ainsi parce qu'ils n'appartiennent pas comme les cinq autres à la catégorie des animaux qui déchirent, attendu qu'ils n'ont pas de dents dans la mâchoire supérieure. Les cinq autres animaux (sanglier, loup, renard, blaireau et chat sauvage) sont appelés *puans* parce qu'ils dégagent une odeur forte et désagréable²¹⁹. » On constate donc que les attributs marquants des bêtes puantes sont très spécifiques et portent essentiellement sur l'aspect négatif de l'odeur et de la bestialité, ce qui n'est pas sans rappeler que le diable aussi à une odeur, notamment de soufre. On peut également remarquer que les mœurs changent avec le temps puisqu'aujourd'hui le sanglier est une viande assez fréquemment consommée, notamment lors des fêtes de fin d'année, même s'il est vrai qu'elle a un goût très prononcé, alors même que l'animal est toujours considéré quant à lui comme une bête nuisible, y compris de nos jours.

²¹⁸ FERRIERE, Henri de, *Le livre du roy modus et de la royne rocio*, 182 feuillets, 1470-1480, édition consultée sur le site Gallica, version numérique de la bibliothèque nationale française

²¹⁹ SCHWAPPACH A., op. cit. p. 352

A l'inverse, d'autres auteurs, comme Paul Diacre, mettent en doute cette idée en relevant que le loup peut parfois guider les hommes égarés, tirer des charrues, voire même défendre la dépouille d'un saint devant les crocs de ses congénères. « Il guide les hommes qui se sont égarés »²²⁰. Fabrice Guizard-Duchamp émet alors une hypothèse s'appuyant sur les travaux de Claude Lévi-Strauss sur le paradoxe pour expliquer cette évolution du loup moyen peu effrayant par sa condition craintive. L'idée est alors que le loup en question n'est pas le loup moyen « il est fort, vif, cruel, c'est un raptor²²¹ », figure idéale pour la « tradition littéraire ». L'auteur cite alors plusieurs éléments susceptibles d'asseoir cette hypothèse dans laquelle le loup serait plutôt un avertissement divin, une punition à venir pour des comportements peu adaptés, ou pour le moins peu chrétiens.

Il remarque ainsi que Grégoire de Tours évoque « l'intrusion d'un loup solitaire dans Poitiers » : c'est pour annoncer une épidémie, mais la population s'en est débarrassée en fermant les portes et en tuant l'animal²²². Cette idée de présage n'est pas sans rappeler celle de Romulus et Rémus et de la fondation de Rome. Au XI^e siècle, Raoul le Glabre reprendra cette idée dans la narration d'un loup s'étant introduit dans la cathédrale d'Orléans pour actionner la cloche. Cet augure sera par la suite associé au terrible incendie qui va ravager la ville l'année suivante. Au IX^e siècle, c'est Prudence de Troyes qui raconte « l'attaque de loups mangeurs d'hommes en Aquitaine²²³ ». Mais là encore Fabrice Guizard-Duchamp estime qu'il s'agit avant tout d'une manière de dramatiser une situation économique déjà compliquée dans la Francie de Charles le Chauve qui mêlait déjà attaques ennemies, famine et troubles politiques²²⁴. Ainsi, le loup comme figure anthropophage n'aurait finalement qu'un rôle de mise en valeur des récits attachés à la chrétienté.

²²⁰ DIACRE, Paul, *Otia acta*, C36, juin V, p. 136

²²¹ GUIZARD-DUCHAMP, *Le loup en Europe...* op. cit. p. 46

²²² *idem* p. 42

²²³ *idem* p. 47

²²⁴ *ibidem*

Cette idée est clairement établie par Ghérard Ortelli qui affirme que « l'Antiquité classique tenait le loup pour l'ennemi principal des animaux domestiques, tout au plus un mauvais présage et donc une présence qui n'était au fond qu'exceptionnellement préoccupante pour l'homme, tandis que le Moyen Age a construit un stéréotype très différent. Le loup est devenu une réalité effrayante, un péril concret et direct pour les personnes, un dévoreur d'hommes²²⁵ ». Mais cette transformation dans la représentation du loup est loin d'être neutre pour la bête qui voit ses opposants s'enhardir et le pouvoir s'organiser pour le détruire. De bête dissimulée dans le bois, qui ne sort que pour se nourrir de bétail de temps en temps, on passe à une créature plus répandue, féroce, qui n'hésite pas à tuer pour le plaisir, ayant pris goût à la chair humaine.

Jean-Marc Moriceau met en exergue ce changement au travers de ses nombreux travaux sur les relations du loup et de l'homme à travers les siècles. La diabolisation du loup se fait rapidement, au rythme de l'avancée du christianisme et de la mise en danger des hommes qui sont confrontés à de nombreux fléaux. Ces derniers trouvent leurs sources dans les conflits armés mais également dans la lutte contre la nature, en pleine déforestation, pour accroître les récoltes mais réduisant la surface des forêts où les petits animaux qui suffisaient aux prédateurs s'abritaient, plus tard le loup devient l'un des animaux nécrophages qui se repaissent des cadavres mal enterrés ou laissés sans sépulture. Privés d'habitat, les loups se reproduisent et essaient de survivre, rompant la trêve avec les hommes. Peu à peu, la lutte contre le loup apparaît dans des textes réglementaires et législatifs, démontrant une certaine recherche dans les moyens d'extermination. Jean-Marc Moriceau liste une partie des mesures ainsi prises. « Chez les burgondes, les saxons, les wisigoths, les lombards et les thuringiens la chasse aux loups fait l'objet de mesures particulières. Tout un éventail de pièges pour tuer le féroce carnassier prend place dans les coutumes : pièges à mâchoires, fosses, collets, arcs et pieux... Des lois favorisent l'utilisation de chiens de berger pour défendre les troupeaux contre les prédateurs²²⁶ ». Mais ce ne sont

²²⁵ MORICEAU, Jean Marc- *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit. p. 64

²²⁶ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit., p. 67

que des efforts désorganisés qui ne permettent aux différents peuples de se défaire de la bête. Il faut attendre l'unification de l'empire pour que le cadre législatif s'étoffe et permette aux règles de s'appliquer sous un contrôle nettement renforcé. C'est Charlemagne qui va instaurer officiellement la lutte contre le loup par le capitulaire de villis. L'empereur veut être prévenu de chaque bête tuée et veut même qu'on lui porte la peau, ou à ses louvetiers (*luparii*) qui doivent tenir un décompte précis de la lutte grâce aux moyens définis par le pouvoir : poisons, hameçons, fossés et chiens. Ce dernier se voit auréolé d'une nouvelle lueur positive qui en fait l'ennemi naturel du chien, là où il lui était associé quelques temps auparavant. Le *luparii* est une fonction spécifiquement dédiée au loup, afin de répondre à une menace en pleine évolution, qui touche désormais toutes les couches de la population et tous les aspects du royaume : sécurité, santé, économie, religion.

« Nos sources ne sont pas neutres »²²⁷ indique Jean-Marc Moriceau mettant en valeur le fait que l'homme n'a jamais véritablement considéré le loup de façon purement observatrice. Cela s'explique sans aucun doute par de nombreuses raisons, notamment parce qu'il s'agit d'un animal capable d'infliger de lourdes blessures à l'humain lorsqu'il est affamé ou atteint de la rage. Cette crainte, même induite par des événements ponctuels modifie l'approche qu'ont les autorités face au loup, d'autant que les administrations ont plutôt tendance à noter les attaques et les morts, sans tenir de compte précis des blessés ou des disparitions concernées. Nous n'avons pas de traces d'études purement biologiques même si quelques traités nous donnent des éléments de ce type.

Globalement, les mentions de loups sont celles qui ont trait aux attaques, pourtant la majorité des biologistes s'accordent à dire que c'est un animal froussard, qui fuit la présence humaine, prédateur direct pour lui. Il est très logique que ce soit le cas, néanmoins, cela indique une construction faussée de la réputation du loup qui renforce d'autant le mythe du loup-garou comme créature

²²⁷ *idem* p. 11

féroce. Bruno Ginesty atteste ainsi que « Les archives ne retiennent surtout que les cas les plus préoccupants, les plus spectaculaires, les plus dramatiques, qui demandent une réponse administrative²²⁸ ». Ce sont donc les attaques, morsures, épidémies de rage, massacres de chiens et de bétail qui sont notées dans la majorité des documents auxquels nous avons accès et qui sont généralement lus dans une optique assez négative, alors même que depuis des siècles ces écrits contiennent des renseignements purement biologiques sur les loups en tant qu'animaux. Le regard porté sur leurs qualités de prédateurs a ainsi souvent occulté leurs faiblesses. Nous verrons qu'il existe là encore deux approches : celle des livres qui en font une bête féroce et maléfique en permanence, et celle de la réalité des campagnes, qui pendant longtemps reste assez simple gérer, tant que la surpopulation lupine ne déclenche pas de conséquences trop importantes pour la société elle-même.

Beaucoup sont aujourd'hui surpris de voir que le loup, malgré sa taille modeste est un chasseur hors pair, capable de dévorer des proies très variées : des petits rongeurs aux bovins en passant par les ovins, le loup n'est pas uniquement attiré par des proies en vie et se contente aussi de cadavres trouvés sur son chemin. C'est une des armes qui seront retournées contre lui, nous le verrons par la suite, en empoisonnant à dessein des carcasses judicieusement disposées pour qu'il cède à la tentation et meure au plus vite. Il n'est guère de proie qui lui semble trop faible, d'autant qu'il est capable de chasser en meute et d'augmenter son efficacité en harcelant l'animal traqué, y compris pour des animaux comme le taureau ou le cerf qui ne se privent pas de défendre chèrement leur peau et d'encorner leurs prédateurs.

Le loup est ce que Jean Marc Moriceau appelle un « super prédateur²²⁹ », loin de se contenter d'un seul type de nourriture et suffisamment malin pour se garder des plus grands dangers, dont les chiens n'étaient pas les moindres. La

²²⁸ GINISTY Bruno, « le loup en Rouerge à l'époque moderne : présence, représentations et mentalités (XVII-XIXe siècle), *études aveyronnaises*, Bulletin de la société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, 2008, p. 8

²²⁹ MORICEAU, Jean Marc, *Histoire du méchant loup*, op. cit. p. 27

relation qui unit le loup au chien est d'ailleurs un point intéressant dans la mesure où si le chien est en quelque sorte un loup domestiqué, ils n'en sont pas moins les pires ennemis, faisant du chien un gardien naturel pour les hommes et les troupeaux, ainsi qu'un piège de choix. Lorsque l'homme fait face à une pandémie qui éradique les chiens, notamment ceux qui gardent les fermes et le bétail, les loups en profitent outrageusement, pillant les troupeaux, s'introduisant audacieusement dans les fermes habitées, voire s'attaquant aux bergers les plus jeunes. En attendant, parmi les tours que le loup joue à ses proies, se trouve le harcèlement, technique qu'il utilise également pour se débarrasser des chiens de bergers, souvent taillés pour tenir tête à un loup seul. On trouve des récits de ces attaques, notamment lors des périodes de surpopulation, qui font que les mesures prises habituellement pour limiter les chapardages dans les troupeaux ne suffisent plus. Ils deviennent alors incontrôlables, voire méconnaissables, renversant toutes les connaissances amassées sur leurs comportements habituels.

Le chanoine Moreau est parmi ceux qui décrivent la scène de façon la plus détaillée, truffée de parallèles et métaphores de la guerre, renvoyant de manière inconsciente à une comparaison avec les comportements humains :

« Dès le commencement de leur furieux ravage, ils (les loups) ne laissèrent dans les villages aucun chien, comme si, par leur instinct naturel, ils eussent projeté qu'ayant tué les gardes qui sont les chiens, ils auraient bon marché des choses gardées ; et avaient cette finesse que quand il y avait quelques mauvais chiens en un village et de défense, ils fussent venus en bande vers le village, et se fut l'un d'eux avancés jusques à bien près de la maison. Les autres demeuraient un peu cachés derrière comme en embuscade ; celui qui s'était avancé, se sentant découvert par le chien et suivi, se retirait d'où il était venu, jusques à ce qu'il l'eut attiré aux embûches, et lors tous ensemble se ruaient sur le chien et le mettaient en pièces²³⁰ ».

²³⁰ MOREAU, Chanoine, Histoire de ce qui s'est passé en Bretagne durant les guerres de la ligue, éd Le Bastard de Mesmeur, Brest, 1836, rééd 1960, Mémoires du chanoine Jean Moreau sur les guerres de la Ligue

Les loups peuvent alors se regrouper en meute et s'organiser, faisant preuve d'une grande audace et d'une grande intelligence pour se débarrasser d'un ennemi dangereux. Tous les moyens sont alors bons pour mettre à mal la population canine et s'ouvrir les ressources des fermes. Cette ingéniosité déployée par l'animal le rapproche par certains aspects de l'intelligence de l'homme, particulièrement pour ce qui concerne la stratégie lors des attaques, ce qui n'est pas sans effrayer la populace. Cela renforce également la portée de la métaphore du loup-garou, sur la maîtrise de son comportement mais aussi sur la capacité à mobiliser son intelligence pour atteindre son objectif. C'est toute la différence entre la vision de l'homme bon qui se maîtrise et use de la force pour protéger les siens et la bête sauvage qui se mobilise pour un plaisir sadique plutôt que de se nourrir ou de se défendre.

On constate donc qu'il existe véritablement deux périodes différentes dans la perception de l'animal : d'abord comme simple prédateur de bétail, caché dans la forêt, qui sort quand il a faim et qu'il est possible de chasser facilement. L'homme, voire l'enfant, le fait fuir facilement, surtout s'il est accompagné d'un chien. Ensuite, le Moyen Age voit la bête comme quelque chose de beaucoup plus dangereux. Plus précisément, Gherardo Ortalli considère que « l'antiquité classique tenait le loup pour l'ennemi principal des animaux domestiques, tout au plus mauvais présage, et donc une présence qui n'était au fond qu'exceptionnellement préoccupante pour l'homme, tandis que le Moyen Age a construit un stéréotype très différent. Le loup est devenu une réalité effrayante, un péril concret et direct pour les personnes, un dévoreur d'hommes²³¹ ». Cette fois, le loup montre ses capacités réelles, habitué à se nourrir de chair humaine lors des conflits, nombreux lors des premiers siècles de cette ère, il se multiplie, préoccupation bien faible pour l'homme en guerre. Il faut réagir mais le loup s'est installé et a développé des compétences non négligeables, ce qui explique la longueur du combat qui l'oppose à l'homme avant la victoire totale de ce dernier après plusieurs siècles.

ne Bretagne, éd. Henri Waquet ; rééd Quimper, Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 1960, p 275-279

²³¹ ORTALLI, Gherardo, « Entre homme et loup dans l'occident... » op. cit. p. 25

D'autres auteurs, comme Elien, avaient déjà étudié dans le plus grand détail la manière dont le loup organise une attaque contre une proie aussi dangereuse que peut l'être un taureau adulte de plusieurs centaines de kilos, capable de se défendre et de tuer plusieurs de ses agresseurs²³². Le louvetier Contal, cité par Jean Marc Moriceau décrit l'agression contre une bête de belle taille :

« Elle a du être attaquée par deux loups au moins, l'un tenant à la gorge, l'autre à la cuisse, sur laquelle j'ai relevé d'énormes morsures. La bête pesait aux environs de 200 kg, ce qui suppose chez les loups une force d'attaque dont nous n'avons pas idée. 40 à 50 kg de viande étaient mangés, dont les viscère, le cœur et les poumons, extraits par un trou de la grosseur de deux poings percés sous le cou²³³ ».

Si la situation est si complexe c'est parce que, comme le relève Jean Marc Moriceau, les documents disponibles ne sont guère neutres et dépendent des auteurs qui les ont édités : registres paroissiaux, documents administratifs, il s'agit toujours de documents destinés à permettre d'exprimer des doléances, alerter les pouvoirs publics ou simplement enterrer quelqu'un. Ce ne sont que des documents à charge et non des études à visée large pour mieux connaître l'animal. Le fait que le nombre des documents soit faible n'est en rien révélateur de la présence ou non du loup en France, elle complique simplement la tâche de l'historien quant à l'établissement de statistiques précises et concrètes, reposant sur des éléments neutres. Pour un travail le plus concret possible, il est donc nécessaire de se concentrer sur des sources fiables, et pas seulement sur des documents rédigés par des intellectuels dont nous avons vu qu'ils pouvaient être soumis à un questionnement quant au sérieux des faits. Il s'agit alors le plus souvent de récits à vocation philosophique, traitant de la métaphore de la capacité de l'homme à faire triompher l'intelligence sur la bestialité, à se comporter davantage en être civilisé, capable de se maîtriser pour bien gouverner et non de

²³² ELLIEN, personnalité des animaux, 5, 19; édition consultée ELLIEN, La personnalité des animaux, traduit par Arnaud Zucker, Paris, Les belles lettres, 2001, 296 p.

²³³ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit. p. 27

céder à ses instincts sanguinaires. C'est donc en se tournant vers le sérieux des administrations, avec toutes les réserves que cela implique, dans un premier temps, qu'il semble intéressant de se tourner afin de donner une approximation qui soit la moins discutable possible. Pour cela, en s'appuyant sur les premières statistiques nationales faisant état des prises de loups reconnues de façon officielle et disponibles à partir de la fin du XVIII^e siècle, Jean-Marc Moriceau a tenté de dresser un bilan de la situation. Ainsi, en l'an VI (1797-1798), sont notés 6 487 loups pris officiellement contre 5 259 en l'an VIII (1799-1800), ce qui permettrait d'évaluer de 15 000 à 20 000 les effectifs des loups qui occupaient alors le territoire français. Pourtant ce n'est qu'un aperçu d'une période donnée et tardive, compte-tenu du déficit de documents traitant de la question du loup. Les attaques ne sont notées que dans certains cahiers de doléances ou lorsqu'elles aboutissent à des pertes humaines.

On ne peut donc guère véritablement définir la quantité de loups sur le territoire français de façon précise, tout juste pouvons-nous extrapoler selon certains récits et en déduire la présence plus ou moins nombreuses des bêtes. Jean-Marc Moriceau établit ainsi que « les comptabilités ne s'ouvrent qu'au XII^e siècle, les fonds administratifs de police et de justice doivent attendre le XV^e ou le XVI^e siècle, les registres de sépulture et les archives médicales le XVI^e et le XVII^e siècle, les correspondances administratives et les enquêtes statistiques les XVII^e et XVIII^e siècles, les publications périodiques le XVII^e siècle pour la presse nationale et au XVIII^e pour les Affiches régionales²³⁴ ». Dès lors, les traces ne sont pas équilibrées et doivent être prises comme telles : elles apportent un éclairage fort qu'il convient de relativiser au vu des axes à charge et de leur aspect incomplet. Il est également à noter, ainsi que nous l'avons mentionné, et cela se rapportera également au reste de nos travaux sur les loups garous, il y a une très grande différence entre les descriptions faites dans la plupart des documents issus des intellectuels et la réalité constatée sur le terrain, notamment dans les campagnes, où les habitants font avec la situation et trouvent des parades pour se défendre et défendre leur bétail.

²³⁴ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit. p. 63

2- La réalité des campagnes

Dans les campagnes, la confrontation avec le loup est plus présente que dans les villes, bien que changeante selon les périodes. Lorsque le loup est un animal parmi les autres, sans avoir l'avantage du nombre, la stratégie pour s'en protéger est très simple, mais la donne change lorsqu'il surnombre les humains et les chiens.

Ainsi, dans les périodes plus calmes, les villageois qui ont du bétail s'arrangent pour que ce soit les enfants qui s'occupent de surveiller les pâturages afin de garder les forces vives pour des travaux plus difficiles ou laisser les femmes à leurs tâches quotidiennes. Mais si les choses se passent plutôt bien dans de nombreux cas, il arrive tout de même que les jeunes pâtres se trouvent confrontés à la bête. Comme nous l'avons mentionné précédemment, il est souvent très simple de faire peur à l'animal sauvage : un peu de bruit ou un chien suffisent généralement amplement. Ainsi, de nombreux récits sont publiés au travers de mémoires de personnages célèbres comme Rétif de la bretonne, qui raconte qu'un jour, « un des fils fut loué [...] pour avoir, à l'âge de dix ans, seul, triomphé d'un loup, qui attaquait le troupeau : il lui avait d'une main hardiment arraché sa proie d'entre les dents, en lui donnant de l'autre des coups d'un bâton ferré : la victoire était entièrement remportée, lorsque ceux qui étaient témoins du combat purent venir au secours²³⁵ ». De fait, l'autorité naturelle du bipède, qui surplombe le loup peut amplement suffire à certaines périodes. Le loup ne s'y trompe pas : l'homme est son prédateur et l'animal rompt le combat après quelque résistance, y compris d'un enfant assez jeune. C'est une chance pour ces derniers qui peuvent ainsi défendre leur troupeau la plupart du temps, surtout s'ils sont plusieurs pâtres dans le même champ.

Jean Marc Moriceau atteste également qu'en Bretagne également les troupeaux ne nécessitaient guère la protection d'autres personnes qu'un ou deux

²³⁵ BRETONNE, Rétif de la, *La vie de mon père*, éditions Garnier, 1970, p. 145

enfants, au moins pour la journée. Le loup étant un animal nocturne, il attend souvent le soir tombé pour s'aventurer hors des bois, y compris aussi tardivement qu'au milieu du XIX^e siècle en basse Bretagne, autour de Carhaix (Finistère) les pauvres paysans qui n'occupaient « qu'une mauvaise cabane en compagnie de leur cochon et de leur vache²³⁶ » en confiaient la garde à de jeunes enfants. Pour en attester, d'autres, comme le révérend Edward Davies, qui, en 1855, avait parcouru la région et trouvent le procédé suffisamment dissuasif : « un enfant de 5 ou 6 ans au plus est, j'en suis convaincu, un gardien suffisant du troupeau pendant le jour. Souvent dans les excursions de chasse, j'ai rencontré un enfant gardant un petit mouton noir ou une vache maigre dans les coins les plus reculés d'une forêt ou d'une lande fourrée pendant qu'au même instant j'étais impressionné par la trace toute fraîche d'un grand loup sur le sol²³⁷ ». Evidemment, à cette période le loup a déjà souffert d'une longue période d'acharnement de l'homme pour l'éradiquer, ce qui tendrait à confirmer notre hypothèse selon laquelle le loup n'est véritablement considéré comme un danger qu'en cas de grande famine, de guerre (par la multiplication des cadavres non ensevelis) ou de rage. Les attaques liées aux loups restent relativement peu fréquentes à cette époque.

Mais c'est aussi ce qui a pu renforcer l'horreur des attaques perpétrées dans un de ces cas, et très souvent rapportée et diffusée dans la société. En effet, une attaque sur des enfants est le comble de l'horreur pour les humains, tandis qu'il s'agit simplement d'une proie de taille facile pour l'animal. Que les gardiens de troupeaux soient des enfants en fait bien évidemment les premières victimes, et ce d'autant plus qu'ils n'ont pas grande masse musculaire à opposer et peuvent être traînés sur de grandes distances au vu de leur petit poids et leurs forces limitées... Ils sont alors traînés à l'abri des regards et dévorés partiellement, ce qui explique certaines mentions de disparitions sans que les corps ne soient retrouvés. Fermement décidés à remplir leur mission, ces enfants, pour la plupart âgés de 6 à 16 ans, sont prêts à risquer leur vie pour sauver des bêtes, surtout

²³⁶ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit. p. 83

²³⁷ DAVIES, Rév. Edward, *Chasse à courre aux loups et autres chasses en Basse Bretagne*, 1912, p. 4

dans les familles les plus pauvres, ce qui les met en prise directe avec l'animal lui-même décidé à ravir une proie, quelle qu'elle soit et de rencontrer le « méchant loup²³⁸ ». Les enfants tentent alors de préserver les ressources de leur foyer, mettant souvent leur vie en danger, obnubilés par l'importance du bétail pour survivre à cette époque.

Pendant près de deux siècles, entre 1570 à 1713, c'est la grande époque du loup prédateur qui nourrit les contes de Perrault²³⁹ (1694 et 1697). Jean-Marc Moriceau considère que c'est une période pendant laquelle « le nombre des loups en France a considérablement augmenté »²⁴⁰, surtout entre 1570 et 1607, causant d'effroyables dégâts dans la population. Il a recensé « près de 1 600 actes de décès de 1580 à 1640 rassemblés pour lesquels le rédacteur incrimine le loup » ou « une bête dévorante²⁴¹ ». Pour distinguer les loups enragés des loups anthropophages, Jean-Marc Moriceau vérifie si la tête était touchée ou non, car selon Jacques du Fouilloux, « les loups ne mangent jamais la tête ni la peau des animaux qu'ils prennent²⁴² ». Pour se convaincre de la réalité du fléau au XVI^e, il suffit d'étudier les préambule des édits et ordonnances que prennent Henri III et Henri IV, notamment ceux de 1583, 1597, 1600 et 1601. A chaque fois, le texte commence par afficher la situation catastrophique face à la multiplication des loups dans toutes les régions françaises. Les populations ainsi que les familles de haute naissance s'accordent tous pour demander de l'aide afin de faire face aux nombreuses conséquences de la prolifération lupine qui touche la santé en cas de rage mais également l'économie des campagnes, voire de certaines villes, ruinant récoltes et bétail. L'enceinte des cités ne constitue plus une frontière suffisante pour empêcher la bête de s'attaquer aux villageois et de nombreuses incursions dans les villes sont ainsi signalées au fil des siècles. Désormais, il est clair que le loup ne craint plus l'homme comme avant. Il s'est repu de ses chairs putréfiées sur des cadavres abandonnés à l'air libre. « C'est le cas pour les années 1590, où

²³⁸ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit. p.14

²³⁹ PERRAULT, « Le petit chaperon rouge », in *Les contes du temps passé ou contes de la mère l'oye*, *passim*.

²⁴⁰ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit. p. 82

²⁴¹ *ibidem*

²⁴² *ibidem*

les dernières guerres de religion ont exposé à la dent des loups des cadavres par milliers, les années 1630 ont aussi vu une recrudescence des ravages²⁴³ ». L'interdiction n'y est plus et il passe d'autant plus facilement à l'attaque qu'il est en surnombre. Dès lors, la monarchie s'efforce de rétablir la situation en tentant une approche simple mais qui ne connaît guère de succès sur le terrain. Des battues périodiques sont ainsi organisées, demandant l'implication des villageois pour couvrir le maximum de terrain sans laisser la moindre chance aux loups de s'enfuir. Mais, le moindre interstice dans le filet humain suffit pour laisser passer la bête, comme de nombreuses tentatives l'ont montré au travers des siècles. Rapide et endurante, la bête s'enfuit à pleine vitesse pour s'installer plus loin, vite remplacée par un de ses congénères ou une portée de louveteaux.

Moriceau établit ainsi qu'à « la fin et au lendemain des guerres de Religion, attaques des loups quasiment partout [...] climat de terreur tellement grand que croyance aux sorciers et loups garous resurgit²⁴⁴ ». Les écrits de cette époque mentionnent de très nombreux procès en lycanthropie dans toute la France, que ce soit à Rennes, Orléans ou Besançon. La société et la religion évoluent en parallèle, ce qui modifie d'autant plus la physionomie du combat entre homme et loup. Les démonologues font leur apparition avec leur cortège de récits plus ou moins fantasques. Certains sont plus célèbres que d'autres, et c'est le cas de celui de Dole qui voit l'exécution de Gilles Garnier en 1753 après un procès retentissant²⁴⁵, accusé d'avoir tué une fillette de 12 ans, avant de la dévorer partiellement. Nous étudierons en détail cette période un peu plus tard dans ce travail.

La Bretagne n'est pas épargnée par les attaques de loups, dont certaines, très rares heureusement, ne sont pas directement attribuables à la nature. Ainsi, en 1593, Jean Marc Moriceau identifie un chef de bande basé en Basse Bretagne,

²⁴³ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit p. 67

²⁴⁴ idem p. 82

²⁴⁵ Arrêt mémorable de la Cour de Parlement de Dole donné à l'encontre de Gilles Garnier, Lyonnais, pour avoir en forme de loup garou dévoré plusieurs enfants et commis aux autres crimes enrichi d'aucuns points recueillis de divers auteurs pour éclaircir la matière de telle transformation, Lyon, 1574, *passim*

qui n'avait rien trouvé de pire pour asseoir sa réputation de terreur que de ne pas enterrer ses ennemis, dont l'âme aurait ainsi pu trouver le repos, pour les laisser pourrir au soleil. Il en profitait pour attirer les loups afin de les laisser dévorer les cadavres. Dans un contexte de religion chrétienne, il s'agit de quelque chose qui va au-delà de la terreur classique, puisqu'elle se poursuit jusqu'à la mort, empêchant le repos éternel.

Tout aussi horrible, des attaques contre les enfants font grand bruit entre les mois de janvier 1598 et janvier 1599, puisque Jean Marc Moriceau relève qu'à Meslin, dans les Côtes d'Armor, « le recteur rassemble en une liste unique 16 enfants dévorés par les loups et les bêtes sauvages, dont les corps sont réunis dans le même cimetière de janvier 1598 à janvier 1599²⁴⁶ ». Il s'agit typiquement du genre d'événements qui participent à la mauvaise réputation du loup à cette époque. En effet, cela reste un bilan assez lourd si l'on parle d'attaques, tandis que c'est une mortalité qui n'est guère étonnante compte-tenu des conditions de vie de la population de l'époque. L'écho amplifie les attaques et le nombre d'édits dont les préambules déplorent tellement la présence des loups, et l'incapacité d'en venir à bout. Pendant plusieurs années, les écrits traitant de la présence des loups sont très alarmistes, renforçant très nettement la peur de l'animal et les dérives comme celles de la lycanthropie qui rend d'autant plus compréhensible la difficulté de se débarrasser de certains animaux. Leur hybridation, combinant force de l'animal et intelligence de l'homme, sont garants des efforts fournis pour des échecs retentissants. L'ambiance pesante se renforce et le loup a une place qui n'est guère enviable ni dans l'imaginaire commun, ni dans la réalité.

Les populations font appel à toutes les instances susceptibles d'apporter un quelconque réconfort ou ne serait-ce que l'amorce d'une solution, qu'il s'agisse des évêques ou des parlements : là où la loi des hommes ne fait rien, on tente d'en appeler à la clémence de Dieu par des prières. Tous s'accordent en tout cas pour dire que le loup est devenu un fléau qui modifie aussi bien les habitudes pastorales que les habitudes quotidiennes des campagnes. Ainsi, on apprend que

²⁴⁶ Archives Côtes d'Armor, registres paroissiaux de Meslin, 1574-1688,

la Cornouaille prend à témoin le parlement de Bretagne dès septembre 1599 « Ledit évêché est désert et presque du tout inhabité pour avoir été plus de six mil habitants d'icelui dévorés des loups dans les forêts et bois où ils sont contraints de s'enfuir²⁴⁷ ». Les populations sont excédées et les conséquences sont lourdes sur la vie quotidienne, ce qui pousse à adopter des mesures plus drastiques, et le parlement de Bretagne n'est pas en reste pour le recommander puisque le 12 janvier 1599, le Parlement de Bretagne ordonne à tous les juges de Bretagne, à tous les juges royaux et hauts justiciers de chasser les loups qui dévoraient « les hommes et le bestial²⁴⁸ ». C'est le début d'une période qui voit les battues et autres moyens d'éradication se mettre en place à grande échelle. Si les récits ne sont pas si nombreux, la violence des actions qui y sont rapportées ne fait rien pour calmer les esprits.

Pour se débarrasser du loup il faut voir grand et efficace, ce qui explique le temps nécessaire pour atteindre l'objectif. Pendant ce temps, la prolifération continue et les plaintes se multiplient dans tout le territoire français. Jean-Marc Moriceau exhume ainsi de nombreuses références susceptibles d'attester de cette haine farouche, pendant du désespoir qui touche certaines régions. Ainsi, à Mende, l'évêque déclare le 16 février 1634 « le ravage que font les loups est si grand [...] que je serai bien aise qu'une vingtaine de personnes s'assemblent pour, avec des armes à feu, le poursuivre, pendant que les autres iront battre les bois²⁴⁹ ». Les armes et techniques ont beau être perfectionnées, rien n'y fait, les victimes humaines sont de plus en plus nombreuses et on constate qu'à la fin du règne de Louis XIV, la virulence des attaques de loups ne faiblit pas et ce ne sont pas moins de 179 personnes qui en sont victimes, dont 94 sont dévorées en 1693, et 89 victimes pour 1694, dont 1 victime clairement identifiée comme ayant subi une attaque de loup enragé.

²⁴⁷ Archives d'Ille et Vilaine, 1Bb 93, f° 20v°

²⁴⁸ Archives d'Ille et Vilaine B, minutes arrêts de la grand-chambre d'après chanoine Moreau, réée 1960, p 277

²⁴⁹ Archives de Lozère, Ferdinand André, art cité, 1872, p 3

Mais la population des campagnes est fermement décidée à lutter pour conserver la maîtrise de son environnement agricole, sans se laisser dominer par les bêtes. Cela passe par un changement de mode de garde du bétail, par l'invention de pièges et nouvelles armes susceptibles d'être plus efficace pour se débarrasser de l'animal. Pour exemple, Jean-Marc Moriceau cite les habitants du Gévaudan, qui, dans les années 1630, mirent au point un outil, la fourchine. « C'était un fer fixé sur un bâton d'environ une canne de long. Ce fer avait 3 pointes fort aigues et carrées ; celle du milieu était plus longue que les autres d'une main ouverte ; les autres avaient bien autant en longueur. La distance de ces pointes n'avait guère plus que 4 doigts de distance entre celle de l'extrémité et la plus longue au milieu²⁵⁰ ». Les paysans et ouvriers ne sortent plus sans armes, qu'il s'agisse de lourds bâtons de marche ou d'armes plus perfectionnées, mais ça ne suffit pas, car si les hommes doivent se protéger, ils doivent aussi mettre en sécurité leur bétail, garant de leur capacité de subsistance. Les techniques pour garder les troupeaux varient d'un endroit à l'autre, d'un village à un autre, selon la capacité d'encadrement et la période de l'année.

Jean Le Tallec raconte qu'au cœur du territoire breton, pendant l'été 1654, une bonne partie de la population agricole du village de Corlay (Côtes d'armor) couchait en plein champ dans les meulons de paille de seigle, « pour garder son bétail du carnassier qui pouvait blesser ou tuer génisses et *quevalles*²⁵¹ ». Mais si le loup est la bête nocturne la plus citée dans les attaques de bétail, elle n'est pas la seule pour autant et les autres créatures puantes sont comprises dans les textes autorisant la destruction de certaines espèces, comme le sanglier ou le renard.

Ainsi, Louis Durand-Vaugaron rapporte qu'en juillet 1798, des cultivateurs sont forcés en ce temps de l'année de « laisser coucher dehors leurs bestiaux »²⁵². Si les bêtes couchent dehors, les hommes aussi afin de protéger

²⁵⁰ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit., p. 140

²⁵¹ LE TALLEC, Jean, *La vie paysanne en Bretagne centrale*, 1996, p. 126

²⁵² DURAND-VAUGARON, Louis, « Le loup en Bretagne pendant 100 ans (1773-1872) d'après des documents inédits », op. cit. p 328

leurs ressources. Car lorsqu'on parle du bétail et des récoltes, ce ne sont pas de simples céréales, légumes et animaux : ce sont leur seul moyen de subsistance pour eux et leur famille. Les perdre serait risquer la disette pendant l'hiver et donc la mort pour les enfants et les plus faibles. C'est impensable pour eux de ne rien faire, quel que soit le risque encouru.

C'est ainsi que les mentions sont nombreuses dans les chroniques des méthodes des uns et des autres pour protéger leurs biens et ceux de leur seigneur. « Le citoyen Alaire, fils, marchand dans la commune de Plélan, ainsi que ses concitoyens, sont obligés de coucher jour et nuit dans leurs champs pour conserver leurs récoltes ravagées tous les ans par les loups et bêtes fauves de la forêt de Paimpont²⁵³ ». Pour éviter les frais d'un berger professionnel, bien des propriétaires sont enclins à faire reporter la charge de surveillance et la responsabilité des éventuelles prédatons, totales ou partielles, à leur locataire. Pour cela, les gardiens s'arment, prennent des chiens et tentent de protéger de leur mieux les troupeaux pour ne pas avoir à rembourser les bêtes subtilisées et massacrées un peu plus loin. Désormais, les chiens semblent l'un des moyens de protection les plus efficaces.

Les bergers, trop jeunes pour être solides, se regroupent pour tenter d'opposer une plus grande résistance en cas d'attaque. Les plus chanceux parviennent à trouver des chiens capables de faire face au loup, mais ce n'est d'une part guère évident, et d'autre part, loin d'être tétanisés par les chiens, les loups s'arrangent pour s'en débarrasser voire s'en repaître comme le raconte Bernard Heuse. « En Sologne, le syndic de Cerdon souligne les ruses du loup pour déjouer les moyens de protection : « les loups vont deux. L'un occupe le berger et les chiens, l'autre surprend une bête et l'emporte ; On n'a que la ressource du fusil et des chiens dont bien des seigneurs privent leur fermier en ôtant les fusils et en faisant mettre des « lardons » aux chiens »²⁵⁴ ». Par ailleurs

²⁵³ Archives départementales d'Ille et vilaine, L498, lettre du 24 messidor an VI.

²⁵⁴ Archives du Cerdon VI, 3è, archives de Montévray à Nouan-le-Fuzelier, d'après Bernard HEUDE, le mouton au cœur de la sologne thèse de l'université de côte d'opale, dir. Patrick Villiers, 2010, 2 vol, p. 189

tous les chiens ne peuvent rivaliser avec *canis lupus*, seules certaines races sont efficaces face au fauve. Ils restent toutefois la meilleure arme à disposition des paysans, la question des armes à feu est assez épineuse déjà à l'époque. Les autorités ont vite fait de s'apercevoir qu'elles causent souvent plus de dégâts qu'elles n'améliorent la situation.

L'opposition entre certaines races de chiens de bergers et les loups est récurrente et inspirera un certain nombre de méthodes pour tenter d'éradiquer l'espèce. C'est donc très officiellement que l'on constate dans les régions dont la pratique pastorale est d'enfermer les moutons dans des parcs dès la nuit tombée, que les loups s'organisent le jour pour assaillir les chiens de berger en meute afin de prendre l'avantage systématiquement. Ainsi, couramment, les loups s'approchent en partie à couvert afin de prendre par « de telle ruse que l'un d'eux, faisant semblant de fuir, court lâchement et se laisse approcher et atteindre des chiens, se retirant toujours tout doucement, afin de les écarter loin du parc, et les amuser, cependant que les autres loups se jetant de raideur contre les claies les font tomber puis, entant dans le parc, prennent aisément nombre de moutons égarés et éperdus de frayeur, et les tuent ou, pour le moins, en tirent quelques uns par dessus la claie²⁵⁵ ». Les ravages sont alors énormes, le loup ne prenant pas seulement la proie dont il a besoin pour se nourrir, mais tentant d'en saisir le maximum pour garantir d'en avoir au moins une. Certaines bêtes sont ainsi éventrées, mutilées, nécessitant leur abattage par les paysans qui n'ont guère pu intervenir la plupart du temps.

Tout ceci n'a pas seulement des conséquences sur le mode de garde des bétails, cela impacte également toute l'économie qui s'y rapporte, ainsi que la société. D'abord, cela explique que contrairement à d'autres pays épargnés par la présence des loups, la France met son bétail sous clé dans les granges et bergeries adaptées, solution moins coûteuse en bêtes en cas d'attaques du *canis lupus* mais certainement pas en fourrage et en main d'œuvre pour nettoyer et soigner les bêtes qui, de ce fait, n'ont pas les mêmes caractéristiques que celles

²⁵⁵ FOUILLOUX, Jacques, *La Vénérerie*, 1585, éd. consultée, 1614, p 11-112

d'Angleterre notamment. Pierre Clément atteste ainsi du fait que « la privation de l'air, notamment à la belle saison, présentait, pour l'élevage ovin, une conséquence fâcheuse : elle rejaillissait sur la qualité des laines²⁵⁶. ». L'auteur renvoie à l'analyse sur l'impact du loup sur l'économie, réalisée par Colbert à l'époque de Louis XIV, dans une lettre à Colbert de Croissy, ambassadeur à Londres, 14 septembre 1670, où il conclut : « j'ai fort examiné d'où pouvait provenir la différence de nos laines, je n'en ai point trouvé d'autres, sinon que les moutons d'Angleterre couchent à l'air dans les prairies à cause qu'il n'y a pas de loups et que nous ne pouvons pas faire la même chose²⁵⁷ ». Ce ne sont donc pas seulement les populations rurales qui sont touchées, cela rejaillit sur l'économie française toute entière, ce qui explique certainement pourquoi les pouvoirs politiques autant que religieux se sont penchés sur la question, avec plus ou moins de réussite. Le loup, créature féroce, nocturne et capable d'attaquer les humains fourmille dans les récits destinés à effrayer la population, renforçant encore l'aura de peur qui l'entoure, déjà initié par les récits mythologiques que nous avons déjà évoqués. Peu à peu, à partir du XII^e siècle, la lune renforce l'image diabolique, fixée dans l'imaginaire collectif comme celle de la silhouette de loup se découpant sur la pleine lune et hurlant à la mort avant d'user de son génie diabolique pour contourner les barrières que l'homme tente de lui opposer. De nombreux récits de sorcellerie le placent ainsi dans le panthéon des compagnons du diable, accompagnant ce dernier avec plaisir au Sabbat.

²⁵⁶ CLEMENT, Pierre, éd, Lettres, instructions et mémoires de Colbert, t, IV, Paris, 1867, p. 234

²⁵⁷ *ibidem*

Chapitre 2 : un changement de posture progressif

Mais avant tout, au bas Moyen Age, le loup garou n'est pas un monstre, c'est le moyen pour le chevalier déjà valeureux de pouvoir se dépasser, s'élever au-dessus des autres hommes en faisant la preuve de son intégrité, écho des guerriers antiques sur certains aspects, tandis que d'autres commencent à se modifier. Dispensé de son apparence physique humaine, le loup garou a ainsi au Moyen Age la difficile tâche de ne pas décevoir Dieu, qui lui impose une épreuve afin de tester sa valeur. S'il la passe haut la main, il sera récompensé au-delà de toute attente, quoi qu'il ait perdu auparavant. Les textes traitant de cette forme de loup garou sont tout autant des hymnes à l'aristocratie, qui compte (si l'on en croit les lais) des héros dont le plus grand combat fut contre eux-mêmes, que des promesses de punition à l'encontre des mauvaises gens. Ce sont pour la plupart des lais ou textes relatant des histoires détaillées comme Gorlagon ou Bisclavret, étudiés dans ce travail. Le motif de ces textes est repris au fil des siècles et démontre que l'homme doit se confronter à de terribles épreuves pour en sortir grandi, que cela ne dépend que de lui et de la volonté divine de récompenser les justes. La religion a réussi à prendre une importance très marquée sur la société et ses valeurs quotidiennes. C'est aussi une période fondatrice pour les récits d'aujourd'hui, largement inspirés (bien que modernisés) de ces écrits médiévaux.

A- les sources et les auteurs

Pour mieux comprendre les implications et filiations des textes sélectionnés, il convient d'abord de mieux appréhender leurs origines et leur contexte. Souvent intellectuels de renom, leurs auteurs sortent de filières identiques, ce qui donne une certaine cohérence à la structure de leurs propos, reposant sur des valeurs générales dans la société. Le bien et le mal ont leur

place de manière très manichéenne, ce qui place le loup garou dans des étapes très différentes de sa vie, mais ce qui fait également office de rite initiatique permettant au seigneur de gagner sa place dans le cœur de ses hommes et de ses serfs.

Parmi les auteurs phares de cette période, on trouve Gervais de Tilbury, l'un des premiers à, d'une part asseoir le mythe du loup-garou comme un fait avéré, et d'autre part d'associer la transformation à la pleine lune. Ce qui avait été rapidement évoqué par Pétrone à mots couverts, devient aussitôt une affirmation. Né en Angleterre autour de 1150, il reçoit une éducation poussée à la cour d'Henri II Plantagenêt avant de partir auprès de l'archevêque Guillaume aux Blanches Mains, l'oncle de Philippe Auguste aux côtés duquel il reçoit les ordres mineurs avant de partir en voyage. C'est à Bologne qu'il suit une formation en droit canon, jusqu'à devenir docteur et maître, ce qui en fait un intellectuel de renom, qui fréquente toujours assidûment la cour Plantagenêt. Mais à la mort d'Henri II, il repart en Italie pour intégrer la cour normande de Guillaume le Bon, en Sicile. À la mort de son souverain, il part pour Arles où il conseille l'archevêque et le comte de Provence jusqu'à sa nomination comme juge du comte de Provence. Deux ans plus tard, il devient maréchal à la cour impériale d'Otton IV de Brunswick. Il commence dès 1214 à écrire ses *Otia imperialia* dont la plupart des éléments lui viennent de ses voyages. Il reste maréchal de la cour impériale jusqu'en 1221, mais ne s'éteint qu'autour de 1234, en charge du titre de *prevost* d'Ebsterf. Dans cet ouvrage, il mentionne des éléments concernant les loups garous qui renforcent nos hypothèses, notamment quant à la transformation d'homme en animal. Le fait qu'il soit largement repris par les auteurs qui vont suivre fait de ses apports un des fondements du mythe tel que nous le connaissons aujourd'hui.

De son côté, Giraud de Barri, que l'on trouve aussi sous le nom de Giraud de Cambrie, grandit dans une famille aristocratique du sud du pays de Galles. Il naît vers 1145 dans le château de sa famille. Alors que son père est le chevalier normand, Guillaume de Barri, son oncle occupe un siège épiscopal à Saint David's. Il décide de suivre cette voie et entre dans l'abbaye bénédictine de St

Peter de Gloucester, dirigée par un abbé français nommé Aimelin. Toutefois, il ne s'y plaît pas car cela lui paraît trop loin de l'idéal de pauvreté, qui lui paraît plus conforme à son choix de vie. Il part s'installer une dizaine d'années en France avant de retourner en Angleterre, puis au pays de Galles. Son objectif est d'occuper à son tour le siège de son oncle à St David's, ce qui le pousse à refuser toutes les autres propositions qui lui sont faites. Cet échec le marque fortement et le conduit à suivre Henri II Plantagenêt, puis à accompagner Jean sans Terre en Irlande vers 1184. C'est alors qu'il entame la rédaction de son « Topographia Hibernica ». Il participe ensuite au recrutement de soldats pour la troisième croisade. Malgré une belle considération pour ses ouvrages, il n'obtiendra jamais le poste à St David's, à son grand désespoir et finit par se retirer pour écrire des ouvrages d'instruction religieuse et politique avant de mourir en 1223. Dans cet ouvrage, il nous propose des références directes quant au mythe du loup garou et son origine aristocratique justifie l'importance du loup garou dans ses écrits.

Guillaume d'Auvergne, parfois appelé Guillaume de Paris est né en 1190 à Aurillac, d'une famille aristocrate. Après des études de scolastique, il devient docteur puis enseigne à l'Université en 1225, après deux ans comme chanoine à Notre-Dame-de-Paris. Le pape Honorius III lui confie plusieurs missions de son côté. Guillaume d'Auvergne fonde le Couvent des Filles-Dieu à Paris pour réhabiliter des pécheresses, essentiellement des prostituées. Lorsque l'évêque Barthélémy meurt, l'élection de son remplaçant pousse Guillaume d'Auvergne à se plaindre au pape Grégoire IX, qui casse la nomination et décide de nommer lui-même le nouvel évêque de Paris en 1228. Il sacre lui-même Guillaume d'Auvergne, qui se trouve aux prises avec de nombreux conflits à gérer avec les maîtres d'université, les chanoines et les officiers du roi. Il rédige plusieurs ouvrages traitant de différents sujets, dont « *de universo* », dans lequel il traite de questions métaphysiques; Il s'inspire notamment des principes théologiques de saint Augustin pour ses réflexions, même s'il ajoute son propre éclairage. Comme chez les autres auteurs mentionnés, on y trouve des clefs pour comprendre comment le mythe s'est chargé en valeurs positives ou négatives, nouvelles ou retour aux sources. Etant considéré comme une source importante pour les

intellectuels qui arrivent, cela constitue aussi une référence majeure dans la construction du mythe et justifie qu'il se renouvelle.

Rares sont les auteurs de sexe féminin, aussi il est important de parler de Marie de France, qui écrivit plusieurs lais traitant de la transformation, et deux en particulier sur le changement en loup. Cette poétesse est née vers 1154 et travaille essentiellement sur ce qu'on appelle « la matière de Bretagne ». Elle signe ses textes « *Marie ai num, si sui de France* » (Mon nom est Marie, je suis de France), qui sera vite transformé en Marie de France. Elle vit en Angleterre à la cour du roi Henri II Plantagenêt et d'Aliénor d'Aquitaine. Pour la plupart des spécialistes, Marie de France doit son éducation à sa position d'abbesse du monastère de Reading ou de Barking. La plupart de ses textes sont rédigés dans la langue anglo-normande, un dialecte de Normandie parlé également en Angleterre. Elle s'inspire de vieux contes celtiques pour en faire un questionnement sur les mœurs et coutumes de la société dans laquelle elle vit. Elle précède de peu les auteurs précédemment cités, qui sont contemporains les uns des autres. Toutefois, l'écart n'est pas assez significatif pour que cela impacte les récits. Etant à peu de chose près de la même époque, leurs préoccupations, interrogations et présupposés s'appuient sur la société de l'époque. L'hypothèse de ce travail étant que les récits de lycanthropie sont un moyen de questionner et mettre en visibilité les peurs et attentes sociétales, ils apportent des éléments clefs, sous forme romancée, fantastique, à l'instar de l'*utopia* du chancelier Thomas More²⁵⁸, évoqué précédemment.

Le diable prend de l'importance avec le développement de la religion chrétienne, qui s'oppose encore en de nombreux endroits à des religions païennes, locales, aux mythes fortement ancrés dans l'imaginaire collectif populaire. Les textes du Moyen Age sont un moyen de répandre la nouvelle approche des valeurs humaines, pas encore teintées de religion à tout instant. On remarque pourtant un motif récurrent, opposant le bien et le mal, et où le loup peut

²⁵⁸ MORE, Thomas, *L'utopie ou Le Traité de la meilleure forme de gouvernement*, 1516, traduction française de Victor Stouvenel en 1842 et rééditée en 1927 à Paris

encore être bon selon les actions qu'il accomplit, et qui font de lui un homme bon, digne de sa position sociale, d'autant mieux que c'est le roi qui s'en aperçoit. Ceux de Marie de France sont particulièrement détaillés et directement en lien avec le loup garou et sa transformation, dans un sens comme dans l'autre, comme « Arthur et Gorlagon » ou « Bisclavret ».

Dans un récit du XI^e siècle, Guillaume de Malmesbury traite du cas de sorcières transformant les hommes en bête dans le but de les vendre. Jusqu'au jour où un jeune saltimbanque changé en âne parvient à s'enfuir et à se jeter dans un lac duquel il sort sous sa forme humaine, récompensé par sa volonté de n'être plus sous le joug de quiconque, il sera aussitôt délivré de sa malédiction. Dans son « *de universo* », Guillaume d'Auvergne narre l'histoire d'un loup-garou soumis à une possession démoniaque. Faisant écho à l'histoire du père de Præstantus, racontée précédemment, par saint-Augustin, il propose un certain schéma, qui devient finalement récurrent. Quatre acteurs font partie du processus : le démon qui agit sur la victime, la foule qui les entoure et le saint homme qui parvient à sauver l'homme transformé. Ce schéma sera notamment repris par le cas de saint Macaire qui parvient à triompher du mal en libérant le possédé, le bien triomphant du mal grâce au courage, à la foi et à la volonté.

Même si les explications de la transformation varient, il semble que le mythe même du loup garou existe dans la pensée laïque autant que cléricale. Même Gervais de Tilbury admet l'existence des femmes se changeant en serpents et d'autres encore en loups. Les intellectuels parlent désormais de loups garous avec une force qui s'appuie sur une tradition littéraire reposant sur les travaux des auteurs antiques, ce qui n'est pas sans déteindre sur l'imaginaire collectif populaire, qui répand ces récits génération après génération.

Dans l'Antiquité les auteurs sont peu nombreux, mais le Moyen Age a, quant à lui, vu augmenter singulièrement le nombre de ses intellectuels, et donc des textes dont nous avons conservé une trace précise. L'église permet à ceux qui disposent d'assez d'argent d'apprendre les lettres, et à ceux qui se destinent aux ordres d'apprendre la théologie et l'art du verbe. Peu à peu, les sources se

diversifient et couvrent la question selon divers angles d'attaque. Les traces deviennent ainsi des textes, des essais, des témoignages issus de minutes de procès... Cette variété nous permet alors d'envisager le loup garou sous différentes facettes qui se retrouvent dans la société. Pourtant, on constate qu'en dépit de la multiplication des auteurs médiévaux, les écrits antiques leur servent de fondation, qui deviennent à leur tour fondateurs pour les suivants. La filiation des textes s'installe et explique l'approche globale du loup garou dans cette époque, d'autant plus que le bien et le mal semblent la pièce maîtresse de tous les écrits traitant de la question..

Chez ces auteurs, les éléments qui font du loup garou un mythe riche et porteur sont nombreux, et semblent le moyen le plus adapté pour questionner l'humanité à travers l'image d'une créature sanglante, qui perd le contrôle.

Dans son texte « *Historia brittonium* », Nennius explique que ceux qui peuvent, à volonté, prendre la forme d'un loup, vont pour se transformer, quitter leur corps humain, ordonnant à leurs amis de « ne pas le changer de position ou de le toucher, si peu que ce soit, car, si cela arrivait, ils ne pourraient jamais réintégrer leur forme humaine²⁵⁹ ». Nous avons vu que le sommeil est un élément qui intervient dès les premiers récits de loup garou, même si le fait de bouger le corps prend ici une dimension de condamnation à errer pour l'éternité. Dès lors, on se situe dans une dualité complète en ceci que soit le corps est homme soit il est loup mais ne peut être les deux à la fois. Cela ne veut pas dire qu'on ne peut pas influencer sur une forme en agissant sur l'autre, bien au contraire puisque si on intervient sur la forme endormie on condamne l'humain à garder sa forme de loup. Cette dernière n'est donc pas réellement physique mais plutôt métaphysique ce qui introduit plusieurs remarques quant à la transformation.

D'abord, la métamorphose ici ne concerne pas la chair, ce qui ôte de nombreuses contraintes aux narrateurs et témoins, et permet d'éviter tous les questionnements sur le comportement des chairs, muscles et autres os pour

²⁵⁹ NENNIUS, *Historia brittonium*, op. cit. pnc.

modifier une structure humaine vers une structure osseuse animale. Cela tendrait donc à confirmer qu'il s'agit davantage de placer le débat sur la philosophie plutôt que sur une modification d'ordre biologique

Ensuite, on constate que le sommeil a une grande importance dans la lycanthropie vue par Nennius, et nous constaterons que cela concerne de nombreux auteurs qui suivront. Ils s'inspirent de ce motif pour appuyer leur récit sur la perte de contrôle et l'impossible cohabitation, y compris dans les récits plus récents. En effet, ce sommeil de plomb est comme une perte de conscience, qui est la seule manière finalement pour l'âme de l'homme de laisser sa place à l'esprit animal qui agira en son nom. Il y a une sorte d'altération de la conscience, qui prend elle-même l'apparence du loup, réglant de fait la question de la cohabitation dans un seul corps de deux esprits, dont un animal.

Le loup garou est à cette époque une nouvelle version du lycanthrope à la forme est incertaine, floue et propice aux altérations de l'histoire de base. Le double permet ainsi de nombreuses variantes de comportements et des conclusions diverses allant de la punition à la guérison totale. On voit bien que s'amorce un virage sur la manière d'interpréter la place du loup garou : il ne maîtrise guère sa transformation et est soumis d'une part au respect des consignes par ses amis et d'autre part libre pour quelques heures d'adopter un comportement plus discutable. La condamnation ou la guérison relèvent également de ce principe puisque certains récits montrent qu'un homme de Dieu peut guérir de telles utilisations du double ou pire encore, qu'on peut sciemment condamner un autre individu à errer sans fin sous forme animale.

C'est au Moyen Age que le double va perdre son sens dans les récits de loups garous. En effet, l'église va le balayer et le remplacer par la notion d' « âme » ou « d'esprit ». Dès ce moment, le changement est notable dans les récits traitant de la lycanthropie, associant rapidement ce changement à de la sorcellerie. Seuls quelques textes pourraient être considérés comme

intermédiaires, tels que « Bisclavret »²⁶⁰ ou « Arthur et Gorlagon »²⁶¹, qui mêlent plusieurs éléments de morale, comme le rôle de la méchante femme du gentilhomme chez Marie de France, et de références au double, comme le sommeil du gentilhomme ou l'intervention du rameau dans « Arthur et Gorlagon », qui permet au roi de se transformer en bête.

D'autres éléments extérieurs vont s'imposer peu à peu, comme la malédiction dans Guillaume de Palerne (1195) ou l'influence de la lune chez Gilbert de Tilbury. Mais globalement la rupture est consommée, et les récits médiévaux amorcent une nouvelle approche, plus conforme à la morale chrétienne. On ne trouve aucune mention de la raison qui explique la transformation de Bisclavret, en revanche, on sait que sa transformation est liée à sa gestion de la peau du loup et des vêtements, ce qui le place, à première vue, du côté de la magie. En effet, la peau de loup intervient, à l'époque médiévale, comme ingrédient dans de nombreux rituels de sorcellerie, comme le confirme Charles Louandre dans son ouvrage. « Parmi les animaux, elle s'attache à ceux qui sont hideux, tristes ou malfaisants, comme le coq, que l'Antiquité avait consacré à la mort, le serpent qui séduisit la première femme sur les gazons du paradis terrestre, le loup, le hibou, le crapaud²⁶² ». Le loup devient officiellement animal du diable et son image s'assombrit, touchant également celle du loup garou au fil des années. C'est au Moyen Age que l'approche du loup garou est la plus variable, selon les périodes et selon les auteurs.

Marie de France fait du loup-garou une figure romantique, pris malgré lui dans un triangle amoureux dont il est la victime, mais dont il sort grandi comme homme et comme chef. C'est le cas également pour le loup garou d'Arthur et Gorlagon, ou encore du Bisclavret d'Edouard d'Anglemon. Dans ces récits, le loup garou est avant tout un homme amoureux dont la femme décide de se débarrasser après révélation du noir secret de cette révélation. Cela fait appel aux

²⁶⁰ Marie de France, Bisclavret, in *Lais de Marie de France*, Ed.J. Rychner, Paris, 1971 (voir annexes de ce travail p. 465)

²⁶¹ Anonyme, Arthur et Gorlagon, op. cit. annexes de ce travail *passim*

²⁶² LOUANDRE, Charles, *La sorcellerie*, op.cit. p 11

idées mêlant hommes et bêtes dans la religion, essentiellement catholique de l'époque. L'idée est que dans ce cadre, l'utilisation d'une figure cynocéphale renvoie à la frontière mince existant entre humanité et bestialité. Le loup garou est donc la représentation parfaite pour questionner le thème. C'est d'ailleurs la raison clairement affichée par les femmes des récits précédemment mentionnés pour soudain haïr leur mari. Le fait de devoir coucher avec un homme qui se transforme plusieurs jours par semaine en loup déclenche une haine immédiate de celui qu'elles aimaient tendrement jusque là.

« Elle lui donna sa parole et lui avoua qu'elle lui portait tout l'amour du monde, mais elle avait déjà construit dans son esprit une perfidie qui la pousserait à accomplir le crime qu'elle avait médité depuis longtemps²⁶³ ».

Dans ces textes, il y a presque toujours un élément extérieur qui intervient pour activer le changement : habits, tige, bague... L'homme s'appuie sur autre chose que sa nature même pour pouvoir basculer en bête. Dans « Arthur et Gorlagon », une autre dimension intervient également, car pour réaliser le changement il faut ajouter une formule « soit pourvu de l'intelligence du loup » pour qu'il soit totalement animal. En l'occurrence, la femme adultère se trompe et dit « sois pourvu de l'intelligence d'un homme²⁶⁴ », ce qui lui laisse sa capacité de penser, de haïr et d'aimer intacte. Nous avons déjà évoqué un phénomène de ce genre avec Callisto, récompensée pour son respect de la vie humaine. Mais la question de la conscience reste peu évoquée en cet instant.

Un autre genre d'écrit circule, plutôt relatif à la transformation en elle-même, et à la position du loup dans la moralité. On y trouve notamment les premières associations faites à la pleine lune. Jusque là les moyens de se changer étaient essentiellement liés aux onguents, formules magiques, volonté, traversée d'un lac ou d'une rivière, et avant tout aux raisons du changement : diable, dieu, malédiction, volonté, initiation...

²⁶³ Anonyme, *Arthur et Gorlagon*, op. cit. voir en annexes de ce travail *passim*

²⁶⁴ *ibidem*

Dans un premier temps, Gervais de Tilbury voit les transformations d'hommes en bêtes comme l'issue d'un enchantement lancé sur des femmes pour les punir pendant une certaine durée. Il amorce d'ailleurs son commentaire en mentionnant la transformation de femmes en serpents, avant de basculer sur l'idée qu'en Angleterre, « on a souvent vu des hommes se transformer en loups » avec les phases de la lune²⁶⁵. Cette période a une importance majeure dans ce travail, car elle illustre deux aspects de cette recherche. D'abord, venant d'un intellectuel comme Tilbury, cela cautionne l'existence de ces créatures, dont il ajoute qu'il a un exemple à citer, « venant d'une source fiable²⁶⁶ ». Cette garantie intellectuelle, cet argument d'autorité vont, par la suite, enrichir le propos de nombreux auteurs, eux-mêmes dotés d'une solide éducation.

Comme le souligne Laurence Harf-Lancner, les *otia imperialia* et la *topographia Hibernica* posent peu à peu la question de la considération de la bête : a-t-elle une conscience ? Et dans ce cas, tuer un loup garou revient-il à commettre un homicide ? Si oui, il s'agit d'une infraction aussi bien à la loi des hommes qu'à celle de Dieu. Ce point soulève donc l'importance de la question de la conscience de l'homme, de la présence ou non d'une âme et du moyen d'en assurer la survie.

Pour Laurence Harf-Lancner, c'est dans ces ouvrages que les loups garous sont ici reconnus pour la première fois comme une réalité, où existeraient deux visions de la bête²⁶⁷. Celle qui relève de l'illusion et de ce fait ne peut être que psychique et celle qui est « une manifestation de la volonté divine », se traduisant par une métamorphose réelle. Selon Claude Lecouteux, il ne faut pas oublier que

²⁶⁵ TILBURY, Gervais de, *Otia imperialia*, traduit par Jean d'Antioche et Jean de Vignay, Genève, Droz, 2006, pnc

²⁶⁶ *ibidem*

²⁶⁷ HARF LANCNER, Laurence, *Les métamorphoses illusoires*, op.cit. p. 218

« tout individu possède des doubles pouvant revêtir une enveloppe zoomorphe. L'autre moi animal est alors à la disposition de celui qui sait l'utiliser...²⁶⁸».

A travers ces éléments, on constate une étape charnière dans la représentation du loup garou qui voit, peu à peu, la religion catholique prendre le dessus et imposer ses valeurs. La construction est lente mais d'autant plus efficace qu'elle s'appuie sur les fondements de l'Antiquité pour se développer et s'imposer, prélude à la chasse au démon qui va se déclencher par la suite.

Pour Claude Lecouteux, la forme prise par l'alter ego varie selon ce qui la motive « celle d'un ours si elle est bien intentionnée ou amicale, sous celle d'un loup et même d'un phoque s'il est malin et cherche à causer du tort²⁶⁹ ». Ainsi, Callisto, bien intentionnée et victime des assiduités de Jupiter, avait revêtu la peau de l'ours avant de devenir étoile pour l'éternité auprès de son fils.

B- La lycanthropie comme apanage de la noblesse

Dans une époque médiévale à la hiérarchie sociale très marquée, les clercs écrivent des récits de héros dans lesquels les personnages phares sont essentiellement des aristocrates. Destinés à combattre pour protéger la population, ceux-ci doivent être forts, courageux et aimer leur gens afin de les protéger. C'est seulement à ce prix que les nobles seront à la hauteur de la tâche qui leur incombe. Dans la plupart des lais comme « Bisclavret », « Arthur et Gorlagon »... c'est ce qui est proposé, articulation précise d'éléments destinés à montrer la supériorité du chevalier mis en difficulté face à son environnement. Ce dernier peut être confronté aux pires choses, il les surmonte avec brio. Vue comme une préférence de sang, au même titre qu'une charge, un titre ou certaines fonctions, la lycanthropie fait de ces chevaliers des hybrides particulièrement efficaces sous leur casque de chef des armées. Un homme capable de résister à la folie meurtrière lorsqu'il est sous sa forme de loup ne peut

²⁶⁸ LECOUTEUX, Claude, *Fées, sorcières et loups garous...* op.cit. p. 142

²⁶⁹ ibidem

qu'être meilleur sous sa forme humaine. Sorte de guerrier *berserker*, dont la forme n'est que temporaire même si les gains demeurent après avoir repris sa véritable enveloppe, le chevalier est alors à la fois porteur de valeurs morales et de valeurs guerrières humaines.

C'est aussi le moyen de montrer la perfidie cachée dans le cœur de certaines femmes qui profitent de la proximité de ces chevaliers pour leur pervertir le cœur, sans succès heureusement puisque le chevalier a une morale bien supérieure. Ces lais sont donc eux aussi une manière de faire la morale sur des comportements inadéquats, tel que l'infidélité, sur la punition envers le mal mais également sur la valeur à accorder à des efforts faits contre l'adversité, comparé au fait de profiter des autres d'une façon malhonnête et perfide. Le bon roi, particulièrement clairvoyant et aimant, véritable émissaire de Dieu est là également pour faire respecter les lois divines et châtier les coupables tout en récompensant les bons. C'est aussi lui qui peut ramener sous sa forme humaine, la victime d'un complot, lisant à travers les lignes et reconnaissant ses fidèles. On trouve donc des propos très favorables au roi lui-même au travers de ces récits de chevaliers.

1- La lycanthropie comme atout pour l'aristocratie

Pour Gaël Milin, « la définition que donne Marie de France dans le prologue de *Bisclavret* met l'accent sur le caractère d'être double du garou dont elle considère l'existence comme une évidence²⁷⁰ ». La confrontation avec la notice consacrée par Gervais de Tilbury au même personnage dans les *otia imperialia* (début XIII^e) donne à penser que nous avons là le savoir, le discours clérical d'époque sur le garou. Ainsi, les caractéristiques du loup garou entraînent la clémence, voire la pitié, envers cette créature dotée d'un pouvoir naturel lié à la naissance et dont de mauvaises personnes profitent pour en causer la chute. Ici, on constate que le noble capable de se transformer ainsi est une créature dont il faut voir, comme le fait son souverain, ses qualités. Ce sont d'ailleurs ces

²⁷⁰ MILIN, Gaël, *Les chiens de Dieu*, op. cit. p. 54

dernières qui lui permettent d'attirer l'attention du suzerain et de prouver sa qualité de chef et de noble. Dans les premiers textes de ce genre, il y a une certaine ambivalence entre le comportement violent et sanguinaire du loup, à qui un peu d'intelligence et de maîtrise finit par assurer non seulement la survie mais également la rédemption puisqu'il récupère sa forme humaine après d'innombrables aventures. Peu à peu, on constate pourtant que les cas de loups garous qui prennent le relais de ces écrits vont faire apparaître une nouvelle tendance sociale, puisque les victimes transformées prennent les traits d'hommes de bas lignage, paysans pour la plupart, idiots du village pour d'autres, mais en aucun cas capables de grandeur ou même de maîtriser leurs instincts les plus bestiaux, ce qui entraîne le plus souvent leur fin.

Comme le constate Gaël Milin, « curieuse galerie de loups garous que celle de Bisclavret, Biclarel, Mélion, Arthur et Gorlagon. D'abord parce que le loup et l'homme y sont en quelque sorte dissociés dans le personnage du loup garou : il s'agit de deux personnalités successives, comme étrangères l'une à l'autre ²⁷¹ ». En quelque sorte, la mauvaise action de la femme de condamner son mari à la vie de bête semble l'absoudre de tout comportement sanguinaire. Il ne peut plus contrôler son caractère animal si soigneusement cadré avant la trahison de son épouse. Le changement n'est pas reproché en tant que tel à l'homme, même si le comportement de la femme vis-à-vis de la bestialité semble déplacer discrètement le débat vers d'autres textes de la même époque, comme « Biclarel », une variante de « Bisclavret » qui « ménage plus encore le héros masculin : le mot garou n'est pas utilisé (...) le narrateur substitue chaque fois qu'il le peut le terme vague de « bête » à celui du « loup » ²⁷². Ainsi, il ne s'agit plus réellement d'un homme transformé en loup, mais bien une bête qui aurait tout ôté à l'aristocrate sous sa forme humaine, justifiant d'autant les actes commis sous cette forme, et qui auraient été insupportables sous forme humaine, ne serait-ce que partielle.

²⁷¹ MILIN, Gaël, *Les chiens de Dieu*, op. cit. p. 61

²⁷² *idem* p. 54

Lorsqu'on feuillette les différents textes traitant du loup garou au début de notre deuxième période, dès le début du XII^e siècle, on s'aperçoit qu'il tient une place particulière. Nous avons vu que jusque là, les hommes transformés en loups garous ou autres bêtes pouvaient être de toute origine : royale comme Lycaon changé en loup, femmes devenues serpents, simples soldats ou marins chez Pétrone ou Ovide...

Pendant quelques siècles, le loup garou va revêtir une qualité sociale très spécifique puisque les héros majeurs de ce loup du temps qui court jusqu'à la lutte contre la sorcellerie, seront des nobles. Ainsi, dans le « Bisclavret » de Marie de France, le personnage introduit est doté d'une existence dorée.

« En Bretagne, vivait un seigneur, dont j'ai entendu dire les meilleurs éloges. C'était un beau et brave chevalier, qui se conduisait noblement. Il était le favori de son roi et était aimé de tous ses voisins. Il avait épousé une femme de grand mérite et fort séduisante, qu'il aimait aussi tendrement qu'elle le lui rendait²⁷³ ». C'est donc un homme d'apparente grande qualité, dont on pourrait dire qu'il bénéficie d'un cadre de vie prospère et agréable dont on nous parle. Nous sommes très loin de l'homme bestial et méchant que Lycaon avait pu être pour mériter une malédiction comme la lycanthropie. C'est donc davantage un test qu'une punition.

Le lai de Mélion propose également une version noble du loup garou au cœur tendre mais à la parole malheureuse.

« A l'époque où il régnait, le roi Arthur, qui conquérait des pays et dotait richement nobles et chevaliers, avait auprès de lui un jeune homme dont le nom, ai-je entendu dire, était Mélion.

Modèle de courtoisie et de vertu, il se faisait aimer de tous. De compagnie agréable, il était digne des meilleurs chevaliers²⁷⁴. »

²⁷³ Marie de France, op. cit. *passim*

²⁷⁴ *ibidem*

Là encore, ce chevalier a toutes les qualités et cartes en main pour une belle et heureuse vie. C'est pourtant ce qui causera sa perte, par sa volonté et la force de la parole donnée, rythmant la vie des meilleurs chevaliers, une parole malheureuse suffit à l'entraîner vers une épreuve dont il devra sortir vainqueur pour retrouver son état initial.

« Il déclara :

« Je n'aimerai jamais de jeune fille, si noble et si belle soit-elle, qui eût aimé un autre homme ou même qui en eût parlé ».

Sa parole donnée, il ne put trouver l'amour, toutes les jeunes filles étant déçues et jalouses à la fois. Il se referme donc tant et si bien qu'« il était en proie à l'affliction, à la tristesse et, de ce fait, perdit quelque peu de sa valeur²⁷⁵. »

Sans épouse à ses côtés, il se retrouve hors de la société de son temps, ses qualités l'ayant attaché fortement à son roi, celui-ci décide d'intervenir une première fois. En effet, ne pouvant supporter la tristesse de son chevalier, le roi offrit une terre à Mélion, qui avait ainsi conquis son titre de noblesse et où il rencontre une belle jeune fille venue lui offrir son cœur.

« Il l'épousa avec magnificence et connut un très grand bonheur. Les festivités durèrent quinze jours. Il la chérit pendant trois années au cours desquelles elle lui donna deux fils qui furent pour lui une source de joie et de satisfaction²⁷⁶ ».

Dans les lais principaux que sont « Mélion », « Bisclavret » et « Arthur et Gorlagon », on constate que c'est une vraie mise en valeur du personnage qui se trame dans le récit. D'abord, le fait d'être transformé en loup ne peut pas lui être reproché car c'est son épouse qui en est la cause, alors même que son esprit chevaleresque est mis en avant dans chaque début de narration. Mal aimé par les hommes et femmes de son plus proche entourage, le héros part dans la forêt où son voyage initiatique peut commencer.

²⁷⁵ Marie de France, op. cit. *passim*

²⁷⁶ *ibidem*

Pour Mihaela Bacou²⁷⁷, c'est en ce sens que le lai est un mythe du héros, celui qui aura su se dépasser. Il devra pour cela d'abord passer par « une phase de violence animale qui est l'expression d'une régression nécessaire²⁷⁸ » car il doit quitter les repères des hommes pour céder à ses plus bas instincts, avant de pouvoir se reconstruire et reprendre par sa volonté les qualités et ressources qui sont le propre de l'homme. Le fait qu'il se transforme en loup, justifie en soi le recours à la bestialité et à la sauvagerie, pour peu qu'il n'en abuse pas. Mais pour être autorisé par les instances supérieures à revenir parmi les hommes, il lui faut s'améliorer pour renouer avec les valeurs de la chevalerie. « La figure du roi qu'il rencontre dans cette forêt devient l'image de cet idéal du moi qu'il lui faut recouvrer²⁷⁹ ». En s'appuyant sur le roi qui représente sa vision en creux, son négatif, le chevalier devenu loup, puis chien auprès de son maître peut se conduire en « homme meilleur parmi tous les hommes alors que son apparence est celle d'un loup²⁸⁰ ». Le roi a su voir au-delà des apparences et peut ramener le loup garou sous sa forme humaine en lui offrant amour et confiance, ce que celui-là avait perdu auprès d'une épouse perfide et d'un chevalier proche devenu amant et complice de la parjure.

Mihaela Bacou constate d'ailleurs à ce niveau que les récits sont parfois enchâssés. Dans « Arthur et Gorlagon », le loup garou va également prendre soin du roi en châtiant son épouse, perfide elle aussi, avant de s'attacher à la punition de sa propre épouse, la reine. « Le héros, l'amant et le roi n'étaient finalement qu'une seule personne à des stades d'évolution différents, le loup garou étant le seul à subir une évolution psychologique constructive²⁸¹ ». Le fait d'être un loup garou est donc l'initiation pour les chevaliers méritants de montrer leur véritable valeur intérieure. Si la métamorphose est l'apanage des aristocrates, c'est aussi parce que ceux-ci doivent, dans la structure hiérarchique de la société de l'époque

²⁷⁷ BACOU Mihaela, op. cit., p. 46

²⁷⁸ BACOU Mihaela, op. cit., p. 43

²⁷⁹ *idem* p. 44

²⁸⁰ *ibidem*

²⁸¹ *idem* p.44

être particulièrement valeureux, courageux et capables de maîtriser leurs pulsions pour faire des chefs et des suzerains aimés et capables du meilleur. Vœux pieux ou réel message, ces textes montrent à la fois la valeur de l'homme ainsi confronté à des obstacles majeurs, la perfidie de la femme qui, malgré la bestialité de son mari ne trouve finalement aucune justification, et la présence de cet amant, dans l'ombre, fourbe et malavisé.

2- Le triangle amoureux du seigneur maudit

Nous avons constaté que les récits traitant de la lycanthropie sont souvent construits sur le même modèle, surtout dans le cadre des « lais », comme celui de « Bisclavret », rédigé par Marie de France au XII^e siècle, ou celui de « Renard le contrefait », un récit anonyme du XV^e siècle.

Laurence Harf-Lancner²⁸² a étudié cette forme de narration et considère que la structure de ces histoires est identique. Elle se déroule en quatre étapes bien distinctes. La première est celle de la situation initiale, qui voit un homme capable de se transformer en loup. Dans cette phase du récit, l'auteur se doit de poser les principes fondateurs du lai autour de quatre clefs qui sont la lycanthropie, le lien au règne végétal et animal, un homme qui fait appel à la magie (dont les origines demeurent très mystérieuses) et enfin une condition de mortel qui fragilise singulièrement le héros du récit mais rend sa quête d'autant plus admirable.

Nous avons déjà évoqué cette caractéristique dans la partie précédente, aussi nous contenterons nous de rattacher cela aux éléments qui ont trait à la révélation plutôt qu'aux qualités du seigneur.

Dans Bisclavret, « la femme était très inquiète : elle perdait son époux trois jours par semaine. Elle ne savait pas où il allait, ni ce qu'il devenait et personne autour d'elle ne le savait²⁸³. » Inquiète de cet état de fait, la femme fait part de son inquiétude et obtient de tendres moments mais aucune réponse dans un premier

²⁸² HARF-LANCNER, Laurence, « La métamorphose illusoire : des théories chrétiennes de la métamorphose aux images médiévales du loup-garou », *Annales*, 1985, 1, p 206-226.

²⁸³ Marie de France, op. cit. *passim*

temps. Instinctivement, le seigneur tente de détourner la curiosité de sa femme en expliquant à celle-ci :

« j'ai peur qu'il ne m'arrive malheur si je vous le dis car vous cesserez de m'aimer et ce sera ma perte ». Son instinct est le bon a fortiori et montre qu'une partie de la transformation pourrait intervenir comme punition pour n'avoir pas su prendre la bonne décision.

Toutefois cela ne désarme en rien sa femme qui poursuit par force cajoleries et en se flagellant jusqu'à ce que son époux ne lâche finalement son secret.

« Dame, je deviens un loup-garou. Je me rends dans une grande forêt, au plus profond du bois, et j'y vis de proies et de rapines.²⁸⁴ »

Mais ne s'arrêtant pas là, il lui avoue qu'il va nu et que la transformation repose sur ses vêtements. Ce motif, récurrent au fil des siècles, a une place d'autant plus marquante qu'on imagine que c'est là encore une décision malheureuse, peu valorisante pour un futur suzerain ou chef d'armée que de ne pas savoir se tenir à une décision qu'il a prise lui-même.

Une fois encore, il refuse dans un premier temps de révéler sa cachette, hésitant à révéler cette information capitale dont il souligne malgré lui l'importance par ses discours, ouvrant la porte au vice de son épouse car « si je les perdais ou si l'on s'en apercevait, je serais condamné à rester loup-garou. Et je n'aurais aucun recours, jusqu'à ce qu'ils me soient rendus²⁸⁵ ». Les choses sont ainsi posées et il ne reste plus à l'épouse à interroger un peu son lycanthrope de mari pour obtenir l'ultime secret, puisque honnête homme, il a confiance dans son épouse et ne peut soupçonner de trahison tant son cœur est pur.

« Dame, fit-il, dans la forêt, près du chemin par lequel je vais, il y a une vieille chapelle, qui maintes fois m'a rendu service, il y a là, sous un buisson, une large pierre creuse, excavée à l'intérieur. J'y dépose mes vêtements jusqu'à mon retour à la maison ».

²⁸⁴ Marie de France, op. cit. *passim*

²⁸⁵ *ibidem*

Dans ces quelques lignes, la victime s'est condamnée elle-même, offrant toutes les clefs à la méchante épouse aux mœurs légères²⁸⁶. Cette découverte du mal lui ôte la naïveté qui aurait pu en faire un meneur faible et manipulable.

Cette révélation de la lycanthropie s'avère le déclencheur de chacune des histoires, apportant une sorte de prise de conscience par l'épouse que son mari n'est plus véritablement un homme, faisant en quelque sorte voler en éclat toute affection, tout respect, ouvrant la porte à l'amant auquel elle ne pensait pas nécessairement céder jusqu'ici, mais qui navigue dans le paysage alentours, prêt à assurer son aide à la mauvaise femme.

Les raisons invoquées par les épouses pour connaître le secret de leur marin varient selon la personnalité de celui-ci : appel à l'honnêteté, à l'amour... Dans le lai de Mélion, c'est pour satisfaire le besoin vital de son épouse de manger un morceau de cerf que Mélion avoue à son épouse défaillante et en pleurs son état de lycanthrope.

« Mon amie supplia-t-il, par la grâce de Dieu, ne pleurez plus je vous en prie. Je porte à la main cet anneau que voici. Dans le châton, il y a deux pierres. Jamais l'on en vit de la sorte : l'une est blanche, l'autre vermeille. Vous allez entendre dire des choses très étonnantes. Vous me toucherez avec la blanche et la mettez sur ma tête : quand je me serai déshabillé, je deviendrai un loup grand et robuste. Par amour pour vous, je capturerai le cerf et vous rapporterai un morceau de viande. Je vous prie, par Dieu, de m'attendre ici et de garder mes vêtements. Ma vie et ma mort sont entre vos mains : rien ne pourrait me secourir si je n'étais pas touché par la pierre et, jamais plus je ne reprendrais forme humaine²⁸⁷ ».

Cette histoire est l'un des cas exceptionnels où l'épouse assiste (voire participe) à la transformation. Elle quitte aussitôt son époux et le pays, pas du tout effrayée, pour gagner l'Irlande. L'épouse semble plus mauvaise encore, puisque ce ne sont

²⁸⁶ Marie de France, op. cit. p. 445

²⁸⁷ idem. p. 447

pas les valeurs chrétiennes qui la décident à trahir son époux, ce qui ne la rend que davantage blâmable compte-tenu du contexte de l'époque.

Dans « Arthur et Gorlagon », les choses sont un peu différentes mais produisent le même résultat. En effet, l'histoire débute par la présentation du seigneur, mais ensuite parle directement de son jardin secret où pousse une tige et « voilà ce qu'on disait de cette tige : si qui que ce soit venait à l'arracher et touchait la tête d'une personne avec la partie la plus frêle de la tige en disant « sois un loup et sois pourvu de l'intelligence du loup », aussitôt la personne touchée devenait loup et était pourvue de l'intelligence du loup²⁸⁸ ».

On constate qu'il s'agit davantage d'une malédiction que d'un don au premier né, toutefois, le seigneur étant un roi, on peut considérer qu'il a reçu cette tige de par sa naissance. L'autre différence réside dans le fait qu'ici la femme n'a pas de problème avec l'idée de lycanthropie, c'est seulement un moyen de se débarrasser de son époux qu'elle n'aime pas. Le changement est ici très brutal puisque la femme prend elle-même :

« une hache, pénétra dans le jardin, arracha la tige en la coupant au ras du sol et, une fois coupée, l'emporta avec elle. Quand elle apprit le retour du roi, elle dissimula la tige dans sa manche qui pendait longue et déployée. Elle s'avança à la rencontre de son mari jusqu'au seuil de la maison et, comme il voulait l'embrasser, après avoir jeté ses bras autour de lui, tout en le tenant enlacé, elle sortit la tige de sa manche, et à plusieurs reprises, lui frappa la tête avec la tige en criant : « sois un loup ! sois un loup ! ». Elle voulut ajouter « sois pourvu de l'intelligence du loup » mais elle dit en réalité « sois pourvu de l'intelligence de l'homme ! ». Aussitôt arriva ce qu'elle avait dit ».

La précipitation de la femme animée de si mauvaises intentions causera donc sa perte, ainsi que le voudrait la morale. En effet, elle offre une chance merveilleuse à son mari en lui conservant son intelligence. Cela en fait cependant un loup

²⁸⁸ Anonyme, Arthur et Gorlagon, op. cit. *passim*.

particulièrement féroce, malin mais aveuglé par la rage et terriblement efficace, même s'il saura faire appel à ce qui lui reste de qualités humaines pour s'en sortir en temps voulu.

Dans le « Bisclavaret »²⁸⁹ d'Edouard d'Anglemon, la femme du comte condamne son mari pour l'amour de son précédent prétendant parti au combat et qu'elle n'a pas attendu, tandis que dans « Biclarel »²⁹⁰, c'est le même scénario que dans les lais classiques, après maintes plaintes, pleurs, négociations, le héros avoue son état de loup garou à son épouse :

« Madame, dit-il, j'ai une étrange destinée
sans souffrir de la peur
chaque mois, je deviens une bête
Je reste dans les bois et la forêt
Je vais me cacher dans un endroit retiré
Et j'enlève mes vêtements
Et alors pour 2 ou 3 jours, je suis
Une bête sauvage dans les bois,
Et aussi longtemps que je suis là je mange
De la chair crue, comme les autres bêtes²⁹¹ »

Le motif est classique, seule une durée imprécise est indiquée. Le seigneur précise clairement qu'il mange de la chair crue, détail important quand on sait qu'historiquement, l'utilisation du feu pour se nourrir est un marqueur fort de l'évolution humaine. Par ce détail, le seigneur se retire lui-même du camp des hommes lorsqu'il prend sa forme de loup garou.

« Quand j'ai été là-bas, je reviens
Et je sors toujours de ce point secret
Mais si quelqu'un me prenait mes vêtements
Il me causerait beaucoup de tort
Parce que je devrais rester comme une bête

²⁸⁹ ANGLEMONT, Edouard d', *Bisclavaret*, op. cit. *passim*

²⁹⁰ Biclarel, op. cit. *passim*

²⁹¹ *ibidem*

Jusqu'à ce que je les récupère
Ou jusqu'à ce que je meure,
Alors personne ne serait capable de me sauver
Et pour cette raison je le garde secret
Comme ça personne en peut me voler mes habits²⁹² ».

En expliquant lui aussi le rôle de ses habits dans l'histoire, le seigneur scelle aussi bien son sort que celui de son épouse. En le condamnant à errer sous la forme d'un loup, elle se condamne elle-même à être punie à son tour si son époux parvient à surmonter les tentations sous sa forme de loup. Elle reconnaît en pleine conscience vouloir l'enfermer dans un corps d'animal à cet instant précis et offre une porte de sortie à son mari : la rédemption s'il parvient à se maîtriser et la punition pour elle pour avoir trompé et manipulé dans l'intention de nuire. Une fois de plus, ce n'est pas la haine de l'animal qui pousse l'épouse à trahir son mari, mais cela devient simplement le moyen de s'en débarrasser.

Cette condamnation par l'épouse constitue la clef permettant d'atteindre la deuxième étape, celle qui repose sur le méfait, la trahison. Cette dernière entraîne l'exclusion du loup garou, et, par conséquent, de sa figure humaine, de la société. La plupart du temps, nous avons vu que cette méchanceté provient d'une femme, souvent adultère, qui souhaite, par cette action, écarter son mari pour lui permettre de partir avec son amant, condamnant le premier à la vie sauvage. Dans le lai de « Bisclavret », la femme du gentilhomme colle parfaitement à cette définition. Elle cache les vêtements de son mari, l'obligeant à conserver sa forme animale et à rester caché dans la forêt, tandis qu'elle fréquente son amant. Dans chacun des textes mentionnés, le loup-garou se voit contraint à la vie sauvage, qu'il accepte avec plus ou moins de colère, ce qui le rend parfois très agressif, voire impitoyable.

Ainsi, dans « Bisclavret », la femme envoie son amant à qui elle dit « je vous offre mon amour et mon corps, faites de moi votre mie²⁹³ » en échange de l'effort pour

²⁹² Biclarel, op. cit. *passim*

²⁹³ Marie de France, op. cit. *passim*

son amant d'aller récupérer les habits là où ils sont cachés. La femme s'étant emparée des habits, Marie de France annonce simplement « c'est ainsi que le loup garou fut trahi par sa femme, condamné à la malédiction²⁹⁴ ». Rien dans ce récit n'indique aucun regret du loup, qui erre désormais dans la forêt, laissant libre-cours à son instinct animal, et ne méritant donc aucunement un sauvetage quelconque. Ce n'est que par un *deus ex machina*, tout juste le délai avant que le salut ne se profile dans la chasse du roi qui intervient au bout d'un an de cette existence sauvage.

Pour Mélion, c'est différent « il en fut extrêmement affligé et ne sut que faire en ne la trouvant pas à l'endroit prévu ». Mais rapidement, la rage prend le dessus, « il alla dans une forêt où il trouva des vaches et des bœufs : il en tua un grand nombre en les égorgeant. Ce fut le début du carnage » (...) Avec sa meute, le loup-garou va plonger dans la fureur « ils infiltrèrent tout le pays. Ils y demeurèrent ainsi une année entière durant laquelle ils dévastèrent toute la région, tuant homme et femme et ravageant tout le territoire²⁹⁵ ». Il met toutes les qualités mêlées du loup et de l'homme dans sa haine du genre humain. La faute en revient uniquement à son épouse, qui, en le trahissant, le transforme en machine à tuer, incontrôlable. C'est cette image qui renforce la peur collective du loup garou et qui va nourrir les récits plus récents faisant mention de soldats loups garous.

La pensée du loup dans « Arthur et Gorlagon est plus complexe puisqu'il est toujours doté de l'intelligence humaine « il vécut pendant deux ans au fin fond des bois vers lesquels il avait fui. Il s'unit à une louve et eut d'elle deux louveteaux²⁹⁶ ». Sa tempérance et sa conscience le poussent donc à faire avec ce qu'il a, mais sans recourir au massacre, réaction instinctive de l'animal acculé. Quelque part en lui subsiste donc une parcelle d'humanité qui lui permet de trouver le salut. Toutefois, il n'oublie pas la fourberie faite à son encontre par son épouse, puisqu'il y a en lui un esprit d'homme. Il se demande avec amertume s'il

²⁹⁴ *ibidem*

²⁹⁵ Anonyme, *Arthur et Gorlagon*, op. cit. *passim*

²⁹⁶ *ibidem*

pouvait se venger d'elle d'une manière ou d'une autre. Mais après deux attaques pour tuer les enfants puis les frères de sa traîtresse d'épouse, les hommes de cette dernière finissent par tuer la louve et ses petits ce qui n'est pas sans effet sur le lycanthrope « fort affligé d'avoir perdu ses petits et en proie à une douleur extrême, le loup sombra dans une rage folle » (...) « il assouvissait désormais sa rage sur les troupeaux mais aussi sur les hommes ». La violence se libère lorsqu'il perd tout une seconde fois, libérant ses instincts meurtriers sous la douleur et la peine qui balaient toute tempérance humaine. Pourtant, d'un autre côté, ce sont bien des sentiments humains qui sont déclencheurs.

Dans le « Bisclavaret »²⁹⁷, la femme saisit l'occasion de retrouver son amant et saisit les vêtements du comte. Cependant, celui-ci a de la chance, deux jours après seulement le roi fait une chasse et repère

« l'énorme loup noir dressant sa tête altière
Aux prières des mots mêla des hurlements
Dont l'église trembla jusqu'en ses fondements ».

Une fois repéré par le roi, le chevalier est sur la bonne voie : doté de grandes qualités, il transcende son profil de loup pour tendre vers les qualités d'un bon chevalier, déjà perçues par le roi, guide de l'époque à dimension sacrée.

Dans « Biclarel »²⁹⁸, la mauvaise femme annonce clairement « maintenant, j'ai réussi ce quoi j'avais pensé depuis longtemps » qui montre son noir dessein. Le loup quant à lui ne connut pas la fureur de certains de ses congénères.

« il fut estomaqué
Une fois qu'il s'aperçut qu'il avait été déçu
Par la femme qui l'avait trahi
Alors il se cacha dans les bois
Et vécut comme une bête
Du mieux qu'il put²⁹⁹ ».

²⁹⁷ ANGLEMONT, Edouard d', *Bisclavaret*, op. cit. *passim*

²⁹⁸ Biclarel, op. cit. *passim*

²⁹⁹ *ibidem*

Ainsi, ici, le loup se résout, quittant un monde humain aussi décevant à préférer vivre parmi les bêtes plutôt que de recourir à la ruse pour tenter d'inverser la situation. Désabusé, il préfère renoncer, s'ôtant par la même occasion toute chance de revenir à sa forme initiale, non méritée. Il n'est pas question dans ce texte de fureur destructrice ou d'attaque sur les humains. Il reste à se comporter dans la forêt comme un simple animal jusqu'à l'arrivée du roi et de son équipage venus pour une grande chasse en forêt. Là encore, philosophiquement parlant, on pourrait considérer que sa tempérance lui vaut d'être récompensé par la rencontre avec le roi, qui nous l'avons démontré constitue dans cette partie de l'histoire le sauveur des aristocrates lycanthropes, pour le bien du pays tout entier.

Pourtant, dans une société où la morale domine, la situation ne peut en rester là, et la quatrième étape relevée par Laurence Harf-Lancner est celle du retour dans la société, que ce soit par hasard ou par intervention divine. Chez Marie de France, cela se produit un jour de chasse du roi, qui se retrouve face-à-face avec le loup. Mais, comme nous l'avons déjà montré au lieu de le tuer, le roi décide d'adopter ce loup sauvage qui ne lui témoigne qu'amour et déférence. Le gentilhomme-loup suit donc son souverain à la cour, où il demeure quelques temps. Parfaitement sage et amical, le loup n'attaque systématiquement que deux personnes : la femme du gentilhomme disparu et son amant. Cette situation conduit naturellement à la reconquête de la forme humaine par le loup trahi. Dans *Bisclavret*, le roi finit par se douter de la métamorphose, en voyant l'étrange conduite de l'animal. Il convoque aussitôt la femme adultère, qui ne peut cacher sa malveillance très longtemps. Le souverain l'oblige à restituer les vêtements, ce qui permet au gentilhomme de recouvrer sa forme humaine sur le champ.

La dernière étape voit le rescapé du maléfice châtier la mauvaise femme et tout revient dans l'ordre.

Dans « *Bisclavret* »³⁰⁰, le roi fait torturer la femme afin de connaître la vérité dans cette histoire. « Tant à cause de la douleur que de la peur, elle lui raconta toute l'histoire avec son mari, comment elle l'avait trahi, volé ses vêtements, tout ce qu'il

³⁰⁰ Marie de France, op. cit. *passim*

lui avait raconté de ce qu'il devenait, comment depuis qu'elle avait dérobé ses habits, il n'était pas revenu au pays et qu'elle pensait que la bête était son loup-garou. Le roi exigea les vêtements et ordonna de les apporter au loup-garou³⁰¹ ». Par la suite, comme nous l'avons évoqué précédemment, c'est sur son lit, sous sa forme humaine, totalement vêtu que le roi retrouve son chevalier. « La femme fut bannie et chassée du pays et s'en alla avec le chevalier pour qui elle avait trahi son seigneur³⁰² ».

Dans le lai de Mélion, le loup attaque le complice « et resserra son étreinte sur le jeune homme qui se mit à crier et supplia le roi d'avoir pitié de lui en jurant qu'il dirait la vérité. Il raconta alors comment la dame avait entraîné Mélion, comment elle l'avait touché avec l'anneau et l'avait emmené lui-même, en Irlande³⁰³ ». Sur ces entrefaits, le roi fait chercher l'anneau et l'emporte avec lui dans une chambre avant de poser l'anneau sur son front. Mélion souhaite par vengeance changer sa femme en loup et la condamner à errer en cet état. Toutefois, le roi lui fait changer d'idée, ce qui le conduit à « abandonner sa femme en Irlande tout en la vouant à tous les diables » (...) « il ne voulut jamais la reprendre et l'eut plutôt laissé brûler ou pendre ».

Dans « Arthur et Gorlagon », le roi devine que ce loup fut transformé par magie et décide de le raccompagner dans son pays pour comprendre comment l'aider. Il apprend dès son arrivée « que les nobles et les roturiers du pays supportaient de plus en plus mal la tyrannie qu'exerçait le nouveau roi. D'une seule voix, ils déploraient que leur seigneur plein de bonté et de douceur eut été métamorphosé par la fourberie et la ruse de son épouse³⁰⁴. »

C'est ainsi que le roi fait comparaître l'épouse jusqu'à obtenir les informations qu'elle nie farouchement dans un premier temps. « Le roi la remit aux bourreaux, pour qu'elle fut torturée chaque jour et brisée de douleur par les supplices. Il ne lui autorisa pas la moindre nourriture, ni la moindre boisson. A la fin, poussée à bout

³⁰¹ *ibidem*

³⁰² Marie de France, op. cit. *passim*

³⁰³ *ibidem*

³⁰⁴ Anonyme, op. cit. *passim*

par la souffrance, elle se munit de la tige et la tendit au roi ³⁰⁵». Cette épreuve avait encore grandi le seigneur lycanthrope qui discuta avec le roi du châtement infligé aux amants adultères « on condamna le roi païen à la peine capitale. On ne fit que répudier la reine, lui laissant en vertu d'une clémence naturelle une vie qu'elle n'avait pas méritée ».

Dans le « Bisclavaret » d'Edouard d'Anglemont, la punition des amants adultères est antérieure même à la transformation puisque c'est le loup lui-même qui se rend justice.

« Et sentant approcher le moment de la mort
Le chevalier vaincu par le cri du remord
Fait le public aveu de la coupable trame
Tandis qu'en l'écoutant, la comtesse rend l'âme !
On retrouva bientôt les vêtements soustraits
Et du comte, à l'instant, le loup reprit les traits³⁰⁶ ».

Ici, l'épilogue veut que la femme préfère mourir en silence plutôt que d'avouer, renforçant encore l'impression de méchanceté qu'elle dégage au fil du texte. C'est l'amant, pion parmi d'autres qui finit par rendre justice au seigneur, regagnant quelque valeur humaine à la veille de son exécution. Dans ce récit, le loup et son intelligence tout autant que sa forme animale lui permettent de retrouver quasi seul sa forme originelle. Cela justifie donc parfaitement son retour parmi les humains.

Dans « Biclarel », le roi décide aussi de connaître la vérité et s'arrange pour le faire en public, afin de montrer sa clairvoyance autant que sa bonté

« jura qu'il la mettrait à mort
si elle ne disait pas la vérité
quand elle entendit le roi,
elle se plia aux ordres pour sauver sa vie
elle confessa la vérité entière

³⁰⁵ Marie de France, op. cit. *passim*

³⁰⁶ ANGLEMONT Edouard d', *Bisclavaret*, op. cit. *passim*

à la fois comme elle avait trahi son seigneur
par ses mensonges et ses tours
et même comment elle avait caché ses vêtements³⁰⁷ ».

Une fois de plus, le souverain fait preuve de clairvoyance face à la situation et use de ses prérogatives pour faire parler la traîtresse jusqu'à rendre au pauvre lycanthrope sa forme humaine grâce aux vêtements qu'il revêt aussitôt. Quant à sa femme, elle est également punie d'enfermement, non pas dans un corps d'animal mais

« elle fut placée entre quatre murs
dont elle ne sortit jamais³⁰⁸ ».

Dans cette série de textes construits sur la même architecture, on constate que les loups garous sont plutôt bien considérés puisque la forme de loup est considérée avant tout comme une prison, remplie de violence mais souvent justifiée par la trahison. Si la femme n'avait pas perverti son mari aux belles qualités, le loup n'aurait pas eu à céder à la violence de ses instincts. C'est pourquoi tout finit par se liguier pour lui rendre sa nature : le destin, Dieu ou tout autre *deus ex machina* doit faire en sorte que l'homme qui a prouvé sa valeur et son intelligence gagne sur la trahison et la tromperie d'une femme et son amant. Le loup garou y est vu comme une victime et bénéficie non seulement de clémence mais d'amour pour ses valeurs intrinsèques et indélébiles.

Toutefois, on trouve notamment dans le dictionnaire infernal de Collin de Plancy, un autre récit de guérison qui pose question, *a priori* retrouvé chez Henri Boguet.

« L'an 1588, en un village distant de deux lieues d'Apchon, dans les montagnes d'Auvergne, un gentilhomme étant sur le soir à sa fenêtre, aperçut un chasseur de sa connaissance, et le pria de lui rapporter de sa chasse. Le chasseur en fit promesse, et s'étant avancé dans la plaine, il vit

³⁰⁷ Biclarel, op. cit. *passim*

³⁰⁸ Biclarel, op. cit. *passim*

devant lui un gros loup qui venait à sa rencontre. Il lui lâcha un coup d'arquebuse et le manqua. Le loup se jeta aussitôt sur lui et l'attaqua fort vivement. Mais l'autre, en se défendant, lui ayant coupé la patte droite avec son couteau de chasse, le loup estropié s'enfuit et ne revint plus. Comme la nuit approchait, le chasseur gagna la maison de son ami, qui lui demanda s'il avait fait bonne chasse. Il tira de sa gibecière la patte qu'il avait coupée au prétendu loup, mais il fut bien étonné de voir cette patte convertie en main de femme, et à l'un des doigts un anneau d'or que le gentilhomme reconnut être celui de son épouse. Il alla aussitôt la trouver. Elle était auprès du feu et cachait son bras droit sous son tablier. Comme elle refusait de l'en tirer, il lui montra la main que le chasseur avait rapportée. Cette malheureuse éperdue avoua que c'était elle en effet qu'on avait poursuivie sous la figure d'un loup-garou, ce qui se vérifia encore en confrontant la main avec le bras droit dont elle faisait partie. Le mari courroucé livra sa femme à la justice, elle fut brûlée.³⁰⁹ »

Jean Collin de Plancy narre cette histoire en essayant de comprendre le fin mot de ce récit : est-ce une véritable histoire racontée à Henri Boguet sur les loups garous, ou bien une simple machination d'un mari voulant se débarrasser d'une femme devenue gênante. Il faut reconnaître que la question se pose d'autant plus que la fin des histoires mêlant une femme, que ce soit dans le cadre d'un méfait condamnant son mari à la vie sauvage ou en tant que lycanthrope elle-même, elle finit généralement répudiée ou brûlée. On remarque tout de même que dans cette histoire, la femme du gentilhomme est celle qui se transforme, là où les histoires de loups garous concernent d'habitude les hommes issus de l'aristocratie pour en faire des chefs de guerre capable de rester calmes et maîtres d'eux-mêmes pendant des conflits sanglants.

³⁰⁹ BOGUET, Henri, *Discours exécrationnel...* op. cit. p. 44

3- un motif récurrent, pas du tout anodin

Laurence Harf-Lancner soulève l'existence d'une double opposition en ce qui concerne la métamorphose ou mutation au Moyen Age. La première est celle du christianisme au paganisme, puisque les histoires de métamorphoses ne sont présentes que dans les textes apologétiques. « Or, pour les théologiens du Moyen Age, la croyance à la métamorphose relève des superstitions païennes sont ils déplorent la survivance : elle remet en cause le pouvoir de Dieu³¹⁰ ». L'auteur souligne le flou qui existe entre les différents règnes et qui autorisent les personnages à prendre aussi bien la forme humaine qu'animale ou végétale, qu'elle soit permanente ou temporaire. Ce n'est pas sans rappeler les innombrables histoires de la mythologie grecque qui mettent en scène des hommes et des femmes transformées en pluie d'or, arbre, vache ou autre ours pour échapper aux dieux- notamment Zeus, coureur de jupons invétéré- ou pour n'y avoir point réussi, ce qui les condamne à la malédiction d'un dieu ou d'une déesse courroucée (souvent par Héra qui est l'épouse trompée par excellence). Laurence Harf-Lancner constate que dans l'œuvre d'Ovide, particulièrement riche en métamorphoses, ces deux manifestations, châtement et immortalisation, sont très fondatrices de valeurs pour la société occidentale. Cela permet d'éclairer la contamination qui s'est produite dans l'occident médiéval entre contes traditionnels folkloriques et figure du loup garou³¹¹.

Excepté la transformation des compagnons d'Ulysse, il n'existe dans ces récits de possibilité de guérison : le passage d'un règne à l'autre est définitif. C'est le destin d'un individu qui devient immuable car accordé à sa nature profonde, tandis que dans le cas de Circé, c'était une intervention magique et pas nécessaire révélatrice du Moi profond du héros qui se voit récompensé pour son courage et son intelligence en retrouvant sa forme initiale. On trouve tout de même une trace des « *versipelles* » dont Laurence Harf Lancner nous rappelle

³¹⁰ HARF LANCNER, Laurence, *Métamorphose et ...*, op.cit. p 4

³¹¹ *idem* p. 209

que « c'est d'abord un être à double nature, tour à tour homme et bête³¹² ». Hérodote, Pline et Pétrone vont ainsi traiter du *versipelle* jusqu'à en donner une vision claire le Satyricon, texte fondateur parmi ceux traitant du loup garou, au travers des siècles.

La deuxième opposition mise en avant par Laurence Harf-Lancner est celle qui oppose culture savante et culture populaire, voire écrit face à oralité jusqu'au XII^e siècle. Ce point nous paraît clef dans notre hypothèse d'une construction du mythe sur le fondement des intellectuels, car l'auteure affirme qu'il s'agit de l'apparition d'une nouvelle littérature dont la particularité est d'être écrite en langue vernaculaire (contrairement aux écrits précédents, plus souvent écrits en latin) et qui modifient quelque peu les propos tenus dans les textes originaux. « Par l'intermédiaire des contes populaires, la littérature narrative recueille en quelque sorte l'héritage de la tradition païenne de la métamorphose ». Pourtant, Elizabeth Harf-Lancner constate que cette littérature ne se borne pas à une conception mythique, elle prend une dimension symbolique, « liée à l'influence d'Ovide et à la tradition allégorique médiévale³¹³ ». Ainsi, les clercs recherchent la vérité derrière les mythes antiques, une vérité qui soit conforme à la religion. Et lorsqu'il s'agit de prôner des valeurs au travers d'une métaphore, c'est le loup, et plus encore le loup-garou, qui est concerné en premier chef. Boèce, un siècle après Saint Augustin considère que « le bien élève l'homme au-dessus de lui-même jusqu'à la nature divine ; le mal le rabaisse jusqu'à la nature animale³¹⁴ ». On constate ici les prémisses des récits qui associent la transformation en loup et malédiction, punition, qui rappelle celle de Lycaon, condamné par un dieu lui aussi. Le Dieu change d'identité mais c'est tout de même la seule entité qui pourrait intervenir sur la forme de l'homme.

On constate que dans les lais, originellement le chevalier est plutôt un homme bon, condamné à devenir animal pour un temps par la faute de la méchante femme. La transformation renverrait alors davantage à un rite d'initiation pour faire

³¹² *idem* p 9

³¹³ HARF LANCNER, Laurence, *Métamorphose et ...*, op.cit. p.14

³¹⁴ BOECE, *La consolation de la philosophie*, Gogué, Paris, 1781, p. 172

trionpher le bien du mal et faire échapper l'aristocratie à des penchants brutaux afin d'en faire des hommes bons et justes. Le mythe perd donc l'attribut de la punition pour reprendre celui de l'initiation et de la protection empruntées aux « *berserkers* » antiques.

Elizabeth Harf-Lancner renforce le propos en affirmant qu'au XII^e siècle, d'autres éléments sont introduits par les intellectuels pour mieux comprendre le fondement des textes. Dès lors, la « *mutatio moralis, ficticia ou métamorphose métaphorique* » s'oppose à la « *mutatio realis ou métamorphose réellement vraie* » introduite en 1175 par Arnoul d'Orléans. Ce dernier distingue 3 types de métamorphoses :

- naturelle, celle qui fait grandir, vieillir puis mourir un homme
- magique, qui sera produite par incantation, sort ou toute autre technique relevant de la sorcellerie
- spirituelle, liée à une déficience, une anomalie mentale, bouleversant les humeurs et causant des comportements inadaptés.

Afin de mieux percevoir les significations et rôles des écrits du Moyen Age ayant trait aux métamorphoses, Elizabeth Harf-Lancner étudie l'existence d'une certaine indépendance entre culture profane et culture cléricale. Elle remarque alors que les clercs qui écrivent comme Gautier Map, Gervais de Tilbury ou Giraud de Barri ont une nette tendance à « dédouaner le conte, d'intégrer l'être surnaturel au merveilleux chrétien³¹⁵ ». En revanche, elle ne relève rien de tel dans la littérature profane de Marie de France notamment, où elle note qu'il n'y a « nulle justification de la merveille dans ces lois qui semblent préserver la neutralité du conte³¹⁶ ». Il reste dans ces récits une certaine inquiétude face à la bête qui jouit d'une véritable tranquillité au début de son histoire pour s'achever dans une véritable haine à l'époque des démonologues et dont le loup-garou redevenu homme ne parvient pas toujours à s'extraire. Pour Elizabeth Harf Lancner, il y a ici « la même volonté

³¹⁵ MAP, Gautier, op. cit. p. 17

³¹⁶ HARF LANCNER, Laurence, *Métamorphose et ...* op. cit. p. 18

d'assimilation que les autres survivances païennes, volonté qui se manifeste par une double démarche : christianisation et rationalisation³¹⁷ ». On constate en effet que les narrations ne sont pas neutres, elles reposent sur des éléments de morale, piété, confiance et chevalerie qui sont des valeurs fortes au Moyen Age. D'autres existaient dans l'Antiquité et certains encore plus contemporains, ce qui tendrait à renforcer notre hypothèse de loup garou comme image, métaphore de l'évolution de la société humaine. Plus qu'une simple mise en valeur de l'aristocratie et du roi, si lucide qu'il repère au travers du regard de l'animal toute la loyauté d'un homme, c'est tout un mécanisme qui se déclenche, renvoyant à l'inconscient collectif par le biais de valeurs sociétales et individuelles fortes.

Le raisonnement d'Elizabeth Harf-Lancner repose sur l'analyse de textes comme « Bisclavret », « Mélion », le roman de Guillaume de Palerne ou encore celui de « Arthur et Gorlagon », dont nous avons déjà parlé. Elle remarque que ces derniers font de « l'homme loup la victime de la perfidie féminine » car l'histoire est greffée au conte « le chien du tsar », à la structure si particulière. Les épouses utilisent alors vêtements, bagues et autres bâtons, non pour punir l'homme de quoi que ce soit, mais pour le « *desnaturer* » sans que la proximité des règnes ou une double nature ne puissent en être tenus pour responsables. La femme perfide condamne son mari par trahison à une vie sauvage et bestiale qui n'est pas la sienne, et s'en trouve punie à la fin, parfois de façon karmique extrême (défigurée à vie pour plusieurs générations, condamnée à vie à rester à table avec la tête de son amant...).

Lorsqu'elle étudie les lais de Marie de France ou d'autres auteurs de la période, Elizabeth Harf-Lancner, établit qu'il existe non seulement une filiation dans les textes mais également un schéma de narration. Concrètement, elle note que tous les récits s'articulent autour du même mécanisme, reposant sur 5 étapes clefs, reproduites dans chaque narration.

³¹⁷ *ibidem*

La première phase est celle de la « situation initiale », elle pose le cadre de l'histoire, les protagonistes et lance la mise en valeur du héros. On y apprend donc que l'on parle d'un chevalier qui est aussi un loup garou, que c'est un homme « étroitement lié au règne végétal et animal³¹⁸ », qu'il est doué de pouvoirs magiques, mais qu'il reste pour autant un simple mortel.

La deuxième phase est celle du « méfait » à proprement parler, c'est le déclenchement réel de la transformation avec toutes les machinations qui en sont la source, c'est la révélation des véritables agresseurs. On y découvre l'amant, la femme adultère qui fait preuve de tant de machiavélisme, mais c'est aussi le moment où est provoquée la métamorphose, ainsi que la vie sauvage du loup garou. Cette dernière est racontée avec plus ou moins de détails selon les récits. Dans Arthur et Gorlagon, elle prend véritablement une part importante, d'autant plus que le loup garou en profite pour se venger de son épouse pendant qu'il est sous forme de loup. On ne peut rien lui reprocher de tous les massacres auxquels il s'adonne puisque tout est sous le couvert de l'animal. Tout au plus, il reprend davantage une pensée humaine, plus pacifique lorsqu'il comprend qu'il va être massacré à cause de la sauvagerie dont il a fait preuve jusqu'ici et dont il ne semble pas avoir été conscient avant.

La troisième phase du récit relevée par Elizabeth Harf Lancer est celle du « retour au sein de la société humaine ». Elle se découpe en elle-même en trois étapes : le roi part à la chasse, la rencontre entre le roi et le loup qui fait preuve de son intelligence et enfin le loup devenu familier du roi et de la cour à laquelle il est très apprécié. C'est une phase dans laquelle le chevalier conserve certes sa forme de loup, mais redécouvre la pensée de l'homme, processus incontournable pour accéder à la rédemption.

La quatrième phase est la véritable « reconquête de la forme humaine³¹⁹ », celle de l'inversion de la transformation. Dans celle qui précède, le loup garou retrouve son esprit et ses valeurs humaines, et même davantage puisqu'il est meilleur que jamais, bien qu'il reste coincé dans sa forme animale. Là, le roi

³¹⁸ HARF LANCNER, Laurence, *La métamorphose illusoire...* op. cit. p. 219

³¹⁹ *ibidem*

devine la vérité, repère l'existence d'un sort, et fait en sorte, par tous les moyens, y compris la torture, de lui rendre sa forme réelle, celle d'un homme. La dernière phase est celle du « châtement des coupables », celle dans laquelle le bien triomphe du mal, où l'adultère et la tromperie sont sévèrement punis et là où le chevalier trouve une relation forte à son roi qui le couvre de largesses, valorisant le travail individuel réalisé sur lui-même par le chevalier qui est encore supérieur à ce qui faisait ses louanges au début du récit.

Laurence Harf-Lancner montre ainsi que le message contenu dans la structure même de ces histoires est plus important que de nombreux autres points évoqués. C'est un récit qui, comme les mythes antiques, a une vocation de construction de valeurs à diffuser dans toute la société. Le fait qu'il s'agisse d'un loup permet à la fois d'excuser sa sauvagerie pendant un temps et de mettre en valeur la supériorité de l'homme qui a su combattre ses pires instincts pour devenir meilleur, et, de fait, si largement supérieur au loup, aveuglé par la rage et le sang.

L'autre aspect que soulève Laurence Harf-Lancner quant à la nature de la structure de ces récits, c'est que les lais sont globalement à rattacher à la version du conte de la classification Aarne-Thompson, « le chat du tsar- Sidi Numan » (ATU 0449), dont les points communs sont très nombreux, si ce n'est qu'au lieu d'un chien, on parle ici d'un loup. Dans la classification Aarne Thompson elle concerne les maris. Cette classification concerne les contes européens à partir du XI^e siècle, Elle commence en 1910, lorsque la première classification permet de ranger les contes scandinaves par Aarne, chercheur en la matière. La classification sera élargie ensuite par Thompson en 1928.

Pour aller plus loin, L'auteur s'appuie sur les travaux de W Anderson³²⁰, qui détermine une liste de 45 variations qui utilisent 8 séquences narratives et qui sont les suivantes :

- récit enchâssant

³²⁰ HARF LANCNER, Laurence, *La métamorphose illusoire...* op. cit. p. 221

- héros marié à une sorcière
- héros transformé en chien
- chien recueilli par un berger
- chien cédé au tsar, sauve un enfant d'un sorcier loup
- chien retourne vers la sorcière, il est transformé en moineau
- le moineau est sauvé par le fils du tsar
- le héros rentre chez lui et punit l'adultère

On constate qu'en grande partie la structure est identique aux histoires des grands mythes de l'Antiquité, et que, globalement, les étapes sont respectées dans les différents lais, même si la formulation est différente pour coller à la société médiévale qui concerne la France. Néanmoins, il est toujours possible d'identifier les trois rôles principaux que sont le héros victime (chevalier), l'agent maléfisant (femme perfide) et un agent bienfaisant, (le plus souvent le roi).

Par ailleurs, Laurence Harf-Lancner constate que, « qu'ils écrivent en latin ou en français, ils continuent à voir dans la métamorphose une remise en cause de la création divine ³²¹ ». De fait, quelle que soit la période, une partie des motifs demeure en lien direct avec la croyance et la religion. Mais cette préoccupation, clairement affichée dans les textes destinés aux clercs, ne trouve guère d'écho dans ceux qui s'adressent aux laïcs. Ces derniers ont une toute autre approche de la narration qui se veut moyen pour le héros de revendiquer son statut. Si ce dernier peut ainsi affronter les mondes du merveilleux et les créatures qui le peuplent, c'est parce qu'il bénéficie de cette double nature, dont la révélation se fait par la métamorphose. « Il triomphe des dragons et des géants parce qu'il a partie liée avec eux : avant son baptême les fées se sont penchées sur son berceau ³²² ». Il est naturel pour un héros d'avoir une naissance ou un arbre généalogique remarquables, le baptême ne l'en dépossèdera pas, il lui donnera seulement la force de se reposer sur ce

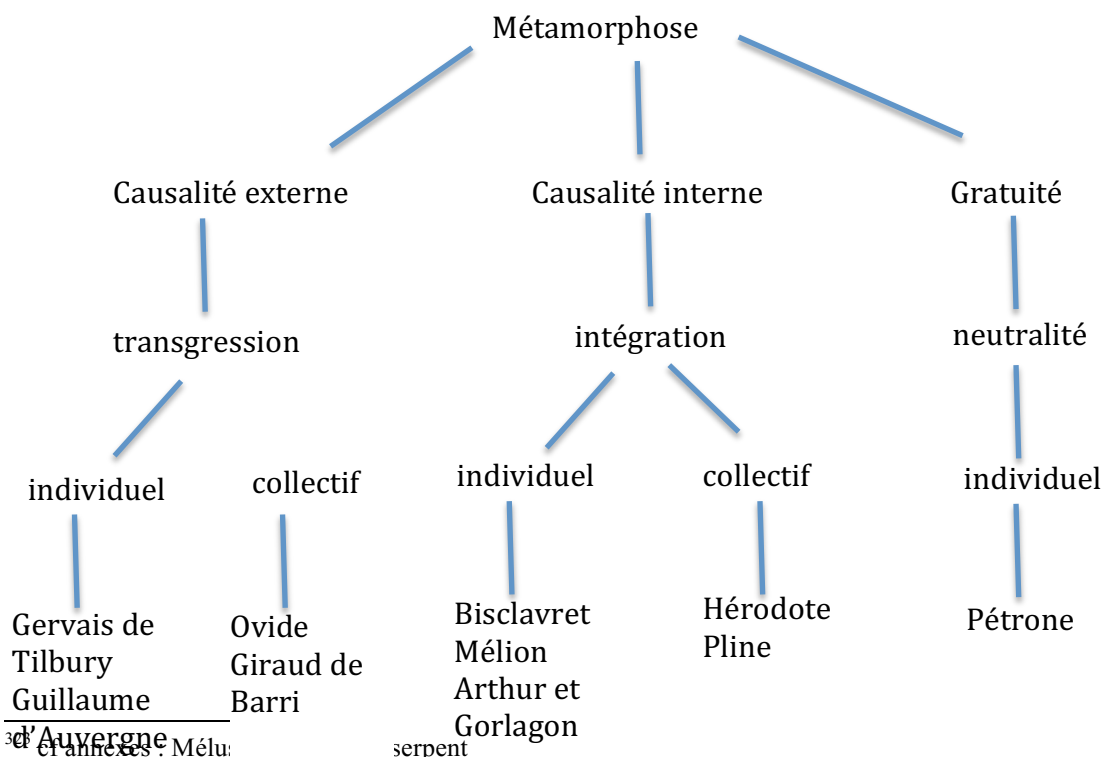
³²¹ HARF LANCNER Laurence, *La métamorphose illusoire...* op. cit. p. 210

³²² *idem* p. 212

qu'il était pour affronter les pièges et mettre en valeur les vertus de la religion de l'époque et agir selon le bien et le mal. Ce sont d'ailleurs plusieurs lignées de personnes célèbres (et chrétiennes) qui vont mettre en visibilité leur appartenance à la descendance d'ancêtres surnaturels, comme Mélusine pour la famille Lusignan³²³.

Faisant écho à Mihaela Bacou³²⁴, les textes traitant de la métamorphose peuvent être classifiés en 3 types:

- la transgression, qui voit le changement comme une punition pour n'avoir pas su respecter les règles et valeurs en vigueur
- l'intégration, qui est plutôt une sorte d'initiation vers l'appartenance à un groupe. Cette dernière est un motif très fréquemment repris dans la littérature actuelle et prend plusieurs formes dont la contamination pour intégrer un corps d'élite ou la protection du clan.
- La neutralité, qui voit les choses arriver comme cela, naturellement sans raison ou punition, c'est le destin.



³²³ Cf. annexes : Mélu:

³²⁴ BACOU, Mihaela, op. cit. p. 21

L'un des éléments qui rend l'hypothèse d'une construction du mythe à partir d'éléments intellectuels et non populaires repose également sur le fait que peu à peu, avec l'arrivée du diable, l'interprétation des textes, notamment par les théologiens, va se modifier. Mihaela Bacou considère que « la tradition théologique médiévale reprend la superstition pour la métamorphose en discours sur le diabolique³²⁵ ». Ce qui ne s'explique pas s'oppose alors au divin et c'est la transgression qui est retenue comme motif majeur. Mais c'est une vision de la transgression qui devient insupportable car mettant en péril toute la société pour avoir ouvert une faille qui met Dieu en danger, ou du moins qui fait que le loup garou « rejoint la sorcière dans le contre-pouvoir démoniaque³²⁶ ». Apparaissent alors deux types de métamorphose : l'une par analogie, la plus fréquente, qui voit l'homme se changer en intégralité en animal, en traversant une rivière, à l'aide d'une fiole, ou par les cycles de la lune. L'autre se fait par possession diabolique : Satan s'arrange pour profiter d'un sommeil peu naturel pour s'emparer de la victime, ce qui renvoie au *phantasticum*. Les démonologues vont s'emparer de cette transgression pour en faire une arme contre les sorcières.

Mihaela Bacou confirme également notre hypothèse puisqu'elle estime qu'à partir du XIV^e siècle « ce sont ceux-là même qui le combattaient qui avaient permis au loup garou d'exister de façon moins littéraire et plus discursive³²⁷ ». Cette fois, le loup garou quitte les livres et commence à se répandre dans les classes populaires, mettant en place le processus qui va en faire un mythe craint pendant très longtemps, jusqu'à nourrir encore aujourd'hui les peurs et attentes les plus profondes.

³²⁵ BACOU, Mihaela, op.cit. p. 39

³²⁶ *ibidem*

³²⁷ *ibidem*

C – Le loup garou face à la religion

Pour mieux appréhender le basculement qui semble se produire dans cette deuxième période, qui englobe une partie du haut et du bas Moyen Age il est important de comprendre ce qui se joue dans la société. En effet, on constate que le diable, malgré une présence indirecte manifeste dans les récits de l'époque (notamment par le biais des démons) n'est que rarement évoqué dans un premier temps. Peu à peu, diable et sorcellerie vont prendre le devant de la scène de l'obscurité, éclairant davantage les paradoxes de l'inquisition à venir. La magie et la sorcellerie existent depuis déjà bien longtemps, depuis l'Antiquité, on en trouve mention dans les écrits. Mais, là où autrefois la magie était un instrument du pouvoir et un outil pour gérer la vie quotidienne, le diable prend une dimension mauvaise, noire, sombre et méchante qui vise à détourner les hommes du droit chemin. Peu à peu, le diable est rendu responsable de nombreuses choses, et il ne devient même plus nécessaire de le prouver tant son opposition à Dieu et à la religion est manifeste dans toute la société. De fait, les créatures qui y sont associées comme les sorcières, loups garous et autres créatures de la nuit comme le loup, le crapaud ou le sanglier, subissent cette mauvaise réputation qui les place en position très difficile.

Avec l'arrivée du diable et la multiplication des écrits théologiques sur la question, les sorcières sont étudiées dans le détail ainsi que leur rapport au Sabbat, aux animaux et aux transformations. Puisque seul Dieu a le pouvoir de créer toute chose, seul le diable pourrait essayer de le transformer. La sorcellerie est alors un moyen pour ce dernier de s'emparer non pas du corps de l'individu mais de son âme, pour accéder à son corps, le contrôler et le forcer à faire des choses qu'un homme de bien n'aurait jamais imaginé, ce qui le condamne de fait. L'esprit humain est alors considéré comme manipulé pour conduire, non plus vers un homme capable de s'élever au dessus des plus bas instincts soufflés par la

bête dont il a pris la forme, comme dans les lais. Non, cette version est plus noire, elle se laisse manipuler par le diable et n'est pas capable de résister aux promesses qui lui sont faites. Les sorcières sont ainsi vues comme capables d'enlever toute raison aux individus, privant ainsi de leur âme les hommes, et nécessitant une prise en main rapide de la situation pour libérer les esprits les plus faibles.

1- Le diable entre dans la danse

Comme le rappelle Guy Bechtel, « en Grèce et à Rome, tous les auteurs rapportent comme chose banale l'utilisation de la magie. Il s'agit d'abord d'une magie bienfaitrice qui veut éviter le malheur »³²⁸. Ce ne fut certes pas toujours sans conséquence, nous l'avons évoqué au travers des augures de Romulus et Rémus. Toutefois, à l'époque, les plus grands devins, consultés par les médecins, avocats ou autres conseillers sont même entretenus aux frais de la nation. Cependant, comme tout aspect positif a son pendant négatif, il existe déjà une magie noire, qui considérerait déjà que les sorciers y appartenant avaient le pouvoir de « transformer et de se transformer ». Mais ce *maleficium* se distingue très nettement de ce qui sera reproché par la suite aux sorciers soupçonnés d'être loup-garou puisqu'il n'y a alors aucune référence au diable.

L'une de ces créatures mérite particulièrement ici d'être mentionnée : la strige. Selon Bechtel, cette dernière a des dispositions particulières « elle volerait, irait à des réunions nocturnes, déchaînerait les vents et les orages, fabriquerait des onguents et des poisons³²⁹ ». C'est à partir de cet élément noir que l'on quitte le simple *maleficium* pour tendre vers le *maleficus* susceptible d'empoisonner toute personne désignée par son commanditaire notamment. Dès lors, ceux qui protégeaient jusque là les sorcières usant d'oracles ont recours à la violence pour se protéger eux-mêmes d'attaques éventuelles.

³²⁸ BECHTEL, Guy, *La sorcière et l'occident*, op. cit. p. 31

³²⁹ *ibidem*

Cela prend des proportions particulièrement importantes au IV^e siècle avec l'empereur Théodose (379-395) qui impose « un christianisme dur, assimilant les anciens dieux à des diables et les superstitions passées à des crimes démoniaques »³³⁰. Cette politique stricte conduira au code théodosien en 439, sous Théodose II, dans lequel sont regroupées les 3 000 voies principales « établies depuis un siècle³³¹ ». Il deviendra par la suite le code justinien, qui condamne particulièrement cinq crimes : homicide, adultère, empoisonnement, viol et sorcellerie. Rien que l'ordre de ce classement apporte une confirmation que l'homicide est un crime particulièrement odieux, valant une punition sévère à son auteur. Cela renvoie aux récits concernant les mythes fondateurs concernant les lycanthropes, comme pour Lycaon. Dans un premier temps, Guy Bechtel souligne que le simple divinateur n'en fait pas partie, cela dit ce sera chose faite bientôt. Dès 306 ap. J.-C., l'église a pris position en condamnant les crimes magiques par l'excommunication, renforcé en 360 ap. J.-C. par le concile de Laodidée qui ordonne également l'excommunication pour ceux qui « pratiquent la sorcellerie, la magie, l'astrologie, le calcul divinatoire³³² » regroupant là aussi toute forme de magie, y compris la version mineure liée à la divination, autrefois jugée positive, y compris par les plus hautes autorités. La volte-face est manifeste quoique difficilement explicable..

Nous avons constaté dans la première partie que Saint Augustin avait posé un certain nombre d'interrogations sur les capacités réelles des sorcières, sur certains points comme la transformation en animaux notamment, tout en reconnaissant bien volontiers leurs aptitudes certaines à empoisonner leurs victimes, jusqu'à la mort. Selon Guy Bechtel, pendant longtemps, ni l'église ni même le pouvoir royal ne prêtent de réelle attention à la sorcellerie pour autre chose que des manœuvres politiques. En effet, rien n'est plus efficace à l'époque que d'accuser quelqu'un de haut placé, surtout dans l'aristocratie, d'utiliser la sorcellerie. En revanche, le chercheur souligne le fait que si on « publia de

³³⁰ BECHTEL, Guy, *La sorcière et l'occident*, op.cit. p. 33

³³¹ *ibidem*

³³² *ibidem*

nombreux textes hostiles à la sorcellerie qui se pratiquait dans le petit peuple ³³³», on ne sévissait guère, peut-être parce que dans les hautes classes de la société, petit à petit la croyance avait diminué. On assimilait la sorcellerie à une superstition sans effets réels. Il n'existe alors aucune dimension diabolique à proprement parler. Peu à peu, la religion catholique va instaurer des règles ayant trait à la présence du diable, notamment par la mise en place des confessions auriculaires, instaurées entre le VI^e et le VII^e siècle, puis institutionnalisées en 1215 durant le concile de Latran. Cette disposition vise à imposer de raconter une fois par an à un confesseur la liste de tous ses péchés. Burchard, de son côté, préconise dans le *Decretum* de poser la question « As-tu consulté des sorciers, les as-tu introduits chez toi pour rechercher un objet perdu³³⁴ ? ». Comme on peut le voir, il ne s'agit que de magie mineure selon Burchard qui fait allusion à de la divination. Le diable ne semble toujours pas une préoccupation de l'époque, mais plutôt la consultation d'auspices.

Pourtant c'est l'aube de ce qui va devenir, avec les siècles suivants, une véritable persécution. En effet, depuis le XI^e siècle la présomption d'innocence n'existe plus, nous rappelle Guy Bechtel. On considère même concrètement que l'église distingue « deux types d'ennemis : ceux de l'extérieur à convertir et ceux de l'intérieur à faire disparaître³³⁵ ». Cet état d'esprit conditionne les mesures qui sont prises à l'époque pour régler le problème. Ainsi, les ennemis extérieurs sont assimilés à des païens et sont pourchassés jusqu'à obtention d'une conversion. Ceux de l'intérieur sont autrement envisagés puisqu'ils sont haïs, méprisés pour avoir été des leurs. La punition pour cette trahison ne peut être que la mort, de préférence après souffrances, afin de marquer l'exemple. Guy Bechtel associe à ce schéma ce qui va devenir pour les sorcières une véritable persécution : d'abord jugées « comme appartenant à la première catégorie des médiocres païennes et donc tolérées, elles passèrent un jour dans la seconde catégorie, celle des renégats de l'église poussées par des forces diaboliques³³⁶ ». Il s'agit donc d'une

³³³ BECHTEL, Guy, *La sorcière et l'occident*, op. cit. p. 44

³³⁴ BURCHARD, *Decretum*, op. cit. XIX, 5

³³⁵ BECHTEL, Guy, *La sorcière et l'occident*, op. cit. p. 58

³³⁶ *ibidem*

évolution logique, en parallèle des changements qui ont lieu dans toute la société française et européenne. Le concile de Latran est un événement marquant qui indique le tournant majeur dans la chasse aux sorcières autour du XIII^e siècle. Toutefois, si les mentalités commencent à changer, l'appareil punitif ecclésiastique n'est pas prêt et de ce fait inefficace pour lutter contre ces démons.

Guy Bechtel analyse la réaction des élites face aux « terreurs du peuple face à l'inhabituel comme le résultat d'un complot au plus haut niveau d'ennemis, hérétiques et sataniques, la conception qu'on se faisait de la sorcellerie ne pouvait que suivre la pente dangereuse, se rigidifier elle aussi »³³⁷. On passe ainsi d'une période du renouveau du simple *maleficium* entre le XI^e et le XIII^e siècle, puis « au règne de l'enfer avec sa sorcellerie satanique de deuxième type »³³⁸. A partir de cet instant, Lucifer devient responsable de tous les maux, attisant la haine contre ceux, hommes ou créatures qui décideraient de s'associer à lui dans les ténèbres. Guy Bechtel propose trois affirmations relatives au lien sorcellerie et église : d'abord, le Moyen Age ne voit pas de persécutions des sorcières pendant sa plus grande part, ensuite, l'église est d'abord très tolérante et enfin, l'église reste très sceptique quant à la réalité de la sorcellerie.

C'est Burchard qui donne des précisions au travers de son *Decretum* et qui situe le *canon episcopi* au XI^e siècle. Il y resitue par ailleurs le caractère exclusivement féminin de la sorcellerie et des sorcières qui y sont violemment caractérisées. « Quelques femmes scélérates, perverties par le Diable, séduites par les illusions et les fantômes des démons, croient et soutiennent, chevaucher des animaux de nuit en compagnie de Diane, la déesse des païens et d'une foule innombrable de femmes et dans le silence de la nuit profonde croient parcourir de grandes distances sur la terre, obéissant à ses ordres comme à leur maîtresse et pensant avoir été appelées à la servir certaines nuits »³³⁹. D'après ce document, les principales proies du diable seraient les femmes, plus faciles à séduire et se laisser manipuler par des mensonges et fantômes. Leur imagination leur

³³⁷ BECHTEL, Guy, *La sorcière et l'occident*, op. cit. p. 75

³³⁸ *idem* p. 76

³³⁹ BURCHARD, *Decretum*, op. cit. XIX, 55

laisserait alors penser qu'elles suivent le diable partout sur terre, complètement malléables, prêtes à se mêler à des animaux puants lors de cérémonies païennes. Cependant, déjà à l'époque, les analyses faites par les intellectuels faisaient la part belle au scepticisme puisque Burchard remet la sorcellerie dans son contexte, c'est-à-dire aux interrogations quant à la réalité de ces pratiques. Pour Burchard, il ne s'agit pas vraiment d'un comportement concret mais bel et bien d'un dérèglement psychique. « Alors que c'est l'esprit et lui seul qui est victime de ses illusions, l'apostat s'imagine que cela se passe dans son corps et non dans son esprit. Qui donc lorsqu'il dort et qu'il rêve n'est pas la victime d'illusions trompeuses. ? Qui ne voit pas en dormant que beaucoup de choses qu'il ne voit jamais en étant éveillé mais qui serait assez sot pour penser que tout cela, qui se déroule dans l'esprit seul, arriverait aussi au corps ?³⁴⁰ » Il utilise l'analogie avec le sommeil pour justifier la perte de contrôle déjà évoquée lors du *phantasticum* ou de nombreux autres récits. Là encore, la réflexion autour du loup garou se nourrit des constructions passées (ici le sommeil et la perte de contrôle) pour se renforcer tout en s'adaptant à un nouveau contexte : celui du diable et de la sorcellerie

Une fois de plus, on constate la dualité des intellectuels face à la sorcellerie : ils en parlent comme si elle existait de façon indéniable, tandis qu'au même moment ils essaient d'en démontrer, ou du moins d'en souligner, le caractère purement imaginaire. Cela pose de nombreuses questions sur la société, et cela n'apporte pas de réelles réponses, ce qui irait là aussi en direction de notre hypothèse sur le rôle philosophique de la créature. On y perçoit le dégoût pour ces femmes perverses, qui trahissent leur religion par les pensées et par leurs actes. On voit bien que les élites sont partagées devant cette sorcellerie, à la fois si peu réaliste mais si présente auprès des petites gens. Finalement, on reproche moins à ces femmes les actes commis, que les pensées qu'elles entretiennent à propos du Diable : elles croient davantage en lui qu'en Dieu et pour cela méritent le châtement suprême.

³⁴⁰ BURCHARD, *Decretum*, op. cit. XIX, 5

C'est le XIII^e qui va donc marquer le début de la chasse aux sorcières, qui va s'organiser pour gagner en efficacité et atteindre des sommets au XVI^e avant de s'écrouler à son tour. Après avoir tracé brièvement l'histoire de la sorcellerie, il reste à présent à comprendre pourquoi et comment on passe d'une situation tolérée par l'église à une traque sans merci.

Pour parvenir à lutter contre les ennemis extérieurs, l'église doit impérativement se doter d'un bras puissant, l'Inquisition, qui s'occupera de pourchasser tous les ennemis rassemblés autour du Diable, constituant dès lors un « ennemi unique³⁴¹ » qui ne doit pas prendre le pas sur un appareil divisé. C'est une expression utilisée par Ovide lors de son discours sur Lycaon pour parler des Titans, monstres si puissants et pourtant vaincus par l'intelligence et la volonté. C'est en 1199 qu'Innocent III assimile dans une bulle, l'hérésie aux crimes de lèse-majesté, passibles de la peine de mort. Une fois de plus, c'est par le biais de documents politiques que l'attaque s'amorce. Ce qui est d'autant plus intéressant ici, c'est de voir que l'église s'arroge le droit de traiter désormais d'affaires jusqu'ici attribuées de fait à la justice royale et seigneuriale. L'église affirme par là même sa supériorité sur le pouvoir royal, déjà induite par le principe de droit divin (c'est Dieu qui désigne le roi). Guy Bechtel rappelle que les affaires de sorcellerie du premier type revenaient par principe aux tribunaux publics, tandis que l'Inquisition étudiait dans le détail les affaires touchant à la sorcellerie de deuxième type, comme « les dommages spirituels, la compromission avec les principes sataniques, la renonciation au vrai Dieu...³⁴² » jugés bien plus dangereux.

Par ces actions violentes, l'Inquisition va insécuriser la population entière puisque gagnant en virulence, elle va finir par assimiler « les pensées hétérodoxes anodines, les petites hérésies des pauvres réclamant leur part de paradis³⁴³ ». De fait, la pensée extrémiste de la religion se développe et mêle le Diable à toutes sortes d'affaires, parfois fort peu crédibles. Mais comme l'indique Guy Bechtel,

³⁴¹ BECHTEL, Guy, *La sorcière et l'occident*, op. cit., p. 81

³⁴² ibidem

³⁴³ idem p. 85

cela « contribua à l'angoisse générale, ce qui allait rendre plus perméable l'esprit du public et des juges laïcs à des contes à dormir debout³⁴⁴ ». Cette phrase sous-entend déjà les affaires parfois ahurissantes qui arrivent ainsi devant les inquisiteurs, qui traitent ces cas au premier degré, se nourrissant de témoignages forcés quand ils ne sont pas volontaires, décrivant, nous le verrons par la suite, des comportements et actions des plus surprenants. Guy Bechtel date quant à lui le début des violences à 1270, un peu après que le diable ne devienne aussi affreux d'apparence que de fond. Mais saint Augustin et Raban Maur avaient déjà évoqué un indice qui deviendra clef par la suite dans les procès pour sorcellerie : un pacte, écrit ou non, avec lui. Pour Raban Maur déjà « sans pacte démontré aucune condamnation n'est légitime³⁴⁵ ». Mais c'est également autour de la fin du XIV^e que la sorcière voit changer sa représentation entérinant officiellement le pacte avec le diable.

Guy Bechtel considère que ce ne sont pas moins de quatre éléments qui sont à envisager lorsqu'on parle de la représentation des sorcières : d'abord le « *maleficus* » de l'Antiquité, ensuite le « conjurateur ou nécromant » du premier millénaire, puis le « strige » de l'Antiquité et enfin le « signataire du pacte avec le diable³⁴⁶ ». La somme de ces quatre personnes dotées de pouvoir de sorcellerie donne une image plus complète de la perception de la population.

Les sorcières ne sont plus celles qui interrogent les oracles pour rassurer les uns et les autres sur leurs activités personnelles ou professionnelles. Désormais, la sorcière est plutôt une femme, alliée au Diable, qui peut voler la nuit et qui est dotée de nombreux pouvoirs. Parfois on l'associera en plus à Hécate ou la « dame Abade » du Roman de la Rose³⁴⁷ d'Umberto Ecco. Bien sûr, le folklore qui entoure la sorcellerie mentionne bien davantage de comportements et caractéristiques horribles : dîners cannibales, danses érotiques la nuit, mais on ne parle pas encore de sabbat, qui sera si important par la suite. Comme le

³⁴⁴ BECHTEL, Guy, *La sorcière et l'occident*, op. cit., p. 85

³⁴⁵ MAUR, Raban, op. cit. p. 114

³⁴⁶ idem p. 126

³⁴⁷ ECCO Umberto, *Le roman de la Rose*, livre de poche, 1983, *passim*

lycanthrope, le sabbat est une notion issue de l'esprit des intellectuels de l'époque et qui le véhiculent au travers de leurs textes, nourrissant l'imaginaire des populations et les témoignages devant les tribunaux.

2- des docteurs à la bulle papale

C'est l'ouvrage de Bernard Gui, inquisiteur à Toulouse (1307-1323) qui va dans un premier temps servir de manuel explicatif sur la sorcellerie. Pourtant, il n'y est nulle part fait mention du sabbat, tout au plus recense-t-il les superstitions de l'époque, comme les invocateurs de démons, les « ensorceleurs » et pis encore on constate au fil des pages que Bernard Gui n'y croit pas vraiment.

Le deuxième ouvrage majeur sera publié en 1376 par Nicolas Eymerich³⁴⁸, qui distingue pour sa part les deux types de sorcellerie. D'une part, ceux qui pratiquent un simple « culte de dulie » (voyants et devins) et ceux qui vouent un « culte de latrie³⁴⁹ » (au service du diable), séparation qui existaient déjà depuis des siècles sans qu'elle soit officielle. On constate que même pour les spécialistes, la sorcière n'est pas dangereuse par principe. Elle ne l'est que lorsqu'elle devient esclave du démon et attende dès lors aux principes chrétiens du bien. Mais avec ce deuxième ouvrage, les sorcières ne sont pas en danger, il faut attendre les apports de l'ouvrage, plus tard sur la société, « les juges avaient le sentiment de l'urgence³⁵⁰ » nous annonce Guy Bechtel. Dans cet ouvrage, le sabbat est associé à un rêve comme le veut la philosophie chrétienne, tout comme le vol dans la nuit, de l'ordre du fantasme. On voit ici la dualité de ces auteurs, décrivant avec force détails les éléments constitutifs de la sorcellerie à l'époque pour ensuite les balayer négligemment d'une phrase s'appuyant sur le christianisme.

³⁴⁸ EYMERICH, Nicolas, *Directorum inquisitorum*, 1376 ; édition consultée : traduit par Morellet André, Lisbonne, 1752, éditeur inconnu, 198 p.-In 12, disponible sur Gallica, version numérique de la BNF, passim

³⁴⁹ idem

³⁵⁰ BECHTEL, Guy, *La sorcière et l'occident*, op. cit. p. 145

Toutefois, Guy Bechtel nous indique qu'une anecdote présente dans l'ouvrage de Hans Nider sera reprise par la suite par les démonologues pour démontrer l'irréalité du sabbat puisqu'il affirme avoir vu « de ses yeux » une sorcière demeurer immobile alors qu'elle se croyait mentalement une fête dansante, avec le diable. Pourtant, aucun de ces ouvrages n'aura l'impact de celui de Sprenger et Institoris, le *Malleus Maleficarum*. Ce livre sert de guide aux juges qui y trouvent de multiples informations. Il fera dire à Trevor Roper que le *Malleus maleficarum* a une caractéristique étonnante mais remarquable : « ce fut sans doute de toucher les élites, jusqu'ici en marge de toute crédibilité au diable³⁵¹. » On note que les élites ne semblent donc que peu touchées par la crainte du diable, pourtant les juges des tribunaux inquisiteurs seront souvent issus de l'aristocratie, seule à pouvoir bénéficier de l'instruction avec le clergé, parfois très durs, comme nous le verrons par la suite. Pour mieux comprendre l'impact du *Malleus maleficarum* sur la société, il semble intéressant de se pencher sur les origines des deux auteurs, qui furent également inquisiteurs.

Institoris s'appelait en réalité Heinrich Krämer (1430-1505) et avait dépassé la cinquantaine lorsqu'il rédigea l'ouvrage. Jakob Sprenger quant à lui était un jeune dominicain, et d'aucuns le considéraient comme obsédé par les questions sexuelles. Guy Bechtel y voit d'ailleurs une des explications de l'orientation clairement anti-féministe qu'on y retrouve. Pour la première fois, les auteurs de l'ouvrage utilisent leur expérience de la sorcellerie pour en faire un fait avéré. A partir de cet instant, il ne s'agit plus de racontars de bonne femme, de fantasmes ou de rêves : le Diable pouvait désormais « agir réellement sur les hommes, les bêtes, le temps, les récoltes³⁵² ». En cohérence avec l'évolution que nous avons retracée précédemment le sorcier commet alors « un véritable délit contre la foi³⁵³ », souligne Guy Bechtel.

Là où le livre joue également un grand rôle, c'est en affirmant aux inquisiteurs qu'ils sont « protégés contre les perfidies du diable et des

³⁵¹ TREVOR-ROPER, Hugh, *De la Réforme aux Lumières*, 1972, Gallimard, 294 p.

³⁵² SPRENGER et INSTITORIS, *Le marteau des sorcières*, op. cit. p. 239

³⁵³ BECHTEL, Guy, *La sorcière et l'occident*, op. cit. p. 151

sorcières³⁵⁴ ». Mais ce qui est d'autant plus paradoxal dans cet ouvrage, c'est la manière dont on indique aux juges qu'ils peuvent se protéger. Pour cela, il leur suffisait en effet de porter « du buis béni, un *agnus dei*, des phylactères, du sel et des médailles bénites. Il évitera toutefois de regarder les sorcières dans les yeux, de leur toucher bras et jambe »... Ainsi, tandis que les hautes classes semblaient réfractaires à la croyance dans la sorcellerie, au même titre que la religion catholique dans son ensemble, l'ouvrage fait voler en éclats l'apparente incrédulité en affirmant d'une part l'existence des sorcières et d'autre part la possibilité de s'en protéger par des moyens magiques.

Mais, il existe un autre rôle pour le *Malleus maleficarum*, nous dit Guy Bechtel : celui de guide pratique pour être inquisiteur, puisqu'il « décrit ensuite la procédure à employer, depuis l'arrestation des suspects jusqu'à leur internement et leur condamnation (...) Un seul but : obtenir l'aveu et pour cela la torture sera autorisée³⁵⁵ ». On y trouve ainsi la justification du comportement barbare qui sera régulièrement utilisé contre les sorcières accusées. Il est même prévu de relâcher les imbéciles, les faibles d'esprit qui pouvaient s'être compromises sans avoir réellement pratiqué la sorcellerie. Toutefois, certains inquisiteurs n'y auront jamais recours, et compteront un nombre ahurissant de condamnations pour des faits totalement invraisemblables et malgré des témoignages attestant du retard mental de certains accusés³⁵⁶.

Guy Bechtel constate que cet ouvrage fut rédigé « au mépris des réalités comme des instructions de l'église, les deux auteurs réussirent à faire passer une situation diaboliquement assez calme pour une sorte d'état d'urgence absolue où l'humanité se serait trouvée en péril grave³⁵⁷ » nous renvoyant ainsi aux propos de Trevor Roper tenus précédemment. Comme nous avons essayé de le démontrer, la progression du mythe depuis les élites jusqu'au plus grand nombre a une grande force. Ainsi, les intellectuels de l'Antiquité ont commencé à mettre en place

³⁵⁴ SPRENGER et INSTITORIS, *Le marteau des sorcières*, op. cit. p. 153

³⁵⁵ BECHTEL, Guy, *La sorcière et l'occident*, op. cit. p. 153

³⁵⁶ cf partie sur les procès de Magdeleine des Aymards et Jean Grenier

³⁵⁷ idem p. 158

une mythologie du loup garou, qu'elle qu'ait pu être leur motivation philosophique première. Après une période de calme, dominée par des modérés, le *malleus maleficarum* va reproduire le modèle, mais cette fois avec des conséquences sanglantes. En effet, si l'existence des loups garous avait été plutôt bien tolérée au départ, celle des sorcières l'est beaucoup moins à partir du XIII^e siècle, et va s'étendre par conséquent la lycanthropie qui en est au mieux une de ses formes nocturnes.

Parmi les éléments notables, il reste à mentionner le fait, qu'excepté les procès conduits par les inquisiteurs, « la liquidation des sorcières européennes fut pour l'essentiel le fait de tribunaux parfaitement réguliers³⁵⁸ ». En effet, la montée en puissance induite par le *malleus maleficarum* conduit notamment le peuple vers des tendances extrêmes. C'est ainsi que de nombreux sorciers, sans distinction de sexe, seront brûlés après des simulacres de procès et des interrogatoires rapides, ne permettant guère de vérifier les accusations sérieusement. D'après Jean Palou, Nicolas Rémy fait condamner à mort 900 sorcières entre 1576 et 1591 tandis que Henri condamne 28 personnes³⁵⁹. Jean Palou ne cache pas son mépris pour les démonologues. Ainsi, il analyse Nicolas Rémy comme représentation de « souplesse de caractère et cruauté³⁶⁰ », il qualifie Jean Bodin de « juge inepte et cruel³⁶¹ », Henri Boguet est tout de même « moins intellectuel et vit plus près du petit peuple » ce qui le rend « moins cruel³⁶² », Pierre de Lancre est « un juge mondain » mais qui au moins « écrit bien³⁶³ » tandis que Gilbert de Gaulmyn est un « libertin sympathique » qui utilise le bâcher comme « caution morale³⁶⁴ ».

A propos du *Malleus Maleficarum* de Sprenger et Institoris, plusieurs interrogations nous concernent particulièrement puisqu'elles traitent directement

³⁵⁸ BECHTEL, Guy, *La sorcière et l'occident*, op. cit., p. 316

³⁵⁹ PALOU, Jean, *De la sorcellerie, des sorcières, de leurs juges*, presse des mollets, p. 15

³⁶⁰ *ibidem*

³⁶¹ *idem* p. 24

³⁶² *idem* p. 43

³⁶³ *idem* p. 45

³⁶⁴ *idem* p. 52

de la question de la transformation d'hommes en bêtes. Plus précisément, la question X et le chapitre VIII sont marquants. La première s'intitule ainsi « les sorcières peuvent elles par un sort changer des hommes en forme de bêtes ? ³⁶⁵ ». Les auteurs interrogent ainsi les différentes possibilités d'explication de la croyance en une telle transformation. C'est ainsi qu'ils restent partagés puisqu'ils énoncent le fait suivant « *le canon episcopi* dit que quiconque croit à la possibilité pour une créature d'être changée en meilleure ou en pire, d'être transformée en une autre espèce ou ressemblance, sauf par le Créateur³⁶⁶ ». C'est la poursuite de la logique entamée dès l'origine par la religion catholique qui affirme que seul Dieu peut modifier l'apparence d'un homme et que la cohabitation d'une âme et d'un animal est impossible, comme nous l'avons vu avec Saint Augustin précédemment, d'autant que, comme le précisent Sprenger et Institoris « deux formes substantielles ne peuvent exister ensemble en même temps sur la même matière³⁶⁷ ». Ainsi l'occupation du corps humain ne pourrait se faire qu'au détriment de son âme, laissant la place à une entité diabolique décidées à commettre les pires actions.

Une autre explication fréquemment évoquée concerne l'idée de fantasma, de mirage qui donnerait vie à la bête au sein même de l'air qui nous entoure. Mais les deux auteurs réfutent également cette thèse car « l'air autour d'une personne n'est pas toujours le même à cause de sa fluidité, surtout quand on le remue³⁶⁸ ». Dès lors, à chaque mouvement, l'image se brouille, révélant aussitôt l'inexistence de cette bête. Quoi que dénuée de toute valeur scientifique actuelle, cette justification reposant sur l'observation montre bien l'inanité de certaines décisions et pire encore de certaines condamnations, la sentence allant jusqu'à la mort sur le bûcher si la sorcière n'avait pas péri sous la torture auparavant.

La dernière possibilité renvoie à un cercle vicieux puisque les auteurs considèrent qu'il lui faudrait « ou bien assumer un corps réel, mais alors il ne

³⁶⁵ SPRENGER et INSTITORIS, *Le marteau des sorcières*, op. cit. p. 237.

³⁶⁶ *Idem* p. 238

³⁶⁷ *ibidem*

³⁶⁸ *ibidem*

pourrait entrer dans l'imagination car deux corps ne peuvent coexister au même endroit en même temps, ou bien assumer un corps fantasmagorique mais c'est impossible puisque le fantôme ne peut exister sans la qualité³⁶⁹ ». Une fois ces éléments clairement posés, les auteurs peuvent proposer la seule solution qui, à leurs yeux, semble la plus logique et adaptée à la fois aux canons de l'église et aux perceptions de la société. En effet, de par leur position sociale, Sprenger et Institoris ne peuvent faire fi des propos de saint Augustin et saint Thomas, ce qui leur fait dire que « le diable peut tromper l'imagination des hommes, spécialement par les illusions des sens³⁷⁰ » d'autant que « Satan lui-même se transforme, prenant la figure de diverses personnes » voire même pire encore puisque « très souvent des humains qui n'étaient pas sorciers ont ainsi été transformés corporellement malgré eux à de grandes distances³⁷¹ ». Cette explication permet de contourner partiellement le *canon episcopi* puisque si le Créateur seul peut changer les formes, le diable, son pendant maléfique, peut lui aussi utiliser ses sombres mais puissants pouvoirs et détruire, ou pour le moins de modifier, son œuvre.

Saint Augustin et les deux démonologues s'accordent sur le fait que cela ne peut toucher que des individus à la foi chancelante : en effet, la forme ainsi empruntée existerait avant tout dans « le sens interne » avant de rebondir sur le sens externe par une forte imagination. Sprenger et Institoris s'appuient sur ces propos pour apporter leurs arguments tels qu'ils seront repris par les inquisiteurs. Ainsi, quand « le corps humain est changé en corps de bête, quand un corps de mort est ramené à la vie : si pareilles choses arrivent, il s'agit d'une apparence magique où alors le diable se présente aux hommes dans un corps assumé³⁷² ».

Ainsi, les deux experts proposent deux types de transformation : celle des sens, sans aucune réalité tangible et celle du diable, seule créature susceptible d'intervenir sur la matérialisation de la bête. Ce n'est qu'une partie de ce que

³⁶⁹ SPRENGER et INSTITORIS, *Le marteau des sorcières*, op. cit. p. 238

³⁷⁰ *idem* p. 239

³⁷¹ *ibidem*

³⁷² *ibidem*

Sprenger et Institoris proposent sachant qu'il existe selon eux une « *question incidente* » celle de l'intervention naturelle ou magique de loups dévoreurs d'hommes.

Dans ce cadre, même Dieu peut en être à l'origine puisque les démonologues citent le Lévitique « je lancerai sur vous des bêtes féroces qui raviront vos enfants, tueront votre bétail » ou celle du Détéronome³⁷³ « contre eux j'exciterai la dent des fauves ». C'est d'autant plus probable pour Sprenger et Institoris que deux sortes d'interventions se produisent alors, celle de la nature ou celle des sorciers car « Guillaume raconte dans sa Somme de l'Univers que c'était le démon seul qui, ayant pris forme de loup faisait cela et se figurait à tort dans son rêve qu'il rôdait pour le faire (...) puisque ces loups ne peuvent être blessés ou capturés par aucune habileté, ni aucune force³⁷⁴ ». On voit bien au travers de ces pages que l'obscurantisme³⁷⁵ est maître, et que les démonologues font feu de tout bois, sans prendre de recul, aveuglés par leur posture. Les arguments invoqués par les scientifiques sont avancés sans vérification ni consultation. Les décisions sont prises selon l'influence et le bon vouloir des démonologues concernés par les procès.

La deuxième question est formulée différemment « comment les sorcières donnent aux hommes des formes de bêtes ? ». Chose étonnante, la première mise en garde des auteurs est la suivante « le *canon episcopi* n'est pas à entendre à ce sujet sans nuance³⁷⁶ ». On constate alors que les deux hommes sont conscients de mettre en cause les pensées établies de l'église, même s'ils s'efforcent de rester en cohérence avec les propos des docteurs, reconnus à l'époque.

C'est ainsi que Sprenger et Institoris s'expriment sur la mutation qui séparent en deux sortes « soit selon une forme naturelle qui appartient à la chose

³⁷³ Détéronome 19 :21

³⁷⁴ SPRENGER et INSTITORIS, *Le marteau des sorcières*, op. cit. p. 245

³⁷⁵ *ibidem*

³⁷⁶ *ibidem*

que l'on voit, soit selon une forme qui ne se trouve pas ailleurs que dans les organes et puissances de celui qui voit (...) pareille mutation, Dieu seul peut la faire³⁷⁷». Les auteurs confirment donc à nouveau que l'apparence de la bête n'est que construction soit interne (intervention des sorciers) soit externe (intervention du diable). Dans le premier cas on se trouve dans l'utilisation de la sorcellerie qui ne mérite aucune pitié des juges, tandis que dans l'autre, il peut s'agir d'une intervention du diable. Dans ce dernier exemple, deux cas de figure se présentent : soit c'est une attaque précise du diable qui fait du « transformé » une victime ; il faudrait alors chercher avant tout celui qui a initié la malédiction. Soit c'est une faille dans la foi de l'individu visé qui permet au diable d'intervenir et qui ne peut que conduire à une punition puisque la foi est mise en doute.

Nous verrons plus en détail la question de ces procès en sorcellerie, et plus spécifiquement ceux concernant des supposés lycanthropes, mais avant cela il est important de mieux percevoir ce qui pose problème dans la cohabitation homme et loup au Moyen Age. Cela permet de mieux comprendre pourquoi ces procès auront un large retentissement, exacerbant encore les peurs du peuple et renforçant la chasse aux sorcières. On constate, en comparant les textes populaires comme les différents lais et les documents utilisés par les démonologues que les loups garous, plutôt valorisés dans les premiers vont devenir des accusés de sorcellerie dans la seconde période. Le paradoxe semble majoritairement résider dans le fait que les démonologues ne semblent représenter qu'une population très minoritaire de gens effrayés par la sorcellerie. Hormis ceux qui interprètent au pied de la lettre les textes antiques dont nous avons montré qu'il s'agissait très probablement d'une figure rhétorique pour questionner la société contemporaine de ces mythes, et qui sont vite rattrapés par leur temps, peu de personnes sont convaincues de la réalité de la transformation en loup garou. Cela n'empêche toutefois pas les dérives et certains finissent ainsi sur le bûcher. Le mythe quant à lui se renforce, quittant le domaine de la protection du clan pour celui de la bête destructrice au service du mal, tel que l'étaient Lycaon ou le loup Fenrir. Toutefois, puisqu'on sait que la

³⁷⁷ SPRENGER et INSTITORIS, *Le marteau des sorcières*, op. cit. p. 366

transformation est physiquement impossible, les intellectuels et les chercheurs de l'époque s'interrogent sur la possibilité d'une cohabitation entre l'âme humaine et l'esprit animal.

Troisième partie : de la bête à abattre au malade psychique

C'est une période agitée que rencontre le loup garou à la fin du Moyen Age, d'un côté l'animal jouit d'une forte présence et de conditions qui le poussent à attaquer l'homme, de manière plus rapprochée, même en dehors des périodes de famine. Cette réputation de loup ennemi de l'homme s'aggrave avec les nombreuses attaques de bêtes anthropophages qui peuplent les provinces. Elles révèlent une férocité doublée d'histoires à faire froid dans le dos devant la résistance du loup qui peut encaisser plusieurs blessures et s'enfuir tout de même, parcourant de nombreux kilomètres et renforçant son image de créature du diable doublée de nuisible. L'idée de ces créatures dotées de cette résistance et de cette férocité, combinées à l'intelligence humaine, voire même diabolique, glace de sang de certains intellectuels qui se penchent sur la question de la sorcellerie, véritable gangrène face à la religion qui domine très largement le pays. Les démonologues et inquisiteurs font part de leurs observations, analyses et références aux auteurs antiques pour diffuser leurs pensées.

Pour éviter d'ajouter aux victimes du loup celles des loups garous, les autorités religieuses sont en charge des procès pour sorcellerie, qui visent à éradiquer les pratiques diaboliques dans la société. Celles-ci sont jugées dangereuses car fragilisant l'intégralité de la société médiévale et de l'Ancien Régime qui repose sur la religion à de nombreux titres. Le recours aux sorciers et aux potions est formellement interdit et la traque est sévère pendant un temps. Mais peu à peu les mentalités changent, y compris parmi les démonologues qui tempèrent pour certains aussi bien leurs écrits que leurs verdicts. Des médecins commencent eux aussi à envisager les choses de façon un peu plus médicale et s'intéressent notamment à l'aspect psychique des choses. De nouveaux mécanismes cérébraux sont mis au jour et renforcent la conviction de quelques

uns que le verdict d'internement peut être bien plus souhaitable, que le recours au bûcher. Désormais, le loup garou est victime de son propre corps, il est malade et psychiquement déficient et non plus diabolique et manipulé.

Chapitre 1 – la place du loup après le Moyen Age

A- Les témoignages du passé

Pour mieux comprendre les travaux de Jean-Marc Moriceau sur le combat farouche entre l'homme et le loup, il importe de prendre en compte deux choses. D'abord, le caractère résolument neutre de son approche. A partir d'un corpus de sources solidement établies, il tente de mettre en place une cartographie globale de la situation concernant le loup en France. Ensuite, il sépare nettement ce qui traite du loup mangeur d'homme de ce qui relève du loup malade de la rage pour son analyse. Pour ce qui nous concerne, la distinction est moins importante, dans les deux cas, elle renforce la croyance dans le loup garou, nous le verrons par la suite. Néanmoins, cela mérite d'être soulevé afin de comprendre le contexte. Dans un souci d'exactitude et de rigueur, il expose que le loup enragé ne répond pas aux mêmes réflexes, ni aux mêmes schémas que le premier. Cette étude de la présence du loup s'appuie avant tout sur des traces écrites, qui tracent que la plus grande période présentée démarre à la guerre de Cent ans pour s'achever à la disparition de l'animal dans notre pays. Un bémol est à apporter avec la réintroduction de l'animal en France, qui n'est pas sans relancer polémiques et croyances ces dernières années. « Selon l'office national de la chasse et de la faune sauvage, il existe actuellement 27 loups dans l'hexagone³⁷⁸ » nous dit Ludovic Nachury. Les avis sont partagés : les éleveurs sont en colère car certaines bêtes disparaissent, tandis que les associations de protection des animaux considèrent que c'est un retour à la nature et que c'est aux éleveurs de prendre la chose en considération pour surveiller leurs bêtes³⁷⁹.

³⁷⁸ NACHURY, Ludovic, « Faut-il crier au loup ? », in *Sciences et vie*, février 2003, p. 89-92

³⁷⁹ *idem* p. 90

1-l'importance de la qualité des sources

Avant le XV^e siècle, les sources écrites sont assez sporadiques et ne permettent pas de recouper les informations. Cela apporte donc quelques indications mais avec une valeur scientifique relative. Avec le XV^e siècle les choses changent et la quantité de témoignages permet, d'une part les recoupements pour obtenir des schémas comportementaux et, d'autre part, de réaliser des statistiques sur les attaques, permettant d'accéder à des données claires et déterminées selon les lieux, périodes et animaux. Ce qui nous intéresse ici est moins de reprendre dans le détail les éléments établis par Jean-Marc Moriceau que de s'appuyer sur une partie de son travail pour envisager les conséquences de la présence du loup sur les croyances associées au loup garou. Ainsi, partir du paysage lupin dessiné par le chercheur pour le comparer aux éléments de folklore et aux traces littéraires ou artistiques, nous offrira un éclairage sur la société qui a tant valorisé la lycanthropie.

Par exemple, lorsque Claude Haton narre avec force détails, l'horreur qui s'empare de Provins en 1571³⁸⁰, on perçoit le caractère inhabituel de la situation ce qui nous donne quelques éléments fondateurs pour mener à bien la description des attaques.

Le schéma des attaques du loup relevé par les chercheurs, et dont nous établirons le détail dans quelques pages, va se reproduire au fil des ans et des régions. C'est la multiplication des sources détaillées qui nous permet de tracer l'évolution des attaques et de les épater en deux catégories évoquées plus haut : loup enragé versus loup anthropophage. On y trouve des informations précises sur le nombre de bêtes impliquées, le nombre de victimes, le type de blessures le mode d'attaque et la destruction éventuelle de l'animal. Jean-Marc Moriceau

³⁸⁰ HATON Claude, Mémoires de Claude Haton, contenant le récit des événements accomplis de 1553 à 1582, principalement dans la Champagne et la Brie, éd. Félix Bourquelot, Paris : imprimerie impériale, 1857, 2 vol.

estime qu'il y a « 5 000 à 6 000 adultes susceptibles d'attaquer hommes et animaux entre 1797 et 1800³⁸¹ ». Plus l'attaque est importante et plus les esprits sont marqués dans la réalité, et cela permet alors d'établir s'il y a ou non une recrudescence des mentions de loups garous dans le folklore de la même époque. Parmi les sources de Jean-Marc Moriceau, figurent assez peu de textes hors éléments d'état-civil ou témoignages de lettrés bien placés, davantage assimilés à des documents administratifs qu'à des fictions. Pourtant, il arrive parfois que certains mentionnent le loup-garou de là sorcelleries créant un lien direct avec notre sujet, soulignant l'existence d'une croyance dans la créature pour le sauteurs de ces écrits. Ainsi, le chanoine Moreau, plusieurs fois cité dans nos travaux, pose une pierre non négligeable un cet édifice dans ses mémoires, écrites au XVII^e siècle. Pour Jean-Marc Moriceau, c'est une indication forte de « l'opposition manifeste entre une interprétation populaire et une vision savante de l'événement³⁸² ». Plus le temps passe et plus les écrits privés traitant des attaques de loups se multiplient, non sans un certain risque d'emphase ou d'emballement qui desservent le propos. Néanmoins, ces sources permettent de recouper de façon crédible les indications géographiques (lieux de prolifération ou d'absence), ou chronologiques sur les pics éventuels d'attaque.

Évidemment, d'un point de vue strictement pratique, les sources les plus utiles pour une étude menée sur les attaques recensées sur le territoire français sont les documents administratifs, bien qu'ils soient parfois soumis à une certaine réserve. De fait, on s'aperçoit que de nombreux documents ont disparu pour différentes raisons ou sont incomplets, ce qui nécessite une certaine prudence dans leur utilisation pour une étude aussi précise que celle de Jean-Marc Moriceau, ce qu'il fait tout au long de son travail. Quant à nous, nous cherchons essentiellement à établir des comparaisons entre présence de loups sur le terrain et impacts sur les croyances, ce qui ne nous condamne pas à une précision méticuleuse quant à la quantité des statistiques. Selon le pic d'attaques, la quantité d'informations et de détails varie : plus la situation est violente et hors du commun, plus il y aura de

³⁸¹ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit. p. 36

³⁸² *idem* p. 39

détails évoqués, précieux pour nos recherches, et source combustible de choix pour alimenter les croyances dans le loup garou.

Nous avons évoqué les descriptions du chanoine Moreau, si l'on y oppose le bilan établi par l'intendant de Creil, on voit mieux les apports des uns et des autres. Les détails des uns offrent des précisions plus ou moins scientifiques là où le simple inventaire donne une vision claire (quoique parfois imprécise car toutes les blessures provoquées par une attaque de loup ne sont pas mentionnées) et permettent le traitement statistique. Les documents des hôpitaux donnent quelques entrées complémentaires sur la description des blessures infligées aux survivants, ce qui permet d'examiner s'il y a ou non des schémas récurrents. Parmi les documents les plus utiles pour cette approche, les actes, notamment de sacrements et sépulture, sont les plus fournis, même si bon nombre d'entre eux ont disparu à la Révolution. En attendant, si le curé peut inhumer les cadavres relevant de mort naturelle de leur propre chef, ils sont tenus d'obtenir l'aval du juge seigneurial pour ceux qui meurent violemment. Le Rituel de 1763 établit la règle en Poitou de manière très explicite : « Les corps de ceux qui auront été trouvés morts avec indices de mort violente, ou autres circonstances qui donnent lieu de le soupçonner, ne pourront être inhumés qu'en conséquence d'un permis du juge du lieu, et il sera fait mention de ladite permission dans les deux registres de la paroisse afin d'y avoir recours en cas de besoin³⁸³ ». Cela offre un avantage non négligeable dans la quête de la place du loup dans la société, puisque dans ce cas précis, le recoupement des deux documents (du clergé et du juge) offre plusieurs points d'entrée : minutes de procès, autopsies... dont les détails peuvent varier fortement. Parfois, ce sont même les gazettes et journaux qui en tirent le plus grand bénéfice littéraire, pas toujours très fiable cela dit quant aux données elles-mêmes. Pour mieux s'en rendre compte, voici quelques extraits d'actes de décès, relevés par le chercheur, qui sont pour le moins laconiques, surtout lorsque les petites victimes n'ont pas eu le temps d'arriver à l'âge de leur première communion.

³⁸³ MORICEAU, Jean Marc, *Histoire du méchant loup...*, op. cit. p. 65

« 1598, Marmusson (Loire-Atlantique) : le samedi vingt-deuxième jour d'août l'an mil cinq cent quatre-vingt-dix-huit furent navrés et tués par les loups deux enfants de l'âge de 12 ans chacun, l'un étant fils de Sébastien Jousset, de la Goullarie, et l'autre fils défunt Guillaume Bénard, de la Repurais... »

1631, Lavalette (Haute Garonne) : Françoise Deuille fut mangée des loups le 8è juillet 1631 »

1678, Commantré (Marne) : Le 26 juin 1678 Marie Philbert, fille âgée de neuf ans, étranglée du loup, a été enterrée au cimetière de céans... »³⁸⁴

A l'inverse, dans les gazettes, on trouve force détails, qui prennent plusieurs pages pour traiter d'une attaque de loup, comme celle narrée dans la minute du notaire de Moigny-sur Ecole sur la déclaration autour de l'autopsie de la bête et des différents soins apportés aux blessés³⁸⁵. Les curés sont davantage des sources très concrètes et pragmatiques à quelques exceptions près. Ces dernières prennent alors la plume pour devenir narrateur, chroniqueur voire spécialiste du loup et de ses attaques. Outre le chanoine Moreau, déjà cité, on trouve également Louis Gruau, curé de Mayenne, qui se révèle par ailleurs très bon chasseur : pas moins de 67 loups attrapés grâce à une méthode qu'il narre par le menu dans sa « nouvelle invention de chasse pour prendre et ôter les loups de la France³⁸⁶ » en 1613. Le curé de Chapaize, Nicolas de Laforest est de la même essence puisqu'il joue un rôle clef en 1779 dans une chasse du Mâconnais Jean Marc Moriceau relève le récit suivant : « Le sieur Laforest, curé de Chapaize, dont le zèle et le courage méritent toutes sortes d'éloges, après avoir parcouru le 21 de ce mois seul à cheval tous les bois dans lesquels on soupçonnait ces animaux de se retirer, assembla le lendemain environ 1200 personnes armées et à la plupart desquelles il fournit de la poudre et des balles »³⁸⁷. On constate dans ces lignes, que tout le monde est concerné par la chasse aux loups, notamment lors de battues ainsi organisées par les personnes « haut-placé ».

³⁸⁴ MORICEAU, Jean Marc, *Histoire du méchant loup...*, I. p. 65

³⁸⁵ *idem* p. 50

³⁸⁶ *idem* p. 71

³⁸⁷ *idem* p. 72

Il existe de nombreux exemples de ces curés qui luttent contre la bête, soit l'arme à la main, soit avec la plume afin de connaître au mieux l'ennemi pour mieux le vaincre. La qualité des informations contenues dans ces documents varie selon le document : s'agit-il de minutes, autrement dit un registre original, une « grosse » copie plus ou moins identiques mais souvent tronquée par fainéantise ou bien de textes plus romancés, comme les chroniques ou romans ? De tous ceux-là les premiers demeurent les plus fiables. Mais de nombreux registres ont disparu, brûlés, perdus ou oubliés quelque part au fil du temps. Jean-Marc Moriceau nous en offre un exemple parlant de notes plus ou moins détaillées selon les narrateurs et les victimes.

« A-double de l'acte

« inhumation de Marie, décédée d'hier, fille de feu Gilles Coutant et de Marie Proux, âgée de 12 ans »

B- original (minute) avec note

« vendredi soir dix huit octobre 1748 fut par nous présents inhumée Marie, âgée de douze ans, fille de feu Gilles Coutant et Marie Proux sa femme, décédée hier par le fâcheux accident de la bête féroce et autre qu'un loup, au lieu de la Haute Mechinière en cette paroisse. Note lisez p10

Note : cette petite fille effrayée à la vue de cet animal, alla se cacher dans une haie où il vint la trouver, l'attaqua au ventre et lui rongea les entrailles. Sa mère pensa qu'elle s'était enfuie à la maison, et d'ailleurs emportait entre ses bras un garçon de 6 ans de son second mari, dangereusement attaqué à la gorge, mais il a été guéri. Quand cette femme fut arrivée, elle trouva la fille de son second mari, âgée de 8 ans, maltraitée de la même façon que son frère, mais qui avait eu la force et le courage de se rendre, et qui n'en mourut pas. Le bruits des bœufs, des vaches qui étaient à l'endroit firent fuir l'animal, et plusieurs cochons qui voulaient ruer dessus sauvèrent de la mort ces deux derniers enfants.

Peu de temps après, la bête féroce – on ne sait si c'est le même- attaqua la petite fille de 11 ans, de Nicolas Marteau, au lieu de La Fontaine, la traîna

dans une rouère (petit fossé) sur le soir et près de leur maison, et ne pouvant à cause de sa grande coiffe l'attaquer au col ni à la gorge, elle lui emporta la moitié d'une fesse dont elle a guéri. Les cris de cet enfant lui procurèrent du secours.

On a fait la huée sans réussite et journée sans tuer qu'une louve vieille et monstrueuse, dans le ventre de laquelle on ne trouva point de chair humaine. Quelques temps après, la bête attaqua aux oreilles la fille de Besnard, métayer à la Gentinière, 16 ans, mais à cause de sa calinotte (petit bonnet à bride), elle ne lui fit pas grand mal et le domestique nommé Nivard couru promptement se défendre³⁸⁸ ».

Le décalage existant entre les différentes sources est difficilement chiffrables, même si certains en témoignent clairement. En effet, comptabiliser des informations à partir de documents épars et disparates ne permet guère l'exhaustivité. Ainsi, en 1763, le curé Peytourin souligne le problème en comparant les traces à sa disposition avec les témoignages qui lui parviennent, ce qui permet au chercheur d'établir que « dès le milieu du XVIII^e siècle on était bien conscient de l'inégal enregistrement des victimes³⁸⁹ ». Cela ne suffit pas à trouver le bon chiffre, mais cela révèle la complexité de se fier à l'une ou l'autre source uniquement. Ce travail de recoupement est donc plus qu'un exercice scientifique, c'est avant tout le seul moyen d'approcher la vérité, sans pour autant la garantir. Par ailleurs, nous l'avons évoqué précédemment, ce sont des registres de sépulture, qui ne concernent donc par définition que les morts et non les blessés ou les disparus. Si les blessés sont parfois comptabilisés, à terme, pour une mort directement imputable aux morsures ou à la rage jusqu'à plusieurs jours après l'attaque, la plupart ne sont pas mentionnés. En effet, des blessures, même graves, ne mettant pas en péril directement la vie des victimes ne sont guère mentionnées dans les actes, tandis que les disparitions liées aux attaques des loups ne donnent pas plus d'indications. Les corps étant emportés par les

³⁸⁸ MORICEAU, Jean Marc, *Histoire du méchant loup...*, op. cit. p. 78-79

³⁸⁹ *idem* p. 83

animaux et peu fréquemment retrouvés, de nombreux cas sont ainsi tus dans les écrits officiels.

On sait pourtant que des sources plus avérées mentionnent que ces cas existent puisque, de temps en temps, des curés en témoignent ouvertement. Messire Joseph Favre, confronté très régulièrement à de tels cas dans sa paroisse prend ainsi l'habitude de mentionner ces disparitions, trop nombreuses à son goût. Ces mentions peuvent être faites sans aucun détail, comme le 24 octobre 1747 pour l'enfant Mathieu Roux, âgé de tout juste cinq ans et demi « emporté par un loup sans qu'on ait trouvé aucun vestige de son corps³⁹⁰ » ou le 19 mars 1752 « dimanche de la passion, pendant la messe de cette paroisse, un loup emporta Marie-Anne Boindrieux, âgée de trois ans environ, fille légitime de Pierre Boindrieux et Jeanne Pagnoux, sans qu'on ait trouvé aucun reste de son corps³⁹¹ ». Mais les loups sont tellement actifs à cette période que les déclarations d'enlèvement sont parfois complétées plusieurs semaines après. « Le 11 octobre Benoîte Pichon, âgée de deux ans et six mois, fille de Féréol Pichon et Marie Duval, fut emportée par un loup sans qu'on ait pu apercevoir aucun vestige de son corps, en foi de quoi j'ai signé. » Un mois plus tard, il consigne à nouveau quelques mots « le 11 novembre suivant, fut ensevelie avec les cérémonies ordinaires la tête de ladite Benoîte Pichon qui fut trouvée dans les bois de Primarette en présence de Féréol Pichon et Pierre Jerry ». Mais comme le souligne Jean-Marc Moriceau, c'est loin d'être « une habitude des hommes d'église³⁹² » puisqu'il relève une déclaration sans fard du curé de Bourgheroulde, dans l'Eure, attestation que ce n'était pas de son propre chef si l'inhumation a bien eu lieu, alors que la mort n'est pas naturelle.

« A été portée dans ce cimetière une tête d'enfant appartenant à Pierre Johane, de cette paroisse, qui a été trouvée au bord de la forêt du roi, trière des Quatre Mares par Charles le Page, Nicolas Petitvalet et autres qui ont été à la recherche dudit enfant, lequel fut hier emporté par une bête féroce sur les sept heures du soir, ce qui a été vu par Marguerite Cornu, veuve de

³⁹⁰ MORICEAU, Jean Marc, *Histoire du méchant loup...*, op. cit. p. 85

³⁹¹ *ibidem*

³⁹² *ibidem*

Charles Le Secourable, et Jacques Le Menu, qui rencontrèrent ladite bête féroce avec ledit enfant qu'elle emportait dans la forêt, lesquels témoignages nous ont déterminé à ne vouloir manquer au respect qui est dû à la justice, à souffrir l'inhumation de la tête dudit enfant dans le lieu saint ³⁹³».

Pour autant, les lettrés que sont les curés ne se satisfont pas de déclarer une victime par ci par là. Dans les régions le plus touchées par le loup ravisseur, ils font également office de chroniqueurs, ce qui offre un regard particulièrement éclairé face aux actes de sépulture. De tels textes permettent de mieux apprécier la place du loup dans la société au quotidien.

Dans le Loiret, Charles Pasquier, curé de Saint Jean de Braye narre ainsi ce qui se passe dans la forêt d'Orléans. Il encourage ses successeurs à coucher sur le papier de tels événements. « Je regrette vivement de n'avoir pas marqué les événements qui sont arrivés pendant que j'étais curé ³⁹⁴ ». Son rapport sur les faits en 1692 a d'autant plus d'intérêt qu'il met en lumière le quotidien des attaques de loups anthropophages, mais aussi les croyances associées à la lycanthropie. Il commence donc son récit par le constat que « l'un des événements les plus mémorables est celui des loups carnassiers qui, depuis trois ans, sortent de la forêt jour et nuit et tuent, blessent et dévorent les personnes de tout sexe et de tout âge qu'ils peuvent ³⁹⁵ ». Cela atteste alors que les victimes ne sont pas habituelles puisque le *canis lupus* profite des proies faibles et faciles, et généralement pas des hommes ou femmes en âge de se défendre (compléter sur victime classique). Ces attaques sont d'ailleurs loin d'être sporadiques puisqu'il fait état de plus de « deux cents personnes » qui ont été blessées, tuées et dévorées dans une dizaine de villages alentours. Pourtant les attaques ne sont pas nécessairement réparties de façon régulière. Il souligne que « il n'y en a eu que deux dans cette paroisse, blessées à mort et un blessé à la tête le mercredi 17

³⁹³ MORICEAU, Jean Marc, *Histoire du méchant loup...*, op. cit. p. 87

³⁹⁴ *idem* p. 89

³⁹⁵ *ibidem*

septembre 1692, appelé Martin Chevau, vigneron de 56 ans³⁹⁶ ». Le curé de Saint Jean de Bray enquête sur le trajet de la bête qui fait des ravages sur son passage, ce qui nous donne une idée de l'impact psychologique qu'une seule bête peut avoir sur toute une région, et les conséquences sur l'aspect psychologique, et ici les croyances dans le loup garou. Ainsi, le loup attaque comme suit à Cradoux, Martin Chevau qui « ravinait ses vignes au clos de Vaumimbert, vis à vis des maisons du bas Grasdoux à six heures et un quart du matin. Un loup le surprit et lui porta une dentée qui le blessa en quatre endroits de la tête. Cet homme se leva sur ses jambes, se défendit avec son outil et fit fuir la bête³⁹⁷ ».

On retrouve ici le cas le plus habituel du loup qui attaque par surprise mais n'est guère courageux dans l'absolu et s'enfuit à la première occasion en cas de résistance. Malgré la soudaineté de l'attaque, les blessures sont souvent fatales compte-tenu de la pression de la mâchoires de la bête, et la fuite de l'animal ne signifie nullement que la victime est sauvée pour autant. Ici, il n'est pas fait état d'un acte de sépulture pour cette victime, ce qui ne signifie donc pas qu'il a survécu bien longtemps pour autant. Nous avons en effet constaté que tous les curés ne mentionnent pas les causes de mortalité de façon automatique. Mais le curé poursuit la narration du périple de la bête dans les campagnes.

« Elle alla vers huit heures se jeter sur un dénommé Jacques Curai, aussi vigneron, proche du pont de Boigny, qui vannait des chènevis devant sa maison, le blessa dangereusement à la tête et lui arracha l'oreille. De là ce loup passa la rivière de Bienne, alla à Chécy où il tua un enfant de dix ans, se jeta sur huit femmes ou filles dans le bas de Reuilly où elles faisaient du foin et les blessa toutes. Puis il alla à Mardié, où il blessa un petit garçon, à Breteau et de là à Vennecy où il tua et blessa quatre personnes de la métairie de M. Bressan, puis à Trounou et Sully-la-chapelle. Il tua ou blessa en cette dernière paroisse une ou plusieurs personnes. Tout ce carnage se fit en ce jour 17 septembre. Mais le

³⁹⁶ MORICEAU, Jean Marc, *Histoire du méchant loup...*, op. cit. p. 87

³⁹⁷ *idem* p. 89

lendemain il passe dans la paroisse de Montliard, au diocèse de Sens, où Monsieur le baillis du lieu le tua. Je prie Dieu que ce soit le dernier ³⁹⁸».

On constate qu'un loup seul peut couvrir un large territoire et attaque, pour ce qui concerne le loup anthropophage, plusieurs personnes sans pour autant les dévorer. Dans ce témoignage, ce sont près de deux douzaines de personnes qui sont attaquées avec des fins plus ou moins heureuses. Côté *modus operandi*, on peut noter ici que toutes les proies se valent, isolées ou en groupe, le loup attaque à la tête et à la gorge, là où sont les organes vitaux. Le fait de prier pour que ce soit le dernier loup anthropophage tend à indiquer que ce n'est pas le premier appel auquel sera confronté le curé, tout comme la suite de sa narration qui souligne le décalage entre la situation réelle au quotidien et les décisions des nobles qui restent pour la grande majorité plutôt discrets et silencieux.

« Nous nous étions souvent plaints de ce désordre, mes voisins curés et moi. Nous avons donné des certificats de la mort de nos paroissiens à des personnes de marque qui devaient faire leur rapport au roi. M. de Creil, pour les intendants de la généralité en avait écrit à la cour et tout cela n'y apportait point de remède³⁹⁹. »

Ainsi, malgré les remontées en haut lieu, il s'avère compliqué d'en venir à bout, la bête est résistante, et même blessée, elle peut courir et se cacher très longtemps. Les chasses sont a priori la meilleure technique pour s'en débarrasser à l'époque. Néanmoins, l'animal est futé autant que rapide à la course, et même les spécialistes s'y cassent parfois les dents. La preuve ci, « il est vrai que pendant le siège de Namur que le roi prit avec bien de la peine et où assista Monseigneur le Dauphin, l'équipage de la chasse aux loups à laquelle se plaisait extrêmement Monseigneur le Dauphin vint au village de Sercotte pour chasser le loup. Il était composé de cent six vingt chiens et de 40 chevaux avec les officiers en grand nombre. Ils y séjournèrent plus de deux mois et en tout ce temps, ils ne prirent

³⁹⁸ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit, p. 90

³⁹⁹ *ibidem*

guère que 3 loups dont ils attachèrent les têtes aux portes de l'évêché et de M. L'intendant. Ils diront que la forêt est très étendue, que les loups ne la quittent pas pour prendre la campagne et que c'est la cause qu'ils en prirent si peu ⁴⁰⁰». Ce texte confirme que la battue (ou la chasse) est le recours considéré comme le plus efficace à l'époque, même si le succès reste parfois relatif. Le loup est vif, audacieux et malin en ces temps et s'est habitué pour survivre à échapper à l'homme, ce qui relativise l'échec de cet épisode.

Par ailleurs, la position des curés quant à la superstition liée au loup garou varie selon les endroits. Le curé de Saint Jean de Braye en donne son opinion clairement « le peuple a cru pendant fort longtemps que c'était des sorciers travestis en loups, mais j'ai parlé à plusieurs personnes qui les avaient vus et qui même en avaient été attaquées, qui tous disaient que c'étaient de véritables loups. Tout le monde se demande d'où vient ce mal. Pour moi, je l'attribue à nos iniquités que Dieu châtie de ce fléau. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les bêtes féroces mangent les hommes. « *Fera pessima devorant filium meum* » ⁴⁰¹ (*gen. Joseph*) et dans les Psaumes « *singularis ferus depastus est eam* ⁴⁰² ». Par ces deux mentions, le curé de Saint Jean de Braye renvoie à ce qu'il estime des fondamentaux pour tous les chrétiens.

Mais la violence des attaques de loups dans la région est telle que l'homme d'église finit par blâmer les autorités impuissantes, ou pour le moins inefficaces. Il encourage chacun à prendre ses responsabilités pour venir à bout de ces attaques qui font des ravages dans certains secteurs.

« Mais la raison physique est que personne ne chasse après ces bêtes qui se multiplient. Les habitants de la campagne n'osent avoir un fusil dans la maison pour leur défense, on leur enlève par la force et on les condamne à l'amende. Cependant, j'ai dit et exhorté mes paroissiens d'en avoir un chez eux et d'en tirer quelques fois des coups en l'air, principalement ceux qui sont riverains de la forêt, que cela écarte les loups, que si quelque garde-chasse leur faisait de la peine,

⁴⁰⁰ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit, p. 90

⁴⁰¹ Que l'on peut traduire par : « une horrible bête sauvage a dévoré mon fils Joseph »

⁴⁰² archives départementales du Loiret, Saint Jean de Braye, 1EC 284-R2

qu'ils vinssent se plaindre à moi, que je les défendrais, que j'espérais la justice du roi, qui aime tous ses sujets, qu'il trouvera bon que chacun se munisse contre ces dangereuses bêtes. Je crois que cela a réussi car de toutes les paroisses voisines de la forêt, celle-ci est une où il y a eu le moindre mal. Ce vingt-six septembre 1692⁴⁰³ ».

Par ces lignes, le curé souligne plusieurs points intéressants. D'abord, le fait que la proximité de la forêt renforce la présence du loup, ensuite que la réglementation sur les armes à feu est très sévère à l'époque. Edme La Poix de Fréminville énonce dans son ouvrage, que le port d'arme illicite est un crime de lèse-majesté : « Art III : Et quant aux roturiers et non nobles, nous leur faisons défense, sur peine de la hart de porter arquebuses, arbalètes, tenir furets ni autres engins quelconques servant au fait desdites chasses⁴⁰⁴ ». Ce n'est donc pas seulement l'animal qui fait de la chasse aux loups un sport de l'aristocratie, c'est également le privilège de l'arme qui intervient. La référence au roi est également intéressante car elle soulève l'épineux problème des chasses gardées, parfois très néfaste pour les couches les plus basses de la société. Cela fait écho à de nombreuses doléances faites au roi sur les loups et qui ont plus ou moins d'effets selon les périodes. C'est le cas également pour la bête du Gévaudan⁴⁰⁵, longtemps poursuivie avant d'être abattue. Dans le Gévaudan, les descriptions de la bête des « premiers témoins, affirmaient que la tueuse est un animal différent du loup, quoiqu'il y ait des ressemblances. Si déjà on la désigne communément sous le nom de bête c'est que pour la plupart il s'agit d'un animal autre que le loup et qu'ils ne savent comment désigner⁴⁰⁶ ». Le curé de Saint Jean de Braye ne s'en tient pas là et note trois mois plus tard « depuis ce que j'ai écrit du loup carnassier ci-dessus, on n'a point entendu parler d'aucun autre qui ait blessé personne. Ce qui me confirme dans ma pensée que j'ai toujours eue qu'il n'y en avait qu'un seul qui faisait tout ce désordre⁴⁰⁷ ». On peut ainsi penser que les lettrés connaissent

⁴⁰³ MORICEAU, Jean Marc, *Histoire du méchant loup*, op. cit. p. 91

⁴⁰⁴ LA POIX DE FREMINVILLE, Edme, *dictionnaire de la police générale des villes, des bourgs, des paroisses et seigneuries de la campagne*, Paris, 1771, p. 422

⁴⁰⁵ MORICEAU, Jean Marc, *Histoire du méchant loup*, op. cit. p. 185

⁴⁰⁶ LOUIS Michel, *la bête du Gévaudan*, Tempus, 2003, p. 26

⁴⁰⁷ *ibidem*

d'avantage le loup, d'autant plus que les curés participent aux chasses régulièrement, et sont capables de faire la distinction entre la créature diabolique et une attaque d'animaux sauvages, même dans le feu de l'action. Pour autant, les comportements étranges attribués à certaines « bêtes » sont tout simplement expliqués par la rage ou d'autres maladies rendant l'animal fou, et modifiant son comportement, ce qui va renforcer singulièrement à certaines périodes la force de la terreur qu'il inspire dans la nature.

2- loup anthropophage versus loups enragés

Compte-tenu des références aux loups garous, on constate que les curés s'appliquent de plus en plus dans la description des attaques, mentionnant les témoins pour attester de l'aspect véridique de l'agression et de son caractère animal également. Pourtant, il est très compliqué de connaître l'ensemble des victimes des loups, toutes sortes confondues. En effet, les loups ravisseurs sont plus faciles à comptabiliser lorsqu'il y a témoin, que celles des loups enragés, qui meurent des suites de leurs blessures parfois bien longtemps après l'attaque.

Dans son ouvrage, Jean-Marc Moriceau s'appuie sur une grande masse de documents variés pour tenter d'établir une radioscopie de la documentation, sur l'opposition entre loup prédateur et loup enragé (au 1^{er} février 2016- radioscopie de la documentation).

		Loups (nombre d'actes)		
		prédateurs	enragés	incertains
Etat civil	Décès	2061	424	4
	Massacre	2	0	-
Sources administratives	Correspondances, rapports administratifs	402	1296	8
	Sources notariales	5	0	-
	Sources médicales, judiciaires	25	301	4
	Notes et commentaires	122	125	
	Chroniques, journaux, mémoires	211	105	
	Presse d'informations	37	169	
	Simple référence bibliographique	128	744	12
Total		2993	3154	28

Jean-Marc Moriceau étudie en détail la population lupine au fil des siècles, ce qui nous apporte un éclairage intéressant. Il relève la plupart des appellations concernant les attaques dans un tableau de 65 entrées⁴⁰⁸, qui finalement renvoient à quatre grandes familles : « animal », le moins répandu, « mauvaise bête » qui renvoie à une « vision manichéenne symptomatique de la vision populaire du fléau⁴⁰⁹ » à savoir la représentation la plus courante de l'animal diabolique, qui peut tout détruire et s'en sortir à bon compte puisqu'elle résiste aussi bien aux courses sur de longues distances même blessée, « bête » est en troisième position puis « loup » qui ne représente pas moins de 45% des mentions faites dans les traces.

⁴⁰⁸ MORICEAU, Jean Marc, *Histoire du méchant loup...*, op. cit, p. 97-98

⁴⁰⁹ ibidem

Pourtant le terme « loup » semble un peu trop générique pour décrire les bêtes qui attaquent autant de personnes que nous l'ont narré les curés. En effet, on constate dans la plupart des récits que les animaux décrits, soit lors des faits, soit après capture, sont très différentes des loups simples, ne serait-ce que par leurs caractéristiques physiques. Parmi les plus effrayants, on trouve certainement les hybrides loup-chien, comme les loups lévriers qui est, selon le curé de Champigny le Sec « plus gros qu'un loup mâtin, la tête plus grosse, le nez plus allongé, le poil plus gros et comme rouge, la queue beaucoup plus courte et plus garnie de poils que celle du loup ordinaire. Ces animaux, étant élevés sur les pieds de derrière avaient sept pieds de hauteur (2,27m)⁴¹⁰ ». D'autres définitions, comme celle du loup cervier, renvoient à des croisements avec lynx, pour la bête du Gâtinais, qui terrorise la population pendant un moment.

Cette forme semble d'ailleurs avoir renforcé la croyance dans le loup garou pendant longtemps, puisqu'un avocat du baillage d'Orbec, Jobey, écrit à ce propos au début XVIII^e siècle.

« La bête de Plasne (Eure) fut fameuse aussi dans le pays vers le commencement du siècle. C'était un sorcier, disait-on, qui se transformait en loup, qui dévorait les enfants et même les grandes personnes. On prétendait qu'on avait beau tirer dessus, qu'on en pouvait le frapper. Il se trouva que c'était un loup effectif, un loup cervier, loup extra dans le pays, le plus cruel de tous, ainsi appelé parce qu'il a la figure ou la légèreté du cerf, ou parce qu'il les chasse et en est grand destructeur, étant fort friand de leur chair⁴¹¹ ».

Ce qui étonne particulièrement les scientifiques de l'époque, c'est que le loup n'attaque généralement pas des proie de cette taille, en tout cas pas seul, car le cerf n'est pas seulement imposant, il est aussi très dangereux avec sa ramure.

⁴¹⁰ MORICEAU, Jean Marc, *Histoire du méchant loup...*, op. cit, p. 332

⁴¹¹ JOBEY, avocat dans le baillage d'oc à la fin du règne de Louis XV, histoire de la ville et vicomté d'Orbec, ms, p. 245, d'après le pays d'auge, avril 1970, p. 22

Pierre Richelet en élabore une définition pour bien mettre en lumière les particularités de l'animal qu'il décrit comme « un animal sauvage fort farouche, qui a la vue très bonne et qui a été appelé loup cervier parce qu'il attaquait les cerfs avec furie. Selon quelques auteurs, c'est le même qu'on appelle lynx. Mais Mr Perraut en a fait voir la différence⁴¹² ». D'ailleurs, si on compare aux propos de Furetière, fin 1690 :

« on a vu jusques ici qu'il était nommé, parce qu'il avait la forme du loup, et qu'il ressemblait en quelque façon au cerf par la couleur de son poil. Mais la vérité est qu'il ne ressemble aucunement au loup et que le peu qu'il tient du léopard ou du cerf lui est commun avec quantité d'autres animaux. Il y a plus d'apparence qu'il a été nommé ainsi parce qu'il chasse les cerfs, comme le loup les moutons. Il ressemble plus au chat qu'à aucun autre animal⁴¹³».

Il semble donc que ce soit véritablement l'apparence physique très différente du *canis lupus* des animaux incriminés qui relancent la croyance dans le loup garou à l'époque. Le surnaturel paraît faire plus de sens auprès des populations que des évocations purement naturalistes. Finalement, loup garou ou animal exotique, peu importe, c'est de toute manière un animal extraordinaire dont l'origine est inconnue, tout autant que la meilleure manière de le tuer. Cette fois, ce sont les curés eux-mêmes qui répandent le mythe ne mettant dans leurs récits une référence directe des loups-cerviers comme ceux que « les personnes de la campagne appellent loups garous⁴¹⁴ ».

De très nombreux récits existent dans plusieurs provinces de France, donnant une explication cohérente, à défaut de scientifique, au comportement très étrange pour un simple loup. Certains curés relatent ainsi l'amalgame fait dans les campagnes entre loup et loup garou, souvent un sorcier transformé pour faire beaucoup de dégâts sans risquer d'être reconnu. Avec la prolifération des loups et la volonté du pouvoir de les exterminer, les chasseurs vont se répandre sur le

⁴¹² Ceci renvoie à la moralité que nous évoquons dans ce travail p. 329

⁴¹³ *Dictionnaire de Furetière*, éditeurs Reers, La Haye, 1690, article « loup ». Gallica, bibliothèque nationale de France

⁴¹⁴ *ibidem*

territoire et tenter de prouver aux populations locales que les loups garous en sont pas une explication valable, en fournissant les cadavres aux animaux accusés d'attaques. Là où les loups attaquent parfois en bandes affamées selon les années, ils causent de multiples attaques, pas nécessairement en vue de se nourrir, ce qui favorise l'explication du loup garou sorcier transformé en animal pour assouvir son besoin de sang, autant que loup dont il faut se garer. Il devient alors plus logique au vu de ce qui a été mentionné dans la première partie, que le loup garou qui était sous forme de Lycaon un homme accusé de sauvagerie envers les siens, reste ici un animal qui trouve ses proies de choix parmi les hommes ou un homme qui en tue d'autres comme Gilles Garnier en 1573. Nous avons vu que la plus grosse circonstance aggravante était de tuer un enfant, voici un récapitulatif des données assemblées par Jean-Marc Moriceau à propos des « enfants dévorés par des loup garous (1592-1756) d'après l'état civil ancien⁴¹⁵ ».

⁴¹⁵ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit. p. 346-347

date	lieu	extrait
27/7/1592	Longes (Rhône)	Enfants dévorés par loup béro
7/09/1597	Saint antoine (Isère)	Idem dans village
23/07/1639	Molinges (Jura)	Fille de 10 ans étouffée par un garou
12/07/1670	Estrablin (Isère)	Fille tuée par garou
10/08/1691	Roybon (Isère)	Garçon 12 ans tué par un garou
17/07/1697	Varacieux (Isère)	25 enfants tués par garou
22/02/1718	Commangles (Haute Loire)	Fille de 15 ans par loup garou
15/05/1730	Champlause (Haute Loire)	Garçon 10 ans tué par loup garou
18/07/1756	Communay (Rhône)	Garçon 8 ans tué par garou

On constate que trois régions sont ici plus largement représentées par les meurtres d'enfants, à savoir l'Isère, le Rhône et la Haute Loire. Par ailleurs, ce ne sont pas de très jeunes enfants, entre 8 et 12 ans en moyenne, ce qui en fait des proies de belle taille, rendant la bête capable de les attaquer encore plus impressionnante. De plus, les enfants ont un caractère sacré de par leur naïveté, leur innocence, ce qui fait que lorsque leurs cadavres sont retrouvés, l'acte est d'autant plus barbare et sauvage et renforce encore la peur. Lors de certaines périodes, comme pendant la chasse aux sorcières par exemple, cela nourrit autant l'imaginaire fertile des populations que la folie de certains inquisiteurs, faisant du loup garou une créature réelle dont il faut se garder précieusement, et

cela convainc certains juges de prendre des décisions très extrêmes pour tenter de limiter ces attaques sur les enfants.

B- le lycanthrope, une créature démoniaque

Les inquisiteurs et démonologues s'engouffrent dans ce qui leur est permis par la justice des hommes et les préceptes religieux pour s'acharner sur les personnes différentes, hors normes, souvent un peu faibles d'esprit qui se réclament de la sorcellerie, de l'anthropophagie ou encore de la lycanthropie. Les interrogatoires sous la torture deviennent une arme parfaite contre le diable et ses suppôts, tandis que, sous la douleur des aiguilles plantées dans le corps certains confessent leurs horribles crimes. Comble de circonstances aggravantes, la plupart du temps ce sont des enfants qui furent leurs victimes. La hiérarchie religieuse (notamment la papauté) se trouve quelque peu démunie face à cette peur du lycanthrope et de la sorcellerie en général et ne sait trop comment réagir. Dans un premier c'est en donnant quasi carte blanche aux inquisiteurs, avant de réviser son jugement et de reprendre une vision et une interprétation des faits un peu plus neutre.

Les procès se multiplient, dans une réelle volonté d'éradiquer la bête de la société des hommes. Les démonologues et inquisiteurs se suivent mais ne se ressemblent pas tous, si bien que le nombre des condamnés au bûcher vont de quelques sorcières à plusieurs dizaines selon les cas et les époques. Quelques uns commencent à s'interroger sur les raisons psychologiques qui font avouer à certains accusés être des loups ayant mangé d'autres enfants, pour d'autres il ne s'agit que du comportement normal d'un être diabolique, conduisant à la peine de mort. Mais peu à peu, les juges civils s'éloignent des traités pour se concentrer sur les preuves évidentes, rendant régulièrement des sentences d'enfermement en établissements psychiatriques. L'avancée de la pensée en ce sens conduit petit à petit à une révision de la place du loup garou et des sorciers dans la société. Le lycanthrope sera peu à peu perçu comme un malade psychique et non plus comme un suppôt de Satan.

Dans les contes et récits populaires, le loup garou prend une couleur plus sombre, plus proche de la nuit à laquelle il appartient. De héros ou victime, il devient démon, chargé d'une force qui n'a d'égale que sa férocité et que les hommes doivent détruire pour survivre. Pourtant, ce changement prend du temps, s'appuyant petit à petit sur les règles en place, séculières ou religieuses qui insistent sur la part sombre et démoniaque de la créature. C'est tout d'abord la religion qui va en faire une créature sanguinaire, que l'inquisition peut poursuivre et détruire par le feu après une procédure à la fois très marquée, presque de l'ordre du rituel avec la torture, les mots prononcés, la sanction finale... et en même temps un cruel manque de neutralité puisque les démonologues sont seuls responsables de leurs décisions, et pendant longtemps les témoignages récoltés pendant les séances de torture vont servir de preuve, malgré des récits souvent déçous et fort peu vraisemblables.

Ces hommes constituent des ouvrages supposés de références pour ce qui concerne les comportements, actes et moyens de contrarier les plans des sorciers infestant la société humaine jusqu'à rendre les hommes fous et sanguinaires. Le loup garou y est représenté comme sauvage, pire qu'un loup naturel souffrant de la rage puisqu'il combine les atouts de l'homme et de l'animal dans un corps qui est libéré de toute contrainte spirituelle. Les procès se multiplient d'autant plus vite que les accusés se dénoncent eux-mêmes. Là où quelques dénonciations calomnieuses visaient à faire souffrir quelqu'un, désormais, ce sont les loups garous eux-mêmes qui s'adressent aux autorités, avouant leurs crimes sans aucun remords. Cette froideur conduit rapidement à l'utilisation de différentes pratiques d'interrogatoires afin d'obtenir des aveux circonstanciés et des condamnations adaptées à la sauvagerie des crimes. Quelques démonologues s'interrogent sur le fondement des déclarations, mais seuls quelques uns d'entre eux iront jusqu'à émettre des sentences d'internement. Beaucoup préconiseront la prison et certains encore auront très facilement recours à la peine de mort, du moins pendant un temps.

1-Démonologues et inquisiteurs

On constate une nette transformation de la perception de la lycanthropie après cette période. Jusqu'ici considéré avec une certaine indulgence, le loup-garou devient une bête féroce au service du diable et qu'il faut absolument détruire. Gaël Milin remarque que l'assimilation à la sorcellerie se produit dans la bulle *Summis desiderantes affectibus* du pape Innocent VIII en 1484. Dès ce moment, les lycanthropes sont poursuivis pour assassinat et anthropophagie, avant d'être brûlés comme sorciers. Tandis que les premiers récits, tels que les lais, faisaient état de lycanthropes essentiellement issus de la noblesse, et profitant de la chasse pour se transformer, peu à peu les accusés sont des rustres, des paysans, bref des gens de basse extraction, punis de leur sorcellerie par la mort. Mais ils ne sont pas exécutés sur le champ, ils bénéficient de procès, pour lesquels la procédure exige une enquête qui s'arrête souvent en chambre de torture. Les enquêteurs en profitent généralement pour chercher le *ponctum diabolicum*, révélateur de leur lien avec le diable. Cette marque est réputée pour être insensible à la douleur et permet aux enquêteurs de confondre les magiciens. Les récits des démonologues en charge de ces procès attestent des récits populaires qui circulent en cette période.

Voyons quelques données clefs liées aux procès pour lycanthropie, faisant la part belle aux aveux plus ou moins réalistes. Pour mieux comprendre le contexte, il est intéressant de voir les raisons qui poussent certains démonologues à embrasser cette carrière sont parfois très étonnantes, voire totalement paradoxales. Jean Palou est parmi ceux qui brossent un rapide portrait des principaux juges impliqués à cette période. Il dit ainsi de Nicolas Rémy qu'il donnait une « impression générale de souplesse de caractère et de cruauté⁴¹⁶ ». Nicolas Rémy est une autre figure marquante parmi les démonologues puisque son histoire personnelle rend perplexe sur sa neutralité réelle en tant que magistrat. En effet, dans sa jeunesse, Nicolas Rémy a prétendu avoir vu le diable lui jeter des pierres dans la région toulousaine, alors qu'il s'amusait avec ses camarades

⁴¹⁶ PALOU, Jean, *De la sorcellerie, des sorcières, de leurs juges*, presse des mollets, Sazeray, 1972, p. 15

de l'école⁴¹⁷. On peut alors s'interroger sur les motivations réelles du démonologue. Ne s'agirait-il pas davantage d'une volonté de Nicolas Rémy de se débarrasser des mauvais souvenirs liés à sa jeunesse vient directement de son besoin de détruire tous les envoyés du Diable sur cette terre, à savoir les sorciers et les sorcières, « coupables de servir ce démon qui avait terrorisé l'enfant⁴¹⁸ ». Ce qui ne semble guère discutable, c'est la quantité de victimes à son actif : de 1576 à 1591, 900 sorciers auraient ainsi été condamnés à mort par le magistrat. Il semblerait que pour Nicolas Rémy, l'inquisition constitue un exutoire pour évacuer l'humiliation et la peur ressenties pendant sa jeunesse. Il a désormais le pouvoir de vie et de mort sur les sorciers, ce qui en fait une puissance bien plus difficile à combattre qu'un jeune enfant.

Ainsi, pour les Lumières, le sorcier ne prend consistance qu'à partir du moment où on le considère comme tel. La magie n'existe alors pas que dans l'imagination du juge qui trouve une justification à la condamnation dans les aveux non vérifiés de personnes mentalement déficientes qui défilent devant lui.

Jean Bodin est né en 1529 à Angers. Ce jurisconsulte, philosophe et théoricien politique français introduit dans ses recherches la notion de souveraineté. Issu d'une famille bourgeoise, il est novice à Angers avant de rejoindre l'Université et le collège de France, où il étudie la scolastique médiévale et l'humanisme de la renaissance. Il étudie et enseigne le droit romain à Toulouse vers 1510, et exerce comme avocat pendant les guerres de religion. En 1580, il rédige « de la démonomanie des sorciers » et s'oppose fermement à Jean Wier, en préconisant la torture et l'élimination de masse des sorciers qui infestent la société. Son livre est revêtu d'un privilège du roi⁴¹⁹, tandis qu'il prend soin de le dédier au premier président Christophe de Thou ainsi qu'à l'évêque Gabriel Bouvery, sans doute pour se protéger de ceux qui l'accuseraient d'être athée ou républicain. Son ouvrage se compose de quatre livres. Le premier démontre

⁴¹⁷ PALOU, Jean, *De la sorcellerie, des sorcières, de leurs juges*, presse des mollets, Sazeray, 1972, p. 15

⁴¹⁸ *ibidem*

⁴¹⁹ Le privilège du Roi autorise la publication d'un ouvrage par un seul imprimeur, cela doit éviter les contrefaçons et garantir le contenu de l'ouvrage également du point de vue de la morale.

l'existence et les actions des sorciers, le deuxième définit la magie, le troisième offre des moyens de se protéger des maléfices, tandis que le dernier explique comment découvrir les sorciers. Il décède à Laon en 1596.

Henri Boguet est né à Pierrecourt en 1550. Grand juge de Saint-Claude au comté de Bourgogne, c'est un légiste très reconnu. En 1602, il rédige un ouvrage référence « Discours exécration des sorciers », qui sera réédité 10 fois pendant la première période de persécution des sorciers. Dans la partie « instructions pour un juge », il donne près de 70 articles sur la conduite à tenir en cas de sorcellerie, ce qui va fortement influencer l'ensemble des juges français, et même le Parlement. Il va juger 9 cas de lycanthropie sur Saint-Claude, mais si on lui attribue 1500 victimes, on ne trouve en réalité que la trace de 40 sorcières condamnées au bûcher. Henri Boguet mêle dans son ouvrage toutes les questions qui recouvrent l'animal, l'homme et le diable, dans une société pleine de superstitions mais, en même temps, en pleine réflexion scientifique sur de nombreux sujets. Le démonologue se place ainsi au croisement des chemins du scientifique et du juriste, pourtant en proie au doute, même s'il croit aussi en dieu et au diable.

Jean Wier (Johannes Weier ou Johan Weyer) est né en 1515 à Grave, au cœur du duché de Brabant. C'est un médecin et opposant farouche à la chasse aux sorcières. Fils d'un riche marchand, il poursuit des études de latin à Bois le Duc, Louvain, puis Bonn. Il étudie la médecine à Paris, sans qu'on ait réellement de trace du diplôme, toutefois on sait qu'il exerce dans la région de Grave puis D'Anheim en 1548, où il intervient comme médecin dans les procès en sorcellerie. En 1550, il devient le médecin de personnel du duc Guillaume de Clèves et publie en 1563 « *de praestigijs daemonum*⁴²⁰ », puis d'autres traités de pharmacologie, psychiatrie et médecine. En 1578, il abandonne sa position de médecin personnel à son fils. Ce livre s'oppose au « *malleus maleficarum* » et distingue les magiciens infâmes des sorciers (proies d'illusions malades) avec l'idée du « dérèglement des humeurs » et la puissance des rêves, qui les prend de jour ou de nuit.

⁴²⁰ Du latin signifiant « impostures et tromperies des diables et illusions des démons »

Néanmoins, il n'écarte pas le diable qui profite de cette faiblesse, ce qui explique que cela touche essentiellement les femmes qui deviennent des sorcières à cause de leur sensibilité supérieure.

De fait, là encore, il est possible d'en distinguer deux types. Le premier est celui qui transparait dans les témoignages relevés par les magistrats comme Henry Boguet ou Nicolas Rémy. Ces récits reflètent les croyances de la population associées aux aveux obtenus lors de l'enquête. Ainsi, dans son « discours exécration des sorciers », Henri Boguet narre les aveux de quatre accusés. « Les quatre premiers confessèrent qu'ils s'étaient mis en loups (...) qu'en l'année 1597, ils rencontrèrent sur les charrières de Longchamois, deux enfants de Claude Bault, un fils et une fille, qui cueillaient des fraises, qu'ils tuèrent la fille et que le garçon se sauva. Ils confessèrent en outre qu'ils avaient mangé une partie des enfants que nous avons nommés, mais qu'ils ne touchèrent jamais au côté droit. Ces meurtres furent vérifiés tant par le rapport des pères et des mères que de plusieurs autres des villages de Longchamois et d'Orcières, qui déposaient que tous leurs enfants avaient été pris et tués des loups en tel temps et en tel lieu⁴²¹ ». Henri Boguet affirme par ailleurs que ces loups garous sont des sorciers, en citant une nouvelle fois les aveux des accusés, qui confessent avoir « été beaucoup de fois au Sabbat, qu'ils y avaient baisé, dansé, mangé, fait la *gresle* et qu'ils auraient fait mourir une infinité de personnes et de bêtes⁴²² ». Pour autant, il n'est fait nulle part mention de détails précis concernant les rituels, les cadavres ou toute autre trace de cérémonie. Il n'y a donc pour étayer la position des juges que les aveux, dépourvus de toute preuve vérifiable. Cela ramène alors à la confusion qui existe entre les deux sur le terrain de la justice et de l'enquête, justifiant par ailleurs les mesures prises pour lutter contre les sorciers.

Si la sorcellerie prend une importance particulière après le XV^e siècle, c'est dû au contexte idéologique qui effraie les instances religieuses de l'époque. Les

⁴²¹ BOGUET, Henri, *Discours exécration...* op. cit., p. 112

⁴²² *ibidem*

premières représentations des sorcières, volant sur leur balai, datent de 1451, dans un manuscrit de Martin le Franc, « Le Champion des dames ». Il existe alors toutes sortes de personnes qui pratiquent la magie, grâce aux talismans, formules incantatoires ou encore *sortes sanctorum*, c'est-à-dire le fait d'ouvrir la Bible au hasard pour obtenir la réponse à une question précise.

Dans de nombreux écrits, on trouve des références au sabbat, réunion privilégiée avec le Diable, qui s'y rend parfois sous la forme d'un loup. Le rendez-vous est individuel et se manifeste par des démangeaisons de la marque imprimée par Satan sur le corps du sorcier ou de la sorcière. Le sabbat se déroule toujours la nuit, à un carrefour ou dans un endroit sombre et mystérieux, comme un bois, un cimetière ou près d'un marais. Une fois le Seigneur des Ténèbres arrivé et salué comme il se doit, selon certains en l'embrassant sur le derrière, le bal peut commencer⁴²³. Il laissera place aux « plaisirs de la chair », souvent réprochés par la morale autant que par la religion, avant de passer au banquet, qui offre le moyen de céder à la gourmandise en plus de la luxure. Puis, l'assemblée générale permet à chacun d'exposer ses mauvaises actions réalisées dans le mois passé. Enfin, la "messe à l'envers" parodie soigneusement la messe chrétienne, mettant fin à la réunion nocturne. C'est véritable blasphème pour les croyants. « Mais, en un instant, un nuage noir couvrit la lune entièrement, et tout fut noir, et à travers l'obscurité, il entendait les loups hurler dans l'hideuse ardeur de la poursuite. Devant lui, passa une horrible procession de loups (loups noirs aux yeux rouges flamboyants), avec des hommes qui avaient des têtes de loups, et des loups qui avaient des têtes d'hommes, et au-dessus d'eux flottaient des chouettes (noires avec des yeux rouges flamboyants), des chauves-souris et un long serpent de choses noires. Le dernier d'entre eux était assis sur un énorme bélier noir, avec sa forme humaine hideuse, le meneur de loups, sur le visage duquel il y avait une ombre éternelle. Mais ils continuèrent leur affreuse procession, et passèrent devant lui⁴²⁴ ».

⁴²³ Lire le texte de STENBOCK, Eric, « l'autre côté » pour une description plus précise, en annexe de ce travail p 428

⁴²⁴ *idem* p. 434

L'Inquisition fait son apparition, autorisant des enquêtes poussées, incluant la torture, en cas de soupçon de sorcellerie. La nomination de juges spéciaux, qui ne dépendent que de Rome, renforce la lutte contre l'hérésie et ouvre la chasse aux sorcières pour le tribunal de l'Inquisition et ses représentants, opérationnels dès le XIII^e siècle. Lorsque la condamnation intervient à la fin du procès, il s'agit souvent d'une peine de mort sur le bûcher, mais plusieurs récits témoignent du fait que dans certains cas, le Diable intervient pour les sauver et les emmener dans son royaume. Cela explique que certains croient fermement sur le bûcher, que le Diable viendra les sauver, renforçant la peur du souverain des enfers et la crainte des sorciers, si attachés à leur sombre souverain. Mais la sorcellerie perd de sa mauvaise réputation au fil des siècles, combattue par la raison et les Lumières.

2- Les procès en sorcellerie

Pour mieux s'en convaincre, il est nécessaire de mentionner le fait que les individus ainsi désignés souhaitent conserver l'administration du peuple en le protégeant de ces êtres malfaisants. Pour mieux justifier leurs actes, ils en viennent à mettre en place « un système d'enquête, dite procédure inquisitoire n'implique en rien l'arrivée obligatoire dans le circuit judiciaire de l'Inquisition catholique⁴²⁵ » alors que le juge de ce système accusatoire arbitre seul la décision, ce qui laisse une place très large à l'erreur.

On constate tout de même que si le système inquisitoire « a l'avantage d'établir un fonctionnement plus rationnel des instances de justice⁴²⁶ », il ne s'agit pas d'un système sans faille, notamment du fait même de l'implication dans la procédure des témoins. Or, expose Guy Bechtel, le rôle de ces témoins s'avère très compliqué dans le cadre des procès en sorcellerie pour une double raison :

⁴²⁵ PALOU, Jean, *De la sorcellerie, des sorcières, de leurs juges*, op. cit. p. 312

⁴²⁶ ibidem

l'interdiction absolue de l'utilisation de la sorcellerie, ce qui a pour conséquence directe que les témoins hésitent fortement à se manifester, pour ne pas finir dans la geôle voisine de l'accusé qu'ils étaient venus faire libérer. Pour Guy Bechtel, « il s'ensuit deux conséquences. La première fit que les témoins furent remplacés par la rumeur, la suspicion, la renommée (...) La seconde conséquence de l'absence quasi générale de témoins dans les affaires de sorcellerie amena les juges à accorder une place essentielle à l'aveu⁴²⁷. » C'est de cette manière que l'on parvient à des situations judiciaires uniquement motivées par des aveux de simples d'esprit ou des accusations de calomnieurs. Il n'y a plus guère moyen de mettre en doute les déclarations parfois complètement farfelues de certains simples d'esprits, venus se dénoncer pour on ne sait quelle raison.

Max Milner, de son côté, résume la situation des procès en sorcellerie en affirmant « si l'on objecte que l'histoire de la sorcellerie apporte des preuves objectives du pouvoir de Satan, Voltaire comme beaucoup d'autres de ses contemporains répond que les sorciers se sont multipliés dans la mesure même où ils étaient poursuivis : le juge crée le sorcier⁴²⁸ ». Ainsi, si l'on n'avait pas cherché des éléments ayant trait à la sorcellerie, on n'en aurait trouvé aucun. C'est bien ce qui a toujours posé problème dans la théorie, le fait que lorsqu'on manipule des idées pour les mettre en forme, souvent on les déforme pour les faire entrer dans une conception. Mais les démonologues ont le tort de ne pas rester neutre devant les éléments qu'ils interpellent, ce que les juges parisiens sauront faire un peu plus tard.

Jean Palou étudie de son côté de très près les démonologues et les procès, nous dressant un tableau peu flatteur de la procédure supposée lutter contre les sorciers. Ainsi, selon le chercheur, le bourreau n'hésite pas à d'adresser à l'accusé « Dépêchez-vous d'avouer quelque chose, puisque innocent ou non,

⁴²⁷ BECHTEL, Guy, *Fées, sorcières et loups garous...* op. cit, p. 153

⁴²⁸ MILNER Max, *le diable dans la littérature française de Cazotte à Baudelaire, 1772-1861* (thèse de doctorat), Paris, José Corti, 1960, t. I, p. 36-37

vosre perte est certaine, inventez quelque crime afin que nous en ayons fini⁴²⁹ ». Si le bourreau semble si peu concerné par l'exactitude des faits révélés sous la torture, c'est bien parce que c'est toute la procédure qui est faussée.

Henri Boguet énonce dans son instruction, tout ce qu'il faut savoir pour être un bon chasseur de sorcière. « Le crime de sorcellerie est un crime excepté tant pour l'énormité d'icelui que pour ce qu'il se commet le plus souvent de nuit et toujours en secret. Et pour autant, le jugement en doit être traité extraordinairement et ne faut pas y observer l'ordre de droit, ni les procédures ordinaires⁴³⁰ ».

C'est l'église qui lance les poursuites, nous dit Jean Palou, mais c'est la justice laïque qui instruit les affaires. Guy Bechtel s'attarde sur la position partagée de l'église catholique, notamment sur le *canon episcopi*, qu'il date du XI^e siècle⁴³¹. Il souligne l'ambiguïté d'un texte qui sert tant aux partisans qu'aux détracteurs des procès pour sorcellerie. En effet, selon le chercheur, le *canon episcopi* insiste sur le caractère illusoire de la transformation et de ses actes avec le diable. C'est d'ailleurs cette croyance dans le diable qui est traquée davantage, selon Guy Bechtel, que la transformation elle-même⁴³². Pour l'auteur, « deux craintes pesaient sur les pères conciliaires. D'une part, on était persuadé qu'il existait désormais une conspiration des démons et de leurs disciples terrestres pour faire régner partout le maître du mal, à savoir Satan⁴³³ ». Ainsi, les sorciers auraient ce rôle d'infiltrer la population afin d'agir en douce pour donner les clefs du royaume terrestre au diable. « La deuxième crainte était plus précise. Elle prenait la forme d'une identification circonstancielle : l'essentiel de ce contre pouvoir hérétique, affirmait-on, était aux mains d'une secte particulière, toujours ces manichéens dont on pensait qu'ils s'étaient organisés avec l'église, troupes, appuis princiers⁴³⁴ ... » On comprend alors mieux l'urgence qui s'empare de certains pour

⁴²⁹ PALOU, Jean, *De la sorcellerie, des sorcières, de leurs juges* op. cit. p. 56

⁴³⁰ BOGUET, Henri, *Discours exécrationnel...* op. cit. p. 140

⁴³¹ BECHTEL, Guy, *Fées, sorcières et loups garous...*, op. cit. p. 77

⁴³² idem p. 79

⁴³³ idem p. 81

⁴³⁴ ibidem

lutter contre un diable qui pourra aller jusqu'à sauver ses sbires du bûcher. C'est pour cela que se met en place un « organisme de défense contre l'ennemi, nommé l'Inquisition⁴³⁵ ». La procédure n'est pas courante, comme le décrit Henri Boguet, ce qui fait que « la simple présomption de sorcellerie suffit pour faire arrêter le suspect ; l'interrogatoire doit suivre l'arrestation, parce que le diable assiste les sorciers en la prison⁴³⁶ ». Pour pallier cela, Henri Boguet donne la marche à suivre dans son article 17 « si le juge ne peut rien tirer de l'accusé, il le doit faire resserrer en une prison fort obscure et *estroite*, parce que l'on a expérimenté que la rigueur de la prison contraint le plus souvent les sorciers de venir à confessions *mesmement* si ce sont des jeunes gens⁴³⁷. »

Or, compte-tenu de ce que les auteurs comme Jean Palou nous donnent sur la personnalité des démonologues, on voit bien que la chasse aux sorcières répond moins à une véritable quête de vérité qu'à des errements liées aux personnages même.

Le chercheur précise que « la condamnation à mort, prononcée, on refuse presque toujours l'extrême onction à la victime⁴³⁸ ». Ce qui semble logique, puisque Henri Boguet en fait état dans son instruction « il est hors de doute qu'elle doit être dénie au sorcier⁴³⁹ » conduisant à la mort sur le bûcher, destruction par le feu du corps créé par Dieu et donc interdite pour l'homme par la religion catholique. Dès lors, le sorcier n'est plus un homme mais un suppôt du diable devant être réduit en cendres.

Robert Anchel décrit la procédure mise en place pour un bûcher, jusqu'en 1780 « la victime ne gravissait pas l'empilement de bois, il y entrait, la tête et la partie supérieure du corps émergeaient seules. Il était brûlé dans le bûcher et non pas dessus. Par conséquent, les spectateurs ne voyaient rien ou à peu près⁴⁴⁰. » Il

⁴³⁵ BECHTEL, Guy, *Fées, sorcières et loups garous...*, op. cit. p. 81

⁴³⁶ PALOU, Jean, *De la sorcellerie, des sorcières, de leurs juges* op. cit. p. 55

⁴³⁷ BOGUET, Henri, *Discours exécrationnel...* op. cit. p. 173

⁴³⁸ PALOU, Jean, *De la sorcellerie, des sorcières, de leurs juges* op. cit. p. 69

⁴³⁹ BOGUET, Henri, *Discours exécrationnel...* op. cit. p. 168

⁴⁴⁰ ANCHEL, Robert, *Crimes et châtements au XVIII^e*, Paris, 1933, p. 210

existe des variantes nous dit Jean Palou puisque dans les Flandres, le condamné est lié sur « une échelle que l'on faisait basculer au milieu d'un bûcher en flammes⁴⁴¹ ».

Evidemment, le bourreau lui aussi y trouve son compte, ce qui explique probablement en bonne partie l'attention qu'ils prêtent à leur ouvrage. On apprend ainsi que sur une « note de frais de Cologne datant de 1688 un bourreau a exécuté les tâches suivantes :

- pour mettre à la torture 6
- empaler 6
- brûler 6
- décapiter 5
- écarteler 8
- couper les oreilles 2
- couper les mains 1
- torturer dans tous les degrés 1
- torture simple 1

36 Thales⁴⁴² »

La chasse aux sorcières « commence seulement au XIII^e siècle » nous affirme Guy Bechtel et il faut quelques temps pour « trouver un *modus operandi* avec les pouvoirs royaux et seigneuriaux⁴⁴³ ». Dès lors, sont séparés les types de sorcellerie : « aux tribunaux publics revenait le jugement de ceux qui pratiquaient le *maleficium*⁴⁴⁴ ». En revanche, « la sorcellerie de second type, l'Inquisition se la réservait⁴⁴⁵ ». Pour Guy Bechtel, l'Inquisition « n'était pas très sévère » mais elle eut indirectement de gros impacts sur la suite de la chasse aux sorcières. D'abord parce qu'elle déplace la justice des crimes de foi vers les tribunaux civils, où, « au

⁴⁴¹ PALOU, Jean, *De la sorcellerie, des sorcières, de leurs juges*, op. cit., p. 70

⁴⁴² *idem* p. 71

⁴⁴³ *idem* p. 84

⁴⁴⁴ *Ibidem* : Maleficium : rites qui aboutissaient à des dommages corporels, matériels par empoisonnement, mort de personne et de bétail.

⁴⁴⁵ *Ibidem* : Dommages spirituels, compromission avec principes sataniques, de renonciation au vrai Dieu.

XVI^e et au XVII^e les juges laïcs vont se révéler plus cruels et plus fanatiques que Rome ». Ensuite, « elle contribue à criminaliser les pensées hétérodoxes les plus anodines », là où il avait réclamation d'un peu plus d'égalité de répartition des ressources, d'aucuns y voient blasphème et hérésie. Enfin, et non des moindres, « l'Inquisition contribue à l'angoisse générale », ce qui va rendre « plus perméable l'esprit du public et des laïcs à des contes à dormir debout⁴⁴⁶ ». Là encore, on comprend que c'est l'ensemble de la publicité autour des procès qui donne de la force au mythe des sorcières ou des loups garous. Cela dépasse alors notre hypothèse qui veut que le loup garou soit une image pour discuter de la condition humaine. Dans le cas de l'inquisition, on voit que loin d'une image, le loup garou et les sorcières qui y sont associées, sont assimilées à des créatures à exterminées, sans aucune prise de recul, sans distanciation, sans philosophie pour améliorer la situation. C'est d'autant plus parlant que la majorité des témoignages apportés n'est qu'une accumulation d'éléments extraits de la mythologie du loup garou, issus des veillées et des textes écrits par les auteurs depuis l'Antiquité, sauf que les propos de ces derniers sont largement sortis de leur contexte.

Si l'on s'appuie par exemple sur le procès de Magdeleine des Aymards (Riom 1566), on apprend le déroulement d'un procès classique selon Robert Mandrou. Cela renvoie sans nul doute aux schémas classiques attendus du diable et aux perversions accréditées à certains juges que Jean Palou n'épargne pas. Il dit ainsi que Sprenger et Institoris ou encore Henri Boguet qu'ils dissimulent des attrait pour le sexe derrière une fausse pudibonderie⁴⁴⁷. Dans ce procès, Robert Mandrou identifie trois phases classiques dans la confession :

- le pacte avec le diable
- la fréquentation du sabbat
- le retour à des sentiments plus chrétiens.

⁴⁴⁶ PALOU, Jean, *De la sorcellerie, des sorcières, de leurs juges*, op. cit., p. 85

⁴⁴⁷ BECHTEL, Guy, *Fées, sorcières et loups garous...*, op. cit. p. 150

Le chercheur expose alors la description du pacte avec le diable déclaré par l'accusé « tout à fait commun d'une apparition nocturne, où le diable scelle le pacte de deux façons : d'une part le reniement de l'Eglise accompagné d'une marque à l'œil par une morsure qui prive l'enfant d'une partie de sa vision, d'autre part un coït que le juge se fait décrire avec précision et qui se termine par l'émission tout à fait traditionnelle de sperme glacé⁴⁴⁸ ».

Un peu plus tard, il évoque un sabbat qui n'est pas « moins traditionnel : l'envol se fait par la cheminée jusqu'au lointain rassemblement où la nouvelle recrue est bien accueillie » avec les éléments habituels « recrutement varié », « messe de dérision », « baiser plus classique », « ripailles », « compte rendu des méfaits commis », « distribution d'onguents et de poudres maleficiants », « coïts collectifs » avant que la jeune fille de 11 ans ne retourne dans son lit en volant⁴⁴⁹.

Enfin, Robert Mandrou nous apprend qu'après cela « le remords apparaît, elle refuse de suivre le diable, se confesse à un prêtre et à la justice et s'engage même à dénoncer qui elle reconnaîtrait comme ayant participé au sabbat⁴⁵⁰ ». Au vu de ces propos tirés des minutes du procès, on constate que ce ne sont guère les propos d'une enfant d'une dizaine d'années tant l'ensemble est conforme aux attentes des démonologues. On pourrait davantage y voir des propos d'adultes répondant autant à des vices personnels qu'aux attentes des pères conciliaires du XI^e quant aux attaques prétendues proches des armées du diable. Pour autant, cela ne semble aucunement gêner lesdits juges qui, loin de prendre du recul, font preuve au mieux d'une grande naïveté, au pire d'un odieux cynisme. Le procès de Gilles Garnier sera lui aussi envisagé de la même manière dans un premier temps.

Toutefois, la direction change après la première condamnation et les esprits sont moins échauffés, ce qui permet aux juges parisiens d'apporter leur pierre à

⁴⁴⁸ MANDROU, Robert, *Possession et sorcellerie au XVII^e*, op. cit. p. 17

⁴⁴⁹ idem p. 18

⁴⁵⁰ ibidem

l'édifice. Alors que l'enfant de douze ans s'accuse de s'être transformé en loup grâce à « une peau de loup et de l'onguent pour courir avec les loups » et d'avoir « attaqué des enfants, voire dévoré quelques uns⁴⁵¹ ». Il aurait également « fait un pacte avec un homme noir dans la forêt, qui lui a fait une marque sur la cuisse laquelle est effectivement insensible et ne saigne pas⁴⁵² ». On reconnaît bien sûr dans cette description le fameux *punctum diabolicum* recherché dans les textes pour prouver l'appartenance à la sorcellerie.

L'examen médical est contradictoire : un médecin parle de balivernes, l'autre de possession, si bien qu'après enquête à charge, le juge en charge le condamne puisque toute l'enquête semble confirmer l'ensemble des faits énoncés par l'enfant. Finalement, la condamnation des juges de l'instance tombe : il sera condamné « à la mort par *estrangement* et ensuite le bûcher⁴⁵³ ». Pourtant, le père lui-même ; après avoir dénoncé son fils comme loup garou finit par le décrire « idiot hébété auquel on ferait dire tout ce que l'on veut sans contrainte⁴⁵⁴ ». Dès lors, le doute apparaît et justifie les questions autant que l'esprit des Lumières qui commence à s'esquisser : la science et la logique conduisent à nouvel examen de l'affaire par une autre juridiction.

Jean Palou relève que « dans le nord de la France entre 1371 et 1783, on juge 475 affaires (43 sorciers pour 191 sorcières) avec le résultat suivant :

- Moyen Age : 19 femmes et 15 hommes (8 exécutés, 6 bannis, 10 acquittés)
- XVI^e siècle : 40 femmes et 11 hommes (28 exécutés, 11 bannis, 30 acquittés)
- XVII^e siècle : 130 femmes et 17 hommes (111 exécutions, 30 bannis, 7 acquittés)
- XVIII^e siècle : 3 accusés (2 bannis, 1 acquitté)⁴⁵⁵ »

⁴⁵¹ MANDROU, Robert, *Possession et sorcellerie au XVII^e*, op. cit. p. 33

⁴⁵² *idem* p. 248

⁴⁵³ *idem* p. 40

⁴⁵⁴ *idem* p. 47

⁴⁵⁵ PALOU, Jean, *De la sorcellerie, des sorcières, de leurs juges* op. cit. p. 67

Il apparaît donc qu'au XVI^e et au XVII^e siècles, le nombre de procès augmente très fortement tout comme le nombre de condamnations. Dès le XVIII^e siècle, ce chiffre s'effondre et aucune vraie condamnation n'intervient pas, ce qui nous fait dire que Max Milner avait sans doute raison sur le fait que les sorciers n'existent que par leurs procès.

3- le tournant majeur des procès en sorcellerie

Parmi les métamorphoses attribuées aux sorcières, celle qui nous intéresse plus particulièrement est celle des lycanthropes, dont nous avons vu la construction au fil du temps. Pendant la chasse aux sorcières, on trouve la trace de nombreux procès faisant mention de loups garous. De célèbres inquisiteurs y seront mêlés, jusqu'à ce que les procès soient remis en question en deuxième instance, nous le verrons par la suite. Dans ses écrits, Jean Bodin émet lui-même des doutes quant à la réalité de la lycanthropie, concluant tout de même qu'il n'y a pas de fumée sans feu. « Mais la chose la plus difficile à croire et qui est le plus admirable est le changement de la figure humaine en bête et encore plus de corps en corps. Toutefois les procès faits aux sorciers et les histoires divines et humaines et de tous les peuples font la preuve très certaine⁴⁵⁶ ».

Gaël Milin fait remonter au XIII^e siècle la première association lycanthropie et diable chez Guillaume d'Auvergne. L'auteur propose alors une anecdote dans laquelle l'illusion de métamorphose en loup est imputée au diable et même « plus précise encore apparaît l'assimilation du loup-garou au sorcier dans les propos prêtés à Kéban l'ennemie de saint Ronan »⁴⁵⁷. Le chercheur estime très précisément que c'est un texte particulier qui marque le changement : la bulle *summis desiderantes affectibus* (1484) promulguée par Innocent VIII « véritable déclaration de guerre papale contre la sorcellerie⁴⁵⁸ ». Dès lors, cela ouvre la porte au *Malleus Maleficarum* et aux différentes poursuites pouvant être engagées

⁴⁵⁶ BODIN, Jean, *De la démonomanie des sorciers*, op. cit., pnc.

⁴⁵⁷ VILLEMARQUE, Hersant de, *Chanson de Ronan* (extrait du *Barzhaz Breizh*), recueil de chansons bretonnes, 1839, in TREVILY Julie *Histoires et légendes de loups garous en Bretagne*, Alan Sutton, Saint Cyr sur Loire, 2011 p. 107-110

⁴⁵⁸ *idem* p. 119

contre les sorciers, notamment celles concernant les loups garous, accusés d'assassinats et d'anthropophagie.

Nous avons vu précédemment que le loup-garou fut longtemps considéré comme un atout pour un clan (*berserker*) ou un territoire (*lais*) ou comme une victime. Désormais, peu importe sa place dans la société, il est « poursuivi, banalisé et diabolisé » nous dit Gael Milin. « Qu'il soit berger ou paysan, idiot hébété ou rustre aux allures de fol, cela importe peu pour les juges ou démonologues des XVI^e et XVII^e siècles : le loup-garou dans leur discours apparaît seulement comme un prévenu présumé coupable d'agressions multiples et graves. Les personnage du loup-garou s'y voit dépouillé sinon de tout halo de mystère, du moins de son ambiguïté médiévale⁴⁵⁹ ».



Condamnation à mort de Peter Stummb, loup-garou, en 1589 près de Cologne par Lucas Mayer

⁴⁵⁹ MILIN, Gael, Les chiens de Dieu, op.cit. p. 140

Lorsqu'on s'intéresse de plus près aux représentations du loup garou entre le XIII^e et le XVII^e siècles, on constate que les transformations sont de plus en plus causées par l'intervention d'un élément extérieur, souvent révélé ou donné par le diable lui-même. On constate ainsi dans les différents extraits et dans les livres des démonologues que les loups garous et sorciers ont en commun la marque du diable, autrement appelée « *ponctum diabolicum* ». C'est cette zone que les inquisiteurs visent à retrouver lors de séances de torture. Alors, de longues aiguilles sont plongées dans le corps des accusés jusqu'à trouver une zone totalement insensible. Jean Palou en parle dans ses travaux sur la torture dans les procès « on cherchera volontiers aussi sur le corps du sorcier ou de la sorcière la marque du diable (*stigma diaboli*) qui est, paraît-il, insensible à la douleur⁴⁶⁰ ». C'est le cas des procès que nous avons précédemment cités comme Magdeleine des Aymards ou de Jean Grenier.

Il existe de nombreux procès, qui se déroulent pour la grande majorité de la même manière. Pour mieux appréhender la situation, quelques uns seront détaillés ici, ce qui permettra par la suite de mieux voir la différence avec l'opinion des juges parisiens.

Si certains démonologues restent bloqués sur leurs positions et continuent à condamner les accusés de sorcellerie à la mort dès qu'ils ont avoué, sous la torture ou volontairement, d'autres juges s'interrogent davantage. Ils commencent à mettre en doute les principes de la sorcellerie, auxquels finalement, peu de monde croit. Certains iront même jusqu'à dire que l'existence de ces croyances n'est rendue valable que par l'insistance des intellectuels de l'époque à en attester la vérité. Ces derniers s'appuient sans vergogne sur des textes datant de l'Antiquité, utilisant la renommée des auteurs pour confirmer leurs dires, appliquant au premier degré ce qui, nous semble t-il, relevait avant tout de l'hyperbole pour critiquer l'homme et ses comportements dans une société donnée.

⁴⁶⁰ PALOU, Jean, *De la sorcellerie, des sorcières, de leurs juges*, op. cit. p. 58

Le XVII^e siècle est particulièrement révélateur du chaos qui règne dans la société concernant la sorcellerie. En effet, on constate que les positions varient sur la question dans toutes les strates : médecins, juges, philosophes. Tous les intellectuels et érudits intervenant dans les procès pour sorcellerie ou lycanthropie ne sont pas d'accord sur la réalité de la transformation d'un homme en loup. Pour mieux s'en rendre compte, deux exemples de procès étudiés par Robert Mandrou semblent illustrer le fait qu'il existe une circulation des mythes liés aux sorcières par le biais des veillées.

Nous ne nous attarderons pas ici sur les raisons de son remord et de son auto-dénonciation par la jeune accusée à la justice, ils n'ont pas de véritable intérêt en ce qui nous concerne. En revanche, la conclusion de Robert Mandrou après étude de ce procès confirme notre hypothèse de troubles dans l'esprit des juges quant à la perception de la sorcellerie et de son bien-fondé. Pour le chercheur, « tel quel, ce récit, témoignage d'une enfant de 14 ans est assez remarquable dans la mesure où il confirme l'existence d'une vulgate démoniaque, grâce à quoi son récit est sans failles, ni fautes graves⁴⁶¹ ». On peut comprendre au travers de ses dires que le récit s'appuie sur des éléments maintes fois éprouvés, sans doute au vu des réactions des uns et des autres à la veillée. Robert Mandrou souligne d'ailleurs le peu d'efforts déployés par le juge pour faire la lumière sur cette étonnante affaire : « le juge ne sollicite pratiquement pas, se contentant d'enregistrer ses dires : les représentations du diable sont tout à fait classiques, la description du sabbat tout autant conforme à la fois aux récits des procès et à la reconstitution de Michelet⁴⁶² ». Ainsi, Robert Mandrou pointe le fait que, finalement, cette sorcière de 14 ans, loin de faire état d'aventures extraordinaires n'a rien qui sorte de l'ordinaire, ni dans le récit, ni dans la structure même de son témoignage qui manque à la fois d'imagination et de personnalité. Il n'en faut pas plus à Robert Mandrou pour s'étonner : « à aucun moment cette enfant bavarde n'est prise en défaut. Faut-il en déduire qu'ayant assisté tout

⁴⁶¹ MANDROU, Robert, *Possession et sorcellerie au XVII^e*, op. cit. p. 18

⁴⁶² *ibidem*

éveillée à des soirées où les adultes se racontaient ces histoires elle les ait retenues et se les soit appropriées par autosuggestion persévérante⁴⁶³ ? ». Selon nous, le chercheur soulève ici deux questions fondamentales. La première est celle du juge, non pas inquisiteur mais simple auditeur, passif, d'une oreille à peine attentive. Ce manque de motivation (et de recul) à chercher une autre explication que celle de la sorcellerie peut expliquer en partie pourquoi il y a tant de témoignages et aveux de sorcellerie, et de ce fait autant de condamnations à mort. Ces aveux, nous l'avons vu précédemment, font que la plupart des intellectuels de l'époque en concluent « qu'il n'y a pas de fumée sans feu » et que la quantité des aveux ainsi que la présence de lois pour les gérer attestent à eux seuls de l'existence des sorcières et de leur dangerosité.

Tout ceci nous conduit logiquement au deuxième cas marquant parmi ceux étudiés par Robert Mandrou, et qui va représenter, selon nous, un tournant majeur dans le combat opposant encore la justice à la sorcellerie.

Ce procès est celui d'un jeune garçon, Jean Grenier, que nous avons déjà présenté plus tôt. En effet, Robert Mandrou nous parle d'un « enfant hébété » et le magistrat en charge de l'affaire commence son récit comme suit « jeune paysan de 14 ans, physiquement et mentalement attardé, traité par son père d'idiot hébété⁴⁶⁴ ». Cette entrée en matière semble d'ores et déjà révélatrice dans la mesure même où subsiste un gros doute sur la véracité du témoignage du jeune garçon ainsi décrit. Comment prendre au sérieux le témoignage de quelqu'un jugé déficient mentalement, alors même que ledit témoignage est la clef de sa condamnation à mort ? Pourtant, le procès s'entame et les auditions se multiplient, avec une certaine constance, à quelques exceptions près, dans les récits de Jean Grenier. Ce dernier narre ainsi sa rencontre avec le diable, « un grand Monsieur habillé de noir, monté sur un cheval noir, lequel après les avoir salués, les baisa ayant la bouche fort froide, leur *fist* promettre de l'aller trouver *toutesfois* et *quantes* qu'il leur manderait, qu'il les marqua avec une broche à lui en haut de la

⁴⁶³ MANDROU, Robert, *Possession et sorcellerie au XVII^e*, op. cit. p 18

⁴⁶⁴ *idem* p. 33

cuisse gauche⁴⁶⁵ ». Ce témoignage est une fois encore plutôt classique et reprend les mêmes éléments (bien que placé ailleurs pour la marque) que Magdeleine des Aymards. Pourtant, Filesac confirme la véracité de ce point immédiatement « sur le *ply* de la cuisse ronde en forme de cachet, laquelle on fait à l'instant éprouver au chirurgien qui y mettant une *espingle* jusqu'au milieu, se trouve *estre* sans sentiment, *ny* qu'aucun sang en sorte bien que tout auprès d'icelle pour peu que l'on le touche il sente⁴⁶⁶ ». Ce *ponctum diabolicum* est d'ailleurs l'un des premiers indices cherchés par les inquisiteurs pour établir des relations avec le malin. Les témoins des hypothétiques attaques de Jean Grenier ayant revêtu sa peau de loup ont un rôle majeur dans la condamnation du garçon à « *estre étranglé et bruslé* ». Une procédure en appel, intentée par le père du jeune homme, conduira fort intelligemment à l'ouverture d'un second procès. Jusqu'ici le cas Grenier ne semble guère différent des autres procès en sorcellerie, à savoir la présence d'un récit conforme aux données associées aux sorcières et aux lycanthropes, l'existence de témoins, d'aveux, le tout dans l'oreille d'un juge fort peu critique, qui, y retrouvant les clefs de démonologues reconnus ne cherche pas plus loin. Pourtant, cette fois, les choses sont un peu différentes puisque l'appel est fait auprès du Parlement de Bordeaux, lequel amorcera selon nous le virage le plus efficace dans la lutte contre les sorciers, et ce pour plusieurs raisons.

La première raison réside dans le fait qu'un second avis est réclamé par une cour supérieure et permet à des magistrats, par définition plus compétents d'exprimer leur opinion, ce qui est rarement le cas dans la réalité de l'époque.

Ensuite, cela met en exergue le fait que le témoignage et les aveux de quelqu'un ne sont plus suffisants pour condamner un pseudo-sorcier à mort. Enfin, cela ouvre clairement la voie à, plus que de la clémence, une véritable mise en doute de l'existence des sorciers et des loups garous. Cela conduira, nous le verrons par la suite, au retour du loup garou à une forme plus acceptée et surtout

⁴⁶⁵ MANDROU, Robert, *Possession et sorcellerie au XVII^e*, op. cit. p.33

⁴⁶⁶ *ibidem*

plus littéraire. Pour l'heure, il convient de regarder plus en détail ce que Robert Mandrou expose de ce deuxième procès par des magistrats bordelais.

L'histoire est corroborée par de nombreux témoins et les aveux mêmes de Jean Grenier. S'il s'en était tenu là, on peut d'ailleurs supposer que l'issue de l'affaire aurait été fort différente, mais le jeune garçon a en plus accusé son père et un voisin, Pierre Grand, dit du Tillayre, de courir eux aussi. Lorsque le garçon est confronté aux deux hommes, il finit par se contredire, motivant l'appel qui est alors engagé, tandis que par arrêté Jean Grenier est condamné à la pendaison et au bûcher. Avec le deuxième procès qui s'ouvre, la procédure est différente puisque les magistrats bordelais lancent une véritable enquête scientifique pour établir la vérité dans cette affaire étonnante. A la différence de Magdeleine des Aymards, dont le récit était resté sans failles, Jean Grenier ne cesse de se contredire et de se rétracter, sur de nombreux points. C'est certainement en raison de ces contradictions que Filesac décide une autre approche et fait intervenir des érudits (vivants) pour envisager la question de la lycanthropie. Deux médecins sont convoqués pour expertise avec des résultats contradictoires. Comme nous l'avons mentionné, même les médecins ne parviennent à se mettre d'accord sur le diagnostic mental et sont partagés entre la possession et l'hébétude. On constate que ce cas Jean Garnier met en lumière la perplexité des érudits quant à la lycanthropie et la sorcellerie et l'émergence d'une médecine qui s'interroge davantage à l'aspect psychologique. Les médecins sont divisés : certains se plient aux croyances du plus grand nombre, tandis que d'autres les attribuent à un dérèglement des humeurs ou un souci psychologique.

C'est ce dernier point qui nous intéresse plus particulièrement ici, car il s'agit d'une des premières références officielles de la justice et de la médecine à un tel diagnostic. La question posée est même très précise : « est-il possible ou non, en se graissant, d'enfiler une peau de loup (qui n'a jamais été retrouvée chez les Grenier), de courir avec les loups et de se partager le butin ?⁴⁶⁷ ». Pour répondre à cette question, Filesac envisage l'ensemble des écrits traitant de la

⁴⁶⁷ MANDROU, Robert, *Possession et sorcellerie au XVII^e*, op. cit. p. 33

question : Ancien et Nouveau Testament, saint Augustin, saint Jérôme, saint Thomas, Rémy, Nider, Sprenger, Peucer⁴⁶⁸... que nous avons abordés précédemment. L'intérêt est alors visiblement de constater que les magistrats de Bordeaux ne parviennent pas à se satisfaire des propos tenus par les érudits pour expliquer la sorcellerie.

Robert Mandrou souligne alors deux choses qui nous paraissent dignes d'intérêt. D'abord, « l'abondance des témoignages tirés de l'Antiquité païenne et chrétienne concernant les métamorphoses d'hommes en animaux⁴⁶⁹ » empêche les juges de se faire une réelle opinion. C'est la première fois que cette croyance dans la lycanthropie, véhiculée depuis longtemps par les intellectuels, est remise en question. C'est grâce à ce minuscule élément que Jean Grenier échappe à un funeste destin. Comme l'indique Mandrou, « en désespoir de cause, ils ont abandonné cette recherche des antécédents et ils sont revenus à ce jeune garçon puis à l'analyse de ses déclarations et de ses comportements. Ce qui les a conduits à une conclusion et à un jugement qui est le désaveu pur et simple des petits juges qui avaient opté pour la peine capitale⁴⁷⁰ ». L'auteur explique que Filesac lui-même sous-entend déjà à l'époque que l'opinion scientifique prend une valeur qui ne cessera de grandir, largement supérieure à celle accordée aux docteurs en théologie, relégués au range des auteurs antiques. Pour Filesac, « intervient en premier lieu l'hébétude de ce jeune garçon (...) ensuite vient cette extraordinaire faiblesse d'esprit qui le rend incapable de se mettre en défense contre les entreprises du Malin (...) enfin son âge et sa condition de petit paysan qui n'est jamais allé à l'école (...). Là contre, un seul élément : le fait qu'il dispose d'un savoir démonologique (...) c'est à dire autant de données qui traînent dans tous les traités et qui sont passé dans la tradition orale des veillées depuis fort longtemps⁴⁷¹ ». Comme dans le cas de la jeune Magdeleine des Aymards, l'autoaccusation et la solidité du récit seraient donc la raison de la persistance de ces croyances dans la société. Cela confirme selon nous l'hypothèse que nous

⁴⁶⁸ MANDROU, Robert, *Possession et sorcellerie au XVII^e*, op. cit. p. 35

⁴⁶⁹ *idem* p. 36

⁴⁷⁰ *idem* p. 40

⁴⁷¹ *ibidem*

avons émise depuis l'origine de ce travail d'une construction inversée du mythe du loup garou, à savoir une diffusion depuis les élites, notamment intellectuelles vers les couches populaires plus particulièrement au cœur des veillées, qui auront des conséquences néfastes en période de chasse aux sorcières. Ce qui pouvait être un questionnement philosophique à partir d'une métaphore est pris au pied de la lettre par certains pour conduire les accusés au bûcher. Le cas Jean Grenier devient l'ébauche du virage qui va avoir lieu dans l'appréciation des sorcières au cours des procès suivants, excepté pour le cas des sorcières du Labourd que nous évoquerons par la suite.

C'est finalement la conclusion de Robert Mandrou qui est la plus parlante quant à l'interprétation de ce procès. « Ces deux démarches sont assurément contradictoires : les petits juges voguent au ras des faits, c'est à dire de la démonologie sur le terrain, sans autre souci que d'établir la véracité des crimes, le tarif ne faisant pas de problème ; les magistrats bordelais quant à eux, armés d'une bibliothèque entière, se sont désespérés de ne point pouvoir arriver à une conclusion univoque à partir de ces fastidieuses compilations⁴⁷² ».

Ainsi, on constate qu'une hypothèse envisage que pour partie, la quantité de condamnations à mort relève du fait que les juges chargés de ces enquêtes n'ont aucun recul et se contentent globalement d'écouter, ne réagissant qu'à peine devant des contradictions. Nous avons montré lors du cas Magdeleine des Aymards, qu'à partir du moment où le récit ne présentait pas de failles réelles, il était considéré non point seulement comme vraisemblable mais comme vérifié, conduisant automatiquement à une sentence radicale. Les « petits juges », comme les appelle Mandrou, s'appuient sur les écrits de démonologie, qui rappelons le, furent pour la plupart faits sur-mesure pour eux. Il n'est donc pas étonnant de voir que si les caractéristiques majeures de la sorcellerie sont conformes dans les récits entendus par les accusés et dans les indications mentionnées par les spécialistes. C'est presque un phénomène miroir de la société où « l'une et l'autre démarches restent dans leur logique interne, la

⁴⁷² MANDROU, Robert, *Possession et sorcellerie au XVII^e*, op. cit. p. 40

décision finale tient pour l'essentiel au fait hiérarchique qui place les plus savants au-dessus des ignorants⁴⁷³ ». Ce n'est guère flatteur pour les premiers mais cela pointe tout de même le manque de recul des juges de première instance.

La prise de recul vis-à-vis de la sorcellerie conduira naturellement à l'ordonnance royale, édictée en juillet 1682 « édit du roi pour la punition de différents crimes qui sont les devins, magiciens, sorciers, empoisonneurs⁴⁷⁴ ». Dans ce texte, le roi fait un rappel aux anciens textes déjà édictés à ce propos et à leur échec compte-tenu de la faible application qui en a été faite et des conséquences que cela a pu avoir. Il souligne le fait que les devins, magiciens et enchanteurs se sont multipliés, en provenance de l'étranger, et ont entraîné une dérive qu'il a fallu combattre férocement. L'édit laisse assez perplexe dans sa formulation qui n'est pas très claire et manque tout de même singulièrement de conviction. Ainsi, on peut y lire qu'il s'agirait en fait d'un phénomène en cascade qui aurait conduit à une situation intenable : « cette sorte de gens ont accoutumé de se servir, ils auraient surpris diverses personnes ignorantes ou crédules qui s'étaient insensiblement engagés avec eux en passant des vaines curiosités aux superstitions et des superstitions aux impiétés et aux sacrilèges, et par une funeste suite d'engagements, ceux qui se sont le plus abandonnés à la conduite de ces séducteurs se seraient portés à cette extrémité criminelle d'ajouter le maléfice et le poison aux impiétés et aux sacrilèges, pour obtenir l'effet des promesses desdits séducteurs et pour l'accomplissement de leurs méchantes prédictions⁴⁷⁵ ».

On constate dans ces quelques lignes qu'il y a une nette description de l'impact psychologique sur des esprits plus faibles et non une référence absolue à la magie. Les termes utilisés sont en effet ceux liés à la manipulation, aux promesses à des marionnettes tenues par le fil de la parole et non le fil réel d'une

⁴⁷³ MANDROU, Robert, *Possession et sorcellerie au XVII^e*, op. cit. p.40

⁴⁷⁴ Edit du roy pour la punition de différents crimes qui sont les devins, magiciens, sorciers, empoisonneurs, juillet 1682, Gallica, Bibliothèque nationale de France

⁴⁷⁵ *ibidem*

magie, d'une prise de contrôle. Il semble au travers de tout cela que l'existence même de la magie telle qu'elle fut envisagée auparavant, tout au long de la chasse aux sorcières, n'a plus aucune valeur désormais.

Deux approches pourraient justifier ces propos : le premier que, comme la majorité des intellectuels, il n'aie jamais vraiment cru à ces balivernes concernant la sorcellerie, la seconde qu'il considère comme c'est écrit que c'est simplement le résultat d'une politique efficace « pour arrêter par des moyens convenables les progrès de ces détestables abominations et bien qu'après la punition qui a été faite des principaux auteurs et complices de ces crimes⁴⁷⁶ ». Cette dernière phrase justifie dès lors les mesures ayant été prises et conduisant à une éradication de la sorcellerie dans le pays, mais le risque constant d'un retour en cas de non précautions. Le Roi entérine donc le besoin de maintenir très fortement la pression pour éviter de reproduire la prolifération des sorcières depuis l'étranger. Il n'y est question que des poisons, formules et tentatives de potions destinées à la manipulation des autres individus. Là encore, est sous-entendu le fait qu'il s'agit essentiellement de contrôler les profiteurs « qui infectent et corrompent l'esprit des peuples par leurs discours et pratiques et par la profanation de ce que la religion a de plus saint⁴⁷⁷ ».

La référence à la manipulation du plus malin sur les plus faibles d'esprit est directe. Désormais, un certain recul devra être adopté pour identifier la victime d'individus que le roi qualifie de profiteurs. Qu'il s'agisse d'une manifestation de domination par l'esprit, pour le plaisir, en faisant s'agiter des gens dans des comportements contraires à la morale, juste pour le sentiment de puissance procuré (autant que pour les à-côté contraires à la morale) ou bien pour dissimuler des crimes en faisant porter le chapeau à quelqu'un de plus faible, le roi souhaite voir la justice réagir. Les preuves doivent être indiscutables pour que le véritable coupable soit châtié.

⁴⁷⁶ Edit du roy pour la punition de différents crimes qui sont les devins, magiciens, sorciers, empoisonneurs, juillet 1682, Gallica, Bibliothèque nationale de France

⁴⁷⁷ *ibidem*

L'article qui se rapproche plus de ce que nous avons perçu dans la lycanthropie serait l'article 2, qui mentionne « défendons toutes pratiques superstitieuses de fait, par écrit ou par parole, soit en abusant des termes de l'Écriture Sainte, ou des pères de l'Église, soit en disant ou faisant des choses qui n'ont aucun rapport aux causes naturelles⁴⁷⁸ ». Pour autant, le roi, chevalier de la religion par sa naissance, n'oublie pas de renforcer le christianisme en inscrivant dans son texte la protection de la religion catholique en punissant (mais pas nécessairement par le bûcher) toute pratique contraire aux préceptes énoncés dans la Bible. S'il ne croit pas en la sorcellerie telle que présentée dans les procès des démonologues, il n'en reste pas moins que de telles cérémonies s'opposent à la croyance majoritairement religieuse dans le pays, dont il est lui-même le garant.

⁴⁷⁸ Edit du roy pour la punition de différents crimes qui sont les devins, magiciens, sorciers, empoisonneurs, juillet 1682, Gallica, Bibliothèque nationale de France

Chapitre 2 : la science face au phénomène lycanthrope

Comme nous l'avons souligné précédemment dans l'étude de la lycanthropie rapportée aux sorciers, ce qui est souvent reproché c'est, d'une part, le fait d'attenter à la religion en considérant une transformation physique totalement en opposition avec la religion catholique et, d'autre part, le détournement des sacrements, comme mentionné dans la nouvelle « L'autre côté⁴⁷⁹ ». Dès lors la chasse aux sorcières s'arrête d'elle-même, tandis que le siècle des Lumières termine de décrédibiliser la sorcellerie. Les principes de la raison construisent d'eux-mêmes les nouvelles analyses de la lycanthropie : l'aspect médical est particulièrement envisagé pour justifier des comportements des malades. Si la transformation en elle-même, d'homme loup et inversement, n'est plus considérée comme possible, en revanche d'aucuns considèrent qu'il s'agit d'un corollaire à la crainte de l'animal qui continue à semer la terreur dans les campagnes où il pullule, combiné à la faiblesse d'esprit ou un dérèglement des humeurs..

La médecine fait de son côté des progrès énormes et met en place des classifications qui visent à permettre de mieux comprendre, grâce aux descriptions faites dans les écrits de tous temps, quelle forme de lycanthropie clinique peut revêtir chacun des cas. Le dérèglement des humeurs, les maladies génétiques et leurs conséquences sur la posture des individus permet de mieux envisager les cas étudiés précédemment au cœur même des procès. Une fois cet axe choisi, il est facile pour l'observateur de repérer les symptômes et de déduire ce que cela peut entraîner de changements physiques, mal interprété par les générations précédentes. Ainsi une crispation musculaire ou une déficience nerveuse pourront agir sur la cambrure de l'homme et son faciès, le faisant passer pour un loup garou là où il n'y avait qu'un malade souffrant dans son corps.

⁴⁷⁹ STENBOCK, Eric, L'autre côté, op. cit. p. 430

A-le recul du loup dans la société

La lutte contre le loup est presque une tradition en France compte-tenu de la présence insistante de l'animal depuis plusieurs siècles. Le fait qu'il mette en cause périodiquement l'économie en attaquant aussi bien le bétail que les animaux de traits fait que les autorités se sentent rapidement concernées. Le pouvoir royal tente depuis longtemps de mettre en place des instances susceptibles de réguler la présence de l'animal sur le territoire, mais sans succès. Celui-ci profite de toutes les cachettes offertes par la nature pour se dissimuler à l'œil humain tout en satisfaisant ses instincts de prédation.

Mais la panique qui s'empare périodiquement de la société oblige le roi et ses administrations à réviser perpétuellement les lois pour coller aux besoins des campagnards et des paysans notamment. Des charges sont ainsi créées pour chasser le loup dans des conditions qui épargnent suffisamment l'animal pour assurer aux nobles la possibilité de pouvoir le chasser, sans pour autant que la situation ne dégénère avec le bétail. C'est le paradoxe de cette chasse au loup qui met en péril toute la société. Finalement, outre les textes et édits qui montrent aux populations l'intérêt constant du roi pour les attentes de ses sujets, la charge de louvetier participe au flou et à la difficulté de gérer l'animal. Certains abusent des prérogatives accordées à la charge et mettent en difficulté tout le système, tandis que les primes offertes pour toute carcasse de loup ne permet pas d'être suffisamment efficaces, car les tentatives d'abus sont fréquentes. Pendant ce temps, les louvetiers tentent d'affirmer leur puissance, parfois aux dépens de la lutte contre le loup. C'est à un véritable ballet que se livrent les services royaux pour tenter d'équilibrer la lutte dans les meilleures conditions et préserver la faune.

1 – La loi et la gestion par le pouvoir

a) les textes de loi

Il faut bien comprendre que par périodes, le loup est un véritable fléau pour les populations. C'est ce qui, selon renforce également l'impact négatif qui est attribué par la suite au loup-garou, qui combine les qualités (et les défauts par conséquent) des deux. Or, on constate que le loup prend de l'assurance au fil des siècles, et s'il est plutôt farouche la plupart du temps, les annales pontificales révèlent qu'ils n'hésitent pas toujours à entrer dans les villes jusqu'au III^e siècle. Ce sont les documents parmi les mieux tenus qui soient et on peut s'y fier. Cette peur de l'animal et les ravages qu'il peut faire parmi les bêtes et les hommes explique que rapidement il est nécessaire de tenter d'y remédier. C'est donc assez tôt dans l'histoire de France qu'on trouve les premières références législatives quant à la chasse aux loups.

Pour Robert de Salnove, l'homme a besoin de chasser le loup « pour détruire son ennemi ; aussi est-elle établie de temps immémorial pour cette nécessité, par nos premiers Rois, et maintenue par leurs successeurs, spécialement par ce grand Roy, Louis le IV^{ste} ⁴⁸⁰ ». De fait, on constate que dès l'apparition de la religion chrétienne, le loup perd toute son aura positive pour devenir une véritable cible. Pour la première fois, un animal est placé dans la catégorie des nuisibles par l'Eglise puisqu'on constate qu'il existe 13 occurrences de *canis lupus* dans la Bible tandis même que Saint Augustin puis Isidore de Séville le classent également parmi les *bestiae*, ou bêtes puantes pour d'autres. Le loup est ainsi assimilé au diable qui tente d'attirer à lui les âmes chrétiennes et c'est également l'antithèse du chien dans l'imagerie pastorale du troupeau de brebis fidèle au Christ ⁴⁸¹.

Jean-Marc Moriceau remarque que c'est en deux étapes, au V^e-VI^e et vers 800, que la lutte qui oppose l'homme au loup se met en place au travers de

⁴⁸⁰ SALNOVE, Robert de, *La vénerie royale*, op. cit. p. 179

⁴⁸¹ VOISENET, Jacques, *Bêtes et hommes dans le monde médiéval...* op.cit. p. 75-76

différents textes de loi qui passent de peuple en peuple et de région en région. Chez les premiers occupants de la France, qu'il s'agisse des burgondes, saxons, wisigoths, lombards et thuringiens, il est demandé de poser régulièrement des pièges à mâchoires, fosses, collets, arcs et pieux pour tenter d'enrayer la surpopulation lupine. Il cite également les *Lex Alamannorum* et *lex Baiwariorum* qui « évoquent des chiens de défense « qui mordent le loup », ou encore la *Lex Frisonum* qui « distingue entre les chiens capables de le tuer et ceux qui ne peuvent que le blesser⁴⁸² ».

La deuxième offensive de l'état démarre vers 800, lors de la promulgation du capitulaire de villis, Charlemagne, alors empereur, impose d'être prévenu quand un loup a été tué et qu'on lui apporte sa peau. Ce n'est pas la seule mesure qu'il prendra puisqu'il impose également le mois de mai comme période de destruction des louveteaux et instaure une politique générale de lutte contre *canis lupus* qui prévoit l'utilisation généralisée de poisons et appâts, hameçons, chiens de chasses et fosses. Mais ça ne suffit pas puisque le loup continue à se reproduire malgré tout, ravageant régulièrement les campagnes. Un second capitulaire, le capitulaire de Louis le débonnaire, *Aquisgranense*, paraît en 816 et renforce la lutte systématique, imposant à tout représentant de l'empereur d'avoir dans sa circonscription deux louvetiers (*Iuparii*) tandis qu'il reconduit l'obligation de déclarer la mort d'un loup.

Nous avons vu que les guerres, civiles ou militaires, sont très propices à la fois au pullulement des loups mais également leur agressivité vis à vis de l'homme. C'est le cas, notamment pendant la guerre de Cent ans,⁴⁸³ qui voit la population des loups se multiplier et causer de gros dommages sur le bétail de l'époque, ainsi que des attaques directement lancées sur les hommes, ce qui relance la panique qui s'était un peu calmée auparavant. Si les régions sont inégales devant le loup, les mesures qui sont prises contre lui le sont également. Dans certaines paroisses, on constate que c'est même devenue un moyen pour

⁴⁸² MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit. p. 67

⁴⁸³ idem p. 75

certains individus peu scrupuleux de profiter des exemptions et privilèges réservés aux *luparii*. A certains aspects, c'est même une véritable industrie qui « incite en 1413 le roi Charles VI à briser puissance de ceux qui s'en arrogeaient l'exercice – louvetiers- pour libéraliser le droit de chasse en permettant aux laboureurs de détruire les loups qui surgissent sur leurs terres⁴⁸⁴ ». Nous verrons que c'est une des périodes difficile de la louveterie qui pâtit régulièrement des abus de certains qui récupère par la même occasion de l'argent, le gîte et le couvert et un certain nombre d'avantages. Mais le plus gênant est sans aucun doute qu'ils ne sont pas tous compétents, ce qui ne permet pas aux populations de réduire le nombre de loups en service. La situation dégénère et la pratique devient aussi dangereuse qu'ennuyeuse pour l'aristocratie qui tient la chasse au loup pour un véritable privilège doublé d'une partie de plaisir.

Louis XI finit par en interdire la pratique en 1463 à tous ses sujets sans distinction pour renforcer une organisation plus cadrée pour être efficace dans cette lutte contre les loups. C'est ainsi que le souverain charge Pierre Haqueneau en 1466 de combattre les loups en échange d'une somme de 400 livres, il prendra le titre de « grand louvetier de France » en 1467. Le grand louvetier s'acquitte de sa tâche au mieux mais cela n'empêche guère l'animal de faire des ravages, notamment pendant la Renaissance française, et ce pendant plusieurs mois. Le XVI^e est une période très mouvementée de ce point de vue et de nombreux faits divers renforcent la terreur qui s'attache à l'image du loup et du loup garou.

Ainsi, en 1548 « au mois de juin, un loup-cervier, et autres bêtes cruelles sortirent de la forêt d'Orléans, lesquels se répandirent par le pays de France, dévorant hommes, femmes et enfants, de sorte que pour les exterminer, les paysans se mirent en armes⁴⁸⁵ ». Deux ans plus tard, en 1550, le Parlement de Dole accorde, quant à lui, une autorisation de chasse au loup, ours, sanglier « animaux de telle férocité et nuisance que les personnes et biens du public et des particuliers en sont par trop intéressés comme il est tout notoire, et que depuis 7

⁴⁸⁴ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit. p. 75

⁴⁸⁵ DU TILLET, *Chroniques des rois de France*, Paris, Mettayer, 1618

ou 8 mois, un loup, étant quartier des bois de Filain-lès-vesoul, a meurtri et cruellement dévoré quatre enfants, les uns à garde de bétail et les autres étant aux champs⁴⁸⁶ ».

Pourtant, malgré les dégâts commis dans les populations, on constate que rapidement, la chasse au loup est ralentie par la volonté des nobles de se la réserver.

Ainsi, la chasse ouverte en octobre, novembre et décembre est véritablement une institution, qu'il consigne dans son ouvrage sur la vénerie royale.

« L'ordre doit être donné aux Officiers de la Vénerie du Roy pour le loup, lors qu'on les envoie à la Müe, de venir avec leurs limiers et lévriers, joindre les chiens au rendez-vous, qui leur aura été désigné par le grand Louvetier, ou Lieutenant de la Vénerie, au premier jour du mois de septembre, pour relever la Müe et faire deux ou trois chasses, afin de mettre les chiens courants et les limiers en haleine et en curée, auparavant que d'aller trouver le Roy, qui ne doit manquer en cette saison de chasser le loup ; puisque c'est la plus belle et la plus favorable de toute l'année⁴⁸⁷ ».

Cela explique que dès 1516, François 1^{er} proclame dans une ordonnance que, désormais, le monopole de la chasse est réservé aux seuls membres de la noblesse. Toutefois, compte-tenu des contraintes exercées par les attaques de loup sur l'économie, ce dont nous avons déjà parlé précédemment, il prévoit tout de même une exception en faveur des paysans pour détruire les bêtes malfaisantes et non comestibles comme le loup et le renard qui risquent de causer des préjudices aussi bien aux familles les plus basses qu'aux aristocrates eux-mêmes. En 1520, il tempère les choses en décidant de formaliser à nouveau un poste qui date de longtemps, en promulguant à nouveau une ordonnance qui concernera cette fois le métier de la louveterie.

⁴⁸⁶ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit. p. 79

⁴⁸⁷ SALNOVE, Robert de, *La vénerie royale*, op. cit. p. 189

b - la louveterie

Pour mieux comprendre l'impact du loup garou au travers des siècles, il est important de s'apercevoir que la lutte contre lui est porteur de terreur car malgré toutes les précautions prises au fil du temps et aux administrations mises en place, ce n'est que tardivement que l'homme a finalement pris le dessus sur l'animal. Cette histoire est l'une des explications de la force du mythe : même les plus expérimentés de la chasse aux loups se sont ainsi trouvés confrontés à la ruse de l'animal. Cela explique également un certain nombre de mécanismes et schémas récurrents utilisés dans les romans et scénarios actuels qui opposent souvent chasseurs et loups garous, allant même jusqu'à intégrer certaines méthodes de chasse. Mais le chasseur de loups a également une histoire intéressante car elle est le reflet des difficultés de la société face à *canis lupus*.

Par habitude, on considère que la louveterie française trouve ses racines dans des textes datant de Charlemagne puis au Capitulaire *Aquisgranense*, car ce sont ceux qui semblent les premiers à faire mention des « *luparii* » comme agents de régulation des animaux nuisibles sur les domaines impériaux. Pourtant c'est très approximatif car une inscription trouvée en Apulie, datée de la première moitié du II^e siècle, mentionne ainsi un *luparius* de condition servile et il en va de même plus au sud près de Squinzano, dans la province du Lecce⁴⁸⁸.

Avec le temps et la pression du loup sur la vie quotidienne et économique, le pouvoir royal s'entoure de professionnels de la chasse au loup et mettent en place la charge de louvier. Ce sont ainsi, 43 individus qui sont qualifiés de 1352 à 1460 de louviers dans les archives des ducs de Bourgogne⁴⁸⁹. Avec XIII^e siècle et l'apparition de la plupart des écrits et registres administratifs, on a plus d'informations sur la réalité de la charge du louvetier. Jean Marc Moriceau met en exergue le fait que « sous Philippe Auguste, les comptes royaux mentionnent les premiers sergents louvetiers puis sous Louis IX, les premières primes. Il faut attendre le XIV^e pour saisir en marche la régulation de l'espèce en dehors du

⁴⁸⁸ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit. p. 230

⁴⁸⁹ BECK, Corinne, *Les eaux et forêts en Bourgogne ducal, (vers 1350-vers 1480)*, p. 354-358

domaine royal »⁴⁹⁰. Il est compliqué de bien dessiner les limites de la louveterie car la multiplication des sources ne permet pas un recoupement facile, pourtant certains points sont validés par la comparaison des données qui montrent que la charge est soumise à des fluctuations, qui la font entrer et sortir de la maison royale selon les époques. Elle confère à son propriétaire des avantages en nature qui tendent régulièrement les relations avec la population.

Ces charges permettent à ceux qui les détiennent d'en tirer avantage, et de façon parfois très substantielle. Les habitants des villages qui les accueillent sont ainsi supposés les accueillir gratuitement, et même leur verser une prime par feu pour les remercier de leur intervention, parfois fort peu efficace. Les populations finissent par faire remonter leur mécontentement, alors que les loups continuent leurs ravages dans certaines régions.

A la fin du XIV^e siècle, le pouvoir royal réagit et tente d'enrayer les dérives du système. Le 28 mars 1395, Charles VI prend une ordonnance dans laquelle il révoque toutes les commissions données précédemment en défendant aux louvetiers d'en tirer aucun profit matériel auprès des particuliers (art 4) : « que toutes commissions données par nous à quelques personnes que ce soit, pour prendre loups en notre dit royaume, cessent. Et voulons que ceux qui les ont n'en usent plus dorénavant, ne prennent aucun profit à cause ni sous ombre d'icelles, lesquelles nous révoquons par ces présentes⁴⁹¹ ». Désormais il n'y a plus d'obligation pour les villages de payer le gîte et le couvert aux envoyés du roi, c'est à la charge de ces derniers. Si les louvetiers n'existent plus pendant un temps, en revanche des veneurs continuent à essayer de lutter contre les bêtes nuisibles.

Pourtant, il faudra revenir en arrière, car les choses s'avèrent plus difficiles lorsque les loups prolifèrent et il est nécessaire d'avoir un service uniquement préoccupé de l'ennemi numéro de l'homme. Plusieurs postes sont donc créés et

⁴⁹⁰ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit. p. 73

⁴⁹¹ idem p. 258

cette fois, ils sont enregistrés non plus auprès des services royaux directement mais à la Table des Eaux et Forêt. C'est au travers de lettres patentes que le roi autorise ses louvetiers à chasser le loup, y compris hors des périodes jusque là proposées, « sur toutes les terres de leurs circonscriptions et de lever 2 deniers parisis par tête de loup et 4 par tête de louve sur chaque feu dans un rayon de 2 lieues autour de l'endroit des captures⁴⁹² ».

Concrètement, ce retour en arrière ne constitue pas une amélioration puisque les populations crient à l'extorsion. Les nouveaux louvetiers reprennent leurs mauvaises habitudes d'antan et pressurent eux aussi les petites gens qui ont déjà par ailleurs des impôts et taxes de toutes sortes. Devant la grogne populaire, Charles VI doit intervenir et prend une mesure drastique en 1413. C'est dans le cadre de la grande ordonnance pour la police générale du royaume que lui imposent les Cabochiens, qu'il « libéralise la chasse au loup, quelle que soit la condition du chasseur, et établit le principe d'une égalité de tous devant les primes⁴⁹³ » :

« Art 241 : pour ce que plusieurs louvetiers et loutriers se sont efforcés et efforcent plusieurs fois d'empêcher les bonnes gens de prendre et tuer les loups petits et grands, et de remplir les termes de leurs commissions, et exiger sur le pauvre peuple, par fraude et mauvaise malice, grandes sommes de deniers, pour cause desdits loups et loutres (...) permettons par ces présentes que toutes personnes de quelque état qu'elles soient, puissent prendre, tuer et chasser sans fraude tous les loups et loutres, grands et petits (...) et que la somme accoutumée être payée à ceux qui prennent loups, grands et petits, leur soit payée par nos trésoriers et les receveurs de notre domaine, en la manière ancienne et accoutumée. »

Dans ce texte, plusieurs choses apparaissent : d'abord, il s'agit de mettre en valeur le fait que la lutte contre le loup est prioritaire sur les attitudes personnelles des louvetiers qui empêchent carrément les habitants des villages

⁴⁹² LAUNAY, François de, *Traité du droit de chasse*, G. Quinet, Paris, 1681, p. 470

⁴⁹³ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit. p. 258

dans lesquels ils s'installent de s'y attaquer eux-mêmes. Le texte impose une mesure qui est loin d'être neutre et qui renforce l'idée selon laquelle la pression du loup sur la population est très forte. D'un côté, le roi encourage tous ses sujets à réagir et à se débarrasser de la bête, et de l'autre, il continue à penser visiblement que les louvetiers et leur connaissance du loup seraient la meilleure arme de l'arsenal français contre le loup. Ensuite, le roi considère que c'est la prise du loup qui doit conduire à une récompense, pour service rendu en quelque sorte. Il ne s'agit pas ici d'un privilège uniquement associé à la charge du louvetier mais bel et bien une récompense, qui peut varier les lieux et les prises.

Jean-Marc Moriceau rappelle ainsi que « tout louvetier engagé par le roi se remboursera de ses avances en percevant 2 deniers parisis, là où la monnaie est régie par Paris, ou 2 deniers tournois là où elle dépend de Tours pour chaque loup détruit sur « chacun feu habitants et demeurant à deux lieues à la ronde du lieu où celui loup ou louve aura été pris »⁴⁹⁴. C'est là que se différencient les statuts entre tueur de loup et louvetier : le louvetier dispose, hors prime, de revenus relevant de taxes spécifiques.

Mais cette version n'est pas plus satisfaisante que la précédente, et de nouvelles mesures sont prises jusqu'à obtenir un cadre qui va perdurer après la guerre de Cent ans jusqu'à la Révolution. Une partie de l'organisation de la louveterie appartient à la Maison du roi, qui comporte plusieurs officiers titulaires de charges, mais également des renforts par le biais d'un corps de lieutenants et de sergents qui ont pour mission de tenter de réguler la progression de l'animal sur le territoire, à défaut de pouvoir l'exterminer. Pour les aider en ceci, la louveterie royale peut s'appuyer sur d'autres effectifs *ad hoc* selon les régions et périodes, dans le strict objectif de service public. Si les louvetiers et les officiers sont relativement stables dans le temps, il n'y a pas réellement d'effectif associé, la main d'œuvre pour les battues et autres chasses est recrutée sur place, avec toute l'autorité du pouvoir royal sur les aristocrates de province. Pour Robert de Salnove, il faut 8 laisses de lévriers tenues par huit valets de lévriers dont il faut

⁴⁹⁴ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit., p. 261

que « quatre soient dans la dépendance et la nomination du grand louvetier, car les quatre autres sont sous la nomination des premiers gentilshommes de la chambre du Roi ⁴⁹⁵ ». Il faut donc un grand nombre de personnes pour assurer l'événement, ce qui explique en partie le coût et la difficulté de mettre en place ces chasses.

Jean-Marc Moriceau retrace la chronologie des principaux personnages de la louveterie royale et dans laquelle on peut voir qu'il s'agit régulièrement d'une tradition familiale. On trouve ainsi quatre générations de la famille de la Brassière, deux de Rouvray, 2 de Bailleul ou encore des Sublet marquis d'Heudicourt et deux Groussoles. Tous sont des seigneurs ⁴⁹⁶.

L'appartenance de la plupart des louvetiers à l'aristocratie s'explique de diverses manières : d'abord la charge qui lui confère un titre, mais également le fait que le louvetier se doit d'organiser les chasses qui occupent une bonne partie du temps le Roi et les gentilshommes de sa cour. Pour que ces dernières soient de qualité, il est nécessaire de réguler la population des forêts et favoriser les proies fétiches, de type cerfs, daim... et limiter le nombre de loups qui pourraient avoir un effet sur le nombre de proies disponibles. Evidemment, le loup est lui même une proie de choix pour certains souverains, mais ce n'est pas nécessairement la chasse la plus appréciée par tous. Le louvetier doit aussi assurer sa mission de service public qui consiste à limiter la prolifération des loups, voire à en diminuer la population dans les régions les plus touchées. Ce recours est systématique en cas d'attaque de loup anthropophage sur tout le territoire français, « Protecteur des plaisirs du roi et de la sécurité de ses sujets, le grand louvetier avait une double responsabilité ⁴⁹⁷ ». Nous l'avons mentionné dans la partie concernant les lais et la matière de Bretagne, la chasse au loup est un privilège pour les nobles, c'est ce qui fera du roi de ces histoires un héros de la société en lisant au travers d'une âme pervertie pour en extraire le chevalier. Qu'il

⁴⁹⁵ SALNOVE, Robert de, *La vénerie royale*, op. cit. p. 192

⁴⁹⁶ cf tableau en annexe issu des travaux de Jean Marc Moriceau

⁴⁹⁷ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit. p. 266

soit exterminateur de fauves dangereux ou sauveur d'une âme, le roi se réserve à tous points de vue ce terrain de chasse.

Avant la Révolution, l'équipage d'une chasse au loup comprenait pas moins d'une quinzaine de personnes : un commandant, un secrétaire, quatre piqueurs, un valet de limiers, trois valets de chiens, cinq palefreniers, un maréchal et un concierge. Chacun d'entre eux reçoit avant d'exercer de la part du grand louvetier des lettres de provision qui sont enregistrées à la Table de marbre de Paris par le grand maître des Eaux et Forêts⁴⁹⁸. Une fois de plus on constate qu'il existe deux pendants dans cette affaire, d'un côté la maison du roi pour le plaisir de la chasse et de l'autre une partie davantage liée à la conservation de la faune qui correspond aux eaux et forêts. C'est cette dernière qui cause également des heurts avec les louvetiers car de nombreux autres forestiers sont en charge de la gestion des forêts et les chasses au loup ne répondent pas toujours aux mêmes préoccupations que les leurs, d'autant que nous avons vu que certains ont tendance à largement exagérer. Pour calmer un peu les relations entre ces deux services, un règlement de mai 1592 impose aux louvetiers de faire leur rapport de prises aux maîtres des Eaux et forêts (art 32).

Pourtant, les heurts continuent longtemps entre les services et par un arrêt du conseil, le 28 février 1773, Louis XV décide « que les officiers de louveterie ne prêteraient plus serment devant eux mais qu'ils seraient désormais reçus par l'intendant de la province⁴⁹⁹ ». Ca ne suffit pas et les tensions empirent tant que Louis XVI constitue un règlement général pour la chasse au loup afin d'en venir à bout. Désormais le grand louvetier est reconnu dans son droit de donner des chasses aux « loups, louves, blaireaux et autres bêtes nuisibles » par lui-même, ses lieutenants et tous ceux qu'il pourra commettre à « cor et à cri, force de chiens et avec toutes sortes d'armes, bâtons et pièges, filets et engins⁵⁰⁰ ».

⁴⁹⁸ KOLODZIEJ, Cyrille, *La louveterie. La destruction des animaux nuisibles*. Thèse d'histoire du droit, dir Christian Dugas de la Boissony, 2010, p. 204-205

⁴⁹⁹ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit, p. 297

⁵⁰⁰ ibidem

La louveterie disparaît du système français pendant la Révolution, symbole fort des privilèges liés à l'aristocratie. Mais avec l'arrivée de Napoléon sur le trône, l'Empire renoue avec la charge dès 1804, « Napoléon I^{er} choisit de rétablir la louveterie mais en tirant la leçon des blocages de l'Ancien Régime. Par décret du 8 fructidor an XII (26 août 1804) l'Empereur recrée le service de la louveterie mais sans restaurer la charge de grand louvetier (art 2) La nouvelle institution est placée sous l'autorité du grand veneur⁵⁰¹ ». Concrètement, ce ne sont plus des offices mais des commissions honorifiques de capitaine général, de capitaine et de lieutenant de louveterie tandis que le grand veneur est en charge de déterminer les fonctions et les effectifs par département... Si de l'extérieur la charge semble désormais clairement définie et transparente, on s'aperçoit qu'il existe encore des tensions avec les services des Eaux et Forêts. Par ordonnance du Roi, la louveterie va être réorganisée dès le 15 août 1814 :

« le Grand Veneur donne des Commissions honorifiques de Lieutenant de la louveterie dont il détermine les fonctions et le nombre, par Conservation forestière et par département dans la proportion des bois qui s'y trouvent et des loups qui les fréquentent.

Ces Commissions sont renouvelées tous les ans.

Les dispositions qui peuvent être faites par la suite des différents arrêtés concernant les animaux nuisibles, appartiennent à ces attributions.

Les lieutenants de Louveterie reçoivent les instructions et les ordres du Grand Veneur pour tout ce qui concerne la chasse des loups.

Ils sont tenus d'entretenir à leur frais un équipage de chasse composé d'au moins d'un Piqueur, deux Valets de limiers, un Valet de chiens, dix chiens courants et quatre limiers.

Ils sont tenus de se procurer les pièges nécessaires pour la destruction des loups, renards, et autres animaux nuisibles dans la proportion des bêtes⁵⁰². »

⁵⁰¹ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit. p. 311

⁵⁰² Instruction royale sur l'organisation de la louveterie, 20 août 1814, M403, archives du Puy de Dôme

Pourtant le service des Eaux et Forêts devra attendre jusqu'au 14 septembre 1830 pour que les fonctions initialement dévolues à la grande vénerie lui soient réattribuées. Par ailleurs, le fait que les primes et les avantages soient très réduits, impose très clairement à celui qui souhaite exercer la charge d'être plutôt fortuné. Certes, la charge lui donne une aura, une reconnaissance, mais d'un point de vue financier c'est un gouffre. Ensuite, la disparition des loups en France conduit à celle de la fonction de louvetier, devenue inutile.

Il est à noter que les avantages liés à la charge sont assez conséquents, et ce jusqu'en 1785. Louis XVI signe alors le dernier règlement concernant la louveterie de France, et qui rappelle dans le détails les « privilèges, immunités et exemptions » qui s'attachaient à elle de temps immémorial. On comprend pourquoi cela crée autant de jalousie à la lecture de ce qu'ils contiennent : « l'exemption de la taille personnelle, de la collecte, de tutelle, curatelle et de nomination à icelles, de la trésorerie des hôpitaux, de marguillier et autre charge d'église, du logement des gens de guerre, guet et garde, patrouille, corvée, milice avec faculté de port d'armes, de porter et faire porter les couleurs de Sa Majesté⁵⁰³ ».

Nous avons déjà mentionné que la rétribution des louvetiers se fait dans un premier temps par un système ancestral qui permet l'officier titulaire de la charge de réclamer des taxes, comme celle de deux deniers sur chaque feu de la zone dans laquelle il intervient, mais on peut aussi y ajouter les primes qui varient en fonction des siècles et des régions. Ces dernières sont régulièrement remises en question, revalorisées puis diminuées selon les pressions exercées par les loups sur la population. Il existe une grande diversité dans le montant de ces versements, notamment selon la taille du loup qui est tué. Par exemple, en 1202-1203 les tarifs courants sont de l'ordre de « 5 sous par louveteau, 7 sous 6 deniers par loup et 10 sous par grand loup⁵⁰⁴ ».

⁵⁰³ Arrêt du conseil portant règlement pour les chasses aux loups, 15 janvier 1785, art 17, reproduit dans la Louveterie p 96-97

⁵⁰⁴ ESCARD, Paul, *La chasse au loup en forêt de Compiègne*, procès verbaux des rapports et communications à la société historique de Compiègne, XXXV, 1932, p. 10

Nous avons vu que pendant un temps, la chasse au loup est interrompue, avant de revenir au XVI^e siècle, et ce jusqu'au règne de Louis XIV, cotée, selon le degré de gravité occasionné par les attaques du *canis lupus*. Pour preuve de la capture ou de la mise à mort d'un de ces animaux l'administration demande systématiquement un ou plusieurs morceaux de l'animal. Généralement, une ou deux oreilles suffisaient pour attester de la mort de la bête, parfois une patte ou la tête étaient apportées pour attester de la vérité. Les archives proposent ainsi des quittances mentionnant la preuve apportée pour toucher le montant *ad hoc* :

« Il m'a été présenté aujourd'hui, Monsieur, une tête de louve tuée le 25 de ce mois dans le bois Duchamet appartenant à vos terres par le nommé Pierre Labousseau (...) qui est le même qui m'a présenté le 24 may dernier deux autres loups qu'il avait tué le 21 dans le même bois. Je lui ai donné 6 pièces pour la gratification. Je n'envoie point les oreilles dans vos bureaux à cause de la chaleur de la saison⁵⁰⁵ ». Plus tard, on trouve d'autres formes d'attestations « je soussigné Louis Pierre Louveau (...) certifie que Anne Doyat (...) a tué dans la nuit du dix-huit au dix-neuf nivôse, dans un bois appelé le prais d'Allaigre une louve (...) et la représentation qui m'a été faite de ladite bête qui était pleine et garnie de six petits déjà avancés⁵⁰⁶ ».

Pendant certaines périodes, le traitement des dossiers est tellement long que les administrations ne demandent même pas de justification physique, donnant la prime sur parole. Pour autant, ça ne dure guère car les abus sont très nombreux et il faut rapidement y remédier. Lors des cas comme celui de la bête du Gévaudan, le transport du corps s'est avéré compliqué lors de la deuxième carcasse car la naturalisation n'avait pas été bien réalisée. C'est un problème qui se pose régulièrement selon l'époque à laquelle l'animal est tué et la distance sur laquelle il est nécessaire de la transporter.

⁵⁰⁵ Archives du Puy de Dôme, quittance de paiement d'une récompense pour destruction de loups, 29 juin 1758, 1C 4729

⁵⁰⁶ Archives du Puy de Dôme, attestation de présentation de tête de loup pour gratification, 19 nivôse an VIII, L 677

La peau et les oreilles sont souvent les éléments les plus facile à manipuler pour obtenir la prime. De nouvelles mesures sont prises pour éviter ce genre de mésaventures, et les administrations sont mises à contribution. « Pour éviter les fraudes, la plupart des règlements imposaient au requérant de se présenter à la subdélégation un certificat délivré par les autorités locales – maires ou échevins, curés, juges, parfois le seigneur – qui attestent la véracité des faits. A la fin du XVIII^e la procédure allait jusqu'à détailler le jour, l'heure, le statut de l'intéressé, les conditions et les moyens utilisés pour la destruction de l'animal. Mais souvent on ne prenait pas le temps de rédiger ces documents préalables et le chasseur gagnait directement le siège de la subdélégation. Car il s'agissait au propre d'éviter le « dépérissement des preuves⁵⁰⁷ ». Une fois dressé le procès verbal, le subdélégué exécutait les mesures de contrôle. Il fracassait la tête du loup pour qu'elle ne puisse pas donner lieu à une seconde gratification pour raison de la même capture⁵⁰⁸».

L'administration de la chasse aux loups se fait donc à plusieurs niveaux, ce qui pose un problème dans certaines régions qui disposent d'un régime de droit particulier. C'est le cas pour l'attribution des primes qui ne sont pas attribuées par les intendants comme c'est le cas dans les pays d'élection mais bien par les pays d'état eux-mêmes qui disposent d'une certaine marge de manœuvre et d'un budget particulier. Mais il ne fait aucun doute que les régions sont très inégalement confrontées à la chasse aux loups : si certaines régions sont fortement touchées, d'autres n'ont que des oppositions ponctuelles. Ainsi, la Bretagne est relativement épargnée, même si ils en font l'expérience en 1777. Le 20 avril 1777, un loup enragé avait fait une vingtaine de victimes dans le secteur de Plounéour-Ménez et Commana (Finistère), entraînant la destruction de nombreux animaux, abattus dans les fermes. Peu confrontés à ce genre d'événements, les recteurs des paroisses concernées se sont adressés à l'intendant, Caze de la Bove, pour stimuler la destruction en adoptant une politique

⁵⁰⁷ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit. p. 350

⁵⁰⁸ *ibidem*

de primes et faire en sorte que la situation s'améliore. Convaincu de la nécessité de l'intervention, l'intendant de Bretagne proposa au gouvernement de s'inspirer de l'exemple des autres généralités, comme celle de Franche-Comté, pour établir des gratifications dans sa province. « La réponse de Necker le 31 juillet 1777 fut sans ambiguïté

« je sens toute l'utilité de votre projet et je ne pourrais qu'applaudir à son exécution mais les gratifications de cette espèce sont prises en France-Comté sur les impositions, et en Bretagne, c'est aux Etats qui jouissent de la faveur des abonnements, à trouver, dans leur administration, les moyens d'en accorder de semblable et je ne pourrais proposer au roi de le faire, pour cette province, sans que cela tirât à conséquence vis-à-vis des autres pays d'Etat »⁵⁰⁹ ».

Avec l'abolition des privilèges à la Révolution et la libéralisation du droit de chasse, évoqué précédemment, la chasse aux loups n'est plus considérée comme un amusement mais comme un service public ne justifiant pas la moindre prime. Elles sont donc supprimées pour laisser la place à l'éradication par tout un chacun des bêtes susceptibles de constituer un danger pour le bétail comme pour les hommes. L'Assemblée nationale prend une première mesure par décret les 22-30 avril 1790 qui assure à tout propriétaire comme à son fermier le droit de « repousser avec des armes à feu les bêtes fauves⁵¹⁰ » qui dévastaient les exploitations en causant un dommage aux productions de la terre ou des animaux, au premier rang desquels le loup.

Désormais, tout propriétaire peut décider de chasser ou faire chasser les loups, poser des pièges sans avoir à rendre des comptes à qui que ce soit, mais sans contrepartie financière. Pourtant, ce n'est guère efficace, nous avons vu que la chasse au *canis lupus* ne se fait pas naturellement tant la bête est fûtée et résistante. On constate rapidement une prolifération de l'animal sur tout le territoire français et il devient nécessaire de réagir. Les primes sont donc rétablies

⁵⁰⁹ Archives départementales d'Ille et Vilaine, AD IV, C 155, Lettre de Necker à l'intendant de Bretagne

⁵¹⁰ KOŁODZIEJ, Cyrille, *La louveterie. La destruction des animaux nuisibles*, op. cit. p. 64

d'une manière ou d'une autre selon les régions à partir du 29 novembre 1791 mais varient toujours selon la taille de la bête, les loups anthropophages étant particulièrement récompensés.

Tarif des primes à l'époque contemporaine⁵¹¹ (1795-1923)

Mesures réglementaires	louveteau	loup	louve	Louve pleine	Loup ayant attaqué l'homme
Décret ventôse an III valeur nominal (assignats) valeur numéraire au départ	100L (14 L)	200 L (28 L)	250 L (35 L)	300 L (42 L)	-
Loi 10 messidor an V (28 janvier 1797)	20 L	40 L	40 L	50 L	150 L
Circulaire ministérielle du 25 septembre 1807	3 F	12 F	15 F	18 F	-
Instruction du ministre de l'intérieur du 9 juillet 1818	6F	12 F	15 F	18 F	-
Loi 2 août 1882	40 F	100 F	100 F	150 F	200F
Loi de finances du 31 mars 1903	20 F	50 F	50 F	75 F	100F
Alsace-Lorraine (Metzer Zeitung 25 mai 1880)		10 marks	12 marks		

Mais les pouvoirs publics peinent à assurer le budget nécessaire pour assurer les primes et se décharge en transférant la compétence aux conseils

⁵¹¹ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit. p. 366

généraux. Les régions françaises sont assez inégales face à la présence du loup en cette période, nous l'avons constaté. Le système est bancal et peu fiable ce qui crée des dissensions et nécessite une remise en question et quelques modifications. Même en transférant la compétence aux départements, dès le 7 brumaire an X (29 octobre 1801), il est très compliqué de maintenir de manière efficace, surtout à une période où le loup est toujours présent.

C'est le moment que choisit, à la « demande de plusieurs conseils généraux, le ministre de l'Intérieur invite alors les préfets à « modérer à un taux raisonnable » les gratifications et à les acquitter « exactement » sur les centimes additionnels⁵¹² ». Peu à peu, l'organisation prend le chemin de la privatisation, de façon à libérer totalement l'Etat de cette contrainte budgétaire très lourde et complète à gérer (vérification des morts, enregistrement, paiement...). Pour simplifier les choses, certaines règles sont conservées, comme celle de présenter le corps de l'animal abattus à la mairie ou administration la plus proche du domicile du chasseur. Dès lors, la mort y était constatée et consignée ainsi que les caractéristiques de l'animal, seule manière de déterminer le prix de la prime la plus adaptée au service rendu à la collectivité. Le loup ne le sait pas encore mais ses jours sont comptés.

Ce qui est surtout paradoxal, c'est le coût pour le royaume de cette charge qui ne donne finalement que des résultats très moyens, ce que nous confirme un rapport du grand veneur de 1818 concernant la destruction des loups. Il est dit « qu'avant 1789 la grande louveterie coûtait 150 000 livres par an et ne parvenait à détruire que 50 loups »⁵¹³.

En attendant, il continue à faire des ravages, y compris dans la population. Effrayée, cette dernière s'inquiète du manque de réussite devant l'animal, même si les résultats de la strychnine commencent à se voir. Pour calmer les esprits, les pouvoirs publics votent une nouvelle législation votée le 3 août 1882, la loi est

⁵¹² MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit. p. 372

⁵¹³ *Archives nationales F¹⁰ 475*

suivie d'un décret d'application le 28 novembre (...) deux mesures capitales : le relèvement considérable des gratifications dont les montants sont multipliés par 6 à 8 (article premier), la prise en charge du financement directement par l'Etat, par un crédit spécial ouvert au budget du ministère de l'Agriculture (art 2)⁵¹⁴.

Si cela fonctionne très bien pendant un temps, la politique d'éradication des loups qui a été lancée en parallèle porte ses fruits et rapidement, le nombre de loups tués diminue sévèrement à l'approche de 1890. La fin du XIX^e voit celle du loup français l'accompagner et désormais les primes ne sont plus d'actualité compte-tenu du faible nombre d'individus de l'espèce sur le territoire.

2- Le tâtonnement dans les moyens d'éradication

L'interprétation du mythe du loup garou dans la société demande de faire un rapprochement avec la situation de *canis lupus* qui disparaît progressivement du territoire français. Pour cela, de très nombreux moyens sont tentés, certains fonctionnent très mal, d'autres pas du tout. La résistance du loup est telle que la plupart des méthodes employées ne sont guère efficaces, sans oublier que cela coûte cher, et il faut trouver des gens formés à tuer le loup. Les pièges, appâts, poisons et autres battues sont couplées à des chasses très prisées de l'aristocratie qui voit dans la poursuite d'un tel animal une véritable gageure. Le loup a bien profité des guerres civiles et des épidémies de rage pour non seulement pulluler, mais également faire des ravages qui marqueront longtemps le pays psychologiquement. Il est vu, non seulement comme un animal féroce, mais comme impitoyable et dur à tuer, renvoyant à l'image de Fenrir de la mythologie nordique comme nous le verrons dans les descriptions qui en sont faites. Ainsi, la bête du Gévaudan renforce la peur de l'animal, tandis que le mystère plane pendant plusieurs années : loup gigantesque, loup garou ? Toutes les hypothèses sont évoquées, y compris celle de bêtes sauvages ou encore d'un tueur en série. Les techniques pour se débarrasser de l'animal se précisent et

⁵¹⁴ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit. p. 379

celles qui ne fonctionnent pas sont abandonnées, pour de nouvelles qui font parfois l'objet de traités complets.

Les battues sont supposées être les plus efficaces pour piéger le loup mais encore faut-il avoir le personnel nécessaire et la technique pour tendre les filets et les resserrer sans pour autant laisser d'ouverture à l'animal qui se faufile entre deux buissons en un tour de patte. La grande majorité des poisons ne fonctionnent pas, la résistance de l'animal est telle qu'il peut être malade pendant plusieurs jours avant de se remettre d'une dose qui aurait aussitôt achevé n'importe quel autre bête. Il faut attendre les progrès de la chimie pour extraire la substance à même de tuer l'animal, et de trouver les meilleures méthodes pour abuser cet animal si rusé et méfiant.

Laurent Durand-Vaugaron considère que la France connaît une période pendant laquelle la multiplication des loups n'est pas du tout maîtrisée. Cette explosion démographique ce qui va tout compte fait entraîner la fin de l'espèce dans le pays. Le docteur Oberthür explique que « pendant la fin de l'Ancien Régime, la grande épidémie qui sévit sur les chenils en 1764 aurait marqué le début d'une période où les loups n'étant plus chassés, se seraient dangereusement multipliés⁵¹⁵ ». Les plaintes se multiplient en France pour signifier les dégâts commis par les fauves. Dans ses écrits, le contrôleur général François de Laverdy mentionne ainsi que les « ravages que les loups carnassiers répandus dans plusieurs provinces ont fait depuis quelques temps sont si considérables qu'il paraît nécessaire de s'occuper particulièrement de la destruction de ces animaux⁵¹⁶ ». Désormais, les razzias lupines ont une incidence réelle sur l'économie, la sécurité et même sur l'image donnée par le pouvoir. Pourtant, le terrain est difficile et l'animal profite de son milieu naturel pour filer se cacher dans des tanières indécélables.

⁵¹⁵ OBERTHÜR Dr, *Animaux de vénerie et...* op. cit. p. 298

⁵¹⁶ LAVERDY, François de, op. cit. p. 24

La Révolution ne stoppe pas la volonté du pouvoir central d'endiguer la prolifération des loups dans les campagnes. L'objectif est de limiter au maximum ses ravages par la mise en place d'une machine administrative favorisant l'efficacité des mesures. Jusque là, les primes accordées aux individus ayant tué un loup avaient conduit à des pratiques peu efficaces, où une simple déclaration donnait lieu à rémunération. C'est le retour aux principes édictés par Charlemagne : pour toucher la prime, il faut présenter la peau.

Sous l'Empire, Napoléon rétablit la charge de grand veneur, déjà présente pendant la monarchie et qui avait disparu entretemps. Elle est attribuée au major-général Berthier qui deviendra par la suite prince de Wagram et de Neuchâtel. L'une de ses priorités est alors la publication d'un imprimé comprenant 6 pages décrivant aux lieutenants de louveterie qui vont l'assister, les contraintes et devoirs de leur charge, pour éviter tout débordement et renforcer les méthodes d'éradication. En effet, les battues et chasses organisées par les particuliers avaient généralement peu de réussite, voire étaient dangereuses pour les participants et les accidents étaient fréquents. Coups de fourches ou d'arquebuse atteignant un camarade de battue ne sont pas rares dans la précipitation et la peur. Désormais Berthier veut privilégier la rigueur et propose ainsi de « détourner, entourer les enceintes, avec les grands forestiers et de les faire tirer au lancé » ou encore de « particulièrement s'occuper à faire tendre des pièges avec les précautions d'usage ». Le général traite la chasse aux loups avec le même soin qu'une campagne militaire. Il établit des règles strictes et pose une stratégie susceptible d'atteindre l'objectif visé.

Toutefois, ces mesures n'ont qu'une faible réussite, puisque sous la Restauration, le ministre de l'Intérieur Lainé donne aux préfets de nouvelles instructions en 1818 pour chasser les loups, plaçant de nouveau la protection des campagnes comme une affaire d'état qui vise à « en débarrasser entièrement les pays situés le long des côtes ou dans l'intérieur⁵¹⁷ ». Le Ministre Lainé fait ainsi l'inventaire des pratiques qu'il trouve inappropriées ou inefficaces comme les

⁵¹⁷ instructions et autres actes émanés du ministère de l'intérieur, tome III, année 1818, ministre de l'intérieur Lainé, p 341.

chasses particulières ou « les battues » car « il est rare qu'elles réussissent complètement ⁵¹⁸ ». Il énonce également les primes mises en jeu : « 18 francs pour une louve pleine, 13 francs pour une louve non pleine, 12 francs par loup et 6 francs par louveteau ». Le ministre incite ainsi à utiliser ponctuellement « pièges, traquenards, batteries, fosses, chausse-trappes ⁵¹⁹ », mais il demande tout de même d'utiliser en priorité la noix vomique, poison généralement considéré comme très efficace dans une circulaire officielle. Malgré le recours massif au poison, les loups continuent de proliférer, notamment parce que « le loup est le plus fin et le plus méfiant de tous les animaux et qui a le nez meilleur (...) il est impossible de l'approcher avec l'arquebuse, ni le prendre avec les lévriers ⁵²⁰ » et à la fécondité des femelles. Les louveteaux deviennent une cible privilégiée, plus vulnérable dans leurs premières semaines. Tandis que les massacres au sein des meutes réduisent un peu la prolifération dans les nombreux bois et forêts, le loup s'enhardit et tente d'éradiquer à son tour son ennemi, le chien de berger, stratégie efficace pour libérer l'accès aux troupeaux.

En 1818, une circulaire ministérielle paraît, mettant en visibilité les chasses particulières et instaurant des attestations. Au départ, ce sont les ruraux qui s'occupent de traquer les fauves, à l'aide souvent d'armes improvisées et peu efficaces, ou avec des pièges dont le mécanisme reste très flou. Peu à peu, les lieutenants de louveterie prennent une place importante dans la société. Par exemple, au 1er juillet 1821, ce ne sont pas moins de cinq veneurs qui ont fonction en Ille et Vilaine, dont les comtes de Langle et de Châteaubourg. Pour autant, ils font plus de victimes chez « les sangliers, renards et autres blaireaux ⁵²¹ », animaux puants mais moins nuisibles que le loup à cette période. Il faudra attendre une décision du pouvoir pour recourir systématiquement au poison, et plus précisément à la strychnine pour voir reculer puis disparaître l'espèce, résistante aux autres poisons employés jusque là. C'est d'ailleurs cette

⁵¹⁸ instructions et autres actes émanés du ministère de l'intérieur, tome III, année 1818, ministre de l'intérieur Lainé, p. 342

⁵¹⁹ ibidem

⁵²⁰ SALNOVE, Robert de, *La vénerie*, op. cit. p. 181

⁵²¹ Instructions et autres actes émanés du ministère de l'intérieur, tome III, année 1818, ministre de l'intérieur Lainé, p. 343

résistance à ce qui tue d'autres espèces parfois plus imposantes, ne le laissant que malade et capable de faire plusieurs lieues qui effraie tant, renforçant la peur face à cet animal qui ne semble pas redouter la mort. Les populations non seulement le craignent mais attribuent parfois cette formidable résistance à son statut d'animal diabolique.

La lutte contre l'espèce est longue et difficile, notamment parce que l'animal s'est révélé très intelligent et extrêmement résistant, ce qui renforce encore la crainte que l'homme peut en avoir dans son quotidien. Après diverses tentatives d'extermination par armes blanches, pièges variés et battues, les ravages de la bête poussent les français à prendre des mesures radicales qui n'auront de résultat qu'après ne nombreuses années.

Concrètement, François de Beaufort découpe en trois étapes successives la pression de l'homme sur le loup au XIX^e et XX^e siècles.

La première va de 1801 à 1826 et constitue ce qu'il nomme « le premier grand dérapage⁵²² ». Comme mentionné précédemment, les régions françaises ne sont guère égales devant la présence du loup, et plus les tentatives d'éradication se multiplient, plus les disparités augmentent. Ainsi, les régions du nord et du nord-ouest et dans un large sud-ouest, voient leur situation s'améliorer avec une répartition diffuse de la population lupine, laissant par endroit des vides importants. L'auteur constate par ailleurs que la Bretagne demeure une région isolée du reste du pays quant à la population des loups.

La deuxième étape court de 1826 à 1876 et s'apparente à une stabilisation relative. On note dans les travaux de recherche une répartition clairsemée dans le sud-est du bassin parisien tandis que les chiffres se maintiennent ailleurs sur le territoire français. Après les ravages commis dans toute la société, les loups ont désormais une image très négative, qui participe très largement à la construction qui se fait autour d'elle et qui perdure. Le loup est une créature nocturne, qui ravit

⁵²² MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit., p. 41

les animaux avec un grand sens pratique, proche du « malin ». Cette bête, compagne du diable, est une figure qui passe dans la culture populaire chargée de peur, et renforce très largement toutes les histoires mettant en scène le loup garou, jugé encore plus féroce compte tenu de son hybridation. Cette période est, certes, une lutte farouche contre la bête, mais en même temps, on constate que les périodes précédentes, où l'homme a subi l'animal sont bien plus marquantes. L'homme manifeste une volonté de se dresser face au loup, avec un certain succès puisque les effectifs des meutes vont chuter terriblement pendant la première moitié de ce siècle.

La dernière période est celle qui voit la disparition complète du loup sur le territoire français, entre 1876 et 1926. Les méthodes utilisées après 1880 parviennent à en détruire les derniers représentants dans des zones difficiles d'accès comme la Provence, la Bretagne, le sud-est bassin parisien ou nord ouest massif central. Le loup a perdu la guerre physique, mais il remporte la guerre psychologique. Le comportement de la population en atteste, et de façon très excessive si l'on se place du point de vue d'étrangers dont le pays n'est pas touché par la prolifération des loups. Le révérend Edward Davies rapporte ainsi les propos du général William Eden, qui, à l'automne 1874, voyageant avec sa famille dans le Finistère s'étonne de croiser « cinq grands loups et 2 renards exhibés dans une charrette et promenés triomphalement dans les rues de Quimper⁵²³ ». Pour le britannique, le loup ne mérite pas un tel étalage, il n'est qu'un nuisible parmi d'autres. Cela nous donne surtout une indication pour renforcer l'idée que la lutte contre le loup varie très nettement en Europe et en France selon les provinces.

Le point clef dans cette affaire, c'est que personne de l'extérieur ne peut imaginer ce que les populations ont subi lors des phases d'attaques de loups : les enfants, femmes et individus plus fragiles sont sauvagement attaqués, alors même que le quotidien ne permet pas réellement de se prémunir. Il faut garder les bêtes pour assurer sa subsistance et celle de la famille et rares sont ceux qui

⁵²³ DAVIES, Rév. Edward, *Chasses aux loups et autres chasses en Basse Bretagne*, op. cit. p X

peuvent se permettre d'avoir des pâtres professionnels. De ce fait, les victimes potentielles restent assez nombreuses pour remplir les gazettes et registres de faits sanglants et d'attaques, mortelles ou non. La crainte de la bête est renforcée par la première phase de lutte contre le loup qui se solde très longtemps par des échecs retentissants, mettant en exergue les faits divers qui émaillent le XVIII^e et le XIX^e notamment.

Ainsi, Jean-Marc Moriceau cite quelques cas comme celui rapporté par le prêtre René Lehoreau qui signale que « entre le 4 et le 10 juin 1714 ce ne sont pas moins de 250 personnes qui sont mordues dans tout l'Anjou⁵²⁴ ». Le loup passe de simple bête puante à un véritable criminel en série, capable de saigner les humains sans se faire attraper. Par ailleurs, la violence des attaques seule suffit à faire frémir les plus courageux tant leur description renvoie à la sauvagerie du loup :

« il dévorait plutôt qu'il ne mordait ; car il les défigurait très pitoyablement, aux uns arrachant partie du visage, aux autres les épaules de telle manière qu'on ne les pouvait voir que la larme à l'œil⁵²⁵ ».

Points d'attaque très logiques, les blessures au cou et au visage sont d'autant plus marquantes psychologiquement qu'elles ont pour corollaire la destruction de l'identité des victimes par le biais du massacre du visage lui-même. Cela rend l'identification très compliquée et en même temps c'est un symbole que d'attaquer l'homme dans ce qui contient son intelligence même. Le loup utilise sa force physique pour déchirer la gorge de ses victimes et les saisit au visage comme pour symboliser la supériorité de l'animal sur l'intelligence de l'homme dont le cerveau est comprimé par les puissantes mâchoires qui broient et arrachent. « Les loups furieux infligent localement de terribles lésions sur les hommes, les chiens, le bétail domestique⁵²⁶ ». Homme ou animal, peu importe, il est difficile de se libérer de l'étreinte du fauve, une fois sa mâchoire refermée sur sa proie. Les victimes humaines, prises au dépourvu, étaient impitoyablement

⁵²⁴ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit. p. 100

⁵²⁵ ibidem

⁵²⁶ idem p. 101

lacérées à la tête, aux mains et aux bras, condamnées pour la plupart à de terribles souffrances avant, pour beaucoup, de contracter la rage et de vivre une agonie différée. Outre des justifications face à la contamination qu'il fallait éviter, l'abattage des animaux était dicté par des raisons commerciales et sanitaires puisque la viande était porteuse de maladie à la moindre morsure et devenait alors un véritable risque pour la santé de la population.

C'est dans les phases de prolifération couplée à des épidémies de rage, que les ravages sont encore plus terribles, d'autant que les loups ne rechignent pas lorsqu'ils enragés à attaquer leurs congénères. La rage étant une maladie très contagieuse au contact de la salive, ce sont souvent plusieurs animaux contaminés qui se dispersent dans les campagnes pour les ravager, tuant des animaux qui ne sont plus comestibles mais condamnés à mort, ou des humains qui meurent également dans d'atroces souffrances, rajoutant à l'horreur de l'attaque, celle d'une maladie douloureuse que des effets secondaires renforcent encore. C'est ainsi que l'hydrophobie devient une arme au service des populations qui savent que l'enragé est frappé de terreur quand on le confronte à l'eau. Lors de ces épidémies, les loups enragés se multiplient d'autant plus vite qu'ils parcourent de très grandes distances, transmettant le virus à leurs congénères à la moindre morsure, créant des périodes de panique intense, conduisant très fréquemment à la destruction d'un cheptel entier pour éviter toute propagation incontrôlée. La rage est une maladie qui terrorise les populations de l'époque, et à raison compte-tenu des conséquences qu'elle peut entraîner. De temps en temps, une affaire surgit au XVIII^e siècle, renforçant encore la terreur face à l'animal qui se voit condamné à disparaître du territoire. Ce sera notamment le cas avec la bête du Gévaudan en 1764 ou encore la bête du Gâtinais.

Dans le cas de la bête du Gévaudan, Jean-Marc Moriceau confirme que jusqu'au XIX^e l'élevage repose sur la mise à contribution des enfants pour garder les bêtes dans les champs, nous avons déjà évoqué ce point un peu plus tôt dans nos travaux. Mais il signale également que « lorsque surgissaient des attaques de loups anthropophages, le degré de psychose qui s'abattait sur le secteur concerné

perturbait le gardiennage du bétail⁵²⁷ ». De fait, souvent les villages prenaient la décision de s'organiser différemment et de ne plus faire garder les petits troupeaux par un ou deux enfants, mais de former de véritables masses d'animaux gardés par des groupes d'enfants, très jeunes certes, mais vigoureux et affûtés.

L'abbé Pourchet expose également que dans certaines paroisses, le subdélégué considérait :

« cette dépaiissance commune qui a déjà eu lieu presque partout pour les bêtes à laine et qui paraît bien désirable pour les bêtes à cornes aurait deux avantages. Le premier serait de prévenir les malheurs qui arriveront infailliblement et fréquemment la belle saison, si l'on ne prend ces précautions. Le second serait d'avoir moins de pâturages à garder tout à la fois⁵²⁸ ».

Des solutions sont donc trouvées pour faciliter le gardiennage des bêtes, mais nous avons vu qu'elles ne sont guère suffisantes et qu'un groupe d'enfants ne fait pas toujours le poids face à la bête affamée, servie par son instinct de tueur et sa force. Et puis les troupeaux ont une importance vitale, ils sont l'un des rares moyens de subsistance pour de nombreuses familles des campagnes, les perdre signifierait la ruine et la famine l'hiver suivant.

Mais ce ne sont pas les seules répercussions sur la société humaine puisque les animaux ne sont pas que des denrées alimentaires, ce sont aussi des outils de travail puisque les chevaux et certains bovins servent à tracter les remorques et autres contenants assurant l'économie du quotidien. Indirectement, les attaques du loup ont des conséquences : comme de la peur panique qui concerne le loup dans un certain nombre de métiers. Il met en évidence le cas des forges, dans lequel les hommes ont finalement trouvé une manière assez nouvelle de se protéger au maximum non de l'attaque des loups mais de leur conséquence au travers d'un cadre légal et financier, celui de la prévoyance. Toutes les attaques de loups n'étant pas mortelles, mais terriblement incapacitante. Aussi,

⁵²⁷ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit. p. 120

⁵²⁸ POURCHET, abbé Pierre, *Histoire de la bête du Gévaudan, véritable fléau de Dieu*, op. cit. p. 433-434

pour mieux gérer la situation, il est décidé de tenir compte des conséquences des attaques sauvages du loup dans le cadre du roulage. Pour éviter la perte sèche liée à un accident du travail, certains associés s'arrangent entre eux pour établir un contrat de prévoyance mutuelle, dont voici les extraits majeurs :

« (...) tous lesquels sont convenus et ont fait accord ensemble général que le malheur arrivé à iceux que le loup abatte un de leurs chevaux, ils s'obligent tous solidairement chacun et un seul et pour le tout que celui à qui le malheur tombera lui payer chacun 25 sols le tout faisant 18 livres quinze sols par cheval que le loup abattra et ce pendant le temps et terme feront voiturer à ladite forge.

Et est stipulé que celui à qui ce malheur arrivera sera tenu d'avertir ses autres associés et en ces termes lesdits susnommés sont demeurés contents et consentent que le présent accord soit exécutoire toutes fois et *quantes* en cas de besoin et ainsi d'accord. Passé et consenti, après lecture faite, en présence de Charles François, laboureur, sieur de Molin plain et François Chauvin, sieur de la Basinnie dudit Chamsegray témoins⁵²⁹ ».

Si cette méthode, appuyée fortement sur une dimension légale et financière montre la capacité de l'homme à rebondir pour trouver un moyen d'assurer sa subsistance, au moins économique, on constate que de nombreuses autres trouvailles, ou tentatives de trouvailles, émaillent le parcours des gardiens et propriétaires de bétail pour réussir à faire fuir le loup qui est au moins aussi malin qu'il est craintif. Certaines méthodes, radicales, vont s'avérer coûter davantage aux hommes qu'aux loups, mais on peut comprendre que la panique puisse faire perdre le bon sens aux pires époques. Sachant que le loup craint le feu autant que le bruit, certaines paroisses utilisent l'écobuage collectif pour limiter les caches de l'adversaire, qui échappe toujours facilement aux nombreuses battues organisées, et tenter d'au moins le chasser vers une autre région, ce qui ne fait que déplacer le problème.

⁵²⁹ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit. p. 120

Moyen de diffusion par excellence de tout ce qui concerne la gestion des affaires de campagne, la nouvelle Maison rustique du XIX^e tente de limiter ce recours, et d'utiliser d'une autre manière l'effet du feu sur le loup.

« Comme le loup est fort redoutable pour les troupeaux, on a imaginé toutes sortes de moyens, soit pour les préserver de ses attaques, soit surtout pour le détruire. Une simple lanterne, portant quatre verres de différentes couleurs, suffit pour l'écarter d'un parc de brebis pendant la nuit⁵³⁰ ».

Cette méthode a l'avantage de ne pas détruire l'écosystème d'autres animaux très utiles pour le reste du quotidien des hommes de la campagne. Par ailleurs, c'est un ustensile qu'il est facile de se procurer et pratique à utiliser même pour des enfants assez jeunes, contrairement à d'autres armes réservées aux adultes comme les fusils ou autres lames tranchantes. C'est toutefois un rappel indirect du côté craintif du loup, qui, loin de la bête sanguinaire fréquemment décrite, s'enfuiraient face à un jeu de lumières changeantes.

Le feu est utilisé également d'une autre manière, lorsque les risques sont moindres de propager le feu, notamment en Bretagne où le révérend Edward Davies affirme que :

« de part et d'autre des Montagnes Noires, au cours des longues périodes de neige qui poussaient l'animal à s'aventurer dans les fermes, on allumait des feux la nuit à tous les carrefours de routes entre Carhaix, Callac, Gourin, Rostrenen et autres petites villes du voisinage pour préserver les troupeaux et même les chiens de la rapacité des loups affamés⁵³¹ ».

La mention des carrefours est d'autant plus importante qu'elle renvoie aux nombreuses superstitions qui entourent le loup garou. C'est un motif récurrent dont nous avons déjà parlé à plusieurs reprises, au même titre que le chiffre 9 d'ailleurs.

⁵³⁰ Encyclopédie méthodique, section agriculture, t. v., art « loup », la nouvelle Maison rustique du XIX^e siècle, p. 546

⁵³¹ DAVIES, Rév Edward, chasse à courre aux loups et autres chasse en basse Bretagne, op. cit., p. 8

Mais les naturalistes ont rapidement constaté que le loup est craintif du bruit et à la lumière, comme nous l'avons évoqué un peu plus haut, et que cela peut également constituer un moyen de s'en débarrasser sans danger pour les gardiens de troupeaux ou les fermiers lorsqu'affamés le loup tente d'entrer dans les fermes. Ça ne l'extermine pas, mais cela a moins le mérite de le faire fuir. Dès lors, les animaux sont équipés de cloches plus ou moins grosses, autrement appelées « sonnailles », qui servent autant à alerter les bergers qu'à effrayer les loups. Ainsi, nous dit Jean-Marc Moriceau « on mettait 6 à 8 sonnailles au cou des plus forts moutons pour effrayer les loups et prévenir le berger (...) Dans le contexte de détestation de l'animal qui marquait l'époque de Buffon, un spécialiste de l'élevage du mouton comme l'abbé Carlier n'hésitait pas à écrire que « cet animal est tellement ennemi de l'harmonie que le son des instruments le fait fuir⁵³² ». En tant qu'animal du diable, le loup serait donc davantage attiré par le tintamarre qu'une cloche cristalline, dont la pureté renvoie plutôt à Dieu.

A mi-chemin entre les deux, la superstition fait penser à certains que le simple craquement d'une allumette les protégera du loup, tant par la flamme qu'elle dégagera même de façon très courte, que par le bruit sec du bois contre l'étui, comme en Basse Bretagne dans les années 1850. C'est d'ailleurs assez étonnant, car on associe souvent le soufre aux allumettes, et le soufre est une des composantes régulièrement associées à la sorcellerie, qui compte les loups parmi leurs animaux fétiches. L'exemple du craquement d'une allumette ne semble pas le plus crédible, d'autant que la flamme produite est plus que fragile et tremblotante.

Par la suite, la baisse de natalité dans l'espèce, due aux mesures prises pour débarrasser (à tout prix) de l'animal, fait que les attaques s'avèrent plus sporadiques entre 1762 à 1792, mais ce n'est qu'une période transitoire. Si le loup est si peu effrayé par l'homme, c'est parce qu'il le suit de plus ou moins loin, et parce qu'il se nourrit de plus en plus souvent de restes des humains, qu'il s'agisse

⁵³² MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit. p. 130

de bétail ou d'animaux ou bien même de cadavres pourrissants laissés au soleil lors de conflits ou d'épidémies. Dès 1793, les choses changent et les nouveaux conflits intérieurs ou extérieurs créent à nouveau cette atmosphère d'insécurité qui semble accompagner chaque période de prolifération des loups dans les campagnes. Lorsque les hommes ne parviennent plus à endiguer le flot de massacres, ils se tournent vers Dieu, offrant richesses et prières pour obtenir qu'on les débarrasse de telles créatures. C'est ainsi qu'en 1777, le recteur de Commana (Finistère) souhaite défendre ses paroissiens en négociant une liberté plus grande que celle qu'ils avaient acquise. Le défenseur de ses ouailles, quant à lui, s'adressait à l'intendant pour en souligner toute la nocivité « les loups sont un fléau pour les agriculteurs et ce fléau devient tous les jours plus terrible par la multiplication de ces animaux dangereux⁵³³ ».

Ce qui est le plus marquant à l'époque, c'est le manque de réussite des pouvoirs publics face à la menace lupine. Le problème a toujours été pris en compte, nous avons pu le constater dans de nombreuses affaires, mais pourtant, il faut attendre le XX^e siècle pour voir la bête disparaître. Le territoire est vaste et l'animal est lesté, l'environnement complique longtemps la traque, alors même qu'on cherche toujours le meilleur moyen de le tuer. Tout cela explique certainement en grande partie l'impact énorme de la peur de l'animal dans les histoires, les chants et tout simplement la culture populaire française.

On constate au fil des siècles, que la meilleure protection des troupeaux devant le loup consiste en l'emploi de chiens taillés pour le combat. Nous avons vu dans les lais et autres récits que les chiens tiennent une place importante dans les histoires de loups garous aussi bien que de loups. Cette idée est renforcée par d'autres éléments pas tous historiques comme dans la fable de Florian « le roi et les deux bergers », le monarque cherche à comprendre un mystère. Comment le millier de moutons du second de ses pâtres peut prospérer autant et leur gardien passer son temps à jouer du hautbois, couché dessus l'herbette, alors que les

⁵³³ Archives département Ille et Vilaine, IV C 15, lettre du recteur de Commana à l'intendant de Bretagne, 2 juin 1777

bois voisins regorgent de loups. La réponse semble bien simple par son évidence
« Sire, dit le berger, la chose est fort facile :

Tout mon secret consiste à choisir de bons chiens⁵³⁴ »

Cet appel au bon sens fait écho aux mesures prises par les souverains français dès qu'il s'agit de chasse, et s'entourent de chiens capables d'attaquer des bêtes de taille et d'aspect féroces. Les rois de France ont ainsi des bêtes particulièrement dressées pour cela, et le service de louveterie est garant de la qualité de ceux employés pour les chasses royales. Mais là où la couronne peut se permettre d'investir de grosses sommes dans une meute, ce n'est souvent pas le cas dans les villages où les fonds ne sont pas aussi faciles à débloquer. Jean-Marc Moriceau considère que « l'emploi du chien de défense remonte aux origines des civilisations pastorales. Grand, lourd, lent, son rôle consistait à combattre les fauves et surtout les loups, qui s'avisait de s'approcher des troupeaux⁵³⁵ ».

Plus précisément, seules quelques races sont susceptibles de s'attaquer aux loups, surtout dans les zones propices à l'animal, zones de forêts ou de roches. Ce sont alors moins des chiens de bergers que des gardes du corps pour le bétail, des rudes « mâtins » comme le conseille Louis Daubenton :

« quelle est la meilleure race de chiens pour la garde des troupeaux dans les cantons où les loups sont à craindre ? Celle des mâtins. Ces chiens sont forts et courageux ; mais il faut les armer d'un collier de fer hérissé de longues pointes, et les animer contre le loup dès les premières fois qu'ils ont à le combattre, ou les mettre de compagnie avec d'autres chiens déjà aguerris⁵³⁶ ».

Le chien même taillé pour combattre le loup doit lui-même être armé et entouré sous peine de s'enfuir à toutes pattes, terrifié par *canis lupus*.

⁵³⁴ FLORIAN, Fables, « le roi et les deux bergers », 1792, livre I, 3

⁵³⁵ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit. p. 150

⁵³⁶ DAUBENTON, Louis, *Instructions pour les bergers et les propriétaires de troupeaux*, 1782, « deuxième leçon : sur les chiens de bergers et sur les loups », p 14-15

Cette habitude semble assez bien passée dans les mœurs puisque des textes font écho à ces pratiques, comme celui des Géorgiques patoises de l'abbé Peyrot à la fin du XVIII^e :

« L'intrépide mâtin, utile sentinelle
Du pâtre et des brebis gardien sûr et fidèle
Qui fut, dès sa naissance, à la garde dressé
Et pourvu d'un collier de pointes hérissées,
Toujours le nez au vent et l'oreille levée,
Du loup et des brigands décèle l'arrivée ⁵³⁷ »

C'est d'ailleurs moins l'aptitude au combat qui est ici valorisée que celle à détecter l'approche de l'animal connu pour sa discrétion et pour sa furtivité. Le collier de pointes permet d'en protéger la gorge et de résister à toute attaque, au moins suffisamment pour permettre aux hommes de prendre le relais. Nous avons vu que le collier était décrié par certains experts du Moyen Age ne raison du risque de s'accrocher en cas de poursuite et de ne pas parvenir à suivre le loup dans les buissons étroits. Néanmoins, on comprend aussi qu'un chien facile à égorger ne permet pas de combattre l'animal. De deux maux, il faut toujours choisir le moindre, d'où le choix du collier, largement utilisé dans la représentation actuelle des animaux.

Outre la puissance de ses mâchoires, le loup dispose d'aptitudes naturelles qui font de lui une proie très dangereuse, difficile à battre et capable de se changer en prédateur à son tour. Peu d'animaux peuvent en dire autant, si ce n'est les ursidés ou les grands fauves. Georges de la Blanchère laisse transparaître son admiration lorsqu'il décrit l'animal comme étant la créature puante :

⁵³⁷ PEYROT, Claude, *Las Catre sosous ou lors Geourgicos patuosos*, 1781 (éd Leopold Constans, Millau, 1909) p 47-48. Traduction en vers français par A. Peyramale, 1862, p 97
« un mostis fier, hordit, toujours en sentinelo
Dels pastré é del troupel es lu gardo fidelo.
Oquel pchi, de bouno houri ol monetché dessat
E munit d'un coulard de pounchos hérissat
Toujours lous nas ol bent é l'ureillo quillado
Del loup é del bouleur decélo l'orribado »

« incontestablement la plus robuste, bien musclé, le loup résiste à la fatigue, la faim, la soif. Doué d'un fond remarquable, il peut faire environ 15km/h et ira du même train la journée entière. Le loup ne peut être forcé que par hasard ou bien une chasse continue de deux ou trois jours⁵³⁸ ».

Ainsi, le loup fatiguera moins que ceux qui le poursuivent, ce qui nécessite d'autant plus de moyens techniques et humains.

Le grand veneur le Verrier de la Conterie confirme les qualités de chasseur de l'animal : « il n'est point d'animal plus rusé et qui ait l'odorat plus fin, puisqu'il évente sa proie d'un quart de lieue⁵³⁹ ». C'est ce qui en fait une créature redoutable pour l'homme, c'est aussi ce qui fait du *canis lupus* une proie de choix pour les chasses royales, le meilleur chasseur du royaume désirant un animal à sa hauteur. C'est aussi ce qui fait de la rencontre avec les loups garous, dans les lais de Marie de France notamment, un moment très privilégié pour les seigneurs qui seront par la suite leur sauveur.

Réussir à tuer un loup, voire même plusieurs reste une véritable performance qui est récompensée pour les meilleurs par un titre de grand veneur ou l'autorisation d'adjoindre à ses armoiries l'image du loup, comme ce fut le cas pour le tueur de la bête de Gévaudan. Le Dauphin lui-même aime les chasses de longue durée, qui le font chevaucher et montrer ses prouesses en selle. C'est une situation parfaite pour valoriser un cavalier qui doit faire preuve d'endurance et de maîtrise de sa monture, vite rendue folle de peur par un fauve trop proche physiquement. On appelle cela des « chasses ouvertes », ce qui signifie que la poursuite peut durer plusieurs jours, délai nécessaire pour que le loup puisse être poussé jusqu'à épuisement. Cela nécessite évidemment de lourds investissements que seule la famille royale peut s'offrir : il faut posséder des lieux où s'arrêter, des équipages qui se relaient et des chiens en nombre suffisant pour continuer à poursuivre l'animal. Une anecdote mentionnée dans le Larousse, fait

⁵³⁸ LA BLANCHERE, Georges de la, *Le parfait chasseur de gibier à poils et à plumes...* Paris, le Bailly, 1887, p. 92

⁵³⁹ LE VERRIER DE LA CONTERIE, *Vénerie normande ou l'école de la chasse aux chiens courants...* Rouen, 1778, p. 316-317

ainsi état d'une poursuite de quatre jours après un seul animal par le Grand Dauphin, sur une distance d'environ 400km, depuis Fontainebleau jusqu'à Rennes.

Evidemment de telles expéditions sont rares (et difficiles à attester) mais, même lors de chasses plus communes, les équipages, qu'il s'agisse des hommes, des chevaux ou des chiens, doivent être particulièrement résistants et entraînés. Peu de chiens sont assez courageux pour affronter le loup, nous l'avons mentionné précédemment, néanmoins, quelques races sont particulièrement adaptées et mises en valeur dans les traités de l'époque concernant la louveterie ou la chasse en général. Ce sont donc plusieurs races qui se répartissent les différentes étapes de la chasse au loup. Ce sont les limiers qui sont chargés de repérer la trace et de la suivre dans toute la forêt, tout en essayant d'influer sur sa course. Les chiens courants sont ensuite chargés d'entraîner la meute sans se laisser emporter par l'instinct de la chasse pour conserver la piste du loup et ne pas s'emporter derrière un daim. Enfin des lévriers rapides ont chargés de fatiguer le loup en lui faisant craindre d'être rattrapé, mais les dogues et les mâtins ne sont guère loin afin de pouvoir se jeter sur leur proie, une fois acculée.

Pour Robert de Salnove les meilleurs qu'il ait vus en 1655 étaient venus de Bretagne, donnés par le duc de Montbazou⁵⁴⁰. Considéré par les spécialistes comme hardi et vif, ardent et de « grand cœur », le griffon fauve de Bretagne est l'une des plus anciennes races de chiens courants français (...) Chasse illustrée de 1869 « au commencement de ce siècle, l'un des plus distingués chasseurs de loups en France, était un veneur breton, le comte de Boldesmes, capitaine de louveterie dans le Morbihan, et qui, durant trente années successives, fit aux loups une guerre sans merci. Sa meute se composait de quarante couples de robustes griffons, à poil long de la race fauve bretonne⁵⁴¹ ». Sa fonction n'est pas sans rapport avec la qualité des chiens : connaissant parfaitement la proie, on

⁵⁴⁰ SALNOVE, Robert de, *La vénerie*, op. cit. p. 190

⁵⁴¹ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit p. 104 et confirmé par le club des fauves de Bretagne (fauvedebretagne.free.fr)

peut supposer que la meute fut entraînée strictement depuis le plus jeune âge pour être prête à affronter le fauve le jour J, sans défaillance.

Ces propos sont confirmés par ceux de Jean de Brie, qui voit dedans «un grand mâtin, fort et carré, à grosse tête et doit avoir entour du col un collier armé de crampons de fer aigus ou de clous longs et aigus, boutés parmi le fort collier de cuir à plates têtes⁵⁴² ». Ces colliers doivent donc autant protéger le chien que permettre de blesser le loup qui tenterait de les tuer. Car l'animal nocturne a bien compris que le chien est son ennemi, et de nombreux cas d'attaques ciblées sur la population canine sont à déplorer dans l'histoire de la lutte contre le loup. Or, la nature l'a généreusement doté en termes de puissance de mâchoires puisque le loup peut exercer une pression d'environ 150 kg au cm², ce qui constitue environ le double de la pression dont est capable un chien de belle taille selon les naturalistes. Dès lors, pour pallier à cette dangerosité, les propriétaires de chiens susceptible de les voir se confronter aux loups se sont empressés de commander à des artisans spécialisés des colliers de cuirs dotés de pointes solide afin de protéger au mieux la gorge des animaux domestiques. La nouvelle maison rustique reproduit ces instructions « les chiens de berger doivent être vifs, forts, alertes et hardis, pour bien défendre le troupeau du loup tant du jour que de la nuit ; pour cet effet, on les armera d'un bon collier garni de pointes et de clous⁵⁴³ ». Cela jouera un rôle par la suite sur la représentation des chiens féroces, fréquemment affublés d'un collier à pointes, y compris dans les dessins animés comme Titi et gros minet, ce qui inscrit dans l'esprit de nos enfants l'association pointes et chien.

Robert de Salnove explique ainsi qu'il n'existe guère de proie que loup trouve trop importante pour lui.

« Si un loup prend un mouton, ce sera par le dessus du col afin de la charger plus aisément sur son dos [...] s'il s'attaque à un cheval ça se fera

⁵⁴² BRIE, Jean de, *Le bon berger ou le vrai régime et gouvernement des bergers et bergères*, 1514, cité par Brisebarre Anne-Marie, *bergers des cévennes*, 1978, p 151 (ouvrage écrit en 1379). Texte transcrit en français moderne par Michel Clévenot, Paris, Stock, 1979

⁵⁴³ Nouvelle Maison rustique (La) ou économie générale de tous les biens de campagne, 9ème éd. Paris, 1768, t. II p 629-640

par le devant [...] et une vache par le derrière, en la prenant par son pis [...] les louveteaux commencent par la prise des poules, poulets d'Indes et des oies [...] pour les grands sangliers ils sont trop fins pour s'y attaquer. Pour mieux y réussir, ils s'associent trois loups ensemble, afin de se relayer et se rafraîchir les uns après les autres ⁵⁴⁴».

C'est pour cette raison qu'il est important d'éduquer les chiens de chasse correctement, en les prenant pas trop jeunes par exemple, ou en choisissant une race adaptée aux qualités du loup qui ne doit pas pouvoir échapper aux mâtins.

Robert de Salnove encourage les maîtres à se procurer des chiens de taille très précise :

« la tête un peu plus longue que large, l'œil gros et plein de feu et bien coiffé et que le col en soit long : c'est signe de vitesse, comme être déchargé d'épaules, de reins hauts et larges, avoir les hanches larges et bien gigotées, le jarret droit, la jambe fraîche et nerveuse, et le pied petit, les ongles gros et qu'il n'y ait aucun argots ; pour le poil cela dépend de la fantaisie, en ayant vu de bons de tous poils, mais particulièrement de gris tisonnier, noirs, rouges et vifs et à gros poils. Ils n'en sont pas si beaux ; mais ils sont plus durs à la fatigue : quand il pleut ou qu'il tombe de la neige, on ne les voit pas trembler comme les autres et sont aussi plus ordinairement vaillants ⁵⁴⁵».

La description ne laisse aucun doute sur la force et la résistance des chiens destinés à attaquer le loup. L'idée est visiblement de trouver chez ce cousin du loup, son ennemi naturel, des bêtes capables d'égaliser celles de l'animal des bois en force, en poils et en entêtement. Le cuir doit aussi être résistant que celui du loup en cas de blessure et aussi être têtu pour ne pas abandonner la traque en cours de route. Pourtant, il suffit que plusieurs loups s'entendent pour mettre en pièces un molosse, et certains loups ne s'y trompent pas et se jettent sur les

⁵⁴⁴ SALNOVE, Robert de, *La vénerie royale*, op. cit. p. 180

⁵⁴⁵ *idem* p. 190

chenils pour décimer leurs habitants et s'éviter bien des problèmes par la suite. Les hommes sont donc contraintes d'envisager de nombreuses autres solutions pour venir à bout de l'animal quelque soit la situation.

Si le combat est rude pour se débarrasser de la bête, il fut pourtant démarré de très bonne heure puisque le pouvoir français s'empare de la question de très bonne heure, au IX^e particulièrement, avec plus ou moins de succès selon les périodes. Il faut dire que la question n'est pas seulement celle de l'éradication des loups mais également l'encadrement des techniques utilisées pour le tuer et des conséquences (comme les nombreux dommages collatéraux) qu'elles peuvent avoir sur la population elle-même dans le cas des fusils ou de certains pièges en particulier.

Les ordonnances se succèdent pour tenter d'atteindre ces deux objectifs, mais le contexte est difficile. La première ordonnance, dite « cabochienne » pose des règles quant à la protection des propriétés seigneuriales, et définit le cadre de la chasse, de façon à limiter sérieusement les débordements :

« que toutes personnes, de quelque état qu'elles soient, puissent prendre, tuer et chasser sans fraude tous les loups et loutres, grands ou petits, mais que ce ne soit au préjudice des droits de garennes des seigneurs et aussi que ce ne soit en la manière que les nobles ont accoutumé de chasser⁵⁴⁶ ».

Dès lors, il est possible de chasser les bêtes nuisibles, mais il est également clairement établi que le braconnage est toujours formellement interdit. Cela permet autant de limiter les accidents que de préserver la zone de chasse des petits autant que du grand gibier. On constate au vu de ces quelques lignes, qu'il ne s'agit pas non plus de vulgariser la chasse au loup telle qu'elle était pratiquée par les nobles, puisque ceux-ci conservent seuls tout loisir de recourir aux meutes, pour tuer l'animal il sera donc nécessaire de recourir à d'autres moyens.

⁵⁴⁶ Louveterie (La). La destruction des animaux nuisibles. Ordonnances, arrêts, lois, décrets et circulaire sur la louveterie et la chasse. Paris, Firmin Didot, éd. par l'Association des lieutenants de louveterie de France, 1925, IV-326 p. + 22pl ; éd. consultée : 2^{ème}, 1929, p 86-87

L'un des soucis majeurs afférant aux risques liés à la chasse aux loups concerne le cas des armes à feu, toujours très contrôlée en France, y compris de nos jours. Dans le cadre de la chasse aux loups, elles s'avèrent nécessaires pour le succès des battues (et achever la bête acculée et devenue d'autant plus dangereuse), mais meurtrières pour ceux qui entourent la manœuvre. Leur usage est donc très limité et est un motif récurrent de la législation française.

La Poix de Fréminville rappelle que le port d'armes constitue, « au même titre que les assemblées illicites, un crime de lèse-majesté pour ceux qui n'ont pas droit par état d'en faire usage, conformément aux ordonnances du 25 novembre 1487 et du 16 juillet 1546⁵⁴⁷ ». Le maniement des armes à feu n'est de fait enseigné qu'à l'armée et ne doit donc pas, en théorie, être à la portée des classes paysannes supposée s'occuper d'autre chose, excepté en cas de guerre. Il faut bien se souvenir que nous sommes dans une période où les classes sociales sont fortement marquées, avec des fonctions clairement définies. Les armes font partie d'un des privilèges des seigneurs qui sont seuls habilités à autoriser leur maniement. Par ailleurs, il faut tout de même signaler que les armes à feu ne sont pas si répandues que cela, au grand dam de certains. Jean-Marc Moriceau considère quant à lui que « de fait, un certain nombre de professions exposées à rencontrer le loup bénéficiaient d'une tolérance⁵⁴⁸ », exception à une loi très contrôlée sur le terrain. Mais ce qui relève de la loi n'est pas toujours en cohérence avec la réalité des campagnes, et nombre de ruraux considèrent que c'est leur ôter un moyen efficace d'éradication, ce qui les pousse à se rebeller lorsqu'un des leurs a utilisé une telle arme sur un loup et que la maréchaussée vient le lui confisquer et l'amender.

Lors des périodes de pression intense de la population lupine sur le quotidien des hommes, des autorisations locales et temporaires sont délivrées pour permettre d'augmenter les chances d'abattre des animaux. Mais le pendant de la sécurité, des biens et des personnes est toujours compliqué à gérer : fournir

⁵⁴⁷ LA POIX DE FRIMINVILLE, Edme de, dictionnaire ou traité de la police générale des villes, des bourgs, paroisses et seigneuries de la campagne, op. cit., p. 422

⁵⁴⁸ MORICEAU, Jean Marc, *Histoire du méchant loup*, op. cit. p. 170

des armes à feu c'est aussi mettre en danger des individus ou des familles et favoriser le braconnage. Il est facile de rater sa cible et le temps de charger l'engin, le loup peut avoir déjà fait un massacre, ce qui ne fait qu'aggraver la situation en entraînant de nouveaux blessés. La France reste assez peu à l'aise avec la prolifération des armes dans les rues, qu'il s'agisse du Moyen Age de notre époque actuelle. Globalement des édits sont promulgués pour encadrer l'utilisation des armes dans un temps et un lieu relativement précis, quitte à multiplier ces documents. L'édit du 24 mai 1619 autorise la communauté des habitants de Saint Aubin à « chasser les loups avec des arquebuses jusqu'à la fête Saint-Jean Baptiste⁵⁴⁹ ». Comme souvent à cette époque, les droit d'user des armes relèvent également des privilèges accordés à certaines régions ou paroisses qui ne se privent pas de les utiliser comme en Bourgogne, dans certains villages, où le droit de se servir de fusil pour tuer les loups fait partie des coutumes seigneuriales. Comme nous le raconte Jean-Marc Moriceau, il faut attendre quelques décennies pour que la chasse soit suffisamment encadrée et qu'un droit de chasse soit accordé pour tout propriétaire en 1790 et l'établissement du permis de port d'armes à feu en 1810, pour clarifier la situation. Même lors de battues autorisées et dotés d'armes à feu, les hommes armés sont contraints de respecter un certain nombre de consignes. C'est le cas de la protection du gibier au cœur même de la forêt, afin de ne pas perturber de façon trop importante l'écosystème tout entier, tandis que, lors d'une battue, il est formellement interdit de tuer tout autre animal, condamnant ainsi le braconnage direct, organisé par des petits malins en manque de viande. Des mesures punitives sont même mises en place pour châtier les contrevenants à cette règle, et ce pour plusieurs raisons. La principale reste la volonté des seigneurs de conserver dans leurs forêts des proies de taille, idéales pour leur chasse, et ne pas les laisser pour rien aux paysans du coin.

La contrainte majeure liée à l'utilisation des fusils est simple : sans l'aide de ces derniers, la battue n'est guère efficace pour chasser le loup qui s'en sort très bien pour échapper à un maigre coup de bâton, et même à une blessure à la

⁵⁴⁹ MORICEAU, Jean Marc, *Histoire du méchant loup*, op. cit. p. 170

lance si elle s'avère superficielle. Il est ensuite impossible de le rattraper compte-tenu de ses aptitudes physiques phénoménales. Jean-Marc Moriceau a étudié de près l'opposition entre homme et loup, et constate que jusqu'au Consulat, le déséquilibre instauré dans le rapport de forces entre homme et les animaux sauvages persiste. Le 30 septembre 1800, le sous-préfet de Thouars signale encore au préfet des Deux-Sèvres que « les loups se sont tellement multipliés et ils causent des dommages si considérables » au « bétail qui fait toute la richesse du bocage » que l'intérêt fiscal du gouvernement est menacé⁵⁵⁰ ». Ce n'est donc pas seulement le confort de quelques paysans qui est mis à mal, mais l'équilibre financier du pays. Le loup décime les troupeaux, ce qui nuit autant à la production de viande qu'à celle du lait, des œufs etc. Sans compter que les battues abiment les champs, ce qui peut remettre en question la production dans les champs également.

Le contexte historique est longtemps favorable à la prolifération des loups puisqu'après la guerre civile, le pays se reconstruit et ne se préoccupe guère des bêtes. La population manque de ressources pour survivre et n'est de toutes manières pas suffisamment organisée pour faire face. Mais la guerre a fait deux types de ravages. Elle a, certes, causé des pertes humaines assez lourdes, mais elle a aussi permis aux loups de prendre goût à la chair humaine, puisque de nombreux cadavres n'ont pas de sépultures, pourris et abandonnés à l'air libre. Si le loup n'apprécie pas spécialement la chair humaine, c'est un véritable garde-manger qui s'offre à lui et diminue quelque peu la peur qu'il a pu avoir de l'homme. Les loups s'enhardissent et conquièrent des territoires sur lesquels ils ne s'avançaient pas jusque là. Désormais, ils s'avancent près des fermes et habitations et vont même jusqu'à s'introduire dans les villes, alors que ce comportement était auparavant essentiellement réservé aux animaux atteints de rage ou affamés. La guerre contre la Prusse reproduit en 1871 les mêmes conditions, réduisant à néant les efforts consentis entre les deux. C'est bien sûr avec la Révolution que la lutte contre le loup prend un nouveau tournant puisque tous les droits sont réétudiés afin de ne plus conserver la séparation en trois

⁵⁵⁰ MORICEAU, Jean Marc, *Histoire du méchant loup*, op. cit. p. 179

classes aux privilèges si inégaux. Désormais, le droit de chasse est libéralisé et le permis de port d'armes pour la chasse permet de revoir la situation des armes à feu sur le territoire.

Désormais, le fusil à deux coups est nettement plus répandu et des améliorations sont apportées régulièrement à l'arme qui dès 1807 fonctionne même sous la pluie ou la neige. La multiplication des armes permet de faire des battues beaucoup plus efficaces, et des tirs à une portée largement multipliée puisqu'on peut tirer un animal à près de 200 m, contre 10 m sur la version précédente. Avantage certain pour celui qui fait face à l'animal et qui préfère de loin être à 200 m plutôt qu'à 10 m, compte-tenu de la force de l'animal et des risques encourus en cas d'attaque au niveau du visage ou de la gorge. C'est aussi un risque accru pour les populations alentours et les « balles » perdues sont légion, causant de nombreuses victimes collatérales.

Si le fusil est la première des véritables armes utilisées pour décimer le loup, néanmoins, c'est loin d'être le seul et d'autres furent utilisés pendant des siècles avec des réussites très discutables sur la population lupine mais des risques moindres globalement pour les hommes. Globalement, il existe plusieurs catégories de techniques : les engins destinés à attraper le loup (mort ou vif), les poisons et les inventions plus typiques. Parmi les engins, on trouve : hameçons, hausse-pieds, traquenards, fosses, galeries, chambres, doubles-enceintes, rets et filets, panneaux et nasses, batteries... On sait désormais que c'est le poison qui a finalement eu raison du loup en France, mais uniquement quand la strychnine a fait son apparition. Michel Cointat a réuni un certain nombre d'informations sur les résultats de ces différents moyens d'extermination, et on constate que le poison n'était au départ guère plus efficace que le reste. Au vu de ces données, on constate que les pièges et poisons assurent près de 15% des prises.

Mode de destruction	Nombre de loups
Fusil	580
Piège	99
Prise à la main (louveteaux) et lapidation à coups de pierre et de hoyau	234
Affût au fusil avec appât	10
Battues	13
Poison	31
Divers	13
ensemble	980

(Modes de destruction des loups en Champagne au XVIII^e source Michel Cointat⁵⁵¹)

Nous avons séparé les différents moyens d'extermination en plusieurs catégories. La battue est dans un premier temps la plus fréquemment utilisée, elle porte plusieurs noms, selon les paroisses mais on trouve souvent les termes de « huées » ou « tracs ». Ces tentatives d'encerclement des loups jusqu'à le coincer pour les tuer sont assez compliquées à mettre en œuvre, et leur efficacité est loin d'être démontrée. La période la plus propice est certainement celle qui suit les moissons car pendant ces dernières il n'y a pas de main d'œuvre disponible, trop occupée au travail des champs. Par ailleurs, pour décimer davantage de bêtes il peut être intéressant d'une part, d'attendre la période des amours, entre novembre et février, puisqu'elle signifie des rapprochements entre animaux, et d'autre part, celle encore plus favorable de la mise bas, entre mars et mai, qui permet de s'emparer et de détruire les louveteaux avant qu'ils ne soient en capacité de se déplacer et de résister, sans compter leur faculté à se reproduire par portées.

⁵⁵¹ COINTAT, Michel, Les loups en haute Marne de 1768 à 1788, *cahiers haut-marnais*, 42, 1955, p. 152-164

Jean de Clamorgan déclare en 1566, dans son traité de chasse aux loups⁵⁵² que :

« le trac était une opération de destruction, à caractère démocratique », bien éloignée de la chasse à courre aristocratique que servaient des meutes de chiens courants « créancés » dans la voie du loup⁵⁵³ ».

Nous avons donc, d'un côté, une sortie en grand apparat avec les tête couronnées et les grands seigneurs, qui valorisent les courses de longue durée, avec de nombreux chiens et s'approchant davantage d'un divertissement et de l'autre une vision plus pragmatique visant à exterminer des bêtes nuisibles, avec la maximum d'efficacité, surtout pas dans le mouvement, car cela laisserait une grande chance à l'animal particulièrement doué pour s'enfuir. La battue est réalisée en groupe, à pied et plus par utilité publique que par amusement.

On voit bien ici qu'il y a une grande différence entre le sport pratiqué par les nobles avec les chiens entraînés pour et la méthode de la battue paysanne, beaucoup plus sommaire. Pour mener à bien cette dernière, le périmètre est d'abord délimité avant que les rabatteurs ne s'avancent pour commencer à resserrer le cercle. Cela nécessite bien évidemment un grand nombre de personnes afin de ne pas laisser trop d'espace entre les individus. Le loup étant très rapide et puissant, il lui serait aisé de se faufiler pour disparaître dans les bois alentours. C'est pourquoi il faut s'organiser afin de mobiliser les populations voisines et les accueillir le temps de l'opération. Comme l'indique Jean de Clamorgan, il faut « faire assembler tout le peuple voisin et proche d'alentour du bois ou buisson où hantent et se retirent les loups et donner à ceux de chacune paroisse certains lieux et places pour se camper⁵⁵⁴ ». Ce n'est pas sans rappeler les mécanismes de la guerre ou des vendanges et moissons, qui sont par

⁵⁵² DU FOUILLOUX, Jacques, *La Vénerie, la chasse au loup nécessaire à la maison rustique*, 1^è éd 1566. Ed consultée Lyon 1583, chap X, « comment on doit chasser et prendre les loups sans limiers, chiens courants et lévriers, avec les rets et filets », f^o 17-18

⁵⁵³ CLAMORGAN, Jean de, *La chasse du loup nécessaire à la maison rustique*, Paris, Jacques Dupuits, 1574, p. 8

⁵⁵⁴ *idem* p. 6

essence des moments de soutien, de regroupement vers un but commun. Car c'est une véritable guerre à laquelle les hommes se livrent face au loup.

Là encore, la méthode est clairement identifiée et ne souffre d'aucune modification : toute faille sera immédiatement empruntée par l'animal. Les rabatteurs avancent en ligne afin de rester à la même hauteur dans les bois, qu'il s'agisse de ronces ou de branchages « où le loup se cache et laisse passer sans sonner mot à ceux qui courent après lui ⁵⁵⁵ ». Son pelage le protège des épines et forme un écran protecteur derrière lequel il peut mener sa vie. L'objectif de la progression est de contraindre les loups vers les filets qui ont été tendus au préalable entre des arbres solides ou des pieux profondément enterrés. Des chasseurs à l'affût peuvent alors terminer l'opération en les criblant de coups de lances, de coups de fourchine ou de coups de fusils selon les périodes. Pour Jean-Marc Moriceau, il y a plusieurs conditions à réunir :

« la réussite de l'opération supposait au moins trois conditions : un nombre suffisant de rabatteurs [...] une fabrication sur mesure de ce faisceau de cordes dont la longueur, le volume et le poids requéraient un mode de transport approprié ; la cuisson des filets après chaque utilisation pour chasser toute odeur humaine que *canis lupus* n'aurait pas manqué de reconnaître. Bernard François, mémoire du bourg d'Oisans ⁵⁵⁶ ».

Une bonne battue ne s'improvise pas, mais la préparation prend du temps et des moyens, période pendant laquelle seuls les chiens offrent une résistance au fauve qui peut ravager les campagnes, marquant de son empreinte la mémoire collective.

Autant des pièges peuvent être posés dans la forêt par quasiment n'importe qui, prenant le risque d'être puni de braconnage en prenant un autre animal, autant les battues relèvent des pouvoirs publics, et les rois qui se succèdent prennent les dispositions pour obliger l'organisation d'un nombre minimum de ces

⁵⁵⁵ MORICEAU, Jean Marc, L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans, op. cit. p. 218

⁵⁵⁶ ibidem

opérations, nécessaires pour tenter de diminuer la population de *canis lupus* qui causent des ravages sur l'économie française.

Dans un édit datant de 1583, Henri III impose un rythme de trois battues par an aux officiers des Eaux et Forêts de « faire assembler un homme par feu de chaque paroisse de leur ressort, avec armes et chiens propres pour la chasse desdits loups ⁵⁵⁷ ». Mais les nobles en charge de l'opération rechignent souvent à les organiser, notamment parce qu'elles n'ont pas d'aura particulière et coûte cher en main d'œuvre. C'est pour y remédier qu'un nouvel édit en janvier 1600 fait en sorte que tous les seigneurs hauts-justiciers leur confère désormais le devoir d'organiser, chacun dans son ressort territorial, un minimum de 3 battues par an. Un dernier texte de loi obligera à systématiser les battues au XIX^e en attendant que le recours au poison améliore les résultats de destruction de la race lupine. Outre cette technique très gourmande en temps et en hommes, des documents font état des pièges créés pour l'occasion, même si certains sont assez compliqués à mettre en place et de fait peu utilisés.

C'est le cas notamment de la « chambre à loups⁵⁵⁸ » ou « tours à loups », qui n'est rien moins qu'un principe proche de la nasse pour les poissons. Des palissades sont montées de façon à guider le loup vers l'endroit ad hoc où une proie vivante est attachée pour l'attirer. Une fois parvenu à la victime, le loup est prisonnier d'une trappe qui se referme et le laisse à la merci des hommes qui pourront l'abattre. Cela demeure compliqué pour plusieurs raisons : d'abord la construction d'un tel piège doit être solide et bien pensée, elle prend du temps car il faut tailler le bois, et il faut également être prêt à sacrifier une bête pour tenter le loup.

Une installation plus commune permet aux hommes de piéger le loup et va donner une certaine coloration à la toponymie des campagnes : la « fosse aux loups », autrement appelée « louvière ». Pour être efficace le trou doit être suffisamment large et profond pour que la bête ne puisse guère en sortir en

⁵⁵⁷ art 19 de l'édit de janvier 1583 sur les Eaux et Forêts, publié dans la Louveterie de 1929 p 87-88

⁵⁵⁸ DELISLE DE MONCEL, Nicolas, *Méthodes et projets pour parvenir à la destruction des loups*, imprimerie royale, 1768, p. 78

sautant. Cela explique que souvent, la fosse aux loups est « en forme de cône tronqué de 13 à 14 pieds de profondeur (4,5 m environ) avec un diamètre de 12 pieds à la base (4 m), de 6 à 7 pieds à l'ouverture (2,1 m environ)⁵⁵⁹ ». C'est L'Averdy qui se charge de diffuser les consignes dans un mémoire général diffusé en 1765 auprès des intendants, en insistant sur la solidité de l'édifice et la qualité de la terre pour éviter que l'eau ne sature les alentours et soit susceptible de fragiliser l'ensemble. C'est bien en vue, dans un endroit dégagé, que la proie est mise en évidence pour attirer le loup qui tombe dans la fosse, absorbé qu'il est par l'instinct de chasse. Les plus classiques sont simplement consolidées par des branchages qui doivent encore freiner davantage les tentatives pour s'extraire du piège. Une autre technique pour éviter que le loup ne sorte de la fosse prévoit une couverture en bois positionnée comme une bascule qui fait glisser le loup dans la fosse où il est aussitôt piégé.

La couverture de la fosse est plus rarement un plateau basculant, comme le préconise le mémoire de L'Averdy :

« sur cette ouverture, on met au niveau de la terre une poutrelle de 4 ou 5 pouces de face qui avance jusqu'au centre de la fosse ; elle est assurée par une queue longue de 3 à 4 pieds, scellés dans un mur et enterrée au niveau de la terre avec un ou deux piquets qui la traversent à l'extrémité de la poutrelle ; on forme un plateau de 7 pouces de diamètre un peu creusé, sur lequel on place de la paille et un canard attaché comme les oiseaux qui sont à la galère, et arrêté à un œillet de fer ; dans l'épaisseur de ce plateau, on fait des trous d'un pouce de distance, dans lesquels de mêmes baguettes sèches et cassantes doivent entrer par un bout et porter de l'autre sur le bord du mur de la fosse d'environ un pouce, ce qui fait à peu près l'effet des rayons d'une roue ; on recouvre le tout de paille et on en répand autour de la fosse, pour mieux tromper les loups que l'on attire par des traînées⁵⁶⁰ ».

⁵⁵⁹ DELISLE DE MONCEL, Nicolas, *Méthodes et projets pour parvenir à la destruction des loups*, op.cit. p. 76

⁵⁶⁰ ibidem

Il arrive que des paysans ou des enfants tombent dans les pièges et ils sont donc installés dans des endroits les plus adaptés possibles.

Il existe d'autres pièges, plus mécaniques, qui sont déclenchés par les loups eux-mêmes, issus d'outils ou armes déjà utilisés pour d'autres proies et adaptées pour le poids et la force du loup. C'est le cas notamment du « loup pendu », collet particulièrement étudié pour le *canis lupus* qui se retrouve suspendu en l'air, souvent étranglé par deux collets accrochés à deux arbres selon un mécanisme précis. L'hameçon et le hausse pied sont d'ailleurs des formes dérivées de ces appareils. On constate que ce sont des éléments susceptibles d'être repris dans les films récents qui voient la mise en scène d'équipes de chasseurs traquant un ou plusieurs loups garous comme nous pourrons le voir plus tard. C'est également le cas d'un autre appareil déclenchant le tir de plusieurs flèches destinées à blesser suffisamment l'animal pour qu'il ne tente pas de se libérer, quitte à se ronger une patte comme on en trouve la description dans plusieurs récits. Là encore, c'est un système de tension de cordes qui déclenche le piège, câblé de telle manière que seul un loup pris dans le système sera criblé de projectiles.

Jean-Marc Moriceau cite également un autre piège composé cette fois de fusils posés « sur un chevalet composé de quatre pieux fichés en terre ; à la gâchette on attachait une ficelle dont l'autre extrémité l'était à la charogne d'un animal servant d'appât ⁵⁶¹ ». Ce sont les principaux pièges qui sont utilisés lorsque l'homme ne souhaite pas se positionner à l'affût, et ne nécessitent que l'installation initiale pour fonctionner. Une fois posé, il suffit de passer régulièrement ou de mettre une proie alléchante pour lancer l'action. Ce n'est pas le cas de l'empoisonnement qui demande beaucoup plus de préparation et de surveillance pour être efficace.

Il faut tout d'abord distinguer deux périodes dans l'utilisation du poison contre le loup : la première qui repose sur la noix vomique et se révèle très peu

⁵⁶¹ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit. p. 202

efficace face à l'animal et la seconde qui relève de l'emploi de la strychnine et qui sera finalement le réel instrument de l'extermination du loup en France. Avant cela, dans un premier temps c'est une plante qui est utilisée, l'aconit tue-loup, mais elle n'est pas du tout adaptée pour réellement le tuer. La noix vomique est découverte tardivement, vers le XVIII^e, et donne accès à la strychnine, beaucoup plus concentrée, qui en est extraite. Les progrès de la chimie concourent donc à la perte du loup par utilisation du poison : extraire la strychnine ne suffit pas pour assurer l'efficacité sur l'animal qui est aussi résistant au poison. C'est toute une procédure qui est préconisée dans le mémoire diffusé en 1765 par le contrôleur général Laverdy, et repris dans le Journal économique d'octobre 1765⁵⁶².

Dans le mémoire de 1765 sur « l'utilité et la manière de détruire les loups dans le royaume », les étapes sont consciencieusement décomposées pour en faire une véritable recette de cuisine pour exterminateur de loups. C'est une compilation des bonnes pratiques de l'utilisation du poison qui sont ainsi proposée. D'abord, le document rassure les lecteurs sur les effets du poison, ce qui tend à nous conforter dans l'idée que la plupart des moyens utilisés jusque là étaient dangereux pour la population au moins au même titre que le loup lui-même. Désormais, les dommages collatéraux seront moins importants :

« cette méthode, qui consiste dans une espèce de poison, dont la bonne police ne peut pas s'effrayer en ce qu'elle ne peut nuire qu'aux loups, est la plus destructive au moyen de la composition d'un appât qui attire ces animaux de très loin⁵⁶³. »

La noix vomique n'est donc pas dangereuse en tant que telle, et surtout pas pour un animal aussi malin que le loup, capable de sentir le piège et refuser la nourriture, ce qui oblige à une préparation spécifique, que l'animal ne pourra décider d'ignorer. Chaque étape est décrite dans le détail, véritable formule « magique » pour se débarrasser de façon certaine de l'animal.

« Composition de l'appât

⁵⁶² Journal économique octobre 1765, p 463-466

⁵⁶³ ibidem

On met dans un pot bien propre un oignon blanc en quartier, trois cuillérées de saindoux, trois pincées de poudre de fénugrec, autant d'iris de Florence et de seconde écorce de morelle ou réglisse sauvage, gros comme un œuf de galbanum et une pincée de galanga en poudre.

Il faut faire cuire le tout 7 à 8 mn à un petit feu clair et sans fumée ; on retire ensuite le pot, dans lequel on jette gros comme une fève de camphre écrasé ; on remue la composition et on la couvre, crainte de l'évaporation du camphre ; elle doit être ensuite passée dans un gros linge.

Cet appât attire les renards comme les loups, mais ils y donnent encore mieux, quand on substitue au galbanum et au galanga une vingtaine de gouttes d'huile de hannetons, ou d'anis à défaut de cette huile. Il se conserve dans un pot de terre, ou plutôt encore de bois, couvert d'un parchemin mouillé⁵⁶⁴ ».

On voit bien que la préparation est précise, très détaillée et repose à la fois sur la préparation du poison en lui-même et dans le choix de la proie pourrissante qui se doit d'attirer au maximum l'animal en balade. Pour conserver ses propriétés, la noix vomique doit être hydratée, c'est la seule manière pour que les principes actifs puissent pénétrer dans le système du cadavre. Mais ce n'est évidemment valable que s'il entre en contact avec la salive ou le sang de l'animal. Il doit donc être ingéré pour être mortel et c'est dans cette partie que réside la seconde difficulté : comment faire passer le maximum de toxines dans la chair putréfiée et attirer le loup ? Après de nombreux essais peu concluants, de nouvelles méthodes sont testées et lorsqu'elles fonctionnent, leurs inventeurs tentent de les compiler dans des ouvrages destinés à diffuser ce savoir pour rendre la lutte plus efficace. Par exemple, la méthode pour utiliser l'appât est décrite de manière très poussée pour augmenter l'efficacité du poison.

« On prend un corbeau ou un oiseau de proie, une volaille morte de maladie si l'on veut, ou un derrière de renard ; on le présente à un feu clair et on le graisse ensuite avec un peu de cet appât ; à défaut on peut prendre

⁵⁶⁴ Journal économique, octobre 1765, p 463-466

des vidanges de volailles ou de lièvres également préparées, mais il faut alors les mettre dans un sac de crin à claire-voie, également graissé avec cette composition d'attrait.⁵⁶⁵ »

Mais l'animal est malin et trouver ce qui le tue ne peut fonctionner que s'il ne se méfie pas. Or, comme tout animal craintif de nature, il fuit à la moindre occasion. Des spécialistes tentent de contrer ce réflexe d'autoprotection en utilisant des techniques simples mais efficaces pour dissimuler la trace des chasseurs.

« Pour mieux réussir, un garde ou un autre se munit de petits morceaux de pain de la grosseur d'un œuf de pigeon, garnis de la croûte de dessous et qu'on a fait frire dans la graisse en question, dont il a enduit la semelle de ses souliers. Il attache à un fil de crin l'appât à une longue gaule et il le traîne par terre et de côté pour que l'odeur de ses traces n'inquiète pas les animaux qu'on cherche à attirer ; il va sur le bord des bois et autres lieux que les loups fréquentent le plus, observant de répandre à longues distances sur la traînée de ces petits morceaux de pain ».

Dans cette partie on s'aperçoit que la réputation du loup fait prendre beaucoup de précautions à ceux qui veulent les tuer. Le mémoire insiste sur le fait que l'odeur de l'homme sur l'appât est finalement le plus compliqué de l'histoire : il faut placer des appâts appétissants, sans pour autant alerter l'animal ce qui explique la description des précautions à prendre. Cette description montre à quel point la procédure enclenchée pour détruire le loup est précise, proportionnelle à la crainte qu'il lui inspire. Considéré à la fois comme un animal d'une grande méfiance et d'une résistance hors du commun, l'idée est d'empoisonner de façon surdosée le loup afin de ne pas le voir s'enfuir, comme cela a pu être narré dans certains documents.

« Usages et composition du poison

⁵⁶⁵ Journal économique, op. cit., p 463-466

Il faut prendre 4 onces de noix vomique râpée, la plus récente, et autant de verre pilé ; 1 once ou un peu moins, si l'on veut, d'éponge coupée en morceaux que l'on fait un peu frire et surtout de manière que ces morceaux ne soient point brûlés ; on y ajoute une poignée d'oignons de vachettes ou fausses tulipes (espèce de tulipe sauvage qui croît dans les prés et donne en septembre des fleurs tirant sur le lilas).

On peut joindre du sel à cette composition dans les pays où il n'est pas cher. Les loups en sont plus altérés, boivent et périssent encore plus tôt. Si on a des noyaux de cerises noires, on les concasse et on les joint aux autres poisons ».

Pour mettre toutes les chances du côté de l'homme, l'idée est ici de fragiliser de l'intérieur son estomac afin d'accélérer le processus de contamination du sang et de la chair, voire provoquer une hémorragie interne en coupant les parois de l'estomac et en mettant en contact l'acide gastrique avec des plaies ouvertes. C'est identique pour le sel, la soif fera boire l'animal qui éliminera davantage et fera passer le poison dans le sang tout en affaiblissant l'animal. C'est la somme de tous ces éléments qui joue le rôle d'amplificateur de la noix vomique, à elle seule peu efficace.

Mais l'absorption est la condition sine qua non pour espérer un résultat. L'investissement nécessaire est assez mince comparé à d'autres méthodes, puisque le sacrifice d'un animal qui puisse être attirant pour le loup est nécessaire. Le chien semble une bonne solution compte-tenu de leur opposition naturelle et instinctive.

« On prend un chien destiné à être détruit et on lui fait avaler trois boulettes, grosses comme des noix, de ces poisons mêlés avec de la viande hachée ; le chien meurt peu après, et le venin se mêle dans son sang ; ensuite avec une briche de fer, on fait douze ou quinze ouvertures dans le corps, la gorge et les cuisses de cet animal, dans lesquelles, à l'aide d'un entonnoir de tôle on insinuera le poison le plus profondément qu'il est possible. On prépare de même les renards écorchés et les petits

chiens de lait (la dose ci-dessus prescrite est pour un chien de la taille de ceux de berger, moitié suffit pour un renard et la huitième partie pour les petits chiens de lait), et on ferme les ouvertures avec de la fiente de vache⁵⁶⁶ ».

Là encore, il ne s'agit que de la phase préparatoire de la proie idéale, partie certes importante mais insuffisante à elle seule. Pourtant, cela souligne la complexité de la lutte contre l'animal et du temps interminable que cela prend, expliquant la faible efficacité du système dans un premier temps. Il faut ainsi trouver le juste milieu entre la qualité de la proie et le coût qu'elle implique. Le chien sélectionné doit donc être destiné à la destruction et un sujet sain, plus utile dans les champs et les fermes.

« On place ensuite l'animal ainsi empoisonné, au milieu d'un trou fait en terre de la profondeur de 2 pieds et dans lequel on a eu soin de jeter une certaine quantité de fumier de cheval. Après avoir recouvert ce trou de terre bien battue, on y laisse l'animal trois jours en hiver et un en été, pendant lesquels le poison se fond et s'insinue dans toutes ses parties. Ensuite on le retire et on le met sur la traînée qui a été préparée de la manière indiquée ci-dessus et autant qu'il est possible dans une pièce ensemencée de blé ou de seigle, préférant celles qui se trouvent à proximité des rivières ou ruisseaux, et en observant toujours de le placer à plus de 60 pas des haies ou des buissons qui causent la méfiance aux vieux loups. On ne doit jamais traîner les cadavres ni les appâts avec de la corde que les loups éventent et craignent, mais avec un lien de bois ou un crochet qu'on passe dans le jarret de l'animal. Il faut aussi que celui qui tend le piège évite de le conserver dans ses mains ou sur ses habits aucune odeur de tabac. »

Car si le loup n'est pas capable de détecter le poison camouflé de cette manière, il est tout de même susceptible de sentir l'odeur de l'homme, son ennemi et souvent sa seule crainte. L'odeur d'un cadavre en décomposition ne rebute pas le loup,

⁵⁶⁶ Nouvelle Maison rustique (La) ou économie générale de tous les biens de campagne, op.cit. p 629-640

mais le tabac révèle la présence d'humains alentours ce qui le rend très méfiant et risque de le faire prendre la fuite sans attendre. L'avantage de faire avaler le poison au chien est d'activer le dépôt du poison dans le système sanguin. Le cadavre décomposé permet au poison de s'infiltrer dans n'importe quelle cellule et renforce la possibilité que la dose soit suffisante pour tuer la bête quelque soit la partie avalée. La démarche est précise et de ce fait prend aussi du temps et de la main d'œuvre. Venir à bout du loup en surnombre n'est pas aisé. Par ailleurs, trouver une méthode efficace ne sert à rien si personne ne sait qu'elle existe, c'est pourquoi il reste à le diffuser. Ce sont les curés de paroisse qui en sont chargé, comme tout ce qui a trait à l'agriculture. Ainsi ces derniers sont chargés de « diriger de leurs conseils la composition de ladite recette et placement des chiens empoisonnés près des bois ou dans les endroits connus pour être les plus fréquentés par les loups⁵⁶⁷ ». Une fois reconnu comme modèle, l'application de la méthode aura rapidement des résultats allant jusqu'à la disparition totale de l'animal sur le territoire.

L'efficacité du poison ne se fait pas attendre et ce sont de véritables tranchées dans la population lupine qui sont faites, rendant quasi systématique son utilisation, d'autant que l'état encourage ce recours qui a la bonne idée de ne pas risquer de blesser qui que ce soit, contrairement aux fusils, fosses et autres pièges posés dans la forêt. Au pire, ce ne sont que quelques chiens ou animaux des bois qui sont tués si la préparation et son application sont respectées.

Jean-Marc Moriceau estime également que c'est à son usage qu'on attribue la disparition des loups en Bretagne dans la seconde moitié du XIX^e : « entre 1885 et 1890 l'empoisonnement massif dans les clos d'équarissage et les secteurs où les loups venaient se réunir dans les bois de Conveau, les landes de Lanvaux ou les environs de Loudéac, aurait eu raison de l'espèce⁵⁶⁸ ». C'est la parfaite connaissance de l'animal et de ses habitudes qui donne les clefs de l'extermination même si quelques individus ont récemment été introduites ces

⁵⁶⁷ HUCHON, Edme, *Les loups dans la région de Vitteaux de la fin du XVIII^e au XX^e siècle*, op.cit. p.57

⁵⁶⁸ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit. p. 202

dernières années. Désormais, la population lupine est quasi inexistante en France.

B- La remise en question de la place du loup-garou dans la société

La remise en question du loup garou comme sorcier ou envoyé du diable s'amorce finalement assez tôt, même si elle est loin d'être unanime. On constate qu'il existe deux types de remise en question : la première que nous avons évoquée au travers des magistrats eux-mêmes et la seconde qui se rapporte aux progrès de la médecine et de la psychiatrie. Pour ce qui concerne l'aspect médical, c'est dès le XVI^e siècle que de vraies oppositions font leur apparition. Ainsi, dès 1563, Jean Wier considère que la plupart des cas de possession ou de transformations sont à attribuer à des « convulsions, retirement de nerfs, mélancholie, haut moral »... bref, un motif médical, loin des histoires de sorciers. Même si Jean Bodin s'en offusque, le propos fait son chemin parmi certains intellectuels, alimentant le débat qui commence à influencer le Parlement de Paris qui adopte une attitude de mansuétude et de prudence ; les peines décidées par les juges subalternes sont souvent à Paris considérablement réduites en appel quand les condamnés ne sont pas purement et simplement relaxés.

Montaigne prend la plume pour donner son avis sur les condamnations au bûcher pour sorcellerie. « C'est mettre ces conjectures à bien haut prix que d'en faire cuire un homme tout vif⁵⁶⁹ ». Ce qui semble plus que tout le surprendre, c'est la désinvolture avec laquelle les juges jouent avec l'existence même de ces individus : « à tuer les gens, il faut une clarté lumineuse et nette⁵⁷⁰ ». Rejoignant Nicolas de Malebranche, et Voltaire, qui remettent eux aussi en question la véracité de tous ces récits.

⁵⁶⁹ Michel de Montaigne, Essais, t. II, éd. publiée et avertissement par J. V. Le Clerc, Paris, Lefèvre, 1836, p. 481

⁵⁷⁰ *ibidem*

C'est Pierre Lallemant, chancelier de l'Université et théologien qui va mettre les choses à plat en étudiant la question de la lycanthropie au regard de la science et de la raison, et non plus par le prisme de la religion. Il déclare alors :

« il y a des maladies d'imagination qui sont contagieuses, aussi bien que du corps, que les plus ridicules sottises trouvent des esprits auxquels elles sont proportionnées en un mot que le meilleur moyen d'exterminer les sorciers est de les tourner en ridicule ou de les mépriser⁵⁷¹ ».

La maladie mentale semble alors l'explication la plus vraisemblable, avec celle qui considère que l'existence des sorciers n'est attestée que par la bêtise de ceux qui y croient, comme nous avons vu précédemment. Les pensées s'orientent alors à nouveau vers la question du loup, simple bête sauvage qui continue pendant un temps à faire des ravages. L'imaginaire reste rempli de croyances, où le loup garou continue à sévir, se nourrissant de ce qui se passe dans les bois et forêts en réalité.

Dès le XV^e siècle on dispose de faits avérés permettant de repositionner le débat sur la place du loup dans la société au travers des craintes qui y sont associées notamment grâce aux nombreux écrits conservés depuis cette période : chroniques, correspondances administratives, procès verbaux et actes de sépultures établis par les curés au milieu du XVI^e siècle. Ces derniers voient le jour lorsque les curés décident de mentionner les causes de mort accidentelle n'ayant pas permis l'administration des derniers sacrements, nous apprend Moriceau. Ce dernier étudie plus spécifiquement ces sources pour dresser un panorama de la place du loup dans les crimes de l'époque.

La question qui nous intéresse ici est celle du loup mangeur d'hommes, comme phénomène alimentant les croyances populaires autant qu'influençant les représentations du loup garou dans les films et la littérature. Nous pensons en effet que ce loup dévorant est une figure majeure qui a conduit à l'imaginaire

⁵⁷¹ MILLIN Gaël, *Les chiens de Dieu*, op. cit. p. 164

collectif concernant la lycanthropie. Jean-Marc Moriceau étudie les attaques de loups selon plusieurs axes, mais nous avons déjà soulevé l'un d'eux, celui du loup atteint de la rage, qui a un comportement hors norme. Ici, nous souhaitons traiter de la question du loup sain, amateur de chair humaine.

Jean-Marc Moriceau considère que la présence des loups anthropophages est avérée lorsqu'il est en mesure de remarquer spécifiquement quelques éléments :

« deux indices : d'une part les actes de sépulture sont établis très peu de temps après les attaques. D'autre part, si les loups enragés attaquent à la tête, celle-ci est le plus souvent négligée par les loups anthropophages⁵⁷² ».

Il s'appuie pour confirmer ceci sur les propos tenus par un spécialiste de la chasse du XVI^e siècle, Jacques du Fouilloux qui le mentionne comme caractéristique majeure dans les attaques de loups : ces derniers ne tiennent pas compte de la tête de leur proie. Jean-Marc Moriceau explique que les actes de décès confirment cette analyse par la description classique des blessures faisant suite aux attaques et s'apparentant plutôt à « l'étranglement ou l'égorge-
ment qui



La bête du Gévaudan dévorant une femme, gravure du XVIII^e siècle

conduisaient les victimes à être mangées jusqu'aux os », « dévorées à moitié » ou « au tiers ». Le reste des cadavres mutilés, en général la tête dédaignée mais aussi le « ventre », « la fressure », un ou deux bras, quelques ossements faisaient

⁵⁷² MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit. p. 66

souvent l'objet d'une expertise judiciaire avant que le curé ne soit autorisé à leur assurer une sépulture chrétienne.

Jean-Marc Moriceau considère que l'exemple-phare lié à la peur du loup est celle de la bête du Gévaudan (et de toutes les autres comme la Male bête) qu'il envisage comme un loup, voire une meute en 1764, là où d'aucuns⁵⁷³ voyaient davantage un loup garou pour donner au caractère plus particulièrement sanglant de cet épisode une justification piochée dans les pires récits tirés de l'imaginaire collectif.

C'est pour mieux comprendre le lien entre l'imaginaire et le réel que nous souhaitons ici aborder plus en détail cette histoire qui tint en haleine pendant plusieurs mois la France tout entière.

L'histoire de la bête du Gévaudan est d'autant plus parlante ici qu'elle fait écho à de nombreux mythes qui traversent les siècles. C'est dû en grande partie à l'aspect mystérieux qui entoure les caractéristiques physiques de la bête, décrites sous différentes formes, dont un loup énorme, un loup-garou ou encore une meute d'animaux voire même un animal exotique de type hyène... Ce qui est certain c'est le nombre de victimes et la violence des attaques qui sont mentionnées dans plusieurs témoignages. Le thème est régulièrement repris au cinéma et à la télévision. Mais intéressons nous d'abord à l'histoire telle qu'elle est connue aujourd'hui au travers de nombreuses sources.

Globalement, le cadre des attaques est le nord de l'ancien pays du Gévaudan. Même s'il est difficile de chiffrer exactement le nombre de victimes, la fourchette la plus fréquemment avancée en compte de 88 à 120 selon les sources.

⁵⁷³ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit

La première mention de la bête est un peu antérieure puisqu'un premier



La bête du Gévaudan dans l'imagerie populaire du XVIII^e siècle
témoignage de son apparence est mentionné en 1763, dans le Dauphiné. L'animal y est décrit comme « de la taille d'un très gros loup, couleur de café brûlé un peu clair, ayant une barre un peu noire sur le dos, le ventre d'un blanc sale, la tête fort grosse et rebondie, une espèce de bourre qui forme une houppe sur la tête et à côté des oreilles, la queue couverte de poils comme celle d'un loup ordinaire mais plus longue et la portant retroussée au bout⁵⁷⁴ ». Par la suite, cette description sera assez similaire à celles effectuées par plusieurs autres témoins, ce qui laisse deux hypothèses. La première est celle de l'existence d'un animal de stature nettement supérieure à la moyenne et dotée d'une résistance et d'une force peu communes. La seconde est celle qui nous renvoie à Nicolas de Malebranche, dont nous parlerons ultérieurement, et qui souligne l'aptitude qu'ont certains esprits à véhiculer facilement, auprès des esprits communs des idées qui prennent une force considérable malgré leur manque de fondement. Dès lors, on peut aussi considérer dans cette hypothèse la possibilité évoquée par certains auteurs de la présence d'un tueur en série ou bien encore l'attribution d'attaques de plusieurs

⁵⁷⁴ MICHEL, Louis, *La bête du Gévaudan*, op.cit. p. 45

animaux (loups ou non), à ce seul et même animal qui devient la bête du Gévaudan dans la société française de l'époque et dont la mort va encore renforcer le mythe.

Chronologiquement, c'est après un trimestre d'attaques multiples que le syndic du diocèse de Mende, Etienne Lafont, décide d'envoyer des chasseurs éradiquer la bête, sans succès. Les autorités du Languedoc s'en inquiètent : Monseigneur de Saint-Priest, intendant du Languedoc et le comte de Montcan, gouverneur de la province, mandatent quatre compagnies de dragons, commandées par le capitaine Duhamel pour tenter à leur tour d'exterminer la bête. Dans un premier temps les battues ne donnent rien, mais après plusieurs semaines la bête est aperçue, se dirigeant vers l'Aubrac en octobre, elle reçoit deux blessures sans que cela semble la ralentir. Les conditions climatiques n'aident pas les dragons à s'approcher de l'animal qui continuent ses attaques sous la neige. A la mi-décembre, les états du Languedoc s'entendent sur l'attribution d'une prime de 2 000 livres pour celui qui ramènera le cadavre de la bête, qui elle fait un triste record de cinq victimes en une seule attaque. Devant les échecs des tentatives humaines, l'évêque de Mende fait appel aux prières pour libérer le Gévaudan de ce fléau, mais rien n'y fait : les cadavres s'amoncellent, tandis que les dragons, bredouilles, se font remarquer par leur comportement inapproprié.

Cette fois, c'est en haut lieu qu'on s'inquiète des ravages de cette bête qui défie les hommes. A son tour, le conseiller du Roi mandate l'un des plus grands chasseurs de loups du royaume, le sieur Denneval pour augmenter encore son tableau de chasse, comptant déjà plus de 1 200 loups officiellement abattus.



Gravure de 1764 « figure de la bête féroce »

Alors que Denneval et son fils se préparent, le Gévaudan se rebiffe contre la bête et la défense s'organise. En janvier, ce sont 7 enfants qui se défendent vaillamment contre une attaque. Deux d'entre eux sont sauvagement mordus, mais sauvés par les autres gamins tandis que leurs cris alertent les secours. A son tour, Jeanne Jouve défend telle une louve ses plus jeunes enfants attrapés par la bête et qu'elle oblige à lâcher prise après un combat héroïque. L'un des enfants ne survivra pas à ses blessures mais les autres survivent, aidés à la fin par les deux grands frères, armés de bâtons pour revenir du pâturage.

Très sûrs de leur fait, les Denneval, près et fils, réclament l'exclusivité de la chasse, probablement pour ne pas avoir à partager la prime et font renvoyer les dragons. Ils commencent chasses et battues sans grand succès, jusqu'à s'approcher suffisamment pour lui porter deux nouveaux coups qui ne l'empêchent ni de s'enfuir ni de tuer une femme sur sa route quelques heures plus tard. Au mois de juin 1765, le Roi s'agace du manque de résultats et envoie François Antoine, son porte-arquebuse avec sa suite pour régler l'affaire. Devant le manque de coopération des Denneval, le Roi les rappelle pour laisser le champ libre à François Antoine, qui est certain que la bête qu'il ne parvient pas à débusquer n'est rien de plus qu'un loup de belle taille. Au mois d'Août, « la pucelle du Gévaudan » donne une piste au porte-arquebuse : Marie Jeanne Valet plante une lance dans le poitrail de la bête alors qu'elle attaque un groupe de jeunes filles. La bête tombe dans la rivière et nage jusqu'à la forêt la plus proche, mais François Antoine identifie ses empreintes et la suit.

Suite à cela, un épisode étonnant voit naître le fondement de la théorie du tueur en série. François Antoine prend des mesures d'emprisonnement contre la famille Chastel qui cause des ennuis aux hommes du porte arquebuse. Il les fait incarcérer pendant quatre jours après leur départ de la région, or, c'est justement dans ce laps de temps que les attaques ralentissent. Quelques jours après leur libération, on déplore à nouveau des attaques par un loup de belle taille qui rôde près d'un village. François Antoine s'y rend aussitôt avec quarante tireurs pour débusquer la bête qu'il blesse à nouveau. L'animal se jette alors sur lui et il ne doit sa vie qu'au réflexe d'un de ses hommes qui l'abat. Ce n'est rien moins qu'une bête de 130 livres que le fils rapporte à la Cour parfaitement naturalisée. Il est aussitôt autorisé à faire inscrire sa prise dans ses armoiries, pour mémoire de l'exploit ainsi réalisé. Le père reste dans la région, le temps d'éradiquer les louveteaux potentiellement issus de cette puissance sauvage.

Pourtant, même si François Antoine s'enorgueillit de la mort du monstre, quelques semaines plus tard les attaques reprennent. La plainte au Roi n'aboutit pas cette fois, ce dernier considère en effet que la bête est morte. Livrés à eux-mêmes les

états du Gévaudan élaborent leur stratégie : d'abord tenter d'empoisonner les cadavres abandonnés sur la route, d'autant que la bête semble avoir restreint son territoire de chasse.

Finalement, c'est en 1767, après une succession de périodes plus ou moins denses en attaques que la bête est repérée. Le marquis d'Apcher s'entoure alors de chasseurs dont Chastel (autrefois soupçonné de lien avec l'animal) qui blesse la bête supposée à une patte avant de lancer ses chiens pour la curée. L'homme tente alors de ramener la dépouille à la Cour pour faire valoir ses droits mais le cadavre est mal naturalisé et c'est une dépouille putréfiée qu'il ramène à Paris, et qui sera enterrée à la va-vite sans possibilité d'analyses ultérieures.

Ces quelques lignes ne sont qu'une version très résumée de l'histoire dont Jean-Marc Moriceau, comme d'autres chercheurs, a su tirer tous les éléments majeurs⁵⁷⁵. Le mystère conserve donc une certaine force dans cette histoire qui voit plusieurs théories s'affronter, reprises pour certaines au cinéma⁵⁷⁶ ou dans la littérature, plus ou moins adaptée comme dans le Chien des Baskerville de Conan Doyle (publié autour de 1901).

A présent, le loup garou est moins objet d'une croyance séculaire en une créature diabolique. Elle ne disparaît pas pour autant maintenant qu'on sait qu'elle n'existe pas. Elle figure, selon nous, désormais comme objet catalytique des attentes et des peurs des hommes au travers d'œuvres filmiques et littéraires qui se multiplient au XX^e siècle. Puisque la disparition du *canis lupus* de notre territoire est synonyme de recul de la croyance dans le loup garou, on peut émettre l'hypothèse qu'il y avait une relation très forte entre pression sur les campagnes et force de la croyance jusqu'à en faire une justification pour conduire des sorciers au bûcher.

⁵⁷⁵ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit. p. 185

⁵⁷⁶ VOLSON, Patrick, *La bête du Gévaudan*, 2001, p. 130

B- Le point de vue de la science sur les loups garous

La sorcellerie n'effraie rapidement plus personne, et de nombreuses explications sont trouvées par les médecins et scientifiques de l'époque. Les auteurs des Lumières eux-mêmes s'interrogent sur les raisons qui ont pu pousser toute une société à tomber dans cette exagération jusqu'à ôter la vie à certains compatriotes. D'autres s'attachent à mettre en place des méthodes d'éradication pour se débarrasser du loup qui sévit dans les bois et les champs. Mais l'environnement est propice au développement des loups tandis que les populations se déchirent, cherchant un nouvel équilibre après l'explosion de la structure sociétale en 1789. Le loup en profite et continue à s'approcher des hommes, ne craignant plus guère d'être attrapé.

Les intellectuels pendant ce temps décortiquent ce qu'ils savent du fonctionnement humain pour établir de nouveaux principes cohérents d'explication à ce mythe. Ce qui est compliqué c'est de faire la part de vérité et de fantasme : pourquoi le mythe serait-il si présent s'il était complètement faux ? Les intellectuels reprennent donc les auteurs antiques pour reconstruire le propos dans une vision plus pragmatique et orientée vers ce qu'ils savent du corps humain, des humeurs et des différents dérèglements possibles et les conséquences directes sur l'homme. Peu à peu une nouvelle approche voit le jour et permet de traiter différemment la question, prélude aux textes qui vont suivre et continuer à défendre l'existence du mythe dans toute la société, populaire autant qu'intellectuelle.

1 Les apports de la science

Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris dès 1228, participe à la réflexion au travers d'un de ses textes qui raconte ce qui suit.

« Un homme était possédé. Certains jours, un esprit malin s'emparait de lui et lui faisait perdre la raison, au point qu'il s'imaginait être un loup : durant ses périodes de possession, un démon le jetait dans un lieu écarté et l'y abandonnait, comme mort. Pendant ce temps, le démon s'introduisait dans un loup ou revêtait lui-même l'apparence d'un loup, se montrait à tous et se livrait à des massacres terrifiants d'hommes et de bêtes : tous fuyaient à sa vue, craignant d'être dévorés. Le bruit courait que c'était cet homme qui se transformait en loup certains jours, et l'homme lui-même le croyait. Il était en outre persuadé d'être le loup responsable des massacres. Mais un saint homme, apprenant l'histoire se rendit sur les lieux et expliqua aux gens qu'ils avaient tort de croire à la métamorphose en loup de cet homme. Il les conduisit à l'endroit où il gisait, comme mort, le montra aux spectateurs, l'éveilla devant eux, le libéra de sa possession, lui montra, ainsi qu'aux autres, le loup avec lequel il croyait ne faire qu'un, ainsi qu'il le confessa publiquement⁵⁷⁷ ».

Nous avons vu l'évolution des récits mettant en scène des loups garous dont la principale raison de guérir provient de l'intervention d'un saint homme. Cet émissaire de Dieu apporte alors la lumière (intellectuelle autant que spirituelle) au pauvre hère qui se trouve alors délivré de son double diabolique.

Mais avec le temps, après le XV^e siècle, on trouve également une seconde forme de récit, traitant de la « guérison » de la lycanthropie. Dans son ouvrage, Charles Louandre accorde parfois une puissance nettement supérieure au sorcier sur le diable puisque le premier peut ordonner au second « lui-même d'entrer dans le corps de la victime et alors on voyait se produire sous l'effet du maléfice,

⁵⁷⁷ d'AUVERGNE, Guillaume, op. cit. II,3,13

tous les phénomènes de la possession⁵⁷⁸ ». D'après ce texte, on constate que le diable ordonne au sorcier d'agir. Il manipule pour se faire servir, prenant plaisir à aller contre la nature des possédés. Loin des courants psychologiques du XX^e qui y auraient vu une manifestation de l'inconscient, les intellectuels de l'époque y voient la manifestation du malin devant la faiblesse des hommes



Le loup-garou, par Lucas Cranach l'Ancien, vers 1512, gravure sur bois, 162 × 126 mm, Gotha, Herzogliches Museum

A partir de cet instant, comme dans la grande majorité des écrits traitant du sujet, la description de la transformation ne fait pas baisser l'angoisse tant les détails sont effrayants. Par exemple, on apprend que « les ensorcelés, qui portaient en eux un autre être se hommes pour s'exiler dans les cimetières, et jusque dans les tombeaux. Leur figure avait la couleur du cèdre; leurs yeux rouges comme des charbons sortaient des orbites ; leur langue roulée comme un cornet pendait sur leur menton et le contact et la vue des choses saintes

produisaient sur eux le même effet que l'eau sur les hydrophobes. La médecine était impuissante à les guérir, et ils marchaient souvent comme suffoqués par le diable⁵⁷⁹ ». Les récits se chargent de détails plus horribles les uns que les autres, renforçant l'image féroce du loup-garou, dans l'imaginaire collectif populaire. On peut constater à cette description que l'idée fréquemment émise pendant le

⁵⁷⁸ LOUANDRE, Charles, *La sorcellerie*, op. cit.p. 9

⁵⁷⁹ *idem* p. 9

Moyen Age est qu'il est impossible à deux créatures de vivre dans le même corps sans que l'humain ne décède, est devenue un fait au XIX^e siècle. Henri Boguet, quant à lui, considère que « Satan quelquefois endort le sorcier derrière un buisson et qu'il va lui seul exécuter ce que le sorcier a en volonté, se faisant voir en apparence de loup et cependant il trouble tellement l'imagination du sorcier qu'il lui semble qu'il ait été loup et qu'il ait couru et tué des personnes et des bêtes⁵⁸⁰ ».

Henri Boguet⁵⁸¹ étend d'ailleurs la transformation de l'homme en animal à d'autres espèces que le loup, citant de nombreuses références antiques telles que Circée changeant les compagnons d'Ulysse en pourceaux chez Homère, ou Lucius et Apulée transformés en ânes... Il cite également un récit, doublement intéressant à nos yeux. D'une part, car il traite de la métamorphose en chat, animal nocturne souvent associé aux sorciers, et d'autre part, car il s'agit d'un récit articulé comme la plupart des récits de l'époque relatifs à la lycanthropie.

« Il y a des sorciers qui se mettent encore en chats. De notre temps un dénommé Charchot, du baillage de Gez fut assailli nuitamment en un bois par une multitude de chats, mais comme il eut fait le signe de la croix, tout disparut. Et de plus fraîche mémoire un homme de cheval passant sous le château de Joux aperçut plusieurs chats sur un arbre. Il s'avança et détacha une scopette qu'il portait, et fait tomber de l'arbre au moyen du coup de scopette un demincin auquel pendaient plusieurs clefs et les emporte au village. Etant descendu au logis, il demanda à dîner mais ne trouva ni la maîtresse ni les clefs de la cave. Il montra le demincin et les clefs qu'il portait : l'hôte reconnut que c'était celui de sa femme, laquelle arriva sur ces entrefaits, étant blessée à la hanche droite. Le mari la prit par rigueur, et elle confessa qu'elle venait du sabbat, et qu'elle y avait perdu son demincin et ses clefs après avoir reçu un coup de scopette à l'une des hanches⁵⁸² ».

⁵⁸⁰ LOUANDRE, Charles, *La sorcellerie*, op. cit.. p. 28

⁵⁸¹ BOGUET, Henri, *Discours exécrationnel ...* op. cit. chap XLVI

⁵⁸² *ibidem*

Ce récit, comme la plupart de ses contemporains montre que la guérison intervient par le biais d'une blessure, de préférence par arme blanche. Aussitôt blessé le loup-garou, ou le lycanthrope en général, reprend figure humaine, ce qui ne suffit pas toujours pour que l'histoire se termine bien, les femmes étant souvent châtiées par le bûcher malgré guérison complète...

La durée de la transformation en bête est variable, tout comme sa fréquence, dans la plupart des récits, elle intervient en tout cas de manière « naturelle », c'est-à-dire sans intervention extérieure. Une fois transformé, le loup reprend sa forme en inversant le processus de départ, une fois le délai écoulé. Ceci n'est toutefois valable que jusqu'au XV^e, qui voit changer les choses de façon importante.

Les analyses élaborées par les « scientifiques » de l'époque reposent essentiellement sur l'aspect psychologique et son impact sur le corps humain : l'esprit dominant la matière, il devient logique que l'explication clef réside dans cette dimension.

Ainsi, Beauvois de Chauvincourt étudie dans le détail ce système humain en s'appuyant sur les travaux et réflexions dès l'Antiquité.

« Les anciens coignoissans qu'un estrange changement survenait en la symétrie de l'ame au corps, après la dépravation des moeurs d'icelle, et qu'ayant abandonné la partie raisonnable qui lui avait esté donnée, elle deschoit tellement de la dignité, que comme dit Simplicius, elle flestrit et va néant et ne peut recouvrir sa première vigueur, qu'ayant abandonné cette route désordonnée, elle ne le réunisse à la première cause. De sorte que lorsqu'elle desvoye elle fait bien payer, comme dit Théophraste, son loüage au corps, luy faisant subir à toutes heures cent mille changemens encore que la vérité, soit que ceste principale mutation ne provienne entièrement

que de l'appétit sensuel, à la suite duquel l'ame se laisse ordinairement trop laschement transporter⁵⁸³. »

Dans ce texte, on peut voir deux éléments majeurs : d'abord, que le changement dans le corps ne peut avoir lieu qu'à partir du moment où la raison est défaillante. Dès lors, les mœurs dépravées entraînent une perte de dignité et une atteinte à l'âme qui ouvrirait un passage au malin, quelle que soit sa forme, pour intervenir directement sur son corps. La guérison de l'âme ne pourra se réaliser qu'en retournant sur le bon chemin, *a priori* celui de l'église et des bonnes mœurs. Cela n'est pas sans rappeler les textes évoqués dans les deux premières parties et pour lesquels nous avons émis l'hypothèse d'une métaphore employée par les intellectuels pour traiter des bons et mauvais comportements repris à la lettre lors de la période obscure de la chasse aux sorcières. Mais Beauvois de Chauvincourt poursuit en exposant que cet errement des mœurs se paie aussitôt par les changements imposés à son corps, laissé vide de toute substance. Pour l'auteur, c'est l'appétit sensuel, plus particulièrement chez les femmes d'ailleurs, qui est la cause de toute modification. Il considère semble-t-il que les femmes sont facilement sujettes à l'appel des sens, ce qui renvoie à la croyance très répandue au Moyen Age que la sorcellerie est essentiellement pratiquée par le sexe dit faible.

En parallèle, d'autres auteurs tentent d'aborder des pistes plus scientifiques, plus médicales. Dans son ouvrage « de la recherche de la vérité », Nicolas de Malebranche explore les mécanismes de l'imagination, dans lequel il émet l'hypothèse selon laquelle certaines croyances, et l'imagination en général, est induite physiologiquement par le cerveau lui-même. Dans une première partie, il décrit ce qu'il nomme « les organes du sens » et qui seraient composés de « petits filets qui d'un côté se terminent aux parties extérieures du corps et de

⁵⁸³ CHAUVINCOURT, Beauvois de, *Discours de la lycantropie ou de la transformation des hommes en loups*, Rezé, 1599, *passim*

l'autre aboutissent vers le milieu du cerveau⁵⁸⁴ ». Ainsi, une première explication de Malebranche considère que l'imagination est une manifestation directement liée à la perception de l'âme. Il existe alors deux cas possibles : la sensation et l'imagination.

Pour Nicolas de Malebranche, la sensation est déterminée par l'agitation des petits filets due à une interaction avec un objet sur leur partie extérieure. L'information remonte alors jusqu'au cerveau, où l'âme joue un rôle majeur. Si elle sent et juge que l'objet est à l'extérieur, en dehors du corps alors elle affirme sa présence comme réelle. A l'inverse, si seuls les filets internes sont agités et que l'âme ne peut établir de liens avec l'extérieur, alors elle va pouvoir considérer que l'objet est en dedans du cerveau, qu'il n'est pas réel, il est imaginé.

Dans ce texte, deux éléments sont particulièrement intéressants : le schéma du système nerveux est assez sommaire, mais néanmoins existant, d'inspiration très scientifique eut égard aux outils d'examen de l'époque. Pourtant, cette scène n'en est pas moins fortement influencée par la notion d'âme, mot utilisé essentiellement dans le cadre religieux, afin de qualifier cette partie de l'être humain chargée des valeurs, réflexions... Pourtant, ici, si l'âme peut faire de l'objet une sensation ou une imagination par sa capacité à identifier les nerfs sollicités, il n'est en aucune manière établi que l'âme ait conscience réellement que l'imagination a une valeur morale ou non. Le discours paraît dès lors intermédiaire, ébauchant une explication du mécanisme qui inclut l'âme mais n'indique pas la capacité de l'esprit humain à identifier s'il est dans l'une ou l'autre des situations. L'âme détermine si c'est sensible ou imaginaire, mais la conscience ne peut quant à elle faire la différence.

C'est le deuxième aspect qui conduit Nicolas de Malebranche à développer son propos sur l'utilisation du cerveau pour justement savoir comment réfléchir, comment entraîner son esprit pour éviter l'écueil de l'imaginaire qu'il considère dans la majorité des cas comme étant dangereux pour l'homme, notamment

⁵⁸⁴ MALEBRANCHE, Nicolas de, *De la recherche de la vérité...* op. cit. p. 179

lorsque les choses ont trait au surnaturel. Son propos permet alors de renforcer notre hypothèse selon laquelle le mythe du loup garou est en partie lié à l'élite intellectuelle qui a propagé son existence au travers de multiples écrits. Nous avons précédemment détaillé les aspects mythologiques corroborés par certains docteurs en théologie, notamment, et d'autres intellectuels par la suite. Ce qui nous semble marquant de ce point de vue, c'est justement l'explication de Malebranche quant à l'utilisation de l'esprit, fort éclairante sur la question, puisqu'il considère quant à lui que « ce faux et lâche respect que les hommes portent aux anciens, produit un très grand nombre d'effets pernicieux qu'il est à propos de remarquer⁵⁸⁵ ». Remettant ainsi en question, non la pensée des anciens, mais l'utilisation malavisée et trop facile qui en est faite, Malebranche pose la question de l'exploitation des réflexions des autres. En ceci, il fait largement écho aux reproches faits par Voltaire en direction des juges démonologues.

Ce que Nicolas de Malebranche déplore avant tout, c'est la mauvaise habitude prise par certains intellectuels de s'appuyer sur les propos des autres pour étayer ses propres idées et ainsi monter un édifice bancal sans fondation réelle qui aboutit au fil du temps à l'atrophie de la pensée, vers « l'impuissance d'en faire usage ». Pour lui, s'attarder trop longtemps et fonder ses réflexions sur les livres d'Aristote et de Platon n'est pas utiliser son esprit autrement que dans un exercice de mémorisation du travail effectué longtemps auparavant. Malgré tout, Malebranche ne considère pas que les travaux des auteurs antiques ou plus tardifs sont inutiles, il insiste surtout sur le fait qu'il existe « deux différentes manières de lire les auteurs : l'une très bonne et l'autre fort inutile et même dangereuse⁵⁸⁶ ».

Dans le contexte de la démonologie et de l'inquisition, il semble que ces commentaires trouvent un écho particulièrement pertinent maintenant que nous avons la construction du mythe du loup-garou jusqu'au XVII^e siècle. Les démonologues comme Henri ou Jean Bodin ont fait preuve de leur intransigeance,

⁵⁸⁵ MALEBRANCHE, Nicolas de, *De la recherche de la vérité...*, op. cit. p. 204

⁵⁸⁶ ibidem

de leur manque de recul, jusqu'à être désavoués ensuite par la justice laïque autant que papale et sont un exemple de ce que Malebranche considère comme une mauvaise utilisation des textes. Pour lui, « les sciences qui dépendent de la mémoire sont proprement de ces sciences qui enflent, à cause qu'elles ont de l'éclat et qu'elles donnent beaucoup de vanité à ceux qui les possèdent⁵⁸⁷ ». Ce que prône Nicolas de Malebranche en tant que scientifique, c'est prendre du recul et non de croire en tout ce qui provient du surnaturel, juste parce que ça a été énoncé par des intellectuels, dont le message n'a pas nécessairement été bien traduit.

Ainsi, il émet l'hypothèse que c'est la vanité, la recherche du pouvoir et du statut qui a pu conduire certains à des comportements défiant toute logique scientifique. Le philosophe du XVIII^e met en exergue le fait que la lecture critique est la seule qui puisse permettre d'approcher la vérité. Il s'appuie donc sur les travaux des auteurs qui l'ont précédé pour construire sa propre réflexion, arguant du fait que la pratique ne peut être constructive et honnête sans une remise en question de ses propres connaissances et compétences. Son point de vue semble d'ailleurs étayé par les travaux et discours des démonologues eux-mêmes.

En effet, nous avons vu *a posteriori* que les démonologues proposaient dans leurs traités de pompeux discours directement appuyés sur les références intellectuelles qui traitaient de la sorcellerie et de la métamorphose depuis leurs origines, sans aucune vérification ni prise de recul, considérant comme acquis tout témoignage, aussi fantasque soit-il. Cela lui donnait une position sociale par ailleurs inattendue compte tenu de leurs naissances et qualités propres. On peut sans doute appliquer leur la conclusion que Malebranche tire de cette réflexion :

« ceux qui sont savants de cette manière étant d'ordinaire remplis d'orgueil et de présomption, prétendent avoir droit de juger de tout quoi qu'ils en soient très peu capables, ce qui les fait tomber dans un très grand nombre d'erreurs⁵⁸⁸ ».

⁵⁸⁷ Malebranche, Nicolas de, *De la recherche de la vérité...*, op. cit. p. 204

⁵⁸⁸ *ibidem*

Malebranche insiste sur l'importance de bien savoir réfléchir, c'est à dire critiquer et de construire sa propre opinion car il considère qu'il y a deux risques majeurs : le premier est donc pour l'intellectuel de s'engluer et se complaire dans une réflexion inexacte, ayant pour seul bénéfice d'élargir son aura personnelle. Toutefois, la seconde est tout aussi important à ses yeux et concerne ceux qui écoutent. Là encore, rapporté à la question de la lycanthropie et la sorcellerie, le point de vue est intéressant car il met en perspective l'éclosion brutale que nous avons mise en lumière dans la progression culturelle de la sorcellerie dans la société.

« Les personnes ne tombent pas seules dans l'erreur, elles y entraînent avec elles presque tous les esprits du commun et un fort grand nombre de jeunes gens qui croient comme des articles de foi toutes les décisions⁵⁸⁹ ». Nicolas de Malebranche déplore que faute de savoir lire et réfléchir par eux-mêmes, ces esprits impuissants ne sont plus capables de se faire leur propre idée et de ne pas tomber dans la manipulation, conduisant parfois à des situations de violences qui n'auraient jamais dû avoir lieu. On peut ainsi transposer cette idée à la démesure prise par la chasse aux sorcières brutale et fort éloignée des préoccupations de la papauté. Pourtant, on a vu que de nombreux cas d'émeutes face aux sorcières ont vu le jour après harangue d'un ennemi du diable tant « ils entrent aveuglement dans tous leurs sentiments⁵⁹⁰ ». Nicolas de Malebranche, psychologue avant l'heure expose également le danger de l'influence, notamment des enfants par leurs parents au travers de l'admiration, de l'imitation et finalement du conditionnement et de l'aveuglement qui peuvent en résulter. Cela renvoie évidemment à de nombreux procès en sorcellerie et lycanthropie, dont celui de Jean Grenier qui avait fait basculer la justice une fois les magistrats revenus sur le terrain de l'investigation criminelle.

⁵⁸⁹ Malebranche, Nicolas de, *De la recherche de la vérité...* op. cit. p. 206

⁵⁹⁰ *ibidem*

Mais Nicolas de Malebranche ne s'arrête pas là et fustige également la religion qui selon lui accroît la force de l'imagination par son « air de piété et de gravité » tout autant que le feraient « libertinage et fierté⁵⁹¹ ». Plus largement, il propose donc d'éclairer son esprit par le recul, la mesure et la réflexion par soi-même pour ne pas tomber dans les travers d'une imagination sur laquelle l'âme n'a plus de maîtrise, conduisant à une espèce de folie. Scientifique avant tout, l'auteur a un regard critique sur la religion dont il reconnaît par ailleurs bon nombre de valeurs morales. Toutefois, il souligne particulièrement un point qui nous intéresse encore davantage dans le fait que « la force de l'imagination est la crainte dérégulée de l'apparition des esprits, des sortilèges, des caractères, des charmes, des lycanthropes ou loups garous et généralement de tout ce qu'on imagine dépendre de la puissance des démons⁵⁹² ».

Sans l'expliquer, Nicolas de Malebranche soulève la question de la peur et du fait que l'homme aime à se faire peur comme l'atteste la veillée du soir, moment privilégié de convivialité et d'histoires horribles... et imaginaires. Nicolas de Malebranche étudie plus spécifiquement le cas des loups garous, ce qui nous semble révélateur de l'importance de la créature à cette époque. Selon lui, il s'agit avant tout d'un cercle vicieux : l'homme à l'esprit impuissant à différencier la sensation de l'imagination va d'une part croire lui-même être un loup et d'autre part verra les autres persuadés, soit parce que c'est attesté par d'autres esprits, soit parce que lui même, par force de conviction, tourne les esprits du commun en ce sens. Cela expliquerait pour partie comment les procès en sorcellerie ont pu voir autant de loups garous en personne s'auto-accuser de tous leurs méfaits, les décrivant avec force détails. L'auteur y voit un dérèglement de l'imagination qui fait croire à un individu qu'il est un loup toutes les nuits. Plus encore, « ce dérèglement de son esprit ne manque pas de le disposer à faire toutes les actions que font les loups, ou qu'ils ont ouïe dire qu'ils faisaient⁵⁹³ ».

⁵⁹¹ MALEBRANCHE, Nicolas de, *De la recherche de la vérité...* op. cit. p. 206

⁵⁹² idem p. 207

⁵⁹³ idem p. 258

De fait, on constate, nous l'avons vu lors des procès, que les accusés de lycanthropie ont généralement un récit similaire dans lequel on retrouve de grands classiques à propos de la transformation, de la rencontre avec le diable, le type de morsures... C'est ce qui selon l'auteur expliquerait son comportement pour le moins étrange :

« il sort donc à minuit de la maison, il court les rues, il se jette sur quelque enfant s'il en rencontre, il le mord et le maltraite, et le peuple stupide et superstitieux s'imagine qu'en effet le fanatique devient loup, parce que ce malheureux le croit lui-même et qu'il l'a dit en secret à quelques personnes qui n'ont pu le taire⁵⁹⁴ ».

Voilà comment Nicolas de Malebranche justifie cette déraison, mise en exergue par de nombreux auteurs, issus des Lumières ou non, face à la croyance en la lycanthropie. L'aspect psychologique est une explication majeure et rationnelle pour justifier la croyance dans la lycanthropie. Elle existe comme symptôme et non comme manifestation diabolique avérée.

Mais il propose une explication au nombre de lycanthropes si inférieur à celui avancé pour les sorciers. Selon lui, c'est parce que croire en la sorcellerie est beaucoup plus facile que de croire en la transformation d'un homme en loup et nécessite de ce fait une autre dimension dans les lésions du cerveau. Ainsi, « la persuasion d'être transformé en loup suppose un aboutissement bien plus difficile à produire que celui d'un homme qui croit seulement aller au sabbat⁵⁹⁵ ». Mais Malebranche n'en reste pas moins mesuré quant à l'aspect strictement scientifique des choses puisqu'il conclut sur la question de façon paradoxale mais cohérente avec la société dans laquelle il vivait. « Il faut un si grand dérèglement de l'imagination que cela ne peut être ordinaire quoique ces renversements d'esprit arrivent quelquefois ou par punition divine, comme l'Écriture le rapporte de Nabuchodonosor ou par un transport naturel de mélancolie au cerveau, comme on en trouve des exemples dans les auteurs de médecine⁵⁹⁶ ». A la fois philosophe,

⁵⁹⁴ MALEBRANCHE, Nicolas de, *De la recherche de la vérité*, op. cit. p. 258

⁵⁹⁵ *idem* p. 259

⁵⁹⁶ *ibidem*

prêtre et théologien, Nicolas de Malebranche est un cartésien convaincu qui mêle tout autant Dieu que sciences médicales pour concevoir une approche rationnelle de la religion, fondation de toute chose, y compris du *cogito* (je pense) de Descartes. Malebranche fait ainsi un lien ténu pour expliquer que si Dieu intervient sur les loups garous ce n'est pas en les transformant physiquement



Un loup-garou sur une gravure du XVIIIe siècle, par Ian Woodward

mais bel et bien en leur ôtant la raison par une maladie, une mélancolie qui altère non la forme physique mais le fonctionnement du cerveau empêchant l'âme de jouer son rôle de filtre de sensation. Il conclut en affirmant « c'est donc faire trop d'honneur au diable, que de rapporter des histoires comme des marques de sa puissance, ainsi que font quelques nouveaux démonographes puisque ces histoires le rendent redoutable aux esprits faibles⁵⁹⁷ ». Dans ces quelques lignes, paradoxalement, l'auteur ne met pas en doute l'existence du diable mais déplore simplement que des auteurs en mal de célébrité puissent lui accorder du crédit en lui attribuant la capacité à transformer ou

manipuler, posséder le corps d'un homme. Il craint en effet que des esprits faibles ou

déficients puissent y puiser de quoi nourrir des pensées inappropriées et dangereuses.

2- La lycanthropie clinique

Côté psychologique, il est intéressant de reprendre les premiers écrits, éclairés sous un nouveau jour par l'évolution du mythe au fil des siècles. En effet, déjà Plin l'Ancien avait fait preuve de scepticisme dans son histoire naturelle :

⁵⁹⁷ MALEBRANCHE, Nicolas de, *De la recherche de la vérité*, op. cit. p 259

« qu'il y ait des hommes qui se transforment en loups et qui retournent ensuite à la première forme, on peut en toute confiance assurer que rien n'est plus faux, à moins qu'on ne soit déterminé à croire tout ce qui s'est débité de mensonges depuis une infinité de siècles ⁵⁹⁸ ».

Au deuxième siècle ap. J.-C., nous disent Alexandre Baratta et Luisa Weiner, Marcellus de Side, médecin et auteur grec rédige un poème dont quelques bribes nous sont parvenues au travers de deux fragments. L'un d'entre eux traite de la question de « la lycanthropie décrite comme une forme clinique de mélancolie ⁵⁹⁹ ».

Au fil du temps, on constate que la raison et la science proposent de nombreuses explications plus vraisemblables si l'on se place en termes de Raison selon Descartes. Dans la mouvance de Nicolas de Malebranche, des médecins et scientifiques avaient au fil des siècles commencé à proposer des explications médicales ou psychologiques mais n'avaient guère été suivis, surtout en période de chasse aux sorcières.

Dans un premier temps, la lycanthropie est considérée soit comme une marque de sang, soit comme une marque du diable, mais répondant dans les deux cas à une volonté extérieure de l'homme de le forcer à changer, comme nous l'avons vu notamment dans les lais et la matière arthurienne. Dans le premier cas, c'est une volonté souvent divine pour que l'homme puisse faire face à ce qu'il y a de pire en lui-même, qu'il se dépasse et en soit remercié par l'amour et toutes les richesses que dieu peut offrir. Dans le second cas, il s'agit d'une intervention du diable qui, lui aussi, teste ses victimes jusqu'à ce que ces dernières méritent qu'on les libère, soit par l'intervention d'une âme aimante qui accepte de le blesser pour le sauver soit par l'intermédiaire d'un homme de Dieu apte à répandre une lumière salvatrice sur les ténèbres ayant envahi l'âme du condamné au garou ou autre petite bête noire. Quel que soit le motif invoqué, il n'en demeure pas moins qu'on y lit une moralisation qui trouve sa cristallisation

⁵⁹⁸ PLINE l'Ancien, *histoire naturelle*, livre VIII, chapitre 22, p. 230

⁵⁹⁹ BARATTA Alexandre, WEINER Luisa, « La lycanthropie du mythe à la pathologie psychiatrique », op. cit. p. 675-679

dans une créature complexe. Les choses changent au XVII^e siècle, avec le recul très net de la sorcellerie et l'arrivée de nouveaux modes de pensée qui le conduisent peu à peu vers les Lumières et les sciences modernes.

Même les démonologues, qui associent généralement lycanthropie et sorcellerie, la distingue pour partie de cette dernière, en faisant davantage un facteur aggravant de possession ou manipulation plutôt qu'une caractéristique des dites sorcières. A l'inverse, les contes populaires confondent souvent lycanthropie et sorciers, ce qui permet à ces derniers de se rendre facilement au sabbat, quand bien même leur forme humaine serait enfermée à triple tour dans une chambre⁶⁰⁰. Henri Boguet renvoie ainsi à leur air triste et mélancolique, confirmé pour partie par les médecins de l'époque qui parlent de lycanthropie clinique due à un excès de mélancolie ou un déséquilibre des humeurs. Pourtant, rien que la mention des « humeurs » laisse à penser que la dimension psychiatrique commence à prendre le dessus sur la religion.

Jean Wier, au XVI^e siècle, s'oppose souvent aux démonologues français, pour lui la lycanthropie est d'ordre psychologique, *insania lupa*, qui influence directement l'apparence physique des malades « ceux qui sont atteints de folie louvière sont pâles, ont les yeux enfoncés et la langue fort sèche⁶⁰¹ ».

Pour Alexandre Baratta et Luisa Weiner, au XVII^e siècle, Robert Burton réalise une première synthèse médicale sur la lycanthropie.

« Dans la lycanthropie qu'Avicenne appelle *cucubuth* et d'autres *lupinam insaniam* ou folie du loup, les malades sillonnent de nuit les cimetières et les champs, persuadés d'être des loups ou d'autres bêtes de ce type. Selon Aetius et Paul d'Egine, il s'agit d'une forme de mélancolie, mais je préfère en parler comme relevant de la manie à l'exemple de la plupart des auteurs⁶⁰² ».

⁶⁰⁰ MANDROU, Robert, Possession et sorcellerie au XVII^e, op. cit. p.17 sq.

⁶⁰¹ WIER, Jean, *De praestigiis daemonum*, livre III, chap. 20, 1563, *passim*

⁶⁰² BURTON, Robert, *Anatomy of Melancholia*, London, 1621, 223-3

Ambroise Paré renforce l'analyse en considérant que c'est « une maladie appelée ainsi parce que ceux qui en sont atteints vont de nuit en hurlant comme chien et loup⁶⁰³ ». Une fois de plus, le praticien distingue le comportement physique anormal et sa cause psychologique. C'est donc dans cette dernière qu'il pousse à chercher des explications rationnelles pour comprendre les comportements et aveux faits par les malades. Ces aveux, avec ou sans torture apparaissent comme plus logique en suivant l'axe de la maladie et du déséquilibre mental. Nous avons vu que certains juges sont conscients de ce risque et prennent en compte l'état mental de l'accusé avant de rendre un verdict, qui peut, techniquement aller jusqu'à la mort, si on suit les préconisations en cas de lycanthropie avérée.

A partir de 1615, une nouvelle explication voit le jour, notamment avec le docteur Nynauld qui mentionne dans un traité sur la lycanthropie le mot « maladie » pour expliquer qu'un homme puisse se changer en loup, ce qu'on nomme alors « la folie louvière » ou « lycanie ». Jusque là, les explications avancées avaient toutes trait à la magie qu'elle soit divine ou satanique. A partir du XVII^e siècle, la croyance au loup garou s'essouffle donc, au même titre que les bûchers et les procès associés.

En 1682, un édit promulgué par Louis XIV modifie la perception de la lycanthropie qui n'est plus caractérisée de « possession diabolique⁶⁰⁴ » mais bel et bien comme une simple maladie.

De nombreux médecins tentent alors de proposer des explications plus rationnelles. Ainsi, au XIX^e siècle, Georges Dumas attribue la lycanthropie à un délire de métamorphose ou une aliénation mentale en lien direct avec l'angoisse. Mais si l'on en croit Jean Vartier :

« il semble probable que la lycanthropie fut une espèce de « monomanie » du genre de la danse de saint Guy qui put affecter en des époques

⁶⁰³ PARE, Ambroise, *Œuvres complètes*, éditions Malgargire, t 3, p. 53

⁶⁰⁴ Edit du Roy pour la punition de différents crimes qui sont les devins, magiciens, sorciers, empoisonneurs, juillet 1682

d'intense misère, génératrices même de cannibalisme, des troupes d'enfants perdus ou abandonnés courant la campagne à quatre pattes ou certaines femmes gagnées à une contagion d'essence hystérique »⁶⁰⁵.

Alexandre Baratta et Luisa Weiner ajoutent que le Dr Franck définit la lycanthropie en ces termes :

« La manie hypocondriaque se fait remarquer par des perceptions erronées et graves relativement à l'état de son propre corps ; les malades pensent qu'il sont un corps de beurre (...) ou qu'ils sont changés en animaux dont ils imitent alors les mœurs (...) par exemple en loups. Dans ce dernier cas nous donnons à la manie le nom de lycanthropie⁶⁰⁶ ».

Toutefois, de nombreux médecins évoquent également l'absorption de substances hallucinogènes, donnant cette impression relatée par certains de « flotter au-dessus de leur corps⁶⁰⁷ ». Dès lors, l'explication de ces comportements étranges



Gravures du *Traité de physiognomonie* de Charles Lebrun et Morel d'Arleux, 1806
scientifiquement démontré.

pourrait relever de la malnutrition et des carences qui y sont liées. Le manque de certains apports conduirait à des accès de faiblesse ou une dégénérescence cérébrale pouvant donner lieu à des symptômes comparables aux comportements attribués jusque là à la lycanthropie. L'axe médical est clairement présent, même si les techniques d'examen et d'analyse biologique ne sont pas encore assez développés pour permettre un diagnostic

⁶⁰⁵ MORICEAU, Jean Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, op. cit. p. 163

⁶⁰⁶ FRANCK J., Du système nerveux, in Bayle M. *Encyclopédie des sciences médicales*, Paris, 1838, p. 176-177

⁶⁰⁷ PARE, Ambroise Paré, *Œuvres complètes*, op.cit., p. 54

Plus tard, Edouard Braseys cite le docteur Guillemaut dans ses annales médico-psychologiques sur l'arrondissement de Louhans qui décrit le phénomène de la lycanthropie (1879) en émettant des doutes sérieux sur la crédibilité de la chose :

« c'est tout au plus si j'ose parler aussi de cette croyance au loup-garou, l'homme loup qui rôde la nuit et ne disparaît qu'aux premiers rayons du jour. Mais notre enfance a été bercée de récits concernant les apparitions de ce lycanthrope auxquelles on ne croyait plus guère, mais qui étaient restées dans la tradition. Certains hommes avaient la destinée d'être transformés en loups. De temps à autre, la nuit, le mal prenait l'individu ainsi condamné par le sort à cette fâcheuse transformation. Alors il sortait brusquement de son lit, sautait par la fenêtre et allait se précipiter dans une mare d'où il sortait revêtu d'une peau à longs poils et marchait à quatre pattes, courant de côté et d'autre dans les champs, dans les bois, dans les villages, cherchant à mordre gens et bêtes qu'il rencontrait. Un peu avant le jour, il retournait se plonger dans la mare, y déposait son enveloppe poilue et allait ensuite se remettre dans le lit qu'il avait quitté ⁶⁰⁸».

Le texte est empreint de méfiance et de doute, comme on peut le constater à la simple lecture. Par honnêteté, le docteur Guillemaut fait état d'une histoire dont il a entendu parler mais prend beaucoup de précautions à son encontre.

C'est d'autant plus intéressant qu'il prend ici une double casquette : il relate des récits qui ont « bercé sa jeunesse », tout en s'appuyant sur l'idée qu'il s'agit d'une croyance. On peut ainsi voir que les scientifiques sont encore partagés entre des faits auxquels ils ne croient car cela leur semble absurde, et de récits qui doivent forcément reposer sur une base réelle quelque part. C'est ici que notre hypothèse prend tout son sens : la base serait celle de la métaphore qui permet aux intellectuels et autres théologiens de véhiculer des valeurs et des comportements, dont le trait est exagéré dans ces récits. La dualité de la pensée

⁶⁰⁸ BRASEYS, Edouard, *Le grimoire des loups garous...* op. cit. p. 69

renvoie au fait que, visiblement, le docteur Guillemaut n'a pas trouvé de justification scientifique valable à une croyance qui ne le satisfait pas, mais dont il a du mal à s'éloigner complètement. Sans doute envisage-t-il que tant de récits sur les loups garous seraient le gage de la manifestation de quelque chose de plus profond et important, sinon, il n'aurait aucun intérêt à le mentionner.

Au XIX^e siècle, Collin de Plancy décrit la lycanthropie comme :

« une maladie qui, dans les siècles où l'on ne voyait partout que démons, sorcellerie et maléfices, troublait l'imagination des cerveaux faibles, au point qu'ils se croyaient métamorphosés en loups garous et se conduisaient en conséquence. Les mélancoliques étaient plus que les autres disposés à devenir lycanthropes, c'est à dire hommes loups⁶⁰⁹ ».

Collin de Plancy renvoie directement à l'aspect psychique des pseudo-possédés. Il n'est plus question ici de religion ou de manipulation diabolique, c'est bien la faiblesse de l'esprit qui est désignée comme responsable directe. L'auteur s'arrête comme beaucoup avant lui sur les humeurs ou la mélancolie comme facteurs déclencheurs, et d'autres vont théoriser sur des affections où la lycanthropie, et plus précisément les comportements associés à la lycanthropie, n'en sont que des symptômes.

Ces maladies, très rares, sont parfois associées à la lycanthropie comme l'hypertrichose (qui fait la part belle aux histoires sanglantes dont Patricia Cornwell⁶¹⁰ est une bonne représentante dans la littérature policière actuelle). Il s'agit d'une pilosité excessive qui touche aussi bien les hommes que les femmes. Malgré sa rareté extrême, on peut comprendre que sans les connaissances médicales actuelles, les porteurs de cette maladie aient pu être considérés comme des loups garous. Il en va de même pour la porphyrie, maladie génétique très rare ayant pour corollaire une forte dépigmentation, une pilosité accrue ainsi qu'une crispation des muscles du visage, découvrant ainsi les dents dans un rictus

⁶⁰⁹ COLLIN DE PLANCY, Jean, *Dictionnaire...*, op. cit. p. 125

⁶¹⁰ CORNWELL, Patricia, *Cadavre X*, Livre poche, 2001, 475 p.

sauvage. Cette maladie agit sur le faciès des porteurs, leur donnant une figure bestiale et sauvage, tandis que le déséquilibre nerveux qui résulte de ce gène donne une attitude courbée, tandis que des psychoses apparaissent, créant une attitude incohérente et violente chez le patient. Avec le recul, on peut ainsi trouver des ressemblances entre la liste des symptômes et certaines descriptions données dans les récits populaires et plus encore lors des procès.

Evidemment, la cause la plus fréquente d'hallucinations, délires et comportements incohérents réside dans l'absorption de drogues dont les principes actifs variés n'agissent pas toujours de la même façon chez ceux qui les absorbent. Ce que les *berserkers* ou chamanes ingéraient volontairement pour ne plus ressentir ni peur, ni douleur, ou pour voyager spirituellement peut tout à fait tromper celui qui les prend et lui fait croire qu'il est ou qu'il voit un loup garou. C'est d'ailleurs souvent cette dernière cause qui explique les cas « avérés » de lycanthropie ces dernières décennies.

Louis-Florentin Calmeil, psychiatre du XVIII^e siècle, étudie le phénomène médical de la lycanthropie au fil du temps et s'appuie sur les descriptions qui en sont faites pour en tirer un modèle qui décompose la maladie en quatre formes distinctes.

« On doit placer dans la première catégorie les malades qui sont encore assez raisonnables pour ne pas renoncer entièrement à la vie active, et pour se laisser gouverner par ceux qui les surveillent⁶¹¹ ».

Ces hommes et femmes sont très mélancoliques, déchaînés et peu enclins aux dépenses physiques et sont, selon l'auteur, ceux qui pensent les démons responsables de leur affliction.

« Les lycanthropes de la seconde catégorie sont en proie aux mêmes conceptions malades que ceux dont nous venons de dépendre

⁶¹¹ CALMEIL, Louis-Florentin « article Lycanthropie », in *dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, deuxième série LP-, t. III, sous la direction de A. Dechambre, puis L Lereboullet (1874-1889)

l'état mental, mais ils sont plus exaltés et incapables de résister à l'entraînement de leurs pulsions délirantes⁶¹² ».

Ce sont les exemples les plus manifestes de la lycanthropie, qui se promènent dénudés, traînant toute la nuit pour se terrer au matin venu dans les ruines ou des bosquets. Capables de violence extrême envers les autres humains, ce sont des individus ressemblant à Jean Grenier, dont nous avons évoqué le cas précédemment, ou de Roulet, finalement placé en institution pour deux ans.

Pourtant, ils sont encore capables de se maîtriser la plupart du temps, voire d'avoir des éclairs de lucidité. Ce n'est pas le cas de la classe suivante, puisque :

« les lycanthropes que nous classons dans notre troisième catégorie sont réellement enclins à une sorte de férocité malade, et ils cherchent à imiter les loups en copiant jusqu'à leurs instincts, jusqu'à leurs appétits sanguinaires⁶¹³ ».

Ceux-là vivent en dehors de la société, va-nu-pieds ou marginaux, sont en permanence déséquilibrés et sont sujets à des crises de violence. Incohérents, ils se couvrent de peaux de bêtes et hurlent à la mort, en se tenant à quatre pattes. Pour l'auteur, Pierre Gandillon, jugé et condamné par Henri Boguet, serait une illustration parfaite de cette catégorie de lycanthropes, tout comme Gilles Garnier ou Pierre Burgot. Enfin, la dernière catégorie serait celle d'un « état de lycanthropie éphémère que n'on pourrait qualifier de *paraphrosyne lycanthropique*⁶¹⁴ » et qui repose sur l'ingestion ou l'intoxication de substances hallucinogènes et toxiques dont les effets s'estompent puis disparaissent lorsque les toxines sont évacuées du corps. Certaines drogues ont toutefois, dans certains cas, des effets permanents qui peuvent faire basculer les lycanthropes de quatrième catégorie vers la troisième.

D'autres faits, plus récents, émergent dans l'histoire de l'Europe, dont voici les plus construits. Après la première guerre mondiale « un réseau paramilitaire secret nommé « organisation werewolf » existait déjà en Allemagne. Fondé par

⁶¹² CALMEIL, Louis-Florentin, op. cit. « article Lycanthropie »

⁶¹³ *ibidem*

⁶¹⁴ *ibidem*

Fritz Klappe de Hüllé en 1923, il associait le nudisme et le terrorisme ; son fonctionnement est calqué sur celui de la mafia sicilienne, il réunissait les vétérans de guerre nationalistes, les loups garous... ». On peut également poursuivre les recherches dans cette période en rappelant que « en 1945, dans un furieux discours à la nouvelle « Volkssturm » Himmler va ressusciter les « werewolf » en demandant aux soldats de harceler les lignes de communications ennemies comme des loups garous ».

Mais en compulsant sites internet et journaux divers, on trouve mention d'affaires souvent inexplicables et rattachées à la lycanthropie de manière plus ou moins raccourcie.

En 1925, un jeune alsacien est appelé le « loup garou de Betburg », et suspecté d'être le loup garou qui terrorise le village. Cinq ans plus tard, c'est à Bourg-la-Reine qu'un loup garou est suspecté de terroriser la ville, sans qu'on puisse résoudre cette affaire. En 1946, une bête dont la description concorde avec les caractéristiques du loup garou est signalée dans une réserve navajo aux états unis. Entre 1946 et 1947, la bête du valais en Suisse terrorise la population avant de disparaître, laissant le mystère entier⁶¹⁵. En 1949, on trouve la trace de poursuites judiciaires contre un habitant de Rome qui terrorise son quartier en hurlant à la lune, souffrant d'hallucinations sévères⁶¹⁶. En 1957, une dizaine de loups attaquent des infirmières à Singapour. Leur description des « horribles visages, avec des poils qui atteignaient l'arête du nez et de longs crocs proéminents » concordent là encore avec les descriptions classiques des lycanthropes, qu'il s'agisse d'une liste de symptômes ou de caractéristiques physiques . A ce jour, le mystère est toujours épais. En 1975, un jeune préfère se suicider plutôt que devenir un loup garou. Le procès prouvera qu'il est persuadé de ces faits et qu'il appelle un ami pour lui dire qu'il se voit en pleine métamorphose, lorsqu'il préfère se percer le cœur avec une lame. En 1975 et 1976, la bête des Vosges ou bêtes de Senonges, égorge de nombreuses bêtes

⁶¹⁵ http://www.labetedugevaudan.com/pages/bete_valais.html

⁶¹⁶ POZZUOLI, Alain, les morsures du loup garou, Paris, les belles lettres, 2004, *passim*

avant de disparaître. On retrouve sa trace près de 15 ans plus tard, à nouveau meurtrier dans le bétail, auprès de plusieurs dizaines d'animaux. En 1982, la bête de Noth, qui sévit dans la Creuse terrorise dans la population, sans jamais avoir été identifiée⁶¹⁷. En 2003, un suisse est poursuivi pour le meurtre de sa femme, lardée de coups de couteau. Il plaide l'irresponsabilité et déclare qu'il l'a tuée parce qu'il a vu ses canines pousser comme un loup garou⁶¹⁸.

Alexandre Baratta et Luisa Weiner font un état des lieux des travaux en psychiatrie et psychologie sur la question de la lycanthropie. Ainsi en 1973, Henri Ey considère que la lycanthropie « décrite au Moyen Age était en fait un délire hallucinatoire de possession zoopathique⁶¹⁹ ». Plus tard, en 1981, Jean-Claude Maleval réhabilite le concept de folie hystérique « en développant les névroses démoniaques assimilées aux cas de lycanthropie⁶²⁰ ». En 1975, Surawicz et Banta décrivent deux observations de la lycanthropie : celle d'un jeune toxicomane qui pendant 48h, souffre d'une bouffée délirante lors laquelle « il a l'intime conviction de se transformer en loup garou ». La seconde concerne un homme de 37 ans, schizophrène, il a « une sensation de transformation en loup garou ». En 1977, ils relèvent le cas d'une femme de 49 ans, en « état délirant aigu » avec un diagnostic de schizophrénie. L'équipe de rédaction Bénézech parlent quant à eux d'un homme de 28 ans, il a assassiné un invité en le battant à mort.

« Il a déclaré être un loup garou. Le comportement lycanthropique a été confirmé par son épouse, qui décrivait les déambulations nocturnes du sujet avec hurlements ainsi que des tendances sadomasochistes⁶²¹ ».

On constate donc que la majorité des explications proposées relèvent de la santé psychique des supposés loups garous. C'est donc une forme de perte de contrôle qui prive l'être humain de ce qui fait de lui une créature mesurée, clame et douce.

⁶¹⁷ REUMAUX, Françoise, toute la ville en parle : esquisse d'une théorie des rumeurs, éditions l'Harmattan, 1994

⁶¹⁸ « Loup Garou », in Courrier international, 5 novembre 2003, n°679

⁶¹⁹ BARATTA et WEINER, « *La lycanthropie du mythe à la pathologie...* », op. cit. p. 677

⁶²⁰ *ibidem*

⁶²¹ *ibidem*

D'autres auteurs envisagent les choses différemment : « Le mythe du loup garou soutient donc à travers les âges qu'il existe en chaque humain une nature : un être sauvage, brutal, vorace et vicieux qui ne demande qu'à réapparaître à la surface et que seule tient en échec la répression civilisatrice⁶²² ».

Laurent Duclos retrouve ici la notion de double, qui sous-tend la majorité des récits initiaux, renforçant l'idée que la plupart des auteurs ayant travaillé sur le sujet ont pu l'utiliser avant tout comme métaphore, fut-elle en partie induite par des éléments religieux. Ce qui marque dans ces textes mettant en scène la perte de contrôle, c'est l'aspect brutal. Duclos le rappelle en pointant la fragilité du fil de la maîtrise que d'autres appelleront la conscience, âme ou éducation, tandis que d'autres encore évoquent l'humeur ou l'avidité des sens. Cela confirme l'importance de la soudaineté de la perte de contrôle et la difficulté à la maîtriser, demandant une volonté importante. Laurent Duclos considère que cette certitude est difficile à contester pour deux raisons :

- elle s'appuie sur une peur qu'il est aisé de réveiller au moindre événement inquiétant
- même si le doute existe, on doit admettre cyniquement l'utilité de cette croyance pour « justifier le maintien des forces de mobilisation et de répression »⁶²³. Dès lors, l'existence de la peur du loup garou serait un garde-fou pour limiter la propagation des comportements néfastes pour la société dans son ensemble. En faisant appel à une force très présente dans l'imaginaire collectif populaire, la peur des débordements sera rapidement efficace et des solutions proposées pour y remédier. Le loup garou semble d'autant plus une forme adaptée qu'elle semble vraisemblable là où toute autre défie l'imagination. L'aspect physique de la créature effrayant par le rictus découvrant les crocs, autant que l'aspect négligé des cheveux et poils renvoyant à l'animal n'a d'égal que la brutalité et la crainte qu'inspire l'esprit humain dans ce qu'il a de plus machiavélique. Ces aspects filent à travers les époques et les interprétations, justifiés par

⁶²² DUCLOS, Laurent, *Le complexe du loup garou*, op. cit. p. 183

⁶²³ *ibidem*

les nombreuses atrocités que les siècles mettent à jour, sans qu'on puisse garder la foi en un être humain classique qu'est tout un chacun.

C'est probablement ce qui explique qu'en 2012, deux « experts parisiens⁶²⁴ » des loups garous se sont rendus dans les Mauges pour traquer et sauver le loup garou qui est supposé avoir attaqué près de 85 bêtes...

⁶²⁴ Ouest France, « Insolite : brebis égorgées dans les Mauges, ils crient au loup garou »23/09/2013

Quatrième partie : la nouvelle figure du loup garou

Lorsqu'on regarde les ouvrages et scénarios actuels, il apparaît que de nombreux éléments sont tout simplement issus des sources ayant traité du loup garou au fil des siècles. Il peut tout autant s'agir des approches de l'Antiquité, plutôt positives, du Moyen Age, comme test divin pour devenir encore meilleur, de la vision du loup garou comme suppôt du diable, destiné à infiltrer les hommes pour causer leur perte, ou bien plus récemment de la vision comme malade psychique et par conséquent irresponsable de ses actes. La combinaison de ces éléments permet à la créature de peupler chaque jour davantage les récits fantastiques, où le loup garou devient souvent le héros, parfois malgré lui, de nombreuses histoires qui le placent dans la modernité.

Les caractéristiques du loup naturel sont reprises pour la plupart et étendues, dans la taille, la force, la férocité pour reconstruire le loup garou comme était perçu le loup naturel à certaines époques. En parallèle, son caractère s'affine et s'il est capable d'une grande violence, ce sont ses motifs qui changent au fil des siècles pour arriver jusqu'à notre époque actuelle. Désormais, le lycanthrope peut se montrer impitoyable envers ses congénères et les vampires, mais il est généralement plus doux avec les humains. Il s'y attache, les aime, les protège et risque sa vie pour les protéger. Véritable gardien des créatures faibles que sont les humains, le lycanthrope attend en échange qu'on ne le considère pas comme un monstre sanguinaire mais comme un humain amélioré. Ce guerrier qui s'inspire largement des *berserkers* devient une vision d'un guerrier surhumain et bestial très recherché par ses ennemis qui ne reculent devant rien pour obtenir l'arme ultime qu'il représente. La créature qui détient la force pure, l'intelligence de l'homme paraît alors d'autant plus convoitée qu'on crée la capacité pour les chefs des armées de pouvoir les contrôler. Or, c'est dans ce dernier point que les choses coïncident souvent : ce qui fait du lycanthrope son fondement même c'est la

partie humaine, dotée de libre arbitre qui fait que souvent, comme dans les récits médiévaux, peut prendre le dessus sur la bête et se retourner contre son créateur pour protéger ceux qu'il aime. En revanche, ce qui est moins contrôlable, c'est sans aucun doute la contamination, qui, comme la rage, peut faire des dégâts. Cette perte de contrôle est également soulignée dans un certain nombre d'histoires, créant des conditions de réflexions pour les problématiques actuelles de virus, et qui était déjà d'actualité au Moyen Age avec la rage.

Chapitre 1 - un renouveau dans la culture populaire

Le loup garou prend une place croissante dans la culture populaire : on sait de façon certaine qu'il n'existe pas et pourtant on en parle plus que jamais. Les nouvelles fleurissent, les folkloristes racontent les histoires au coin du feu qui circulent ainsi entre générations, conservant au goût du jour la créature qui prend des allures plus humaines. La guérison est souvent évoquée dans les contes rassemblés par les folkloristes de toutes régions, tout comme la malédiction et la punition. Cela va s'effacer au fil des récits pour mener vers un lycanthrope plus puissant, maître de ses transformations et capable de s'opposer à celui qui l'avait jusque là dominé, qu'il s'agisse du diable ou des vampires.

Le diable est souvent présent dans les récits populaires, révélant la place de la religion dans les campagnes et les références intellectuelles. Les textes sont bien écrits et combinent de nouvelles approches esthétiques, rendant le texte plus poétique avec une morale bien précise. De nombreuses astuces sont ainsi présentées pour se prémunir du loup, sorte de mémoire des aléas du passé face à l'animal aujourd'hui disparu.

La richesse des histoires de province sert autant que les mythes antiques pour recréer de nouvelles structures de récits où le lycanthrope est une race à part entière, qui est au même titre que les *berserkers* ou les aristocrates des lais, des chefs aimés et aimants capables d'intervenir pour faire autre chose que tuer et massacrer.

A- les folkloristes, mémoire des contes ancestraux

Les textes du folklore rassemblés par les auteurs sont une véritable mine de renseignements sur différents aspects de la vie quotidienne des gens dans les villes mais surtout dans les campagnes. Sont ainsi transmis des conseils aux enfants chargés de surveiller les troupeaux, mais également des versions plus adaptées à la protection des jeunes filles. Il n'est pas anodin de voir dans les contes et fables des textes qui visent à assimiler le loup à l'homme peu scrupuleux. Les jeunes filles, semblables à celle du conte de Perrault sont ainsi mises en garde contre le méchant loup qui peut prendre par surprise et qui a pour corollaire de condamner cette dernière à « mort ». Cette mort est en réalité sociale à cette époque, mais elle confirme que l'apparence du loup est surtout représentative pour les humains de la sauvagerie et de l'aspect carnassier de son caractère. Il faut se garder du loup quelque soit son apparence : homme ou animal, si l'esprit animal prend le dessus, l'homme est perdu.

En revanche, si l'homme parvient à conserver le contrôle de la bête, alors il est sauvé, il aura prouvé sa supériorité et en sera récompensé. De la même manière, la méchanceté sera souvent punie par une métamorphose et il faudra alors déployer des trésors de vertu pour réussir à retrouver la société des hommes, celle qui doit, en cohérence avec le bien et le mal, savoir choisir son comportement et faire preuve de son caractère de créature de dieu, avec des attentes et actes orientés vers la lumière et non vers l'obscurité qui sied tant au loups.

1- se prémunir du loup

Dans les écrits proposés par les folkloristes, comme Yves le Diberner ou Paul Sébillot, on constate qu'il y a de très nombreuses recettes pour chasser le loup. La sécurité des villages fait écho aux nombreuses années pendant lesquelles l'animal a causé tant de tort aux populations et aux animaux domestiques. Dans de très nombreuses sources, on peut voir une référence au loup, qu'il s'agisse de contes de bonnes femmes ou de textes plus littéraires comme les fables de La Fontaine. Les formes sont donc variées mais pour un résultat assez identique globalement : proposer une formule ou une recette pour se prémunir du loup ou bien faire de la prévention afin d'être sûr que les enfants et les plus grands se méfieront de la bête.

Pour satisfaire le premier on trouve des propos tenus dans les anciens temps et diffusés par le biais des compilations des folkloristes. Ainsi, Aux confins de Morbihan et du Finistère, entre Gourin et Spézet, il fallait crier « Harz ar bleiz ! » « au loup ! » en breton pour se mobiliser afin de chasser l'agresseur⁶²⁵.

Mais pour fonder cette tradition de messages en vue de protéger du loup, on peut remonter à La Fontaine dont les fables, porteuses de valeurs et messages, n'hésite pas à mettre en question l'animal.

« Quoi ? Toujours il me manquera
Quelqu'un de ce peuple imbécile !
Toujours le loup m'en gobera !
J'aurais beau les compter : ils étaient plus de mille
Et m'ont laissé ravir notre pauvre Robin ;
Robin mouton qui par la ville
Me suivait pour un peu de pain⁶²⁶ ».

Dans ce texte, La Fontaine montre bien la méfiance qu'il faut avoir envers le loup, contrairement au mouton qui est un peu benêt si l'on en croit l'auteur.

⁶²⁵ SEBILLOT, Paul, *La Bretagne et ses traditions*, Maisonneuve et Larose, 1998, p. 22

⁶²⁶ LA FONTAINE, Jean de, « Le berger et son troupeau », v1-7, *Fables*, IX, 19

Connaissant l'habileté de ce dernier à manier la langue, on peut même supposer que le mouton ici visé n'est pas nécessairement l'animal qui pâit paisiblement dans les champs et que le loup n'est pas non plus uniquement celui qui vit dans les bois et qui terrorise autant les populations. Mais la métaphore est suffisamment explicite pour que le lecteur puisse extrapoler à sa guise.

D'autres textes ont vocation également à mettre en garde contre le loup, qui représente cette fois, une version très sauvage et brutale du genre humain. C'est notamment le cas pour prévenir les abus des jeunes filles dans une société où la vertu est pendant longtemps considérée comme une chose de valeur. On trouve ainsi chez Charles Perrault une moralité très claire dans « le petit chaperon rouge ».

« Moralité

On voit ici que de jeunes enfants,

Surtout de jeunes filles,

Belles, bien faites et gentilles

Font très mal d'écouter toutes sortes de gens,

Et que ce n'est pas chose étrange,

S'il en est tant que le loup mange.

Je dis le loup, car tous les loups

Ne sont pas de la même sorte :

Il en est d'une humeur accorte,

Sans bruit, sans fiel et sans courroux,

Qui, privés, complaisants et doux,

Suivent les jeunes demoiselles

Jusque dans les maisons, jusque dans les ruelles.

Mais, hélas ! qui ne sait que ces loups doucereux,

De tous les loups sont les plus dangereux⁶²⁷ ! »

⁶²⁷ PERRAULT, Charles, Les contes de la mère L'oye, Paris, 1697, Gallica, Bibliothèque nationale de France <http://expositions.bnf.fr/contes/gros/chaperon/perrault.htm>

Le loup garou figure donc l'homme peu scrupuleux, capable de détourner les jeunes filles du droit chemin, surtout à une époque où les mœurs sont très codifiées, et où la vertu a une grande importance pour la vie des jeunes filles.

Un autre texte nous renvoie également vers cette protection des jeunes filles et des abus réalisés par certains hommes de l'époque, rusés et décidés à parvenir à leurs fins.

«[...]
En traversant la forêt noire
J'avais le cœur rempli d'effroi,
Quand voilà bien une autre histoire,
Un loup garou s'offrit à moi.
Je me sauvais à perdre haleine
Quand je sentis... tra la la la
Tra la la la, lariretta ;
Je me sauvais à perdre haleine
Quand je sentis ma fuite vaine.

Le loup garou bien plus agile,
Hélas ! avait suivi mes pas ;
Me défendre était difficile
Car il me saisit dans ses bras.

[...]
Et puis ma frayeur fut extrême
Quand il montra... tra la la la
Tra la la la, lariretta ;
Et puis ma frayeur fut extrême
Quand il montra sa face blême.

[...]
Quand de ma peur je fus remise,
Je trouvais Blaise au lieu du loup :
« Ah me dit-il, sois ma promise,

Car j'ai tué le loup garou ».
Et j'ai donné, ne vous déplaie,
Ma main et mon tra la la la
Tra la la la, lariretta ;
Et j'ai donné, ne vous déplaie,
Ma main et mon cœur à Jean Blaise⁶²⁸. »

On ne sait plus trop si Blaise et le loup garou sont les mêmes ou non, mais la référence à l'innocence face au loup garou, par définition à moitié homme et à moitié bête, est assez transparente.

Ces textes servent aussi à faire l'apanage du courage face à la bestialité. Sorte d'ode à la supériorité de l'homme sur la sauvagerie, certains récits ont surtout pour vocation de montrer à ceux qui les racontent ou les lisent que l'animal n'est pas invincible, bien au contraire. Des personnages, souvent aux caractéristiques qui ne les prédisposent pas à sortir vainqueur d'une lutte avec un loup, sont ainsi félicités pour leur victoire. Autour de Bain de Bretagne, au milieu du XIX^e siècle, Adolphe Orain rapporte plusieurs histoires de ce type.

« Au village du Châtellier, commune de Pléchatel (Ille et Vilaine), c'est celle d'un pauvre vieillard infirme qui lance sa béquille à la tête d'un loup entré dans son étable pour emporter sa chèvre. Une autre fois, sur la lande de Bagaron, c'est la chapelle de Saint-Eloi qui constitue le théâtre du drame. Une vieille bique repoussée vers l'édifice par le prédateur qui l'avait attaquée dans des ajoncières, en trouve la porte entrouverte. Parvenue non sans mal à l'intérieur, elle réussit à tenir le loup en respect en sautant sur l'autel. Dans cet asile sacré, deux grands saints en bois – dont Saint Eloi, armé d'une énorme marteau de forgeron qu'il brandit au-dessus de sa tête – retiennent l'attention de l'agresseur. Les gémissements de la chèvre attirent un passant, Lanjuinais – le neveu du ministre de la II^{ème} république qui était à herboriser en ces lieux. Il part chercher un fusil et débarrasse le pays

⁶²⁸ voir texte intégral de la chanson dans les annexes de ce travail,

d'un hôte incommode et dangereux qui avait été fait prisonnier par une chèvre »⁶²⁹.

Dans ces ouvrages, on trouve également de nombreux modèles de prières supposées conjurer l'approche de la bête. Les provinces diffèrent en de nombreux points et les prières contre le loup en font partie. Nous avons déjà évoqué le fait que lors de certaines périodes de pression particulière dans le temps, les prières étaient le dernier recours pour tenter de venir à bout de l'animal. Des paroles furent ainsi créées pour tenter de toucher au mieux celui qui était supposé les entendre et étendre son bras protecteur sur les suppliants. Parmi ces versions, certaines s'adressent à des enfants et d'autres à toute la population. Par exemple, en Beauce, les enfants peuvent conjurer l'apparition de la bête sauvage en prononçant quelques paroles précises.

« Pater Noster
Meschant loup, venu d'Enfer,
Envoyé de Lucifer,
Crains de périr par le fer !
Loup malin,
Ne m'atteins,
Et passe ton chemin...
Amen.
Pater noster...
Masle beste ravissante,
Par ce pater je t'enchante
Et de Dieu ka gloire chante.
Loup malin,
Ne m'atteins,
Et passe ton chemin.
Amen.
Pater Noster ...
En nom Christ et par Marie,

⁶²⁹ ORAIN, Adolphe, *La chouannerie en pays Gallo. Mes souvenirs*, 1977, p 176-177

Qu'en ce besoin mon cœur prie,
Ne t'échauffe ni ne crie.
Loup malin,
Ne m'atteins,
Et passe ton chemin...
Amen⁶³⁰ »

Adolphe Orain est l'un des plus grands connaisseurs en prières de toutes sortes qu'il consigne dans son ouvrage, nous permettant de comparer les versions et les éventuelles informations qu'elles révèlent sur la manière dont le loup est perçu à l'époque. Il s'appuie notamment sur les registres de Pierre Terrade, un notaire de Corrèze qui a consigné plusieurs versions de prières.

La première est une prière qui vise à « enclaver le loup » :

« Bête, que la ceinture de Notre-Dame te serre la gorge, que tu sois comme la femme d'un prêtre pour dire la messe (impuissant). Que les liens de Monseigneur Saint-Jean derrière et devant, ceux de Monseigneur saint Pierre devant et derrière, ceux de Monseigneur Saint Martin sur tout le chemin et ceux de Monseigneur Saint Pardoux (le grand saint protecteur du Limousin) en tout lieu⁶³¹ ».

La prière on le voir, s'appuie essentiellement sur les saints et la vierge Marie, symboles de pureté et d'innocence.

Une autre variante propose une version en dialecte de la région : « *Digne salve telle beste, tu me garde de tous les loups, bessas et aultre choze que n'oze mey luy préjudicier, en quelle part que se fut. In nomine patris et filitu sancti*⁶³² ». Cette dernière version est beaucoup plus proche d'une prière classique que ne

⁶³⁰ ROBILLARD, Charles Marcel, Le folklore de la Beauce, vol 8, *le Folklore de la peur*, 2^{ème} partie, Paris, Maisonneuve et Larose, 1972, p. 11-12

⁶³¹ ORAIN, Adolphe, *Revue des traditions populaires*, volume 18, p. 97

⁶³² ORAIN, Adolphe, *La chouannerie en pays gallo*, la découverte, 2004, pnc

l'était la première, elle vise à la protection, mais pas à l'intervention de quiconque excepté Dieu lui-même.

Au XIX^e, on s'aperçoit que la peur n'est pas seulement pour les bêtes, bien au contraire. Fortement marquée par les attaques sur l'homme, certains souhaitent attirer le mauvais sort plutôt sur les bêtes que sur les hommes. A la lecture de cette prière, il est flagrant que les individus sont prêts à renoncer à quelques têtes de bétail tant que les habitants des fermes ne sont pas attaqués par la bête sanguinaire.

« Pater du loup
Ventre vidé, ventre saoul
Sauf chez moi, va-t'en partout
Etrangle brebis et moutons,
Etrangle veaux , poulains, mules
Sauf chez moi, va-t'en partout pour mal faire
Sauf dans ma maison,
Ventre vidé, ventre saoul
Sauf chez moi, va-t'en partout⁶³³ ».

Enfin, il existe des prières de conjuration qui demandent un peu plus d'efforts aux suppliants qui doivent faire un mélange entre commerce et religion : ils doivent choisir le nombre de bêtes qu'ils souhaitent sauver pour pouvoir faire la prière de façon efficace. C'est une véritable protection divine qui est ainsi demandée à Dieu, dans le Loir-et-Cher afin de sauvegarder le maximum d'animaux :

« Louve et louvio, toi qui monte les montagnes et qui les descend, qui parcourt par ces bois, par ces plaines, par ces prés et ses chantiers qui cherche. Sur la bête égarée, je te défends de toucher par son nom du grand Dieu vivant, ainsi que de la sainte étoile qui est au ciel, les très (mot oublié) bêtes chevalines sous poil rouge et noir. Puis dites cinq Pater et

⁶³³ BLADE, Jean François, *les contes de Gascogne*, Princi Negue, 2002,

cinq Ave. Vous invoquez la quantité de bestiaux que vous souhaitez préserver⁶³⁴ ».

Au travers de ces quelques éléments, on constate que la religion est très présente dans ces éléments de culture populaire, révélant tout de même l'importance de ces valeurs dans la lutte contre le loup. Cet animal nocturne est supposé être mis hors d'atteinte par l'intervention divine. Dans la plupart des cas, on voit que les textes de l'époque mettent en valeur que si le loup ou les créatures associées au loup garou, garou et autres siffleurs de la nuit se balade dans l'obscurité, et dans ce cas là, seule la lumière divine et les paroles associées à son culte semblent considérés comme efficaces dans ce cadre. Mais les moyens de se prémunir ne sont pas les seuls éléments évoqués dans ces recueils, on y apprend également beaucoup de choses sur la perception du loup garou et des métamorphoses nombreuses qui peuvent y être associées.

2- les types de métamorphoses

Dans le folklore breton, plusieurs créatures sont mélangées dans les récits qui sont généralement associés aux loups garous, débordement qui atteste une fois de plus de la puissance du loup dans l'imaginaire collectif populaire. Ainsi, pâtre de nuit, meneurs de loups et autres *bugul noz* reviennent dans la conversation quand on parle de lycanthropie alors qu'ils n'ont pas grand-chose en commun, excepté la peur qu'ils inspirent et leur caractère nocturne tout autant que leur crainte de Dieu et de la lumière. Ainsi, le pâtre de nuit, autrement appelé « houppeur » ou siffleur de la nuit, massacre les hommes qui osent lui répondre trois fois. Aux deux premiers, il se rapproche et au troisième gare au provocateur s'il ne trouve pas un refuge digne de ce nom. Yves Le Diberner narre l'une de ces histoires où l'homme qui a provoqué la pâtre court dans sa maison au troisième sifflet et barricade la porte d'une barre transversale qui forme ainsi une croix avec l'une des planches de ladite porte, barrière impénétrable pour le pâtre qui, loin d'en vouloir au paysan l'en félicite.

634

« Une bonne chose c'est à vous que vous ayez été habile que d'avoir mis la barre à la porte. N'eut été cela, je vous aurais broyé aussi menu que de la balle⁶³⁵ ».

Une autre histoire met un ouvrier agricole dans une situation similaire d'avoir provoqué le pâtre, mais dans ce deuxième cas, c'est un champ de blé qui sauve l'homme qui se tient en son centre toute la nuit « car il n'avait pas le droit de mettre les pieds sur la terre de travail ».

Un vieux pêcheur quant à lui répond à Yves le Diberder que ce sont des « épouvantails » :

« c'étaient les prêtres qui faisaient cela pour effrayer les gens (...) maintenant, on ne plus faire comme cela. Parce que les gens sont plus instruits et ne sont plus dupes de leurs tours de physique (...) je ne sais pas moi ce que c'était. Il était mis à faire peur aux gens et se mettait comme il voulait chat ou chien ou cheval⁶³⁶ ».

Ce dernier témoignage souligne l'ambiguïté des notions et des mythes, ce qui pour l'un est clairement défini renvoie pour l'autre à une transformation. Celle-ci, lorsqu'elle est associée au chien et au loup, fait alors appel à l'imaginaire collectif lié à l'animal sauvage et à toutes les peurs qui ont trait au loup.

Selon l'origine géographique, les caractéristiques du loup-garou varient pour en faire une créature plus ou moins effrayante. Dans l'imaginaire populaire breton notamment, le garou est en revanche une créature maudite elle aussi, mais qui ne prend pas pour autant la forme d'un loup. Le garou renvoie alors plutôt à l'idée de malédiction, de punition comme l'avait été la condamnation de Lycaon dans l'Antiquité. Ce qui est particulièrement intéressant dans le folklore compilé par Yves le Diberder notamment, c'est justement ce mélange, cet imbroglio de mythes et composantes qui crée une nouvelle créature effrayante, selon les valeurs

⁶³⁵ LE DIBERDER, Yves, *Bugul Noz et loups garous*, p 559

⁶³⁶ idem p. 564

chrétiennes du bien et du mal, mais dans une modération qui n'avait guère cours au temps des démonologues.

Ainsi, le folkloriste rapporte le témoignage du vieux Joseph de Saint Gildas de Ruis qui affirme que le garou concerne « celui qui avait commis un crime quelconque et n'avait pas été découvert ». Cette punition peut quasiment être qualifiée d'ordre divin (renvoyant aussitôt à Lycaon) puisqu'elle intervient alors que personne ne connaît le coupable, on note une certaine immanence, seul Dieu a vu. Pour définir ce garou, on retrouve une méthode ancestrale et finalement peu anodine pour le garou : il faut le piquer « d'un objet aigu quelconque jusqu'à le faire saigner⁶³⁷ ». On se trouve ici à une période charnière qui marque l'attache aux premiers récits de guérison avec cette idée de blessure qui est toujours là, prête à se transformer à loisir en rite comme aujourd'hui avec les lames d'argent, désormais seules capables d'inverser le changement à défaut de guérir le lycanthropes ainsi touché. Le folkloriste nous permet de constater également que d'autres manifestations du garou sont entretenues, ce qui rend la notion si impalpable et nébuleuse, ingrédient supplémentaire pour la recette de terreur nocturne visée par la créature.

On apprend un peu plus loin dans les textes du folkloriste breton que dans le Hézo, le garou pouvait être « lancé par une famille qui avait perdu un de ses membres, disparu, tué vraisemblablement (et enterré sans que personne le sut)⁶³⁸ ». On voit bien que la cause est la même qu'à Saint Gildas en Ruis, mais que la source diffère considérablement, puisque cette fois c'est la famille du disparu qui déclenche la malédiction, non sur le coupable mais sur les témoins éventuels qui n'auraient pas dénoncé le forfait. Dans les propos du vieux Joseph, le garou était réputé pour courir la nuit, même si la forme de la course n'était pas précisée : homme ou loup, on n'en sait rien. En revanche, dans le Hézo, le sacristain interrogé précise que « celui qui avait vu ou commis le crime était condamné par le seigneur dieu – croit-on- à porter le diable sur son dos ». Ainsi, la

⁶³⁷ LE DIBERDER, Yves, *Bugul Noz et loups garous*, op. cit. p. 572

⁶³⁸ idem p. 574

famille en appelle à Dieu dans ses prières avant que celui n'intervienne pour punir le criminel fouetté par le diable tout au long de ses courses nocturnes. Le sacristain ne précise guère le délai ni les moyens de guérisons éventuels habituels.

Pourtant, Yves le Diberder apporte un autre éclairage un peu plus loin sur le garou breton, puisqu'il narre l'histoire d'un homme fraîchement marié qui sort toutes les nuits et en revient épuisé. Sa femme l'interroge et il lui confesse être « condamné à porter le diable sur son dos -durant 7 ans - si je ne suis pas mort avant⁶³⁹ ». Car en effet, la course est dure et l'homme se décharne au fil des efforts fournis. Il ne dit rien de ce qui lui a valu cette punition, aussi il n'est pas possible de tirer de conclusion sur la durée de sept ou neuf ans pour un témoin ou un coupable. En tout cas, là encore, le moyen de le sauver est pour sa femme de parvenir à le faire saigner grâce à un outil piquant (ici une poignée d'épingles). Lorsqu'elle y parvient, son mari arrête immédiatement sa course et le diable disparaît très en colère d'avoir perdu sa monture. On voit bien ici le mélange des sources pour former une nouvelle croyance, appuyée sur une société qui s'appuie sur un système de valeurs clairement issu de la religion catholique mais avec des variantes plus mystiques, parfois très vagues, parfois fortement connotées d'occultisme.

Paul-Yves Sébillot regroupe dans son ouvrage « la Bretagne et ses traditions », un certain nombre d'histoires ou de témoignages qui attestent eux aussi de la présence du mythe dans la région entre le XIX^e et le XX^e siècles. Après avoir confirmé l'existence des loups garous dans le passé et à l'étranger, l'auteur s'appuie sur le régionalisme pour attester de celle de la créature dans le folklore français, et plus particulièrement en Bretagne. A la différence de Yves Le Diberder, Paul Yves Sébillot utilise des références à des travaux écrits dans un ouvrage, notamment que « les loups garous sont des hommes convertis en loups pour avoir été plus de dix ans sans approcher du tribunal de pénitence⁶⁴⁰ ». La

⁶³⁹ LE DIBERDER, Yves, *Bugul Noz et loups garous*, op. cit. p. 576

⁶⁴⁰ SEBILLOT, Paul Yves, *La Bretagne et ses traditions*, op. cit. p. 286

créature est alors victime de ses mauvaises actions ou tout au moins peu disposée à se plier aux contraintes de la région chrétienne.

Ce qui est clef dans l'ouvrage de Paul-Yves Sébillot, c'est le travail de compilation que l'auteur a effectué pour traquer les différentes formes et mentions des loups garous sur le territoire breton. Il confirme ainsi que des histoires circulent largement au XIX^e. En Basse-Bretagne, les loups garous sont des hommes ayant revêtu des peaux de loups, ce qui leur « donne le naturel de cette bête, courant par les champs et les bois attaquant les hommes et les animaux⁶⁴¹ ». Comme dans les récits antiques ou ceux de Marie de France, ces lycanthropes ont la liberté de se métamorphoser, sans aucune influence de la lune. Il leur suffit pour cela de mettre ou d'ôter cette peau, tant qu'elle est bien cachée ils ne craignent rien. En revanche, tout ce qui arrive à cette pelure leur arrive aussi physiquement : brûlure, froid et blessures sont ressentis sous leur forme humaine.

Parmi les autres moyens de se métamorphoser en Ille et vilaine et dans les côtes d'Armor, la pommade donnée par le diable permet à l'homme de se changer en loup mais il se voit condamné à errer pendant un certain temps. En général, ce sont des loups mais cela peut être en vache ou en chat, punition pour ne pas s'être confessé pendant dix ans ou sans avoir touché l'eau bénite pendant sept ans. Certains autour de Rennes ont usé également d'une autre méthode diabolique, celle de la liqueur, contenue dans deux bouteilles : l'une pour se transformer en animal, l'autre pour redevenir humain. En voici un exemple :

« un basier de la haute sève y ayant trouvé deux bouteilles versa dans le creux de sa main un peu de liqueur que l'une contenait. A mesure que le liquide s'étendait, des poils poussaient et sa main devenait comme une patte de loup . Il se frotta avec le contenu de l'autre bouteille, et aussitôt sa main revint à son état naturel⁶⁴² ».

⁶⁴¹ SEBILLOT, Paul Yves, *La Bretagne et ses traditions*, op. cit. p. 284

⁶⁴² idem p 286

Il existe de nombreux moyens pour changer de forme, certains état un peu plus étranges que d'autres. Parmi ces derniers, on trouve cette technique qui défie la logique, et qui consiste à « se frapper le bas du dos contre la porte d'une église tout en récitant une formule magique » ou encore celle qui veut qu'en se « passant un trépied autour du cou, il devient invisible de celui qui le surveillait⁶⁴³ ».

En revanche, le garou est une autre sorte de créature diabolique et enflammée qui torture les damnés, faisant écho à la petite bête noire. Ces deux exemples sont quant à eux directement associés au diable à défaut du loup garou, mais ce dernier et le *canis lupus* étant tous deux considérés comme des créatures de Satan, il semble logique d'en toucher ici deux mots.

Lorsqu'on étudie plus largement le folklore, on constate qu'il existe bien d'autres histoires narrées par George Sand sur le meneur de loups, tel qu'il est vu dans le Berry. La région marécageuse est le berceau de nombreux mythes mais son atmosphère fantômatique offre une belle résonance aux récits fantastiques racontés au coin du feu. George Sand appuie d'ailleurs sur le fait que les récits qu'elle collecte et diffuse avec grand soin, sont au XIX^e déjà bien différents de décennies précédentes.

« En Berry, où déjà les contes que l'on fait à nos petits-enfants ne sont plus si merveilleux ni aussi terribles que ceux que nous faisons nos grand'mères, je ne me souviens pas que l'on m'ait jamais parlé des hommes loups de l'Antiquité et du Moyen Age. Cependant, on s'y sert encore du mot garou qui signifie bien à lui seul homme-loup⁶⁴⁴ ».

On comprend ainsi que le flou de l'apparence de certains mythes puisse se développer au fur et à mesure de la transmission orale. Le mot lui-même devient porteur de sens, parfois galvaudé, parfois non.

⁶⁴³ SEBILLOT, Paul Yves, *La Bretagne et ses traditions*, op. cit. p. 286

⁶⁴⁴ SAND, George, *Légendes rustiques*, éditions Michel Lévy, Paris, 1888, p. 95

George Sand, quant à elle, précise dans son ouvrage les différences qui peuvent exister entre les différents termes que nous avons déjà évoqués et qui donnent à son récit une dimension particulière. George Sand appuie donc sur le terme garou pour homme-loup, sans mentionner par ailleurs de prime abord la question de la malédiction, condamnation ou transformation, ce qui renvoie selon nous à certaines créatures dont nous parlerons à propos du conte « de l'autre côté ». En revanche, lorsque George Sand définit le loup garou, elle en parle bien comme « d'un loup ensorcelé ». Elle souligne également le glissement d'une autre catégorie que nous avons tendance à englober dans la lycanthropie : les meneurs de loups. George Sand indique ainsi une première définition des meneurs de loups, plus ancienne, qui en faisait « des capitaines de bandes de sorciers qui se changeaient en loups pour dévorer les enfants » avant de préciser la nouvelle définition qui en fait « des hommes savants et mystérieux, de vieux bûcherons ou de malins garde-chasses, qui possèdent le secret pour charmer, soumettre, apprivoiser et conduire les loups véritables⁶⁴⁵ ».

On voit bien, ne serait-ce qu'au travers de ces quelques lignes que le folklore autour du loup est très riche mais également très mouvant et que si on souhaite avoir un panorama de la lycanthropie, il est nécessaire d'élargir comme nous l'avons fait la recherche à d'autres créatures que celles portant le strict nom de « loups garous ».

Pour George Sand comme pour tous les folkloristes qui répandent ces histoires dans la société (y compris au Moyen Age), le récit implique les témoins aient eux-mêmes été confrontés à une rencontre avec de tels personnages et créatures. Mais ce qui semble d'autant plus intéressant ici, c'est que George Sand en fait une démonstration de vérité qui contredit pour cette fois la construction du mythe telle que nous l'avons envisagée jusque là. Nous avons en effet montré que de nombreux récits provenaient des intellectuels en direction de la société, tandis qu'ici l'auteure expose (voire insiste dessus) l'importance des témoignages de ceux qui ont vu de tels miracles, agissant, comme une démonstration sur un esprit

⁶⁴⁵ SAND, George, *Légendes rustiques*, op. cit., p. 95

cartésien comme le sien. Elle expose d'ailleurs les faits dans cet ordre : « je connais plusieurs personnes qui ont rencontré... », « deux hommes qui me l'ont raconté... », « m'ont juré sur l'honneur...⁶⁴⁶ »... ainsi, George Sand prend soin de préciser que ses propos sont issus de témoignages, et elle appuie sur le caractère général de ces histoires puisqu'elle en qualifie une « d'histoire de paysan », tandis que pour une autre « deux personnes riches, ayant reçu de l'éducation, gens de beaucoup de sens et d'habileté dans les affaires... m'ont juré sur l'honneur... » L'auteure établit dans ces quelques paragraphes d'une part, qu'il s'agit d'événements réels constatés, et ce par des personnes socialement très différentes, et d'autre part qu'elle se positionne dans la neutralité : « cela me fut raconté si sérieusement que je déclare n'avoir pas d'opinion sur le fait⁶⁴⁷ ». Ainsi, George Sand se fait juste porteur d'histoire et non intellectuelle qui prend position. Elle se veut comme simple auditrice de témoins de valeur autant que de bonne foi.

Dans le tailleur de Melrand, la punition liée au chien n'est pas une transformation mais une jolie farce jouée au diable. Ce dernier a scellé un pacte avec le tailleur qui souhaite pouvoir tenir les délais pour toutes ses commandes. Au bout d'un an, lorsqu'il est temps de passer à la caisse du diable, le tailleur tente de gagner du temps, ce qui agace Lucifer qui le jette dans un sac pour l'emporter dans son antre. Sur le chemin, il rencontre au lavoir des femmes qui cancanent et médisent. Lucifer s'en approche aussitôt afin de recueillir des informations pour ses propres affaires et laisse le tailleur et le sac sur le côté de la route. Pendant qu'il écoute, un charpentier, « qui a plus d'un compte à régler » avec lui passe par là et bute dans le sac découvrant le tailleur qu'il libère. Il le remplace aussitôt par son chien, un gros mâtin avant de s'éclipser, laissant le sac au même endroit. Lucifer reprend son sac et se dirige vers son antre où il libère le contenu du sac devant l'assemblée infernale. Le fait de voir un chien sortir amuse Lucifer dans un premier temps : « Décidément Joson, s'écria le Diable, je te savais comédien; je ne te croyais cependant pas de force à te changer en chien. Reste chien si tu le veux; nous ne t'en garderons pas moins en notre compagnie,

⁶⁴⁶ SAND, George, *Légendes rustiques*, op. cit. p 95

⁶⁴⁷ idem p. 97

ne fût-ce que pour nous payer nos acomptes⁶⁴⁸ ». Mais le chien est rendu fou par la chaleur et « se mit à hurler plus fort que les damnés et à mordre dans les mollets des démons et de Lucifer lui-même. Comme de juste, aucun d'entre eux ne portait ni guêtre, ni culotte. Aussi les dents du terrible molosse y prenaient-elles en pleine chair, faisant jaillir le sang⁶⁴⁹ ». Lucifer décide alors de renvoyer le tailleurs d'où il vient, et s'engage désormais à ne plus faire entrer de tailleur dans sa cour. On constate au vu de ce récit que, d'une, le diable est au fait de l'existence des loups garous puisqu'il n'est guère surpris par la supposée transformation ; de deux, il la considère comme associée au métier de tailleur puisque tous les représentants du métier sont considérés dans l'interdiction des enfers, et de trois, que Lucifer lui-même peut être mis à mal par un loup garou, ce qui conduit au même schéma que ceux actuels, qui veulent que les vampires (substitués du diable) soient mis de plus en plus en difficulté par les loups garous qu'ils avaient mis en esclavage jusque là.

Une autre histoire, au pays de Guer celle-là, nous intéresse car on en trouve différentes versions selon les lieux : celle de la bête de la Lohière. Deux versions majeures font de la dame de la Biffardière ou de la Piphardière une très belle femme, au caractère insupportable, méchante et colérique. Lorsqu'elle meurt, elle est envoyée, dans la première version, aux enfers où elle déclenche la jalousie de la femme du diable qui se laisse convaincre et la jette dehors la tête la première. Bretonne, elle a la tête dure et réduit en miettes le rocher sur lequel elle atterrit. En colère elle aussi, elle utilise un tour appris en enfer :

« on lui avait enseigné entre autres choses à se déguiser en bête. Dès lors, la bête de la Lohière acquit une triste célébrité⁶⁵⁰ ».

Elle sème ainsi la terreur dans les campagnes pendant de longues années avant que le diable ne vienne la chercher. Dans la seconde version, elle peut prendre la forme d'animaux, dont le chien, mais pas seulement.

⁶⁴⁸ CADIC, François, La paroisse bretonne, 1912, in *Contes et légendes de loups garous en Bretagne*, Julie Trévily, Éditions Alan Sutton, 2011, p 170-174

⁶⁴⁹ idem p. 178

⁶⁵⁰ idem p. 179

« Souvent, sous la forme d'une belle cavalière, elle se présente aux gens fatigués et semble les inviter à monter; mais malheur à ceux qui céderaient à la tentation, car la bête de la Loyère emporte ses cavaliers au diable!!⁶⁵¹ ».

Ainsi on retrouve des formes très variées pour cette version de la louve garou. On constate que le lien avec le diable est très net, mais pour autant c'est sous forme de punition pour avoir été mauvaise toute sa vie.

Pour faire écho à la bête de la Lohière, un récit du Cantal, recueilli par Paul Yves Sébillot raconte l'histoire des seigneurs de Montsuc, mauvais et méchants par nature. L'un d'entre eux l'est en particulier, puisqu'il rançonne, frappe, pend et maltraite les voyageurs qu'il croise. Lorsqu'un jour il disparaît, force est de constater que dans la campagne environnante apparaît une bête fantastique qui ravage le pays et attaque les bêtes comme les humains. Pendant de longs mois, la bête cause ses ravages mais un soir, alors qu'elle attaque la fille d'un bûcheron, celui-ci entend ses cris et se précipite, frappant la bête d'un coup de hache, qui lui ouvre une grave blessure. Aussitôt le loup garou revient à sa forme humaine, celle du seigneur Montsuc, qui remercie son meurtrier :

« Je te remercie de m'avoir frappé car en punition de mes crimes, j'étais condamné à errer sous cette forme pour l'éternité. Il fallait pour me délivrer que la main d'un chrétien fit couler mon sang⁶⁵² ».

On note ici que la méchanceté est classiquement punie comme pour Lycaon de la métamorphose en animal. Toutefois, dans ce cas, c'est aussi une mise en valeur du chrétien qui peut sauver son prochain, rien qu'en agissant pour prêter assistance.

3- les moyens de guérir

Aux XIX^e et XX^e siècles, les folkloristes se chargent de recueillir et diffuser les mythes populaires dont celui des loups garous et créatures approchantes.

⁶⁵¹ CADIC, François, La paroisse bretonne, 1912, in *Contes et légendes de loups garous en Bretagne*, Julie TREVILY, Editions Alan Sutton, 2011, p 179

⁶⁵² SEBILLOT, Paul Yves, *Récit du cantal*, littérature de l'Auvergne, op. cit., p. 231

Elles se révèlent particulièrement riches en Bretagne et sont véhiculées par des auteurs célèbres comme Yves le Diberner ou Paul-Yves Sébillot. On note dans ces récits une forte dimension sociale : alors que les premiers loups garous étaient de noble extraction, puis aux temps de l'Inquisition étaient plutôt de pauvres hères, souvent faibles d'esprit. Désormais, les loups garous sont plutôt des travailleurs, de basse extraction certes, mais de braves gens souvent victimes d'une malédiction. C'est d'ailleurs le trait marquant de cette période où le loup se voit maudit soit parce qu'il s'est détourné du Christ soit simplement par conséquences d'actions qui ne leur sont pas toujours directement imputables.

Parmi les faits qu'il explore, on trouve la guérison des loups garous, ce qui confirme les propos que nous avons relatés d'autres sources, notamment pour ce qui concerne les objets tranchants. Il nous semble intéressant de pointer les similarités entre récits pour justifier la place du loup garou dans la mémoire collective. Or, Paul Yves Sébillot affirme lui aussi que les récits mentionnent que la guérison est avérée, notamment au travers de deux faits. Dans le premier cas, dans le pays de Vannes, un cultivateur « s'aperçut que son frère était *bugul-noz* et sortait tous les soirs (...) il alla le rejoindre une nuit et le piqua avec une fourche à deux pointes. Il redevint aussitôt un homme ordinaire.⁶⁵³ ». On ne connaît guère les raisons de cette métamorphose, on en peut donc les recouper avec celles avancées habituellement. En revanche, on constate que Paul-Yves Sébillot confirme que la forme du loup garou a des contours flous, puisqu'ici le loup garou et le *bugul noz* sont confondus. Tout comme dans le récit qui se déroule à Quéven et qui veut que le *bugul noz* ne puisse « être guéri qu'en se rendant 9 soirs de suite à un carrefour, pour attendre le dernier jour que quelqu'un le blesse avec une fourche ou qu'il soit mordu par un méchant chien, jusqu'au sang⁶⁵⁴ ». Une des constantes de la lycanthropie est le rapport au sang, qui le délivre ou bien au contraire le change par contamination (virale ou non, nous le verrons par la suite dans les récits plus récents).

⁶⁵³ SEBILLOT, Paul Yves, Récit du cantal, littérature de l'Auvergne, op. cit., p. 285

⁶⁵⁴ Ibidem

Il existe plusieurs récits dans lesquels la vue de la créature (ou du diable chevauchant l'homme) effraie tellement le bon samaritain qu'il ne parvient pas à piquer le garou. C'est d'ailleurs essentiellement l'aspect diabolique qui tétanise : présence de feu, de violence, de noirceur font marquer un temps d'arrêt parfois très néfaste pour le maudit. Comme nous venons de le voir, la transformation n'est pas systématique, c'est la malédiction qui prime, toutefois, il semble que le fait d'être changé en bête renforce encore l'aspect terrifiant et marquant de la punition, comparé à la simple présence du diable, sous quelque forme que ce soit. En effet, porter le diable sur son dos a une vocation de pénitence, tandis que la transformation en animal nocturne, féroce et effrayant renvoie directement à la sauvagerie, à l'absence d'âme et de valeurs chrétiennes. La blessure, qui rend certes sa forme humaine au maudit mais entraîne aussi parfois sa mort, est toujours perçue comme une bénédiction, un soulagement : mieux vaut être mort et humain que vivant et animal cruel.

Un autre conte dans cette lignée raconte comment une femme, qui était occupée à couper du pain dans sa cuisine, au crépuscule de la campagne, voit soudain un énorme chien passer la tête par la fenêtre, très menaçant. Pleine de terreur autant que de réflexes, la femme jette le couteau dans sa direction et le lui plante dans le front. Immédiatement, la bête fuit, la lame avec. Plusieurs jours après, la famille d'un garçon convie le mari de la paysanne à sa table et lui rend le couteau avec tous ses remerciements. « Merci abondamment à votre femme car mon fils avait été égaré et je ne savais pas. Et il était tombé dans un état triste et votre femme l'en a délivré⁶⁵⁵ ». Si dans ce dernier récit on voit bien que les conditions dans lesquelles le garçon a été transformé sont très floues, en revanche, le mode de guérison reste identique et le terme « égaré » semble renvoyer à celui de la brebis égarée de la religion catholique qui désigne généralement une personne ayant quitté le droit chemin, à savoir celui de la morale chrétienne.

⁶⁵⁵ LE DIBERDER, Yves, *contes*, op. cit., p. 580

C'est ainsi, qu'à Pont Scorff, Yves le Diberner recueille un autre conte plus occulte, qui n'est pas sans faire écho à certaines histoires lycanthropes concernant les valets. Nous avons vu précédemment que le loup garou faisait régulièrement des bonds dans la hiérarchie : guerriers, aristocrates, rois puis sorciers, simples d'esprit gardiens de troupeaux, paysans... L'histoire narrée par Perrine Daniel et retranscrite dans l'ouvrage confirme les transformations d'homme en bête « dans le temps passé ». Elle y mentionne que les gens allaient se battre « contre les mauvais chiens la nuit ». Ce qui caractérise ces gens serait qu'ils avaient « été neuf ans sans avoir fait aucunes Pâques et sans avoir jamais pris d'eau bénite⁶⁵⁶ ». La description de ces hommes transformés qui se battent contre les mauvais chiens n'est pas sans rappeler ce que l'on sait des loups dont les chiens descendent génétiquement et dont ils sont devenus les pires ennemis. Dans cette histoire, la guérison est possible si quelqu'un perce sa chair pour en faire couler le sang. Dans cette anecdote, c'est le maître du domestique ainsi condamné qui sauve son valet. Pour cela, il s'arme d'une fourche. Ne parvenant à le blesser du premier coup, il prolonge la peine du valet de moitié pour finalement réussir à le guérir à son deuxième essai.

Dans les récits rapportés par Pierre Yves Sébillot, on constate que les modes de guérison sont eux aussi nombreux et varient selon les pays et les types de métamorphose. Pour ce qui concerne le guérou, par exemple, au pays fougerais :

« si l'on parlait le premier avec un guérou faisant sa pénitence, soit avec intention, soit par mégarde, il avait le droit d'essayer de passer à l'interpellateur la « haire » dont il était couvert. S'il y réussissait, il était délivré du reste de sa peine et l'autre devait la continuer⁶⁵⁷ ».

Dans ce texte, on peut noter deux choses. La première c'est qu'on est toujours dans le cadre d'une malédiction, aussi floue soit-elle quant aux causes. Etant une malédiction elle peut être passée, sans pour autant que l'individu

⁶⁵⁶ LE DIBERDER, Yves, *Contes*, op. cit., p. 577

⁶⁵⁷ SEBILLOT, Paul Yves, *La Bretagne et ses traditions*, op. cit., p. 286

attende la fin de la période, contrairement aux punitions infligées par Dieu qui doivent attendre la fin d'un délai précis ou l'intervention d'un prêtre. La deuxième chose, c'est que si la forme est comme nous l'avons dit plutôt floue, il n'en reste pas moins qu'elle s'approche d'une peau et fait donc écho à la vision populaire du loup garou, homme portant la peau d'un animal.

Nous avons vu qu'il existe des moyens étonnants pour obtenir la transformation en loup garou, mais certains modes de guérison ne valent guère mieux. C'est le cas du pays nantais, dans lequel Paul Yves Sébillot rapporte une histoire particulièrement détaillée. Ainsi, à Donges :

« celui qui allait courir le garou éprouvait une première période d'angoisses et de troubles ; les goûts et les allures d'une bête l'envahissaient peu à peu, ensuite il se mettait à baver, à mordre, à gambader, à dévorer les chiens, puis il allait pendant trois nuits sonner les cloches de l'église ; enfin il voulait dévorer ses parents. Pour le guérir, il fallait lui trancher la tête avec une faux, la jeter dans la Loire où un monstre sortant de l'eau l'avalait. Aussitôt, l'homme garou retrouvait sa tête et sa forme naturelle, il était garou⁶⁵⁸ ».

On constate dans ce dernier récit que les choses sont fortement mélangées entre croyances païennes et foi en Dieu. D'un côté, l'église ne fait pas peur au garou puisqu'il va de lui-même sonner les cloches, mais de l'autre, sans une très grande foi en Dieu, il ne serait pas possible de trancher la tête du garou pour la laisser avaler par un monstre sans croire que seul Dieu pourra récompenser cette foi en rendant à la victime sa forme initiale.

Autre exemple de ce mélange avec Dieu et le diable qui punit parce que Dieu l'en laisse libre :

« ceux qui avaient commis de grands péchés ou s'étaient abstenus de révéler ce qu'ils savaient d'un crime auquel ils avaient assisté, tombaient sous le pouvoir du grand garou. On comptait dans le pays 21 malheureux

⁶⁵⁸ SEBILLOT, Paul Yves, *La Bretagne et ses traditions*, op. cit., p. 287

qui, appelés par leur maître toutes les nuits, étaient obligés de le suivre à travers la campagne à une allure exténuante. Parfois le condamné au garou portait sur ses épaules le véritable garou ou bien c'était le garou qui le transportait sur les siennes, à une allure énorme. Une blessure sanglante pouvait faire cesser ce supplice quotidien⁶⁵⁹ ».

Pour creuser cette question de la petite bête noire et du diable, il est nécessaire de se tourner vers d'autres sources.

« D'après le conte qui suit, ceux qui courent le guérou y étaient forcés par un diable qui les accompagnait partout, mais dont ils pouvaient se débarrasser en le donnant à autrui ».

Celui qui se fait ainsi repérer parce qu'il traîne le soir sans se méfier se voit attaqué par le diable qui ne lâche pas facilement sa victime. Il existe alors deux manières de s'en débarrasser : soit en passant la bête à quelqu'un qui lui en offre la possibilité, soit en s'en débarrassant grâce au pouvoir de Dieu.

« Le prêtre passa son étole au cou de la bête, et il tirait de toutes ses forces pour la décoller; quand il y fut parvenu, il la jeta dans le bénitier, et elle souffrait comme si elle avait été plongée dans de l'eau bouillante. Elle finit par sauter à terre, et elle s'enfuit comme le vent. Depuis, l'homme ne fut plus forcé de courir le guérou⁶⁶⁰ ».

Cette forme diabolique n'est pas celle d'un loup, mais nous avons vu qu'il s'agissait d'un abus de langage la plupart du temps. Mais certaines constantes demeurent comme l'attachement au diable, la noirceur de la bête, le poil dru et la résistance. C'est aussi une condamnation et elle repose sur une violence, une brutalité qui sont typiques de l'animalité. C'est une forme mineure qui, selon nous, participe tout de même du mythe du loup garou.

⁶⁵⁹ SEBILLOT, Paul Yves, *La Bretagne et ses traditions*, op. cit., p. 287

⁶⁶⁰ ORAIN, Adolphe, Nanon, in TREVILY Julie, *Contes et légendes...* op. cit. p. 145

Pour ce qui concerne les autres formes, plus classiques de métamorphose et de guérison, Adolphe Orain raconte une histoire de Bain de Bretagne, dans laquelle un homme raconte comment il a libéré du garou sa femme. Tout commence lorsque le soir :

« tout à coup, en débouchant d'un chemin creux dans le carrefour de la Croix-des-haies, j'aperçus au pied même de la croix, une grosse chatte blanche qui miaulait tendrement, et qui vint à moi frotter son échine contre mes jambes⁶⁶¹ ».

Intrigué par le comportement du chat et de sa femme par ailleurs, l'homme surveille un peu les deux et s'aperçoit que sa femme est garou : elle porte la même marque que la chatte qui le suit partout. Il décide un soir de tenter quelque chose et prend une hache pour trancher la patte de la chatte qui se faufile dans la maison pour reprendre sa forme humaine. Il réussit son coup et entend de l'autre côté de la porte un hurlement de douleur.

« Nanon fut trois jours sans rentrer au logis, et quand elle y revint, elle avait une main coupée. La pauvre femme ne sortit plus la nuit, et je n'ai jamais revu la chatte de la Croix-des-haies⁶⁶² ».

Il ne semble pas que dans ce cas, le fait que sa femme soit un garou pose problème à cet homme, satisfait d'avoir aidé sa femme, même si ça lui a coûté une main...

Pour d'autres auteurs, « le garou est une personne condamnée par Satan à prendre la forme d'un animal et parcourir sept communes dans la nuit de la transformation⁶⁶³ ». Dans ce texte, on apprend qu'une blessure par arme à feu ou projectile béni peut ramener le garou à sa forme humaine, ou le tuer s'il est touché plus d'une fois. Partant de ce principe, plusieurs récits narrent les histoires d'amour et d'amitié, démontrant que le garou n'est pas nécessairement violent et méchant, qu'il peut être aimant et serviable. Il ne s'agit pas d'une condition liée à la forme empruntée, de petit chien à loup de belle taille, c'est juste que dans ces cas, la

⁶⁶¹ ORAIN, Adolphe, Nanon, in TREVILY Julie, *Contes et légendes...*, op. cit. p. 145

⁶⁶² *ibidem*

⁶⁶³ PUICHARD, Casimir, *Légendes et superstitions, le pays poitevin*, in Braseys, Edouard, *Le grimoire des loups garous*, op. cit. p. 307

malédiction ne parvient pas à corrompre leur cœur honnête. On retrouve ici les prémisses de certaines histoires actuelles, mettant en scène les lycanthropes altruistes et romantiques.

Paul Sébillot expose aussi le récit du loup garou de Gosné, suivi par son maître, étonné de voir qu'un si bon ouvrier perd tout repère de travail dès que la cloche du soir a sonné, pour s'enfoncer dans les bois. Le maître surveille ainsi son laboureur et le voit

« monter dans un arbre, où il disparut entre les branches. Près de cet arbre était un carrefour orné d'une grosse croix de pierre entourée d'un buisson assez épais, derrière lequel le fermier se cacha. Après la nuit tombée, un homme passa, puis un second, sans qu'il leur arrivât rien; mais un troisième qui retournait chez lui en sifflant fut moins heureux; le domestique, qui était loup-garou, descendit avec rapidité de l'arbre où il était monté, et se mit à lutter avec le passant, sans toutefois lui faire grand-mal⁶⁶⁴ ».

Le maître est très surpris de voir que le loup garou sélectionne les victimes sur lesquels il saute. Il lui demande des explications et apprend que s'il a laissé passer les autres, c'est parce qu'ils étaient plus fragiles et risquaient de ne pas survivre à l'affrontement contrairement au dernier. Sur ces paroles, le laboureur met en garde son maître de ne plus le suivre pour sa sécurité. Quelques temps plus tard, un homme qui sait ce débarrasser des loups garous le blessera d'un coup de fourche et lui rendra sa forme humaine. On n'a aucune information sur les raisons de cette métamorphose : s'agit-il d'une maladie, d'une malédiction ou de toute autre chose ? On ne sait rien non plus de la durée de la peine, en revanche on constate que la maîtrise de l'esprit l'homme sur l'animal lui permet de choisir intelligemment ses victimes et de faire en sorte de ne blesser personne, ce qui lui fait probablement être récompensé par la rencontre fortuite avec un homme sachant que faire couler le sang libère les condamnés.

⁶⁶⁴ SEBILLOT, Paul, in TREVILY Julie, *Contes et légendes...*, op. cit. p. 104

En 1825, le loup de Saint-Etienne marque un fait divers qui laisse à réfléchir. Le quartier est terrorisé par un loup garou couvert de peaux de bêtes et qui, finalement, commet l'erreur de vouloir provoquer la sentinelle d'un campement. Après avoir tenté de l'effrayer, sans succès, le loup garou se trouve confronté à une baïonnette et il ne parvient pas à convaincre le soldat que c'est un homme déguisé. Le soldat lui plonge la lame dans le corps, et ce n'est que le lendemain qu'on retrouve le corps d'une jeune plaisantin de 16 ans, agonisant dans son lit. Le fait que la sentinelle ait jugé plus à propos de blesser cette silhouette se réclamant d'être un loup garou plutôt que de croire qu'il s'agissait d'un homme laisse supposer que les traces laissées par le mythe du loup garou sont toujours vivaces au XIX^e, surtout la nuit, et qu'il ne fait pas bon de remettre en ligne de mire les inconscients collectifs dans l'obscurité.

Dans la plupart des récits de meneurs de loups par George Sand, ces derniers sont vus au milieu d'une meute d'une douzaine de loups qui leur obéissent au premier geste. Il existe même une histoire qui fait écho au mythe du joueur de flûte qui entraînait les enfants d'un village au son de son instrument pour les noyer comme vengeance contre les villageois. La seule différence est ici que c'est ici une meute de plus de 300 bêtes qui suit un jeune homme. Ce dernier, Julien, joue de la musique de façon fort peu chrétienne, apprise d'une musette qui jouait seule sur la lande, échappant à ses tentatives de s'en emparer. A défaut, il reproduit la musique sur son propre instrument, mais il le fait également lors de la messe car il joue pour le curé qui le rappelle à l'ordre plusieurs fois. Rien n'y fait et le jeune homme continue sa musique discordante lorsque le curé lève l'hostie et la consacre, faisant immédiatement éclater la musette de Julien et lui envoyant un violent coup dans l'estomac. Il est ramené chez lui malade et fiévreux en son logis. Grâce au curé, il se repent et reprend le chemin de l'église et de la musique sacrée mais pas sans mal car les autres sonneurs damnés lui font subir mille supplices pour avoir révélé à un homme de dieu le fonctionnement de leur sarabande.

Chez Paul Sébillot au contraire, le meneur de loups a souvent une figure positive, malgré quelques tours dans son sac. Ainsi, « on racontait à Gennes que des hommes élevaient en secret des bandes de loups destinées à ravager les terres et à détruire les troupeaux de ceux qu'on leur désignait⁶⁶⁵ ». On ne sait pas exactement qui a le pouvoir de désigner ainsi les victimes, mais globalement cela relève de l'idée de malédiction, de punition, qui n'est pas sans faire des meneurs de loup un sorte de sabre vengeur. Pour se faire une idée plus précise, il aurait fallu obtenir des informations sur la désignation et les raisons qui la caractérise mais nous n'avons guère trouvé de traces à ce propos.

En revanche, on constate toujours la même chose chez Paul-Yves Sébillot :

« en Haute Bretagne, le meneur de loup pouvait parfois se transformer en bête au moyen d'une bouteille que le diable lui avait donné. C'était alors un véritable loup garou⁶⁶⁶ ».

Cette fois-ci, le meneur de loups et le loup garou sont tous deux érigés en suppôts de Satan, sans pour autant qu'il soit fait mention d'exactions quelconques. Enfin, Paul-Yves Sébillot précise que « tous les meneurs de loups n'étaient pas toujours des loups garous. On disait aussi que leur pouvoir était héréditaire de père en fils, ils étaient parfois secourables⁶⁶⁷ ». Plusieurs histoires font en effet des récits d'âmes perdues dans la forêt, croisant le meneur de loup et ses bêtes. Moyennant une obole, ce dernier pouvait décider d'accompagner jusqu'à leur seuil les esseulés.

« J'ai perdu mon chemin, et j'ai grand froid.

- Asseyez- vous à vous chauffer sur l'un de ces escabeaux. Il désignait par là un des loups.

Il s'assit en effet sur l'un d'eux, qui ne bougea pas. Quand il voulut s'en aller, le gardeur de loups lui demanda où il désirait se rendre.

- Chez moi, dit-il.

- Je vais te donner deux de mes loups pour te guider ; mais tu leur fourniras un pain ou quelques galettes de blé noir.

⁶⁶⁵ SEBILLOT, Paul, *La Bretagne et ses traditions*, op. cit. p. 258

⁶⁶⁶ ibidem

⁶⁶⁷ idem p. 288

Le journalier eut si peur qu'il tomba mort à sa porte. Les loups y grattaient avec fureur, et la bonne femme dut, pour les faire s'en aller, leur donner du pain⁶⁶⁸ ».

Dans cette histoire populaire, le loup est une valeur neutre, à la fois positive puisqu'il accompagne les hommes perdus, et négative car la peur qu'ils inspirent est largement supérieure à tout ce qu'on pourrait en imaginer. Même en sachant que les loups sont là pour l'aider, l'homme meurt d'avoir été seulement à son contact, tandis que tout ce qu'ils demandent comme récompense c'est un petit bout de pain.

Pour finir, nous souhaitons confirmer que les histoires européennes sont bien allées jusqu'aux colonies, comme au Québec où les croyances semblent pour la plupart identiques. Par exemples, les raisons qui sont avancées pour expliquer la métamorphose sont identiques :

« il faut avoir passé sept ans sans aller à confesse, pour que le diable puisse s'emparer d'un homme et lui faire pousser du poil en dedans. Je suppose que vous ne savez même pas qu'un homme qui court le loup garou a la couenne comme une peau de loup revirée à l'envers avec le poil en dedans⁶⁶⁹ ».

Un peu plus loin, on apprend également que les méthodes de guérison sont aussi similaires.

« Il sortit son couteau de chasse et l'idée lui vint qu'il avait affaire à un loup garou. Il savait que la seule manière de se débarrasser de ces maudites bêtes là, c'était de leur tirer du sang en leur faisant une blessure, dans le front en forme de croix⁶⁷⁰ ».

D'autres récits montrent la guérison en coupant la patte d'un garou qui attaque pour lui rendre sa forme initiale. En général, la patte coupée reprend aussi sa

⁶⁶⁸ SEBILLOT, Paul, Le meneur de loup de Liffré, in Trévily Julie, *Contes et légendes...*, op.cit., p. 135

⁶⁶⁹ BRASEY, Edouard, *Grimoire des loups garous*, op.cit., p. 419

⁶⁷⁰ BEAUGRAND, Honoré, *La chasse galerie*, 1900,

forme et permet d'identifier son propriétaire, ce fut le cas en France dans de nombreuses histoires, dont Nanon, citée plus haut et recueillie par Adolphe Orain.

B – le loup garou vers le héros des histoires modernes

Les écrits commencent à envisager les loups garous comme de parfaits sujets de narration, pour faire à nouveau passer des valeurs, mais cette fois qui ne sont pas nécessairement religieuses. La peur n'est plus vraiment là, elle demeure sous forme d'inconscient et se révèle lorsque la situation est tendue ou bien lorsqu'on souhaite se faire peur tout seul. La science a démontré que le loup garou n'est pas méchant, que c'est une apparence : soit la parabole d'une épreuve, soit une maladie, mais qu'il est donc possible d'en croiser un sans risquer quoi que ce soit. C'est la période où le lien commence à se faire entre éléments structurels des siècles précédents et l'évocation des principes scientifiques et médicaux. La technologie avance elle aussi et les approches se modifient, conservant les principes fondamentaux de la lycanthropie tout en y mêlant les nouvelles préoccupations.

Le diable est toujours de la partie dans quelques récits, mais on voit l'apparition des expériences scientifiques et des modifications ADN, presque transparentes pour les loups garous puisqu'elle est naturelle. Toutes les populations sont concernées par la métamorphose, enfants, adultes, hommes femmes, tous sont susceptibles d'être lycanthropes, pour des raisons très variées. La question de la puissance commence à voir le jour, et le mâle alpha devient une valeur sûre des récits qui voient le loup garou changer, prendre en assurance, devenir romantique et plus humain. La cohabitation des deux esprits dans un même corps semble même plus facile avec le temps.

1 - les nouvelles collectées

Dans son ouvrage, l'abbé Bordelon émet l'hypothèse que la lycanthropie est plutôt à considérer comme une conséquence mentale d'un certain déséquilibre, aggravé par l'absorption d'une autre substance. Il narre ainsi l'exemple de Monsieur Oulfe, « un homme qui aime se chambouler l'imaginaire et qui est un peu froussard ». Une nuit, après une soirée plutôt bien arrosée et joyeuse, il trouve une peau d'ours qu'il se place sur la tête pour aller effrayer sa femme qui fait chambre à part. Mais, terrassé par la fatigue et la boisson, il s'endort sur une chaise. Il est réveillé en sursaut quelques plus tard, complètement désorienté et se retrouve face à un miroir.

« Et ainsi, le vin et le feu qui lui avaient échauffé la tête, son sommeil interrompu si subitement, l'habit qu'il se voyait sur le corps, tout cela joint avec la lecture qu'il venait de faire, lui causa un tel bouleversement dans la cervelle qu'il se crut véritablement, non pas un ours, mais un loup garou⁶⁷¹ ».

De grandes aventures rocambolesques et laissant à penser qu'il est soit en mauvais « trip » du à la drogue soit en crise de somnambulisme s'offrent à lui, jusqu'à ce son fils en vienne à le récupérer et à le recoucher pour plus de douze heures. On voit bien dans ce récit que l'abbé est loin des recours classiques de la religion à propos des loups garous : il prend plutôt les choses de façon cartésienne, il n'y mêle pas Dieu directement, mais il renvoie plutôt aux excès, aux besoins du corps et à la faiblesse de certains esprits plus fragiles que d'autres. Bref, il fait un très net écho aux propos tenus par les intellectuels et médecins de cette époque et surtout de la suivante lorsque l'esprit des Lumières a pris le dessus dans la société.

Au XIX^e siècle les récits continuent à mentionner Dieu, diable et procédures complexes et symboliques pour décrire les métamorphoses, mais dès le XX^e, les nouvelles et récits changent notablement.

⁶⁷¹ BORDELON abbé, *Histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oulfe causées par la lecture des livres qui traitent de magie*, 1710, cité dans le *Grimoire des loups garous*, p. 370

En 1893, Eric Steinbock propose un récit « l'autre rive » qui regroupe un certain nombre d'informations sur les loups garous tels qu'ils étaient perçus dans les textes précédents pour en faire une nouvelle version. C'est l'histoire d'un jeune garçon qui est attiré par l'autre côté de la rivière, même s'il connaît son obscurité. Il cède devant la beauté d'une fleur et découvre un groupe de maudits, accompagnant Lillith, la fille du diable.

« Mais, en un instant, un nuage noir couvrit la lune entièrement, et tout fut noir, et à travers l'obscurité, il entendait les loups dans l'hideuse ardeur de la poursuite. Devant lui, passa une horrible procession de loups (loups noirs aux yeux rouges flamboyants), avec des hommes qui avaient des têtes de loups, et des loups qui avaient des têtes d'hommes, et au-dessus d'eux flottaient des chouettes (noires avec des yeux rouges flamboyants), des chauves-souris et un long serpent de choses noires. Le dernier d'entre eux était assis sur un énorme bélier noir, avec sa forme humaine hideuse, le meneur de loups, sur le visage duquel il y avait une ombre éternelle⁶⁷² ».

Dans cette histoire, le diable prend sa place auprès des loups, dans l'obscurité si loin de la religion. Les combinaisons les plus affreuses sont réalisées entre homme et loup, rajoutant encore à l'horreur de la situation. La beauté d'une fleur et d'une femme sont mises également en avant, pour dénoncer la noirceur de l'âme fort peu relative aux apparences, ou au contraire, une mise en garde contre ce qui se cache derrière l'aspect séduisant. Gabriel, le jeune garçon si chrétien n'a pas su résister à ses instincts qui le poussent à traverser contre l'avis de tous les croyants du village. Une fois prisonnier de l'autre côté, il est séduit par Lillith qui parvient à le garder près d'elle, mais Gabriel entend toujours la voix de Dieu au fond de lui et tente de reprendre le chemin inverse. Pour cela, il retourne à la rivière, mais elle ne coule plus et lorsqu'il s'en approche, l'horreur s'accroît.

« Il regarda dans le ruisseau, dont l'eau était toujours immobile comme un miroir, et là, quelle horreur, il se vit, mais était-ce lui? Sa tête et son visage,

⁶⁷² STENBOCK, Eric, *L'autre côté*, op. cit. en annexes p. 431

oui, mais son corps s'était transformé en celui d'un loup. Il regardait encore lorsqu'il entendit le son d'un affreux rire moqueur derrière lui. Il se retourna, et là, dans l'éclat d'une tapageuse lumière rouge, il vit une de ces choses dont le corps était humain, mais dont la tête était celle d'un loup, avec des yeux porteurs d'une infinie méchanceté. Pendant que cette horrible créature riait d'un rire humain, lu, essayait de parler, tout en ne pouvant pousser que le hurlement prolongé d'un loup ⁶⁷³».

Luttant contre ses instincts qui le poussent à rester avec Lillith, Gabriel finit par rassembler ses forces et sa volonté et saute par dessus le ruisseau, toujours transformé en loup. Il rencontre de l'autre côté l'abbé et les Saints Sacrements qui lui rendent immédiatement sa forme humaine avant de faire brûler l'autre rive, tandis que le diable y célèbre une parodie de sacrements. Rien ne poussera plus désormais en cette place, et personne n'y mettra plus les pieds « à l'exception de Gabriel lorsque neuf jours par an, une étrange folie s'empare de lui ⁶⁷⁴». Ainsi, on trouve le mythe de la condamnation pour 9 jours à errer du côté diabolique, il n'est pas spécialement fait mention de la forme que prend Gabriel lorsqu'il y retourne mais cela fait immédiatement appel à la mémoire du temps qu'il y a passé sous forme de loup. Sa récompense pour avoir lutté contre le diable est donc de pouvoir retourner au sein de la société humaine qui a tout fait pour l'aider à revenir et grâce à l'intervention d'un homme de Dieu.

Barbara Sadoul a regroupé dans un ouvrage plusieurs récits, intégrant des nouvelles qui sont particulièrement intéressantes ici.

Dans « le chien de la mort », daté de 1936, Robert E. Howard introduit la notion de médecine dans la transformation, notamment par la chirurgie esthétique. On y trouve tout de même référence à de « sombres moines » et à une marque, la « marque du chien », qui le transforme en profondeur. « Personne ne sait mieux qu'eux changer un homme. De la magie noire ? Peuh ! Ces démons sont les plus grands savants du monde ⁶⁷⁵ ». L'homme qui reste ainsi aux mains des

⁶⁷³ STENBOCK, Eric, op. cit. voir en annexes de ce travail

⁶⁷⁴ idem

⁶⁷⁵ SADOUL, Barbara « Gare au garou ! », Coll Librio, Flammarion, Pösneck, 2000, p. 55

manipulateurs est celui qui a été abandonné entre leurs mains par un ami. Il est ivre de vengeance et ne souhaite que faire payer par la sauvagerie à son ancien ami devenu ennemi mortel, prêt à sacrifier également la famille de cet homme.

« Le front et les yeux étaient ceux d'un homme normal ; mais le nez, la bouche et les mâchoires étaient tels qu'ils dépassaient en horreur les cauchemars les plus fous. Je m'aperçois que je suis incapable de trouver des mots pour les décrire d'une manière adéquate. Ils étaient hideusement étirés, comme le museau d'un animal. Il n'y avait pas de menton ; les mâchoires saillaient comme celles d'un chien ou d'un loup, et les dents, mises à nu par les lèvres au rictus bestial, étaient des crocs luisants⁶⁷⁶ ».

Pourtant, le lien majeur existant avec les anciens récits reste la notion de vengeance. En effet, nous avons mentionné précédemment que l'une des raisons conduisant à la transformation du loup-loup pouvait être la vengeance, notamment à travers les malédictions. Dans cette histoire, avec plus de douze balles dans le corps, le loup-garou poursuit son avancée jusqu'à satisfaire sa vengeance en arrachant la gorge de l'homme qu'il hait tant.

En 1954, un autre récit de Bruce Elliott raconte l'histoire d'un loup transformé en homme subitement.

« Ses pattes n'agrippaient point comme elles l'auraient dû, et leurs bourrelets tendres, tout neufs, étaient meurtris par la surface rugueuse du rocher ».

Cette vision inversée du lycanthrope est intéressante car elle prend le contre-pied du mythe. Il y est toujours question de test, de capacité à s'adapter et à faire preuve de bonté, de révéler une âme. La guérison est encore plus improbable car il ne réussira à redevenir loup qu'après avoir « engrossé une femme » et après avoir usé de magie ancestrale.

« Debout au croisement, ses vêtements en tas sur l'herbe, près de lui, la ceinture bouclée autour de sa taille mince, caressant la fourrure de ses doigts, sa gorge humaine psalmodiant les mots sans suite [...] Rien ne

⁶⁷⁶ SADOUL, Barbara « Gare au garou ! », op. cit., p. 58

se produisit pour commencer [...] Mais bientôt il sentit une douleur lui envahir le dos et il se laissa choir à quatre pattes. Alors l'angoisse commença. La souffrance emplit son cerveau tout entier, l'empêchant de se rendre compte des étranges changements fonctionnels qui 'accomplissaient en lui ⁶⁷⁷».

Revenu au zoo, il oublie l'intermède jusqu'au moment où il aperçoit son enfant, futur loup garou sensible à la pleine lune. Sans justification pour la première transformation, et la magie expliquant la seconde, ce texte pourrait être une nouvelle tentative d'explication de la naissance du premier loup-garou, plus relative à une évolution naturelle. On ne sait plus trop alors qui est la bête et qui est l'homme tant les émotions et sentiments sont présents dans le texte du point de vue des deux entités.

En 1989, Suzy MacKee Charnas utilise la lycanthropie comme moyen de se venger une adolescente en pleine crise identitaire, qui se change en bête splendide pendant ses cycles menstruels, qu'elle peut voir en se regardant dans le miroir.

« J'y ai aperçu la tête d'un grand loup avec un long museau fin et un collier de poils drus. Ils se sont hérissés quand j'ai grogné et j'ai eu un mouvement de recul (...) une gueule fabuleuse bardée de crocs blancs, de petits yeux clairs qui étincelaient au clair de lune. La queue m'a d'abord fait un drôle d'effet mais je m'y suis habituée et puis elle formait un joli plumet. De larges épaules revêtues d'une épaisse fourrure luisante. La robe plus sombre sur le dos, couleur argent fondu sur le front et le ventre ⁶⁷⁸ ».

D'abord en chasse animale, elle finit par ne tuer que des humains, devenant le « tueur de la pleine lune » dans les médias. Il n'y a pas non plus d'explication à la transformation, si ce n'est éventuellement les hormones, mais cette fois, la jeune fille garde sa conscience humaine dans son corps de fauve, la

⁶⁷⁷ BRUCE, Elliott, Hors de la tanière, in SADOUL, Barbara, *Gare au Garou !*, op. cit. p. 71

⁶⁷⁸ MACKEE CHARNAS, Suzy, Nibards, in SADOUL Barbara, *Gare au garou !*, op. cit. p. 97

rendant particulièrement dangereuse. Elle profite de la nuit et des attaques contre les humains comme ce fut le cas dans les récits du Moyen Age, là encore rite d'initiation pour permettre à la jeune fille mal dans sa peau de s'accepter et même de se trouver belle avant de retourner parmi la société humaine.

En 1991, Brad Strickland poursuit la version scientifique, plaçant le dernier loup-garou aux mains de chercheurs qui l'étudient et le conditionnent pour être inoffensif, avant de le relâcher sur une colonie forestière située sur Vénus. Le but est d'éviter que le processus ne puisse se déclencher à nouveau sur Terre s'il se reproduit.

« La lune se coucha. Kazak perdit ses griffes. Ses crocs. Sa fourrure. Ses muscles, capables de transporter sa maigre carcasse de loup dans une forêt à une vitesse trois fois supérieure à celle du plus rapide des hommes rétrécirent sous sa peau, se réduisant à de pauvres filaments contre les os trop faibles pour supporter son poids⁶⁷⁹ ».

Dans cette nouvelle, c'est l'homme qui prend le dessus sur la bête puisque l'intelligence humaine, et sa science, permettent de court-circuiter l'animal, même en cas de pleine lune.

« Saviez-vous monsieur Kazak, que la morsure d'un lycanthrope – sous sa forme de loup- peut altérer l'ADN de sa victime ? »

C'est d'ailleurs la première fois que figure, dans un récit sur la lycanthropie, une explication scientifique sur les effets de la lune, et particulièrement sur les radiations dégagées par la pleine lune et susceptibles de déclencher l'ADN qui en fait un loup. Une fois que les scientifiques ont trouvé les particularités génétiques du lycanthrope à savoir ses facultés de cicatrisation, sa maîtrise... ils décident de l'envoyer sur Vénus puisqu'il n'y a pas de lune là-bas. L'objectif est d'éviter au loup garou qui l'est de façon génétique, de revenir à portée de lune pour ne pas mettre d'humaine en danger. En revanche, s'ils le libèrent c'est parce qu'en test d'évasion, il a réussi à combattre l'appel du sang et ne pas dévorer de chair des

⁶⁷⁹ MACKEE CHARNAS, Suzy, Nibards, in SADOUL Barbara, *Gare au garou !*, op. cit. p. 109

hommes qui s'opposent à lui. Comme dans de nombreux récits, il s'agit d'un test pour vérifier si le loup garou contrôle ou non de sa nature humaine ou s'il se laisse embarquer par son esprit bestial.

« Nous devons être sûrs que vous résisteriez au besoin de tuer avant de vous relâcher⁶⁸⁰ ».

La grandeur d'âme et la capacité à se maîtriser ne sont pas sans faire écho aux textes des lais, qui faisaient de l'aristocrate transformé en loup garou un exemple de tempérance et de ce fait, un homme largement supérieur aux autres.

2 – des romans modernes au héros romantique

Avec le XIX^e siècle, la position des instances administratives et religieuses sur la sorcellerie change, même si la relation loup garou-sorcier perdure dans le folklore. Peu à peu, les récits se modifient.

Les explications pouvant expliquer la persistance du mythe du loup garou qui sont proposées aujourd'hui ont souvent trait à la psychologie.

« Si l'animalisation de la victime excuse l'acte, la métaphore de l'animal permet aussi au violent d'attribuer sa propre énergie destructrice à la bête dont il revêt la peau ou dont il prend l'aspect par une transformation de son propre corps. C'est le premier moment du loup garou, la perte d'une partie de son humanité dans l'adoption d'une identité animale⁶⁸¹ ».

Pour Denis Duclos, si un animal commet des atrocités, on ne peut pas vraiment le blâmer d'avoir suivi son instinct, sa nature profonde, tandis que l'homme, doté de conscience, de libre-arbitre est supposé pouvoir se contenir, se maîtriser. La transformation devient alors la justification de ce « complexe du loup garou ». Selon Jacques Finné, la métamorphose elle-même participe à la modification du comportement, ne serait-ce que par la faim qui se développe.

« La transformation elle-même peut se révéler complète (...) ou partielle (...): les yeux se rapprochent, s'enfoncent, les dents se

⁶⁸⁰ SADOUL, Barbara, *Gare au garou !*, op. cit. p. 123

⁶⁸¹ DUCLOS, Denis, *Le complexe du loup garou*, op. cit., p. 174

développent, en forme, en épaisseur, en acuité, les ongles deviennent griffes, les poils, la fourrure, la force physique se décuple, le goût du sang balaie tous les autres désirs, tous les tabous de la culture⁶⁸² ».

Pendant un temps au moins, la victime en pleine transformation peut encore intervenir, inverser la tendance et reprendre le contrôle. C'est intéressant à souligner car dans la plupart des utilisations littéraires du loup-garou actuellement, cette maîtrise de la transformation est vue comme une clef. La métamorphose n'est quasiment jamais choisie (à de rares exceptions près), elle est subie, elle est génétique ou contagieuse. Son contrôle, hors de la pleine lune notamment, devient un gage de puissance (chez Laurell K Hamilton) et la perte de contrôle peut également être vécue comme une calamité. Les transformations proposées dans les différents cas font état d'avancements différents et de facilités variées, notamment en fonction du mode de transmission initial. Parfois très douloureuse comme dans la série « Vampire diaries » ou totalement magique et sans douleur dans la saga « Twilight ». Elles reflètent souvent la puissance du loup-garou qui y puise souvent la justification de sa place dans la hiérarchie.

Les vieux films traitant du loup garou, notamment « Wolfman » ont à cœur de mettre en valeur cette dimension. Si les effets spéciaux sont alors franchement minimalistes, cela n'explique pas seul l'aspect clairement hybride homme-animal. En effet, avec les progrès technologiques et scientifiques l'hybridation vampire et loup garou comme le *nec plus ultra* . C'est le cas dans « Underworld » ou « Vampire Diaries ».

⁶⁸² FINNE, Jacques, *3 saigneurs de la nuit*, nouvelle édition, éditions Oswald, 1988



The wolfman

Laurent Duclos le justifie clairement en affirmant que c'est « moins la métamorphose complète et soudaine qui instille la peur que l'association hybride des deux caractères ou mieux encore le passage progressif et réversible, l'hésitation, l'oscillation entre les deux⁶⁸³ ». Comme l'affirme l'auteur, « les personnages mi-humains, mi-animaux inquiètent ». Pour s'en convaincre, les éléments historiques et mythologiques ne manquent pas : nous avons déjà évoqué les guerriers *bersekers* mais il en va de même pour les sphinx, sirènes, harpies, centaures, méduse... dont les récits antiques fourmillent. Souvent vaincus à ces époques lointaines par des héros humains, ces derniers temps, ces créatures cherchent à atteindre elles-mêmes le statut de héros, combinant à une apparence et une puissance animales des éléments liés à la conscience, la morale, le libre-arbitre.

⁶⁸³ DUCLOS, Laurent, *Le complexe du loup garou*, op. cit., p. 178

C'est cette dimension psychologique de lutte interne qui interpelle Laurent Duclos :

« à mesure que la confrontation entre le moi et son semblable multiplie le jeu des conflits, l'instabilité entre la face humaine et la force animale du loup garou se répand comme modèle⁶⁸⁴ ».

C'est alors qu'intervient subrepticement la contamination progressive qui sera par la suite appliquée au sens génétique du terme. Plusieurs auteurs jouent d'ailleurs sur cette bascule si facile, qui guette tout un chacun par ailleurs. C'est le cas des contaminations par le VIH (sida) qui changent toute une vie en quelques secondes et ce pour toujours puisque, s'il existe des traitements pour limiter les effets secondaires, là non plus on ne guérit pas. Ici, le problème est transposé à une caractéristique physique animale mais fait écho aux nombreuses façons de voir sa vie basculer à jamais, ce qui crée en quelque sorte une identification dans les textes et les films mettant en scène un individu qui lutte pour survivre à un événement imprévu autant que violent. Il rapporte également les propos de Jacques Finné « une seule morsure, une minuscule blessure, une simple égratignure parfois et voilà un nouveau loup dans la horde⁶⁸⁵ ».

Dans la plupart des cas, le loup garou est plus facilement une créature contaminée : certains le sont génétiquement mais on peut accroître volontairement leur nombre par morsure, et ce plus rapidement et plus facilement que pour les vampires qui doivent au fil des siècles mettre en place un rituel compliqué et non garanti. Toutefois, nous verrons par la suite que d'autres scénaristes vont faire le choix de conserver l'aspect génétique, transmission souvent aristocratique déjà présente dans les textes que la matière bretonne comme dans la série « Vampire Diaries ». La transformation n'y est pas plus facile et le traumatisme d'être soudain obligé de gérer la part sombre que constitue cette contrainte est aussi présente, bien que différente.

⁶⁸⁴ DUCLOS, Laurent, *Le complexe du loup garou*, op. cit. p. 182

⁶⁸⁵ *ibidem*

Tyler, lycanthrope en devenir, ne connaît pas l'existence de la malédiction de sa famille car son père n'y a jamais accédé, seulement son oncle Mason lorsqu'il a tué quelqu'un sous l'hypnose d'une vampire ayant besoin de lui.



Dans la nouvelle intitulée « Nibards », nous avons vu que la transformation est liée à la puberté ou même pour Richard Zeeman dans la série Anita Blake contaminé à la suite d'un vaccin, voire encore dans la série « Human Being⁶⁸⁶ » et la saga « Twilight » où les loups garous ne se révèlent que lors de la puberté. Dans tous les cas, il y a nouvelle construction de la personnalité autour du changement physique, souvent accompagné d'un changement environnemental. Il est à noter que par ailleurs que lorsque l'humain en vient à se changer en loup, la situation est très différente.

D'abord dans le contexte fantastique, il n'y a pas de compétition possible : le chien est largement inférieur au loup. C'est le cas chez Charlaine Harris, où Sam le *changeling* est peu considéré sous sa forme canine (même si en tant que *changeling* il peut choisir de prendre n'importe quelle forme) par les lycanthropes, exclusivement loups souvent décrits comme motards, de type « *Hell's Angels* » et généralement en meute .

⁶⁸⁶ « Human being », série télévisée créée par Jeremy Carver et Anna Fricke, 2011

Au vu de ces éléments, il apparaît qu'une part de la justification de la présence du loup-garou dans notre société, s'apparente à une lutte permanente de l'homme contre ses instincts primaires, clairement révélés sous la forme animale.

Dans la saga des Anita Blake⁶⁸⁷, nécromancienne et exterminatrice officielle de vampires, on découvre avec l'héroïne le monde des lycanthropes dans un premier temps, puis des métamorphes en général. L'auteur offre ainsi une vision analytique de la condition des métamorphes d'un point de vue biologique et d'observation extérieure, comme une étude zoologique en quelque sorte. C'est intéressant aussi de voir l'approche sociétale que cela induit, compte-tenu de l'axe que nous avons choisi dans cette partie, à savoir de faire un parallèle avec la société actuelle et ce que ça peut avoir comme rôle de cristallisateur. La narration choisie par l'auteur à la première personne du singulier tend à poser le récit dans une description, qui n'est pas sans rappeler les récits du moyen Age, voire de l'Antiquité, qui avaient eu un tel retentissement sur les croyances de la société, faisant de la créature une réalité. Lorsque Pétrone décrit sa rencontre avec le soldat lycanthrope⁶⁸⁸, c'est plus une affirmation qu'une narration, convaincant dès lors les couches populaires et intellectuelles de la véracité des faits, tout comme d'autres après lui (Burchard de Worms...). Laurell K. Hamilton fait ici la même figure de style, racontant la confrontation d'Anita Blake, nécromancienne avec les métamorphes et toutes leurs spécificités physiques et psychiques. L'intéressant, outre cet aspect, est également de voir comment la dualité entre magie et science est appliquée pour chaque créatures : il y a une dimension magique inexplicable, mais elle appuie également très fortement sur des dimensions scientifiques, et plus spécialement médicales.

Ainsi, lorsqu'Anita rencontre un des loups garous qu'elle va côtoyer par la suite, la description est à la fois de l'ordre de la découverte et de l'analyse, qui fait la part belle au ressenti quant à la posture magique, qualifiée dans cette série de « pouvoir ».

⁶⁸⁷ HAMILTON Laurell K. *Le cirque des damnés*, pocket,

⁶⁸⁸ PETRONE, *Le Satyricon*, op. cit. p. 89

« Je m’immobilisai sur une marche pour observer sa silhouette fine qui se déplaçait doucement mais en puissance. Il dégagait une énergie qui faisait quasiment miroiter l’air autour de lui.

Un métamorphe. Certains lycanthropes sont plus doués que d’autres pour dissimuler leur véritable nature. Stephen n’en faisait pas partie, ou il s’en moquait⁶⁸⁹. »

Les loups garous dans cette vision très actuelle ont des traits similaires à ceux du Moyen Age, dont les lais avaient décrit la transformation comme étant l’apanage de la noblesse. Ici, pour devenir l’alpha, l’*Ulfric*, il faut être capable de se contrôler, sans avoir à subir la pleine lune, et être capable de mobiliser son pouvoir pour aider d’autres lycanthropes à se contrôler, voire même utiliser cette énergie pour blesser les autres sans intervention physique. Mais, dans la ville de Saint Louis vue par LAurell K.Hamilton, certains loups garous sortent de façon officielle, puisque leur existence est légale, tout comme celle des vampires. Pour autant, l’auteur énonce une certaine discrimination qui fait que certains d’entre eux, notamment les chefs, conservent une identité secrète sous peine de perdre leur travail : les infirmiers, docteurs, professeurs... Là encore, le parallèle évoqué avec le sida est flagrant puisque l’explication avancée est celle de la contamination qui ne manquerait pas de se produire en cas de contact avec un lycanthrope (ou un métamorphe) sous sa forme animale. Dès lors, ils sont capables de camoufler leur énergie afin de ne pas risquer de se faire repérer par des humains dotés de pouvoirs psychiques suffisants pour découvrir leur aura. Ils forment alors une communauté discrète au maximum. Pour preuve, Anita, nécromancienne dotée de pouvoirs mystiques très puissants n’est pas capable de détecter dans un premier temps la nature de Richard Zeeman, membre très important de la construction du récit puisqu’il formera l’un des piliers du *triumvirat* constitué par la nécromancienne, le vampire et le loup garou, conférant des pouvoirs immenses à ceux qui le composent.

« Je serai le prochain chef de ma meute. Je peux me faire passer pour un humain, Anita⁶⁹⁰ ».

⁶⁸⁹ HAMILTON, Laurell K, Le cirque des damnés, op.cit. p. 44

Cette auteure s'attache très finement aux détails qui ont trait à la nature même des métamorphes qu'Anita rencontre au fil du temps, ce qui pose un certain nombre de principes clefs que l'on retrouve dans plusieurs œuvres récentes. On constate dans les apports classiques sur la lycanthropie que la question du sommeil est un peu différente de celle envisagée dans les textes du Moyen Age, mais elle demeure bien présente. De fait, on s'aperçoit que se transformer coûte beaucoup d'énergie et c'est la forme humaine qui doit absorber ce manque en tombant dans un profond sommeil pendant lequel elle perd complètement conscience, incapable de ressentir l'environnement jusqu'à récupération totale. Cela fait penser immédiatement à la notion de *kolossos* dont nous avons parlé précédemment et lors duquel l'homme perdait conscience complètement pour laisser place aux loups garous. Ainsi, après s'être transformé hors pleine lune, l'un des lycanthropes de la meute de Saint Louis doit récupérer, étonnant Anita par son immobilité.

« Il va bien, demandais-je.

- Qui ça ?
- Stephen.

Richard baissa les yeux vers son compagnon endormi, qui gémit dans son sommeil. C'était bien un cauchemar, donc.

- Ne devriez-vous pas le réveiller ? lançai-je.

Richard sourit

- C'est très attentionné de votre part mais même un tremblement de terre n'y parviendrait pas. (...) Stephen s'est retransformé en humain en moins de deux heures, dit-il comme si ça expliquait tout.
- Et alors ?
- En principe, un loup garou conserve sa forme animale pendant huit à dix heures avant de s'écrouler et de reprendre sa forme humaine. Une métamorphose prématurée consomme beaucoup d'énergie⁶⁹¹. »

⁶⁹⁰ HAMILTON, Laurell K, *Le cirque des damnés*, op. cit. p. 374

⁶⁹¹ HAMILTON Laurell K, *Le cirque des damnés*, op. cit. p. 81

Parmi les autres apports dans la vision actuelle du loup garou, Laurell K. Hamilton ajoute une dimension particulière, très nettement liée à la période puisqu'elle lie de manière constructive le loup garou et le vampire. Dans ses ouvrages les vampires sont des dominants de la société, plongés dans la luxure jusqu'au cou et notamment, pour le maître de la ville de Saint Louis, particulièrement attaché à utiliser les métamorphes, réputés pour leur beauté et leur corps de rêve, dans ses clubs de strip-tease.

« Comme vous l'ignorez sans doute, les vampires peuvent appeler des animaux pour les aider. Mon animal est le loup. (...) Mais je peux également appeler le cousin humain du loup : le loup-garou. (...)»⁶⁹² »

Mais elle révèle également un élément important quant au lien qui unit les deux créatures puisque, si à l'origine le lycanthrope est soumis aux ordres du vampire, cela va changer pour faire de certains loups garous des personnages beaucoup plus hauts placés, capables de résister à des vampires. Ce sont généralement des chefs de meute, qui ont en outre la capacité naturelle à contrôler leur bête, décrite ici comme un animal à part entière.

Un autre aspect important pour l'imaginaire collectif de notre époque est celui de la transformation, très détaillée dans le cas qui nous intéresse ici. Rares sont les textes qui décrivent dans le détail la métamorphose, excepté un ou deux datant de l'Antiquité comme chez Ovide. Contrairement à la plupart des textes, qui font du lycanthrope soit un loup soit un homme, elle intègre une forme intermédiaire qui lui permet de combiner les points forts des deux races pour gagner en efficacité, notamment en ce qui concerne la position debout : pour y accéder, il faut soit la forme humaine mais la force est moins importante que sous la forme du loup garou (bien que nettement supérieure déjà à l'humain de base), soit la forme intermédiaire qui permet la position verticale mais intègre déjà les changements relatifs aux muscles, griffes, dents, poils....

⁶⁹² HAMILTON, Laurell K, op. cit. p. 146

« Stephen était à quatre pattes, le dos arqué, ses longs cheveux blonds traînant par terre. Sa peau ondula comme de l'eau et sa colonne vertébrale s'arqua alors qu'il tendait les mains et pressait son visage contre le sol.

Ses articulations déchirèrent la chair de ses mains. Il grogna. On eût dit que des vers grouillaient sous sa peau.

Puis sa colonne vertébrale ondula. De la fourrure couleur miel le recouvrit, se répandant sur sa peau à la manière d'une onde de choc. Un fluide transparent coulait de ses plaies à l'endroit où ses os transperçaient les chairs. Ses muscles roulaient et se tortillaient comme des serpents.

Des craquements accompagnaient la métamorphose. On eut dit que le loup tapi en lui tenter de crever sa peau d'humain, de s'en débarrasser comme une mue.

Un son à mi-chemin entre un grondement et un cri monta dans sa gorge. Il était dans sa forme intermédiaire, sous laquelle il avait combattu le cobra géant. Levant le museau vers le ciel, il poussa un long hurlement qui me donna la chair de poule ⁶⁹³ ».

On constate à la lecture de cette description qu'il s'agit d'une métamorphose profonde, qui mobilise l'ensemble des tissus et os soumis à de fortes contraintes. Ce qui n'est pas précisé c'est en quoi c'est ou non douloureux, il n'en est fait mention nulle part, le cri étant souvent associé à la libération de la bête qui peut enfin prendre son essor même si elle reste soumise aux exigences humaines qui restent les plus fortes chez les plus puissants. La référence au cobra n'est pas non plus sans faire écho au serpent Jorumund de Ragnarok...

Chez Martin Millar, Kalix est une jeune fille loup-garou qui vit dans la rue, accro à la méthadone, qui est extrêmement puissante bien que mal nourrie. C'est sa naissance qui fait d'elle une créature bien plus puissante que n'importe quel autre loup-garou, fut-elle en mauvaise santé. Dans cette histoire Kalix explique :

⁶⁹³ HAMILTON, Laurell K., *Le cirque des damnés*, op. cit. p. 358

« Je ne suis pas devenue loup garou. Je suis née loup-garou, 4^{ème} enfant du Thane, louve pur-sang de la famille royale du clan MacRinnalch ⁶⁹⁴».

Sa transformation est décrite en deux temps, donnant différentes informations sur cette mise en scène de la lycanthropie. La vision de la lycanthropie dans ce cas est très simple, c'est une condition naturelle qui ne nécessite pas autant de douleur que dans la plupart des cas évoqués dans la littérature et dans le cinéma. Cela fait intégralement partie de la nature de Kalix, ce qui explique d'une part qu'elle conserve certains attributs de sa forme de loup y compris sous sa forme humaine.

« La pluie aidant, sa chevelure laissait entrevoir ses oreilles. Même lorsqu'elle déambulait sous sa forme humaine, ce n'étaient pas des oreilles normales. Leur forme évoquait plutôt des oreilles de loup naturellement ⁶⁹⁵».

Cette référence à la conservation d'un attribut du loup sous forme humaine est récurrente dans les ouvrages récents et constitue généralement une référence au fait que le loup garou (ou le métamorphe) passe un peu trop de temps sous sa forme animale et ne peut revenir totalement à son apparence humaine d'origine. Ainsi, chez Laurell K Hamilton, c'est un des éléments révélateurs de la forme du métamorphes, y compris lorsqu'il est assez puissant pour dissimuler son énergie surnaturelle.

« Si un métamorphe passe trop de temps sous sa forme animale, il finit par conserver certains attributs physiques de celle-ci quand il reprend sa forme humaine. La voix rocailleuse de Zane et ses canines un peu trop pointues trahissaient désormais, et de façon permanente, sa nature de léopard-garou. A la limite on pourrait croire que sa voix est humaine mais ses crocs... ⁶⁹⁶ »

⁶⁹⁴ MILLAR, Martin, *Kalix, la loup-garou solitaire*, op. cit. p. 44

⁶⁹⁵ MILLAR, Martin, *Kalix la loup garou solitaire*, op. cit. p. 5

⁶⁹⁶ HAMILTON, Laurell K, *Lune bleue*, p. 39

L'autre apport de la naissance de Kalix est sa facilité à se transformer, comme si son corps pouvait prendre les trois formes sous lesquelles elle se sentait bien, sans aucune contrainte réelle pour son corps. Il ne s'agit pas particulièrement de contamination ici, au contraire, puisque semble-t-il c'est son appartenance directe à la famille de sang royal qui lui confère tant de liberté dans la métamorphose. En dehors de la journée, elle peut se transformer n'importe quand, en quelques secondes tout au plus. La transformation ne la laissant pas blessée, souffrante ou essouffée, elle peut aussitôt tirer parti de ses forces décuplées.

« La nuit était tombée, Kalix pouvait muter, ce qu'elle fit instantanément. En tant que loup-garou elle gardait la même taille. Elle marchait toujours sur deux jambes. Mais elle devenait hirsute, bestiale et sauvage. Elle était couverte de longs poils et même si son corps conservait une apparence humaine, son visage était celui d'un animal et ses mains d'énormes pattes griffues⁶⁹⁷ ».

Cette partie du texte nous révèle donc plusieurs choses qui sont confirmées dans le reste du roman. D'abord, les loups garous ici ne peuvent se transformer dans la journée même si la pleine lune n'est pas nécessaire pour les loups garous de sang royal.

« Alors que les chasseurs levaient leurs armes, la jeune fugitive faible et sans défense se transforma en une fraction de seconde en ce loup-garou sauvage et bestial qui avait tué des chasseurs d'un bout à l'autre de la Grande Bretagne, et qui avait réussi à tordre les barreaux de la prison dans laquelle le clan l'avait enfermée après qu'elle ait agressé le Thane. Avant que les chasseurs aient le temps de presser sur la détente, ils furent mis en pièce, déchiquetés par cette sauvagerie sans précédent qui était à la fois la bénédiction et la malédiction de la jeune loup-garou solitaire.

Ce fut l'affaire de quelques secondes. Kalix laissa échapper un hurlement terrifiant puis revint sous sa forme humaine dans un tremblement convulsif.

⁶⁹⁷ MILLAR, Martin, *Kalix la loup garou solitaire*, op. cit. p. 30

Elle considéra froidement le carnage à ses pieds. La pluie commençait déjà à nettoyer le sang.

« Je n'ai pas besoin de la pleine lune marmonna-t-elle. J'appartiens à la famille royale loup garou ». ⁶⁹⁸ »

Mais plus important encore, on apprend dans cette version que le loup garou n'est qu'une forme intermédiaire, un hybride entre la forme humaine de départ et la forme de loup qui domine de toute sa puissance lors de la pleine lune. Le loup garou n'est qu'une forme inachevée de la transformation réelle des lycanthropes : on est alors face à une créature qui certes combine les deux forces de l'homme et du loup, mais qui semble ici être définie comme moins puissante que celle de l'animal nocturne.

« Sarapen s'était battu sous sa forme de loup-garou mais il venait de se transformer complètement en loup. Il hurla et mena ses loups garous à l'assaut final ⁶⁹⁹ ».

Seul le chef peut ainsi prendre la forme ultime du loup et conduire ses troupes vers la victoire. Symbole de la puissance de l'animal dont nous avons vu que les plus naturalistes s'accordaient à dire qu'elle était phénoménale, la forme du loup renvoie tout autant la figure positive des *berserkers* comme à celle plus négative de la bête du Gévaudan ou de toute autre créature super puissante et terrifiante.

Ainsi, comme lors des récits du Moyen Age, le fait d'être un puissant lycanthrope peut directement être lié à sa naissance. Ainsi la transformation n'est pas contrainte pour Kalix qui doit juste attendre la nuit, mais n'est pas soumise à la pleine lune. La justification donnée ici est celle de la pureté de son sang : elle n'a pas été contaminée lors d'une attaque, elle est née puissante et sauvage, afin de pouvoir tenir son rang lors des batailles et les gagner. C'est une sorte de mélange entre un guerrier *berserker* et un chevalier ou roi dans le cas présent. D'autre part, sa transformation est quasi immédiate, à la demande et auréolée d'une puissance et d'une férocité étonnantes qui lui permettent d'espérer la

⁶⁹⁸ Idem p. 510

⁶⁹⁹ MILLAR, Martin, *Kalix, la loup garou solitaire*, op. cit. p. 502

victoire à chaque fois. Elle passe donc d'une humaine sans défense à une force de la nature bestiale et furieuse, ce qui confirmerait le fondement des *bersekers* et le fait qu'ils aient été plus craints que détestés.

Nous avons vu que ce qui en avait fait une figure positive était l'idée que ces guerriers devaient combiner les qualités des deux espèces pour protéger le clan en ne sentant ni les blessures, ni la peur... C'est également ce que dit Anita Blake chez Laurell K Hamilton lorsqu'elle décrit les métamorphes européens comme des gardiens de leur famille et n'intervenant que lorsqu'une guerre ou un besoin spécifique se faisaient sentir.

Pour ce qui concerne la guérison ou la mort de ces créatures, il semble compliqué d'établir des solutions dans les récits les plus récents. Qu'il s'agisse d'une caractéristique génétique comme chez Martin Millar ou Charlaïne HJarris, ou d'une contamination génétique comme chez Laurell K. Hamilton, il est intéressant de voir que le contexte même de l'histoire rend complexe cette question. D'abord, pour ce qui est de l'aspect guérison chez Hamilton, qui associe la lycanthropie à un virus tel que celui du sida, il n'existe pas de remède possible, faisant écho à la situation actuelle qui permet aux personnes atteintes du VIH (sida) de vivre avec, avec un certain nombre de contraintes et effets secondaires, mais guère de solutions pour guérir, à ce jour. Pour les autres, dans la mesure où c'est une caractéristique naturelle, il n'est pas question de guérison, de la même manière qu'on naît avec la peau d'une teinte plus ou moins foncée. C'est juste un fait.

En revanche, on peut tuer un loup garou ou un métamorphe à l'aide d'un instrument d'argent (balle ou couteau) planté dans le cerveau ou dans le cœur. Sinon, la blessure régénère. La plupart des auteurs s'accordent à ce sujet, faisant de cette caractéristique un motif récurrent qui ne sera sans doute pas sans effet sur les textes à venir.

« Un chasseur qui manquait le cœur, de si peu soit-il, savait que c'était sans doute la dernière erreur de sa vie. La balle blesserait le loup garou

sans le tuer et la bête enragée viendrait alors mettre en pièces son agresseur.

Les loups garous avaient un immense pouvoir de récupération. Dans le monde entier, nombre d'entre eux avaient déjà fait l'expérience de la morsure d'une balle en argent et ils étaient toujours là pour le raconter⁷⁰⁰ ».

Chez Laurell K. Hamilton ou Charlaine Harris, c'est pareil, pour tuer un lycanthrope ou un métamorphe, il ne faut rien moins qu'une lame d'argent même si d'autres techniques peuvent venir à bout des créatures, comme du sang empoisonné par un vampire pourrissant (un des pouvoirs de cette nouvelle figure du vampire et qui les rendent encore plus dangereux que dans les récits traditionnels).

Martin Millar ajoute une dimension un peu plus mystique encore en proposant l'utilisation d'un sort sur un couteau particulier afin de le rendre mortel même sur un loup-garou particulièrement puissant comme l'est Sarapen, concurrent direct au trône de Kalix.

« La lame du couteau de Begravia luisait (...) Kalix se saisit de Sarapen et l'arracha à Gawain. Lorsque Sarapen se retourna pour l'affronter, elle lui plongea profondément le couteau dans la poitrine. Sarapen hurla sous l'effet de la lame lui brûlant les entrailles (...) Le grand loup se tordait au sol, se transformant d'abord de loup en loup-garou, puis de loup garou en homme. Le couteau saillait de sa poitrine et il ne parvenait pas à l'arracher. Sarapen se mourait.⁷⁰¹ »

Cela dit, une chose intervient en faveur des lycanthropes et autres métamorphes, c'est leur statut de citoyen dans ce monde moderne. Cela implique tout naturellement que personne n'est autorisé à tuer de sang-froid une créature, fut-elle surnaturelle, sans aucune raison. Même pour Anita Blake, tueuse de

⁷⁰⁰ MILLAR, Martin, *Kalix, la loup garou solitaire*, op. cit. p. 96

⁷⁰¹ MILLAR, Martin, *Kalix, la loup garou solitaire*, op. cit. p. 503

vampires, il lui faut un ordre du tribunal avant de procéder à l'exécution, et attendre d'être en légitime défense avant de pouvoir tirer.

Ce principe est identique chez Martin Millar, et parfaitement en accord avec les principes judiciaires de nos sociétés actuelles, qu'il s'agisse de l'Europe ou des autres continents.

« Cependant, la Guilde était toujours réticente à s'en prendre à un loup garou, le chasseur n'avait aucune excuse face à la loi. On échappait difficilement à une condamnation pour meurtre en arguant qu'on avait pris la victime pour un loup-garou... ⁷⁰²»

Ce point est intéressant car il sous-entend que dans ces récits les loups garous (et métamorphes) ont une existence qui vaut tout autant que celle des humains, ce qui les place dans une position qui en fait sans doute plus des victimes que des bourreaux. Ils sont protégés par la loi et victimes de discrimination comme nous l'avons déjà mentionné puisque certains métiers ne sont pas autorisés, et de nombreux métamorphes sont plutôt utilisés par les vampires soit comme « pomme de sang » ou distributeur de sang sur pattes, mieux apprécié des vampires car contenant du pouvoir surnaturel à la différence des humains, soit comme strip-teaser ou garde du corps.

Plus récemment, deux séries littéraires à succès mondial mêlent humains, vampires et lycanthropes, comme à l'époque médiévale. Le vampire y tient, en effet, la place du diable : luxure, argent, violence, domination, cruauté... Ces récits actuels choisissent délibérément de placer les trois races dans une société commune, où les humains sont plus ou moins conscients de la présence des deux autres races.

Ces récits contemporains s'appuient sur des éléments mythologiques et références historiques pour servir de points d'ancrage, partie prenante du récit, en lui donnant des repères d'organisation, de compréhension, de symbolique plus affirmés. Laurell K. Hamilton participe à cette nouvelle approche dans sa série

⁷⁰² Idem p. 96

Anita Blake. Elle situe dans la ville de Saint-Louis les aventures d'Anita Blake, réanimatrice et exécutrice vampires, au cœur d'une société dans laquelle métamorphes et vampires sont plus ou moins bien tolérés par les humains. Jean-Claude, le maître de la ville, est un vampire puissant, archétype du diable dans sa séduction, son statut de propriétaire de clubs de strip-tease, mais surtout dans son « pouvoir » très important, obtenu par son habileté à déclencher et se nourrir du désir sexuel, il se considère d'ailleurs comme un incubé. Son animal à appeler est le loup-garou, qu'il peut contrôler de ce fait. C'est d'autant plus le cas ici que le troisième membre du triumvirat, qu'il forme avec Anita Blake, est Richard Zeeman, chef de la meute de loup locale. Cet ajout les rend plus puissants lorsqu'ils sont ensemble, mais cela les oblige à gérer les côtés négatifs des uns et des autres, permettant une symbolique du combat du bien et du mal, de la colère et du pardon, de la mort et de la vie. Mais cette symbolique n'est pas le seul apport historique d'Hamilton, qui construit l'organisation de la meute sur les mythologies nordique et gréco-romaine.

La meute est ainsi appelée *lukoi*, issu du grec, et signifiant « refuge de loups ». Cette appellation détient à la fois un pouvoir excentrique, créant un vocabulaire spécialisé, tout en conservant un sens étymologiquement parlant. Laurell K. Hamilton utilise beaucoup cet artifice, que l'on retrouve dans les titres de certains personnages, notamment Anita Blake. Elle y est ainsi la *lupa* de la meute, c'est à dire la compagne du chef. Mais cette réalité de compagne ne dure qu'un temps, puisqu'à partir du quatrième tome, elle partage son lit avec de nombreux hommes, métamorphes, vampires... Ce qui est intéressant ici, c'est le fait que le terme *lupa*, issu du latin, et signifiant « louve » avait déjà une connotation spécifique, puisque cela désignait les courtisanes, prostituées de Rome. Une des explications avancées, est que ces femmes hurlaient dans les rues de la ville pour attirer les clients, comme le fait l'animal à la pleine lune. Ensuite, les *lukoi* se réunissent au *lupanar*, lieu officiel de réunion de la meute pour toutes les cérémonies, élections et duels divers... Or, ce mot est issu du latin et signifie « maison close », lieu de réunion par excellence des *lupa* pendant leur activité. Ainsi, le vocabulaire et la civilisation greco-romains donnent à l'auteur

l'opportunité d'appuyer son récit sur de véritables références culturelles, donnant une dimension plus concrète à cette société par un vocabulaire identifié. Mais elle va plus loin en utilisant les personnages de la mythologie nordique pour définir les rôles de chacun dans la meute. Ainsi, les lieutenants de l'*Ulfric*, le chef, sont nommés Sköl et Geri, tandis que le Freki et le Hati sont plutôt des exécuteurs. Dans la saga de Hörd⁷⁰³ (chap 17) on apprend qu'il était le fils d'Ulfhedim ou double-de-loup (ulfharm), fils d'Ulf, fils d'Ulfharm. Ces quatre noms sont directement issus du royaume d'Asgaard, et concernent plus spécifiquement quatre des cinq loups majeurs de cette mythologie. Geri le glouton et Freki le Vorace sont les fidèles compagnons d'Odin, dont nous avons vu précédemment qu'ils avaient une apparence effrayante.

Un autre ajout intéressant par Laurell K. Hamilton est la dimension de la médecine dans l'ensemble de ces récits. Pour situer l'histoire dans notre société, elle intègre ainsi les recherches médicales à sa narration, permettant de relativiser le côté surnaturel du sujet. Cela conforte notre hypothèse selon laquelle c'est la société qui fait évoluer la créature et sa perception. Dans une ère où la médecine, la contamination, les manipulations sont légions et puissantes, la dimension médicale ainsi intégrée renvoie à des peurs et des attentes modernes. Si la médecine ne peut expliquer vampirisme et lycanthropie, en revanche elle permet de mettre en place des syndromes, relatifs aux deux espèces, notamment dans le cadre de la procréation. Dans un cas, le fœtus évolue selon la croissance de l'animal et tuera sa mère en grandissant trop vite, et dans l'autre il peut la tuer en essayant de se nourrir⁷⁰⁴. Les analyses ADN y permettent également de repérer les races de métamorphes impliqués dans meurtres ou autres affaires criminelles, et enfin de mettre un peu de piment dans la vie d'Anita Blake en détectant une impossibilité génétique, ce qui en fait une véritable héroïne.

Dans sa série « la communauté du sud », Charlane Harris traite la lycanthropie de manière secondaire. Son héroïne, Sookie Stackhouse, fréquente

⁷⁰³ Saga de Hörd, chapitre 17

⁷⁰⁴ HAMILTON, Laurell K., *Jason*, p.

plus de vampires que de *changeling* et de lycanthropes. Tandis que les vampires ont fait leur « *coming out* » avant le début du premier tome, ceux-là ne vont révéler leur existence qu'au bout du neuvième tome, et ce dans un climat mitigé, entre indifférence polie et violence immédiate, qui rappelle parfois les comportements liés notamment à l'homosexualité. La lycanthropie y est vue comme une affection génétique, rappelant les récits initiaux, où le pouvoir de se transformer est un véritable don. Charlaine Harris y rajoute une dimension de premier né, sorte de pouvoir hérité de la naissance. Peut-être est-ce une référence détournée à la noblesse, puisque les lycanthropes de sang-pur, premiers-nés, sont plus puissants. Ils peuvent même se transformer à leur guise, sans la contrainte de la pleine lune, voire pour certains prendre différentes formes, comme c'est le cas de Sam, le barman *changeling*, patron de Sookie Stackhouse.

« Vous voulez dire que vous vous transformez en loup à la pleine lune?

- Pas seulement, lui a expliqué Patricia. Les nuits de pleine lune, la plupart d'entre nous sont obligés de se changer. Mais quand on est un pur-sang, on peut se changer à d'autres moments. Et il n'y a pas que les loups garous, il existe de très nombreuses sortes de garous. Cependant, en ce qui me concerne, je me change en loup – Nous sommes les plus nombreux ».

- Patricia s'est agenouillée, a souri une dernière fois à la caméra et a commencé à se métamorphoser. Autour d'elle, l'air s'est mis à vibrer sous la puissance de la magie.⁷⁰⁵ »

Aussitôt, la double référence se fait sentir : ancienne à la magie, et génétique (scientifique) pour la société actuelle. Cette histoire appartient donc à la Fantasy, par la présence de la magie, mais joue sur des points de repères technologiques, qui vont créer du sens pour le lecteur qui fait face à un récit très moderne. La notion de *changeling*, abordée pour Sam, fait référence aux récits initiaux, comme celui des « Métamorphoses ou l'âne d'or » d'Apulée. Il y mettait en scène un homme, Lucius, chargé de veiller sur un cadavre, pour éviter que des

⁷⁰⁵ HARRIS, Charlaine, tome 9

sorcières n'en emportent des morceaux. Outre le fait que ce récit africain datant de 125 ap. J.-C. fait référence aux parties de corps comme des ingrédients magiques, qu'on retrouve notamment chez Charles Louandre au XIX^e dans son traité sur la sorcellerie, deux points nous interpellent plus particulièrement. Ces magiciennes sont d'une part capables d'envoyer une nuée de sommeil pour commettre leur forfait tranquillement, et d'autre part, Apulée les décrit comme « des exécrables caméléons qui se transforment en n'importe que animal⁷⁰⁶ ». Le barman de la ville de Bon Temps qui emploie Sookie peut lui aussi prendre plusieurs formes et se transformer en biche, lion ou tout autre forme, même si dans cette histoire son apparence fétiche est celle d'un colley. On constate tout de même dans cette série, qu'il existe, tout comme chez Laurell K. Hamilton, une hiérarchie parmi les garous. Le lycanthrope y occupe généralement une place dominante, à quelques exceptions près : lion et tigre chez Charlaine Harris, rat et hyène chez Laurell K. Hamilton, qui peuvent prétendre à l'égalité avec les loups.

Un autre auteur à succès occupe les étagères des libraires : Stéphanie Meyer et sa série « Twilight », qui mêle étroitement vampires et loups garous. D'ailleurs, plus que les mêler elle les oppose, pour l'amour d'une jeune humaine, amoureuse d'un vampire mais très amie avec un loup-garou, qui l'aime... Au début du récit, ce dernier n'est d'ailleurs rien de plus qu'un jeune indien qui n'a pas atteint la puberté, incapable de lutter efficacement contre une créature surnaturelle comme Edward Cullen. Mais au fil du récit, Stéphanie Meyer situe le conflit entre les deux races comme historique, dans une réserve indienne aux ancêtres doués du changement en loup, capables de se protéger des prédateurs vampires. On apprend qu'un pacte de non agression lie les deux races, tant que la famille Cullen n'attaque ni ne transforme aucun humain.

Avec le deuxième tome, le récit évolue quand Jake atteint la puberté, et devient loup-garou, prêt à intégrer la meute qui protège son village. Il a tout de suite en lui la puissance lui permettant de devenir mâle alpha, même s'il décide de ne pas défier son aîné, ce qui pourrait chambouler l'harmonie du groupe. Cette

⁷⁰⁶ APULEE, op. cit., VIII, 16

notion de mâle alpha se retrouve chez Laurell K. Hamilton et provient directement du terme utilisé par les naturalistes pour traiter du chef de meute chez le loup commun. On s'aperçoit qu'une fois de plus, les auteurs de fantastique insère dans leurs narrations des éléments issus des croyances populaires ainsi que des informations réelles concernant l'organisation et la biologie du loup commun. Cette conjonction n'est pas sans rappeler toute l'histoire de la construction du loup que nous avons vu tout au long de ces pages. Les intellectuels ont, depuis l'Antiquité mélangé les données réelles, les croyances, les peurs, les espoirs, ce qui a constitué une créature hybride humain/loup qui va par la suite effrayer littéralement les populations. Le flou de la frontière entre la réalité des faits (et des attaques du loup contre les hommes et les bêtes) et la crainte de ce que ferait un animal vu comme le suppôt du diable, crée une dimension propice à la terreur et au renforcement du mythe à chaque nouvelle occasion. On voit bien que ce sont toutes les constructions de récits autour de l'animal qui créent cette tension positive ou négative autour du loup garou. Cette conjonction de transformation lors de la puberté n'est pas sans rappeler la nouvelle intitulée « Nibards » de Suzy McKee Charnas, évoquée plus haut.

On constate que même si les contextes sont différents, le lycanthrope conserve souvent dans les récits actuels une aura de puissance et de force. Devenu capable de s'opposer aux vampires, une des figures contemporaines du diable, il conserve ses attributs quant à la peur qu'il inspire, sa qualité de chasseur et sa violence. Pourtant, il se trouve plus volontiers du côté des gentils (à de rares exceptions près), prêt à protéger ceux qu'il aime, souvent des humains d'ailleurs, au péril de sa vie. Cette âme romantique et tourmentée se retrouve par ailleurs dans la plupart des œuvres cinématographiques, traitant de la lycanthropie. C'est notamment le cas dans « Wolfman », réalisé en 1941, et remis au goût du jour en 2010. Un loup garou amoureux, contaminé en faisant preuve de courage, meurt pour épargner la vie de la femme qu'il aime et qu'il ne peut s'empêcher de vouloir dévorer. On pourrait considérer en quelque sorte, qu'il s'agit d'un retour à

l'appréciation qui avait cours au Moyen Age, et qui envisageait le loup-garou comme une victime, méritant indulgence et miséricorde.

Chapitre 2 - une figure mise en valeur par le cinéma

Des spécialistes et des fans de loups garous dans les films de science-fiction ont réalisé des compilations de données sur la place de l'affreuse bête dans le cinéma fantastique. Ceci étant posé à côté de nos propres recherches, dans un corpus assez fourni, il nous est désormais possible d'établir un panorama, bien que non exhaustif, de la place du lycanthrope dans la fiction contemporaine. Il existe de nombreux films traitant de la question, avec des visées plus ou moins romantiques mais qui sont toutes globalement orientées vers les mêmes mécanismes. Comme aux débuts de la créature, les lycanthropes sont souvent des victimes du destin, chargé par leur karma de faire au mieux avec les épreuves qu'on leur offre. Loin de représenter une seule catégorie de personnes, chaque groupe possible est imaginé : jeune, adulte, femme, homme, membre d'une tribu, occidental accro à la Bourse... chacun se retrouve face à une vision de ses pires instincts et a pour objectif de faire avec et de s'en sortir au mieux pour être digne de figurer dans la société et non dans l'ombre, comme un monstre qui ne souhaite pas qu'on le connaisse.

Le cinéma est une technologie parfaite pour mettre en scène ce type de film car il permet de visualiser dans le détail tout élément lié au scénario et qui pourrait participer à l'effroi ou à l'attachement du spectateur. Parfois héros, parfois créature effrayante, les manières de la mettre en valeur sont aussi variées qu'il existe de réalisateurs et de cibles. Le cinéma est longtemps resté un média accessible et particulièrement propice à l'effroi en toute sécurité, pour remplacer les veillées au coin du feu. Désormais, c'est bien installé dans un fauteuil confortable, armé de pop corn et de hauts parleurs très puissants que le spectateur sursaute devant un écran géant.

A- Avancée du cinéma fantastique

Ce qui peut au premier abord surprendre, c'est que le mythe du loup garou ait pu reprendre ainsi « du poil de la bête » à une époque où la rationalité est toute-puissante. Néanmoins, plusieurs éléments indiquent que le recours au fantastique vise justement à contrebalancer une trop grande raison, réalité toute-puissante qui nécessite des preuves, vérifications et qui propose des résultats scientifiques et statistiques pour la quasi-globalité de ce qui nous entoure. Grâce aux progrès technologiques exceptionnels réalisés depuis le XX^e siècle, le fantastique profite de la création des congés et de l'industrie du développement pour s'implanter dans les sociétés et apporter de nouvelles approches critiques de la société par des biais imagés. Là où la littérature et le folklore apportaient des éléments de culture et de valeur au coin du feu, c'est maintenant le cinéma qui les fournit autour d'une salle confortable et de bruit de pop corn. L'utopie et la critique y sont présents, sous couverts de trucages pour proposer une réflexion sur l'être humain et ses faces parfois plus sombres, ses réactions, attentes et autres craintes. Comme le loup garou est une créature particulièrement appropriée pour ce genre d'exercice, il est logique que tel le Phoenix, il renaisse de ses cendres.

Les approches sont différentes pour certains aspects, comme celui des effets spéciaux qui opposent les partisans de la suggestion sur l'imaginaire et ceux de la matérialisation des transformations. Mais globalement, on constate que les motifs déjà évoqués au fil du temps sont toujours présents : initiation, punition ou simple hasard, la lycanthropie s'impose dans la vie des personnages principaux pour donner une valeur sociétale aux histoires qui peuplent désormais la culture populaire actuelle.

1- Naissance et essor du cinéma fantastique

Si la science-fiction a autant de succès aujourd'hui, ce n'est pas par hasard, mais parce que ses racines sont très installées dans la culture d'Europe et d'ailleurs. Alain Pelosato considère même que :

« le fantastique et le merveilleux prennent leur source dans la société de l'homme primitif qui ignorait tout du monde dans lequel il vivait et dont nombre de manifestations pouvaient être terrifiant [...] puis des religions ont réussi à proposer une explication cohérente et globale du monde⁷⁰⁷ ».

A partir de la structuration des pensées autour de la religion ; la société organise ses valeurs autour de la lumière, du bien et de la lutte contre tout type de noirceur. La vie tourne autour de rites clairement établis et pour une bonne partie de la population se rythme par le travail au champs ou ailleurs. Parmi ces rites, on peut noter les rassemblements, comme les veillées, autour d'un feu ou non, mais lors desquelles la tradition perpétue les histoires de loups garous, de revenants et autres créatures diaboliques. Ces veillées sont pour Alain Pelosato une manière de survivre pour le paganisme face à la montée de la religion catholique notamment. Cette survivance aurait donc un double objectif : d'une part de conserver une part hors religion pour critiquer l'existence humaine, et d'autre part d'éduquer la population sans passer par les préceptes religieux qui ne sont pas partagés par tout le monde. Michèle Simoson renforce cette idée en affirmant dans son étude sur « le conte populaire français » que

« loin de traumatiser les enfants comme on le croit communément, ils le rassurent au contraire, en leur montrant que leurs propres fantasmes, de loin aussi violents ne sont ni uniques ni monstrueux⁷⁰⁸. »

⁷⁰⁷ PELOSATO, Alain, *Le cinéma fantastique*, Pantin, éditions naturellement, 1998, p. 5

⁷⁰⁸ SIMOSON, Michèle, *Le conte populaire*, que sais-je, PUF, 1994, p. 57

Alain Pelosato poursuit sur la place intermédiaire du fantastique dans la pensée en expliquant qu'il existe parce que

« certains créateurs ont voulu lutter contre la dictature du rationnel, dictature ennemie du rationnel lui-même particulièrement au XIX^{ème}, siècle de l'essor de l'industrie, basé sur le développement des sciences et des techniques qui fut en conséquence, celui de la bourgeoisie⁷⁰⁹. »

Cette hypothèse explique donc que le renouveau du mythe du lycanthrope est directement lié à l'environnement industriel. Le loup-garou serait alors un moyen de s'extraire du quotidien d'abord en pensée, mais également par des images allant du moins au plus sophistiqué, grâce aux technologies liées à la projection et à la reproduction d'images. Pour Pierre-Georges⁷¹⁰ Castex, c'est « une intrusion brutale du mystère dans le cadre de la vie réelle ». L'intrusion peut prendre de nombreuses formes, expliquant la quantité de créatures mythologiques ayant fait leur retour dans la culture post-industrielle.

Pour les auteurs qui se sont penchés sur la question, il s'agirait d'une manière de trouver son équilibre, sorte de yin et yang, d'échelle de gris qui permet aux pulsions de s'exprimer, de trouver une justification dans passage à l'acte. Projeter ses attentes, ses craintes, sa violence dans une autre créature est exutoire qui permet de se sentir plus équilibré et permet de cristalliser un certain nombre de fait. Sartre voit le fantastique comme :

« une image inversée de l'union de l'âme et du corps : l'âme y prend la place du corps et le corps celle de l'âme et pour penser cette image nous ne pouvons user d'idées claires et distinctes, il nous faut recourir à des pensées brouillées, elles-mêmes fantastiques, en un mot nous laisser aller en pleine veille, en pleine maturité, en pleine civilisation, à la mentalité magique du rêveur, du primitif, de l'enfant⁷¹¹ »...

⁷⁰⁹ PELOSATO, Alain, *Le cinéma fantastique*, op. cit. p. 9

⁷¹⁰ CASTEX Pierre-Georges, *Le conte fantastique en France de Nodier à Maupassant*, Paris, Corti, 1951, p. 8

⁷¹¹ SARTRE, Jean Paul : « Aminadab, ou du fantastique considéré comme un langage », *Cahiers du Sud*, avril et mai 1943 (repris dans *Situations, I*).

Alain Pelosato explique ce besoin par la spécificité du fantastique qui ne tient « ni du rationnel, ni de l'irrationnel » mais un terrain mixte, où le monde réel rencontre parfois le monde spirituel ou imaginaire pour construire ou modifier sa propre structure en fonction de ses valeurs, humeurs, sentiments. Ce qui en fait un terrain propice à la réflexion, c'est cette position floue et fluctuante qui s'enrichit au quotidien.

« Le fantastique n'a rien d'objectif, il n'est que subjectif » puisque son territoire selon l'individu et son environnement, il bouge dans le temps, s'enrichit, il reste indéfinissable. « Il ne tente pas d'expliquer le monde mais il est le produit de sa destruction par la révolte de notre esprit qui est séduit par cette idée d'envisager autre chose que le rationnel et l'irrationnel, quelque chose de très humain, qui surgit de notre subjectivité fondamentale⁷¹² ».

Toute cette question renvoie dès lors à la psychanalyse ou à l'analyse des rêves, qui fonctionne sur le même principe.

Dans ses travaux, Sigmund Freud, père fondateur de la psychanalyse, considère ainsi que le rêve permet à l'individu de se décharger d'une partie de sa culpabilité face aux fantasmes qui lui sont propres. Permettre à ces idées, que la conscience ne peut tolérer pour son propre équilibre, de s'exprimer constituerait un exutoire, une manière de les exprimer sans risque. Ces rêves sont pour la plupart dissimulés sous des formes variées et dissimulées. Les rêves ont une signification qui est souvent latente, qui nécessite une traduction si l'on souhaite comprendre son origine. Dans la majorité des cas, l'idée s'exprime de manière détournée, mais le sujet n'a pas de réel besoin de comprendre ce qui se cache derrière ces représentations. Le rêve se suffit à lui-même, déchargeant l'esprit des questions qui le perturbent. C'est également dans ce sens que Sartre considère que le fantastique est « une mise en liberté vis-à-vis de ces deux systèmes de

⁷¹² PELOSATO, Alain, *Le cinéma fantastique*, op. cit. p. 16

pensée qui dominant le monde matériel et spirituel⁷¹³ ». Le fantastique servirait donc là encore de soupape pour l'individu, ce qui expliquerait par la même occasion, comme le dit Alain Pelosato « voilà pourquoi on en s'en lasse jamais : le mythe prend sa source au fond même de notre culture⁷¹⁴ ».

Si les histoires de loups garous connaissent un renouveau après la Révolution industrielle, c'est sans commune mesure avec le développement du genre lorsque le cinéma se développe, après la seconde guerre mondiale. Peu à peu, courants et technologies vont permettre aux lycanthropes et autres créatures de reprendre leur place dans notre culture et de jouer un rôle dans notre équilibre psychique. Techniquement, le cinéma ne bouge qu'assez peu, même si des améliorations techniques se succèdent pour offrir aujourd'hui une qualité d'image à très haute définition.

Ce qui est le plus intéressant en regard du cinéma fantastique, c'est l'évolution de sa philosophie, jusqu'à faire émerger des courants clairement identifiés et visant des objectifs différents au fil du temps et des prouesses technologiques. On compterait ainsi quatre courants majeurs.

Entre 1930 et 1955, les cinéastes expressionnistes allemands fuient leur pays pour les USA où ils font bénéficier Hollywood de leur parfaite maîtrise du clair/obscur que l'on retrouve dans la majorité des films fantastiques produits par Universal et RKO, principaux studios de l'époque.

Entre 1950 et 1970, le cinéma européen souffre de la pression fasciste et peu de films sont réalisés pendant cette période. C'est en Angleterre que le genre fantastique renaît de ses cendres, notamment grâce aux studios de la Hammer et au cinéaste Terence Fisher, qui s'appuie fortement sur la littérature fantastique qui reprend les figures marquantes que sont les vampires (Dracula), Frankenstein et les loups garous, voire les trois en même temps. A partir de 1960, le courant dominant est celui de la terreur horrifique qui s'appuie non plus sur un décor

⁷¹³ PELOSATO, Alain, *Le cinéma fantastique*, op. cit. p. 14

⁷¹⁴ Idem p. 43

gothique destiné à éloigner l'imaginaire mais bel et bien celui du quotidien et de la réalité. Malgré la censure, le *gore* éclot et se propage, décalant le propos tout en marquant les esprits. A cette même époque, apparaît un courant parallèle, celui de la terreur humoristique, qui permet au plus grand nombre d'y accéder sans marques psychologiques. De nombreux codes sont mis en place pour donner au genre des points de repère forts, garants du second degré revendiqué par les réalisateurs qui s'en réclament.

On constate aujourd'hui que le fantastique rencontre un franc succès et ce pour plusieurs raisons. D'abord parce que les scénarios qui s'appuient sur des mythes enracinés, sont largement inspirés d'éléments actuels qui attirent les spectateurs venus chercher de l'originalité autant que du soutien en temps de crise. L'autre élément clef du succès du cinéma fantastique est sans aucun doute la qualité des effets spéciaux qui ont atteint des sommets. 3 D, fluidité des transformations, vitesse de calcul des ordinateurs qui améliore le traitement des effets, les détails des métamorphoses ou de scènes de terreur semblent plus vraies que nature.

Le fantastique psychologique qui a tant de succès actuellement repose sur plusieurs éléments dont ce cadre du quotidien, mêlé à des intrigues souvent liées aux « diableries et hantises » confirme Alain Pelosato et qui renvoient de fait à la psychanalyse de Freud. Mais une autre nuance du fantastique est celle du social, qui concerne « toutes les histoires des créatures et des mondes inconscients, même si elles sont toutes traitées sur le mode psychologique, ce qui est le cas de ces créatures⁷¹⁵ ». C'est ce qui expliquerait alors que l'on prête à ces créatures des émotions qui ne sont guère logiques avec leur état supposé. Le loup garou devient alors étudiant, homme d'affaires en crise de morale... Tout est fait pour donner aux personnages des caractéristiques plus humaines, permettant de s'attacher davantage aux « héros », de transposer plus facilement les histoires dans la réalité. C'est là où il semble intéressant de remarquer le décalage entre la philosophie du loup garou et des créatures du merveilleux qui est obligée de se

⁷¹⁵ PELOSATO, Alain, *Le cinéma fantastique*, op. cit. p. 71

plier aux considérations commerciales, du cinéma. En effet, donner des attributs émotionnels à ces créatures est directement opposé à ce qu'ils représentent.

Comme le rapporte Alain Pelosato, Bram Stoker est celui qui a le mieux résumé la situation dans la bouche de « Van Helsing », personnage au cœur du fantastique, chasseur de vampires et loups garou, contaminé à son tour. Le propos qu'il tient est alors en opposition avec la version actuel de ces monstres.

« Les personnes qui deviennent non mortes subissent la malédiction de l'immortalité : elles ne peuvent mourir mais bien au contraire doivent franchir les siècles, les époques, pervertir de nouvelles victimes, multiplier le mal sur terre. Car tout ce qui meurt victime d'un non mort devient non mort à son tour et fait des autres sa proie⁷¹⁶... ».

Si certains éléments comme la non-mort sont plutôt réservés aux vampires, les autres éléments liés à la chasse et au mal s'appliquent directement aux loups garous. Mais dans le cadre des fictions fantastiques qui nous intéressent ici, nous constatons qu'il s'agit justement du combat mené par les créatures pour retrouver leur humanité, mis en scène particulièrement visible grâce aux effets spéciaux suffisamment pointus pour être vus en gros plan dans le moindre détail. Désormais la situation est encore rendue plus floue en mêlant dans un hybride aux valeurs humaines, caractéristiques du loup garou et du vampire afin d'en faire une créature suprême.

2 - multiplication des films de genre

Ainsi, la technologie permet de mettre en scène de manière efficace et effrayante la créature mythique qui sait si bien s'adapter à son contexte sociétal. Alors qu'on pourrait s'attendre à une perte de vitesse de ces créatures mythiques, les prouesses technologiques en font des sujets parfaits aussi bien pour se faire

⁷¹⁶ PELOSATO, Alain, *Le cinéma fantastique*, op. cit. p.16

peur (« pour faire mine ») qu'un moyen accessible à tous de critiquer la société et mettre en exergue peurs et attentes de chacun au fil du temps.

Pour Thomas Debelle⁷¹⁷, le cinéma va se charger « d'entretenir la légende au travers de certains films dont certains ont redéfini les contours de la lycanthropie ». Les débuts du loup garou au cinéma sont hésitants, mais c'est normal dans la mesure où d'une part, le cinéma est encore fragile et le genre fantastique assez peu établi. C'est donc une véritable prouesse d'Henry MacRae en 1913 lorsqu'il réalise le court-métrage « the werewolf⁷¹⁸ », dans lequel il met sous les feux de la rampe une jeune *squaw navajo* qui revient à la vie sous la forme d'un loup pour traquer la réincarnation de son assassin. Cette figure indienne sera régulièrement reprise, jusqu'à nos jours, pour traiter de la malédiction en s'appuyant sur des croyances ancestrales largement passées dans les cultures du monde. On constate cependant, que dans ce cas, la figure du loup-garou est une forme qui permet de se venger ou de protéger son peuple, sa terre et non d'une malédiction individuelle du vivant de la personne qui se change en animal de taille plus ou moins impressionnante mais à la férocité inégalée. On se situe alors clairement dans la mythologie des indiens natifs américains où le loup dispose d'une aura très positive et non dans une déclinaison classique du loup-garou européen.

Ce premier essai permet d'envisager le film de suspense et le temps d'installer correctement le film fantastique fera le reste pour installer de façon durable le film lycanthropique dans le cinéma fantastique. C'est en 1935 que Stuart Walker propose à son tour une vision du loup-garou sur grand écran : « le monstre de Londres »⁷¹⁹. Dès lors, les films de lycanthropes vont se multiplier, offrant souvent une critique acerbe de la société ou de certains traits de caractère. En 1941, Georges Waggner réalise « the wolfman⁷²⁰ » (l'homme loup) dans lequel Lon Chaney Jr joue le rôle d'un homme pervers par la morsure d'un loup aux

⁷¹⁷ DEBELLE, Thomas, scénariste et journaliste critique, spécialisé dans le cinéma fantastique

⁷¹⁸ « The werewolf », Henry MacRae, 1913

⁷¹⁹ « Le monstre de Londres », Stuart Walker, 1935

⁷²⁰ « The wolfman », Georges Waggner, 1941

abords d'un camp de romanichels bordé de brume épaisse. Ce film marque un tournant dans le cinéma fantastique lycanthrope : il n'y a pas de transformation complète de l'homme en animal mais bel et bien un mélange des deux, ébauché par des effets spéciaux encore balbutiants. Ce qui avec le recul relève du bricolage et de la limite du ridicule comparé aux prouesses technologiques permises par les ordinateurs actuels est alors un véritable choc pour les spectateurs qui imaginent d'autant mieux le loup garou qu'on leur suggère une créature repoussante.

De ce développement des effets spéciaux, deux clans s'affrontent aujourd'hui : ceux qui souhaitent plutôt sous entendre les choses et laisser libre-cours à l'imagination (comme lors du remake de « the wolfman⁷²¹ » réalisé très récemment) et ceux qui préfèrent utiliser les capacités de traitement des outils perfectionnés dont on dispose aujourd'hui pour modéliser totalement les créatures, les rendant parfois très dérangeantes mais sans grande place pour l'imagination. Avec cette première édition du film par Georges Waggner, le loup garou se déplace sur ses deux jambes, tandis que son visage se pare de caractéristiques purement animales tout comme sa cage thoracique ou ses membres. Les armes naturelles du loup garou sont savamment mises en lumière (dents, yeux, oreilles, griffes) de manière qui n'est pas sans rappeler certaines descriptions effectuées au Moyen Age, que nous avons précédemment évoquées. Même la mort du loup garou renvoie à la méthode la plus spectaculaire à défaut d'être la plus historique puisque c'est une arme en argent qui ôte la vie de la bête brutale et sanguinaire, bien que profondément amoureuse.

Thomas Debelle mentionne également une série très rapprochée de films des années 40 traitant de façon plutôt parodique la place des monstres dans la société avec « Frankenstein rencontre le loup garou⁷²² » (1943), de Roy Williams, puis un triptyque aux noms évocateurs « La maison de Frankenstein⁷²³ » (1944),

⁷²¹ « The wolfman », Joe Jonston, 2010

⁷²² « Frankenstein rencontre loup garou », Roy Williams, 1943

⁷²³ « La maison de Frankenstein », Roy Williams, 1944

« la maison de Dracula⁷²⁴ » (1945) et enfin « deux nigauds contre Frankenstein⁷²⁵ » (1948). Leur sortie en salle crée une atmosphère qui fait du loup-garou une figure de choix qui effraie mais pas trop. « La fille du loup garou⁷²⁶ » (1944) puis « la belle et la bête⁷²⁷ » (1946) vont parachever cette décennie propice au loup garou dans un cinéma qui se développe fortement.

Après la seconde guerre mondiale, le temps de l'introspection s'arrête et l'insouciance prend le relais, c'est l'époque des Comics et des pin-up qui privilégient l'esthétique et la superficialité. Dans ce contexte, Gene Fowler Jr propose « *I was a teenage werewolf*⁷²⁸ » dans lequel un hypnotiseur transforme un adolescent en loup-garou tandis que Herbert Strock réalise « *how to make a monster* ?⁷²⁹ » dans lequel un maquilleur fou transforme deux acteurs en loups garous. Ces transformations sont totalement superficielles et ne sont justifiées que par le succès de la bête à l'écran, le scénario ne proposant aucune construction autour de la question.

Heureusement, en 1961, Terence Fisher, spécialiste de l'épouvante, propose « la nuit du loup garou⁷³⁰ » qui aura deux intérêts majeurs. D'abord un scénario plus construit repositionnant la créature comme outil de réflexion sur une ou plusieurs questions. Ensuite parce que le film pose à nouveau les jalons qui conduisent au loup garou du cinéma que nous connaissons actuellement. En effet, dans « le loup garou de Londres » se pose la question qui structure depuis ce genre de films : la solitude de l'être soudain coupé du reste du monde. Fisher enclenche en effet la transformation à partir d'une malédiction et non plus seulement d'une simple morsure, comme cela avait le cas dans les films précédemment mentionnés. Ce retour aux sources de la lycanthropie constitue paradoxalement un bond en avant pour le cinéma du loup garou qui devient plus

⁷²⁴ « La maison de Dracula », Roy Williams, 1945

⁷²⁵ « Deux nigauds contre Frankenstein », Roy Williams, 1948

⁷²⁶ « La fille du loup garou », Henri Levin, 1944

⁷²⁷ « La belle et la bête », Jean Cocteau ; 1946

⁷²⁸ « I was a teenage werewolf », Gene Fowler jr, 1957

⁷²⁹ « how to make a monster », Herbert Strock, 1958

⁷³⁰ « La nuit du loup garou », Terence Fisher, 1961,

riche, plus imagé, plus symbolique. De ce fait, les films peuvent à nouveau remplir leur rôle de critique, ce qui en fait des vecteurs à succès encore aujourd'hui.

On constate cependant que d'avoir anthropomorphisé le loup de la sorte pousse certains à une utilisation plus commerciale et plus éloignée de la critique ou de la cristallisation des peurs et attentes. C'est notamment le cas dans une série de longs métrages plus caricaturaux comme « la légende du loup garou⁷³¹ » (1975) « face of the screaming wolf⁷³² » (1964), « werewolf of wheels⁷³³ » (1971), « the boy who cried werewolf⁷³⁴ » (1972), « blood⁷³⁵ » (1972), « le loup garou de Washington⁷³⁶ » (1973) ou « le mystère de la bête humaine⁷³⁷ » (1973).

Cette vision du loup garou caricaturale fait écho à la décennie des années 1970. Mais à l'approche des années 1980, les crises pétrolières recentrent les individus sur une société fragilisée par son mode de vie, par la puissance de la société de consommation. Peu à peu, le loup garou va retrouver une place plus construite au cinéma, et d'une certaine façon son rôle de critique ou de mise en perspective de la société. Le personnage redevient complexe et se positionne dans un environnement pas toujours adapté, ni à sa condition personnelle, ni à sa condition animale.

⁷³¹ « La légende du loup garou », David Rintoul, 1975

⁷³² « face of the screaming wolf », Gilberto Martines Solares et Rafael Portillo, 1964

⁷³³ « werewolf of wheels », Michel Levesque, 1971

⁷³⁴ « the boy who cried werewolf », Nathan Juran, 1973 remake by Eric boss, 2010

⁷³⁵ « blood », Mario Brava, 1972

⁷³⁶ « Le loup garou de Washington », Milton Moses Ginzberg, 1973

⁷³⁷ « Le mystère de la bête humaine », Paul Annett, 1974

B- La cristallisation des peurs passées et présentes

Ce que les effets spéciaux permettent aujourd'hui de faire, c'est matérialiser l'invisible, montrer le caché et proposer de nouvelles façons de voir les choses. Il est simple de passer la métamorphose image par image, de faire craquer les os, déchirer la peau, de façon à rendre réaliste ce qui ne fait pas nécessairement sens dans l'imagination simple. De la même manière, les progrès scientifiques et technologiques permettent désormais de mieux comprendre et expliquer des mécanismes complexes. Mélanger des principes scientifiques établis et des éléments mythologiques est devenu une manipulation fréquente aujourd'hui qui, sous couvert de fantastique, permet de rendre très vraisemblable et cohérent un modèle précédemment choisi. Voyages dans l'espace, guerres contre des extra-terrestre, contamination lycanthropique par morsure ou transfusion, rien n'est interdit, tout peut être fait. De plus, des situations réelles de la vie courantes sont devenues transposables, créant encore davantage une impression de réalité. Ainsi, la contamination virale est un mécanisme étudié et vécu par de nombreux malades, par exemple du VIH. Pendant longtemps, l'incompréhension du mécanisme de la maladie va effrayer les personnes non porteuses (ou non conscientes de le porter) faisant des personnes infectées des parias de la société, conduisant parfois à des comportements sociétaux sanguinaire et bestiaux.

Le parallèle est ainsi rapidement fait, créant à la lecture des éléments de l'inconscient collectif qui renforcent encore les racines de la lycanthropie. Le point commun est désormais poussé jusqu'à l'extrême, puisque si pendant quasiment toute l'histoire du loup garou il lui était possible d'en guérir ou d'en être débarrassé, il n'en est pas de même dans les récits plus courants. Qualifié de « génétique », le virus de la lycanthropie décrit dans les livres est permanent, il n'existe ni vaccin ni médicaments pour s'en débarrasser. Le parallèle est à peu près vrai pour le sida aujourd'hui où de grands progrès ont été faits quant au maintien vie et au confort des patients, même si la science, à ce jour n'a pas encore révélé le moyen de combattre définitivement le virus.

1 - la crainte de la contamination

Il n'y a pas que dans le cinéma que le loup garou connaît un regain d'intérêt, c'est également le cas dans la littérature et dans les nouvelles. Après quelques tentatives au XX^e siècle, on constate depuis l'an 2000 une recrudescence des histoires mettant en scène le loup garou dans une époque plus ou moins récente. Un certain glissement s'introduit subrepticement dans certains scénarios accordant à cette dernière une longévité qui n'est pas loin d'égaliser celle de son rival le plus connu (et le plus récent) le vampire. Au même titre que ce dernier, le loup garou peut ainsi vivre plusieurs siècles dans « Underworld » ou se découvre des capacités à aimer les humains autrement que saignants et à se contrôler pendant les périodes de pleine lune, souvent paroxysme de sa puissance animale. Cette évolution n'est pas sans révéler un certain nombre de choses, dont un glissement vers des préoccupations actuelles qui, comme lors des phases précédentes, a un catalyseur parfaitement trouvé en la « personne » du loup garou, qui a tant de liens avec l'humanité.

Désormais, le loup garou dans le cinéma ou la télévision prend des formes parfois très hybrides entre homme et animal. Les raisons sont variées, ainsi il peut s'agir d'un choix lié à la philosophie des effets spéciaux comme c'est le cas pour le film « Wolfman » (George Waggner en 1941 puis Joe Johnston en 2010), d'un choix lié à la peur même de la puissance de la créature elle-même, comme l'hybridation vampire-lycaon qui floute singulièrement la créature dans « Underworld » (Len Wieseman, 2003, 2006, 2009 puis de Mans Marling et Bjorn Stein en 2012) ou encore par tradition comme dans la série Grimm (2011) où le *Blutbad* Monroe tient une place importante.

L'avantage majeur du loup garou dans ce type de production est la multitude de choses qu'on peut lui ordonner de faire: tour à tour animal et homme, la transformation peut être décrite soit dans le détail, soit au contraire de manière très floue qui laisse encore davantage de possibilités. Les contraintes sont simples : essayer de fournir un cadre cohérent, appuyer le discours au maximum

sur des faits historiques ou zoologiques, choisir un axe qui puisse convenir à la cible choisie (amourettes pour les ados, violence pour les plus âgés, fondements historiques pour les accros à la série d'aventure un peu documentée...). Excepté lors de la pleine lune, qui fait que même les plus puissants lycanthropes sont obligés de se métamorphoser, l'état du loup garou permet au héros de prendre la forme qui lui convient le mieux et de partager ses états d'âmes en fonction.

Dans « Wolf », on voit bien le tiraillement de la victime du sortilège qui est coincée entre la bête qui a soif de liberté et sa personnalité profonde très éloignée de la sauvagerie. La dualité est ce qui rend fou le héros de l'histoire, de la même manière que dans les deux versions de « Wolfman », repris à 100 ans d'écart, on voit le héros lutter contre tous les instincts qui le poussent à commettre d'horribles actions. Ce repentir est une des clefs de la compréhension du mythe du loup garou dans le cinéma : à chaque fois pratiquement le loup garou est comme celui des lais du Moyen Age, il doit lutter contre sa nature pour pouvoir gagner le droit de vivre dans la société. Il n'est pas question pour lui de rester sous la forme animale, mais de lutter contre ses instincts, contre la soif de sang qui l'anime. Si le combat est gagné alors le loup garou peut vivre avec ce qu'il est car il maîtrise sa bête et se sent bien. Sorte de parabole pour l'homme de se sentir bien dans sa peau, c'est en tout cas une véritable lutte contre lui-même que le loup garou subit dans la plupart de ces films et séries. L'autre point souvent mis en avant est celui de la discrimination qui frappe le lycanthrope dans la plupart des récits proposés. Le loup garou se cache pour n'être pas remarqué et chassé par ses concitoyens.

Dans la série « Grimm⁷³⁸ », très récente, le point intéressant est le rapport direct avec les récits folkloriques que nous avons déjà évoqués. Il s'agit d'une mise au goût du jour des créatures fantastiques qui peuplent les légendes dans la ville de Seattle où les humains côtoient les *Wesen*, hybrides humains/fantastiques. Y figurent des créatures très éclectiques lorsqu'elles subissent la « *woge*⁷³⁹ ». Cette dernière est imperceptible aux humains, sauf si les

⁷³⁸ Grimm, David Greenwalt et Jim Kouf, 2011-2017

⁷³⁹ « *woge* » : terme renvoyant à la transformation dans cette série, elle peut être violente ou très progressive selon les espèces représentées.

créatures souhaitent être vues sous leur vraie forme. Les seules personnes capables de les voir sous leurs véritables traits sont les Grimm, sortes d'exterminateurs de *Wesen* tradition héritée de génération en génération. Mais avec l'arrivée du détective Burkhard tout change puisqu'il accepte leur existence au sein de la population, voire les aide en cas de besoin, tout en éliminant les créatures commettant des crimes. C'est ainsi qu'il va rencontrer le *Blutbad*⁷⁴⁰ Monroe, qui devient non seulement son ami mais également un atout précieux face à certaines créatures violentes et dangereuses. Le fond de l'histoire est intéressant car il met en visibilité le « grand méchant loup » qui a finalement bon fond et dont nous avons vu un certain nombre d'exemples au cours de l'histoire. Pourtant, il y a autre chose qui nous attire dans cette forme d'homme-loup, c'est celle de son apparence stricte. En effet, chez la plupart des *Wesen*, les traits humains sont largement remplacés par des éléments animaux (becs, plumes, yeux de mouches...) tandis que le *Blutbad* conserve, bien qu'altéré, le visage d'un humain. Les yeux rouges, les dents tranchantes, les griffes acérées et les poils hérissés et durs comme l'acier sont très conformes aux descriptions faites de Fenrir. Le *Blutbad*, y compris pour les femelles qui ont l'air moins hirsute, est très craint dans la communauté *Wesen* pour leur puissance autant que pour leur sauvagerie. Leur force est d'ailleurs présente aussi bien sous leur forme humaine et ils sont capables de projeter à plusieurs mètres un homme d'un seul bras, tandis que les autres ont besoin d'être transformés pour utiliser leur puissance musculaire.

Ils sont également dotés d'une agilité extrême et d'une résistance hors du commun, puisqu'une balle qui n'est pas strictement logée dans le cœur ne peut en venir à bout. Leur odorat est particulièrement développé leur donne par ailleurs l'aptitude de déterminer l'espèce de *Wesen* qui leur fait face. Les *Blutbad* sont une variété très spécifique dotée de facultés largement hors du commun, fortement inspirées des caractéristiques naturelles du loup, exacerbées par l'aspect hybride. La transformation du *Blutbad* intervient avant la puberté des enfants, qui se

⁷⁴⁰ *Blutbad* : terme dans la série pour désigner les loups garous, autrement appelés ici « grand méchant loup ». Le premier épisode traite justement du petit chaperon rouge, représenté par une femme en tenue de jogging qui fait sa course dans la forêt

transforment pour la plupart autour de 7 ans et sont capables de survivre en forêt pendant des années sans problèmes grâce à leur instinct de conservation et leurs aptitudes de chasseurs. Très individualistes, les *Blutbad* sont pourtant loyaux et entiers, avec un certain sens de la meute : toute attaque contre l'un d'entre eux fédère le groupe le plus proche. On peut le voir lors de plusieurs épisodes concernant différents personnages. Un *Blutbad* peut également donner sa vie pour protéger un de ses congénères, et lorsque l'un d'eux est tué, la cérémonie est très spécifique et s'accompagne de hurlements à la lune pour honorer les défunts. C'est d'ailleurs la seule véritable référence à la lune pour ces créatures, qui ne sont pas soumises à des cycles pour se transformer, c'est inscrit dans leur patrimoine génétique. à la différence de la plupart des récits lycanthropes.

Dans la série Grimm, Monroe est également considéré comme un véritable puits de science, avec des connaissances historiques sur les *Wesen* très poussées. Il est également doté d'aptitudes pour la composition de filtres et potions et est très utilisé au détective Burkhard pour identifier les *Wesen* concernés par des affaires de police. Monroe illustre bien le paradoxe du loup-garou au travers de tous ces éléments qui allient sauvagerie et bonté, timidité et puissance destructrice qui rendent ses tentatives de séduction très complexes, d'autant plus qu'il est amoureux d'une « *Fuchsbau* », hybride renarde/femme. Il excelle également dans la réparation des horloges très anciennes, qu'il collectionne et vend. Les *Blutbad* ne sont pas du tout végétariens, comme certaines autres fictions ont pu tenter pour les insérer dans une société classique, et si Monroe a une préférence pour les steaks et petits plats maison, ce n'est pas le cas de tous les *Blutbad* de la série qui sont toujours partants pour chasser l'homme ou le *Wesen* et les dévorer. C'est d'ailleurs dans le premier épisode, qu'une statuette de petit chaperon rouge est disposée dans les premiers plans pour poser le cadre. Ce petit objet semble témoin de la disparition et du meurtre de la jeune joggeuse en forêt. Burkhard et Monroe font connaissance, c'est le début d'une grande amitié entre un chasseur de *Wesen* déviants et un grand méchant loup, pas si méchant. Cela fait écho sur ce point à un film récent lui aussi

« chasseurs de loups garous⁷⁴¹ » qui met en scène une famille chargée de se débarrasser des loups garous venant sur son territoire. L'héroïne est la descendante d'une famille particulière, dont toutes les femmes ont le pouvoir de tuer les créatures lorsqu'elles s'aventurent dans ce coin. Dans ce film, la jeune femme s'appelle Rouge, puisqu'elle est « rousse comme la lune »

Cet enrôlement de créatures puissantes aux racines bestiales fait écho aux guerriers *berserkers*, protecteurs du clan que nous avons évoqués à propos de l'Antiquité et de certaines figures évoquées dans la littérature actuelle. Modernisée, la notion de *berserker* apparaît fréquemment et le loup-garou devient alors protecteur, défenseur des hommes face à des créatures plus puissantes ou du clan face à des hommes peu regardants, voire carrément amoraux. C'est le cas dans de nombreux films ou séries, « Grimm », « Underworld⁷⁴² », « Buffy contre les vampires », « the best among us »... Il en existe un grand nombre, versions cinématographiques autant que littéraires, « Twilight » n'en étant pas le moindre exemple. Dans ce dernier, le clan indien des loups-garous est une représentation très fidèle des *berserkers*, appliqués directement aux valeurs indiennes d'Amérique et à leur respect de la nature et des animaux qui en font partie. Ils ont ici le rôle de protecteurs des humains de la ville proche, dont les habitants ne sont pas du tout conscients du danger qui les guette avec l'arrivée d'une famille nombreuse de vampires (végétariens pourtant...) et qui s'y sont installés après avoir passé un accord de paix : pas de combat si les vampires ne touchent pas les humains.

Cette dernière œuvre littéraire a été portée à l'écran et y montre une version du loup-garou fortement édulcorée (comme le reste des créatures du livre par ailleurs). C'est probablement lié au caractère « jeunesse » du texte d'origine qui vise un public d'adolescents, colorant très sérieusement les choses de romantisme : le vampire boit du sang animal, tandis que le loup garou se

⁷⁴¹ Chasseurs de loups garous, Sheldon Wilson, 2014

⁷⁴² Série Underworld entre 2003 et 2017. Underworld, Len Wieseman, 2003 ; Underworld 2 Evolution, Len Wieseman, 2006 ; Underworld 3 le soulèvement des lykans, Patrice Tatopoulos, 2009 ; Underworld 4 nouvelle ère, Mans Marlind et Bjorn Stein, 2012 ; Underworld 5 blood war, Anna Foester, 2017

transforme à la puberté après une forte fièvre, le passage d'homme en loup se faisant en moins d'un dixième de seconde, sans aucune douleur, pour donner immédiatement aux membres du clan l'apparence d'un loup gigantesque et surpuissant. Il ne leur reste pourtant aucune caractéristique humaine pouvant être dérangement dans l'apparence, seule la pensée leur permet d'être connectés lorsqu'ils sont en meute. Dans ce livre, adapté par la suite au cinéma et fortement porteur dans la jeunesse actuelle d'un certain nombre de caractéristiques lycanthropes qui tend à modifier en partie les structures qui définissaient jusqu'alors les loups garous. Nous l'avons dit, dans « Twilight⁷⁴³ », les vampires sont végétariens, ce qui rappelle une autre série récente, « Vampire Diaries⁷⁴⁴ », où l'un des héros, Stephen se nourrit lui aussi d'animaux car s'il goûte au sang humain il est pris d'une soif inextinguible qui le transforme en véritable boucher, surnom qui lui colle à la peau pendant plusieurs siècles... Cela donne toutefois une idée du fondement historico-culturel des personnages.

Dans le film « the beast among us⁷⁴⁵ », il s'agit de l'histoire d'un jeune garçon, à l'âge de la puberté lui aussi, qui ne sait pas qu'il se transforme en créature sauvage. Malgré les tentatives de sa mère pour le confiner chez eux lors des cycles de pleine lune, le garçon commet des meurtres essentiellement sur des personnes peu recommandables. Il aide à la morgue le médecin du village qui sert également de légiste et c'est à ce titre qu'il approche une bande de chasseurs de loups attirés dans la région par une belle prime pour le cadavre du loup-garou qui sévit ainsi. Le chasseur qui dirige le groupe est en fait un homme, dont les parents ont été tués sous ses yeux trente ans auparavant par un loup garou déchaîné, et qui a juré de tous les exterminer. Il est accompagné d'une bande hétéroclite dotée d'aptitudes diverses (pièges, combats, pisteurs...) et un séducteur dont on apprendra par la suite qu'il est un vampire. Dans ce film, on retrouve la récente opposition vampire-loup garou, puisque les deux se disputent l'amour (ou du

⁷⁴³ Twilight : d'abord une trilogie écrite par Stephenie Meyer, édition Black Moon, 2005. L'histoire est reprise dans une série de films au cinéma. « Twilight Fascination », Catherine Hardwicke, 2008 ; « Twilight Tentation », Chris Weitz, 2009 ; « Twilight Hesitation », David Slade, 2010 ; « Twilight Révélation partie 1 », Bill Condon, 2011 ; « Twilight Révélation partie 2 », Bill Condon, 2012.

⁷⁴⁴ Vampire Diaries, série TV créée par Kevin Williamson, 2009

⁷⁴⁵ « Werewolf : the beast among us », Louis Morneau, 2012

moins la compagnie) d'une belle héroïne. Deux éléments nous intéressent plus spécialement ici. D'abord, le fait que le jeune homme ne soit pas conscient dans un premier temps de sa transformation, qui intervient pendant la puberté comme nous l'avons déjà précisé. Il se trouve que dans des œuvres récentes comme « Nibards », « Buffy contre les vampires⁷⁴⁶ », « le loup garou du campus⁷⁴⁷ »... et nombre d'autres exemples la puberté joue un certain rôle, dont nous avons parlé notamment dans la partie sur la littérature. L'autre point que nous souhaitons soulever ici concerne la volte-face du chasseur lorsqu'il comprend que le garçon qui souhaite débarrasser le village de la créature qui y fait un ménage sanguinaire n'est rien moins que la forme humaine du fauve. Devant la maîtrise dont il fait preuve pour ne pas perdre le contrôle et juguler la violence qui est en lui pour ne pas sombrer dans la bestialité la plus totale, il finit par lui accorder sa confiance et le prendre dans son équipe, atout formidable pour chasser d'autres « bêtes » finalement moins humaines.

Le discours est assez classique. Cependant, ce qui fait de cet hybride homme-loup une personnalité remarquable, c'est, d'une part, qu'il fut le fruit d'une union entre une femme et un loup garou, ce qui lui donne une position qui rappelle celle des loups garous médiévaux vantés par les lais avec ce que cela confère de puissance, à tous les égards. D'autre part, s'il tue si sauvagement ce n'est pas de son propre fait puisqu'on apprend au fil du film qu'il a été conditionné par le médecin, à la demande de sa mère, mais que celui-ci en profite pour faire des expériences qui, au lieu de le guérir, visent à le rendre obéissant aux ordres du médecin, y compris sous sa forme animale. Pourtant, comme dans certains récits médiévaux, c'est en utilisant son libre-arbitre qu'il parvient à se défaire de la mauvaise influence du médecin en désobéissant ouvertement à l'ordre de tuer celle qu'il aime, acte destiné à lui ôter toute humanité. Il se débarrasse alors de tout conditionnement et demande au chasseur de le tuer pour ne plus être un danger pour l'humanité. C'est cette grandeur d'âme qui pousse le chasseur à intégrer le jeune homme dans son équipe, certain de la pureté de ses intentions.

⁷⁴⁶ « Buffy contre les vampires », série américaine créée par Joss Whedon, 1997

⁷⁴⁷ « le loup garou du campus », série américaine créée par Peter Knight, 1999

On voit bien là aussi, que même au XXI^e siècle, les auteurs traitant de la lycanthropie ont du mal à trancher entre le statut de victime ou de bourreau.

Chez Laurell K Hamilton, les explications à l'existence des loups garous sont essentiellement liées à la contamination, contrairement à ce qui concerne les autres métamorphes présents dans la série des Anita Blake. Ainsi, dans le cirque des damnés, l'auteur insiste sur le caractère médical de la transformation spécifique des loups garous, ou du moins, ce qui explique leur grand nombre dans une société où les autres métamorphes s'avèrent un peu plus rares.

« La lycanthropie est une maladie, comme le sida. Penser du mal de quelqu'un à cause d'un problème de santé est de la discrimination. Stephen n'avait sans doute pas choisi de devenir lycanthrope⁷⁴⁸. »

C'est également le cas de Richard Zeeman, alpha de la meute, qui fut contaminé par une transfusion comportant le virus de la lycanthropie. Cela signifie par ailleurs que contrairement aux textes du Moyen Age, la force du loup garou et sa capacité à se transformer ne sont pas en lien avec la nature même de leur affection : une personne contaminée peut tout aussi bien être puissante et chef de meute qu'un autre. Le fait d'être de sang pur n'intervient en aucune manière dans l'équation proposée ici.

Dans un autre tome, le personnage d'Anita Blake explique à un officier de police qui déteste les métamorphes et les lycanthropes la différence qu'il peut y avoir entre eux.

« La lycanthropie est une maladie qu'on attrape après avoir survécu à une attaque ou suite à un vaccin avec du sérum contaminé.

Dolph me dévisagea.

- On peut choper ça avec un vaccin ?
- Ca arrive.

⁷⁴⁸ HAMILTON, Laurell K., le cirque des damnés, p 44

- Bon à savoir... Que peux-tu me dire sur les métamorphes autres que les loups garous ?
- En général, ils ont hérité de leur condition. Il en naît un par génération, qui devient le gardien de sa famille. On les trouve surtout en Europe.
- Leur transformation est-elle liée aux phases de la lune comme celle des lycanthropes ?
- Non, à quelques exceptions près. Un gardien se manifeste lorsque sa famille a besoin de lui. Quand il y a une guerre ou un danger physique.
- Autre chose ?
- Certaines personnes deviennent métamorphes suite à une malédiction mais c'est très rare »⁷⁴⁹.

Le fait que l'héroïne qualifie les métamorphes de « phénomène très rare » renforce encore le fait qu'elle s'appuie, comme souvent dans les ouvrages de cet auteur sur des fondements mythologiques qu'elle habille ensuite pour en faire des ouvrages actuels, fantastiques. La référence à une maladie qu'on peut attraper par un vaccin n'est pas sans rappeler les polémiques circulant de nos jours en France sur la sclérose en plaque. Il est par ailleurs intéressant de souligner que le vampire principal de l'histoire, Jean-Claude, est d'origine française, ce qui explique qu'il y ait autant d'évocations historiques dans les livres. Ce sont essentiellement des faits concernant l'Europe, et pour cause, qui sont ainsi évoqués pour narrer l'évolution et les changements structurels des populations vampires et métamorphes de ces histoires. Dès lors, Laurell K Hamilton s'inspire de certains faits historiques, qu'elle détourne pour en faire un soutien non seulement plausible mais encore « vraisemblable », ce qui nous fait penser que l'image du loup garou et du vampire seront probablement modifiées par ce genre d'écrit, comme ce fut le cas précédemment avec les lais ou tout autre forme de narration. Il sera intéressant de constater si ce phénomène est visible d'ici quelques années.

⁷⁴⁹ HAMILTON, Laurell K, Lunatic Café, p 84

Comme nous essayons de le démontrer dans ce travail, on constate globalement une évolution de la forme du loup garou, à défaut de son rôle dans la société, les explications scientifiques viennent renforcer désormais ce que la magie expliquait autrefois. La contamination, l'ADN, les vaccins sont ainsi utilisés pour rendre vraisemblable une transformation, ne serait ce que partielle, d'un individu en loup. Il s'agit bel et bien de l'explication la plus à même d'expliquer une modification de l'enveloppe corporelle de l'être humain, à savoir la transformation par le plus petit dénominateur commun de l'homme : son ADN. Ce dernier étant une notion extrêmement complexe à comprendre, peu de personnes sont susceptibles de savoir en quoi c'est possible ou non de modifier l'apparence de quelqu'un en jouant sur ce facteur, ce qui permet alors au mythe de se répandre et à l'imaginaire collectif d'entrer en scène et de se construire pour les siècles à venir.

2 – le besoin de trouver le meilleur combattant

Depuis l'Antiquité, nous avons vu que les *Berserkers* en passant par les Neures⁷⁵⁰ ou les Daces⁷⁵¹, les guerriers associés aux loups ou aux ours sont considérés comme particulièrement efficaces. Ils ne craignent rien, sont plus résistants à la douleur et dotés d'une force qui fait parfois la différence lors d'un combat. La symbolique joue un grand rôle dans cet aspect des choses, et nous avons pu constater au fil de nos recherches que le loup constitue un ennemi de taille pour l'homme, doté de qualités particulièrement enviables pour un guerrier humain. Rapide, résistant, avec une mâchoire puissante, le poil dur pour résister aux conditions climatiques, capable de chasser en grande intelligence avec d'autres membres de sa meute... bref, le soldat idéal. D'ailleurs, l'un des premiers textes faisant état des loups garous est le *Satyricon* de Pétrone, un versipelle, « c'était un soldat, brave comme Pluton ». On constate que la puissance du

⁷⁵⁰ Neures : tribu habitant les bords de la Mer noire, capable de se transformer en loups garous, mentionnée par Hérodote. Cf partie 1

⁷⁵¹ Daces : tribu de guerriers efficaces où les différentes classes sont représentées par la couleur des bonnets

lycanthrope est souvent considéré comme supérieure à toute autre créature dans les livres de science fiction également. Pour preuve, dans la série Anita Blake, dans celle de Sookie Stackhouse⁷⁵² ou dans Kalix⁷⁵³, la force du loup garou est, certes, proportionnelle à son statut hiérarchique mais constitue un véritable enjeu de pouvoir pour les forces en présence. Dans certains cas comme Laurell K Hamilton, c'est moins la force brute que la quantité de pouvoir qui compte. Néanmoins, l'armée constituée par la meute du clan Thronnoke, dont Richard Zeeman est l'alpha, est une véritable solution de dissuasion mise en avant par l'auteure pour protéger la ville de Saint Louis d'intrusions ennemies.

Dans la Communauté du Sud, Charlaïne Harris expose dans el détail la crainte éprouvée par les métamorphes devant les lycanthropes, assimilés qui plus est à une bande de motards décrits de manière effrayante.

« Les loups sont considérés comme les durs de la bande. Ce sont des *changelings*, par définition, mais ce sont les seuls à posséder leur propre organisation. A leurs yeux, personne, hormis eux, ne peut porter le nom de lycanthrope⁷⁵⁴ ».

C'est un motif récurrent cette distinction est encore différente car elle s'auréole d'une association avec les mauvais garçons, la mauvaise réputation d'individus déclenchant (et gagnant) facilement une bagarre, surtout avec la puissance et la force physique dont ils sont dotés dès les premières lignes des récits. Ainsi, dans la Communauté du sud, les lycanthropes s'associent régulièrement aux vampires, dont ils font certaines basses besognes, ce qui ne leur vaut que du mépris de la part des autres métamorphes.

Mais dans cette histoire, Lèn, lycanthrope haut placé dans la meute explique que c'est réciproque.

⁷⁵² HARRIS, Charlaïne, La communauté du sud, p. 57

⁷⁵³ MILLAR, Martin, Kalix, op. cit.

⁷⁵⁴ HARRIS, Charlaïne, Mortel corps à corps, p 79

« Les autres *changelings* en ont autant à leur service. Pour eux, les lycanthropes n'étaient rien de moins que de la racaille, des escrocs, des bons à rien, la honte de la communauté Cess⁷⁵⁵ au grand complet⁷⁵⁶ ».

Il est intéressant de constater que là encore, le texte, même si c'est un roman aussi divertissant, pose la question de la différence, faisant du loup garou une figure de substitution pour toute différence physique. L'en fait aussi remarquer à Sookie que « les lycanthropes sont souvent la cible d'une certaine discrimination⁷⁵⁷ » juste avant qu'elle n'aperçoive « quatre lycanthropes en tenue de motard faisaient justement leur entrée (...). Ils ont commandé des bières et se sont plongés dans de grands conciliabules, têtes penchées, serrés autour de la table : l'image parfaite de la bande de malfrats qui préparent un mauvais coup⁷⁵⁸ ».

Le loup garou dans ce type d'écrit a souvent une double vocation : ceux qui sont mineurs dans la hiérarchie ont une valeur de chair à canon, de nourriture ou de garde du corps mais ne servent guère de héros. En revanche, les mâles alphas, capables de se transformer à volonté de concentrer leur pouvoir et l'utiliser dans différentes occasions sont autant de pièces intéressantes sur l'échiquier des intrigues. A la différence des lais du Moyen Age, si la présence de ces guerriers aide globalement leurs supérieurs, souvent des vampires, ils n'ont pas vocation à guérir pour redevenir des hommes meilleurs. Ils changent de destin si, comme Richard Zeeman (chez Laurell K. Hamilton) ils sont contaminés, ou comme Léonard Herveaux, né de parents lycanthropes comme ce dernier l'explique à Sookie. La naissance est pour lui, au même titre que pour Kalix (chez Martin Millar) une véritable différence.

« Même un *changeling* et un loup garou peuvent avoir un gamin qui sera obligé de se transformer à chaque pleine lune. Seul un enfant d'un couple

⁷⁵⁵ cess : terme signifiant « fantastique » pour Charlaïne Harris

⁷⁵⁶ HARRIS, Charlaïne, *Mortel corps à corps*, op. cit. p. 134

⁷⁵⁷ ibidem

⁷⁵⁸ idem p 91

pure race (issu de deux lycanthropes ou deux *changelings*) peut se métamorphoser n'importe quand⁷⁵⁹ ».

On constate que, comme c'était le cas pour l'aristocratie au Moyen Age, la pureté du sang reste dans l'imaginaire collectif un gage de puissance. Il ne suffit pas d'être métamorphe, pour dominer il faut être puissant. Chez Laurell K Hamilton, le pouvoir n'est pas lié à la naissance, néanmoins, il est inscrit dans le potentiel génétique. Etre contaminé active alors (ou non) le pouvoir de devenir un alpha, ce qui implique évidemment aussi de pouvoir utiliser la force brute, car dans la meute, la place du chef se gagne aux poings.

« Je suis votre *Ulfric*. Si l'un de vous n'est pas d'accord avec moi, il est libre de défier son supérieur direct, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il devienne *Freki*. Alors il pourra se déclarer Fenrir et me défier personnellement. S'il me tue il deviendra *Ulfric* à ma place et pourra instaurer la politique de son choix. Jusque là vous la fermez et vous suivez mes putains d'ordres⁷⁶⁰ ».

Dans cette série, l'auteure appuie la plupart des structures de la narration sur des données mythologiques, zoologiques et culturelles pour en faire un récit fortement ancré dans les références culturelles occidentales. Cela donne une sorte de fondation à son récit, qui, bien que nettement orienté vers le fantastique, a une certaine vraisemblance qui peut avoir pour conséquence de renforcer le mythe du loup garou lui-même.

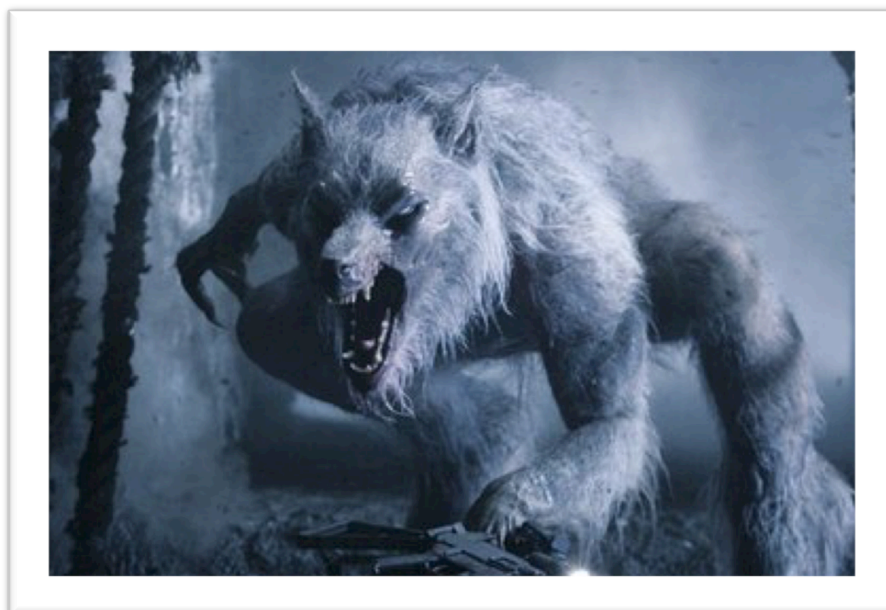
Il existe de nombreuses autres références, notamment dans les séries TV assez récentes, qui ont plus ou moins de fondement littéraire, voire qui surfent essentiellement sur les clichés (« Buffy contre les vampires » ou « le loup garou du campus »). Mais certains comme la série « Vampire Diaries » ont au contraire le même désir de structurer le récit à partir d'éléments mythologiques précis, faisant écho à la mémoire collective. Cette série a, de notre point de vue, un autre intérêt puisqu'elle expose d'une part la découverte de son état de loup garou

⁷⁵⁹ HARRIS, Charlaïne, *Mortel corps à corps*, op. cit. p. 91

⁷⁶⁰ Hamilton Laurell K, *Narcisse enchaîné*, p 441

génétique par le jeune Tyler Lockwood, qui est lui aussi doté de suffisamment de pouvoir pour maîtriser sa transformation.

Cette capacité n'est pas uniquement lié à son statut de loup garou mais plutôt au second point, qui est la contamination par Klaus Mikaelson, un vampire originel, quasi impossible à tuer et qui réussit à utiliser sa particularité génétique



Lycan sous sa forme animale (Underworld, la saga)

pour créer des hybrides. Klaus est né de la relation hors mariage entre une sorcière et un loup garou⁷⁶¹. La sorcière l'ignore et d'un sortilège, elle transforme toute sa famille en vampires pour les avoir près d'elle pour l'éternité. Elle crée ainsi un être

unique, encore plus fort que ses frères et sœurs vampires et qui est capable de faire de nombreuses choses hors du commun. D'abord, il peut créer des hybrides à condition de disposer du sang très particulier d'un « double *pétrova* », une jeune femme humaine qui lui permet lorsqu'il mord un loup garou de leur transmettre des pouvoir de vampire qui augmentent largement leurs capacités physiques. Ensuite, son sang est un remède pour les vampires mordus par les hybrides, morsure qui leur coûte la vie de manière vraiment très rapide. Cependant, Tyler réussit grâce à son pouvoir et sa volonté à briser le contrôle que Klaus exerçait sur lui pour reprendre sa liberté. C'est un des rares loups garous de cette histoire à être suffisamment puissant pour affronter des vampires originels, par nature plus forts et plus dangereux que tous ceux de leurs lignées.

⁷⁶¹ cela n'est pas sans faire écho à la mythologie nordique vue en première partie, avec l'union d'une sorcière et du diable pour donner naissance à Fenrir

Cette idée d'hybride superpuissant est aussi présente dans un fil culte pour les fans de loups garous et de vampires : « Underworld ». Dans les différents opus, on suit à la fois l'histoire de deux clans qui vit aux origines de l'esclavage des lycans⁷⁶² par les vampires. Les loups garous étaient alors de très bons combattants mais ne faisaient guère le poids face aux vampires, rapides et lourdement armés. Lorsque le chef lycan et la fille du roi vampire tombent amoureux et ont un bébé, la rupture entre les deux races est consommée. Le roi sacrifie sa fille et le bébé qu'elle porte en plein soleil, les réduisant en cendres sous le regard fou de douleur de Lucian, qui réussit à se libérer de ses chaînes d'argent pour s'enfuir. Désormais seule la vengeance l'intéresse, et il fera tout ce qu'il peut pour détruire les vampires. Le premier volet se passe de nos jours, et voit Lucian infecter Michael Corvin en le mordant, malgré l'intervention de Sélène⁷⁶³, vampire au grand cœur et très lucide sur la nature profonde des vampires ; Sélène le sauve et lui permet de contrôler sa transformation, mais malgré tous ses efforts pour le sauver, elle ne parvient pas à éviter la coalition entre Lucian et un vampire qui veut destituer le roi en place. Michael est mordu par un vampire alors qu'il est déjà lycanthrope et devrait mourir. Mais au lieu de le tuer, le mélange de sang en fait une arme extraordinaire : un hybride vampire et loup garou. Cette créature surpuissante soit son existence là encore à la naissance de Michael Corvin, descendant du premier loup garou, ce qui lui confère des aptitudes génétiques exceptionnelles. Michael a conservé son esprit humain et ouvert, c'était un médecin lorsqu'il était humain, ce qui en fait un héros à plus d'un titre. Il survit aux souffrances des deux morsures puis aux

⁷⁶² le terme lycan fait directement écho à Lycaon, rien que phonétiquement

⁷⁶³ Sélène est transformée en vampire le soir où une horde menée par un puissant chef vampire décide de massacrer toute sa famille . Sa beauté la sauvera, car le monstre décide de la transformer pour en faire sa fille adoptive, puisqu'il a tué sa propre fille lui-même pour avoir eu des relations sexuelles avec Lucius le loup garou

transformations successives, tout en conservant son humanité intérieure à défaut de son apparence effrayante. Mais pire encore, lorsque les humaines découvrent l'existence des loups garous et des vampires, ils cherchent à s'en débarrasser et pour cela s'emparent de Sélène sur qui ils font des expériences, jusqu'à fabriquer un enfant, génétiquement modifié, qui doit devenir l'arme ultime, d'autant que les scientifiques sont persuadés de pouvoir la conditionner et la contrôler comme n'importe quelle autre arme classique. Evidemment, les choses ne se passent pas comme prévu et les deux hybrides (père et fille) seront particulièrement remarquables dans leurs aptitudes physiques, archétypes, en effet, du soldat ultime.

Ce personnage est un classique du cinéma, « Universal Soldier ⁷⁶⁴ » avait ramené les morts à la vie pour en faire des armes indestructibles, dans « Dog soldiers ⁷⁶⁵ », l'idée est assez similaire. L'armée américaine se trouve face à des créatures ressemblant à des loups mais d'environ deux mètres de haut. Ils décident de s'en servir comme de machines à tuer, pour éviter les morts inutiles parmi leurs compatriotes mais sont rapidement confrontés à un souci : les animaux sont incontrôlables, comme pris par la rage et contaminent tous les humains qu'ils rencontrent en les mordant sauvagement. Rapidement, l'esprit

assoiffé de sang qui habite ces créatures rend toute tentative de les commander vaine et nécessite bien sûr de les éradiquer pour limiter les pertes humaines qui montent rapidement.



Michael Corvin sous sa forme hybride

Chez Martin Millar, on apprend que pour les loups garous, c'est la même chose, il faut du pouvoir qui peut être issu

⁷⁶⁴ « Universal Soldier », Roland Emmerich, 1992

⁷⁶⁵ « Dog soldier », Neil Marshall, 2002

directement du sang de la famille lorsqu'il s'agit d'une métamorphose d'ordre génétique. « Ce n'était pas sa force qui la rendait redoutable. C'était sa folie du combat. Elle devenait féroce et brutale, insensible à la douleur et au danger. Lorsque la folie du combat s'emparait de Kalix en loup garou, elle devenait folle. Seule la mort pouvait l'arrêter et personne ne pouvait encore se vanter de l'avoir mise en danger de mort ⁷⁶⁶ ».

Dans le film « Van Helsing⁷⁶⁷ », le chasseur poursuit des créatures comme les vampires, Frankenstein ou encore des loups garous. C'est en les affrontant qu'il finit par se faire mordre par un loup et contaminer par le virus. Dès la pleine lune suivante, il se transforme et au lieu de mettre fin à ses jours comme il le pense dans un premier temps, il finit par choisir de maîtriser sa bête et de s'en servir pour faire le bien. Mélange entre les guerriers *berserkers* et l'initiation, le garou « Van Helsing » est typique des héros actuel : romantique, il tombe amoureux d'une belle femme qui malheureusement va mourir très vite sous les coups de ses ennemis, héros au grand cœur il protège les faibles et combat les forts. C'est un motif qui est repris également chez les vampires, notamment avec « Alucard⁷⁶⁸ », (dracula à l'envers) qui protège les faibles et défend les forts, ce qui est aussi invraisemblable si l'on s'en tient à la nature du vampire que commun dans toute la fiction actuelle où vampires et loups garous maîtrisent leurs pires instincts pour satisfaire leurs belles ou bien se poser en défenseur. On constate donc que même dans la recherche d'un guerrier sanguinaire, il est impératif que l'homme qu'il a été puisse conserver au maximum la pureté de ses valeurs, renvoyant systématiquement au motif qui veut que la transformation en loup garou n'est induite que pour permettre à l'homme de montrer sa supériorité sur l'animal. Finalement, après plusieurs siècles, et de gros progrès dans les effets spéciaux, les loups garous n'ont pas beaucoup changé sur le fond même s'ils l'ont fait sur la forme.

⁷⁶⁶ MILLAR, Martin, Kalix, op. cit. p. 30

⁷⁶⁷ Van Helsing, Stephen Sommers, 2004

⁷⁶⁸ Alucard Hellsing, créée dans le manga de Kota Hirano

Nous avons également abordé le film « the beast among us », qui met en scène un jeune lycanthrope recruté par le plus grand chasseur de loups garous afin de bénéficier de sa force et de son intelligence. Le jeune homme a gagné ses galons en maîtrisant sa bête intérieure pour la retourner contre le méchant mais jamais contre un humain , à partir du moment où il est conscient de sa nature en tout cas. Il devient ainsi un bon soldat parce qu'il est fort et puissant mais surtout parce qu'il est capable de distinguer le bien du mal et ainsi de savoir comment réagir face aux humains. Il fait ainsi preuve de son attachement profond à sa fiancée et à sa mère, et sa capacité à épargner les villageois même qui ont essayé de le tuer.

Dans « Teen Wolf⁷⁶⁹ », le jeune héros, très commun, est contaminé et conserve sous sa forme humaine les avantages que sa forme animale lui ont apporté lors de ses transformations. Ce n'est pas sans rappeler certains récits datant de l'Antiquité, notamment chez Pline l'Ancien. On retrouve ces éléments également dans la plupart des séries qui mettent en scène des loups garous ou des vampires, particulièrement dans les séries de « jeunes » qui se tiennent généralement au lycée, aux USA, où les footballeurs américains se doivent d'avoir des résultats pour être populaire. Régulièrement, les loups garous font ainsi preuve de leurs qualités athlétiques, même sous leur forme humaine, avant de se révéler des combattants extraordinaires pour aider leurs amis ou la population.

⁷⁶⁹ « The teen wolf », Jeff Davies, 2011

Conclusion générale

Ce n'est que très récemment, avec le cinéma et les effets spéciaux, que le loup garou conserve des caractéristiques humaines après transformation, ce qui en fait un hybride bien plus terrifiant encore que la version animale initiale. Mais pour aborder la question du loup garou et de son évolution à travers les siècles, il est apparu comme fondamental de distinguer plusieurs axes, formant au final un faisceau de données nourrissant la représentation du loup, ainsi que tout ce qui a trait à la métamorphose. A l'origine du questionnement sur la lycanthropie se trouve le loup, animal sauvage dont la mauvaise réputation en Europe s'oppose à la vision en grande partie positive de la mythologie nordique. C'est cette dualité du loup qui va nourrir les récits auxquels intellectuels et populations vont se trouver confrontés, sans trop savoir comment se situer, notamment pour ce qui est de la métamorphose, faisant alterner période de victimisation ou de « démonisation » selon les moments. Le cas particulier du loup dans la société française n'a rien fait pour améliorer les choses. Qu'il soit enragé ou simplement plus nombreux, il bénéficie d'une aura très négative. Sa résistance et ses aptitudes physiques extraordinaires en font un ennemi redoutable. Par ailleurs, réputé craintif dans les premiers siècles, le loup commun prend de l'assurance et attaque plus volontiers les gros animaux, capable de fonctionner en meute pour être plus efficace. Lors des épidémies de rage, il est pris de folie meurtrière qui renforce encore la terreur qu'inspire ce grand méchant loup, sans compter qu'avec les nombreux conflits étrangers et les guerres civiles, les cadavres s'empilent, donnant à l'animal le goût de la chair humaine qu'il n'avait pas jusque là. Crime suprême entre tous, l'anthropophagie n'arrange pas non plus la réputation du loup, surtout après des épisodes comme celui de la bête du Gévaudan. La lutte qui l'oppose à l'homme est complexe, et ce dernier a d'autant plus peur du loup qu'il le voit sortir indemne de la plupart des pièges conçus pour l'abattre.

Dans les écrits, la présence du loup garou reflète celle du loup dans les bois, et sa sauvagerie est décrite dans les moindres détails. Mais dans la société

religieuse de l'époque, on ne peut se satisfaire de la crainte d'un élément obscur, on peut faire appel à Dieu pour tenter de lutter et vaincre la nuit. Rapidement, les textes sont transformés en paraboles et métaphores traitant de la capacité de l'homme à surmonter ses plus vils instincts pour s'élever au dessus de la mêlée, à l'image de celui qui l'a créé. Désormais, même condamné à être en loup, l'homme devra lutter et ne pas céder à la chair humaine sous peine d'être damné pour l'éternité.

La lycanthropie a ainsi souvent vocation à servir d'exemple : qu'il soit initié ou maudit, l'homme doit y trouver les ressources pour devenir meilleur avant de revenir au sein de la société qui l'accueille, le choie et l'encense. C'est du moins le cas pendant plusieurs siècles, avant que les inquisiteurs et démonologues ne fassent de la chasse aux sorcières un bain de sang et une période peu glorieuse. C'est une période courte, heureusement, et qui conduit naturellement aux questions liées à la maladie et au dérèglement psychologique des lycanthropes avoués, ainsi qu'à la contamination, telle que la rage avait joué un rôle sur l'animal en son temps. Le loup garou devient ainsi faible d'esprit ou malade mental avant tout, avant de regagner ses lettres de noblesse récemment, à partir du XX^e siècle, et des progrès scientifiques et technologiques. La contamination fait écho à certaines maladies de ce siècle, comme le virus du VIH (sida) ou d'autres problématiques de contamination et de clonage. Les lois bioéthiques renforcent les protections de la société contre certains abus, mais des inquiétudes demeurent, relançant le questionnement qui alimente les récits de fiction. Les comportements, réactions et risques encourus sont ainsi déplacés vers le sida ou autre problématique contemporaine pour en faire une métaphore, comme ce fut le cas il y a bien longtemps chez des auteurs du Moyen Age ou même de l'Antiquité. C'est aussi la question de l'armée, des combats, du contrôle, de la capacité à s'extraire d'une relation de subordination (voire d'esclavage) qui sont à l'ordre du jour, abordés de façon ludique et intuitive mais faisait réfléchir néanmoins aux problématiques d'aujourd'hui par analogie. Contrôler l'autre ou se contrôler soi-même pour maîtriser la bête (ou le démon ou la colère...) qui sont en nous devient la clef pour être meilleur, être accepté dans la société... Chaque individu a en lui

la capacité d'être sauvage et c'est cette métaphore qu'on retrouve au fil des siècles dans la lycanthropie, surtout vue par les intellectuels. Ainsi, d'une certaine manière, tous ces penseurs ont émis l'hypothèse de combattre sa propre sauvagerie au travers de tous ces textes qui mettent en avant le loup, car c'est un animal aussi féroce qu'il peut être craintif, au même titre qu'un homme. D'ailleurs, le bon sens commun ne dit-il pas « l'homme est un loup pour l'homme » ?

Un autre aspect nous semble également intéressant car, si de nombreuses peurs ou valeurs semblent se succéder au fil des siècles, elles paraissent surtout se remplacer, certaines se démarquant plus que d'autres : victoire à la guerre, déclin d'une institution religieuse, maladie... sortes de représentations ponctuelles, maux ou espérances frappant les populations sur toute la planète. Sorcellerie, maladie, invasions... il existe de multiples exemples de ces fléaux et de leur traitement dans la religion, la littérature ou les traces écrites variées. Les interrogations changent au fil des siècles, mais le loup garou semble y conserver sa place, figure de choix pour représenter aussi bien les peurs que les attentes. Présent depuis l'Antiquité dans les récits mythologiques, et mythiques, cette créature effrayante terrorise ou rassure, selon les époques, en associant les caractéristiques du loup à celles de l'homme. Elle pioche pour cela dans les caractéristiques nombreuses et changeantes, au fil des siècles et des récits, pour coller au mieux à la représentation qui questionnera la société dans laquelle elle émerge.

Aujourd'hui, dans la plupart des récits relatifs aux créatures surnaturelles, le loup garou a une place intéressante. Il n'est plus seulement le serviteur du diable, représenté par les vampires, régulièrement tenanciers de clubs plus ou moins bien famés, souvent liés à la débauche et à l'argent. Souvent bras droit puissant et fidèle, le lycanthrope peut aussi devenir rival sérieux et combattre son ancien maître à armes égales. C'est le cas dans les ouvrages de Charlaine Harris, Laurell K. Hamilton ou encore Stephanie Meyer, même si ses vampires sont un peu plus romantiques. Deux de ces séries littéraires à succès mondial mêlent humains, vampires et lycanthropes, comme à l'époque médiévale. Le vampire y tient, en effet, la place du diable : luxure, argent, violence, domination, cruauté... Ces

récits actuels choisissent délibérément de placer les trois races dans une société commune, où les humains sont plus ou moins conscients de la présence des deux autres races. Ces récits contemporains s'appuient sur des éléments mythologiques et références historiques pour servir de points d'ancrage, partie prenante du récit, en lui donnant des repères d'organisation, de compréhension, de symbolique plus affirmés.

Dans sa série « la communauté du sud », Charlaine Harris traite la lycanthropie de manière secondaire. Son héroïne, Sookie Stackhouse, fréquente plus de vampires que de « changeling » et de lycanthropes. Tandis que les vampires ont fait leur « coming out » avant le début du premier tome, ceux-là ne vont révéler leur existence qu'au bout du neuvième tome, et ce dans un climat mitigé, entre indifférence polie et violence immédiate, qui rappelle parfois les comportements liés notamment à l'homosexualité dans les vingt dernières années d'autant que le vocabulaire employé y fait souvent allusion. A côté du vocabulaire, la lycanthropie est vue comme une affection génétique, rappelant les récits initiaux, où le pouvoir de se transformer est un véritable don. Charlaine Harris y rajoute une dimension de premier né, sorte de pouvoir hérité de la naissance. Peut-être est-ce une référence détournée à la noblesse, puisque les lycanthropes de sang-pur, premiers-nés, sont plus puissants. Ils peuvent même se transformer à leur guise, sans la contrainte de la pleine lune, voire pour certains prendre différentes formes.

Un autre auteur à succès occupe les étagères des libraires : Stephanie Meyer et sa série « Twilight », qui mêle étroitement vampires et loups-garous. D'ailleurs, plus que les mêler elle les oppose, pour l'amour d'une jeune humaine, amoureuse d'un vampire mais très amie avec un loup-garou, qui l'aime... Au début du récit, ce dernier n'est d'ailleurs rien de plus qu'un jeune indien qui n'a pas atteint la puberté, incapable de lutter efficacement contre une créature surnaturelle comme Edward Cullen. Mais au fil du récit, Stéphanie Meyer situe le conflit entre les deux races comme historique, dans une réserve indienne aux ancêtres doués du changement en loup, capables de se protéger des prédateurs vampires. On

apprend qu'un pacte de non agression lie les deux races, tant que la famille Cullen n'attaque ni ne transforme aucun humain.

La valeur du loup garou dans la science fiction actuelle a beaucoup évolué et s'auréole aujourd'hui d'un certain romantisme, tout comme son maître suceur de sang. La lycanthropie n'est ainsi plus considérée comme une malédiction transformant un être humain en compagnon du diable, mais plutôt comme une maladie incurable bien qu'acceptable. Ce glissement est alors intéressant puisqu'il quitte la mythologie pour se rapprocher de l'explication fournie par la science. Bien sûr, cette dernière réfute toute transformation physique, toutefois il semble que le mythe du loup garou tende de s'accorder de plus en plus avec la version médicale, lui conférant d'une certaine manière une plus grande « crédibilité ».

En outre, le loup garou conserve son intérêt spirituel puisqu'il est toujours au cœur de la grande bataille qui oppose sa tendance humaine et l'animal qui en fait le pendant. Le contrôle par l'homme de ses instincts confère au lycanthrope une grande valeur et une grande force quand il y parvient, il devient au sommet de la hiérarchie de l'ameute car son esprit est supérieur en tout point, sa force et son pouvoir étant généralement la contrepartie bénéfique des difficultés auxquelles sera confrontée la créature. Sorte de Dr Jekyll et Mr Hyde, le loup garou lutte en permanence contre ses instincts animaux, gagnant au fil des siècles une réputation qui tend très largement au positif, surtout ces dernières années.

Nous avons ainsi pu tracer à travers les siècles que le loup garou est en fait la représentation de l'homme entier, avec ses bons côtés et ses instincts sanguinaires dont on a la preuve dans toute son histoire. Capable du meilleur comme du pire, l'homme doit sans cesse se surveiller. Les intellectuels ont, semble-t-il, essayé d'en faire une question de réflexion, en accroissant démesurément les aspects négatifs liés à l'animal, que la réputation a largement inspirés. Le loup est certainement l'animal que l'homme a eu le plus de mal à détruire, probablement à cause d'une certaine similarité (aussi craintif que courageux, capable d'aimer sa compagne ou de détruire des troupeaux entiers,

fort et résistant ou au contraire froussard, capable de fonctionner en meute mais toujours susceptible de partir en solitaire...). C'est ce qui explique logiquement que le loup garou non seulement a traversé les siècles, mais qu'en plus il se renforce, car le combat de l'homme contre lui-même ne pourra s'arrêter qu'avec sa disparition de la surface de la terre.

Pour autant, une question reste entière : si le virus du VIH ou la contamination en général ne se posent plus un jour, parce que la science y trouve une solution (comme évoqué dans certaines nouvelles), que pourra donc figurer le loup garou dans les années à venir ?

Sources et bibliographie

1 Sources manuscrites et imprimées

Sources manuscrites
Sources imprimées
Filmographie

2 Bibliographie

Instruments de travail
Ouvrages et autres travaux de recherche

1. Sources manuscrites et imprimées

1.1. Sources manuscrites

Archives départementales des Côtes d'Armor

Registres paroissiaux de Meslin, lot 1,1574-1688 consultables sur le site internet :
<http://sallevirtuelle.cotesdarmor.fr/>

Archives départementales du Doubs

2B 2437, 18 janvier 1574, n, st, f° LIIII°-LV° lettre de réclamation de prime

Archives départementales d'Ille et Vilaine

1Bb 93, f° 20v° : lettre à l'intendant de Bretagne

C 15 : lettre du recteur de Commana à l'intendant de Bretagne, 2 juin 1777

C 155, Lettre de Necker à l'intendant de Bretagne

L498 : lettre du 24 messidor an VI

Archives départementales du Puy de Dôme

1C 4729 : Quittance de paiement d'une récompense pour destruction de loups, 29 juin 1758,

L 677 : Attestation de présentation de tête de loup pour gratification, 19 nivôse an VIII.

M403 : Instruction royale sur l'organisation de la louveterie, 20 août 1814.

1.2. Sources imprimées

(M***) *Nouvelle Maison rustique (La) ou économie générale de tous les biens de campagne*, 9^{ème} éd. Paris, 1768, t. II p 629-640

ANONYME, *Biclarel*, BnF, fr 1630, anc 7630, de la mare 284, F 188 r, col a-f190 v, col. D, Paris

ANONYME, *Livre de chasse du Roy Modus, transcrit en français par Gunnar Tilander*, Paris, Emile Nourry, 1931, XXVII-204 p. ; 1^{ère} éd. 1485.

APULÉE, *Les Métamorphoses. 3 vol.*, Paris, Les Belles Lettres, 1992. Édition critique, avec traduction française par Callobat Louis et Robertson Donald Struan *et al.* Réimpression de la 1^{re} édition de 1940

ARISTOTE, *Histoire des animaux*, Paris les belles lettres, t. V, VII, VIII, p. 594 à 2930

Arrêt du conseil portant règlement pour les chasses aux loups, 15 janvier 1785, art 17, reproduit dans la Louveterie

Article 19 de l'édit de janvier 1583 sur les Eaux et Forêts, publié dans la Louveterie de 1929

BEAUGRAND, Honoré, *La chasse galerie*, 1900, édition consultée : RICARD, François, édition critique, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, 1989, 362 p.

BEAULIEU, François de, *Le loup dans les traditions de Bretagne*, Skol Vreizh, 31, mais 1994, 83 p.

BEAUVAIS DE SAINT-PAUL, R. (comte de), *Souvenirs d'un vieux louvetier, chasses, chasseurs, sport du Maine et de Normandie de 1840 à 1888*. Vannes, Lafolye, 1892, VIII- 256 p.

BEAUVOIS DE CHAUVINCOURT, Jean. *Discours de la lycanthropie ou de la transformation des hommes en loups*, chez Jacques Rezé, Paris, 1599 ; édition consultée : BnF édition, numérisée en 1975, 43 p.

BODIN, Jean, *De la démonomanie des sorciers*, Niort, 1580, édition consultée BnF, édition numérisée, 1975, 627 p.

BOECE, *Consolation de la philosophie*, Paris, Hachette, 1861, édition numérisée sur Gallica, traduit par Louis Judicis de Mirandol, 408 p.

BOGUET Henri, *discours exécration des sorciers, ensemble leurs procès, faits depuis deux ans en ça, en divers endroits de la France, avec une instruction pour un juge en fait de sorcellerie*, Paris, édition consultée BNF, Gallica, édition numérisée seconde édition, Paris 1603, 224 p.

BOISLISLE (Arthur de), *Correspondance des contrôleurs généraux des finances avec les intendants des Provinces*, Paris : Imprimerie Nationale, 1874-1883, t. I

BORDELON abbé, *Histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oulfe causées par la lecture des livres qui traitent de magie*, dans *Voyages imaginaires, songes, visions et romans cabalistiques*, T. 36, Amsterdam, Serpentes, 1789

BUFFON, Georges-Louis Leclerc (comte de), *Histoire naturelle, générale et particulière...*, Paris, 1749-1804, 44 vol. in-4°. Tome VII, 1758, 324 p. Les animaux carnassiers : Le Loup, 1761.

BURCHARD DE WORMS, *Decretum libri*, édité par Kölzer Théo, Aalen, Scientia verl, 1992, 31 p.

Chansonnette comique chantée aux concerts de l'Eldorado, de la salle Barthélémy, des Champs-Élysées, et dans tous les concerts de Paris et de la province, dans BRASEY, Edouard, *Le grimoire des loups garous*, Paris, Le pré au clerc, 2010, 431 p.

CLARETIE, Jules, *Pétrus Borel le lycanthrope, sa vie, ses écrits, sa correspondance*. Poésie et documents inédits, Paris, R. Pincebourde, 1865, 139 p.

CLEMENT, Pierre, *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, t. IV, Paris, imprimerie impériale, 1867 ; édition consultée Nandelin, Kraus reprint, 1979, 8v in10

COLLIN DE PLANCY, Jean, *Dictionnaire infernal ou répertoire universel des êtres, personnages, livres, des faits et des choses qui tiennent aux apparitions, aux devinations, à la magie, au commerce de l'enfer, aux démons, aux sorciers, aux sciences occultes, aux grimoires, à la cabale, aux esprits élémentaires, au grand oeuvre, au prodige, aux erreurs et aux préjugés, aux impostures, aux arts des bohémiens, aux superstitions diverses, aux contes populaires, aux pronostics et généralement à toutes les fausses croyances, merveilleuses, surprenantes, mystérieuses ou surnaturelles*, Paris, 1818, 390 p. ; édition consultée 3^{ème} édition refondue et augmentée de 250 articles nouveaux, Paris 1844, 594 p.

D'ANGLEMONT, Édouard, *Bisclavret*, 1497, édition consultée : D'ANGLEMONT Édouard, *Légendes françaises*, Paris, L. Dureuil, 1829, 265 p.

DAUBENTON, *Instruction pour les bergers et pour les propriétaires de troupeaux*, Paris, 1782 ; 4^{éd.} augmentée, 1810, LXXX-480 p.

DAUBENTON, Louis, *Instructions pour les bergers et les propriétaires de troupeaux*, Paris, imprimerie de la République, 1782, « deuxième leçon : sur les chiens de bergers et sur les loups »

DE SALNOVE, Robert, *La vénerie royale divisée en quatre parties qui contiennent : les chasses du cerf, du lièvre, du chevreuil, du sanglier, du loup et du renard*, Paris, Antoine de Sommerville, 1655, 2 part. en 1 vol, 437 p. (chapitre sur le loup p. 235-285)

DELACROIX, Frédéric. *Les procès de sorcellerie au XVII^e siècle*, Paris, éditions Havard, 1896, 345 p.

DELISLE DE MONCEL, Nicolas, *Méthodes et projets pour parvenir à la destruction des loups*, Paris, imprimerie royale, 1768, XIV-322 p.

DELISLE DE MONCEL, Nicolas, *Résultat d'expériences sur les moyens les plus efficaces et les moins onéreux au peuple pour détruire dans le royaume l'espèce des bêtes voraces*, Paris, Guillyn et Gueffier, 1771, 53 p.

DU TILLET, *Chroniques des rois de France*, Paris, Mettayer, 1618, 296 p.

Edit du roi pour la punition des différents crimes qui sont les devins, magiciens, sorciers, empoisonneurs... juillet 1682

ELIEN, *La personnalité des animaux*, traduit par Arnaud Zucker, Paris, Les belles lettres, 2001, 304 p.

EYMERIC, Nicolau, *Le manuel des inquisiteurs, à l'usage des inquisitions d'Espagne et de Portugal*, ou Abrégé de l'ouvrage intitulé : "Directorium inquisitorum" , composé vers 1358 par Nicolas Eymeric,... On y a joint une courte histoire de l'établissement de l'inquisition dans le royaume de Portugal, tirée du latin de Louis a Paromo, édition consultée Morellet André, Lisbonne, 1752, éditeur inconnu, 198 p. In 12, disponible sur Gallica, version numérique de la BNF

FIRMIN DIDOT, Albert, *Les loups et la louveterie*, Paris, Firmin Didot, 1898, 229 p.

- FLORIAN, fables, *Le roi et les deux bergers*, Paris, 1792, Firmin-Didot et Cie, 185 p.
- FOUILLOUX, Jacques du, *La vénerie de Jacques du Fouilloux, seigneur dudit lieu, gentilhomme du pays de Gastine en Poitou*, 1^{ère} éd. comprenant un traité de chasse au loup : de la chasse au loup, Paris, 1614, 124 ff.
- FOUILLOUX, Jacques, *La Vénerie*, éditions de Marnez et Bouchez frères, Paris, 1585
- FOUQUET Alfred, *Légendes, contes et chansons de Bretagne*, éditions Cauderan, Vannes, 1857, 185 p.
- FOURTIER Alphonse, *Les grands louvetiers de France*, revue nobiliaire, héraldique et biographique, Paris, Société des Antiquaires, 4, 1868 ; édition consultable sur archive.org.
- FOURTIER, Alphonse, « Les grands louvetiers de France », *Revue nobiliaire, héraldique et biographique*, n°4, 1868, p. 157-163.
- FRANCE, Marie de, *Lais*, Ed.J. Rychner, Paris, 1971, 136 f.
- GERVAIS de Tilbury, *Otia imperialia*, traduit par Jean d'Antioche et Jean de Vignay, Genève, Droz, 2006, 591 p.
- GLABER Raoul, *Histoires*, IV, traduit et présenté par Mathieu Arnoux, Turnhout, Brepols DL, 1996, 323 p.
- GRUAU, Louis (abbé), *Nouvelle invention de chasse pour prendre et ôter les loups de France*, Paris, Chevalier 1613, v-84 f° ; rééd. Avec notice et notes par H. Martin-Dairvault, Paris, Librairie des bibliophiles, 188, XVI-143 p.
- HATON, Claude, *Mémoires de Claude Haton, contenant le récit des événements accomplis de 1553 à 1582, principalement dans la Champagne et la Brie*, éd. Félix Bourquelot, Paris : imprimerie impériale, 1857, 2 vol.
- HERSART de VILLEMARQUE, Breizh Barzhaz, *recueil de chansons bretonnes*, 1839 ; édition consultée Paris, libr. Académique Perrin, 1971, 539 p.
- HEUDE Bernard, *Des moutons, des hommes et des landes du XVIII^e au Second Empire*, PUR, Rennes, 360 p.
- HUCHON, Edme, *Les loups dans la région de Vitteaux de la fin du XVII^e au XX^e siècle* », Semur, Impr. Générale, 1944, 111 p.
- JUGLAR, Eugène, Rapport lu à la société d'agriculture, de commerce, sciences et arts de la Marne, lu lors des séances des 15 décembre 1877, 4 et 16 janvier 1878, in *Le Règne végétal de Norwège, devant servir l'histoire des plantes spontanées et cultivées du nord*, par le docteur Shubeler, impr. T. Martin, 1878, ; édition consultée sur Gallica, version numérique de la Bibliothèque nationale de France.
- KITTRIDGE GL, Arthur et Gorlagon, in *Harvard Studies and Notes in Philology and literature*, t8, Harvard, 1903, p150-162 (traduction : *folklore*, t15, 1904)
- LA BLANCHERE Georges de, *Le parfait chasseur de gibier à poils et à plumes...* Paris, le Bailly, 1887, 128 p.
- LA FONTAINE, *Le berger et son troupeau*, v1-7, Fables du livre IX, t. II, Paris, Claude Barbin et Denys Thierry, 1678
- LA POIX DE FREMINVILLE, Edme (de), *Dictionnaire ou traité de la police générale des villes, des bourgs, paroisses et seigneuries de la campagne*, Paris, 1771, 594 p.
- LANCELIN Charles, *La sorcellerie des campagnes*, Paris, G. Trédaniel, 2008, 400 p.

LANCRE, Pierre de, *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons, où il est amplement traité des sorciers et de la sorcellerie, livre très utile et nécessaire, non seulement aux juges mais à tous ceux qui vivent sous les loix chrestiennes*, chez Jean Berjon, Paris, 1612, avec privilège du Roy, 632 p.

LAUNAY, François (de), *Nouveau traité du droit de chasse*, Paris, G. Quinet, 1681, 529 p.

LE VERRIER DE LA CONTERIE, Jean-Baptiste-Jacques, *Vénerie normande ou l'école de la chasse aux chiens courants...* Paris, Emile Nourry, 1932, IX-355 p.

LECOY DE LA MARCHE, A. (éd), *Anecdotes historiques, légendes et apologues, tirés du recueil inédit d'Etienne de Bourbon, dominicain du XIII^e siècle*, Paris, 1877, 521 p.

LOUANDRE, Charles, *La sorcellerie*, édition originale de 1853 ; édition consultée Coulommiers, Dualpha éditions, 2009, 210 p.

Louveterie (La). *La destruction des animaux nuisibles. Ordonnances, arrêts, lois, décrets et circulaire sur la louveterie et la chasse*. Paris, Firmin Didot, éd. par l'Association des lieutenants de louveterie de France, 1925, IV-326 p. + 22pl ; éd. consultée : 2^{ème}, 1929 IV-416 p.

MALEBRANCHE, Nicolas de, *De la recherche de la vérité où l'on traite de la nature de l'esprit de l'homme, éviter l'erreur dans les sciences*, tome 1, Paris, Alcan, 1886, 176 p.

MAP, Walter, *De nugis Curialium*, 1193 ; édition consultée MAP, Gautier, Contes pour les gens de cour, traduit et présenté par Alan Keith Bates, Turnhout, Brepols, 1993, 344 p.

MAUR, Raban, *De universo*, PL 111, col 223, 842, 847,

MONTAIGNE, Les essais tome 2 ; édition consultée 4^{ème} édition revue et augmentée de plusieurs éclaircissements, Amsterdam 1688, 544 p.

MONTAIGNE, Michel de, *Essais*, t. II, éd. publiée et avertissement par J. V. Le Clerc, Paris, Lefèvre, 1836, p. 481

MORE Thomas, *L'utopie ou Le Traité de la meilleure forme de gouvernement*. (1516). Traduction française de Barthélémy Aneau, Paris, C. L'Angelier, 1550, 185 ff.

MOREAU Jean (chanoine), *Mémoires du chanoine Moreau sur les guerres de la Ligue en Bretagne*, éd. Henri Waquet ; rééd. Quimper, société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 1960, XX-314 p.

MOREAU M.(éd), « Les méfaits des loups », *Bulletin de la société archéologique et historique de l'Orléanais*, III, 17, 1^{er} semestre 1963, p 14-15

NENNIUS, *Historia Brittonum*, début IX^e, édition consultée dodo Presse, 2007, 48p.

Nouveau cours complet d'agriculture... ou dictionnaire raisonné et universel d'agriculture, Paris, 1809 et 1837, art. : « Loup », p. 323-327.

NYNAULT, docteur de, *De la lycanthropie, transformation et extase des sorciers*, Paris, 1615 ; édition consultée BnF édition numérisée, 110 p.

ORAIN Adolphe, *Contes d'Ille et Vilaine*, Paris, Maisonneuve, 1968, XII-303 p.

ORAIN Adolphe, *Folklore d'Ille et Vilaine*, Paris, Maisonneuve, 1968, 630 p.

ORAIN Adolphe, *La Chouannerie en pays Gallo, suivi de Mes souvenirs*, 1977, Rennes, Armor éd., 240 p. (« les loups » p. 176-178)

ORAIN Adolphe, *La chouannerie en pays Gallo. Mes souvenirs*, Rennes, Armor éditeur, 1977, 239 p.

ORAIN Adolphe, *Mélusine*, tome 4, 1888-1889 p. 42-44.

- OVIDE, *Les Métamorphoses*, Paris, Les belles lettres, 2009, 816 p.
- PERRAULT, Charles, *Le petit chaperon rouge*, Paris, L. Mame, 1836, 319 p.
- PETRONE, *Le satyricon*, Les belles lettres, traduit par Alfred Ernout, Paris, 1950
- PEUCER Kaspar, *Les devins ou commentaires des principales sortes de devinations : distingué en 15 livres esquels les ruses et impostures de Satan sont découvertes, solidement réfutées*, edictions naturelles, Anvers 1584, 693 p.
- PEYROT Claude, *Las Catre sosous ou lors Geourgicos patuosos*, 1781 (éd Leopold Constans, Millau, 1909) p 47-48. Traduction en vers français par A. Peyramale, 1862
- PIC, Xavier (abbé), *La bête qui mangeait le monde en pays de Gévaudan et d'Auvergne*, Paris, Albin Michel, 1971, 345 p.
- PRIEUR, Claude, *Dialogue de la lycanthropie ou transformation d'hommes en loups, vulgairement dits loups garous, et si telle peut se faire*, Louvain 1596 ; édition consultée BnF édition numérisée, 145 p.
- RETIF DE LA BRETONNE, *La vie de mon père*, Paris, éditions Garnier frères, 1970, 311 p.
- RIGAUD Claude, et OBERT Claude, *Les commentaires de M. Pierre-André Matthiolus médecin sénois sur les 6 livres de Padacius Dioscoride anarzarbeen de la matière médicinale, traduit par Antoine du Pinet*, éditions Claude Prost, Paris, 1655, 606 p.
- RIGAUD, Benoît, *Arrêts mémorables de la Cour de Parlement de Dole, du dix-huitième jour de janvier 1574 contre Gilles Garnier, Lyonnais, pour avoir en forme de loup-garou dévoré plusieurs enfants...* Sens, 1574, 22 p.
- ROUGIER DE LA BERGERIE, Jean-Baptiste, *Recherches sur les principaux abus qui s'opposent aux progrès de l'agriculture*, Paris, 1788, chap. X « De la destruction des loups » p 128-132, édition numérisée de 2005, Farmington Hills, Thomson Gale, 200 p.
- SAINT AUGUSTIN, *La cité de Dieu*, éd B. Dombart/A. Kalb, trad G. Combès, Bruges, 1960, 964 p.
- SCHWAPPACH A., *L'évolution de la chasse*, dans CHOLLET, DAYOT et al., *Les animaux dans la légende, la science, dans le travail, dans l'art : leur exploitation et leur utilisation par l'homme*, t. I, 1909-1910, Éditions Bong et Cie, 2 vol. (XII-550, XIII-502 p.), p.345-492
- SEBILLOT Paul Yves, *La Bretagne et ses traditions : enfance, mariages, fêtes, saints, pardons, diable, loups garous, sorciers*, CCB Royer, 2006, 320 p.
- SEBILLOT Paul, *La littérature de l'Auvergne*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1898, XI-343 p.
- SENEQUE, *Ira*, II, 15, 4-5 in *Œuvres complètes*, éditions arvensa, 2015, format numérique
- SEVILLE, Isidore de, *Étymologies, Livre XII : les animaux*, Paris, Les Belles lettres, 1986, 309 p.
- SOUVESTRE Emile, *Le foyer breton, contes et traditions populaires*, Bruxelles et Leipzig, Kiessling et compagnie, 1853 p.146-156.
- SPRENGER et INSTITORIS, *Le marteau des sorcières*, Strasbourg, 1498 ; édition en français Sprenger et Institoris, *Malleus maleficarum*, traduit par Armand Danet, 2005, Grenoble, Million Jérôme Eds, collection Atopia, 600 p.
- TROYES, Prudence de, *Annales de saint Bertin*, p 51-52, édition consultée sur Gallica, Les annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast ; suivies de Fragments d'une chronique inédite / publ. avec des annotations et les variantes des ms pour la société de l'histoire de France par l'abbé C. Dehaisnes, XVIII-472 p.

VALOIS Noël, *Guillaume d'Auvergne, Sa vie et ses ouvrages*, thèse présentée à la faculté des lettres de Paris, Paris, Alphonse Picard, 1830, 399 p.

1.3 Filmographie

- 1913 : Henry MacRae, *The squaw*, USA (court métrage)
- 1925 : George Chesebro, *Wolf blood*, USA
- 1935 : Stuart Walker, *Le Monstre de Londres*, USA
- 1941 : Georges Waggner, *Le loup garou*, USA
- 1942 : John Brahm, *The undying monster*, USA
- 1942 : Sam Newfield, *The mad monster*, USA
- 1943 : Roy William Neil, *Frankenstein rencontre le loup garou*, USA
- 1944 : Henri Levin, *La fille du loup garou*, USA
- 1946 : Cocteau, *La belle et la bête*, France
- 1956 : Fred Sears, *The werewolf*, USA
- 1957 : Gene Fowler Jr, *I was a teenage werewolf*, USA
- 1961 : Terence Fisher, *La nuit du loup garou*, UK
- 1964 : Gilberto Martinez Solares, *Face of the screaming wolf*, Mexica/USA
- 1972 : Andy Miligan, *Blood*, USA
- 1972 : Andy Milligan, *The rats are coming! The werewolves are here!*, USA/UK
- 1973 : Nathan Juran, *The boy who cried werewolf*, USA
- 1973 : Milton Moses Ginsberg, *Le loup garou de Washington*, USA
- 1974 : Paul Annett, *The beast must die*, USA
- 1975 : Freddie Francis, *Legend of the werewolf*, UK
- 1981 : Roy Ward Baker, *The monster club*, UK
- 1981 : Larry Cohen, *Full moon high*, USA
- 1981 : Michaël Wadleigh, *Wolfen*, USA
- 1981 : John Landis, *Le loup garou de Londres*, UK/USA
- 1981 : Joe Dante, *Hurlements*, USA
- 1984 : Neil Jordan, *La compagnie des loups*, UK
- 1985 : Rudy de luca, *Transylvania 6-5000*, Yougoslavie
- 1985 : Tom Holland, *Vampire, vous avez dit vampire?*, USA
- 1985 : Rob Daniel, *Teen Wolf*, USA
- 1985 : Rob Daniel, *Teen wolf 2*, USA
- 1985 : Richard Donner, *Ladyhawke, la femme de la nuit*, USA
- 1985 : Daniel Attias, *Peur bleue*, USA/Netherlands
- 1985 : Philippe Mora, *Hurlements 2*, Australie

1987 : Fred Dekker, *The monster squad*, USA

1987 : Philippe Mora, *Hurlements 3*, Australie

1987 : John J. York, *Werewolf*, USA

1988 : Mark Pirro, *Curse of the queenwolf*, USA

1988 : Anthony Hickox, *Waxwork*, USA/West germany/UK

1988 : Ray Patterson, *Scooby-Doo and the reluctant werewolf*, USA

1989 : Michael Fischa, *Maman est un loup garou*, USA

1994 : Mike Nichols, *Wolf*, USA

1994 : Tim Burton, *L'étrange Noël de M. Jack*, USA

1994 : Anthony Hickox, *Full eclipse*, USA

1996 : Tony Zarindast, *Werewolf*, USA

1996 : Eric Red, *Bad moon*, USA

1997 : Anthony Waller, *Un loup garou à Paris*, UK/Netherlands/France

2000 : John Fawcett, *Ginger snaps*, Canada

2001 : Christophe Gans, *Le pacte des loups*, France

2002 : Neil Marshall, *Dog soldiers*, UK/Luxemburg/USA

2003 : Tim Burton, *Big Fish*, USA

2003 : Len Wiseman, *Underworld*, USA/UK

2004 : Brett Sullivan, *Ginger snaps resurrection*, Canada

2004 : Grant Harvey, *Ginger snaps aux origines du mal*, Canada

2004 : Alfonso Cuarón, *Harry Potter et le prisonnier d'Azkaban*, UK/USA

2004 : Stephen Sommers, *Van Helsing*, USA/République tchèque

2005 : Wes Craven, *Cursed*, Germany/USA

2005 : Catherine Hardwick, *Twilight*, USA

2006 : Len Wiseman, *Underworld evolution*, USA/Canada/Hongrie

2006 : Jim Isaac, *Skinwalkers*, Canada/USA/Allemagne

2007 : Katja von Garnier, *Blood and chocolate*, USA/UK/Allemagne/Roumanie

2007 : Yelena Lanskaya, *Hybrid*, USA/Canada

2008 : Brenton Spencer, *Never cry werewolf*, Canada

2009 : Patrick Tatopoulos, *Underworld : rise of the lycans*, USA/Nouvelle Zélande

2009 : David Yates, *Harry Potter et le prince de sang mêlé*, UK/USA

2010 : Joe Johnston, *The wolfman*, USA

2010 : Sheldon Wilson, *Red : werewolf hunter*, USA/Canada

2011 : Mans Marling et Bjorn Stein, *Underworld 4 : awakening*, USA/Canada

2012 : Louis Morneau, *Werewolf : the beast among us*, USA

2. Bibliographie

2.1. Instruments de travail

CHEVALIER, GHEEBRANT, *Dictionnaire des symboles*, éditions Robert Laffont, collection Bouquins, 1982, 1060 p.

DIDEROT et D'ALEMBERT, *Encyclopédie (L') ou dictionnaire raisonné des sciences, arts et métiers*, Diderot et d'Alembert (éd.) 1777-1778 en 36 vol. chez Pellet à Genève. En part. vol. 20 (loup), 25 (pièges) et 34 (vénerie).

HOWARDSON M., *Dictionnaire de l'Antiquité*, éditions Robert Laffont, collection Bouquins, Paris, 2007, 1066 p.

Bulletin du Ministère de l'Agriculture, éditions Dupont, 1838-1979, 63464 vues ; éditions consultées plus spécifiquement : 1883-1890, 1892-1898, 1901 (état des loups tués et des primes payées depuis la loi du 3 août 1882). Consultable sur le site numérique Gallica de la BnF

« Loup Garou », in *Courrier international*, 5 novembre 2003, n°679

« Sur les pas du loup dans les Alpes », in *Courrier International*, supplément n°1423, 8 février 2018.

2.2. Ouvrages et autres travaux de recherche

ALLEAU, Julien, « Sociétés rurales et chasse aux nuisibles en Haute-Provence. L'exemple du loup (XVII^e-XVIII^e siècle) », *Histoire et sociétés rurales*, n°32, 2^{ème} semestre 2009, p. 49-80.

ALLEAU, Julien et FABRE, Eric, « la destruction des loups en Provence : l'exemple du Verdon », in Fabrice GUIZARD-DUCHAMP, *Le loup en Europe du Moyen Age à nos jours*, études réunies par, Valenciennes, Presses universitaires, 2009, p. 107-118

ALLEAU, Julien et FABRE, Eric, « La disparition des loups ou essai d'écologie historique », in Stéphane FRIOUX et Emilie-Anne PEPY (dir), *L'animal sauvage entre nuisance et patrimoine*, Lyon, ENS éditions, 2009, p. 25-34.

ANDRE, Ferdinand, « Les ravages des loups dans le Gévaudan », *Annuaire de la Lozère*, 1872, p. 3-46.

AYMARD, Jacques, *Essais sur les chasses romaines des origines à la fin du siècle des Antonins*, Paris, de Boccard, 1951, 610 p.

DALLE, Corinne, « Au loup ! » La bête du Gévaudan et autres loups auvergnats. *Cahiers des Archives du Puy-de-Dôme*, Clermont-Ferrand, 2005, 64 p.

BACOU, Mihaela, *Métamorphoses*, Cahiers de littérature orale, Édition de la maison des sciences de l'homme, Paris, n°55/2004, 180 p.

BARATTA, Alexandre et WEINER, Luisa, « La lycanthropie du mythe à la pathologie psychiatrique », *L'information psychiatrique* 2009/7 (volume 85), p. 675-679

BARON, Romain, « Les loups en Nivernais », *Mémoire de la société académique du Nivernais*, 56, 1970, p 13-28, 1970 p 67-80, 1976 p. 44-53.

BAUDRILLART Henri, *Bodin et son temps : Tableau des théories politiques et des idées économiques au XVI^e siècle*, Paris, éditions Talon 1853. Réédition en 1964 chez Scientia Verlag, VIII-519 p.

BEAUFORT, François de, « Le loup en France : éléments d'écologie historique », Paris, *Société française pour l'étude et la protection des mammifères*, 1987, coll. « Encyclopédie des carnivores de France », 32 p.

BEAUFORT, François de, *Écologie historique du loup, canis lupus en 1758, en France*, thèse d'Etat ès sciences, université de Rennes I, 1988, 1074 p.

BEAUFORT, François de, *Études monographiques d'espèces disparues ou en voie de disparition et des facteurs de réintroduction*, rapport n°5 du service de conservation de la Nature, Paris, Muséum national d'histoire naturelle, avril 1970.

BEAULIEU, François de, « Les derniers loups, la fin d'un grand prédateur », *Ar Men*, 20, 1989, p. 20-33.

BEAULIEU, François de, « Le loup dans les traditions de Bretagne », *Skol Vreizh*, 31, mai 1994, 83 p.

BEAULIEU, François de, *Quand on parle du loup en Bretagne*, Brest, *Le Télégramme*, 2004, 110 p.

BECK Corinne, *Les eaux et forêts en Bourgogne ducale, (vers 1350-vers 1480). Société et biodiversité*, Paris, L'Harmattan, 2008, 506 p.

BECK Corinne, « Les communautés paysannes et le loup en Bourgogne aux derniers siècles du Moyen Age », in Fabrice GUIZARD DUCHAMP, *Le loup en Europe du Moyen Age à nos jours*, études réunies par, Valenciennes, Presses universitaires, 2009, p. 69-84.

BECK Corinne et FABRE Eric, « Interroger le loup historique ? Entre la biologie et l'histoire : un dialogue interdisciplinaire », in Jean Marc MORICEAU et Philippe MADELINE (dir.), *Repenser le sauvage grâce au retour du loup, Les sciences humaines interpellées*, Caen, PUC, 2010, p. 13-21.

BECHTEL, Guy, *La sorcière et l'occident*, Paris, Plon, 1997, 733 p.

BENHAMMOU, Farid, « Les grands prédateurs contre l'environnement ? Faux enjeux pastoraux et débat sur l'aménagement des territoires de montagne », *Le Courrier de l'environnement*, 48, février 2003, 48 (48), p. 5-12.

BENHAMMOU, Farid, « Une géopolitique du loup (*canis lupus*) en France : quels apports pour une géographie de l'environnement et des territoires ruraux ? » in MORICEAU Jean-Marc (dir.), *Repenser le sauvage grâce au retour du loup, Les sciences humaines interpellées*, Caen, PUC, 2010, p. 91-107

BERNARD, Daniel, *Des loups et des hommes : histoire et traditions populaires*, Clermont-Ferrand, éd Gérard Tisserand, 2000, 178 p.

BERTIN, Maxime, *La louveterie : la destruction des animaux nuisibles*, Paris, Sirez, 1930, 127 p.

BLADE, Jean François, *Les contes de Gascogne*, Pau, Princi Négue, 2002, 297 p.

BOBBE, Sophie, *L'ours et le loup. Essai d'anthropologie symbolique*, Paris-Versailles, MSH-INRA, 2002, 258 p.

BRASEY, Édouard, *Le grimoire des loups garous*, Paris, Le Pré au Clerc, 2010, 431 p.

- BRISEBARRE, Anne-Marie, *Bergers des Cévennes*, Nancy, Berger Levrault, 1978, 192 p.
- BROCHIER, Jean-Jacques, *Anthologie du loup et autres carnassiers*, Paris, Hatier, 1991, 200 p.
- BRULE, Pierre, *La cité grecque à l'époque classique*, Rennes, PUR, 1994, 195 p.
- CADIC, François, *Contes et légendes de Bretagne*, Sens, éditions Spes, 1929, 200 p.
- CAMPION-VINCENT, Véronique, « Les réactions au retour du loup en France. Une tentative d'analyse prenant les humeurs au sérieux », *Le Monde alpin et rhodien*, XXX, 1^{er}-3^{ème} trimestre 2002, p. 11-52.
- CARBONE, Geneviève, *La Peur du loup*, Paris, Gallimard, 1991, 176 p.
- CARBONE, Geneviève, « Loup perdu, loup retrouvé. Essai d'analyse du processus d'éradication d'une espèce (*canis lupus* L 1758) et de sa protection en France » in Lilian BODSON (dir.), *Animaux perdus, animaux retrouvés : réapparition ou réintroduction en Europe occidentale d'espèces disparues de leur milieu d'origine* (Journée d'étude de l'Université de Liège, 21 mars 1998), Liège, université de Liège, 1999, p. 15-37.
- CAZENAVE DE LA ROCHE, Commandant Yvon, *La vénerie royale et le régime des capitaineries au XVIII^e siècle*, thèse de doctorat ès lettres, Nîmes, 1926, 360 p.
- CHAUVIN-LECHAPTOIS, Monique, LAGADEC, Yann, PENNEC, Jos, et RANNOU, Yves, « Etranglés par une bête féroce : le loup et l'homme dans le cadre de l'actuel département d'Ille et Vilaine, (XVI^e-XIX^e siècle) », *Bulletin de la Société archéologique et historique d'Ille et Vilaine*, CXIII, 2009, p. 239-266.
- CHAUVIRE Roger, *Jean Bodin, auteur de « La République »*, Genève, Slatkine reprints, 1969, 544 p.
- CHEVALIER, Ghebrant, *Dictionnaire des symboles*, Robert Laffont, 1982, p. 374.
- CHOLLET, *Les animaux dans la légende, les sciences, l'art et dans le travail...* Paris, édition Bong et compagnie, t. II, 1910, 494 p.
- COINTAT, Michel, « Les loups en haute Marne de 1768 à 1788 », *Cahiers haut-marnais*, n°42, 1955, p. 152-164.
- COINTAT, Michel, « Tableau de chasse d'un lieutenant de loupeterie au XIX^e siècle », *cahiers du haut marnais*, n°79, 1964, p.90-192
- COMMELIN, Pierre, *Mythologie grecque et romaine*, Paris, Pocket, 1994, 516 p.
- CONTAMINE, Philippe, « Scènes de chasse en Barrois : le loup à la fin du Moyen-Age », in Elizabeth MORNET et Franco MORENZANI (dir.), *Milieus naturels, espaces sociaux*. Études offertes à Robert Delort, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, p. 279-286.
- COUTURIER, Paulette, « Des loups et des chiens », *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, nouvelle série, 74, 3^e semestre 2002, p. 51-52
- CUBIZOLLES, Pierre, *Loups-garous en Gévaudan : le martyr des innocents*, Brioude, Watel, 1995, 308 p.
- DAMBIELLE, Honoré (abbé), *La sorcellerie en Gascogne*, Auch, L. Cocharaux, 1917, 52 p.
- DAVIES, Rév. Edward William Lewis, *Chasse à courre aux loups et autres chasse en Basse-Bretagne*, 1912, XI-382 p. traduit par le comte René de Beaumont de l'ouvrage *Wolf-hunting and wild sport in lower Brittany*, Londres, Chapman and Hall, 1875, 359 p ; rééd. Plougouven, éd. du Bout du Monde, 1985, 78-XII-382 p.

- DELACOTTE, Daniel, *Peurs, croyances et superstitions*, Rennes, Édilarge, 2001, 128 p.
- DELORT, Robert, « La guerre du loup », *L'Histoire*, n°53, février 1983, p. 6-17
- DELUMEAU, Jean, *La peur en occident (XIV^e-XVII^e siècles). Une cité assiégée*. Paris, Fayard, 1978, 487 p.
- DEMARD, Albert et Jean-Christophe, *Le Chemin des loups, Réalités et légendes*, Langres, Dominique Guéniot, 1978 ; 4^e éd. : 1986, 207 p.
- DEMARTEAU, Patrick, « Les derniers loups en Bretagne », *Cahiers de l'Iroise*, 3, juillet-septembre 1982, p. 169-171.
- DORE, Antoine, « L'histoire dans les méandres des publics : quand les « méchants loups » ressurgissent du passé » in MORICEAU Jean-Marc (dir.), *Repenser le sauvage grâce au retour du loup, Les sciences humaines interpellées*, Caen, PUC, 2010, p. 75-89.
- DUCLOS, Denis, *Le complexe du loup garou*, Paris, éditions de la découverte, 1994, 212 p.
- DURAND VAUGARON, Laurent, « Le loup en Bretagne pendant 100 ans (1773-1872) d'après des documents inédits », *Annales de Bretagne*, LXXI, 2, juin 1963, p. 269-313.
- ELEAZAR, Tau, *La magie du grand nord*, Paris, Editions Lulu, 2016, 178 p.
- ESCARD, Paul, « La chasse au loup en forêt de Compiègne », *procès verbaux des rapports et communications à la société historique de Compiègne*, XXXV, 1932, p. 93-128.
- ESCLAMANTI, Stéphane, « De la traque à la fosse aux loups », *Nos ancêtres*, 13, mai-juin 2005, p. 11-14.
- FAVIER, René, « La monarchie et la lutte contre les loups en Dauphiné dans la seconde moitié du XVIII^e siècle », *Le fait du loup. De la peur à la passion : le renversement d'une image*, 2002, p. 117-124.
- GAGNIERE, Sylvain, « la Bête du Gévaudan était bien un loup », *Revue du Gévaudan, des Causses et des Cévennes*, 1960, p 142-146.
- GARNIER, Pierre (commandant), *Chasse du loup en France*, Paris, éditions Auguste Aubry, 1878, 87 p.
- GAYOT, Eugène, « Louveterie et animaux nuisibles », *La Gazette de France*, 1^{er} avril 1880.
- GINISTY Bruno, « Le loup en Rouergue à l'époque moderne : présence, représentations et mentalités (XVII^e-XIX^e siècle) », *Études aveyronnaises, Bulletin de la société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, 2008, p. 7-54
- GUAITA, Stanislas de, *Le serpent de la genèse, première septaine, livre I, le temple de Satan*, Paris, édition Durville, 1915, 603 p.
- GUIHENEUF Emilie, *La représentation du loup dans la littérature d'enfance et de jeunesse*, mémoire de maîtrise, UCOBS, juin 2000, 199 p.
- GUIZARD-DUCHAMP, Fabrice, *Le loup en Europe du Moyen Age à nos jours*, Valenciennes, Presses universitaires, 2009, 172 p.
- GUIZARD-DUCHAMP, Fabrice, « Le loup, l'évêque et le prince du haut Moyen Age », in Guizard-Duchamp Fabrice, *Le loup en Europe du Moyen Age à nos jours*, études réunies, Valenciennes, Presses universitaires, 2009, p. 11-40.
- GUIZARD-DUCHAMP, Fabrice, *Terres du sauvage dans le monde franc*, Rennes, PUR, 2009, 283 p.

- HARF-LANCNER, Laurence, « La métamorphose illusoire : des théories chrétiennes de la métamorphose aux images médiévales du loup-garou », *Annales économie, sociétés, civilisations*, n°40, n1, 1985, p. 208-226.
- HARF-LANCNER, Laurence, *Métamorphose et bestiaire fantastique au Moyen Age*, Paris, école normale supérieure de jeunes filles, 1985, 341 p.
- HEUDE, Bernard, *Le mouton au cœur de la Sologne*, thèse de l'université de la côte d'opale, Patrick Villiers (dir), 2010, 2 vol, 718 p.
- HUNAULT, Alex, *Le droit de destruction des bêtes fauves*, Rennes, PUR, 1941, 119 p.
- JULIEN, Franz, « La deuxième mort de la Bête du Gévaudan », *Annales du Museum du Havre*, 59, Août 1998, p. 1-9.
- KOLODZIEJ, Cyrille, *La louveterie. La destruction des animaux nuisibles*. Thèse d'histoire du droit, dir Christian Dugas de la Boissony, Université de Nancy, 2010, 462 p.
- KOLODZIEJ, Cyrille, « Quelques éléments sur les travaux de Nicolas de l'Isle de Moncel », in GUIZARD-DUCHAMP Fabrice, *Le loup en Europe du Moyen Age à nos jours*, Valenciennes, Presses universitaires, 2009, p. 97-106.
- LAHAYE, P, « au loup ! au loup ! », *Échos du passé. Revue périodique de l'association des amis du Dardon*, n°8, janvier 1968, p. 13-14 (nord de la Saône et Loire)
- LECLANT, Jean, *Dictionnaire de l'Antiquité*, Paris, PUF, coll. « Quadrige, Dicos Poche », 2005, 2389 p.
- LECOUTEUX, Claude, *Fées, sorcières et loups garous au Moyen Age*, Paris, Imago, 2002, 238 p.
- LECOUTEUX, Claude, « Notes sur le loup garou », *Bulletin de la société mythologie française*, 1985, p. 10-25
- LE DIBERDER, Yves et OIRY Mchel, *Contes de korrigans : Bugul-noz, Groah & autres contes merveilleux*, coll. Bibliothèque celte, Rennes, éditions terres de brumes, 2001, 287 p.
- LE GOFF, Jacques, *Les intellectuels au Moyen Age*, Paris, éditions du seuil, 1957, 226 p.
- LE GRAND, Alain, « Derniers loups en Bretagne », *Les Cahiers de l'Iroise*, 1, janvier-mars 1982, p.55-62
- LE TALLEC, Jean, *La vie paysanne en Bretagne centrale*, Brest, Coop-Breizh, 1996, 256 p.
- LEPETIT, Martin, « L'homme et le loup en Normandie (XVII^e-XIX^e siècles) », in Jean-Marc Moriceau et Philippe Madeline (éd.), *Repenser le sauvage grâce au retour du loup. Les sciences humaines interpellées*, Caen, PUC, 2010, p.125-138
- LEVI, Eliphas, *Dogme et rituel de haute magie*, Paris, Niclaus, 1947, t. I, 400 p.
- LOEVENBRUCK, Pierre, *Les animaux sauvages dans l'histoire*, Paris, Payot, 1955, 208 p. (partie consultée : la question du loup p. 149-154)
- LOUIS, Michel, *La Bête du Gévaudan : l'innocence des loups*, rééd. : Paris, Perrin, 1998, 331 p.
- LOUIS, Michel, *La bête du Gévaudan*, Paris, Tempus, 2003, 320 p.
- MARQUIS, Jean-Claude, *Loups, sorciers, criminels... une histoire du fait divers au XIX^e siècle en Seine Inférieure*, Luneray, éd. Bertout, 1993, 416 p.
- MAUDUIT, Annie, *La louveterie au XX^e siècle à travers le cas particulier de l'une des plus importantes régions cynégétiques de France : La Sologne*, mémoire de maîtrise, université d'Orléans-La Source, dir. J-P Brunet, 1983-1984, 268 p.

- MEURGER, Michel, « Les félins exotiques dans le légendaire français », *Communications*, n°52, 1990, p. 175-196.
- MANDROU, Robert, *Possession et sorcellerie au XVII^e siècle*, Paris, Fayard, 1979, 348 p.
- MENATAURY, Gérard, *Les loups*, Lausanne, Payot, 1991, 64 p.
- MENATAURY, Gérard, *La vie des loups du mythe à la réalité*, Paris, Stock, 1992, 333 p.
- MILIN, Gael, *Les chiens de Dieu*, Brest, CRBC, 1993, 203 p.
- MOLINIER, Alain, « État des recherches sur les loups en France à la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle » in *Histoire et animal. Actes du colloque international « homme animal société »*, Toulouse, 11-16 mai 1987, Presses de l'IEP de Toulouse, Toulouse, 1989, t. II, p. 457-462.
- MORICEAU Jean-Marc (dir.), *Repenser le sauvage grâce au retour du loup. Les sciences humaines interpellées*, Caen, PUC, 2010, p. 125-138.
- MORICEAU, Jean-Marc, *L'homme contre le loup – une guerre de deux mille ans*, Paris, Fayard, 2011, 479 p.
- MORICEAU, Jean-Marc, *Histoire du méchant loup*, Paris, Pluriel, 2007, 634 p.
- MORICEAU, Jean-Marc, Rage et loups au XVII^e siècle. Angoisse et insécurité dans les campagnes au sud de Paris, *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, de l'Essonne et du Hurepoix*, n°61, 1992, p. 61-78.
- MORICEAU, Jean-Marc, *La bête du Gévaudan (1764-1767)*, Paris, Larousse, 2008, 288 p.
- OBERTHUR, Dr Joseph, *Animaux de vénerie et de chasse aux chiens courants*, Paris, Durel, 1947, t. II, 162 p. ; partie consultée plus spécialement p. 139-161 « le loup »
- ORTALLI, Gherardo, « Entre hommes et loups en occident : le tournant médiéval » in BODSON Liliane (dir.), *Regards croisés de l'histoire et des sciences naturelles sur le loup, la chouette, le crapaud dans la tradition occidentale*, Liège, université de Liège, Colloques d'histoire des connaissances zoologiques, 14, 2003, p. 15-32
- PALOU, Jean, *De la sorcellerie, des sorcières, de leurs juges*, Sazeray, Presse des Mollets, 1972, 132 p.
- PELOSATO, Alain, *Le cinéma fantastique*, Pantin, éditions Naturellement, 1998, 318 p.
- PIERROT, Antoine, « Les loups « mangeurs d'hommes » dans l'Antiquité grecque et romaine », communication aux XXXI^e Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, *Prédateurs dans tous leurs états (21-23 octobre 2010)*, éd APDCA, 2011, p. 473-488.
- POIGNAT, Maurice, « Compagnons du froid, de la misère et des guerres, les loups ont hanté longtemps les épaisses forêts poitevines », *Savoir*, n°10, 3^{ème} trimestre 1979, p. 21-24.
- POUJADE, Robert, « La bête du Gévaudan. Contribution à l'histoire d'un mythe. », *Revue du Gévaudan, des causses et des Cévennes*, 1985, p. 9-25.
- POURCHET, abbé Pierre, *Histoire de la bête du Gévaudan, véritable fléau de Dieu*, Marseille, Laffite, 2006, 388 p.
- PRIEUR, Claude, *Dialogues de la lycanthropie ou de la transformation d'hommes en loups...* Louvain, éditions J. Moes et P. Zangre, 1596, 144 p.
- RAGACHE, Claude Catherine et Gilles, *Les loups en France. Légendes et réalités*, Paris, Aubier, coll. Floréal, 1981, 256 p.
- RAGACHE, Gilles, *Le retour des loups*, Paris, Ramsay, 1990, 269 p.

RAUT, E. et LALLEMENT L, « La disparition du loup dans le Morbihan », *Bulletin de la société polymathique du Morbihan*, 66, 1927, p. 95-97.

REUMAUX, Françoise, *Toute la ville en parle : esquisse d'une théorie des rumeurs*, Paris, éditions l'Harmattan, 1994, 205 p.

ROBILLARD, Charles Marcel, *Le folklore de la Beauce*, vol 8, le Folklore de la peur, 2ème partie, Paris, Maisonneuve et Larose, 1972, 346 p.

ROUGE, Jacques-Marie, « Le m'neu de loups », *Revue du Berry et du Centre*, 1919, p. 61-62.

SADOUL, Barbara, *Gare au garou !*, Pösneck, Coll Libro, Flammarion, 2000, 127 p.

SIMOSON Michèle, *Le conte populaire*, Que sais-je, PUF, 1994, 114 p.

TREVILY Julie, *Contes et légendes de loups garous en Bretagne*, Tours, Alan Sutton, 2011, 192 p.

TREVOR-ROPER, Hugh, *De la Réforme aux Lumières*, 1972, Paris, Gallimard, 294 p.

TRINQUIER Jean, « Vivre avec le loup dans les campagnes d'occident romain » in GUIZARD-DUCHAMP Fabrice, *Le loup en Europe du Moyen Age à nos jours*, Valenciennes, Presses universitaires, 2009, 172 p.

TRINQUIER, Jean, « Les loups sont entrés dans la ville : de la peur du loup à la hantise de la cité ensauvagée », in Marie-Claude CARPENTIER (dir.), *les espaces du sauvage dans le monde antique. Approches et définitions. Actes du colloque de Besançon (mai 2000)*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2004, p. 85-118.

TRUPIER, Jacques, « Les derniers loups en France », *Revue d'histoire naturelle appliquée*, VII, avril 1926, p. 97-104.

VIGNON, François, *Le loup*, Paris, Belin, 2006, 96 p.

VOISENET, Jacques, *Bêtes et hommes dans le monde médiéval. Le bestiaire des clercs du Ve au XIIe siècle*, Turnhout, Brepols, 2000, 535 p.

Annexes

Nous avons décidé de proposer en annexes quelques uns des textes les plus anciens afin de les découvrir dans leur intégralité et leur richesse. Ils méritent d'être lus en intégralité pour mieux comprendre leur rôle, tel que nous l'envisageons dans cette thèse, comme porteurs de valeur et de questionnement.

1- Chansonnette comique chantée aux concerts de l'Eldorado, de la salle Barthélémy, des Champs-Élysées, et dans tous les concerts de Paris et de la province. Album chantant ou la chanson de tous et pour tous de le Bailly (1858-1864). Dans BRASEYS Edouard

« D'où venez-vous petite fille, avec ce fichu chiffonné ? Viendriez-vous de la charmille, et pourquoi cet air effaré ?	Quand je sentis ma fuite vaine. Le loup garou bien plus agile, Hélas ! avait suivi mes pas ; Me défendre était difficile Car il me saisit dans ses bras. Il m'emporta dans la clairière, Et là je fuis... tra la la la Tra la la la, lariretta ; Ah ! Ne me grondez pas ma mère, Car je reviens de la clairière.
En traversant la forêt noire J'avais le cœur rempli d'effroi, Quand voilà bien une autre histoire, Un loup garou s'offrit à moi. Je me sauvais à perdre haleine Quand je sentis... tra la la la Tra la la la, lariretta ; Je me sauvais à perdre haleine	Alors à genoux et tremblante, Je pleurai... quand le farfadet Me dit de sa voix glapissante : « pour toujours sois à moi Babel » Et puis ma frayeur fut extrême Quand il montra... tra la la la Tra la la la, lariretta ;

Et puis ma frayeur fut extrême
Quand il montra sa face blême.

De son regard, la vive flamme
Vint tout à coup glacer mes sens,
Et je crus qu'il prenait mon âme
Dans un baiser des plus brûlants.
Lorsque je repris connaissance,
J'avais perdu, tra la la la
Tra la la la, lariretta ;
Lorsque je repris connaissance,
J'avais perdu mon assurance.

Quand de ma peur je fus remise,
Je trouvais Blaise au lieu du loup :
« Ah me dit-il, sois ma promise,
Car j'ai tué le loup garou ».
Et j'ai donné, ne vous déplaie,
Ma main et mon tra la la la
Tra la la la, lariretta ;
Et j'ai donné, ne vous déplaie,
Ma main et mon cœur à Jean
Blaise. »

2- L'autre côté – Erick Stenbock (1893)

- Non que j'aime ça, mais on se sent tellement mieux après ça – Oh, merci Mère Yvonne, oui, juste une petite goutte de plus.

Et la vieille bique commença à boire son brandy et son eau chaude -même si, bien sûr, elles le prenaient seulement à titre médical, comme un remède pour leurs rhumatismes – toutes assises autour du grand feu de la Mère Pinguèle, qui continuait son histoire.

« Oh oui, quand ils arrivèrent en haut de la colline, il y avait un autel avec six bougies presque noires, et une espèce de chose au milieu, que personne ne voyait très distinctement. Le vieux bélier noir avec le visage d'homme et les longues cornes a commencé à dire une messe dans une sorte de charabia, que personne ne comprenait, et deux choses étranges et noires, comme des singes, glissèrent avec le livre et les burettes, et il y avait de la musique aussi – une telle musique. Il y avait aussi ces choses avec la moitié supérieure d'un chat noir, et la partie inférieure d'un homme, excepté ses jambes, entièrement couvertes de poils noirs et courts. Ils jouaient de la cornemuse, et quand arriva l'élévation, alors...

Au pied des vieilles biques, allongé sur le tapis de sol, était allongé un jeune garçon aux beaux yeux largement dilatés et dont les membres tremblaient dans une véritable extase due à la terreur.

-Est-ce que c'est vrai Mère Pinguèle? demanda-t-il

-Plutôt, et pas seulement ça, la meilleure partie est à venir, quand ils ont pris un enfant et...

A ces mots, la mère Pinguèle découvrit ses dents comme des crocs.

-Oh mère Pinguèle, vous aussi vous êtes une sorcière?

-Silence Gabriel, dit la Mère Yvonne. Comment peux tu dire quelque chose d'aussi méchant. Mais enfin, Seigneur! pardonnez-moi, le garçon devrait être au lit depuis bien longtemps!

A cet instant, tous sursautèrent et firent le signe de la croix, sauf Mère Pinguèle, car ils avaient entendu le plus épouvantable des sons épouvantables : le hurlement d'un loup. Il commençait par trois aboiements aigus, avant de glisser vers le haut dans un long gémissement prolongé porteur de cruauté et de désespoir, et enfin, redescendait dans un grognement chuchoté rempli d'une malice éternelle.

Il y avait une forêt, un village, un ruisseau. Le village était d'un côté du ruisseau, et personne n'avait osé aller de l'autre côté. Là où était le village, tout était vert, heureux, fertile et abondant. De l'autre côté, les arbres ne montraient jamais de feuilles vertes, et une ombre noire les couvrait même à l'heure de midi.

A la tombée de la nuit, on pouvait entendre les loups hurler -les loups-garous, les hommes-loups et les loups-hommes- et tous ces méchants hommes qui, pour 9 jours chaque année étaient changés en loups. Mais sur le côté verdoyant, aucun loup n'avait jamais été aperçu, et seul un petit ruisseau, courant comme une traînée d'argent s'écoulait au milieu.

C'était le printemps à présent, et les vieilles biques ne s'asseyaient plus auprès du feu, mais devant leurs maisons, se réchauffant au soleil. Et tout le monde se sentait tellement heureux que ça les poussa à reprendre l'histoire de l'autre côté. Mais Gabriel traînait autour du ruisseau comme il avait l'habitude de traîner, entraîné ça et là par un étrange attrait mélangé à une intense horreur.

Ses camarades de classe n'appréciaient pas trop Gabriel. Tous se riaient et se moquaient de lui, car il était moins cruel et plus gentil de nature que le reste d'entre eux. Comme un oiseau rare et magnifique échappé d'une cage et mis en pièce par les moineaux communs, voilà comment était Gabriel au milieu de ses

compagnons. Tout le monde se demandait comment Mère Yvonne, cette plantureuse et valeureuse matrone, pouvait avoir donné naissance un tel fils, avec ces yeux étranges et rêveurs, que l'on disait « pas comme les autres gamins ». Ses seuls amis étaient l'abbé Félicien, qui servait la messe tous les matins, et une petite fille appelée Carmeille qui l'aimait, même si personne ne savait pourquoi.

Le soleil s'était déjà couché, Gabriel errait encore autour du ruisseau, rempli d'une vague terreur et d'une irrésistible fascination. Le soleil se coucha et la lune se leva. La pleine lune, très large et très claire, et la lumière inonda la forêt, des deux côtés, de ce côté et de l'autre côté. Et de cet autre côté du ruisseau, plantée droite, Gabriel vit une grande fleur d'un bleu profond, dont l'étrange parfum entêtant l'atteignait et le fascinait, même là où il se trouvait.

-Si seulement je pouvais faire un pas en travers, pensa-t-il, rien en pourrait me faire de mal, si je cueillais cette unique fleur. Personne ne saurait que j'y suis allée.

Pour les villageois, quand on avait l'air haineux et suspect, on disait qu'on « avait traversé de l'autre côté ». Aussi, rassemblant son courage, il franchit d'un bond léger le ruisseau, pour atteindre l'autre bord. Alors la lune, sortant d'un nuage, se mit à briller d'une lumière inhabituelle, et il vit, s'étirant devant lui, à portée de la main, ces étranges fleurs bleues. Chacune était plus belle que la précédente, il n'était pas capable de faire un choix sur la fleur à prendre, ou s'il devait en prendre plusieurs. Il allait et venait, la lune brillant très fortement et un étrange oiseau invisible, quelque chose comme un rossignol, mais plus lourd et plus beau, chanta. Son cœur était rempli d'attente, sans qu'il sache pourquoi. La lune brillait et l'oiseau chantait. Mais, en un instant, un nuage noir couvrit la lune entièrement, et tout fut noir, et à travers l'obscurité, il entendait les loups hurler dans l'hideuse ardeur de la poursuite. Devant lui, passa une horrible procession de loups (loups noirs aux yeux rouges flamboyants), avec des hommes qui avaient des têtes de loups, et des loups qui avaient des têtes d'hommes, et au-dessus d'eux flottaient des chouettes (noires avec des yeux rouges flamboyants), des chauves-souris et un long serpent de choses noires. Le dernier d'entre eux était assis sur un énorme bélier noir, avec sa forme humaine hideuse, le meneur de loups, sur le

visage duquel il y avait une ombre éternelle. Mais ils continuèrent leur affreuse procession, et passèrent devant lui. Quand ils furent passés, la lune recommença à briller, plus belle que jamais, et l'étrange rossignol se mit à chanter de nouveau, et les étranges fleurs d'un bleu intense s'agitaient devant, flottant de droite à gauche. Mais il y avait une chose qui n'était pas là auparavant. Parmi les fleurs d'un bleu profond, une femme aux longs cheveux étincelants marchait. Elle tourna une fois autour de lui, ses yeux étaient de la même couleur que les fleurs d'un étrange bleu. Elle se mit à marcher, et Gabriel n'eut d'autre choix que de la suivre. Mais quand un nuage passa devant la lune, il ne vit plus une belle femme, mais un loup. Aussi, dans une terreur totale, il fit demi-tour et décampa, cueillant une étrange fleur bleue au passage. Il franchit à nouveau le ruisseau et court chez lui. Quand il revint chez lui, Gabriel ne put résister et montra son trésor à sa mère, même s'il savait que cela ne lui plairait pas. Mais, quand elle vit l'étrange fleur bleue, Mère Yvonne pâlit et lui demanda

-Mon enfant, où es tu allé? C'est sûrement la fleur de la sorcière! »

Et tout en prononçant ces mots, elle lui l'arracha des mains et la jeta dans un coin. Immédiatement, toute sa beauté et son étrange odeur disparurent, et elle eut l'air carbonisée, comme si elle avait été brûlée. Gabriel s'assit silencieusement et renfrogné. Il alla se coucher sans dîner, mais au lieu de dormir, il attendit et attendit que tout soit calme dans la maison. Alors, il rampa jusqu'en bas, dans sa longue chemise de nuit blanche, pieds nus sur les dalles carrées de pierre froide. Il attrapa rapidement la fleur fanée et carbonisée, et la plaça au chaud sur sa poitrine, près de son cœur. Immédiatement, la fleur s'ouvrit de nouveau, plus belle que jamais. Il tomba dans un profond sommeil. Mais à travers celui-ci, il lui sembla entendre une douce voix basse, chanter sous ses fenêtres, dans un langage étrange, dans lequel des sons subtils se mélangeaient les uns aux autres. Mais il ne pouvait distinguer quoi que ce soit, excepté son propre nom.

Quand il s'avança le matin pour servir la messe, il conserva la fleur sur lui, près de son cœur. Au moment où le prêtre commença la messe, il dit « introbo ad altare dei », alors Gabriel répondit « qui neququam laetificant juventutem meam ». Et l'abbé Félicien fit demi-tour en entendant cette étrange réponse, et il vit la pâleur mortelle, qui avait envahi le visage du garçon, ses yeux fixes et ses membres

rigides. Tandis que le prêtre le regardait, Gabriel perdit connaissance et s'effondra sur le sol. A tel point que le sacristain dut le porter jusque chez lui, et envoyer un autre acolyte pour l'abbé Félicien.

Désormais, quand l'abbé Félicien venait pour le voir, Gabriel se sentait étrangement réticent à parler de la fleur bleue, et pour la première fois, il trahit le prêtre.

Dans l'après midi, alors que le soleil descendait, il se sentit mieux, et Carmeille vint pour le voir afin de le prier d'aller dehors avec elle prendre un bol d'air frais. Ainsi, ils sortirent la main dans la main, le garçon aux yeux de gazelle et aux cheveux de jais, et la fille aux cheveux bouclés . Et quelque chose, il ne savait pas quoi, conduisit ses pas, jusqu'au ruisseau- il était à peine conscient de ce qu'il faisait- et ils s'assirent tous les deux sur le bord.

Gabriel pensa qu'il pouvait au moins révéler son secret à Carmeille, alors il sortit la fleur de sa poitrine et dit « Regarde ici Carmeille, as-tu déjà vu une fleur aussi belle que celle-ci? Mais Carmeille pâlit et s'effondra en disant :

-Oh Gabriel, qu'est-ce que c'est que cette fleur? Je l'ai touchée et j'ai senti quelque chose de bizarre venir sur moi. Non, non, je n'aime pas ce parfum, il y a quelque chose de mauvais à son sujet. Oh, mon cher Gabriel, laisse moi la jeter au loin ».

Et avant qu'il ait eu le temps de répondre, elle la lança loin d'elle, et une nouvelle fois, toute sa beauté et son parfum la quittèrent, et elle eut l'air carbonisée comme si elle avait brûlé. Mais, soudainement, là où la fleur avait été jetée, sur ce côté du ruisseau, apparut un loup, qui restait à regarder les enfants.

Carmeille dit « Que devrions nous faire? Et se colla à Gabriel. Mais le loup les regardait, l'air dévoué, et Gabriel reconnut dans les yeux du loup l'étrange et intense bleu profond de la femme-loup, qu'il avait vue de l'autre côté. Alors il dit :

-Reste ici chère Carmeille, elle nous regarde gentiment et ne nous fera pas de mal ».

-Mais c'est un loup, dit Carmeille. »

Elle tremblait de partout à cause de la peur, mais une fois encore, Gabriel lui dit paresseusement

« Elle ne nous fera pas de mal ».

Alors, Carmeille s'empara de la main de Gabriel dans un sursaut de terreur, et le traîna derrière elle jusqu'à ce qu'ils arrivent au village, où elle donna l'alarme. Tous les hommes du village se rassemblèrent. Ils n'avaient jamais vu un loup de ce côté du ruisseau, ce qui les excita grandement. Ils arrangèrent une chasse aux loups géante pour le lendemain matin, mais Gabriel restait isolé et silencieux : il ne prononça pas un mot.

Cette nuit-là, Gabriel ne put fermer l'oeil du tout, pas plus qu'il ne put dire ses prières. Il s'assit dans sa petite chambre, à côté de la fenêtre, avec sa chemise ouverte dans le cou, et l'étrange fleur bleue près du coeur. Et cette fois encore, il entendit une voix chanter sous sa fenêtre, dans le même langage doux, subtil et liquide que précédemment

Ma zála liral va jé

Cwamûlo zhajéla je

Cárma urádi el javé

Járma, symai,- carmé —

Zhála javály thra je

al vú al vlaûle va azré

Safralje vairálje va já?

Cárma serâja

Lâja lâja

Luzhà!

Il pouvait voir les ombres argentées sur la lumière des cheveux d'or, et les étranges yeux étincelants du bleu sombre de la femme à travers la nuit, et ça lui paraissait impossible de ne pas la suivre. Alors il marcha, à moitié vêtu et pieds nus, comme il était, les yeux fixes comme dans un rêve, et, silencieux dans les escaliers, il sortit dans la nuit.

Et encore et toujours , elle se retournait pour le regarder de ses étranges yeux bleus, pleins de tendresse, de passion et d'une tristesse, au-delà de la tristesse humaine – tandis qu'il savait que ses pas qui le conduisaient à la rive du ruisseau. Alors le prenant par la main, elle lui dit familièrement :

« Tu ne vas pas m'aider à traverser Gabriel? »

Alors, il lui sembla qu'il l'avait connue toute sa vie – et il l'accompagna de « l'autre côté » mais ne vit personne derrière lui. En regardant à nouveau derrière lui, il y avait deux loups. Dans une terreur folle, lui qui n'aurait jamais pensé pouvoir tuer une chose vivante jusque là, attrapa un énorme morceau de bois qui traînait là, et frappa l'un des loups à la tête.

Immédiatement, il vit la femme-loup encore à ses côtés, avec du sang s'écoulant de son front, tachant ses merveilleux cheveux dorés. Et le regardant, les yeux remplis de reproches infinis, elle lui dit :

« Qui a fait ça? »

Puis, elle murmura quelques mots à l'autre loup, qui bondit au-dessus du ruisseau, et s'avança vers le village. Se tournant à nouveau vers lui, elle lui dit :

« Oh, Gabriel, comment as-tu pu me frapper, moi qui t'aurais aimé si longtemps et si fort? »

Alors, il lui sembla à nouveau qu'il l'avait connue toute sa vie, mais il se sentait abasourdi et il ne disait rien – mais elle cueillit une feuille, d'un vert foncé, à la forme étrange, et la posant sur son front, elle lui dit :

« Gabriel, embrasse cet endroit et tout ira bien de nouveau. »

Alors, il l'embrassa comme elle le lui avait demandé, et il sentit le goût salé du sang dans sa bouche, et il ne sut plus rien.

A nouveau, il vit le meneur de loup avec son horrible troupe autour de lui, mais cette fois elle n'était pas engagée dans une horrible poursuite, mais assise en une étrange réunion, en cercle. Les chouettes noires étaient assises dans les arbres, et les chauve-souris noires pendaient, la tête en bas, depuis les branches. Gabriel restait seul au milieu d'une centaine d'yeux méchants braqués sur lui. Ils semblaient délibérer sur ce qu'ils devaient faire de lui, discutant dans la même langue étrange, qu'il avait entendue dans les chansons sous sa fenêtre. Soudain, il sentit une main presser la sienne, et il vit la mystérieuse femme-loup à ses côtés. Ensuite, débuta ce qui lui semblait être une incantation dans laquelle créatures humaines et semi-humaines semblaient hurler, et les bêtes parler avec un discours humain, mais dans une langue inconnue. Alors, le meneur de loup, dont le visage était toujours voilé par une ombre, prononça quelques mots d'une

voix, qui semblait venue de loin, mais tout ce qu'il pouvait distinguer c'était son propre nom, Gabriel, et le sien, Lilith. Alors, il sentit des bras l'enlacer.

Gabriel se réveilla – dans sa propre chambre – donc c'était un rêve après tout – mais quel rêve effrayant. Oui, était-ce vraiment sa propre chambre? Bien sûr, c'était son manteau pendu sur la chaise – oui, mais- le crucifix – où était le crucifix et le bénitier? Et la branche consacrée, et l'image ancienne de Notre Dame du Salut Perpétuel, avec la petite lampe rouge toujours allumée devant elle. Là où il plaçait chaque jour les fleurs qu'il avait cueillies, même s'il n'avait pas osé y mettre la fleur bleue.

Chaque matin, il levait ses yeux rêveurs sur elle, et disait un Ave Maria. Puis, il faisait le signe de la croix, qui lui apportait la paix de l'esprit – mais comme c'était horrible, comme c'était fou, ce n'était pas là, pas du tout. Non, il n'était sûrement pas réveillé, au moins pas complètement. Il ferait le signe béni – mais qu'est-ce que c'était comme signe déjà? Avait-il oublié? Ou son bras était-il paralysé? Non, il ne pouvait bouger. Alors il avait oublié – et la prière? il devait se souvenir. A-vae-nunc-mortis-fructus. Non, ce n'était certainement pas exactement ça, mais ça y ressemblait. Oui, il était réveillé, il pouvait bouger en tout cas – il allait se rassurer – il allait se lever, il verrait la vieille église grise avec les pignons exquis pointés dans la lumière de l'aube. La cloche sonnerait d'un son profond et solennel, et il se précipiterait en bas, mettrait sa soutane rouge et son col de dentelle . Il allumerait les bougies courtes sur l'autel et attendrait révérencieusement d'habiller le bon et gracieux abbé Félicien, embrassant chaque vêtement qu'il soulèverait de ses mains respectueuses.

Mais ce n'étaient sûrement pas les lumières de l'aube, c'était comme le crépuscule. Il rampa hors de son petit lit blanc, et une vague de terreur le submergea, il tremblait et dut se tenir à la chaise avant d'atteindre la fenêtre. Non, les flèches solennelles de l'église grise étaient invisibles – il était dans les profondeurs de la forêt, mais dans une partie qu'il n'avait jamais vue avant. Comme il en avait exploré chaque partie, il devait être de « l'autre côté ». A la terreur succéda une langueur et une lassitude qui n'étaient pas sans charme – passivité, acquiescement, indulgence – il sentait comme la dure caresse d'une autre volonté le recouvrir comme de l'eau et l'habiller de mains impalpables dans

un vêtement invisible. Alors, il s'habilla lui-même, mécaniquement, et il descendit au rez-de-chaussée. Les mêmes marches qu'il avait l'habitude de courir et de sauter. Les larges carrés de pierre semblaient singulièrement beaux et iridescents avec plusieurs couleurs étranges – comment avait-il pu ne pas le remarquer avant? Mais il avait graduellement perdu le pouvoir de penser, il entra dans la pièce du bas, l'habituel café et les roulés étaient sur la table.

« Pourquoi Gabriel, es-tu si tard aujourd'hui? »

La voix était très douce mais l'intonation étrange. Lilith était assise sagement, la mystérieuse femme-loup, ses cheveux d'or étincelants tirés en une queue de cheval souple, et une broderie sur laquelle elle traçait d'étranges motifs tortueux, reposant sur le dessus de son vêtement couleur maïs. Elle regardait Gabriel avec dévouement de ses magnifiques yeux bleus foncés, et elle dit :

« Pourquoi es-tu en retard aujourd'hui Gabriel? »

Et Gabriel répondit

« J'étais fatigué hier, donne-moi un peu de café »

Un rêve dans un rêve – oui il l'avait connue toute sa vie, ils avaient vécu ensemble, n'avaient-ils pas toujours fait ainsi? Elle l'emmènerait à travers les clairières de la forêt, et cueillerait pour lui des fleurs, de celles qu'il n'avait jamais vues auparavant. Elle lui raconterait des histoires de son étrange voix, basse et profonde, qui semblait toujours accompagnée de faibles vibrations des cordes. Elle le regardait de fixement de ses fantastiques yeux bleus.

Petit à petit, la flamme de la vitalité qui brillait en lui semblait s'affaiblir et ses membres agiles grandissaient langoureusement et dans la langueur. Il était dorénavant toujours rempli d'un contentement languide, et une volonté qui n'était pas la sienne prenait l'ascendant en permanence sur lui.

Un jour, pendant leur errance, il vit une étrange fleur d'un bleu foncé comme celui des yeux de Lilith, et soudain, un demi-souvenir traversa son esprit.

« Qu'est-ce que cette fleur bleue? demanda-t-il »

Lilith sursauta et ne répondit pas, mais alors qu'ils allaient un peu plus loin, ils trouvèrent un ruisseau. Le ruisseau auquel il pensait, et il sentit ses entraves tomber et se prépara à sauter par-dessus; Mais Lilith l'attrapa par le bras et le retint en arrière de toutes ses forces. Toute tremblante elle lui dit

« Gabriel, promets-moi que tu ne traverseras pas ».

Mais il lui dit:

« Dis-moi ce qu'est cette fleur bleue, et pourquoi tu ne veux pas en parler? »

alors elle lui dit

« Regarde le ruisseau Gabriel. »

Il regarda, et vit que même si c'était juste comme le ruisseau séparateur, ce n'était pas le même car l'eau ne coulait pas.

Alors que Gabriel regardait avec dévotion dans les eaux troubles, il lui semblait entendre des voix – une impression de vêpres pour les morts : « Hei mihi qui incolatus sum » et encore « de profundius clamavi ad te ». Oh ce voile, ce voile embrumé! Pourquoi ne pouvait-il pas voir et entendre correctement, et pourquoi ne pouvait-il se rappeler qu'à travers un triple rideau transparent? Oui, elles priaient pour lui – mais qui était-ce? Il entendit encore la voix angoissée de Lilith murmurer :

« Fichez le camp! »

Il demanda encore de sa voix monotone:

« Qu'est-ce que cette fleur bleue et à quoi elle sert? »

Alors la voix basse terrifiante répondit.

« C'est appelé luri-uzhuri, deux gouttes pressées sur le visage du dormeur et il continue à dormir ».

C'était un enfant entre ses mains, et il se laissa entraîner, bien qu'il eut le courage de prendre une de ces fleurs bleues, la tenant tête en bas dans sa main. Qu'est-ce que ça voulait dire?

Est-ce que le dormeur allait s'éveiller? Est-ce que la fleur bleue allait le tacher? Est-ce que les taches pourraient être nettoyées?

Mais alors qu'il gisait, endormi, il entendit des voix lointaines prier pour lui – l'abbé Félicien, Carmeille, sa mère aussi- et quelques mots familiers atteignaient son oreille « libera mea porta inferi ».

Une messe était dite pour le repos de son âme, il le savait. Non, il ne pouvait pas rester, il devait repartir par-dessus le ruisseau, il connaissait le chemin. Il avait oublié pourquoi la rivière ne coulait plus, mais Lilith le saurait. Que devait-il faire? La fleur bleue, qui reposait au bord de son lit... Il comprenait maintenant. Alors, il

rampa silencieusement vers l'endroit où Lilith reposait endormie, ses longs cheveux d'or brillant faisant comme un halo autour d'elle. Il pressa deux gouttes sur son front, elle soupira une fois, et une ombre d'angoisse surnaturelle passa sur son visage magnifique. Il sentit, terreur, remord et espoir tordre son âme et faire voler ses pieds. Il alla vers le ruisseau, et ne vit pas que ne coulait pas. Bien sûr c'était le ruisseau de séparation. En un bond il serait avec les choses humaines à nouveau. Il passa par-dessus et...

Un changement s'amorça en lui. Que se passait-il? Il ne pouvait pas le dire. Avait-il marché sur ses quatre pattes? Oui, certainement. Il regarda dans le ruisseau, dont l'eau était toujours immobile comme un miroir, et là, quelle horreur, il se vit, mais était-ce lui? Sa tête et son visage, oui, mais son corps s'était transformé en celui d'un loup. Il regardait encore lorsqu'il entendit le son d'un affreux rire moqueur derrière lui. Il se retourna, et là, dans l'éclat d'une tapageuse lumière rouge, il vit une de ces choses dont le corps était humain, mais dont la tête était celle d'un loup, avec des yeux porteurs d'une infinie méchanceté. Pendant que cette horrible créature riait d'un rire humain, lui, essayait de parler, tout en ne pouvant pousser que le hurlement prolongé d'un loup.

Mais nous déplaçons nos pensées de cette chose étrange, située de l'autre côté pour aller dans le village simplement habité par des humains où Gabriel avait l'habitude de vivre. Mère Yvonne n'était pas tellement surprise de ne pas voir revenir Gabriel pour le petit déjeuner – souvent il ne descendait pas, tellement il était distrait. Cette fois, elle dit « je suppose qu'il est allé avec les autres, à la chasse au loup ». Non que Gabriel soit habitué à chasser, mais comme elle disait sagement « Il n'y avait rien qu'il ait pu faire d'autre ». Les garçons disaient « bien sûr, ce peureux de Gabriel rôde et s'est caché. Il a peur de rejoindre la chasse au loup, il ne tuerait même pas un chat ». Pour eux, la notion par excellence était celle du meurtre : plus grand était le risque plus grande était la gloire. A présent, ils étaient principalement limités aux chats et aux moineaux, mais ils espéraient tous devenir plus tard généraux dans l'armée. On avait toujours dit à ces enfants, toute leur vie, les gentils mots du Christ – mais, hélas! La mauvaise graine ne donne jamais de bons fruits, surtout si elle ne pousse pas sur le bon terrain.

Comme ils comprenaient mal la souffrance et l'angoisse amère, ou comme ils ne réalisaient pas le sens profond de ces mots.

La chasse au loup était tellement loin du succès : ils voyaient actuellement un loup, mais pas un succès, car ils ne l'avaient pas tué avant qu'il ne bondisse au dessus du ruisseau, de « l'autre côté », où ils étaient trop effrayés pour le poursuivre. Il n'y a pas d'émotion plus profonde et plus intense à l'esprit des gens communs que la haine et la peur de ce qui est étrange.

Les jours passaient mais Gabriel n'avait été aperçu nulle part – et Mère Yvonne commençait à voir clairement combien elle aimait son fils unique, qui était si différent d'elle, qu'elle pensait faire l'objet de la pitié des autres mères – l'oie et l'oeuf de cygne. Les gens cherchaient et prétendaient chercher, ils allèrent même jusqu'à draguer les mares. Les garçons trouvèrent cela très amusant, car cela leur permit de tuer un grand nombre de rats musqués. Carmeille s'asseyait dans un coin et pleurait toute la journée. Mère Pinquèle aussi s'asseyait dans un coin et soupirait, disant qu'elle avait toujours dit que Gabriel ne donnerait rien de bon. L'abbé Félicien avait l'air pâle et anxieux, mais il parlait doucement à la grâce de Dieu et de ceux qui demeuraient avec Dieu. A la fin, comme Gabriel n'était pas là, ils supposèrent qu'il n'était nulle part – c'est à dire mort. Leur connaissance des autres localités était si limitée qu'il ne leur vint même pas à l'esprit qu'il aurait pu vivre ailleurs que dans le village. Donc il était entendu qu'un cercueil vide serait mis dans l'église avec de grandes bougies l'entourant. Mère Yvonne dit toutes les prières qui étaient dans son livre de prières, commençant au début et terminant à la fin, peu regardante quant au caractère approprié – elle n'omettait même pas le titre des chapitres. Carmeille s'assit dans le coin de la petite chapelle, sur le côté, et pleura, pleura. L'abbé Félicien fit chanter aux garçons les Vêpres pour les morts (ce qui ne les amusait pas autant que draguer les mares), et le matin suivant, dans le silence de l'aube, il dit le chant funèbre et le requiem, que Gabriel entendit. Alors l'abbé Félicien reçut un message, d'apporter les Saints Sacrements à un malade. Alors ils avancèrent dans une procession solennelle, avec de grandes torches, leur chemin les conduisant le long du ruisseau de séparation.

Essayant de parler, il ne pouvait que sortir un hurlement prolongé de loup – le plus effrayant des cris d'animaux. Il hurla et hurla encore : peut-être que Lilith

l'entendrait! Peut être qu'elle le sauverait? Alors il se souvint de la fleur bleue, et le début et la fin de tout ce malheur. Ses cris réveillèrent tous les habitants de la forêt – les loups, les loups-hommes et les hommes-loups. Il s'écroula devant eux dans une agonie de terreur – derrière lui, assis sur un bélier noir avec un visage humain, il y avait le meneur de loups, dont le visage était voilé d'une ombre éternelle. Il se tourna une fois seulement pour regarder derrière – au dessus des cris stridents et hurlements de bêtes, il entendit une voix terrifiante chargée de douleur. Et au-dessus d'eux, il vit Lilith, son corps aussi était celui d'un loup, presque dissimulé dans les masses de ses cheveux d'or étincelants, sur son front, il y avait une tache bleue, comme une couleur dans ses yeux mystérieux, maintenant voilés de larmes qu'elle ne pouvait arrêter.

La route des Saints Sacrements passait le long du ruisseau de séparation. Ils entendirent les hurlements effrayants au loin. Les porteurs de torches devinrent pâles et tremblants, tandis que l'abbé Félicien, tenant en l'air le Ciboire, leur dit « ils ne peuvent pas nous faire de mal ».

Soudain, l'horrible poursuite apparut tout entière. Gabriel se précipita par-dessus le ruisseau. L'abbé Félicien, tint les saints sacrements devant lui, ce qui lui rendit sa forme. Il tomba au sol, prostré, en adoration. Mais l'abbé Félicien tenait toujours le saint Ciboire en l'air, et les gens tombèrent à genoux dans l'agonie de la peur, tandis que le visage du prêtre semblait briller d'une lueur divine. Alors le meneur de loups leva dans ses mains la forme de quelque chose d'horrible et d'inconcevable – un ostensor des sacrements de l'enfer, et trois fois il le leva, se moquant du rite de la bénédiction. Et à la troisième fois, des éclats de feu partirent de ses doigts et la forêt de l'autre côté s'embrasa, tandis qu'une profonde obscurité tombait partout.

Tous ceux qui étaient là, et qui avaient vu et entendu cela, en gardèrent le souvenir pour le reste de leur vie jusque dans leurs dernières heures. Des cris stridents, horribles au delà de l'entendement, furent entendus jusqu'à la tombée de la nuit – alors la pluie se mit à tomber.

« L'autre côté » est désormais sans danger - il n'y a plus que des cendres carbonisées, mais personne n'ose traverser, excepté Gabriel – envahi une fois par an, pendant neuf jours, d'une étrange folie.

3- Bisclavret – lai de Marie de France (XII^{ème} siècle)

Puisque j'entreprends d'écrire des lais, je ne veux pas oublier Bisclavret. C'est le nom en breton de ce que les normands appellent loup-garou. On pouvait jadis entendre dire, qu'il arrivait fréquemment que des hommes deviennent loups-garous, et qu'ils habitent dans les bois. Le loup garou est une bête sauvage, qui vit dans les immenses forêts, possédée par la rage, et qui dévore les gens et leur cause grand dommage. Mais, je ne veux pas m'étendre sur le sujet, mais vous conter l'histoire de Bisclavret.

En Bretagne, vivait un seigneur, dont j'ai entendu dire les meilleurs éloges. C'était un beau et brave chevalier, qui se conduisait noblement. Il était le favori de son roi et était aimé de tous ses voisins. Il avait épousé une femme de grand mérite et fort séduisante, qu'il aimait aussi tendrement qu'elle le lui rendait. Malgré tout, sa femme était très inquiète : elle perdait son époux trois jours par semaine. Elle ne savait pas où il allait, ni ce qu'il devenait, et personne autour d'elle ne le savait.

Un jour qu'il rentrait chez lui, joyeux et de bonne humeur, sa femme l'interrogea :
« Seigneur, mon bel et tendre ami, si j'osais, j'aimerais vous poser une question, mais je crains d'attirer votre courroux. »

A ces mots, il l'attira dans ses bras pour l'y serrer et l'embrasser.

« Dame, posez votre question, Tout ce que vous me demanderez, si je connais la réponse, je vous la donnerai.

-Ma foi, fit-elle, je suis soulagée. Seigneur, je suis tellement effrayée les jours où vous vous éloignez de moi. J'ai tellement peur de vous perdre, et mon coeur en éprouve une telle douleur, que si vous ne me rassurez pas, je vais bientôt en mourir. Dites-moi donc où vous allez, ce que vous faites et ce que vous devenez. Je pense que vous aimez une autre femme, et si c'est vrai, c'est un bien grand péché!

-Dame, au nom de Dieu, pitié! J'ai peur qu'il ne m'arrive malheur si je vous le dis, car vous cesserez de m'aimer et ce sera ma perte. »

La femme fut angoissée par cette réponse qui la surprit. Elle fit tant et si bien, elle le cajola, et fit en sorte qu'il lui raconte son aventure sans rien lui cacher.

« Dame, je deviens un loup-garou. Je me rends dans une grande forêt, au plus profond du bois, et j'y vis de proies et de rapines. »

Lorsqu'il lui eut tout conté, elle lui demanda s'il se dépouillait de ses vêtements ou s'il les conservait.

« Dame, je vais tout nu.

-Au nom de Dieu, dites-moi où vous posez vos vêtements.

-Dame, cela, je ne vous le dirai pas, car si je les perdais ou si l'on s'en apercevait, je serais condamné à rester loup-garou. Et je n'aurais aucun recours, jusqu'à ce qu'ils me soient rendus. C'est pour cela que je ne veux pas que cela se sache.

-Seigneur, lui répondit sa dame, je vous aime plus que tout au monde, vous ne devez rien me cacher. Vous ne devez douter en moi en rien, ou c'est que vous en m'aimez pas. Qu'ai-je fait de mauvais, pour quel péché doutez-vous de moi? Dites-le moi, vous ferez bien. »

Elle fit tant et si bien, elle le cajola, et fit en sorte qu'il ne put rien faire et finit par tout lui dire.

« Dame, fit-il, dans la forêt, près du chemin par lequel je vais, il y a une vieille chapelle, qui, maintes fois m'a rendu service. Il y a là, une pierre creuse, toute évidée, sous un buisson. Je mets mes habits sous ce buisson, jusqu'à mon retour à la maison. »

La dame entendit cette merveille, et de peur, elle devint toute vermeille. Elle s'effrayait de cette aventure. En de nombreux endroits, elle réfléchit au moyen de pouvoir partir, elle ne voulait plus se coucher près de lui.

Elle envoya un message à un chevalier de la contrée, pour lui ouvrir son cœur. Il l'avait longtemps aimée, longuement priée et suppliée, et lui avait souvent proposé ses services. Elle ne l'avait jamais aimé, ni le lui avait rien promis.

« Ami, dit-elle, réjouissez-vous. Ce à quoi vous avez travaillé sans répit, je ne vais plus le contredire. Je vous offre mon amour et mon corps, faites de moi votre amie ».

Le chevalier la remercia vivement et la prit comme fiancée, tandis qu'elle lui prêtait serment. Puis, elle lui conta en détail comment son mari s'en allait, et ce qu'il devenait. Elle lui enseigna toute sa voie sur le chemin de la forêt, et l'envoya chercher les vêtements. C'est ainsi que le loup-garou fut trahi par sa femme,

condamné à la malédiction. Puisqu'il avait l'habitude de disparaître, tout le monde pensa qu'il s'en était allé définitivement. Il fut tout de même recherché, mais on ne put le retrouver. On ne pensa plus le revoir. La femme finit par épouser le chevalier qui l'avait si longtemps aimée.

Il se passa un an entier, avant que le roi n'aille chasser. Il alla tout droit dans la forêt où se trouvait le loup-garou. Quand les chiens furent lâchés, ils le découvrirent. Toute la journée, chiens et veneurs coururent sur lui, et il s'en fut de peu qu'ils ne l'attrapent, le déchirent et le tuent. Sitôt qu'il aperçut le roi, il courut à lui, pour implorer sa grâce. Il l'avait saisi par son étrier et lui baisait la jambe et le pied. Le roi eut grand peur en voyant cela, et appela ses compagnons.

« Seigneurs, fit-il. Venez ici! Regardez ce prodige! Comme cette bête se prosterne, elle a l'intelligence d'un homme, elle me crie grâce! Chassez-moi tous ces chiens en arrière, et prenez garde qu'aucun homme n'essaie de la frapper. Dépêchez-vous et allons-nous-en. J'accorde ma protection à cette bête, et je ne chasserai plus aujourd'hui. »

Le roi s'en retourna. Le loup-garou le suivait, et se tenait près de lui. Il ne voulait pas partir et n'avait pas l'intention de déguerpir. Le roi l'emmena dans son château, heureux et ravi, car il n'avait jamais rien vu de tel. Le roi le tint en grande merveille et en tira une grande fierté. Il commanda à tout son entourage, que, par amour pour lui, ils en prennent grand soin et ne le menacent jamais, que personne ne le frappe et qu'il soit bien nourri et abreuvé. Ceux-ci le gardèrent bien volontiers, et tous les jours, il se couchait entre les chevaliers et le roi. Tous l'appréciaient pour sa gentillesse et sa franchise, il ne voulait jamais faire de mal. Il suivait le roi toute la journée, et s'aperçut que celui-ci l'aimait. Mais, écoutez ce qu'il advint ensuite.

A une cour que le roi tint, il avait convié tous ses barons, ceux à qui il avait donné une terre, pour donner meilleur éclat à sa fête et assurer un beau service.

Le chevalier, ayant épousé la femme du loup-garou, y alla, richement équipé et bien mis. Il ne savait pas que le loup-garou y serait, ni qu'il y serait si proche. Aussitôt qu'il arriva au palais et que le loup-garou l'aperçut, il l'attrapa de ses crocs et l'attira vers lui. Il lui aurait fait grand mal, si le roi ne l'avait rappelé et menacé d'un bâton.

Il voulut le mordre deux fois ce jour-là, ce qui étonna la plupart des gens, car il n'avait jamais eu un tel comportement envers un autre homme. C'est pour cela, que tous disaient à la cour, qu'il ne le faisait pas sans raison, et que le chevalier lui avait certainement fait du tort, pour qu'il essaie ainsi de se venger. Les choses en restèrent là pour cette fois, et quand la fête fut terminée les barons prirent congé avant de reprendre le chemin de leur demeure. Parmi tous les chevaliers, celui que le loup garou attaqua fut parmi les premiers. Ce n'était pas étonnant qu'il le hâisse.

Peu de temps s'était écoulé, je crois, quand le roi, si sage et si aimable, retourna à la forêt où il avait trouvé le loup-garou. Celui-ci l'accompagna chasser. La nuit, quand il s'en retourna, le roi prit un hébergement dans la région. La femme du loup-garou l'avait appris, et s'était richement habillée pour aller visiter le roi le lendemain, et lui porter un beau présent. Quand le loup-garou la vit venir, personne ne put le retenir. Il courut vers elle comme un enragé. Ecoutez comme il s'est bien vengé!

Il lui arracha le nez du visage. Qu'aurait-il pu faire de pire? On le menaça de toutes parts et on l'eut mis en pièces, lorsqu'un homme sage dit au roi.

« Sire, dit-il, écoutez-moi. Cette bête nous a côtoyés, vous et nous, depuis longtemps. Elle n'a jamais touché personne, et n'a jamais montré de méchanceté, à part pour la dame que je vois ici. Au nom de la fidélité que je vous dois, elle a des raisons de lui en vouloir et à son seigneur aussi. C'est la femme du chevalier pour qui vous aviez tant d'affection, qui a été perdu il y a longtemps, et dont on ne sait ce qu'il est devenu. Mettez donc la dame à la question, et vous lui ferez dire par ce moyen pourquoi cette bête la hait tant. Faites-lui dire ce qu'elle sait, nous avons vu se produire de nombreuses merveilles en Bretagne. »

Le roi suivit ce conseil. Il retint le chevalier, fit arrêter la femme et la mit à la question. Tant à cause de la douleur que de la peur, elle lui raconta toute l'histoire avec son mari, comment elle l'avait trahi, volé ses vêtements, tout ce qu'il lui avait raconté de ce qu'il devenait, comment depuis qu'elle avait dérobé ses habits, il n'était pas revenu au pays, et qu'elle pensait que la bête était son loup-garou. Le roi exigea les vêtements, et ordonna de les apporter au loup-garou. Quand ils les

eurent posés devant lui, il n'y fit aucune attention. Le roi appela alors au trône le chevalier qui l'avait si bien conseillé jusque là.

« Sire, vous faites une erreur. Il n'acceptera pour rien au monde de remettre ses vêtements devant vous et quitter son apparence de bête. Vous ne voyez pas qu'il se trouve en grande honte? Faites le monter dans vos appartements, apportez lui les vêtements et laissez le un bon moment. Nous verrons bien s'il devient un homme ».

Le roi lui même l'accompagna en ses appartements, fermant les portes sur lui. Un peu plus tard, il y retourna, accompagné de deux barons, et aperçut le chevalier endormi sur le lit royal. Le roi courut l'embrasser. Plus de cent fois, il le serra dans ses bras et le baisa. Sitôt qu'il le put, il lui rendit ses terres et lui donna plus que je ne saurais le dire. La femme fut bannie et chassée du pays, et s'en alla avec le chevalier pour qui elle avait trahi son seigneur. Elle eut beaucoup d'enfants, qui ont été bien connus à cause de leur visage, car, plusieurs femmes de la lignée, et c'est la vérité, sont nées sans leur nez.

L'aventure que vous venez d'entendre est vraie, n'en doutez pas... De Bisclavret fut fait le lai, pour qu'on s'en souvienne à jamais.

4- Le lai de Mélion (Marie de France)

Ici commence Mélion

A l'époque où il régnait, le roi Arthur, qui conquérait des pays et dotait richement nobles et chevaliers, avait auprès de lui un jeune homme dont le nom, ai-je entendu dire, était Mélion.

Modèle de courtoisie et de vertu, il se faisait aimer de tous. De compagnie agréable, il était digne des meilleurs chevaliers.

La suite du roi était la fleur de la noblesse et tout le monde appréciait en elle sa courtoisie, sa vaillance, sa bonté et sa générosité.

Ce jour-là, ils prononçaient un vœu et veuillez croire qu'ils s'y conformaient. Celui que Mélion formula lui fut préjudiciable. Il déclara :

" Je n'aimerai jamais de jeune fille, si noble et si belle soit-elle, qui eût aimé un autre homme ou même qui en eût parlé. "

Il en fut ainsi pendant longtemps. Ceux qui avaient entendu ce vœu le répétèrent en divers lieux et en firent part aux jeunes filles.

A cette nouvelle, celles-ci lui vouèrent une haine farouche.

Celles qui se trouvaient au service de la chambre de la reine - et il y en avait plus de cent - en délibérèrent : elles déclarèrent qu'elles ne l'aimeraient jamais et ne lui adresseraient pas davantage la parole, qu'aucune dame ne voudrait le regarder et qu'aucune jeune fille ne consentirait à lui parler.

Quand Mélion apprit la chose, il en fut extrêmement affecté ; il n'avait plus de goût pour l'aventure et n'avait cure de porter les armes ; il était en proie à l'affliction, à la tristesse et, de ce fait, perdit quelque peu de sa valeur.

Informé du fait, le roi s'en attrista beaucoup ; il le fit appeler et lui tint ce discours : " Mélion, lui dit le roi Arthur, qu'est-il advenu de ta remarquable sagesse, de ta réputation, de tes prouesses de chevalier ? Dis ce que tu as, ne me cache rien. Si tu veux une terre, un manoir ou toute autre chose dont je puis disposer, si cela fait partie de mon royaume, tu l'obtiendras, comme tu le souhaites. Je te reconforterais volontiers, si je le pouvais ", ajouta-t-il. " J'ai un château au bord de la mer qui n'a pas son pareil au monde : comme agrément, il y a un bois, une rivière de toute beauté et une forêt comme tu les aimes tant. Je t'en fais don pour te consoler ; tu pourras t'y divertir agréablement. "

Le roi le lui donna en fief et Mélion l'en remercia. Il se rendit à son château accompagné de cent chevaliers. Le pays lui plut beaucoup, ainsi que la forêt, qu'il adora. Après un an de séjour, il se prit d'un vif attachement pour le pays car, recherchait-il un plaisir, il le trouvait dans la forêt.

Un jour, Mélion était allé chasser avec ses forestiers. Il était accompagné de ses veneurs qui l'aimaient loyalement, car il était leur seigneur lige et devait être honoré par-dessus tout. Ils ne tardèrent pas à débusquer un grand cerf et se hâtèrent de lâcher les chiens pour l'attraper. Mélion s'arrêta dans une lande pour écouter sa meute. Un écuyer, qui tenait en laisse deux lévriers, se trouvait à ses côtés.

Dans la belle lande verdoyante, Mélion vit arriver une jeune fille, magnifiquement parée et montée sur un superbe palefroi. Elle était habillée de soie vermeille, bien ajustée par des lacets, et portait, attaché à son cou, un manteau d'hermine d'une

beauté telle que jamais reine n'en porta. C'était la beauté même : un corps ravissant, de belles épaules, une chevelure blonde, une bouche petite et finement dessinée, couleur de rose, des yeux brillants, clairs et gais. Elle s'en venait seule, sans escorte, pleine de noblesse et d'élégance.

Mélion s'avança à sa rencontre et la salua avec grand respect :

" Belle dame, lui dit-il, je vous salue au nom du Glorieux roi Jésus. Dites-moi quelle est votre origine et ce qui vous a conduite ici. "

" Je vais vous le dire, répondit-elle, avec la plus grande franchise : je suis de très haute naissance, je suis d'une noble lignée. Je suis venue d'Irlande, pour vous rencontrer et vous offrir mon amour, corps et âme. Je n'ai jamais aimé d'autre homme que vous et n'en aimerai plus jamais. J'ai entendu parler de vous en des termes très élogieux, aussi n'ai-je jamais voulu aimer un autre que vous et n'aurai-je jamais d'amour pour nul autre. "

Quand Mélion eut compris que son vœu se réalisait, il l'enlaça et la couvrit de baisers. Puis, il fit venir tous ses gens et leur fit part de l'événement. Ils contemplèrent la jeune fille dont la beauté était sans égale dans tout le royaume. Mélion l'emmena à son château et nombreux furent ceux qui donnèrent libre cours à leur immense joie.

Il l'épousa avec magnificence et connut un très grand bonheur. Les festivités durèrent quinze jours. Il la chérit pendant trois années au cours desquelles elle lui donna deux fils qui furent pour lui une source de joie et de satisfaction.

Un jour, il alla dans la forêt en compagnie de sa chère femme. Comme il avait vu un cerf, ils se lancèrent à sa poursuite. L'animal s'enfuit, tête baissée. Un écuyer, qui portait son matériel de chasse, accompagnait Mélion. Ils avaient pénétré dans une lande et Mélion, ayant porté les yeux sur un buisson, aperçut un très grand cerf qui se tenait là. Il regarda sa femme en riant :

" Mon amie, lui dit-il, je pourrais vous faire voir un cerf gigantesque, si je voulais ; tenez, le voilà dans ce buisson. "

" Par ma foi, répondit-elle, sachez, Mélion, que si je n'ai pas un morceau de ce cerf, jamais plus je ne mangerai. "

Elle tomba sans connaissance de son palefroi et Mélion la releva. Comme il ne put lui donner satisfaction, elle se mit à pleurer amèrement.

" Mon amie, supplia-t-il, par la grâce de Dieu, ne pleurez plus, je vous en prie ; je porte à la main cet anneau que voici. Dans le chaton, il y a deux pierres. Jamais l'on n'en vit de la sorte : l'une est blanche, l'autre vermeille ; vous allez en entendre dire des choses très étonnantes. Vous me toucherez avec la blanche et la mettrez sur ma tête : quand je me serai déshabillé, je deviendrai un loup grand et robuste. Par amour pour vous, je capturerai le cerf et vous rapporterai un morceau de viande. Je vous prie, par Dieu, de m'attendre ici et de garder mes vêtements. Ma vie et ma mort sont entre vos mains : rien ne pourrait me secourir si je n'étais pas touché par l'autre pierre et jamais plus je ne reprendrais forme humaine. "

Il appela son écuyer et lui demanda de lui enlever ses chausses. Ce dernier vint à lui, le déchaussa et Mélion pénétra dans le bois. Il ôta ses vêtements et, une fois nu, se couvrit de son manteau. Quand sa femme le vit nu, entièrement dévêtu, elle le toucha de l'anneau. Il devint alors un grand loup vigoureux et se précipita sans ménager ses efforts. Le loup partit, courant à toute vitesse vers les lieux où il avait vu le cerf arrêté et ne tarda pas à suivre ses traces. Mais il eut bien du mal pour le rejoindre, le capturer et en retirer un morceau de viande.

La dame dit à l'écuyer :

" Laissons-le donc chasser tout son soûl. "

Elle monta à cheval, ne s'attarda pas davantage et emmena l'écuyer avec elle. La dame s'en retourna directement en Irlande, son pays. Elle se rendit sur le port, y trouva un bateau, discuta sans plus attendre avec les marins qui devaient la conduire à Dublin, ville située en bord de mer et appartenant à son père, le roi d'Irlande : elle obtint alors satisfaction. Dès qu'elle arriva au port, elle fut reçue à grand renfort de joie. Mais nous allons la quitter un moment pour retrouver Mélion. Mélion était sur les traces du cerf : il l'avait harcelé sans répit et, l'ayant poursuivi dans la lande, il venait de l'abattre. Il en déchira alors un grand morceau de viande qu'il emporta dans sa gueule. Il repartit en toute hâte vers les lieux où il avait laissé sa femme mais ne l'y trouva pas : elle était retournée en Irlande. Il en fut extrêmement affligé et ne sut que faire en ne la trouvant pas à l'endroit prévu. Cependant, tout loup qu'il était, il avait une intelligence et une mémoire d'homme.

Il attendit si longtemps que le jour finit par décliner : il remarqua qu'on chargeait un bateau prêt à appareiller dans la nuit pour gagner directement l'Irlande. Il se dirigea vers les lieux, attendit qu'il fit nuit et pénétra dans le bateau. Il prenait des risques mais il n'avait cure de préserver sa vie. Tapi, embusqué sous une claie, il sut se dérober aux regards.

Les marins, qui voulaient profiter d'un vent favorable, se hâtaient. Puis, ils mirent le cap sur l'Irlande, selon les vœux de chacun. Ils hissèrent les voiles, naviguèrent d'après le ciel et les étoiles et, le lendemain, à la pointe du jour, ils arrivèrent en vue de la terre d'Irlande. Lorsqu'ils eurent touché le port, Mélion s'extirpa de sa claie sans perdre de temps et, quittant le bateau, bondit sur la grève.

Les marins l'accueillirent avec des cris et lui assénèrent des coups d'aviron ; l'un d'entre eux le frappa avec un bâton. Peu s'en fallut qu'il ne fût capturé !

Tout réjoui de leur avoir échappé, il se rendit sur une montagne. Il examina attentivement la contrée où se trouvaient ses ennemis. Il avait encore la viande qu'il avait rapportée de son pays. La mer l'avait beaucoup fatigué et il avait grand faim, aussi la mangea-t-il.

Il alla dans une forêt où il trouva des vaches et des bœufs : il en tua un grand nombre en les étranglant. Ce fut le début du carnage.

Déjà, pour commencer, il en tua plus de cent. Les gens du bocage constatèrent le massacre des bêtes. Ils accoururent à la cité et racontèrent au roi qu'il y avait, dans la forêt, un loup qui faisait des ravages et qu'il avait massacré une grosse partie de leur bétail. Mais le roi pensa qu'ils exagéraient.

Après avoir parcouru friches, montagnes et forêts, Mélion s'était adjoint, à la longue, la compagnie d'une dizaine de loups qu'il avait entraînés avec lui, à force de flatteries et de cajoleries, et ces derniers faisaient tout ce qu'il voulait.

Ils s'infiltraient dans tout le pays et malmenaient hommes et femmes. Ils y demeurèrent ainsi une année entière durant laquelle ils dévastèrent toute la région, tuant hommes et femmes et ravageant tout le territoire. Ils étaient fort habiles pour se mettre à l'abri et le roi était impuissant à les surprendre.

Une nuit, après avoir erré sans fin, ils se sentaient fourbus, endoloris. Pour se reposer, ils pénétrèrent dans un bois qui surplombait la mer, à proximité de Dublin. Une plaine de rase campagne l'environnait. Et là, victimes d'un traquenard, ils allaient connaître la trahison.

Un paysan, qui les a vus, accourut bien vite chez le roi :

" Sire, dit-il, les onze loups sont allés se coucher dans le bois du Cerceau ! "

Le roi, tout réjoui d'entendre cela, appella ses hommes et leur en fait part :

" Seigneurs, leur dit-il, écoutez ceci ! Sachez que cet homme a vu les onze loups pénétrer dans ma forêt ! "

Tout autour du bois, ils firent tendre des filets qui leur servaient habituellement à capturer des sangliers. Quand les filets furent tendus, le roi remonta aussitôt à cheval et leur dit qu'il viendrait assister à la chasse aux loups avec sa fille.

Peu de temps après, les hommes se rendirent au bois dans le plus grand silence et la plus absolue discrétion. Ils l'encerclèrent. Il y avait nombre de gens armés de haches et de massues. Quelques autres avaient l'épée à la main. On excita mille chiens qui ne tardèrent pas à trouver les loups. Mélion comprit qu'on l'avait trahi et n'ignorait pas qu'il se trouvait en mauvaise posture ! Les chiens n'avaient de cesse de harceler les loups qui, dans leur fuite, se jetaient dans les filets. Tous furent tués et mis en pièces. Pas un n'en sortit vivant, excepté Mélion qui parvint à s'échapper en sautant par-dessus les rets. Unique rescapé, grâce à son habileté, il trouva refuge dans un bois. Les hommes regagnèrent la cité. Le roi exultait, se faisant une fête d'avoir eu dix loups sur onze. En effet, il était bien vengé d'eux : un seul sur onze avait pu s'échapper.

" C'est le plus grand, lui dit sa fille. Il donnera encore bien d'occasions de se plaindre ! "

Après son escapade, Mélion avait trouvé refuge sur une montagne. Il souffrait de la perte de ses compagnons. Il en fut longtemps tourmenté, mais le salut n'allait pas tarder.

Arthur, en effet, se rendait alors en Irlande dans l'intention d'y conclure la paix. Des affrontements avaient lieu dans le pays et il voulait établir un accord entre les belligérants. Il voulait étendre ses conquêtes sur les territoires romains et désirait faire participer l'Irlande à son offensive. Le roi était en visite officieuse et n'avait

pas grand monde avec lui : seuls, vingt chevaliers l'accompagnaient. Le temps était au beau, il y avait bon vent. Le bateau était grand, superbe et de bons matelots le conduisaient. D'un équipement remarquable, il était bien pourvu en hommes et en armes.

Mélion reconnut les boucliers, suspendus à l'extérieur du bateau. Tout d'abord, il reconnut le bouclier de Gauvain ; puis, il aperçut celui d'Yvain et, enfin, celui du roi Ydel, ce qui ne manqua pas de le séduire et de lui paraître d'excellent augure. Il examina avec la plus grande attention celui du roi et - vous pouvez m'en croire - il en eut le cœur tout réjoui ! Quelle joie, quel bonheur de penser qu'il lui restait encore une chance de salut ! Les voilà qui cinglent vers la terre ! Mais le vent, contre eux, les empêche de toucher au port ! Quel était leur embarras ! Ils furent contraints de se diriger vers un autre port, à deux lieues de la cité. Jadis, un grand château s'y dressait mais, pour l'heure, il était tout délabré. Ils accostèrent à la nuit, le soir étant tombé.

Le roi, que la mer avait beaucoup secoué, arriva au port épuisé de fatigue. Il appela son sénéchal :

" Allez donc vous enquerir, à terre, du lieu où je pourrai coucher cette nuit ! "

Dès son retour, le sénéchal appela le chambellan et lui dit, d'un ton autoritaire :

" Descendez avec moi. Préparez l'hébergement du roi ! "

On quitta le bateau, en route vers la demeure. On fit apporter deux cierges, qui furent allumés, ainsi que des tapis et des couvertures. L'aménagement ne prit pas beaucoup de temps. Le roi débarqua et se rendit directement à son lieu de séjour. Quand il fut rendu, il se réjouit de le trouver aussi beau.

Mélion, de son côté, n'avait pas traîné. Il s'était approché du bateau et, de là, avait rejoint le château à proximité duquel il s'arrêta. Il avait parfaitement reconnu tout le monde.

Il savait bien que s'il n'obtenait pas l'appui du roi, il trouverait la mort en Irlande !

Mais il ne savait comment s'y prendre : il était loup et, en tant que tel, ne pouvait pas parler. Il fallait pourtant qu'il aille vers lui, qu'il joue le tout pour le tout !

Le voilà enfin à la porte du roi : il reconnut tous les chevaliers. Il ne s'arrêta pas. Il avança tout droit vers le roi Arthur, au péril de sa vie. Il se laissa choir aux pieds

du roi et s'obstina à rester prosterné. Ah ! Il aurait fallu voir la surprise du souverain ! Celui-ci s'écria :

" C'est prodigieux, regardez ! Ce loup est venu me trouver ! C'est donc qu'il est apprivoisé ! Malheur à qui lui fera du mal ou s'avisera de le toucher ! Qu'on se le dise ! "

Quand le repas fut prêt, les seigneurs se lavèrent les mains. Le roi en fit autant et prit place à table. Des nappes avaient été disposées devant eux. Le roi appela et, les seigneurs se lavèrent les mains. Le roi en fit autant et prit place à table. Des nappes avaient été disposées devant eux. Le roi appela Ydel et le fit asseoir à son côté.

Mélion, qui avait reconnu très vite tous les seigneurs, était aux pieds du roi. Ce dernier le regardait souvent. Il lui tendit un morceau de pain. Mélion le prit et entreprit de le manger. Le roi, très surpris, dit à Ydel : " Regardez ! Ce loup est apprivoisé, vous savez ! " Puis, le roi lui donna un morceau de viande que Mélion mangea avec plaisir.

" Regardez, seigneurs, ce loup fait mentir sa nature " " s'exclama alors Gauvain.

Tous les seigneurs s'accordèrent à dire qu'ils n'avaient jamais vu un loup aussi bien élevé. Le roi fit verser du vin dans une cuvette que l'on déposa devant le loup. Dès que ce dernier l'eut aperçue, il s'empressa d'en boire le contenu. Il en avait grande envie, croyez-moi ! Il en but une bonne quantité et le roi ne manqua pas de le remarquer. Les seigneurs quittèrent la table, se lavèrent les mains et se rendirent sur la plage. Le loup ne quittait pas le roi : où que se rendit celui-ci, impossible de l'en séparer. Enfin, le roi voulut aller se coucher et donna l'ordre de préparer son lit. Il était très fatigué. Il alla se coucher et le loup l'accompagna. On eut beau faire, rien ne put le détacher du roi. Il alla se coucher à ses pieds.

Un messager avait informé le roi d'Irlande de la visite d'Arthur. Cette nouvelle lui avait fait grand plaisir et l'avait comblé de joie. Il se leva de bon matin, sitôt l'aube et se mit en route en direction du port où il arriva, accompagné de ses seigneurs. L'accueil fut chaleureux de part et d'autre. Arthur lui témoigna beaucoup de sympathie et ne lui épargna pas les honneurs. En le voyant arriver, il abdiqua toute fierté et se leva pour aller l'embrasser.

Peu après, on harnacha les chevaux. Ils enfourchèrent les montures et prirent le chemin de la cité. Le roi montait son palefroi, escorté par son loup qui ne le quittait pas d'une semelle et qu'il ne voulait pas abandonner. Le roi d'Irlande était ravi de la présence d'Arthur. Le cortège, quant à lui, était remarquable tant par le nombre de ses gens que par sa noble puissance.

Enfin arrivés au palais de Dublin, ils mirent pied à terre. Tandis qu'Arthur montait au donjon, le loup le tenait par le pan de la tunique. Il se mit à ses pieds lorsque le roi fut assis.

Le roi regarda son loup et l'appela pour le faire venir près de la table. Les deux souverains étaient assis côte à côte. Le banquet fut somptueux. Les seigneurs s'acquittaient fort bien de leurs devoirs. Le service fut abondant, partout dans la demeure.

Cependant, Mélion regardait alentour. Il remarqua alors, au milieu de la salle, celui qui avait amené sa femme. Il n'ignorait pas qu'il avait traversé la mer pour se rendre en Irlande. Il le saisit à l'épaule. Impuissant à le maintenir ainsi, il le fit tomber au milieu de la salle. Ah ! Comme volontiers il l'aurait tué et réduit à néant si des serviteurs ne s'étaient précipités ! De tous les coins du palais, on apporta des manches de bois et des bâtons. On s'apprêtait déjà à tuer le loup quand le roi Arthur se mit à crier :

" Gare à qui touche à ce loup, par Dieu ! Sachez qu'il m'appartient ! "

Ydel, le fils d'Yrien, leur dit :

" Seigneurs, vous agissez mal ! S'il n'avait pas détesté cet homme, il ne lui aurait pas fait de mal. "

" Tu as raison, Ydel ", ajouta le roi Arthur.

Et, quittant la table, le roi se dirigea vers le loup et dit au jeune homme :

" Tu dois avouer pourquoi il s'en est pris à toi, sinon tu mourras sur le champ. "

Mélion regarda le roi et resserra son étreinte sur le jeune homme qui se mit à crier et supplia le roi d'avoir pitié de lui en jurant qu'il dirait la vérité. Il raconta alors comment la dame avait entraîné Mélion, comment elle l'avait touché avec l'anneau et l'avait enfin emmené, lui-même, en Irlande. Il reconnut les faits et raconta l'intégralité de l'aventure.

Arthur s'adressa alors au roi d'Irlande :

" Maintenant, je vois où est la vérité et je m'en réjouis pour mon noble vassal. Faites-moi remettre l'anneau et envoyez-moi votre fille qui s'en est emparée. Elle s'est cruellement jouée de lui. "

Le roi d'Irlande quitta les lieux pour aller dans sa chambre, accompagné du roi Ydel. Il cajola et flatta sa fille tant et si bien qu'elle finit par lui remettre l'anneau qu'il apporta au roi Arthur. Mélion n'eut pas de peine à le reconnaître. Il s'approcha du roi Arthur, s'agenouilla et lui baisa les deux pieds. Son roi voulut lui apposer l'anneau, ce à quoi s'opposa Gauvain :

" Ne faites pas cela, cher oncle ! lui dit-il. Emmenez-le dans une chambre où vous serez absolument seul avec lui. Qu'il n'ait pas à rougir de la présence des gens ! "

Le roi demanda alors à Gauvain et à Ydel de l'accompagner. Quand Mélion eut pénétré dans une chambre, il referma la porte sur lui. Il posa alors l'anneau sur la tête de Mélion : un visage humain apparut. Ce dernier changea de forme, prit celle d'un homme. Il fut, dès lors, en mesure de parler.

Il se laissa tomber aux pieds du roi. Ils le couvrirent d'un manteau. Quand ils le virent métamorphosé en homme, ils donnèrent libre cours à leur joie. Le roi en pleurait de pitié et, tout à ses larmes, il lui demanda comment cela était arrivé et par quelle regrettable faute ils l'avaient perdu. Il fit appeler son chambellan et lui ordonna d'apporter de beaux vêtements. Il le fit habiller et parer comme il se devait et l'emmena dans la grande salle.

L'apparition de Mélion plongea toute la maisonnée dans la stupéfaction. Le roi d'Irlande convoqua sa fille et la présenta à Arthur afin que ce dernier en fasse ce que bon lui semblait : soit la brûler, soit la tuer.

" Je la toucherai de la pierre, dit Mélion. Je n'y manquerai pas. "

" Vous n'en ferez rien ! ordonna le roi Arthur. Au nom de vos beaux enfants, je vous conjure d'y renoncer ! "

Tous les seigneurs le prient de n'en rien faire, Mélion se rendit à leurs prières. Le roi Arthur séjourna suffisamment de temps pour faire cesser toutes les hostilités. Il repartit dans son pays, emmenant Mélion avec lui. Celui-ci, parfaitement heureux et plein d'entrain, abandonna sa femme en Irlande tout en la vouant à tous les diables. Elle ne serait plus jamais aimée de lui après tout ce qu'elle lui avait fait, comme ce récit vient de vous le raconter.

Il ne voulut jamais la reprendre et l'eût plutôt laissé brûler ou pendre.

Mélion dit : " Qui fera confiance à une femme ne manquera pas d'en être la victime. Il ne faut point croire tout ce qu'elle dit. "

Le lai de Mélion est véridique et tous les seigneurs en sont convaincus.

Ici s'achève Mélion.

5- Arthur et Gorlagon

Le roi Arthur célébrait à Carlion la fête solennelle de la Pentecôte, à laquelle il avait convié les hauts personnages de tout son royaume. La messe s'était déroulée selon l'usage. Le roi invita ensuite ses hôtes à un somptueux festin. Le repas donna lieu à une profusion de mets et à une grande allégresse. Arthur, qui se laissait aller à une liesse excessive, pris soudain dans ses bras la reine assise à côté de lui. Il l'enlaça, l'étreignit et l'embrassa très fort sous les yeux de l'assemblée. C'est alors que la reine, frappée de stupeur et toute rougissante se tourna vers le roi et lui demanda pourquoi il l'avait embrassée en ce lieu et à cette heure inaccoutumée.

Arthur : Parce qu'il est indéniable qu'aucun bien n'est pour moi plus précieux ni aucun délice plus doux que vous.

La reine : Si vous m'aimez à ce point, pour me prendre ainsi par la main et m'attirer vers vous, c'est donc que vous estimez vraiment connaître ma pensée et mon désir.

Arthur : je ne doute pas que votre pensée soit douce à mon égard et je suis certain que votre désir est à mon entière discrétion.

La reine : vous vous trompez indubitablement. Admettez donc que vous n'avez jamais découvert la nature propre ni la pensée de la femme!

Arthur : j'en prends le ciel à témoin. S'il est vrai que ce sujet m'est resté inconnu jusqu'ici, je me mettrai à la tâche, sans ménager ma peine, et je ne prendrai plus jamais la moindre nourriture jusqu'à ce qu'il me soit donné de les connaître.

C'est ainsi qu'après le repas, Arthur convoque son sénéchal Keu, et lui dit :

« Toi Keu, et vous mon neveu Gauvain, en selle! Accompagnez moi dans la mission que j'ai hâte d'entreprendre! Vous autres, restez ici et divertissez mes invités à ma place jusqu'à mon retour. »

Aussitôt, ceux qui ont reçu l'ordre du roi montent à cheval. En sa compagnie, ils se hâtèrent d'aller chez un roi très sage nommé Gorgol dont le royaume était voisin du sien. Ils arrivèrent, très fatigués, dans une vallée le troisième jour. Bien sûr, depuis qu'ils avaient quitté la cour, ils n'avaient pris ni nourriture, ni repos, car ils avaient chevauché sans relâche, nuit et jour. Un mont abrupt dominait la région, à l'opposé de ladite vallée. Il était couvert d'une forêt à l'abri de laquelle s'élevait une forteresse de pierres polies. Dès qu'Arthur l'aperçut au loin, il ordonna à Keu de le précéder en hâte afin de s'enquérir sur cette forteresse. Puis, il en ressortit et courut au devant d'Arthur qui se trouvait au pied des murs extérieurs. Il lui annonça que la forteresse appartenait au roi Gorgol, auprès duquel ils se rendaient.

Le roi Gorgol était justement à table sur le point de manger. C'est devant lui qu'Arthur s'avança à cheval et il le salua avec grâce, lui et ses invités.

Le roi Gorgol lui dit :

« Qui es-tu, d'où viens-tu et quelle raison t'amène chez nous si précipitamment? »

Arthur répondit :

« Je suis Arthur, roi de Bretagne, je désire apprendre de toi les usages, la nature propre et la pensée de la femme. Je sais par expérience que tu es instruit en la matière.

Gorgol : Arthur, c'est une chose importante que tu cherches à savoir. Peu nombreux sont ceux qui connaissent vraiment ce sujet. Mais suis plutôt mon conseil! Descends de cheval, mange et repose-toi aujourd'hui, parce que je vois que tu as souffert du voyage et de la fatigue. Demain, ce que j'ai appris à ce sujet, je te le révélerai. »

Arthur refusa, soutenant qu'il ne mangerait jamais sans avoir appris au préalable ce qu'il voulait savoir. Mais, finalement, comme ses invités et ses compagnons insistaient, Arthur céda. Il descendit de cheval; on lui présenta un siège et il s'assit à la table du roi, juste en face de lui.

Au point du jour, Arthur n'oublia pas la promesse qu'il avait reçue de son hôte. Il alla trouver le roi Gorgol et lui dit :

« O mon roi, révèle-moi aujourd'hui ce qu'hier tu as promis de me dire

Gorgol : Tu respirez la sottise. Je te croyais jusqu'aujourd'hui empli de sagesse. Les usages, la nature propre et la pensée de la femme n'ont jamais été accessibles à la connaissance de quiconque. Ce n'est pas moi qui vais t'enseigner quelque chose à ce sujet. Mais j'ai un frère appelé Torbeil, dont le royaume est voisin du mien. Il est plus âgé et plus savant que moi. Assurément, je ne te parle pas seulement de lui parce qu'il est mon voisin. On juge cet homme fort instruit dans la matière que tu ambitionnes tant de connaître. Alors, interroge-le, et pour qu'il te révèle ce qu'il saura à ce sujet, recommande-toi de moi! »

Après avoir fait ses adieux au roi Gorgol, Arthur le quitta. Il se mit en route, et après un voyage de trois jours, il arriva chez le roi Torbeil. Il le trouva par hasard en train de manger.

Salué par ce dernier et interrogé sur son identité, le visiteur répondit qu'il était Arthur, roi de Bretagne. Il venait le voir de la part de son frère le roi Gorgol pour qu'il lui expose ce qu'il ignorait et ce qu'il était venu apprendre de lui.

Torbeil : De quoi s'agit-il?

Arthur : j'ai appliqué mon esprit à scruter les visages, la nature propre et la pensée de la femme, mais n'ai pu trouver personne pour me les révéler. C'est donc auprès de toi qu'on m'envoie pour que tu m'enseignes tout cela.

Torbeil : Arthur, tu cherches à connaître un sujet important et peu nombreux sont ceux qui savent réellement quelque chose à ce propos. Donc, comme ce n'est pas le moment de discuter d'un tel sujet, descends, mange et repose-toi aujourd'hui! Demain, ce que j'ai appris je te le révélerai.

Arthur : je pourrais parfaitement manger plus tard. Par ma foi, jamais je ne mangerai tant que je n'aurai pas appris ce que je veux savoir. »

Le roi insista auprès de lui et tous les convives attablés firent de même. Arthur finit par céder. A regret, il descendit de cheval et s'assit à table en face du roi. Le lendemain matin, il se rendit auprès du roi Torbeil et se mit à l'interroger au sujet de ce qu'il avait promis de lui révéler. Torbeil avoua qu'il ne savait rien et lui-même orienta Arthur vers un troisième frère, le roi Gorlagon, plus âgé que lui. Il lui

soutint que ledit frère du roi était incontestablement très versé dans la matière qui le préoccupait, s'il apparaissait que quelqu'un connaisse le sujet.

Alors, sans tarder, Arthur se hâta vers l'endroit qu'on lui indiquait. En deux jours, il atteignit la ville où résidait le roi Gorlagon. Il tomba par hasard sur ce dernier en train de manger, comme cela avait déjà été le cas pour les deux autres. Ils échangèrent des salutations. Arthur se fit connaître et exposa la raison de sa venue : il lui demanda de lui révéler ce pour quoi il venait le consulter. Le roi Gorlagon lui répondit que son interrogation était une grande affaire. Il devait descendre de cheval et manger. Le lendemain, il lui révélerait ce qu'il lui demandait.

Arthur refusa tout net de lui obéir. Comme on le pria de descendre de cheval pour la seconde fois, jurant ses grands dieux, il soutint qu'aucune prière ne le ferait fléchir tant qu'il n'aurait pas appris ce qu'il voulait savoir. Alors, le roi Gorlagon, voyant qu'il ne consentait à prendre aucun repos, lui dit au moins pour le faire descendre de cheval :

« Arthur, puisque tu persistes dans l'idée de ne plus jamais prendre de nourriture tant que tu n'auras pas appris ce que tu demandes, bien que ce soit une lourde tâche et de plus assez inutile d'en faire le récit, néanmoins, je vais te rapporter une aventure sur le sujet qui t'intéresse. A partir d'elle, tu pourras avoir l'expérience du savoir-faire, de la nature propre et de la pensée de la femme. Mais pourtant je te le dis, Arthur, descends de cheval et mange, parce que c'est une chose importante que tu cherches à savoir, et peu nombreux sont ceux qui savent quelque chose à son sujet. Quand je te l'aurai rapportée, tu seras considéré comme un peu plus savant en la matière.

Arthur : Raconte donc ton histoire, comme tu me l'as proposé et ne me parle pas de manger!

Gorlagon : laisse au moins tes compagnons descendre de cheval et manger.

Arthur : Soit! »

Dès que ces derniers furent à table, Gorlagon dit :

« Arthur, puisque tu t'obstines tant sur cette affaire, ouvre donc tes oreilles et retiens bien dans ton esprit ce que je vais te dire.

L'histoire du loup commence

Il était une fois, un roi que je connaissais bien, noble, aimable, riche, réputé pour son sens de la justice et de la probité. Il s'était aménagé un incomparable et plaisant jardin, dans lequel il avait fait ensemençer et planter toutes sortes d'arbustes d'ornement et d'arbres fruitiers, de fruits de la terre et d'aromates. Parmi les pousses du jardin, il y avait une belle tige qui, déployée, passait pour avoir exactement la taille du roi, elle s'était élancée du sol et avait commencé à pousser. En fait, voilà ce qu'on disait de cette tige : si qui que ce soit venait à l'arracher et touchait la tête d'une personne avec la partie la plus grêle de la tige en disant « sois un loup et sois pourvu de l'intelligence du loup! » aussitôt, la personne touchée devenait un loup et était pourvue de l'intelligence du loup. Voilà pourquoi le roi accordait un grand soin à la tige et l'entourait d'une parfaite attention. Il ne doutait pas que son destin dépendait d'elle. Il avait fait construire autour de son jardin un haut mur solide pour que personne ne pénétre à l'intérieur, excepté le gardien des lieux qui était son confident le plus intime. Le roi avait coutume de venir voir cette tige trois ou quatre fois par jour et de ne prendre aucune nourriture, dût-il jeûner jusqu'au soir, avant de l'avoir vue. Tout cela, il était le seul à le savoir.

Or ce roi avait une épouse, une fort belle femme, mais parce qu'il se rencontre rarement une beauté chaste, celle-ci par sa grâce devait causer la perte de son mari. En effet, elle s'était prise d'affection pour un jeune homme, fils d'un roi païen, préférant son amour à celui de son mari. Elle avait appliqué ses soins et ses efforts à mettre son époux en danger, afin de pouvoir jouir impunément des étreintes fort convoitées du jeune homme. Elle avait remarqué que le roi rentrait plusieurs fois par jour dans ce plaisant jardin et elle désirait en connaître la raison. Elle se proposa maintes fois de l'interroger sur ce point, mais elle n'osait jamais le faire. Un jour, le roi revint assez tard de la chasse. Fidèle à son habitude, il entra seul sous les frondaisons, toujours à jeun. Cette femme ne pouvait plus supporter la cachotterie (puisque c'est le propre de la femme de vouloir tout connaître). Elle demanda avec un sourire hypocrite à son mari, qui venait de rentrer et s'apprêtait à manger, pourquoi chaque jour, et même plusieurs fois par jour dans la journée, quelquefois en restant à jeun jusqu'au soir, il se rendait dans le jardin. Comme le

roi répondit qu'il ne servait à rien de les interroger sur ce point et qu'il ne devait pas, dans son propre intérêt, divulguer un secret de ce genre, la fureur s'empara de cette mauvaise femme.

L'impudente soupçonna de toute évidence que son mari avait dans le jardin une relation adultère très assidue : « J'en prends le ciel à témoin! Dorénavant, je ne mangerai plus tant que tu ne m'auras pas expliqué cette affaire! S'exclame-t-elle »

A l'instant même elle se leva de table. Comme elle était rouée, elle se rendit dans sa chambre et simula un profond chagrin. Pendant trois jours, elle ne prit absolument aucune nourriture et resta alitée.

Le troisième jour, le roi comprit l'opiniâtreté de sa femme. Craignant de la voir mourir à cause du secret qu'il dissimulait, il la pria et l'exhorta par de douces paroles de se lever et de se nourrir. Il lui avoua que c'était un secret qu'il n'avait jamais osé révéler à qui que ce soit. Sa femme lui répondit alors : « il convient que tu n'aies aucun secret pour ton épouse. Soit certain que je préférerais la mort à la vie tant que j'estimerai être si peu aimée de toi! »

Rien ne put la convaincre de se restaurer. Alors, trop léger et inconséquent, trop épris de sa femme et vraiment à sa merci, le roi lui exposa l'affaire sans rien lui cacher. Il lui fit jurer par serment de ne jamais dévoiler ce secret à personne et de veiller sur la tige comme sur sa propre vie. La mauvaise femme avait obtenu de lui ce qu'elle avait souhaité de tous ses vœux. Elle lui donna sa parole et lui avoua qu'elle lui portait tout l'amour du monde, mais elle avait déjà conçu dans son esprit une perfidie qui la pousserait à accomplir le crime qu'elle avait médité depuis longtemps.

C'est ainsi que, le lendemain, le roi se rendit dans la forêt pour chasser. La mauvaise femme s'empara d'une hache, pénétra dans le jardin, arracha la tige en la coupant au ras du sol et, une fois coupée l'emporta avec elle. Quand elle apprit le retour du roi, elle dissimula la tige dans sa manche qui pendait longue et déployée. Elle s'avança à la rencontre de son mari jusqu'au seuil de la maison, et, comme si elle voulait l'embrasser après avoir jeté ses bras autour de lui, tout en le tenant enlacé, elle sortit la tige de sa manche et à plusieurs reprises lui frappa la tête avec la tige en criant « Sois un loup! Sois un loup! » Elle voulut ajouter « sois

pourvu de l'intelligence du loup! », mais elle dit en réalité « sois pourvu de l'intelligence de l'homme! » Aussitôt arriva ce qu'elle avait dit. Elle excita vivement ses chiens qui se lancèrent aux trousses de l'homme-loup. Il s'enfuit rapidement vers la forêt, mais l'intelligence humaine resta intacte en lui.

Arthur, voici en partie le savoir-faire, la nature propre et la pensée de la femme. Tu en es instruit. Descends de cheval maintenant, et mange! A présent je vais te raconter le reste de l'histoire que tu ignores tout autant. En vérité, ce que tu cherches à savoir est important et peu nombreux sont ceux qui connaissent vraiment ce sujet. Quand je te l'aurai rapporté, tu seras considéré comme plus savant en la matière.

Arthur : l'histoire va fort bon train et me plaît fort. Poursuis, poursuis ce que tu as commencé!

Gorlagon : Tu souhaites entendre la suite? Alors sois attentif, je continue.

La reine donc, après la fuite de son mari légitime, fit venir aussitôt le jeune homme dont j'ai parlé. Elle lui confia le gouvernement du royaume et l'épousa. Quant au loup, il vécut pendant deux ans au fin fond des bois vers lesquels il avait fui. Il s'unit à une louve et eut d'elle deux louveteaux. Toutefois, il n'oublia pas la fourberie exercée à son encontre par son épouse, puisqu'il y avait en lui un esprit d'homme. Il se demanda avec amertume s'il pouvait se venger d'elle d'une manière ou d'une autre. Près de cette forêt se trouvait la forteresse où, justement la reine avait coutume de séjourner en compagnie du roi. C'est pourquoi le fameux loup humain, guettant une occasion qui lui serait favorable, emmena avec lui, un soir, sa louve et ses louveteaux.

Il se précipita à l'improviste dans la forteresse et découvrit par hasard les deux bambins que le jeune homme avait eu de son épouse. Ils jouaient au pied d'une tour, et personne ne les surveillait. Il se jeta sur eux et les tua cruellement en les dépeçant. Les témoins de la scène n'aperçurent que tardivement ce qui s'était passé et s'élançèrent en hurlant à la poursuite des meurtriers. Mais, une fois le crime perpétré, précipitant leur fuite, ils parvinrent à s'échapper en toute impunité. Alors, la reine très affligée par le châtement donna l'ordre à ses gens de guetter leur retour avec une grande attention. Peu de temps s'était écoulé et le loup, estimant qu'il n'avait pas obtenu réparation, attaqua de nouveau la forteresse

avec ses compagnons. Il tomba sur deux membres d'une illustre famille, des frères de la reine, qui jouaient près des portes de la tour. Il leur affligea une mort effroyable en leur arrachant les entrailles. Les serviteurs accoururent sur les lieux en entendant leurs cris; ils fermèrent les portes, capturèrent les louveteaux et la louve puis les pendirent à une corde. Mais plus rusé que les autres, le loup échappa aux mains de ceux qui le retenaient et pris la fuite sans subir le moindre mal.

Arthur descend de cheval, et mange; ce que tu cherches à savoir est important et peu nombreux sont ceux qui connaissent vraiment ce sujet; quand je te l'aurai rapporté, tu seras considéré comme plus savant en la matière.

Gorlagon : fort affligé d'avoir perdu ses petits et en proie à une douleur extrême, le loup sombra dans une rage folle. Au cours d'attaques nocturnes, il s'en prit aux troupeaux domestiques de cette province, en se livrant à de si nombreux massacres que tous les habitants de la région rassemblèrent une meute et se liguèrent pour le pister et le capturer. Incapable de supporter davantage leurs persécutions quotidiennes, le loup dirigea sa course vers la région voisine où il repris ses massacres habituels. Aussitôt chassé par les habitants et poussé à gagner un troisième royaume, il assouvissait désormais sa rage sur les troupeaux, mais aussi sur les hommes. Or sur cette région, régnait un roi jeune, d'une grande mansuétude, renommé pour sa sagesse et son zèle. On lui raconta les innombrables ravages perpétrés par le loup sur les hommes et les troupeaux. Un jour, il tenta de le pister et de le poursuivre avec un grand nombre de chasseurs et de chiens. Assurément, une si grande peur les étreignait tous, que personne alentours n'osait dormir. Au contraire, ils restaient éveillés toute la nuit pour se prémunir contre ses incursions. Cependant, il arriva que le loup, ivre de massacre, parvint la nuit dans un village voisin. Tapi sous la toiture d'une maison, il épiait avec beaucoup d'attention les conversations qui se tenaient à l'intérieur. Il entendit que le roi avait l'intention de le poursuivre et de le traquer le lendemain; cela était rapporté par un proche du roi qui ajouta beaucoup de choses au sujet de la clémence et de la compréhension du roi. Quand le loup eut entendu ces propos, il regagna en tremblant sa retraite dans les bois en songeant à ce qu'il pourrait faire de vraiment utile pour lui-même.

Or, au matin, les chasseurs et la suite du roi pénétrèrent dans les bois avec un nombre considérable de chiens. Les lieux retentissaient de leurs clameurs, et de la sonnerie de leurs cors. Avec deux fidèles compagnons, le roi les suivait à une allure plus modérée. Quant au loup, il se tenait caché tout près du chemin que le roi devait emprunter alors que toute sa suite était déjà passée par là. Lorsqu'il aperçut le souverain, devinant à son visage qu'il était bien le roi, il bondit hors des broussailles, courut la tête basse aux pieds du souverain, et après avoir saisi de ses pattes le pied droit du roi, il s'apprêta à l'embrasser tendrement à la manière des suppliants, comme si, au moyen des gémissements dont il était capable, il demandait grâce. Mais les deux nobles qui étaient les gardes du corps du roi, voyant ce loup prodigieux (jamais en effet ils n'en avaient vu d'une telle taille) s'écrièrent « Sire, voici celui que nous cherchons! Voilà le loup que nous cherchons! Frappe-le, tue-le, empêche que cette bête méchante nous assaille! »

Mais le loup ne s'effrayait absolument pas leurs paroles. Il serrait le pied du roi et lui donnait de doux baisers. Quant au roi prodigieusement ému, il le regarda assez longuement avec attention, et ne remarqua en lui aucune sauvagerie mais plutôt une douleur suppliante. Etonné, il défendit à tous ses gens de lui faire le moindre mal, assurant qu'il avait reconnu en lui quelque chose de l'intelligence humaine.

Il baissa sa main droite vers le loup pour le caresser, il le cajola et lui gratta doucement la tête et les oreilles. Après quoi, l'ayant saisi par les bras, il entreprit de le soulever à sa hauteur. Mais le loup sentit la main du roi qui voulait le soulever, et réagit aussitôt. D'un bond, il se retrouva assis, tout joyeux devant le roi, sur l'encolure du cheval. Et le roi, après avoir rappelé son escorte, prit le chemin du retour.

Il n'était pas allé bien loin qu'un cerf d'une taille étonnante et aux bois dressés bondit à sa rencontre. Le roi dit alors « je vais bien voir si mon loup possède quelque loyauté et vigueur et s'il s'habitue à recevoir mes ordres ». De la voix, il excitait le loup contre le cerf. De la main il l'entraînait loin de son cheval. Quand au loup, il comprit qu'il avait une proie à capturer. Après avoir bondi, il poursuivi le cerf, le dépassa et l'assaillit. Puis, l'ayant saisi à la gorge, sous le regard du roi, il l'étendit à terre, raide mort. Ensuite, le roi le rappela et dit

« incontestablement, tu dois être sauvé. Tu ne dois pas être tué, toi qui sait si bien nous obéir. » Il emmena le loup avec lui et retourna chez lui.

Arthur descends de cheval, et mange; ce que tu cherches à savoir est important et peu nombreux sont ceux qui connaissent vraiment ce sujet; quand je te l'aurai rapporté, tu seras considéré comme plus savant en la matière.

Arthur : même si on me criait du ciel « Arthur descends de cheval et mange! » je ne descendrais pas de mon cheval et je ne mangerais pas tant que je n'aurais pas pris connaissance de la suite de l'histoire.

Gorlagon : le loup demeurait donc auprès du roi qui lui portait la plus grande affection. Quels que fussent les ordres, il obéissait. Jamais à l'égard de quiconque il ne manifesta la moindre cruauté, ni n'infligea de blessure. Chaque jour, au moment de déjeuner, avec les pattes levées, il se tenait à table devant le roi. Il mangeait de son pain et buvait de la même coupe que lui. Quel que fut le lieu fréquenté par le roi, le loup se montrait toujours en sa compagnie. Même la nuit, nulle part il ne voulait prendre de repos, s'il n'était pas au pied du lit royal. Or il arriva que le roi dut quitter son royaume assez longtemps pour une entrevue avec le souverain d'un royaume lointain. Il emporta peu de bagages. Il ne pouvait pas revenir avant dix jours.

S'adressant à la reine, il déclara « puisqu'il me faut accomplir ce trajet avec peu de bagages, je te confie la garde de ce loup. S'il veut rester ici, j'ordonne que tu t'en occupes à ma place, que tu lui fournisses le nécessaire et que tu assures sa sécurité. En effet, j'ignore si il voudra rester ici quand je serai parti. »

L'épouse avait déjà le loup en aversion à cause de la grande haine qu'elle avait remarquée en lui (une épouse déteste souvent les amis de son mari). Elle dit alors « Seigneur, pendant ton absence je crains d'être attaquée la nuit et d'être abandonnée à mon sort, toute ensanglantée, si le loup couche à son endroit habituel. » Le roi répondit « Ne crains rien! Depuis tout le temps qu'il est avec nous, je n'ai jamais surpris le mal en lui. Mais si tu as des craintes, je ferai fabriquer une chaîne d'or et je ferai attacher le loup au pied de mon lit ».

Le roi ordonna que l'on prépare une chaîne d'or et une fois le loup attaché au pied du lit, il se hâta à son rendez-vous.

Arthur descend de cheval, et mange; ce que tu cherches à savoir est important et peu nombreux sont ceux qui connaissent vraiment ce sujet; quand je te l'aurai rapporté, tu seras considéré comme plus savant en la matière.

Arthur : de toutes faons, si je voulais manger, tu n'aurais pas besoin de m'inviter si souvent à table!

Gorlagon : Après le départ du roi, le loup resta avec la reine. Mais cette dernière ne veilla pas sur lui avec le soin qui lui était dû. En effet, durant cette période, il était couché à terre, attaché en permanence à la chaîne alors que le roi avait demandé qu'il fut enchaîné seulement la nuit. En réalité, la reine aimait d'un amour coupable le sénéchal du roi, et elle le rencontrait chaque fois que le roi s'absentait. Huit jours après le départ du roi, ils se retrouvèrent à midi dans la chambre et ils se mirent ensemble au lit, faisant peu cas du loup. La bête fixa ses regards sur ceux qui s'adonnaient à des étreintes coupables. Soudain les yeux du loup rougirent de colère, les poils de son corps se hérissèrent et l'animal fut saisi de fureur.

Comme s'il était déjà sur le point de les attaquer, il voulut avancer vers eux mais il fut arrêté par la chaîne qui le retenait. Puis, quand il s'aperçut qu'ils ne voulaient pas renoncer à leur débauche, il gronda entre ses dents, il gratta la terre de ses pattes, se démenant de tout son corps en poussant des hurlements atroces. Il tira sur sa chaîne avec une si grande force qu'elle se brisa en deux morceaux. Libéré, il attaqua, comme un fou, le sénéchal qui fut jeté en bas du lit. Il le mit en pièces furieusement et le laissa à demi-mort. Il ne fit absolument aucun mal à la reine, se contentant de la dévisager d'un regard méchant.

Entendant les gémissements du sénéchal, des serviteurs firent irruption dans la pièce après avoir arraché les gonds de la porte. Comme ces derniers cherchaient la cause d'un si grand tapage, la femme rusée médita une perfidie. Elle répondit que le loup avait dévoré son fils et que le sénéchal avait été mis en pièces par la bête, alors qu'il tentait d'arracher le petit à la mort. Elle soutenait qu'il lui aurait fait subir le même sort s'ils n'étaient pas venus lui porter secours. Le sénéchal, à demi-mort, fut emmené dans une chambre. La reine craignait au plus haut point que le roi découvrit l'affaire d'une manière ou d'une autre. Décidée à se venger du loup, elle enferma l'enfant avec une nourrice dans une cave difficile

d'accès, afin que tout le monde pût croire que le bambin avait été dévoré par le loup.

Arthur descend de cheval, et mange; ce que tu cherches à savoir est important et peu nombreux sont ceux qui connaissent vraiment ce sujet; quand je te l'aurai rapporté, tu seras considéré comme plus savant en la matière.

Arthur : Ordonne je te prie que la table soit débarrassée parce que, chaque fois que des plats te sont apportés, ils interrompent autant de fois notre entretien.

Gorlagon : Sur ces entrefaites, le retour du roi fut annoncé à la reine plus rapidement que prévu. La mauvaise femme, toujours prête à tromper et pleine de fourberie, accourut au devant de son mari, les cheveux arrachés, les joues lacérées, les vêtements maculés de sang en s'exclamant : « Hélas, hélas, hélas! Que je suis malheureuse Seigneur, que je suis malheureuse! Quelle catastrophe nous avons connue pendant ton absence! »

A cette nouvelle, le roi fut frappé de stupeur et demanda ce qui se passait.

Elle répondit : « C'est ta bête! Oui ta bête! Cette bête abominable qui, jusqu'aujourd'hui éveillait à trop juste titre les inquiétudes! Cette bête a tué ton enfant né de mon sein. Ton sénéchal s'est efforcé de lui porter secours et le loup l'a mis en pièces et laissé pour mort. La bête était sur le point de me faire subir le même sort si les serviteurs n'étaient pas arrivés à nos côtés. Voici le sang témoin de l'affaire, le sang du petit répandu sur mes vêtements. »

A peine avait-elle achevé son discours que le loup, qui avait entendu arriver le roi, surgit de la chambre en courant et s'apprêtait à recevoir les câlineries du souverain, comme s'il les méritait bien. La bête bondissait de joie et montrait une allégresse extraordinaire. En voyant tout cela, le roi fut partagé entre des pensées contradictoires; il hésitait sur la conduite à tenir. D'un côté, il pensait que sa femme ne voulait nullement lui mentir, de l'autre, il songeait qu'après avoir commis un si grand crime envers lui, le loup n'oserait jamais se présenter à lui en bondissant de la sorte. C'est un fait que la bête sauvage craint celui qu'elle croit avoir offensé. C'est pourquoi, pendant que sa pensée restait indécise à ce propos et qu'il refusait de manger, le loup se plaça près de lui. Il toucha légèrement son pied de la patte, prit dans sa gueule le bord de son manteau et lui demanda de le suivre d'un signe de la tête. Alors, le roi qui connaissait ses signes habituels se

leva et le suivit à travers diverses pièces jusqu'à la cave dans laquelle l'enfant était caché. Se heurtant à la porte verrouillée, le loup frappa de la patte trois ou quatre fois pour qu'on lui ouvrit. On mit un certain temps pour trouver la clef, la reine l'avait caché sur elle. Le loup, ne supportait pas l'attente. Alors, il prit du recul puis, toutes griffes dehors, il se précipita violemment sur la porte. Avec son élan, il finit par la briser en morceaux et à la renverser au milieu de la pièce. Il s'élança et prit entre ses pattes velues l'enfant dans le berceau, il l'approcha doucement de la bouche du roi pour qu'il pût l'embrasser.

Le roi s'étonne et déclare « il reste un mystère que je ne m'explique pas ». Ensuite, il sortit et, à la suite du loup, se rendit auprès du sénéchal très affaibli. Quand le loup l'aperçut, c'est à peine si le roi put empêcher l'animal de l'attaquer. Alors le roi s'assit sur le lit du sénéchal, l'interrogea sur la cause de son état et les circonstances de ses blessures. Mais ce dernier ne déclara rien d'autre, si ce n'est qu'il avait été blessés parce qu'il était allé arracher l'enfant au loup. Il en prenait la reine à témoin.

Le roi lui répondit « Tu mens, c'est clair! Mon fils est en vie, il n'est pas mort du tout. Et, comme je découvre que toi et la reine avez manigancé des mensonges à mon intention, comme je vous ai convaincu moi-même de mensonge en trouvant mon fils, je comprends tout autre chose. Je devine la raison pour laquelle le loup, qui ne supportait pas la honte faite à son seigneur, s'est acharné contre toi avec une fureur si inhabituelle. Avoue-moi donc plus rapidement la vérité de l'affaire, sans quoi j'en prends le ciel à témoin, je te livrerai aux flammes du bûcher ».

D'un bond le loup chercha à l'attaquer et pour la seconde fois, il l'aurait mis en pièces s'il n'avait été retenu par l'entourage. Que dire d'autre? Au roi qui le pressait tantôt par des menaces, tantôt par des flatteries, le sénéchal avoua le crime commis, cherchant à susciter l'indulgence à son égard et adoptant une attitude suppliante. Le roi, enflammé par une fureur extrême, après avoir remis le sénéchal à un garde, réunit les princes de tout son royaume. Il exigea d'eux un jugement condamnant un si grand crime. La sentence fut prononcée : le sénéchal fut écorché vif et pendu haut et court. La reine, écartelée par des chevaux, fut livrée ensuite au bûcher.

Arthur descend de cheval, et mange; ce que tu cherches à savoir est important et peu nombreux sont ceux qui connaissent vraiment ce sujet; quand je te l'aurai rapporté, tu seras considéré comme plus savant en la matière.

Arthur : Si tu n'étais pas contrarié pour manger, tu te soucierais peu du fait que je jeûne depuis assez longtemps.

Gorlagon : Par la suite, le roi se mit à réfléchir avec vivacité et intensément sur la sagesse incroyable et la faculté de compréhension du loup. Il commença à en discuter avec des savants et soutenait que cet animal était doté d'un esprit humain, car c'était évident, il possédait en lui une grande intelligence : « jamais personne n'a découvert chez un animal dépourvu de raison une sagesse aussi grande, et jamais personne n'a montré à qui que ce soit une fidélité aussi grande que celle que ce loup me témoigne. En effet, quelque soit le moyen dont on use pour lui parler, il comprend tout; il exécute les ordres qui lui sont adressés; où que j'aille il se place toujours à mes côtés; quand je me réjouis il se réjouit; quand je souffre il souffre; celui qui a vengé avec une si grande dureté l'atteinte à mon honneur est un homme. Sachez qu'il a été doté d'une grande sagacité et d'une grande autorité et que c'est par enchantement ou à la suite d'une métamorphose qu'il a pris l'apparence d'un loup ».

A ces mots, le loup se plaça à ses côtés et manifesta une joie exubérante. Il embrassa avec effusion les mains et les pieds du roi, lui serra les genoux. Pour l'expression de sa tête et le mouvement de son corps tout entier, il manifestait que le roi avait dit la vérité.

Alors le roi dit : « Voyez avec quelle joie il approuve mes propos et comment il exprime par des signes manifestes que j'ai dit vrai. Dans ces conditions, le doute n'est plus permis. Puisse le ciel, fut-ce au détriment de mes biens ou au péril de ma vie, m'accorder de lui rendre son apparence première, si je le puis, par quelque procédé ou moyen que ce soit. »

Aussi donc, après une assez longue délibération entre eux sur ce sujet, l'avis du roi parut le meilleur : on laisserait le loup partir en avant et s'éloigner là où il voudrait par voie de terre ou de mer. En fait, le roi voulait dire que le loup chercherait à regagner son propre pays. Pour lui venir en aide, il promit de le suivre partout avec ses hommes.

« Peut être en effet, disait-il, que si nous pouvons atteindre son pays, nous allons vraiment savoir ce qui s'est passé et trouver une solution. »

On laissa le loup libre d'aller où il voulait et tous le suivirent. Aussitôt, le loup gagna la mer, et comme s'il voulait la traverser, il se jeta avec impétuosité dans les flots marins. De fait, son pays jouxtait cette région, de ce côté là, grâce à la mer qui les séparait, bien qu'un accès terrestre mais plus long fut également possible. Le roi, pour sa part, voyant qu'il voulait traverser, ordonna que des navires fussent amenés à cet endroit et que l'armée les rejoignit.

Arthur descend de cheval, et mange; ce que tu cherches à savoir est important et peu nombreux sont ceux qui connaissent vraiment ce sujet; quand je te l'aurai rapporté, tu seras considéré comme plus savant en la matière.

Arthur : le loup désirant traverser se tint sur le rivage...je crains qu'il ne se noie si nous le laissons traverser seul.

Gorlagon : Les navires reçurent l'ordre de partir et les soldats celui de prendre leurs armes. Accompagné d'une immense troupe de soldats, le roi prit la mer. Le troisième jour, ils atteignirent sans encombre le pays du loup. A peine eurent-ils accosté que le loup, avant tout le monde, s'élança hors du bateau. Par des gestes et un mouvement de tête dont il avait l'habitude, il fit savoir que c'était son pays. Le roi prit quelques uns de ses hommes avec lui et rejoignit discrètement mais rapidement une ville voisine. Il ordonna à l'armée de rester sur les navires tant qu'il ne serait pas venu la retrouver après avoir tout éclairci. A peine était-il entré dans la ville que les circonstances de l'affaire lui devinrent claires dans l'ordre même où tout avait dû se passer. De fait, tous les nobles et tous les roturiers du pays gémissaient sur l'insupportable tyrannie du roi qui avait remplacé le loup. D'une seule voix, ils déploraient que leur seigneur plein de bonté et de douceur ait été métamorphosé par la fourberie et la ruse de son épouse. C'est pourquoi, ayant appris ce qu'il voulait savoir et surtout comment le roi de ce pays vivait en ce temps-là, le roi retourna en hâte vers son navire. Il fit mettre ses soldats en ordre de bataille et affronta le roi, qui, pris à l'improviste, fut totalement désemparé. Les plus valeureux soldats de ce dernier furent déconfits et s'enfuirent. Le roi fut capturé avec la reine et le vainqueur les soumit à son autorité.

Arthur descend de cheval, et mange; ce que tu cherches à savoir est important et peu nombreux sont ceux qui connaissent vraiment ce sujet; quand je te l'aurai rapporté, tu seras considéré comme plus savant en la matière.

Arthur : tu fais comme le joueur de cithare quand le concert est sur le point de s'achever. Il ne répond à personne, reprend sans cesse le même refrain qui revient toujours à son point de départ.

Gorlagon : Le roi donc, assuré de la victoire, après avoir réuni le conseil des nobles du royaume, fit comparaître la reine et lui dit « O la plus perfide et la plus méchante des femmes! Quelle folie t'a poussée à comploter contre ton mari en si grande fourberie? Mais je ne veux pas en discuter plus longuement avec toi. Aucune cour de justice ne pourra te trouver des circonstances atténuantes. Réponds vite à mes question ou bien alors, tu peux en être sûre, par la faim, la soif ou des tortures atroces je te ferai périr. Révèle-moi où est cachée cette tige avec laquelle tu l'as métamorphosée! Il pourra peut-être reprendre la forme humaine qu'il a perdue! »

Elle jura qu'elle ne savait pas où pourrait se trouver la tige. Elle soutenait qu'après l'avoir complètement brisée en petits morceaux, elle l'avait détruite par le feu. Comme elle ne voulait pas avouer, le roi la remit aux bourreaux pour qu'elle fut torturée chaque jour et brisée de douleurs par des supplices. Il ne lui autorisa pas la moindre nourriture ni la moindre boisson. A la fin, poussée à bout par le souffrance, elle produisit la tige et la tendit au roi.

Satisfait d'avoir retrouvé la tige, le roi fit venir le loup au milieu de l'assemblée, et avec la partie la plus large de la tige, il lui frappa la tête en disant : « Sois un être humain et aie l'intelligence de l'être humain »

Aussitôt, ses paroles furent suivies d'effet. Le loup devint un être humain comme auparavant, bien qu'il fut beaucoup plus beau et plus charmant. Il était pourvu d'une si grande beauté que même son ennemi aurait reconnu en lui un homme d'une grande noblesse.

Le roi vit se tenir debout devant lui cet être humain d'une si grande beauté, après qu'il avait quitté son apparence de loup. Partagé entre un bonheur extrême et l'apitoiement sur les outrages qu'il avait endurés, il se précipita vers lui, l'embrassa et pleura à chaudes larmes. Durant leurs embrassades, ils poussèrent tant de

soupirs, répandirent tant de pleurs qu'ils bouleversèrent jusqu'aux larmes toute la foule rassemblée autour d'eux. Le rescapé rendit grâce pour les innombrables bienfaits qui lui avaient été prodigués. Il déplorait qu'on traitât la femme plus indignement qu'il ne convenait. Que dire d'autre? Une joie exubérante régnait dans la foule et le roi fut réinvesti du pouvoir, après avoir reçu l'hommage aux princes selon l'ancienne coutume. Ensuite, on conduisit les deux amants adultères devant le roi et l'on délibéra à leur sujet. On condamna le roi païen à la peine capitale, et on ne fit que répudier la reine, lui laissant en vertu d'une clémence naturelle, une vie qu'elle n'avait pas méritée. Quant à l'autre roi, après avoir été enrichi et honoré par de somptueux dons comme il convenait il retourna dans son royaume.

Voilà Arthur, tu sais tout sur l'esprit et le génie de la femme. Prends tes précautions maintenant si tu en es tenu pour plus sage. Descends de cheval à présent et mange, parce que nous avons, moi en racontant, toi en écoutant, bien mérité de manger.

Arthur : Je ne descendrai pas tant que tu n'auras pas répondu à ma question.

Gorlagon : laquelle?

Arthur : Qui est donc cette femme triste au visage fuyant qui se trouve en face de toi, et qui tient devant elle dans un plat une tête humaine aspergée de sang? Elle a pleuré à chaque fois que tu as ri, elle a embrassé la tête sanglante à chaque fois que, au cours de ton récit, tu as donné des baisers à ton épouse.

Gorlagon : si cela avait été connu de moi seul, je ne te l'aurais jamais raconté, mais comme tous ceux qui sont assis autour de moi sont mes amis, il n'y aura pas de honte à te le faire connaître également. Cette femme en face de moi est celle-là même qui a commis à l'encontre de son seigneur, c'est à dire contre moi-même, le terrible forfait que je t'ai raconté. Quant à moi, tu sauras que je suis cet homme dont tu as entendu raconter la métamorphose en loup, puis celle de loup en homme. Après ma transformation en loup, le royaume dans lequel je me suis rendu en premier était celui de mon frère puîné, le roi Torbeil. Quant au roi qui déploya un tel zèle à mon égard, ne doute pas qu'il s'agit de mon plus jeune frère le roi Gorgol, auprès duquel tu t'es rendu tout d'abord. La tête sanglante que cette femme devant moi serre si fort entre ses bras dans un plat, c'est la tête de ce

jeune homme pour l'amour duquel elle a commis son forfait envers moi. En effet, après avoir repris mon apparence humaine, je lui ai accordé la vie sauve. Je ne l'ai condamnée qu'à cette seule peine : avoir toujours devant les yeux la tête de son ancien amant et, lorsque j'embrasse ma propre épouse (en fait, celle qui la remplace), devoir donner les mêmes baisers à celui pour qui elle a commis son crime. J'ai fait enduire la tête d'un baume pour qu'elle reste imputrescible. Je savais assurément qu'il n'y aurait pas pour elle de pire châtement, que celui qui consisterait à représenter son forfait aux yeux de tous.

Arthur descend maintenant de cheval, si tu veux bien, parce que dorénavant tu vas rester ici, si du moins tu veux bien accéder à ma demande. »

Arthur descendit et mangea. Le lendemain, stupéfait de ce qu'il avait entendu, il s'en retourna dans son royaume, où il arriva après neuf jours de voyage.

6- Le Bisclavret selon Edouard d'Anglemont (1497)

Mes pas de l'Armorique ont foulé les rivages;
J'ai vu ses hauts genêts et ses landes sauvages;
J'ai vu ses grands marais peuplés de mille oiseaux;
Qui se croisaient dans l'air ou fuyant sous les eaux;
J'ai vu ses habitants former de lourdes danses,
Dont l'aigre biniou mesurait les cadences;

E souvent, sous l'abri d'un gothique manoir,
Tandis que dans le lait je trempais un pain noir,
Que la crêpe pour moi, sous la main d'une femme
Naissant en frémissant au milieu de la flamme,
Sur l'escabeau de bois auprès de l'âtre assis,
J'ai du pâtre breton entendu les récits,
Et l'un d'eux est surtout resté dans ma mémoire,
Si l'étrange vous plaît, écoutez cette histoire :

I

Non loin du champ témoin d'un combat immortel,
S'élevait autrefois un superbe castel;
Là, près de son épouse aimable, jeune et belle,
Le comte de Kervan, brûlant d'amour pour elle,
Bienfaisant, adoré de ses vassaux nombreux
Vivait, et de ses jours le cours semblait heureux.
Mais pourtant quelquefois la charmante comtesse
Surprenait sur son front des marques de tristesse,
Surtout quand, sorti seul, il rentrait chaque soir
Épuisé de fatigue et pressé de s'asseoir
Et comme il revenait d'une course nature
Son épouse à l'aspect de son air taciturne

« La surprise se peint sur ton front obscurci!
Qui peut donc, cher époux, te chagriner ainsi?
Et pourquoi vers la nuit chercher la solitude
Quand te consoler je ferais mon étude?
Parle...- Je ne le puis, cessons cet entretien
-Prouve moi ton amour, ne me déguise rien,
-La peine est plus légère alors qu'on la partage :
-Ah! Ne me cache pas la tienne davantage.
-Tu le veux, apprends donc un horrible secret :
Ton époux chaque soir devient bisclavaret
-O ciel! Qu'as-tu donc fait?-Je suis exempt de crime;
Du forfait d'un aïeul vois en moi la victime :
Il égorgea son frère, et le ciel en courroux
Le jeta pour sa vie au rang des loups-garoux;
Et, qui plus est, depuis, les mâles de sa race
Sont une heure par jour soumis à sa disgrâce;
Et si par un hasard que je ne prévois point,
Un ennemi cruel me déroba le pourpoint
Que je dépouille, et cache en un secret asile,

Avant que dans les bois chaque soir je m'exile,
Il me faudrait, dit-on, rester Bisclavaret,
Tant que de cet habit le sort me priverait. »

La comtesse, à ces mots, par un tendre langage,
Aux yeux de son époux, doux et précieux gage
D'un amour éternel, d'un avenir serein,
Ecarte de son front le voile du chagrin
Il éprouve en son âme une joie inconnue
Aussi lorsqu'emportant une orageuse nue
Le vent chasse la pluie, aussitôt les forêts
Se parent d'un éclat plus riant et plus frais.

II

Homme, que je te plains si tu livres ton âme
A l'espoir d'être aimé sans cesse d'une femme,
Surtout lorsque son cœur une fois a changé!
Sous les drapeaux français, depuis un an rangé,
Arthur, jeune breton, d'une origine illustre,
Dans la guerre de Naples a trouvé quelque lustre;
Il revient chevalier aux champs de ses aïeux;
C'est là que de longs pleurs ont scellé ses adieux,
Qu'une jeune beauté, lorsqu'il s'éloigna d'elle,
Lui promit par serment de lui rester fidèle;
Il accourt, il revoit le paternel séjour,
Il apprend que l'objet d'un fanatique amour
De ses engagements n'avait point tenu compte!
Cette amante parjure est l'épouse du comte!
Saisi par les transports d'un désespoir sans frein,
Sous les traits grossiers d'un obscur pèlerin,
A voir celle qu'il aime Arthur se détermine
Vers le château du comte aussitôt s'achemine.

Il vole, au jour mourant il frappe, on l'introduit,
Et dans la grande salle un varlet le conduit,
Là, devant les drapeaux, les portraits de famille,
La belle châtelaine, animant une aiguille
De la laine avec art variant la couleur,
Sur un tissu de lin fait éclore une fleur,
Et cherchant à cacher le trouble qui l'agite:

« Pèlerin, pour la nuit vous demandez un gîte?
-Ce n'est pas pour cela Madame que je viens.
Vous souvient-il d'Arthur?-O ciel!...-Tu t'en souviens,
Te souviens-tu aussi que tu me fis entendre,
Au jour de mon départ le serment le plus tendre...
Il était vain!... Au pied du Christ, à Ploërmel,
Tu l'avais pourtant fait au nom de Saint Armel!
Ai-je donc mérité cette cruelle injure?
Devais-je donc m'attendre à te trouver parjure,
Lorsque, pour t'obtenir d'un père ambitieux,
Je cherchais des combats, des honneurs périlleux?
Et bien! J'oublierai tout si le sort nous rassemble!
Qu'ensemble nous vivons, que nous marions ensemble!
-Arthur pardonne-moi; l'on a forcé mes vœux;
Celle qui t'aime encore cède à ce que tu veux.
-Exilons-nous, cherchons quelque plage ignorée.
-Non, ma faute peut être autrement réparée :
Le comte maintenant erre dans la forêt,
Viens viens, que mon mari reste Bisclavaret. »

Et pleine du dessein que sa bouche lui conte,
Elle court et saisit les vêtements du comte;
Et sous la forme humaine il ne reparut pas
Son épouse sema le bruit de son trépas,

Montra de la douleur l'apparence trompeuse,
Ordonna les apprêts d'une messe trompeuse,
Et fit, sur le perron, exposer un cercueil, et
Entouré de varlets vêtus d'habits de deuil,
Et couvert d'un drapeau noir semé de blanches larmes,
Où du comte gisait le mantel et les armes,
Le convoi funéraire, aux lueurs des flambeaux,
Partit le lendemain pour le champ des tombeaux,
A ce lugubre aspect tous les coeurs se serrèrent,
Les villageois surtout s'émurent et pleurèrent
Et lorsque le cercueil de la corde glissa,
Et sous des flots de terre au tombeau s'enfonça
Sur le faite anguleux du mur du cimetière,
Un énorme loup noir dressant sa tête altière
Aux prières des mots mêla des hurlements,
Dont l'église trembla jusqu'en ses fondements!

III

Deux jours ont fui : non loin du chêne de Mi-voie
Des limiers pleins de feu courent sur une voie
Et le duc de Bretagne, et quelques chevaliers
Les suivent à travers les taillis, les halliers,
Courbés sur leurs chevaux, que la sueur sillonne,
Que ses coups pressés l'éperon aiguillonne.
Mais quel est l'animal dont la puissante odeur
De la meute du prince excite ainsi l'ardeur?
C'est encore un loup noir et grand! Comme il va vite!
Il rit en cent détours des limiers qu'il évite
Et bornant tout-à-coup son essor vagabond,
Près du coursier ducal se jette d'un bond,
Prend un air suppliant, pousse des cris étranges,
Mais qui rappellent ceux d'un enfant sous les langes!

Contre lui les épieux sont tournés sur le champ,
Mais le duc, attendri par son aspect touchant,
Le fait charger vivant des noeuds d'une courroie,
Et Nantes le revoit bientôt avec sa proie,
Qui, docile à son frein, douce comme un agneau,
Semble s'accommoder de son destin nouveau.

IV

C'est toujours vainement que l'enfant de la terre
Enveloppe un forfait du plus secret mystère!
Celui dont, en tous lieux, l'oeil veille incessamment
Fait luire tôt ou tard le jour du châtement!

Un an s'est écoulé; sur les rives que l'Erdre
Baigne, en cherchant la Loire où ses eaux vont se perdre,
Dans le pré d'Aniane, un cirque est préparé,
Sur les bancs de velours dont il est entouré,
la noblesse bretonne en silence se place;
Tandis qu'en bouillonnant des flots de populace
Garnissent des coteaux, les arbres d'alentour,
Et de la cathédrale envahissent la tour.
Au nord, on a dressé des arcades fleuries,
Au sud, un riche dais décoré d'armoiries,
De rouges pannonneaux, d'armes, de boucliers,
Sous lequel, au milieu de pages, d'écuyers,
Le duc siège, vêtu d'or, de pourpre et de soie;
Sur sa toque écarlate, un blanc panache ondoie;
On voit, auprès de lui, cet énorme loup noir.
Qu'il trouva près des lieux où vainquit Beaumanoir,
Qui, devenu depuis animal domestique,
La nuit veille en la cour de son palais gothique,
Et le jour à la chasse, aux fêtes, aux repas,

Comme un fidèle chien accompagne ses pas.
Mais des clairons bruyants la fanfare guerrière
Retentit, aussitôt l'on ouvre la barrière :
Sous les arches de fleurs, couvert d'or et d'acier,
Arthur passe monté sur un brillant coursier;
Pour saluer le duc, il abaisse sa lance,
Et le loup aussitôt dans l'arène s'élançe,
D'un coup rapide et sûr éventre le cheval!
Arthur surpris combat cet étrange rival;
Il se sert contre lui de la lance et du glaive,
Il le frappe; le loup tombe puis se relève,
Saisit son adversaire à la gorge et l'abat;
Et c'est en vain qu'Arthur contre lui se débat;
Et cherche à repousser son ardente furie;
C'est en vain que la foule s'épouvante et crie,
A l'aspect du danger que le chevalier court,
Que pour le secourir on se hâte, on accourt;
Les dents de l'animal déchirent la cuirasse,
Imprimant dans ses flancs une profonde trace;
Et, sentant s'approcher le moment de la mort,
Le chevalier vaincu par le cri du remord,
Fait le public aveu de la coupable trame,
Tandis qu'en l'écoutant la comtesse rend l'âme!

On retrouva bientôt les vêtements soustraits,
Et du comte à l'instant le loup reprit les traits.

7- Biclarel (Anonyme)

Il est vraiment fou celui qui épouse
une femme changeante :
Ca ne vaut pas le coup pour lui de souffrir

Et de s'exposer à toute cette honte
Avec un grand risque pour l'âme et le corps,
Dont il ne sera jamais libre;
Et celui qui comprend bien le coeur des femmes
Ne sera jamais dans un tel danger.
Mais, pour cette raison, personne ne les a jamais comprises,
Quand je te dis une chose, et tu fais une autre,
Tu peut le savoir à travers Biclarel,
Qui t'en dira très bien la vérité.
Biclarel était un chevalier -
Fort, courageux et fier,
Plein de noblesse et de vertu-
De l'entourage du Roi Arthur.
Mais il pourrait grandement être blâmé pour ça :
Il a cru ce que sa femme disait;
Il y a toujours de tels grands hommes.
L'amour a gravement atteint Biclarel.
Il a donné son coeur à une femme,
Et elle l'a fait l'aimer si violemment
Qu'il l'a crue si fort
Qu'il s'est engagé à l'épouser.
La folie s'est emparée totalement de cet homme
Quand il a perdu sa belle liberté
Et s'est lié pour passer sa vie
A faire ce qu'il aurait dû refuser.
Biclarel s'est marié à la femme,
Et quoi qu'elle dise il la louait;
Il l'aimait beaucoup et l'estimait grandement
Et elle le lui rendait, comme elle avait coutume de dire;
S'il plait à dieu, Biclarel
A une caractéristique qu'il cache
Et que personne d'autre que lui ne sait

Est-ce que ça n'a pas été pour sa folie.
C'est rare de trouver quelqu'un entende parler d'un tel trait,
parce que chaque mois il devenait un bête;
Deux ou trois jours entiers
Il vivait comme une bête dans la forêt;
Il demeurait au milieu des autres bêtes
et mangeait la viande crue des bêtes
Et sous la forme d'un grand et fort loup.
Avec une peau solide et des membres osseux,
Il ne perdait pas l'esprit à cause de cela,
Ni dans sa mémoire ni dans son intelligence.
Je vous dis toute la vérité, entière
Et c'est sûr, selon les autorités
C'est écrit dans le livre du Graal;
Tu entendras ici si tu as tout lu.
Il était resté dans la forêt pendant 3 jours
Quand il retourna au logis.
Quand Biclarel revint de la forêt,
Il s'agenouilla près de sa femme
Qui lui avait donné son coeur entièrement
A ce chevalier qu'elle aimait.
Alors, elle s'approcha de lui avec fourberie
Et le confondit à travers sa déception
Avec une grande humilité, et des pleurs et des rires,
Piteusement elle commença à lui parler :
« Mon seigneur, quand Dieu, créateur de toutes choses,
A béni notre mariage
Et souhaité qu'entre nous il devrait y avoir
Un corps et un coeur,
Un sang et une volonté,
L'un devait être greffé dans l'autre
Sans dissimulation et sans déception.

Alors, nous devons nous honorer mutuellement,
Si ce n'est pas comme ça, nous nous conduisons mal
et nous transgressons grandement Dieu.
Selon moi, je ne trahis pas en ceci:
Dans mon coeur et dans mon corps je suis votre amie
Sans action ou désir dissimulés;
Jamais mon coeur n'a été tenté
De vous cacher quoi que ce soit que je ressente.
Ne supposez pas que je vous mente :
Si je devais vous cacher une de mes pensées,
Je crois que je mourrais dans l'heure.
Dieu n'a pas voulu nous unir
Pour que nous nous dissimulions l'un envers l'autre,
Ni rusé, ni secret
Mais pour nous ouvrir l'un à l'autre,
Si vous me cachez quelque chose,
Vous aurez le pire de cela à la fin.
Quand une femme et un mari sont unis
Et que l'un demeure loin de l'autre,
Et que chacun conserve son propre argent,
Ils ne peuvent rester sans chagrin pour longtemps.
La compagnie doit être constante
Ca ne doit pas être une dissimulation ou une domination,
Parce quand l'un se cache ou dissimule
Une bonne compagnie se dissout,
Et cela ne dure pas très longtemps
Avant que l'un d'eux prenne la duplicité
Hors du mépris ou de la méchanceté.
La compagnie se dissout avec une telle erreur,
Et Dieu lui-même de les abandonner
Jusqu'à ce que chacun d'entre eux suive son propre chemin.
Moi, je ne ferai rien de la sorte;

J'ai su et je ne sais rien que je ne t'ai pas dit,
Mais tu sais quelque chose et tu te comportes comme ça,
en laissant tomber ta compagne,
Dans ce que tu caches ton coeur entier de moi;
Dieu t'en voudra pour ça, j'en ai peur.
Je devrais payer pour ta faute
Et maintenant je ne suis pas ternie par cela;
« Pourquoi, dit Biclarel, as tu menti
A ce propos si tu n'en avais pas connaissance?
Si j'ai fait quelque chose de mal, dis-le,
Et mes réponses seront suffisantes pour m'absoudre.
-Par ma foi, dit-elle, ça doit être dit!
Tu as une cachette ou autre
Et quelque passage secret caché,
Ou personne ne peut te voir
Sauf de ceux dont tu souhaites être vu
Et tu me caches ce problème.
Je ne sais pas si tu y vas pour de bonnes raisons,
Mais pour moi, je pense que c'est par cruauté,
et je souhaitais te dire ceci :
Comment peux-tu me cacher,
A moi qui suis ton amie,
Tes allées et venues?
Tu es sous l'oeil d'un autre amour que moi,
Soyez sûr mon seigneur, cela me fait pleurer;
J'ai une grande souffrance dans mon coeur à cause de cela,
Si cela est vrai que je ne vous ai jamais connu
Quand je suis vraiment éloigné de vous
Quand vous êtes à côté de moi
Et passez par vos chemins cachés
Qui devraient m'être ouverts à moi.
Vraiment, dorénavant je souhaite ne plus vivre

Ils ne peuvent pas emprunter le bon chemin,
Ils ne peuvent alors pas parvenir à une fin heureuse;
Et comme deux compagnons, chacun de son côté
Depuis que vous ne voulez pas m'accorder votre amour. »
Alors la femme commença à pleurer
Et sur ce elle le supplia urgemment
En disant « je suis malade de tristesse
Ca me conviendrait davantage de m'ôter le coeur
Que d'avoir un mari qui me haïsse,
Et qui ne sait même pas pourquoi. »
Biclarel était complètement stupéfait
Quand il entendit sa femme parler de cette manière.
« Madame, dit-il, ne pensez jamais
Que j'aime quelqu'un d'autre que vous;
Je préférerais être coupé en morceaux
Plutôt que d'être sali ainsi,
Mais j'ai un secret de mon côté
Que personne ne connaît ou ne soupçonne -
Je ne parlerais pas de ça excepté à Dieu-
Parce que je n'aurais plus jamais d'honneur,
Et je ne serais plus estimé dans aucune cour
Si jamais quelqu'un le savait.
Ne vous en offensez pas,
Si vous ne connaissez pas ce secret
Parce que je ne vous en veux pas d'aucune façon,
Ni personne d'autre, pour autant que je le sache. »
Quand ces mots eurent été dits,
Il n'avait pas été pardonné par la femme
Qui commença à pleurer intensément
Comme elle avait écouté le discours

« Mon seigneur, dit-elle, maintenant les choses sont pires,

Maintenant vous me prenez pour une personne de petite valeur
Une idiote et une commère,
Une femme méchante et querelleuse,
Démoniaque, faible et remplie de colère,
Quand vous n'osez pas me dire vos secrets.
Maintenant nous devons nous considérer comme vivant chacun seul.
Vous prendrez votre lit et votre logis de votre côté
Et vous courrez vos propres affaires
Et mettez votre confiance en quelqu'un d'autre.
Puis que je ne vaudrais pas d'être connue
Vous devez avoir quelqu'un d'autre/
Je suis déçue parmi toutes les femmes,
Et je suis à la fois honteuse et déshonorée
D'avoir perdu à la fois mon âme et mon corps;
Maintenant la mort va venir très longtemps à moi. »
Quand Biclarel vit ce qui était en train de se produire
Et qu'il réalisa qu'il ne pourrait pas tenir le coup,
il dit « Madame, vous devriez savoir,
Mais vous l'aurez à cette conditions
Et vous me jurerez de tout votre coeur,
Que vous n'en parlerez à personne. »
« Monseigneur, répondit-elle, vous ne perdrez pas à cela :
Puissez-vous me couper le cou si je parlais de ça.
Comment pouvez-vous penser que j'en parlerais?
Vous êtes mon coeur et ma vie,
Mon espoir et mes attentes;
Je devrais avoir perdu la foi en Dieu
Et être le gardien des portes de l'enfer
Si je devais révéler vos confidences.
Mon honneur réside dans vos confidences :
Tout le monde, du plus grand au plus petit, le sait.
Votre secret est ma subsistance,

C'est la chose qui m'honore et me nourrit;
Votre secret est la base de ma vie;
C'est la chose qui me maintient entière;
Je tomberais dans un vilain état
Si je révélais votre secret.
Je devrais maintenant être une vraie épouse,
Mais à présent je ne le suis plus :
Dans ce cas je ne suis plus une femme du tout;
Je préférerais perdre ma vie
Que de révéler votre secret
Ou même de vous causer de la honte.
Vous n'avez encore jamais vu
Que mes voisins savaient
Quelque chose de votre courroux ou de votre colère,
Parce que j'avais seulement à leur dire,
Et j'aurais sûrement mérité des éloges
Pour être restée silencieuse à propos de ce qui ne s'est jamais produit,
Parce que plusieurs femmes confirment et jurent
Des choses qu'elles ne connaissent pas.
Je suis pas un de ces caractères
Parce que ça ne m'intéresse pas d'inventer de toutes pièces.
Vous avez mené une méchante vie
En me cachant quelque chose ».
Alors Biclarel lui révéla
Ce qu'il avait toujours caché
« Madame, dit-il, j'ai une étrange destinée,
Sans souffrir de la peur,
Chaque mois je deviens une bête.
Je reste dans les bois et la forêt;
Je vais me cacher dans un endroit retiré
Et j'enlève mes vêtements,
Et alors, pour deux ou trois jours, je suis

Une bête sauvage dans les bois;
Et aussi longtemps que je suis là, je mange
De la chair crue, comme les autres bêtes.
Quand j'ai été là-bas, je reviens
Et je sors toujours de ce point secret.
Mais si quelqu'un me prenait mes vêtements
Il me causerait beaucoup de tort,
Parce que je devrais rester une bête,
Jusqu'à ce que je les récupère
Ou jusqu'à ce que je meure,
Alors personne ne serait capable de me sauver.
Et pour cette raison je le garde secret,
Comme ça, personne ne peut me voler mes habits.
Maintenant je vous ai dit mon secret
Maintenant voulez-vous bien accepter
Que personne d'autre n'apprenne ce trait,
Ni que personne ne sache pour ma condition ».
Quand la femme entendit cela
Elle eut peur et l'eut moins doute à cause de ça
Et elle pensa « Maintenant j'ai réussi
Ce à quoi j'avais pensé depuis longtemps ».
Et elle dit « J'ai ce que je veux,
Puissiez-vous être mon amour, et moi la vôtre :
Je crois tout ce que vous m'avez dit.
Puissiez-vous être libre de tous les souhaits de maladie/
Mon coeur est si heureux et généreux
Que je ne sais plus qui que comment faire la paix ».
Avec cela, elle se tut et ne dit plus rien;
Elle garda ce qu'elle avait entendu dans son coeur.
Quand le temps arriva de partir,
Biclarel s'en alla dans les bois.
Son épouse lui prêta une toute petite attention,

Mais quand elle s'aperçut qu'il partait,
Elle le suivit précautionneusement
Jusqu'à ce qu'elle le voit dans sa cachette.
Elle vit clairement où il avait posé ses vêtements;
Elle vit clairement sa méthode et sa façon de faire.
Elle prit les vêtements et les emporta loin avec elle
Et très heureuse et enjouée,
Elle dit « Je suis débarrassée de mon mari,
Pour être avec mon amant».
Alors elle apprit à son amant
Qu'il pourrait désormais prendre son plaisir,
Et que son mari était mort
Et qu'il n'avait plus besoin de le craindre.
Le chevalier dont elle était la maîtresse
N'a pas attendu longtemps après avoir entendu cela;
La maîtresse qu'il aimait tant
Il l'épousa très volontiers,
Et demeura avec elle très longtemps.
Biclarel retourna vers ses vêtements;
Quand il ne les trouva pas, il fut estomaqué.
Une fois qu'il s'aperçut qu'il avait été déçu
Par la femme qui l'avait trahie;
Alors il se cacha dans les bois,
Et vécut comme une bête
Du mieux qu'il put.
Je vais cesser de vous parler de lui,
Et vous en entendrez plus sur lui un peu plus tard.
Je voudrais vous parler encore du Roi Arthur,
Qui était habitué à fêter les jours saints,
Pentecôte, Ascension, Noël,
Pour lesquels il était loué par tout le monde;
Il réunit ensemble tous les barons

Dont il se souvenait dans son coeur,
Femmes et châtelains viendraient ici
Et tous ceux qui avaient reçu de lui des terres,
Ainsi était son ordre
Un jour de Pentecôte cela se produisit
Que le roi décida d'aller chasser
Pour s'amuser de ce grand jour de fête.
Trois ou quatre jours avant ce jour,
Autant pour la chasse que pour son amusement,
et pour attraper de la venaison
Pour faire de plus amples provisions,
Il fit un grand effort de chasse
Et prit plein de proies là-bas.
Ils se ruèrent dans les bois sans hésitation.
Biclarel était dans la forêt
Sous la forme d'une terrible bête sauvage.
Les chiens qui étaient dans les broussailles
Et faisant grand bruit
Poursuivirent cette bête;
Il la suivirent vigoureusement.
Biclarel, qui fort et fier,
n'attendit pas finalement les blessures,
Et fit tout son possible pour s'échapper.
Il n'était pas dépourvu d'esprit,
Même s'il avait été changé en bête.
Il courut vers le roi,
Les chiens le poursuivant,
Il alla directement jusqu'à l'étrier d'Arthur
Et il resta complètement immobile.
Il fit humblement présence vers lui,
Il éveilla une grande pitié chez le Roi
quand celui-ci vit la bête apparaître,

Qui venait à lui pour être en sécurité
Et dit : « Bête, fais moi confiance
E je te protègerai des chiens ».
alors il conduisit les chiens loin de lui,
Et immédiatement, Biclarel se prosterna.
Le Roi Arthur prit pitié;
Il appela ses chevaliers.
La bête était sur ses genoux,
et se soumettait humblement.
Tout le monde s'émerveilla de ça;
Chacun fit le signe de croix plusieurs fois,
Et tous dirent ouvertement
Que c'était d'une grande signification :
« La bête est intelligente.
Seigneur, prenez la en pitié maintenant;
Ne le laissez pas tuer
Par les chasseurs ou par leurs chiens. »
Le Roi leur accorda ceci :
Dorénavant il était sous la protection du Roi;
Il retourna à sa cité.
La bête resta près de lui tout le temps :
Il se plaçait à son étrier.
Tout le temps il faisait preuve l'humilité,
Sur toutes les traces, sur tous les chemins.
Le Roi le regardait avec plaisir
Et ne le méprisait pas du tout.
Il dormait à la porte de la chambre à coucher.
Le jour de fête arriva, les chevaliers arrivèrent
Et se conduisaient très fièrement.
Il y avait des dames et des chevaliers,
Plus de deux mille deux cents.
La femme de Biclarel était là,

Qui était fraîchement épousée;
Elle était à la fois noble et honorée
En soie et en brocard doré.
Elle se tenait très fièrement,
Comme il convenait à une personne de son rang.
Il y avait des personnes de toutes sortes.
Des tables étaient dressées dehors dans le hall;
Chaque chevalier s'assit
Avec sa femme près de lui.
La bête suivait le Roi constamment
Et s'amusait beaucoup.
Alors la bête entra dans le palais
Avec le cou étiré, et d'un seul bond;
Il vit à la table sa femme,
Qui était assise parmi d'autres personnes;
Richement parée et hautement assise,
Il l'agrippa par les cheveux entre ses dents,
Et lui donna un coup terrible au milieu du visage :
Et lui mutila le visage.
Il la repoussa sur le sol;
Il l'aurait tuée
Si les chevaliers n'avaient pas accouru à elle,
totalement stupéfaits par tout cela.
Ils auraient usé d'une grande violence contre lui,
S'il n'y avait pas eu l'amour du Roi.
Quand le Roi entendit parler de cet acte,
Il fut extrêmement surpris
Et dit : « Jamais la bête ne l'aurait
Attaquée sans raison,
Voyons maintenant ce qui va arriver,
Et ce que la bête fera ensuite,
elle qui se tint si humblement avec tout le monde

Excepté contre cette seule femme. »
Ce soir là tout le monde revint au souper;
Ils prirent leur place sous le dais;
Mais la femme n'était pas là
Car elle était trop effrayée
Car elle savait pour la bête,
Qui il était et ce qu'il avait dans le coeur.
Elle réalisa le crime qu'elle avait commis contre lui;
Pour cette raison elle n'accepta pas de revenir.
Le Roi ordonna que la bête
Puisse faire le tour de la fête,
Pour trouver s'il agresserait quelqu'un.
Ce fut fait quand le Roi dit;
La bête n'avait montré de signe contre personne :
Il s'allongea aussi humblement qu'auparavant devant tout le monde,
Comme s'il n'avait jamais rêvé d'autre que d'être bon pour tous.
Mais quand il ne vit pas sa femme,
Qui l'avait dépouillé de tout honneur,
Il commença à se lamenter bruyamment;
Puis il quitta le palais
Et descendit les escaliers;
Il alla dans la ville.
La femme, qui était blessée,
Savait parfaitement tout cela,
Alors elle avait pensé et demandé à partir
Par peur d'y perdre davantage.
En bas des escaliers alla la bête
Qui n'avait pas atteint son objectif.
Il la chercha jusqu'à ce qu'il la trouve;
Elle avait enfourché un chevalerie
Parce qu'elle souhaitait partir.
Aussitôt que la bête la vit

Elle lui sauta à la poitrine, la saisissant entre ses dents;
Il la fit tomber de son cheval sur le sol
Et lui bondit vivement dessus
Il l'aurait tuée et dévorée
Si les gens ne l'avaient pas sauvée.
Elle hurla : « Ah! »
La bête recula
Et entama une bruyante lamentation,
et hurla et grogna fortement,
Tellement que personne dans le palais
Qui ne put s'en émerveiller.
Même le Roi se signa
Et jura qu'il saurait
La vérité de cette situation.
Aussitôt il ordonna que la femme soit saisie
Et la plaça sous la torture
Et jura qu'il la mettrait à mort
Si elle ne disait pas la vérité.
Quand elle entendit le Roi,
Elle se plia aux ordres pour sauver sa vie.
Elle confessa la vérité entière,
A la fois comme elle avait trahi son seigneur,
Par ses mensonges et ses tours,
Et même comment elle avait caché ses vêtements.
Tout le monde était plus que stupéfaits
En entendant ces mots.
Ils amenèrent Biclarel là,
Qui avait été si gravement affecté par sa femme.
Le Roi avait fait apporter les vêtements :
Biclarel se coula dedans et redevint homme.
Alors il conta tout son malheur,
Comment sa femme l'avait trahi.

Il demanda qu'elle soit tuée,
 Et à la suite de cela, elle fut placée entre quatre murs
 D'où elle ne sortit jamais.
 Cette aventure arriva en ces temps-là.
 Maintenant tu vois comme il s'est conduit bêtement
 Lui qui révéla à sa femme
 Des secrets qui auraient du rester cachés
 S'il ne voulait pas que tout le monde les sache.

Tableau des grand veneur par Jean Marc Moriceau d'après L'homme et le loup (p 315)

1467	Pierre Hannequeau
1471, 1481	Jacques de Rosbach
1477, 1479	Antoine de Crèvecoeur, seigneur de Thois
1464,1479,1495	François de la Boissière
1520	Jean de Rambures, maître des eaux et forêts de Picardie
1515, 1526	Jean de la Boissière
1528, 1533, 1540	Jean de la Boissière II, seigneur de Montigny-sur-Loing
1533, 1542, 1559	Jacques de Mornay, seigneur d'Ambleville, d'Omerville et Villarceaux
1540-1553	Antoine d'Halluin, seigneur des Piennes, de Buggenhout et de Maingelay
1554-1575	Jean de la Boissière III, seigneur de Chailly et de Montigny-sur-Loing
1575-1581	François de Villiers, seigneur de

	Chailly, Livry et Montigny-sur-Loing (neveu du précédent)
1582-1601	Jacques le Roy, seigneur de la Grange-le-roi et de Grisy, trésorier de l'épargne
1601-1606	Claude de l'Isle, seigneur d'Andrésy, de Puisieux, de Boisemont et de Courtemanche
1606-1612	Charles de Joyeuse, seigneur d'Espaux
1612-1615	Robert de Harlay, baron de Montglat
1615 ?-1628	François de Silly, duc de la RocheGuyon
1628	Claude de Rouvroy, duc de Saint Simon
1628-1636	Philippe Anthonus, chevalier, seigneur de Rocquemont
1636-1643	Claude de Rouvroy, duc de Saint Simon
1643-1651	Charles de Bailleul, seigneur du Perray
1651-1655	Nicolas de Bailleul, seigneur du Perray (fils du précédent)
1655-1666	François Gaspard de Montmorin, marquis de Saint Herem
1666-1718	Michel Sublet, marquis d'Heudicourt (acquéreur de la charge pour son mariage)
1718-1736	Pons Auguste Sublet, marquis d'Heudicourt (fils du précédent)
1736-1741	Armand de Belzunce, comte de Castelmoron

1741-1753	Agésilas-Gaston de Groussoles, marquis de Flamarens, brigadier des armées du roi
1753-1780	Emmanuel-François de Groussoles, comte de Flamarens (neveu du précédent)
1780-1787	Joseph-Louis Bernard de Clairon, comte d'Haussonville

Sommaire

Remerciements.....	3
Table des matières	4
Introduction générale	5
Première partie : La construction du mythe dès l'Antiquité.....	33
Chapitre 1- L'animal comme principe fondateur du loup garou.....	35
A- La place de <i>canis lupus</i> dans les mythe originels.....	37
B- Le loup garou, figure mythologique forte et redoutée.....	55
Chapitre 2 : Une cohabitation impossible dans un corps humain	75
A- L'incompatibilité de l'âme et de l'esprit animal	76
B – Le heurt entre deux formes physiques	92
Deuxième partie – Un déplacement de l'image du loup garou au Moyen Age	115
Chapitre 1 : Un statut incertain au Moyen Age	117
Chapitre 2 : un changement de posture progressif.....	141
A- les sources et les auteurs	141
B- La lycanthropie comme apanage de la noblesse.....	151
C – Le loup garou face à la religion.....	179
Troisième partie : de la bête à abattre au malade psychique	197
Chapitre 1 – la place du loup après le Moyen Age	199
A- Les témoignages du passé.....	199
B- le lycanthrope, une créature démoniaque	218
Chapitre 2 : la science face au phénomène lycanthrope	245
A- le recul du loup dans la société.....	246
B- La remise en question de la place du loup- garou dans la société	300
Quatrième partie : la nouvelle figure du loup garou	335
Chapitre 1 - un renouveau dans la culture populaire	337
A- les folkloristes, mémoire des contes ancestraux.....	338
B – le loup garou vers le héros des histoires modernes.....	366
Chapitre 2 - une figure mise en valeur par le cinéma	395
A- Avancée du cinéma fantastique	396
B- La cristallisation des peurs passées et présentes	407
Conclusion générale	427
Sources et bibliographie	433
Annexes.....	449
Sommaire	519

Titre : titre (en français) Les représentations du loup garou de l'Antiquité à nos jours

Mots clés : loup garou, mythe, analyse transverse, représentations

Cette thèse de doctorat met en oeuvre une analyse transverse au long cours des figures représentant le loup garou à travers les siècles. L'objet de cette enquête est multiple : trouver les fondements du mythe, voir dans quelle mesure il s'est transmis par le biais des élites, comprendre la valeur de la créature d'un point de vue sociologique. Pour résumer l'ensemble, il s'agit de voir comment, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, ce mythe a traversé les époques, perdant ou gagnant des éléments d'identité mais se rechargeant toujours assez pour rester évocateur de la société qui l'entoure. Malgré la difficile prise en compte des sources très anciennes, celles de la mythologie par exemple – un travail de mise en perspective s'est construit autour de la perception, de la représentation du loup garou comme moyen de questionner l'homme et sa valeur au cours des différentes périodes historiques qui voient évoluer sa valeur de manière tantôt positive, tantôt négative. Ces changements s'expliquent par le poids des guerres, par celui des institutions, mais aussi par la pression, parfois terrible, de *canis lupus* sur le territoire français. Ce mythe, international et très populaire aujourd'hui, offre de nombreuses possibilités de questionner nos comportements, peurs et attentes, au travers de versions plus ou moins romantiques, plus ou moins réalistes, en fonction des médias choisis, comme nous le montrent les différentes œuvres étudiées depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours.

Title : titre (en anglais) Werewolves depictions through centuries

Keywords : werewolf, myth, transverse analysis, representations

This PhD thesis aims to put emphasis on a long course analysis of werewolves depictions through centuries. This investigation has several aspects : finding the werewolf myth foundations, seeing how it could have spread via elite society, understanding creature's value on a sociologic way... This thesis involves seeing how, from Antiquity to now, the myth has traveled through times and centuries, gaining or losing identity elements, but always recharging itself in order to stay evocative of the society surrounding it. In spite of the difficulty in trusting very ancient sources, as mythology for example, serious standpoint creation has grown on perceptions, depictions of werewolf as a mean to question human being and his value through different historical periods specific to it, and where its value changes from positive to negative and inversely. Those changes can be explained by the weight of wars, institutions, but also by the pressure, sometimes terrible, of *canis lupus* on European and French territories. This myth of werewolf, international and very popular today, offers many ways of questioning our habits, fears, hopes through different versions, more or less romantic, more or less realistic depending on the chosen media, as we can notice in the different masterpieces from Antiquity until today.